



**HAL**  
open science

# Les structures comparatives en français et en coréen : étude contrastive

Jihyang Mo

► **To cite this version:**

Jihyang Mo. Les structures comparatives en français et en coréen : étude contrastive. Linguistique. Université de Strasbourg, 2022. Français. NNT : 2022STRAC009 . tel-03933679

**HAL Id: tel-03933679**

**<https://theses.hal.science/tel-03933679v1>**

Submitted on 10 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE DE DOCTORAT

présentée par :

**JiHyang MO**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sciences du langage - Linguistique

## Les structures comparatives en français et en coréen : Étude contrastive

soutenue le : **30 juin 2022**

**Dirigée par :**

**Mme KUYUMCUYAN Annie**  
**M. SHIM Bong-Sup**

Professeure, Université de Strasbourg, co-directrice  
Professeur, Université Nationale de Séoul, co-directeur

**RAPPORTEURS :**

**Mme CHOI-JONIN Injoo**  
**Mme FUCHS Catherine**

Professeure, Université Toulouse Jean Jaurès  
Directrice de recherche émérite, CNRS

---

**AUTRES MEMBRES DU JURY :**

**M. GOES Jan**  
**M. DUVAL Marc**

Professeur, Université d'Artois  
Maître de Conférences - HDR, Sorbonne Université

*Aux lecteurs*

# REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma plus grande gratitude à ma directrice de thèse, Madame Annie Kuyumcuyan, pour son encadrement et son soutien moral tout au long de ces années de recherche. La plus grande chance et la plus grande source de satisfaction dans ma vie de doctorante étaient ma directrice. Ce travail n'aurait assurément pas abouti sans son accompagnement.

Je voudrais ensuite remercier mon co-directeur de recherche, Monsieur Bong-Sup Shim, d'avoir co-encadré cette thèse, de m'avoir accordé sa confiance et de m'avoir encouragée. Ce travail n'aurait évidemment pas été entrepris sans son soutien.

Je remercie très sincèrement les membres de mon jury : Madame Catherine Fuchs, Directrice de Recherche au CNRS, et Madame Injoo Choi-Jonin, Professeure à l'Université Toulouse Jean Jaurès, d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette thèse, Monsieur Marc Duval, Maître de Conférences - HDR à la Sorbonne Université, et Monsieur Jan Goes, Professeur à l'Université d'Artois, d'avoir accepté d'évaluer mon travail. Je souhaite également remercier Madame Amalia Todirascu qui, en tant que membre de mon comité de suivi de thèse, a évalué la progression de mon travail tout au long de ces années.

Mes remerciements vont également à mes collègues de LiLPa Vosges : Cindy, Delphine, Emmanuelle, Ioana, Chang, Peiru, Erin, Seto, Bruno, pour leur accueil chaleureux et leur amitié. Ils m'ont tous aidée à trouver de la joie dans mon quotidien et le plaisir de travailler avec une équipe généreuse, solidaire et ouverte d'esprit.

Je tiens à remercier tout particulièrement Seoyeong de m'avoir aidée à bien m'installer en France et à m'adapter à la vie en doctorat. Ses conseils m'ont toujours permis de prendre le bon chemin, aussi bien dans la vie professionnelle que personnelle.

Je souhaite également adresser toute ma reconnaissance aux Professeurs de l'Université Nationale de Séoul qui, de loin, ont soutenu mon travail : Monsieur Seung-Il Jahng, Monsieur Dong-Yeol Park, Monsieur Jin-Ha Kim, Madame Jung-Sug Kim, Madame Sun-Hee Kim.

Un grand merci à mes amis Vitor, Nini, Nicolas, Sarah et Chae, ma seconde famille, d'avoir été présents à mes côtés tout au long de mon trajet.

Pour finir, merci à ma famille de m'avoir toujours soutenue dans mes projets.

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES SCHÉMAS.....	xi
ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES.....	xii
TRANSLITTÉRATION.....	xiii

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

## CHAPITRE 1 : LA COMPARAISON

Introduction.....	7
<b>1. Le concept de comparaison.....</b>	<b>8</b>
1.1. Définition de la comparaison.....	8
1.2. Notions-clés de la comparaison : gradation, échelle, et degré.....	10
1.2.1. Gradation sur les propriétés, sur les procès, et sur les entités.....	11
1.2.2. Types de gradation (explicite et implicite), de quantification (numérique et évaluative), et de comparaison (quantitative et qualitative).....	20
1.3. Terminologie de la construction comparative.....	23
<b>2. La comparaison en linguistique générale : état de l’art.....</b>	<b>24</b>
2.1. Étude partielle et étude générale.....	25
2.2. Étude typologique, étude d’une langue et étude contrastive.....	27
2.2.1. Étude typologique.....	27
2.2.2. Étude d’une langue particulière (le français, le coréen).....	28
2.2.3. Étude contrastive.....	34
<b>3. Les outils pour l’expression de la comparaison.....</b>	<b>37</b>
3.1. La comparaison d’inégalité.....	37
3.1.1. Andersen (1983).....	37
3.1.2. Stassen (1985, 2013).....	39
3.2. La comparaison d’égalité.....	44
3.2.1. Haspelmath et Buchholoz (1998).....	44
3.2.2. Haspelmath (2017).....	69
3.2.3. Henkelmann (2006).....	72
Bilan.....	77

## CHAPITRE 2 : LA COMPARAISON QUANTITATIVE EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN

Introduction.....	80
<b>1. La comparaison quantitative en français.....</b>	<b>81</b>
1.1. La classification des expressions comparatives.....	82
1.2. Les adverbes de degré.....	90
1.3. La sémantique de la comparaison.....	94
1.3.1. La « comparaison des quantificateurs » : les comparaisons verbale et nominale.....	94
1.3.2. La comparaison adjectivale.....	99
1.4. Les marqueurs du paramètre.....	104
1.4.1. Les marqueurs de l'inégalité.....	104
1.4.1.1. <i>plus</i> et <i>moins</i> .....	104
1.4.1.2. <i>davantage</i> .....	105
1.4.1.3. <i>autrement</i> .....	107
1.4.1.4. Les comparatifs synthétiques.....	108
1.4.2. Les marqueurs de l'égalité.....	112
1.4.2.1. <i>aussi</i> et <i>autant</i> .....	112
1.4.2.2. <i>si</i> et <i>tant</i> .....	116
1.4.2.3. <i>aussi peu</i> .....	118
1.5. Le marqueur <i>que</i> .....	118
1.5.1. Le fonctionnement de <i>que</i> – Le Goffic (1993).....	119
1.5.2. Le fonctionnement de <i>que</i> – Delaveau (2001).....	127
1.5.3. Bilan des deux points de vue sur <i>que</i> .....	129
<b>2. La comparaison quantitative en coréen.....</b>	<b>130</b>
2.1. La classification des expressions comparatives.....	133
2.1.1. Le schéma paratactique et le schéma localisant.....	134
2.1.2. Le schéma de mesure relative.....	139
2.1.2.1. Version 1.....	140
2.1.2.2. Version 2.....	144
2.1.2.3. Version 4.....	146
2.1.2.4. Version 3.....	147
2.2. Les adverbes de degré.....	149
2.3. La sémantique de la comparaison.....	153
2.3.1. La comparaison d'inégalité.....	153
2.3.1.1. Correspondance dans la comparaison verbale en français.....	154
2.3.1.2. Correspondance dans la comparaison nominale en français.....	157
2.3.1.3. Correspondance dans la comparaison adjectivale en français.....	159
2.3.1.4. Signification de la comparaison d'inégalité.....	160
2.3.2. La comparaison d'égalité.....	163
2.3.2.1. Correspondance dans la comparaison verbale en français.....	163
2.3.2.2. Correspondance dans la comparaison nominale en français.....	165

2.3.2.3. Correspondance dans la comparaison adjectivale en français.....	166
2.3.2.4. Signification de la comparaison d'égalité.....	168
2.4. Les marqueurs du paramètre.....	174
2.4.1. Les marqueurs de l'inégalité.....	174
2.4.1.1. <i>deo</i> (« plus ») et <i>deol</i> (« moins »).....	174
2.4.1.1.1. La question de la suppression du marqueur <i>deo</i> .....	178
2.4.1.2. <i>hwolssin</i> (« autrement/beaucoup (plus) »).....	182
2.4.1.3. <i>deo-ug</i> (« davantage »).....	184
2.4.2. Les marqueurs de l'égalité.....	188
2.5. Le marqueur du standard.....	191
2.5.1. Le marqueur d'inégalité.....	192
2.5.2. Le marqueur d'égalité.....	198
Bilan.....	203

### CHAPITRE 3 : STRUCTURES DES EXPRESSIONS COMPARATIVES EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN

Introduction.....	205
<b>1. Structures des expressions comparatives en français.....</b>	<b>206</b>
1.1. Typologie des structures syntaxiques.....	206
1.1.1. Structuration de la matrice.....	207
1.1.2. Structuration de la subordonnée.....	212
1.2. Types de paramètre et de différentiel.....	218
1.2.1. Types de paramètre.....	219
1.2.2. Types de différentiel.....	223
1.3. Parallélisme syntaxique entre la matrice et la subordonnée.....	230
1.3.1. Restitution des anaphores.....	231
1.3.2. Restitution des ellipses.....	233
1.3.3. Typologie des constructions comparatives selon les degrés de parallélisme.....	237
<b>2. Structures des expressions comparatives en coréen.....</b>	<b>243</b>
2.1. Typologie des structures syntaxiques.....	244
2.1.1. Structuration de la partie correspondant à la matrice du français.....	245
2.1.1.1. < <i>deo/deol</i> ou <i>-mankeum</i> > ADJ.....	247
2.1.1.2. < <i>deo/deol</i> ou <i>-mankeum</i> > ADV.....	252
2.1.1.3. < <i>deo/deol</i> ou <i>-mankeum</i> > V.....	256
2.1.1.4. < <i>deo/deol</i> ou <i>-mankeum</i> > N- <i>i-da</i> .....	260
2.1.1.5. Résumé.....	261
2.1.2. Structuration de la partie correspondant à la subordonnée du français.....	264
2.1.2.1. Partie correspondant à la subordonnée à structure verbale du français.....	267
2.1.2.2. Partie correspondant à la subordonnée à structure non verbale du français.....	274
2.2. Types de paramètre et de différentiel.....	284

2.2.1. Types de paramètre.....	284
2.2.2. Types de différentiel.....	293
2.3. Parallélisme syntaxique des structures comparatives.....	304
2.3.1. Restitution des anaphores et des ellipses.....	305
2.3.2. Typologie des constructions comparatives selon les degrés de parallélisme.....	311
Bilan.....	320

## CHAPITRE 4 : TYPES DE CONFIGURATIONS EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN

Introduction.....	324
<b>1. Types de configurations en français.....</b>	<b>324</b>
1.1. Configuration prototypique : deux entités et un paramètre.....	325
1.2. Une entité, un paramètre et une variable.....	328
1.2.1. Variable = modalité.....	329
1.2.2. Variable = circonstant.....	329
1.2.3. Variable = actant (complément d'objet (in)direct).....	330
1.2.4. Variable = complément d'un adjectif.....	331
1.2.5. Variable = complément d'agent.....	332
1.3. Un paramètre et une variable.....	332
1.4. Deux paramètres et une (deux) entité(s).....	333
1.4.1. deux paramètres et une entité.....	334
1.4.2. deux paramètres et deux entités.....	335
1.4.3. Comparaison ordinaire et Comparaison de déviation.....	336
1.4.3.1. Deux propriétés antonymes - égalité.....	336
1.4.3.2. Deux propriétés co-orientées - égalité.....	337
1.4.3.3. Deux propriétés antonymes - inégalité.....	337
1.4.3.4. Deux propriétés co-orientées - inégalité.....	338
1.4.3.5. Résumé.....	339
1.5. Deux entités, un paramètre et une variable.....	340
<b>2. Types de configurations en coréen.....</b>	<b>341</b>
2.1. Configuration prototypique : deux entités et un paramètre.....	342
2.2. Une entité, un paramètre et une variable.....	347
2.2.1. Variable = modalité.....	347
2.2.2. Variable = circonstant.....	348
2.2.3. Variable = actant.....	350
2.3. Deux paramètres et une (deux) entité(s).....	352
2.3.1. Deux paramètres et une entité.....	352
2.3.1.1. Inégalité.....	352
2.3.1.1.1. Inégalité – propriété objective.....	354
2.3.1.1.2. Inégalité – propriété subjective.....	356



2.3.1.1.3. Inégalité – procès.....	357
2.3.1.1.4. Inégalité – résumé.....	358
2.3.1.2. Égalité.....	359
2.3.2. Deux paramètres et deux entités.....	361
2.3.2.1. Inégalité.....	361
2.3.2.2. Égalité.....	364
2.3.3. Comparaison de déviation.....	367
2.4. Deux entités, un paramètre et une variable.....	368
2.5. Une entité, un prédicat et un critère (de degré ou de quantité).....	369
 Bilan.....	 371
 <b>CONCLUSION.....</b>	 <b>375</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>381</b>
 <b>ANNEXE I. PLUS.....</b>	 <b>394</b>
<b>ANNEXE II. MOINS.....</b>	<b>408</b>
<b>ANNEXE III. AUSSI.....</b>	<b>416</b>
<b>ANNEXE IV. AUSSI PEU.....</b>	<b>421</b>
<b>ANNEXE V. AUTANT.....</b>	<b>425</b>
<b>ANNEXE VI. DAVANTAGE.....</b>	<b>433</b>
<b>ANNEXE VII. AUTREMENT.....</b>	<b>438</b>

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La gradation sur des propriétés.....	19
Tableau 2 : La gradation sur les procès.....	19
Tableau 3 : La gradation sur les entités.....	19
Tableau 4 : Les deux types de la quantification.....	21
Tableau 5 : La terminologie de la CC.....	23
Tableau 6 : La division de Stassen (1985).....	40
Tableau 7 : Français et Coréen dans la classification de Stassen (1985).....	43
Tableau 8 : La classification de Stassen (2013).....	43
Tableau 9 : Les types de marqueur du paramètre chez Haspelmath & Buchholoz (1998).....	46
Tableau 10 : Les types de marqueur du standard de Haspelmath & Buchholoz (1998).....	47
Tableau 11 : La construction d'égalité de Haspelmath & Buchholoz (1998).....	55
Tableau 12 : Comparaison du français et du coréen sur la base des quatre caractéristiques de SAE liée à la construction d'égalité et à la construction similative.....	67-68
Tableau 13 : Comparaison de la construction d'égalité et de la construction similative en français et en coréen.....	68
Tableau 14 : Les trois grands types de schémas pour exprimer l'(in)égalité quantitative.....	82
Tableau 15 : Les catégories de termes pour marquer l'inégalité dans le schéma localisant.....	84
Tableau 16 : Les trois versions du schéma de mesure relative.....	86
Tableau 17 : Des prédicats pour exprimer la comparaison dans le cadre de la version 1 ( <i>ibid.</i> : 32-34).....	86
Tableau 18 : Prédicats et introducteurs du paramètre pour exprimer la comparaison dans le cadre de la version 2 ( <i>ibid.</i> : 34 sq.).....	87
Tableau 19 : Les adverbes de degré relatif.....	88
Tableau 20 : La gradation et le degré selon les schémas.....	89
Tableau 21 : La signification de la relation « <i>plus (que)</i> » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990).....	97
Tableau 22 : La signification de la relation « <i>moins (que)</i> » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990).....	97
Tableau 23 : La signification de la relation « <i>autant (que)</i> » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990).....	98
Tableau 24 : La signification de la relation « <i>aussi peu (que)</i> » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990).....	98-99
Tableau 25 : La formation des comparatifs d'adjectifs et d'ad verbes (Rivara, 1990 : 104).....	102
Tableau 26 : La signification de la relation « <i>plus (que)</i> » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990).....	102-103
Tableau 27 : La signification de la relation « <i>moins (que)</i> » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990).....	103
Tableau 28 : La signification de la relation « <i>autant (que)</i> » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990).....	103
Tableau 29 : La signification de la relation « <i>aussi peu (que)</i> » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990).....	104

Tableau 30 : Subordonnée comparative (Le Goffic VS Delaveau).....	126
Tableau 31 : La domination des subordonnées.....	128
Tableau 32 : Le système de la comparaison en français et en coréen.....	133
Tableau 33 : Les catégories de termes pour marquer l'inégalité dans le schéma localisant en français et en coréen.....	137-138
Tableau 34 : Les quatre versions du schéma de mesure relative.....	140
Tableau 35 : Quelques prédicats exprimant la comparaison dans le cadre de la version 1.....	143
Tableau 36 : Des prédicats et des introducteurs du paramètre pour exprimer la comparaison dans le cadre de la version 2.....	145-146
Tableau 37 : Schéma grammatical canonique de la comparaison en coréen.....	148
Tableau 38 : Comparaison des schémas canoniques du français et du coréen.....	149
Tableau 39 : Les adverbes de degré du coréen (cf. Hong S. M., 2002a).....	150
Tableau 40 : La sémantique de la comparaison d'inégalité du point de vue de Rivara (1990).....	160
Tableau 41 : La signification de la relation “-boda deo (« plus que »)” dans la comparaison des quantificateurs.....	160-161
Tableau 42 : La signification de la relation “-boda deol (« moins que »)” dans la comparaison des quantificateurs.....	161-162
Tableau 43 : La signification de la relation “-boda deo (« plus que »)” dans la comparaison adjectivale.....	162
Tableau 44 : La signification de la relation “-boda deol (« moins que »)” dans la comparaison adjectivale.....	162
Tableau 45 : La formation de la sémantique de la comparaison d'égalité du point de vue de Rivara (1990).....	168
Tableau 46 : La signification de la relation “-mankeum (« autant que »)” dans la comparaison des quantificateurs.....	171-172
Tableau 47 : Signification de la relation “-mankeum(ina) jogeum (« aussi peu que »)” dans la comparaison des quantificateurs.....	172-173
Tableau 48 : La signification de la relation “-mankeum (« aussi que »)” dans la comparaison adjectivale.....	173
Tableau 49 : La signification de la relation “-mankeum(ina) byeollo ~anh- (« aussi peu que »)” dans la comparaison adjectivale.....	173-174
Tableau 50 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen.....	177
Tableau 51 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen (autrement et hwolssin).....	184
Tableau 52 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen (davantage et deo-ug).....	188
Tableau 53 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen (aussi, autant, si, tant vs -mankeum).....	189-190
Tableau 55 : Fonctions des marqueurs du paramètre en français et en coréen (aussi peu vs -mankeum jogeum, -mankeum jeog-eun, et mankeum byeollo~anh-).....	191
Tableau 56 : Fonction des marqueurs du standard en français et en coréen (que et -boda).....	198
Tableau 57 : La fonction des marqueurs du standard en français et en coréen (que et -mankeum).....	202
Tableau 58 : Typologie des structures de la matrice (Fuchs et al., 2008).....	208-209
Tableau 59 : Typologie des structures de la subordonnée (Fuchs et al., 2008).....	213-214
Tableau 60 : Type de paramètre (Fuchs et al., 2008).....	219-220

Tableau 61 : Type de différentiel (Fuchs et al., 2008).....	224-225
Tableau 62 : Typologie de constructions comparatives en <i>que</i> selon les degrés de parallélisme (cf. Fuchs & Guimier, 2011).....	237-240
Tableau 63 : Structures de la partie correspondant à la matrice (comparaison d'inégalité).....	261-262
Tableau 64 : Structures de la partie correspondant à la matrice (comparaison d'égalité).....	262-263
Tableau 65 : Quatre emplois de <i>Geos</i> .....	266
Tableau 66 : Type de paramètre en coréen – qualité.....	286
Tableau 67 : Type de paramètre en coréen – propriété.....	287-288
Tableau 68 : Type de paramètre en coréen – procès.....	289-290
Tableau 69 : Six types de configurations comparatives en français.....	324
Tableau 70 : Comparaison de déviation et Comparaison ordinaire dans le cas de l'inégalité.....	339
Tableau 71 : Comparaison de déviation et Comparaison ordinaire dans le cas de l'égalité.....	340
Tableau 72 : Six types de configurations comparatives en coréen.....	341

# LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1 : La structure unidimensionnelle et la structure bipolaire.....	6
Schéma 2 : WALs – Les Constructions Comparatives.....	26
Schéma 3 : SAE liées à la construction d'égalité et à la construction similative.....	67
Schéma 4 : Structures sémantiques de comparaison d'égalité de Henkelmann (2006).....	74
Schéma 5: Structures morphosyntaxiques de la comparaison d'égalité d'après Henkelmann (2006) .....	75
Schéma 6 : La position de la subordonnée comparative dans le classement de subordonnées proposé par La Goffic (1993).....	121
Schéma 7 : Matrice à structure complexe.....	222
Schéma 8 : Trois étapes pour l'interprétation de la structure comparative d'après les indices.....	234

# ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

ACC	accusatif
ADJ	adjectif
ADV	adverbe
C	copule
COM	comitatif
CC	construction comparative
DAT	datif
DEC	déclaratif
DET	déterminant
FUT	futur
GA	groupe adjectival
GEN	génitif
GN	groupe nominal
GP	groupe prépositionnel
GV	groupe verbal
HON	honorifique
IMP	impératif
INS	instrument
INT	interrogatif
LOC	locatif
ND	nom dépendant
NEG	négation
P	passé
PAR	particule
PC	particule comparative
PL	pluriel
PRES	présent
PS	particule de standard
SF	suffixe flexionnel
SN	syntagme nominal
SUB	subjectif
TOP	topique
V	verbe
?	emploi peu courant / acceptabilité douteuse
??	emploi très difficile / acceptabilité très douteuse
*	énoncé non acceptable / agrammatical

# TRANSLITTÉRATION

Nous nous conformons aux règles de romanisation de l'Académie nationale de la langue coréenne<sup>1</sup>. Lorsque la transcription suppose la restitution de l'alphabet coréen, chaque graphème coréen est associé à un équivalent romanisé unique.

## Voyelles

### 1. Voyelles simples

ㅏ	ㅓ	ㅗ	ㅛ	ㅜ	ㅠ	ㅡ	ㅣ	ㅝ	ㅟ	ㅠ
a	eo	o	u	eu	i	ae	e	oe	wi	

### 2. Diphtongues

ㅑ	ㅓ	ㅛ	ㅠ	ㅝ	ㅟ	ㅠ	ㅡ	ㅣ	ㅥ	ㅦ
ya	yeo	yo	yu	yae	ye	wa	wae	wo	we	ui

## Consonnes

### 1. Consonnes occlusives

ㄱ	ㅋ	ㆁ	ㄷ	ㅌ	ㅌ	ㅍ	ㅑ	ㅑ
g	kk	k	d	tt	t	b	pp	p

### 2. Consonnes affriquées

ㄷ	ㅌ	ㅊ
j	jj	ch

### 3. Consonnes fricatives

ㅅ	ㅆ	ㅎ
s	ss	h

### 4. Consonnes nasales

ㄴ	ㅁ	ㅇ
n	m	ng

### 5. Consonne liquide

ㄹ
l

---

<sup>1</sup> <https://kornorms.korean.go.kr/>

# INTRODUCTION

## *Problématique et objectif de la thèse*

Les constructions comparatives (CC) sont utilisées fréquemment dans la vie quotidienne, où l'on fait instinctivement des comparaisons entre deux ou plusieurs choses qui présentent des traits similaires ou différents. La grande fréquence des comparaisons est d'ailleurs illustrée dans toutes les langues du monde par les corpus. Mais les constructions qui expriment une comparaison ont des formes différentes dans chaque système linguistique. Nous en retiendrons deux, le français et le coréen, pour analyser en détail le système des structures comparatives qui les caractérise.

Lorsque nous considérons l'état de l'art présent, nous pouvons observer qu'une étude contrastive sur les structures comparatives du français et du coréen n'a jamais été entreprise en linguistique coréenne aussi bien qu'en linguistique française. Même si quelques recherches comme celles de Stassen (2013) et Haspelmath (2017) traitent en même temps le coréen et le français comme des échantillons du point de vue typologique, une étude contrastive a été réalisée seulement avec d'autres langues comme l'anglais, l'espagnol, le russe, etc. pour le français (Pinkham, 1983 ; Price, 2017 ; Guiraud-Weber, 1995) et comme l'anglais, le chinois, le japonais, le thaïlandais etc. pour le coréen (Park. K. S., 2011 ; Cho I. S., 2017 ; Han S. R., 1999 ; Yoon K. W., 1998). Il n'y a pas d'études qui comparent directement les constructions du coréen et du français. L'étude contrastive des structures comparatives entre le français et le coréen mérite donc d'être le sujet de notre recherche.

De nombreux travaux de recherche fondamentale ont en revanche déjà été menés sur la CC d'une langue particulière : en français on citera par exemple Rivara, 1990 ; Fournier & Fuchs, 2007 ; Fuchs et al., 2008 ; Kuyumcuyan 2008 ; Fuchs & Guimier 2011 ; Fuchs, 2014 etc. ; et en coréen même si la recherche n'a pas été aussi productive qu'en linguistique française on pourrait retenir : Kim J. D., 1993 ; Ha G. J., 1999 ; Oh K. S., 2010 ; Lee Y. O., 2018 etc. Ainsi pourrions-nous mener une étude contrastive sur les CC du français et du coréen en nous basant sur les travaux existants pour chacune d'elles.

**L'objectif de notre thèse est donc d'ébaucher une étude contrastive des structures comparatives du français et du coréen, en particulier celle des comparaisons quantitatives suivantes :**

[1] Pierre est **plus/moins/aussi** grand **que** Paul (ex. de Fuchs, 2014 : 22)

[2] a. Pierre-ga      Paul-**boda**    **deo/deol**    keu-da  
Pierre-SUB    Paul-que    plus/moins    être grand-DEC  
'Pierre est plus/moins grand que Paul'

b. Pierre-ga      Paul-**mankeum**    keu-da  
Pierre-SUB    Paul-aussi~que    être grand-DEC  
'Pierre est aussi grand que Paul'



D'après Park K. S. (2011), les CC du coréen, particulièrement celles d'inégalité comme dans l'exemple [2]-a, correspondent généralement à celles de l'anglais. Selon plusieurs autres recherches, les CC du français partagent aussi beaucoup de traits avec l'anglais, si bien qu'on peut légitimement se demander s'il y a des correspondances dans les structures comparatives du coréen et du français sans passer par le relais de l'anglais. Pour trouver la réponse à cette question, nous chercherons à établir une comparaison syntaxique et sémantique entre les CC du coréen et du français. Par exemple, il nous faudra rechercher, en français, ce qui correspond aux particules comparatives du coréen ; *-boda* pour la comparaison d'inégalité et *-mankeum* pour la comparaison d'égalité. Concrètement, il semble que le marqueur du standard *que* en français corresponde à première vue à *-boda*. Mais peut-on effectivement l'affirmer ? Il nous faudra démontrer cette correspondance sous tous ses aspects. Par ailleurs, en coréen, il est possible que *deo*, qui correspond à *plus* en français, soit omis.

- [3] Pierre-ga Paul-**boda** (**deo**) keu-da.  
 Pierre-SUB Paul-que plus être grand-DEC  
 'Pierre est (plus) grand que Paul'

La CC de supériorité du coréen peut donc être quelquefois établie sans le morphème comparatif, à la différence de celle du français. Mais *deo* n'est pas supprimable pour autant dans tous les cas. D'un autre côté, *deol* qui correspond à *moins* en français, ne peut jamais être supprimé contrairement à *deo*. Quant à la particule comparative *-mankeum* de la comparaison d'égalité, elle n'est pas accompagnée du morphème comparatif au contraire de *-boda* dans la comparaison d'inégalité, comme le montre l'exemple [2]-b. Somme toute, la relation de correspondance entre les CC est quelque peu complexe et n'est pas si simple à analyser.

En fait, il n'y a pas d'étude contrastive des CC prototypiques comme celles des exemples ci-dessus, et encore moins d'étude sur les CC non-prototypiques. C. Fuchs (2014), qui observe qu'une explication synthétique sur l'expression de la comparaison en français n'a pas été proposée jusqu'à son propre ouvrage, essaie elle-même d'expliquer globalement et synthétiquement le champ de la comparaison en français, et présente diverses configurations comparatives en français qui s'éloignent des configurations stéréotypées :

- [4] a. Eva a une voiture plus puissante que Léa  
 b. Eva est plus belle qu'hier  
 c. Il fait plus beau qu'hier  
 d. Ce jardin est plus large que long  
 e. Eva boit plus que Léa ne mange  
 f. Eva est plus belle que Léa hier

Nous analyserons plusieurs configurations comparatives du coréen en les comparant avec celles du français afin de révéler la diversité et la complexité de la comparaison dans chaque langue, ainsi que la correspondance entre leurs constructions non-prototypiques. Notre problématique de recherche est par conséquent la suivante : quelles CC du français et du coréen peut-on assimiler, et quelles sont celles qui sont propres à chaque langue ?

## **Méthodologie**

Tout d'abord, afin d'assurer la comparabilité entre les CC du français et du coréen, nous établirons à quel type appartient chacune d'elles dans les subdivisions des recherches typologiques en relevant leurs caractéristiques typologiques. Nous nous référerons aux travaux d'Andersen (1983) et de Stassen (1984, 2013) pour les comparaisons d'inégalité, et à celle d'Haspelmath et Buchholz (1998), d'Henkelmann (2006), et d'Haspelmath (2017) pour les comparaisons d'égalité.

Et afin d'analyser de manière détaillée la *comparaison quantitative* en français et en coréen, nous observerons, dans chaque langue, les principaux schémas disponibles pour exprimer l'(in)égalité quantitative, nous présenterons les composants clés qui constituent la CC et les analyserons sémantiquement et syntaxiquement en mettant en contraste les composants du coréen avec ceux du français. Nous aborderons d'abord la comparaison quantitative en français, ensuite, sur la base des analyses faites pour le français, nous examinerons les caractéristiques de celle du coréen. Les résultats obtenus dans l'examen de chaque langue seront comparés à la fin de l'analyse.

Concrètement, avant d'effectuer une analyse plus approfondie de la *comparaison quantitative* (égalité et inégalité) dans chaque langue en vue de rapprocher leurs caractéristiques sémantiques et syntaxiques, nous étudierons au préalable les définitions des deux grandes catégories de comparaison dans chaque langue pour vérifier que les CC avec la particule *-boda* (*deo/deol*) ou *-mankeum* en coréen peuvent correspondre à celles de la *comparaison quantitative* en français. Et nous nous référerons aux trois schémas proposés par C. Fuchs (2014) (*schéma paratactique*, *schéma localisant* et *schéma de mesure relative*) afin d'explorer en détail le champ global des expressions comparatives en français et en coréen en mettant systématiquement en parallèle les deux langues. Chaque schéma servira ainsi à révéler l'existence d'expressions comparatives propres à chaque langue et, par-delà, les caractères spécifiques de chaque langue.

Pour une analyse contrastive sémantique des CC entre les deux langues, nous appliquerons la perspective de Rivara (1990). Après avoir analysé les marqueurs du degré d'inégalité (*deo* et *deol*) et le marqueur du degré d'égalité (*-mankeum*) du point de vue de Rivara (1990), nous essayerons d'établir une correspondance sémantique entre les marqueurs du coréen et ceux du français dans les trois types de comparaison : comparaisons verbale, nominale, et adjectivale. Et parallèlement, nous résumerons son analyse concernant la signification des CC en français selon les types de signification (*sens posé*, *sens présumé*, et *sens logiquement impliqué*) en essayant d'analyser les trois types de signification dans les CC du coréen pour les comparer avec celles du français.

Étant donné que les marqueurs du standard – *que* pour le français et *-boda* et *-mankeum* pour le coréen – ont des statuts grammaticaux différents (connecteur adverbial (Le Goffic 1993 : §22) ou terme conjonctif vs adposition), nous les analyserons dans chaque langue et examinerons les divers points de vue sur leurs caractéristiques syntaxiques. En particulier, pour le marqueur du standard *que*, nous nous référerons aux travaux de P. Le Goffic (1993) et d'A. Delaveau (2001) qui adoptent des positions opposées sur les caractères de ce terme, en nous ralliant pour finir à la perspective de Le Goffic. Pour le marqueur du standard *-boda*, nous présenterons les trois points de vue sur le statut syntaxique du constituant soudé « le standard-*boda* » et discuterons du point de vue le plus approprié. Sur la base de ces analyses, nous envisagerons la question de la suppression du marqueur *deo* (« plus ») dans la CC du coréen en la mettant en parallèle avec celle du français.

Afin de prendre en compte la totalité des structures comparatives de chaque langue, en plus des configurations prototypiques, nous exploiterons les critères de classement des CC proposés par C. Fuchs et al. (2008) et C. Fuchs et C. Guimier (2011). C. Fuchs et al. (2008) ont étudié systématiquement la

comparaison en français dans le cadre du projet *SCF* (Structures à subordonnées comparatives du français)<sup>2</sup> et C. Fuchs et C. Guimier (2011) ont élaboré une typologie exhaustive des structures comparatives en français en l'illustrant par des exemples provenant de la base *SCF*.

Pour notre part, nous présenterons d'abord la typologie des structures syntaxiques de la comparaison dans chaque langue. Pour le français, nous analyserons la représentation syntaxique de la matrice et de la subordonnée comparative proposée par C. Fuchs et al. (2008). Pour le coréen, nous essayerons d'élaborer une typologie des structures syntaxiques correspondant à celle du français en analysant la représentation syntaxique de la CC en coréen. Nous ferons correspondre (i) la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum* à la subordonnée en français et (ii) la partie comportant le terme ou le prédicat sur lequel porte l'adverbe de degré à la matrice en français. Ce faisant, les structures comparatives du coréen pourront être mises en parallèle avec celles du français.

En outre, en nous basant sur le classement de C. Fuchs et al. (2008) qui catégorise de manière détaillée les paramètres et les différentiels de la CC du français par nature, fonction et type, nous examinerons les différentes structures comparatives selon les divers types de paramètres et de constituants différentiels : nous comparerons les caractéristiques sémantiques et syntaxiques des CC selon les types de paramètres (*qualité, propriété, et procès*) et de différentiels (*entité, circonstance, procès, qualité, propriété, et modalité*) des deux langues étudiées.

Enfin, nous réfléchirons au parallélisme syntaxique de la structure comparative et à sa reconstitution complète. Pour cela, nous analyserons l'anaphore et l'ellipse dans les CC de chaque langue et essayerons de restituer les éléments manquants dans les structures comparatives catégorisées en fonction de leur degré de parallélisme. Pour le français, nous résumerons la catégorisation proposée par C. Fuchs et C. Guimier (2011), en citant non seulement leurs exemples mais aussi nos propres exemples de français contemporain. Pour le coréen, nous essayerons de catégoriser les structures comparatives en fonction du degré de parallélisme en donnant également des exemples authentiques.

Pour finir, sur la base des analyses précédentes, nous examinerons les configurations réalisées par chaque langue en relevant les caractéristiques de chaque configuration, qui seront mises en contraste les unes avec les autres. Nous ferons référence aux configurations comparatives proposées par C. Fuchs (2014) et par C. Fuchs et al. (2008) qui sont caractérisées par trois constituants ; l'entité, le paramètre, et/ou la variable. Ce faisant, nous essayerons d'établir une représentation synthétique des systèmes comparatifs en français et en coréen.

## **Corpus**

Nos exemples seront tirés en partie de la Toile (surtout *Google*), du corpus *Sketch engine*, de la base *SCF* (Structures à subordonnées comparatives du français), etc. et certains exemples seront forgés le cas échéant. Mais nous recourrons également au corpus *Frantex* pour le français et, pour le coréen, au corpus *Modu-ui Malmungchi*, « Corpus de tous », géré par l'Académie nationale de la langue coréenne lorsque nous analyserons la correspondance entre les structures des CC en français et en coréen. Les traits distinctifs des corpus que nous avons choisis dans *Frantext* et *Modu-ui Malmungchi* pour y trouver les exemples de CC sont les suivants :

---

<sup>2</sup> D'après C. Fuchs (2008 : 1), l'objet de ce projet est « la constitution d'une base de données permettant d'accéder à tous les exemples de comparatives à subordonnées contenus dans les principales grammaires et les grands dictionnaires du français, ainsi qu'à leur représentation syntaxique et sémantique ».

	<b>Frantext</b>	<b>Modu-ui Malmungchi</b>
<b>Type de corpus</b>	Corpus littéraire	Corpus littéraire
<b>Type de données</b>	Corpus annoté	Corpus brut
<b>Langue</b>	Français contemporain	Coréen contemporain
<b>Genre du texte</b>	Œuvres de littérature française	Œuvres de littérature coréenne
<b>Nombre de mots et textes</b>	37,385,007 mots (572 textes) <sup>3</sup>	37,099,524 mots (572 textes)
<b>Période</b>	1980-2019	1998-2016

Pour le français, une partie du corpus constitué sera proposée en annexe dans une classification fondée sur les types d'adverbes de degré.

### ***Plan***

Nous avons divisé notre thèse en quatre chapitres que nous présenterons brièvement.

## **CHAPITRE 1. LA COMPARAISON**

Dans le premier chapitre, la *comparaison* sera envisagée dans son ensemble et dans une perspective globale. Concrètement, afin de préciser le concept de la comparaison, nous examinerons sa définition (sens lexical général et sens linguistique spécialisé), ses trois notions-clés (gradation, échelle, et degré), et la terminologie de la construction comparative. Puis nous ferons le point sur les études effectuées jusqu'à présent sur la comparaison en établissant l'état de l'art selon deux grands critères : le caractère du champ d'étude et le nombre de langues prises en compte dans la recherche. Enfin, les recherches qui analysent du point de vue typologique les outils pour l'expression de la comparaison seront présentées. À la lumière des recherches typologiques, nous pourrions établir à quel type appartient chacune des CC du français et du coréen et vérifier leur « comparabilité ».

## **CHAPITRE 2. LA COMPARAISON QUANTITATIVE EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN**

Dans le deuxième chapitre, une fois cette comparabilité établie, la *comparaison quantitative* (égalité et inégalité) en français et en coréen sera analysée en détail ; nous mettrons en parallèle leurs caractéristiques sémantiques et syntaxiques et ferons une analyse comparative de leurs systèmes de comparaison. Tout d'abord, dans chaque langue, nous examinerons les trois grands types de schémas disponibles dans le cadre établi par C. Fuchs (2014). Ensuite, après avoir établi le système des adverbes

---

<sup>3</sup> Nous avons consulté le corpus *Frantext* et extrait les exemples en 2019. Le corpus *Frantext* offre actuellement 651 textes.

de degré autour des marqueurs du paramètre, la sémantique de la comparaison de chaque langue sera analysée du point de vue de Rivara (1990), en distinguant la comparaison des quantificateurs et la comparaison adjectivale. Grâce à l'étude des marqueurs du paramètre et des fonctions qu'ils remplissent dans les structures comparatives, nous établiront des correspondances sémantiques entre les marqueurs de chaque langue. Enfin, des points de vue différents sur les marqueurs du standard dans chaque langue seront présentés pour nous aider à déterminer lequel serait le plus à même d'élucider leurs fonctions et leurs caractéristiques. Sur la base de ces analyses, nous discuterons de la question de l'omission du marqueur *deo*, qui sépare clairement la comparaison d'inégalité du coréen de celle du français. Nous essayerons d'élucider ce phénomène, en expliquant que c'est le système comparatif du coréen, nettement distinct de celui du français sur ce point particulier, qui empêche s'assimiler entièrement *deo* et *plus*.

### **CHAPITRE 3 : STRUCTURES DES EXPRESSIONS COMPARATIVES EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN**

Dans le troisième chapitre, les divers types de CC seront présentés, en plus de la configuration prototypique telle que *Pierre est plus grand que Paul*, afin de décrire exhaustivement la structure comparative de chaque langue. Nous examinerons diverses structures comparatives du français au moyen des analyses de N. Fournier & C. Fuchs (2007), C. Fuchs et al. (2008) et C. Fuchs & C. Guimier (2011), et nous proposerons des exemples tirés du corpus Frantext, qui peuvent témoigner de la diversité des structures comparatives du français contemporain. Nous essayerons de présenter les exemples coréens correspondants aux diverses structures comparatives du français, en tenant compte des caractéristiques communes et des différences que présentent les structures comparatives du coréen par rapport à celles du français. Concrètement, dans chaque langue, nous élaborerons une typologie des structures syntaxiques de la comparaison, analyserons ensuite les types de paramètre et de constituant différentiel dans la structure comparative et enfin évaluerons le degré de parallélisme syntaxique des structures comparatives en essayant de restituer anaphores et ellipses le cas échéant.

### **CHAPITRE 4 : TYPES DE CONFIGURATIONS EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN**

Dans le dernier chapitre, sur la base des analyses précédentes, nous essayerons d'établir une représentation synthétique des systèmes comparatifs en français et en coréen. Nous présenterons les configurations comparatives de chaque langue avec des exemples authentiques de chaque corpus, *Frantext* pour le français et *Modu-ui manmungchi* pour le coréen, et nous analyserons chaque configuration en mettant en contraste celles du français et du coréen. La correspondance entre les deux langues sera facilitée grâce à une approche par types de configurations. Nous ferons référence aux configurations comparatives proposées par C. Fuchs (2014) et par C. Fuchs et al. (2008) qui sont caractérisées par trois constituants ; l'entité, le paramètre, et/ou la variable.

# CHAPITRE 1

## LA COMPARAISON

### INTRODUCTION

Avant d'entrer dans le vif du sujet de notre étude, nous aimerions envisager pour commencer la *comparaison* dans une perspective globale qui sera déclinée en trois sections. Dans la première, le concept de *comparaison* sera précisé. Nous prendrons d'abord en compte la définition du mot *comparaison* dans les dictionnaires représentatifs de chacune des deux langues, puis sa définition linguistique impliquant la construction comparative (CC) dans la littérature linguistique générale (§ 1.1.). D'un point de vue plus technique, nous expliquerons les trois termes – la gradation, l'échelle, le degré – qui constituent les notions-clés de la comparaison, en nous référant à Rivara (1990, 1995), Whittaker (2002), Kennedy (2007b) et C. Fuchs (2014) principalement (§ 1.2.). Sur la base de ces trois notions-clés, nous pourrions comprendre comment la gradation convoque tantôt des propriétés, des procès, ou encore des entités. De plus, nous distinguerons les gradations explicite et implicite, les quantifications numérique et évaluative, et finalement les comparaisons quantitative et qualitative. Enfin, nous présenterons la terminologie adoptée dans cette étude pour les constituants de la CC, en français et en coréen (§1.3.).

La deuxième section fait un bref tour d'horizon des études linguistiques sur la comparaison, état de l'art dans lequel la comparaison en linguistique générale s'analyse selon deux grands critères : le caractère du champ d'étude d'une part et le nombre de langues prises en compte dans la recherche d'autre part. Concrètement, le premier critère sert de base à deux types de recherche : des études partielles (ou particulières) et des études générales (ou complètes) (§ 2.1.). Le second critère est quant à lui au fondement de trois types de recherche : les études typologiques, les études consacrées à une langue particulière (pour nous, le français d'une part et le coréen de l'autre) et les études contrastives (§ 2.2.)

Dans la dernière section, nous aborderons les travaux qui analysent d'un point de vue typologique les divers outils dont les langues disposent pour l'expression de la comparaison. Les subdivisions d'Andersen (1983) et de Stassen (1984, 2013) pour la comparaison d'inégalité (§ 3.1.), et celles d'Haspelmath et Buchholoz (1998), d'Henkelmann (2006), et d'Haspelmath (2017) pour la comparaison d'égalité (§ 3.2.), seront rappelées. Nous pourrions ainsi établir plus précisément à quel type appartient chacune des CC du français et du coréen et parallèlement, nous réexaminerons l'appartenance du coréen telle qu'elle est établie dans les subdivisions de Stassen (1984, 2013), qui ne sont pas sans poser problème comme on le verra. Quant aux subdivisions d'Haspelmath et Buchholoz (1998), au-delà de la construction d'égalité de base, elles prennent plusieurs types de construction en considération. Ces travaux typologiques offrent une base de comparaison très utile pour établir les caractéristiques typologiques d'une langue donnée.

# 1. LE CONCEPT DE COMPARAISON

## 1.1. DÉFINITION DE LA COMPARAISON

La vie est une succession de changements auxquels il faut s'adapter. Le sens du mot *changement* indique que la situation envisagée est différente de celle d'avant. Lorsque nous nous trouvons en présence de ces changements, ils sont en général tout à fait étrangers pour la majorité d'entre nous parce que nous comparons spontanément et inconsciemment la situation actuelle, qui est inconnue, à la situation passée qui est bien connue. Finalement, la plupart d'entre nous essayons de nous y habituer en faisant en sorte que le présent et le futur se ressemblent. Nous vivons donc parmi les changements en comparant les situations du passé, du présent, et du futur. Qu'est-ce donc alors que cette comparaison ainsi inséparable de la vie ? Lorsqu'on parle de « faire une comparaison », quel est le sens de *comparaison* ? D'après l'*Encyclopédie Larousse*, le sens du mot *comparaison* se définit de deux points de vue, le premier est général, le second linguistique :

Sens général : Action de comparer, de rapprocher des personnes ou des choses pour examiner leurs ressemblances ou leurs différences ; rapprochement

Sens linguistique : Rapport de ressemblance établi entre deux termes d'un énoncé grâce à un troisième terme introducteur (*comme, ainsi que, etc.*)

D'après le *Grand Dictionnaire Standard du Coréen*, *comparaison* est défini selon trois points de vue ; un sens général, un sens pédagogique et un sens logique. Entre autres, le sens général est le suivant :

Action d'envisager les ressemblances et les différences, ou les règles, en rapprochant au moins deux choses l'une de l'autre

Dans cette définition, les termes *rapprocher, choses, ressemblances et différences* sont d'emploi ordinaire. Selon le sens commun également, la comparaison consiste à découvrir des ressemblances ou des différences en rapprochant des « objets », au sens le plus général qui soit. En fait, pour que cette action de « comparaison » au sens général corresponde au sens linguistique, le recours à certains moyens, tel que le « troisième terme introducteur » mentionné par l'*Encyclopédie Larousse*, paraît nécessaire. S'il en est ainsi, nous devons approfondir l'analyse des outils qui forment le noyau de la structure comparative. Ceux-ci sont propres au système de chaque langue. Pour notre part, nous avons choisi d'illustrer cette diversité au moyen de deux langues, le français et le coréen. Nous avons en effet remarqué de grandes différences dans les constructions comparatives les plus représentatives, prototypiques, des deux langues :

[1] Pierre est **plus** grand **que** Paul (ex. de Fuchs, 2014 : 22)

[2] Pierre-ga      Paul-**boda**    (**deo**)    keu-da  
Pierre-SUB    Paul-?que    ?plus    être grand-DEC  
'Pierre est **plus** grand **que** Paul'

Ces deux phrases ont rigoureusement le même sens. Le français recourt à la structure *plus ~ que* pour l'expression de la comparaison de supériorité et le coréen à *-boda* et (*deo*). Cependant, nous ne pouvons affirmer pour autant que les outils des deux langues correspondent terme à terme. Étant donné en effet

que *de*, l'adverbe équivalent *grosso modo* à *plus*, est facultatif<sup>4</sup> et que, par ailleurs, un seul élément - *boda* – suffit pour jouer le rôle assuré par les deux mots *plus* ~ *que* en français, il semble qu'une correspondance entre les marqueurs de comparaison des deux langues ne s'établisse pas aussi simplement, bien au contraire.

Remettant à plus tard la question de la correspondance entre les deux systèmes, examinons d'abord comment la littérature linguistique générale définit concrètement la construction comparative. Stassen, qui essaie de catégoriser les constructions comparatives (CC) des différentes langues du point de vue typologique, en donne la définition unitaire suivante :

A construction in natural language counts as a comparative construction if that construction has the semantic function of assigning a graded (i.e. non-identical) position on a predicative scale to two (possibly complex) objects (Stassen, 1985 : 24)

En fait, à la différence de la définition du *Larousse*, le « troisième terme introducteur » n'est pas mentionné dans celle de Stassen (*ibid.*). Sa définition est aussi plus générale étant donné que l'auteur traite un certain nombre de langues. Ce qui importe dans sa définition, ce n'est pas l'introducteur, mais cette fonction sémantique qu'une construction comparative remplit par n'importe quel moyen, y compris bien entendu le « troisième terme introducteur ». En somme, la CC, selon Stassen, doit comporter deux objets (au minimum) auxquels est assignée une certaine gradation sur une certaine échelle, et donc lorsque chacun s'installe à sa place sur cette échelle, leur position respective montre finalement l'écart entre les deux gradations. Et la manière de l'exprimer peut être différente selon les langues. Stassen définit ainsi la comparaison parce que du point de vue typologique il existe visiblement dans certaines langues des constructions comparatives qui n'ont pas d'introducteurs tels que ceux du français. Nous examinerons par la suite de façon détaillée (*cf.* Chapitre 1-3.1.2., p. 39) les différents types de CC qu'il a établis selon différents critères.

Tenant compte de la différence entre les deux définitions envisagées ci-dessus, Kennedy divise pour sa part la comparaison en deux types : la comparaison implicite et la comparaison explicite.

**Implicit Comparison** establish an ordering between objects *x* and *y* with respect to gradable property *g* using the positive form by manipulating the context in such a way that the positive form true of *x* and false of *y*.

**Explicit Comparison** establish an ordering between objects *x* and *y* with respect to gradable property *g* using a morphosyntactic form whose conventional meaning has the consequence that the degree to which *x* is *g* exceeds the degree to which *y* is *g*. (Kennedy 2007a : 156)

D'après cette définition, les deux CC que nous avons vues dans les exemples [1] et [2] semblent appartenir à la comparaison explicite. Cependant, nous ne pouvons affirmer que la comparaison implicite n'existe pas dans les deux langues que nous étudions tant que les structures comparatives des deux langues en question ne sont pas encore analysées. Pour le moment, nous pouvons juste affirmer que chaque CC nécessite une définition adéquate puisque les caractéristiques des CC sont différentes selon les langues. Pour définir la CC de chaque langue, nous devrions distinguer des catégories de CC et les éléments principaux qui les constituent respectivement. Ce sont de telles caractéristiques qui établissent essentiellement la définition de la CC dans chaque cas.

---

<sup>4</sup> Nous examinerons en détail l'optionnalité de ce constituant le moment venu.



## 1.2. NOTIONS-CLÉS DE LA COMPARAISON : GRADATION, ÉCHELLE, ET DEGRÉ

Avant d'établir des définitions particulières à partir des deux définitions universelles présentées ci-dessus, relevons quelques notions qui sous-tendent et rendent possible la comparaison entre deux objets. D'après Stassen, à ces deux objets sont assignées des positions respectives qui sont *graduées*. Ces positions graduées sont sur une *échelle* – *scale* en anglais. D'autre part, selon Kennedy, les deux objets se comparent par rapport à des propriétés qui sont *graduables* ; plus exactement la comparaison se réalise par rapport au *degré* de ses propriétés. Ces trois termes – la **gradation**, l'**échelle**, le **degré** – constituent ainsi les notions-clés de la comparaison. En fait, ils sont très proches et sont liés les uns aux autres, ce qui nous oblige à examiner le sens de ces trois notions-clés en détail. D'abord le degré, notion la plus élémentaire des trois, se définit comme suit<sup>5</sup> :

Chacune des positions intermédiaires dans un ensemble hiérarchisé ; niveau, grade, échelon.  
Intensité relative d'un état, d'une qualité, point atteint par quelque chose. (*Dictionnaire français Larousse*, s.v. « degré »)

Le degré, c'est une certaine position déterminée et stable qui se situe dans un ensemble ordonné. Inversement, l'ensemble de toutes ces positions constitue cet ensemble ordonné et hiérarchisé. Chacune des positions est liée aux autres car elle joue un rôle intermédiaire par rapport à celle qui la précède comme à celle qui la suit. Chacun des degrés reçoit une valeur distincte, c'est-à-dire une intensité relative, selon sa position. La suite des degrés permet alors de définir l'échelle comme l'ensemble hiérarchisé qui se compose de tous les degrés, ainsi :

Dispositif composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales (barreaux) fixées à intervalles réguliers et servant de degrés pour monter ou descendre  
Suite continue et ordonnée en parties égales servant de moyen de comparaison ou d'évaluation ; système de référence  
Système de niveaux ou de degrés constituant une hiérarchie, une structure hiérarchisée ; suite continue et progressive (*Dictionnaire français Larousse*, s.v. « échelle »)

La première acception concrétise la notion abstraite d'*échelle*. Si l'échelle désigne ce type d'instrument, la pièce transversale, soit le barreau, c'est le degré. De fait, une série de degrés, disposés régulièrement et sans rupture, caractérise l'échelle. D'après nos trois définitions, c'est un système de degrés induisant une hiérarchie continue, progressive et ordonnée. Enfin, sur la base des deux notions précédentes, la *gradation* se définit comme :

Une progression par degrés, le plus souvent ascendants, d'un état à un autre  
Chacune des étapes de cette progression ; palier, degré. (*Dictionnaire français Larousse*, s.v. « gradation »)  
Une progression par degrés successifs, le plus souvent ascendants (*Petit Robert*, s.v. « gradation »)

---

<sup>5</sup> Les acceptions retenues l'ont été relativement à la « comparaison ». Il en va de même pour les deux autres.

La caractéristique la plus souvent relevée de la gradation, comme l'implique le mot *progression*, c'est un mouvement (montant ou descendant). Que des degrés se suivent régulièrement sur une échelle, cela provoque un certain mouvement et une certaine orientation auxquels la gradation est étroitement liée, comme l'explique C. Fuchs :

Dans la langue, il y a gradation lorsqu'un phénomène donne lieu à un traitement en termes d'une série de degrés (variations en plus ou en moins) le long d'une échelle orientée, et non pas à un traitement en termes de « tout ou rien » (Whittaker, 2002) (Fuchs, 2014 : 40)

En définitive, la gradation est un processus dans lequel une série de degrés qui sont chacun statiques compose au final une échelle orientée. Elle correspond donc à un phénomène dynamique, soit un mouvement orienté.

### 1.2.1. GRADATION SUR LES PROPRIÉTÉS, SUR LES PROCÈS, ET SUR LES ENTITÉS

Il existe par ailleurs une autre notion qui recouvre les trois précédentes et illustre leurs relations complexes. C'est la **scalarité** (d'où l'usage de l'adjectif correspondant *scalaire*). Elle implique la notion de degré dont elle diffère pourtant dans la mesure où, en tant que terme théorique pour parler d'échelle, elle comprend tous les moments de l'échelle, tandis que le degré forme un seul échelon de l'échelle. La scalarité se définit alors comme :

l'image d'une échelle de valeurs indépendamment de toute idée d'orientation (*Petit Robert, s.v.*  
« scalaire »)

En réalité, le fait de parcourir toute l'échelle tend à rapprocher gradation et scalarité. C. Fuchs (*op. cit.* : 40), oppose deux perspectives sur ces deux notions voisines<sup>6</sup>. Dans la première, celle-ci est assimilée à celle-là (Hadermann et al., 2010a<sup>7</sup>; Rivara, 1990<sup>8</sup>) ; dans l'autre, les deux sont distinctes (Kennedy, 1999). La gradation au plan syntaxique, c'est « le fait d'accepter un adverbe de degré » et la scalarité au plan sémantique, c'est « le fait d'avoir un sémantisme intrinsèque qui renvoie à une échelle de degrés » (Fuchs, *loc. cit.*). Il y a donc quelques adjectifs (ou adverbes) qui sont scalaires mais non graduables, par exemple, les adjectifs qui expriment un degré extrême sur une échelle comme *total*, un degré déjà positionné sur une échelle comme *dernier*, ou un changement de degré comme *croissant* : ils ne peuvent pas ou n'ont pas besoin d'accepter un adverbe de degré étant donné que le degré de l'adjectif est déjà établi ou ne peut l'être, c'est-à-dire qu'ils sont non graduables. En fait, dans tous les cas, ils sont scalaires étant donné qu'ils expriment un degré soit préétabli, soit variable. Au contraire, un adjectif graduable, par exemple *grand*, ne s'installant pas encore dans un degré quelconque, peut

---

<sup>6</sup> Whittaker (2002 : 12-18) montre bien la confusion terminologique entre ces deux notions.

<sup>7</sup> « Le terme 'scalaire' réfère communément à une échelle de grandeurs, de degrés, c'est-à-dire à une série, une suite continue ou progressive de niveaux constituant une hiérarchie dans un domaine donné. De plus, la notion d'échelle est souvent appréhendée de façon sérielle, et elle sera en conséquence considérée comme étant orientée. » Hadermann et al. (*op. cit.* : 17)

<sup>8</sup> Whittaker (*op. cit.* : 28) indique qu'une distinction entre *scalaire* et *gradable* reste plutôt floue dans Rivara (*op. cit.* : 122) : « le caractère orienté des propriétés scalaires et la possibilité d'inverser cette orientation sont des conséquences naturelles de leur caractère graduable. »

accepter un adverbe de degré comme *très (grand)* ou *plus (grand)*. Avec ces adverbes de degré, le mouvement et l'orientation sont donnés à l'adjectif graduable :

- [3] (a) Pierre est **plus** grand **que** Paul.  
(b) Pierre est **très** grand.

Mouvement et orientation sont aussi plus précis avec le comparatif (3a) qu'avec un adverbe de degré comme *très* (3b). Le degré de l'adjectif « grand » se précise en effet relativement au standard « Paul » dans le premier cas, tandis que *très* exprime un degré qui n'a pas de standard dans (3b). Pourtant, les adjectifs (ou adverbes) mentionnés ci-dessus, qui sont scalaires mais non graduables, acceptent parfois l'adverbe de degré, surtout l'adverbe comparatif, d'où un emploi graduable :

- [4] Le choix libre ne se fait pas au niveau de l'attitude envers l'infirmité. Il est beaucoup **plus total**, puisqu'il se fait à l'égard de l'être-pour-le-trône. (Sartre)

En principe, l'adjectif *total* renfermant un degré extrême, un « tout », nous ne pouvons pas imaginer ce qui est plus « total », autrement dit ce qui est au-dessus de « tout ». D'après C. Fuchs (*op. cit.* : 54), « ce type d'emploi a pour but de produire un effet de sens figuré, dans des contextes induisant le haut degré ». C'est-à-dire que le sens qu'implique l'adjectif « total » est souligné. Dans le cas d'adjectifs qui sont non seulement non graduables mais aussi non scalaires, cet effet de sens est plus saillant :

- [5] Dans la famille, tout le monde est français mais, c'est comme l'égalité, il y en a qui sont **plus français** que d'autres. (Huston)

L'adjectif de nationalité *français*, même s'il ne renferme par lui-même aucun sens constitutif du degré, en acceptant l'adverbe de degré *plus*, implique une échelle abstraite sur laquelle prennent position d'une part les individus qui possèdent bien les propriétés composant le fait d'être « français » et d'autre part les autres, qui en présenteraient moins. Dans ce type d'usage, l'effet de sens figuré de l'adjectif est renforcé.

Les propriétés graduables peuvent aussi être catégorisées en vertu des notions expliquées ci-dessus. D'abord, elles se divisent en deux types selon que leur sens présuppose l'intervention automatique d'une autre entité ou pas. La propriété qui ne présuppose pas d'autre entité, C. Fuchs (*loc. cit.*) la nomme « **propriété à échelle intrinsèque** » et celle qui la présuppose, elle la nomme « **propriété à échelle extrinsèque** ». D'après elle, un adjectif de couleur comme *rouge* est du premier type. Elle explique :

Certaines [propriétés] peuvent être prédiquées d'une entité sans que celle-ci soit contrastée implicitement à une autre. Ainsi, on peut dire d'un fruit qu'il est *rouge* sans le comparer mentalement à un autre fruit qui aurait un autre degré de rougeur (...). Lorsque l'on parle d'un fruit *plus rouge* qu'un autre, on veut dire que ce fruit est d'un type de rouge qui se rapproche davantage du *vraiment rouge* (...) (Fuchs, *op. cit.* : 54 sq.)

Étant donné que ce type de propriété ne présuppose pas d'autre entité, la gradation par le comparatif agit sur une échelle intrinsèque, c'est-à-dire que les fruits sont comparés par rapport à la rougeur sur seulement une échelle de *rougeur* sans faire intervenir un autre type d'échelle. D'après Kennedy (2007b), ce type de propriété, qu'il désigne par l'adjectif *absolu*, n'entraîne aucun vague par rapport au

degré. Le degré qu'il exprime existe rigoureusement sur une échelle fermée<sup>9</sup> qui prend en compte le degré minimal et le degré maximal tandis que le degré moyen n'a pas de sens. Présentent ce caractère absolu, selon lui, des adjectifs comme *impur, mouillé, ouvert, courbé* : il leur suffit de posséder le degré minimal pour présenter la propriété correspondante, alors que des adjectifs comme *pur, sec, fermé, droit*, doivent posséder le degré maximal pour présenter la propriété en question. Dans cette perspective, l'adjectif de couleur ne demande pas de critère particulier pour être *rouge*, par exemple. Sur l'échelle de l'adjectif de couleur, les deux degrés extrêmes ont du sens mais le degré moyen n'en a pas et est justement exclu. Donc dans l'énoncé *un fruit plus rouge qu'un autre*, nous sentons le parcours du *pas vraiment rouge* au *vraiment rouge* excluant le *rouge moyen* qui est vague.

Au contraire, le deuxième type présuppose l'intervention automatique d'une autre entité :

A l'inverse, nombre de propriétés graduables ont ceci de commun qu'elles ne peuvent être prédiquées d'une entité sans que celle-ci soit implicitement comparée à d'autres entités du même type. On ne saurait dire d'une chose qu'elle est *chaude* ou *large* sans la contraster par la pensée à une autre chose comparable (Fuchs, *op. cit.* : 55)

Étant donné que ce type de propriété, nommée *relative* par Kennedy (2007b), provoque un certain vague quant au degré, il oblige à faire intervenir une autre entité. Le degré qu'il renferme existe sur une échelle ouverte qui présuppose forcément un autre degré quelconque. Dans le type absolu, puisque l'échelle fermée limite le domaine du degré, celui-ci peut se comparer intrinsèquement comme « un type de rougeur plus rouge ». Dans le type relatif, puisque l'échelle ouverte ne limite pas le domaine du degré, la propriété ne peut pas se comparer intrinsèquement comme « \*une chaleur plus chaude » (Fuchs, *op. cit.* : 55), c'est-à-dire que l'adverbe de degré, soit le comparatif *plus*, présuppose une comparaison avec une autre entité qui a un certain degré de chaleur.

Le type *relatif* auquel appartiennent la plupart des propriétés se divise à son tour en deux sous-types : adjectifs objectifs et adjectifs subjectifs (Kleiber, 1976), adjectifs unidimensionnels et adjectifs bipolaires (Rivara, 1990), adjectifs unidimensionnels et adjectifs multidimensionnels (Whittaker, 2002), ou propriétés objectives et propriétés subjectives (Fuchs, *op. cit.*)<sup>10</sup>. Les deux types d'adjectifs se distinguent par la particularité de leur relation d'antonymie :

J'ai appelé "unidimensionnelle" la structure oppositive du type étudié jusqu'ici (*grand/petit*), isomorphe de l'opposition des quantificateurs *beaucoup/pou* ; j'appellerai "bipolaire" la structure illustrée par l'opposition *bon/méchant* (Rivara, *op. cit.* : 85)

Dans le premier type, représenté par *grand/petit*, les adjectifs antonymes quantifient **une propriété objective**, à savoir la « taille », au moyen d'une échelle subjective. *Vieux* et *jeune* évaluent ainsi l'*âge*<sup>11</sup>, *large* et *étroit* évaluent la *largeur*. Rivara considère donc ce type d'adjectifs comme évaluatifs ou subjectifs. Il explique que dans ce type, la structure oppositive de deux adjectifs antonymes est la même que celle de « beaucoup/pou » :

---

<sup>9</sup> Kennedy (*op. cit.*) utilise les termes *closed scale* et *open scale* en anglais.

<sup>10</sup> Fuchs (*op. cit.* : 53) explique que « les propriétés sont généralement exprimées par des adjectifs ou des adverbes ».

<sup>11</sup> Nous pouvons contester cette idée en prétendant que les deux adjectifs évaluent chacun la *vieillesse* et la *jeunesse*. Mais d'après Rivara (*ibid.* : 88), ce sont déjà des propriétés évaluatives et non pas objectives, « résultat d'opérations conceptuelles complexes ».

La relation de *large* à *étroit*, du point de vue de la quantité, est la même que celle de *beaucoup* à *peu* : *beaucoup* et *large* définissent une échelle quantitative ascendante, orientée vers le plus grand, et sans limite supérieure ; *peu* et *étroit* définissent une échelle quantitative orientée vers zéro. *Beaucoup* et *large*, avec ou sans déterminations, absolues ou relatives, signalent l'existence de quantités non limitées vers le haut. *Peu* et *étroit* tendent à l'expression d'une absence : *peu* exprime la faiblesse d'une quantité non spécifiée, *étroit* exprime la faiblesse d'une largeur. (*ibid.* : 84 sq.)

Au contraire, dans le deuxième type, représenté par *bon/méchant*, les adjectifs antonymes quantifient **deux propriétés objectives** opposées, à savoir *bonté/méchanceté*. Ces adjectifs évaluent chaque propriété avec une échelle subjective. C'est-à-dire que *chaud* et *froid* évaluent chacun la *chaleur* et le *froid* et *beau* et *laid* évaluent chacun la *beauté* et la *laideur*. L'auteur considère également ce type d'adjectifs comme évaluatif ou subjectif.

Selon C. Fuchs (*op. cit.* : 56), le deuxième type concerne des propriétés **subjectives** (*chaud, bon, beau, drôle...*) qui sont évaluatives et subjectivement variables et font intervenir des valeurs axiologiques alors que le premier type (*large, grand, long...*) concerne des propriétés **objectives**. En fait, l'absence de séparation nette entre l'adjectif et la propriété dans l'explication entraîne une certaine confusion par rapport aux deux concepts de Rivara. Alors que ce dernier nomme la propriété au moyen du nom (*taille, largeur...*), C. Fuchs la désigne au moyen de l'adjectif (*chaud, bon, beau, drôle, large, grand, long...*). Si nous analysons l'explication de cette dernière à propos de ces deux types en remplaçant le terme de *propriété* par celui d'*adjectif*, il semble que les problèmes tiennent à la dénomination *subjectif* et *objectif* des deux types. De fait, il apparaît que C. Fuchs considère les caractéristiques du deuxième type d'adjectifs – « évaluatif, subjectivement variable, et engageant des valeurs axiologiques » – comme distinctes de celles du premier type d'adjectifs. En cela, le deuxième type d'adjectifs serait désigné comme *subjectif* et le premier type d'adjectifs qui ne présentent pas ces caractéristiques serait désigné comme *objectif*. Cependant, le premier type d'adjectifs comporte aussi des caractéristiques telles que « évaluatif et subjectivement variable ». A propos d'une propriété comme la « taille », elle pourrait être grande pour les uns et petite pour les autres, c'est-à-dire que l'évaluation qu'impliquent ces adjectifs n'est pas objective mais relative. Et à propos de la caractéristique « engageant des valeurs axiologiques », il est plus raisonnable de dire qu'elle concerne la propriété (soit le nom) qui est neutre et objective en elle-même, non pas l'adjectif qui est déjà évaluatif et subjectif dans les deux cas. Nous pouvons donc dire que les propriétés des deux types sont toutes objectives mais que dans le deuxième type, il y a des propriétés qui impliquent des valeurs axiologiques par rapport au premier type. Au final les adjectifs qui expriment les deux types de propriétés sont évaluatifs et subjectifs.

Certes, il y a quelques cas moins clairs dans cette division de Rivara lorsqu'on passe au deuxième type. D'après Rivara en effet (*op. cit.* : 88), alors que, dans le premier type, deux adjectifs antonymes quantifient évidemment une seule propriété objective, dans le deuxième type, il y a un cas où il est douteux que deux adjectifs antonymes quantifient deux propriétés objectives. Par exemple, il semble que les adjectifs *chaud/froid* puissent porter sur les deux propriétés objectives de *chaleur* et de *froid* mais aussi sur une seule propriété objective de *température*. Pour justifier qu'ils quantifient chacun les deux propriétés, Rivara explique alors :

Ainsi, l'opposition *chaud/froid* peut passer pour le paradigme de la structure bipolaire, ne serait-ce que parce que nos thermomètres présentent précisément la configuration schématisée ci-dessus, le zéro centigrade servant de point-d'origine aux deux échelles opposées. On peut ainsi

être tenté de considérer que *froid* et *chaud* quantifient respectivement les propriétés *objectives* du *froid* et de la *chaleur*. (*ibid.* : 88)

En revanche, s'ils sont considérés comme quantifiant une seule propriété de *température*, dans l'usage ordinaire, ils sont employés selon les normes subjectives et donc la *chaleur* et le *froid* peuvent être des propriétés évaluatives comme la *vieillesse* ou la *jeunesse* par rapport à l'*âge*. D'après Rivara, dans les emplois scientifiques, ce sont « des marqueurs commodes pour des zones déjà bien définies du continuum des températures » (*ibid.* : 88). Au contraire, dans les emplois ordinaires, ils ne sont pas précisément définis et donc la structure bipolaire des thermomètres courants, dépourvus de notions usuelles bien définies, nous donne l'impression que l'objectivité de la *chaleur* et du *froid* est trompeuse. Donc les deux adjectifs *chaud* et *froid* peuvent sembler quantifier une propriété de *température*. Cependant, selon lui, ce cas concernant une propriété physique est unique par rapport à la quasi-totalité des propriétés dans le deuxième type, lequel n'est pas physique mais plutôt moral, esthétique ou axiologique. En outre, Rivara dégage quelques propriétés particulières du deuxième type :

Parmi ces propriétés, certaines sont néanmoins désignées par des termes auxquels on peut attribuer une ambiguïté entre un sens évaluatif et un sens « objectif » – observation qui conduit naturellement à penser que les termes des oppositions bipolaires dénotent bel et bien des zones d'une propriété « objective » (*ibid.* : 89)

Selon Rivara (*ibid.* : 89 sq.), ce type d'adjectif, dans l'usage quotidien, exprime un sens évaluatif, mais dans l'usage scientifique, il peut comporter seulement un sens objectif. Par exemple, à propos de la propriété de *probabilité*, dans l'usage quotidien, l'adjectif *probable* s'utilise comme un jugement évaluatif sur les chances de survenue d'un événement. Donc lorsque la *probabilité* d'un certain phénomène est jugée être au moins de 50 sur 100, l'adjectif *probable* s'utilise subjectivement. En revanche, dans l'usage scientifique, lorsque le sens de la probabilité est focalisé sur le *degré de probabilité*, tous les degrés de l'échelle objective sont considérés comme ayant mathématiquement une certaine probabilité, c'est-à-dire étant tous probables. En ce cas le sens évaluatif de *probable* disparaît et l'adjectif antonyme de *probable* est exclu. En somme, ce type de propriété joue alors le rôle de marqueur objectif du degré de l'échelle objective et il n'y a plus deux adjectifs antonymes. Mais Rivara indique que cela s'applique seulement au domaine scientifique et non pas quotidien.

Dans tous les cas, les structures oppositives différentes des deux types entraînent des caractéristiques tout à fait contraires dans la relation entre les deux adjectifs antonymes. Dans le premier type, les deux adjectifs antonymes sont en relation de complémentarité étant donné qu'ils quantifient la même propriété. C'est-à-dire que l'existence de l'un implique l'absence ou le défaut de l'autre. Par exemple, ce qui est *grand* n'est pas *petit* ; ce qui est *jeune* n'est pas *vieux* ; et ce qui est *large* n'est pas *étroit*.<sup>12</sup> Les deux adjectifs antonymes sont également en relation de compatibilité étant donné qu'ils quantifient la même propriété, c'est-à-dire que les deux adjectifs peuvent évaluer en même temps la quantité d'une seule entité :

[6] Pierre est **grand**, mais il est plus **petit** que Jean.

---

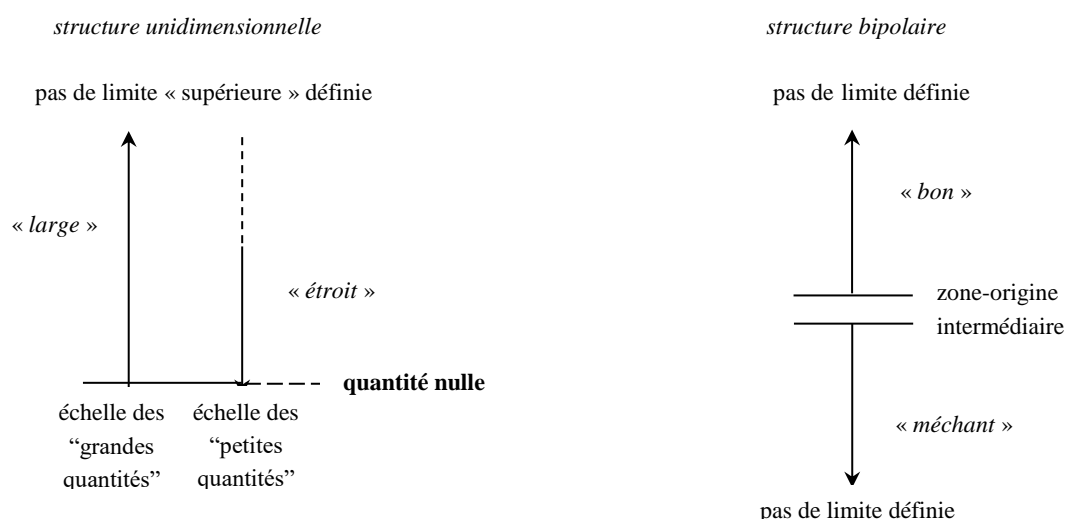
<sup>12</sup> Au contraire, l'absence de l'un, ce n'est pas simplement l'existence de l'autre parce qu'il est possible que tous les deux soient absents. C'est-à-dire que, selon C. Fuchs (*op. cit.* : 56), il peut y avoir « une zone neutre intermédiaire où aucun des deux adjectifs complémentaires n'est valable (*Pierre n'est ni grand ni petit*) ».

D'une part, la taille de Pierre s'installe dans un certain degré sur l'échelle subjective de l'adjectif *grand* et d'autre part, elle s'installe dans un certain degré sur l'échelle subjective de l'adjectif *petit* où la taille de Jean s'est déjà installée. Ici, il peut y avoir un recouvrement partiel des deux échelles et donc les deux antonymes peuvent coexister dans la même phrase. En revanche, dans le deuxième type, les deux adjectifs antonymes ne sont pas en relation de complémentarité étant donné qu'ils quantifient deux propriétés distinctes. Autrement dit, l'existence de l'un n'entraîne pas simplement l'absence ou le manque de l'autre. Par exemple, ce qui est *bon* n'implique pas simplement l'absence ou le manque de *méchanceté*, ce qui est froid n'entraîne pas simplement l'absence ou le manque de *chaleur* et ce qui est *beau* n'indique pas simplement l'absence ou le manque de *laideur*. De plus, les deux adjectifs antonymes ne sont pas en relation de compatibilité étant donné qu'ils quantifient deux propriétés. Autrement dit, les deux adjectifs ne peuvent pas évaluer en même temps la quantité d'une entité.

[7] \* Sara est **belle**, mais plus **laide** qu'Erika.

Dès lors que la beauté de Sara s'installe dans un certain degré sur l'échelle subjective de l'adjectif *beau*, il est impossible que sa beauté s'installe sur l'échelle subjective de l'adjectif *laide*. Les deux adjectifs qui quantifient à l'origine des propriétés différentes excluent radicalement la coexistence.

La relation tout à fait contraire dans chacun des deux types entre les deux adjectifs antonymes est en lien direct avec la structure des deux échelles où on peut les placer. Rivara affirme que toute la sémantique scalaire<sup>13</sup> de la langue relève de l'une ou l'autre des structures schématisées reproduites ci-dessous, la **structure unidimensionnelle** et la **structure bipolaire** (*op. cit.* : 86) :



**Schéma 1 : La structure unidimensionnelle et La structure bipolaire**

Les deux structures ont des échelles qui sont orientées à l'inverse l'une de l'autre. Dans le premier type, en raison de la quantification d'une seule propriété, il arrive que nous pensions à tort qu'il existe une seule échelle. Mais les deux adjectifs ont chacun leur échelle. Nous pouvons confirmer ce fait par les deux phrases suivantes :

[8] Pierre est aussi petit que Paul  $\neq$  Pierre est aussi peu grand que Paul (*ibid.* : 56)

<sup>13</sup> Ici le terme de *scalaire* renvoie à une échelle de degrés orientée.

Si les deux adjectifs antonymes avaient la même échelle, il suffirait d'ajouter *peu*, qui fait fonction d'inverseur d'orientation, à *grand* pour signifier *petit*. En somme, comme l'explique C. Fuchs (2014 : 56), dans le premier type, « la gradation des propriétés objectives opère, le long d'un axe unique, entre deux antonymes complémentaires ». Dans le deuxième type où la quantification indépendante de chacune des deux propriétés est incontestable, les deux échelles sont orientées à l'inverse l'une de l'autre et a fortiori ne se recouvrent pas. La plus grande différence entre les deux structures, comme le montre évidemment le **schéma 1**, concerne le point-origine et le point-cible des deux échelles d'adjectifs antonymes. Dans le premier type, le point-origine de l'une et le point-cible de l'autre sont identiques, ils correspondent à la quantité nulle. Par exemple, pour les adjectifs antonymes *clair* et *sombre*, le **point-origine** de l'échelle de *clair* serait un degré zéro de lumière, *i.e.* la quantité nulle de lumière, qui serait le **point-cible** de l'échelle de *sombre*.

- [9] (a) Le ciel devenait de plus en plus clair  
 (b) Le ciel devenait de plus en plus sombre (*ibid.* : 86)

L'échelle de *sombre* est ainsi orienté vers zéro qui est le point-origine de l'échelle de *clair*. Par ailleurs, le point-cible de l'échelle de *clair* n'a pas de limite et le point-origine de l'échelle de *sombre* n'est pas décidé. En revanche, dans le deuxième type, le point-origine et le point-cible des deux échelles ne se superposent pas. En outre, la notion de la quantité nulle a peu d'importance. Par exemple, l'échelle de *méchant* ne tend pas vers une quantité nulle et l'échelle de *bon* ne part pas d'une quantité nulle. Elles tendent vers une quantité indéfinie à partir de chaque zone-origine qui n'est pas la quantité nulle comme l'expose Rivara à propos du deuxième type :

[...] l'homme ne perçoit, par exemple sur le spectre des températures, *aucun point-origine ni aucune limite définie*. Il perçoit et éprouve par exemple un certain degré de « chaleur » mais, si cette chaleur diminue, elle n'atteint jamais un point-zéro clairement défini ; en outre, si un tel processus se poursuit, il éprouve l'apparition et l'aggravation d'une autre propriété subjective, le « froid », qui n'a pas davantage de point-origine défini, ni de limite extrême connue (sauf des spécialistes). Les données de l'expérience lui présentent donc deux propriétés « contradictoires » (un objet ne peut être déclaré à la fois *chaud* et *froid* au même moment et sous le même rapport) ; ces deux propriétés sont perçues comme *orientées à l'inverse l'une de l'autre* ; enfin, elles sont séparées non par une frontière clairement tracée, mais par une zone intermédiaire vaguement définie, à laquelle on donne l'épithète de *tiède*. Bien que très approximativement définissable, cette zone est conçue comme ponctuelle et, *a fortiori*, non graduable ; elle ne souffre donc pas des déterminations de degré ni la comparaison. (*ibid.* : 128)

Par ailleurs, la gradation peut se réaliser sur non seulement des propriétés mais aussi sur des procès. C. Fuchs (*op. cit.* : 56 sq.)<sup>14</sup>, d'abord, distingue les procès qui ne sont pas graduables de ceux qui sont graduables. D'après elle, les premiers correspondent à des procès bornés tels que *arriver quelque part, atteindre le sommet, naître, mourir, et disparaître*. Pour réaliser la gradation dans le procès, le concept des *occurrences de procès* doit pouvoir être appliqué au verbe. Mais comme les verbes mentionnés ci-dessus sont les verbes ponctuels, il est impossible de penser aux *occurrences* de ce type de procès. Ils sont donc non graduables. Au contraire, les procès graduables sont non bornés et le concept des *occurrences de procès* peut par conséquent être alors appliqué. Ces derniers se divisent

<sup>14</sup> Selon elle, en français, les procès sont en général exprimés par des verbes.



encore en deux types : des procès d'**activités** tels que *manger, dormir, travailler* et des procès d'**états psychologiques** tels que *aimer, mépriser*. L'auteur considère que la différence entre les deux types provient du champ sur lequel porte le degré : le champ **extensionnel** pour le premier type et le champ **intensionnel** pour le deuxième type.

Alors qu'avec la propriété, le degré porte sur l'adjectif ou l'adverbe lui-même ainsi qu'on vient de le voir, dans les procès d'*activités*, le degré ne porte pas sur le verbe lui-même mais sur un autre facteur relatif à celui-ci. Autrement dit, la classe d'*occurrences de procès* est liée à des paramètres extensionnels tels que la durée, la fréquence du procès, ou bien son ou ses actant(s). D'après C. Fuchs, ce facteur est différent selon le type de verbe :

**Verbe intransitif – temporalité** : le degré porte sur le procès envisagé dans son déploiement temporel : *dormir plus* renvoie à une plus grande quantité de sommeil, c'est-à-dire un sommeil qui dure plus longtemps ou qui se produit plus souvent.

**Verbe transitif – actants** : le degré porte sur la relation du procès à son objet ; témoin cette publicité pour une machine à laver, qui promet une plus grande quantité de linge lavé grâce à une plus grande capacité de lavage de la machine : *lavez plus, vraiment plus : 12kg format standard. (op .cit. : 57)*

Ce type de procès demande donc un autre élément pour être gradué et par conséquent le champ sur lequel porte le degré est extensionnel<sup>15</sup>.

En revanche, dans les procès relatifs à des *états psychologiques*, le degré porte sur le verbe lui-même selon C. Fuchs (*ibid.* : 58), à l'instar des degrés relatifs à la propriété (où le degré est en mesure de porter sur l'adjectif ou l'adverbe lui-même). Autrement dit, la classe d'*occurrences de procès* est liée aux paramètres intensionnels. Par exemple, dans le procès *aimer*, le degré porte sur ce verbe même comme il le fait avec l'adjectif *amoureux*. Aucun facteur supplémentaire n'est nécessaire pour faire porter le degré sur le verbe *aimer* car ce verbe qualifie juste le sujet comme le ferait l'adjectif *amoureux*, c'est-à-dire que ce type de procès ne demande aucun autre élément pour être gradué. Le champ sur lequel porte le degré est bien alors intensionnel.

En dernier lieu, la gradation peut même se réaliser sur des entités. Mais la gradation par rapport aux entités, à la différence de celle portant sur des propriétés ou des procès – avec lesquels la gradation se réalise directement –, se réalise indirectement. Les entités sont par conséquent intrinsèquement non graduables. D'après C. Fuchs (*ibid.* : 58)<sup>16</sup>, la gradation directe sur les entités, quel que soit le caractère que présentent ces dernières (comptable comme pour *bijou, maison* ; non dénombrable comme pour *neige, huile* ; ou abstrait comme pour *liberté, amplitude*), est impossible : *\*plus bijou, \*moins maison*. Certes, *\*beaucoup bijou, \*peu maison* sont aussi impossibles. Toutefois, l'auteur indique que ces séquences peuvent être possibles si un fonctionnement prédicatif est donné à l'entité.

[10] Moins maison que simple cabane, cette bâtisse me plaît (ex. de Fuchs, *ibid.*)

---

<sup>15</sup> En fait, si la classe d'*occurrences de procès* est liée aux paramètres extensionnels, il arrive que des procès non graduables puissent cependant être graduables.

*On meurt plus ici qu'ailleurs* (Fuchs, *ibid.* : 57)

Dans ce cas, la classe d'*occurrences de procès* est liée à celle des sujets réalisant le prédicat, c'est-à-dire que le paramètre extensionnel est le nombre de personnes qui meurent.

<sup>16</sup> Selon elle, en français, les entités sont en général exprimées par des noms.

Ici, l'entité *maison* renferme le sens d'« avoir les caractéristiques d'une maison » et en apparence, il semble que la gradation se réalise directement sur l'entité. De tels exemples de réalisation de la gradation sur des éléments non graduables – les entités pour l'exemple [10] et les procès pour l'exemple de la note 15 de la page 18 –, confirment que la gradation peut affecter des termes non graduables si elle ne se réalise pas sur l'élément superficiel non graduable mais sur l'élément sous-jacent qui lui est graduable. Pour la gradation indirecte sur les entités qui sont intrinsèquement non graduables, C. Fuchs considère « **de** » comme le marqueur d'extraction d'une quantité, marqueur par lequel une classe d'entités peut être indirectement graduée (*ibid.* : 58 sq.). La gradation indirecte ne se réalise pas sur les entités mais sur la quantité de ces entités, quels que soient les caractères qu'elles présentent (comptables, non dénombrable, ou abstrait). Par exemple, *plus de maisons*, *plus de neige*, et *plus de liberté* signifient respectivement *un plus grand nombre de maisons*, *une plus grande quantité de neige*, *une plus grande quantité de liberté*. De même, *beaucoup de bijoux*, *peu d'huile* et *trop de liberté* sont liés également à la quantité de ces entités. En somme, la gradation sur les propriétés, les procès, et les entités peut être récapitulée par le tableau suivant.

Propriétés graduables					Propriétés non graduables			
Échelles intrinsèques			Échelles extrinsèques		Scalaire			Non scalaire
degré minimal	degré maximal	neutre	adjectif unidimensionnel	adjectif bipolaire	degré extrême	degré déjà positionné	changement de degré	
<i>impur, mouillé, ouvert, courbé...</i>	<i>pur, sec, fermé, droit...</i>	<i>rouge, blanc, bleu...</i>	<i>grand-petit, large-étroit, long-court...</i>	<i>chaud-froid, bon-méchant, beau-laid...</i>	<i>total, global, omniprésent, universel, absolu...</i>	<i>aîné, cadet, précédent, dernier...</i>	<i>croissant, décroissant, déclinant...</i>	<i>carré, rectangulaire, anglais, français, universitaire, célibataire, parlementaire, symphonique</i> ...

Tableau 1 : La gradation sur des propriétés

Procès non graduables	Procès graduables		
Les procès bornés	Les procès non bornés		
<i>arriver quelque part, atteindre le sommet, naître, mourir, disparaître...</i>	état	activité	
	le champ intensionnel	le champ extensionnel	
	<i>aimer, mépriser...</i>	verbe intransitif	verbe transitif
		la temporalité	les actants
	<i>dormir, travailler...</i>	<i>manger, laver...</i>	

Tableau 2 : La gradation sur les procès

Entités	
Intrinsèquement non graduables	Indirectement graduables
<i>*plus bijoux, *moins maison, *beaucoup bijoux, *peu maison</i>	<i>plus de bijoux, moins de maisons, beaucoup de bijoux, peu de maisons</i>

Tableau 3 : La gradation sur les entités

### 1.2.2. TYPES DE GRADATION (EXPLICITE ET IMPLICITE), DE QUANTIFICATION (NUMÉRIQUE ET ÉVALUATIVE), ET DE COMPARAISON (QUANTITATIVE ET QUALITATIVE)

On réalise la gradation d'une manière implicite ou explicite (Fuchs, *ibid.* : 40). Le cas typique de gradation implicite est la quantification numérique effectuée par une mesure – *1,77m* –, un nombre – *6 œufs* etc. Étant donné que la quantité est alors mesurée objectivement et exactement selon une norme explicite, il n'y a pas lieu de réaliser explicitement la gradation. Autrement dit, du fait qu'il y a accord sur la norme par rapport à la mesure, la gradation peut se réaliser implicitement. C. Fuchs cite une remarque de Sapir :

les jugements de quantité en termes de mesure ou en termes de nombres présupposent toujours, de façon explicite ou non, des jugements préliminaires de gradation. Sapir (1968 [1944] ; trad. fr. : 207, *cit. in* Fuchs, 2014 : 40)

D'après Rivara (*op. cit.* : 33) et C. Fuchs (*op. cit.* : 40), la quantification numérique est une opération scalaire et dynamique qui consiste à parcourir une échelle orientée. Lorsque le niveau linguistique n'est pas mobilisé pour ce faire – dans des cas tels que *1,77m*, *6 œufs* – la quantification numérique fait appel à **une seule échelle** orientée de bas en haut, du plus petit nombre au plus grand, comme l'indique C. Fuchs<sup>17</sup>.

La gradation explicite recourt quant à elle à certains marqueurs comme dans *très jolie* ou *plus jolie*. Étant donné que la quantité est mesurée subjectivement selon une norme implicite, la quantification de ce type est évaluative. Autrement dit, parce qu'il n'y a pas d'accord sur une norme par rapport à la mesure, la gradation doit se réaliser explicitement par certains moyens tels que *très*, *beaucoup de*, *peu de*, *plus*, *moins*, *aussi* etc. selon une norme subjective et indéterminée. C. Fuchs remarque en effet :

Dans *très aimable*, *plus aimable*, la propriété *amabilité* est quantifiée grâce à l'indication (subjective) qu'il s'agit d'une quantité estimée grande (au regard d'une norme implicite) ou plus grande qu'une autre. (Fuchs, *ibid.* : 40)

D'après Rivara (1990 : 64) et C. Fuchs (2014 : 41), la quantification évaluative est aussi une opération scalaire, dynamique et orientée de la même manière que celle de la quantification numérique, mais elle met en jeu **deux échelles** inversement orientées : l'échelle des **grandes quantités** et l'échelle des

---

<sup>17</sup> Par contre, au niveau linguistique, sa orientation peut être inversée par recours aux moyens linguistiques et donc elle a les deux échelles comme Rivara (*op. cit.* : 33) indique.

- (a) Le coût total de l'opération *s'élève* à deux millions de francs.
- (b) La température *est descendue* cette nuit à 4 degrés. (*ibid.*)

D'après lui, l'opération de quantification numérique peut être conçue comme une série de confrontations entre l'objet à mesurer et l'échelle numérique. Dans l'exemple (a), la confrontation se fait de bas en haut, c'est-à-dire que l'échelle est orientée de bas en haut. Les énoncés quantitatifs qui utilisent des verbes tels que *atteindre*, *s'élever*, *se monter* etc. dénotent une échelle orientée de bas en haut. En revanche, dans l'exemple (b), l'orientation est inversée à cause du recours au verbe descendre. Les énoncés quantitatifs qui utilisent des verbes tels que *descendre*, *tomber* etc. dénotent l'inversion de l'orientation de l'échelle.

**petites quantités.** Rivara résume ainsi la différence des échelles intervenant dans les deux quantifications, évaluative et numérique :

La quantification numérique met en jeu *une* seule échelle, celle des nombres. Là est la différence, fondamentale, qui la sépare de la quantification évaluative, opérée par les quantificateurs : celle-ci met en jeu un mécanisme sémantique binaire où s'opposent *deux* échelles subjectives orientées à l'*inverse* l'une de l'autre, échelles des « grandes » et des « petites » quantités. (Rivara, *op. cit.* : 64)

En somme, la quantification numérique et la quantification évaluative, qui représentent respectivement la gradation implicite et la gradation explicite, peuvent être récapitulées de la façon suivante.

	Quantification numérique	Quantification évaluative
	<i>1,77m, 6 œufs...</i>	<i>très jolie, plus jolie...</i>
<b>Gradation</b>	implicite	explicite
<b>Mesure</b>	objective	subjective
<b>Norme</b>	explicite	implicite
<b>Échelle</b>	une seule échelle orientée de bas en haut	deux échelles inversement orientées

**Tableau 4 : Les deux types de la quantification**

Par ailleurs, selon C. Fuchs (*op. cit.* : 41), la gradation explicite se divise encore en deux types : la gradation absolue et la gradation relative. Dans le premier type, la comparaison se fait implicitement comme dans *très belle, travailler beaucoup, peu de gens*. Les quantificateurs *très, beaucoup, peu...* indiquent que la quantité évaluée est au-dessus ou au-dessous de la moyenne. De tels termes font appel à un critère absolu (la norme, la moyenne) sur lequel les locuteurs sont implicitement d'accord même si la valeur de la norme (ou de la moyenne) n'est pas spécifiée. C'est donc ce critère qui rend possible la comparaison implicite et qui provoque la gradation absolue, soit le mouvement préétabli entre deux degrés. Dans le deuxième type au contraire, la comparaison se fait explicitement comme lorsqu'on utilise *plus belle, travailler moins, aussi belle, autant de gens*. Les termes *plus, moins, aussi, autant* demandent nécessairement un critère relatif qui est subjectivement décidé à la différence du premier type qui ne l'est jamais. Nous pouvons vérifier cette différence grâce aux exemples suivants.

- [11] (a) Pierre est très grand  
(b) Pierre est plus grand que Paul

Les deux phrases renferment un sens évaluatif à propos de la taille de Pierre. Cependant, l'exemple (a) présuppose que *Paul est grand* alors que l'exemple (b) ne le présuppose pas (Kleiber, *op. cit.* ; Fuchs, *op. cit.*). Les caractéristiques propres à chaque gradation produisent cette différence entre les phrases qui les comportent. Il existe d'ailleurs d'autres cas de gradation implicite en dehors de la quantification numérique ; entre autres, la propriété même peut impliquer la gradation :

- [12] Pierre est grand

L'adjectif de l'exemple [12], *grand*, qui dénote un sens évaluatif par rapport à une propriété objective, la *taille*, implique la notion de degré. Dès lors que nous disons *grand*, cela concerne déjà une quantité

que nous pouvons mesurer et présuppose que ce n'est pas *petit*. Il existe un accord implicite sur ce qui est *grand*, cela veut dire que ce n'est pas *petit*, de même qu'il existe un accord sur la norme pour la mesure dans la quantification numérique. Par conséquent, les jugements de quantité en termes d'adjectifs présupposent toujours des jugements préliminaires de gradation et celle-ci se réalise implicitement sans quantificateur. Inversement, les jugements de quantité en termes d'adjectifs ne se font pas dans l'exemple suivant :

[13] Pierre est beau

Dès lors que nous disons *beau*, cela concerne une qualité que nous ne pouvons pas mesurer, mais à laquelle nous pouvons appliquer la description évaluative. Bien entendu, nous ne pouvons pas dire de ce qui est *beau* que cela indique simplement l'absence ou le manque de *laideur*. Étant donné que la qualité elle-même peut ne pas impliquer la gradation, il faut avoir recours aux quantificateurs pour lui attribuer un degré. Dans les exemples tels que *un peu beau*, *moyennement beau*, *très beau*, nous pouvons donc mesurer « la beauté » en introduisant la quantité dans la qualité.

En fin de compte, les trois termes, la **gradation**, l'**échelle**, le **degré**, constituent ainsi les notions-clés de la comparaison. Cependant, il existe une CC où ces trois notions ne sont pas nécessaires.

[14] Je travaille **comme** vous (ex. de Moline, 2009 : 377)

[15] Na-neun dangsin-**cheoleom** ilha-nda  
 Moi-TOP vous-comme travailler-PRES.DEC  
 'Je travaille comme vous'

Dans ces exemples [14] et [15], la comparaison se réalise par le recours aux comparatifs, *comme* en français et *cheoleom* en coréen. Or ce type de comparaison n'a rien à voir avec la quantité. C'est la manière de travailler qui fait l'objet de la comparaison, c'est-à-dire que *je* travaille de la même manière que *vous*. Ainsi, lorsque la qualité fait l'objet de la comparaison, la gradation n'entre pas en jeu. Nous en concluons que la comparaison se divise encore en deux types selon qu'intervient ou non la notion de gradation : **les comparaisons quantitatives** et **les comparaisons qualitatives**. En résumant les observations de C. Fuchs<sup>18</sup>, la comparaison quantitative d'inégalité ou d'égalité « opère sur les quantités relatives d'un paramètre commun » (*op. cit.* : 19). L'inégalité est « une **différence** (un écart) – et l'égalité une **identité** – entre deux quantités, qui restent par ailleurs indéterminées » (*op. cit.* : 23). La comparaison qualitative « n'opère pas sur des quantités (et n'engage donc pas la notion de gradation), mais établit entre les deux entités comparées un rapport qualitatif » (*op. cit.* : 19 sq.). L'auteur différencie trois grands types parmi ces comparaisons qualitatives : la comparaison *valuative*, la comparaison *simulative*, et la comparaison *d'identité* et *l'altérité*.

---

<sup>18</sup> Même si l'auteur propose cette division pour expliquer le champ de la comparaison seulement en français, il nous semble qu'elle peut s'appliquer au système général de la comparaison.

### 1.3. TERMINOLOGIE DE LA CONSTRUCTION COMPARATIVE

Toutes les langues auraient certains moyens, à savoir le « troisième terme introducteur » mentionné ci-dessus, pour les deux types de comparaison. Nous devons par conséquent analyser, en français et en coréen, les moyens propres à chaque type de comparaison, étudier comment ceux-ci se distinguent les uns des autres en fonction du type de comparaison et enfin observer si un certain moyen correspond toujours à un seul type de comparaison ou, au contraire, aux deux. Pour le moment, examinons juste les éléments constitutifs des deux types de comparaison grâce à des exemples représentatifs du français et du coréen. Nous commencerons par les exemples de comparaison quantitatives évoqués ci-dessus :

[1] Pierre est **plus** grand **que** Paul (ex. de Fuchs, *op. cit.* : 22)

[2] Pierre-ga Paul-**boda** (**deo**) keu-da  
 Pierre-SUB Paul-?que ?plus être grand-DEC  
 ‘Pierre est **plus** grand **que** Paul’

Les deux entités que nous comparons, *Pierre* et *Paul*, apparaissent dans chaque phrase. Les différences (ou les identités selon le cas) sont envisagées quant à elles par rapport à une certaine propriété qui est certainement graduable. Ici c’est la taille des deux personnes comparées, ce que nous pouvons confirmer par les séquences *être grand* en français et *keu-da* en coréen. Les quantités relatives de deux personnes (deux entités) par rapport à la taille sont comparées. Mais il y a une différence évidente entre le statut de Pierre et celui de Paul dans ces phrases. La différence, c’est que la taille de Pierre est mesurée sur la base de celle de Paul. Ce qui donne le statut de standard à Paul est le terme *que* devant Paul en français et le terme *-boda* derrière Paul en coréen. Et ce qui marque la supériorité de Pierre (l’infériorité ou l’égalité selon le cas) sur Paul par rapport à la taille est le terme *plus* devant « grand » en français et le terme *deo* devant « keu-da » en coréen. Certes, les aspects (les caractéristiques) des termes qui remplissent les mêmes fonctions que *plus~que* en français et *-boda~deo* en coréen varieraient selon la langue. Cependant, quelle que soit la langue, nous ne pouvons douter de l’existence même des fonctions que les éléments constitutifs de la comparaison remplissent, que ce soit implicitement ou explicitement. C’est pourquoi nous nous conformerons à la terminologie que C. Fuchs (*ibid.* : 22) adopte pour les constituants de la comparaison quantitative en français. Prenons deux exemples, [1] en français et [2] en coréen.

Pierre est plus grand que Paul			
Constituants référentiels		[1] en français	[2] en coréen
les comparandes	le comparé	Pierre	Pierre
	le standard	Paul	Paul
le paramètre		être grand	<i>keu-da</i>
Marqueurs de la comparaison		[1] en français	[2] en coréen
le marqueur du paramètre		plus	<i>deo</i>
le marqueur du standard		que	-boda

Tableau 5 : La terminologie de la CC

La construction comparative a en général recours à deux constituants référentiels et à deux marqueurs de la comparaison. Les *comparandes* sont les entités qui sont comparées et qui se subdivisent en *comparé* d'une part et *standard* de l'autre – le standard pouvant aussi être appelé *comparant*, *échantil*, ou *étalon*. Le *paramètre* est la propriété qui fonde la comparaison entre le comparé et le standard. Et le *marqueur du paramètre*, en tant que *marqueur de degré* qui attribue explicitement le degré, indique la différence ou l'identité de degré entre deux entités. Enfin, le *marqueur du standard*, en tant qu'introducteur du standard, indique le standard auquel le comparé est comparé. Appliquons cette terminologie aux exemples de comparaison qualitative également pris ci-dessus :

[14] Je travaille **comme** vous (ex. de Moline, 2009 : 377)

[15] Na-neun dangsin-**cheoleom** ilha-nda  
 Moi-TOP vous-comme travailler-PRES.DEC  
 'Je travaille comme vous'

Dans ces exemples, nous pouvons facilement relever les comparandes : le *comparé* « je » et le *standard* « vous ». Les identités sont envisagées par rapport à une certaine manière qui n'est certes pas graduable. Ici c'est la manière de *travailler* qui correspond au *paramètre* sur lequel se fonde la comparaison qualitative. C'est le *marqueur du paramètre*, ici *comme* en français et *cheoleom* en coréen, qui incarne le sens de « la similitude par rapport à une certaine manière entre comparandes ». Dans la comparaison qualitative, le marqueur du paramètre indique la différence ou l'identité de caractère **qualitatif**. Cependant, ce n'est pas le *marqueur de degré* qui attribue explicitement le degré comme dans la comparaison quantitative, mais le marqueur qui incarne le sens qualitatif comme dans la comparaison *valuative*, la comparaison *similitative*, et la comparaison d'*identité* et l'*altérité* entre deux entités – et cela en fonction du type de marqueur.

## 2. LA COMPARAISON EN LINGUISTIQUE GÉNÉRALE : ÉTAT DE L'ART

Avant de procéder à l'état de l'art, il faudrait distinguer deux dimensions pour circonscrire le domaine de notre étude: **la comparaison simple** et **la comparaison figurative**. Alors que la première appartient à la dimension linguistique ou grammaticale, la seconde fait intervenir une figure de style de la littérature et relève dès lors de la dimension rhétorique. D'après Dupriez (2019 [1984] : 125), la comparaison simple requiert un actant grammatical supplémentaire, tandis que la comparaison figurative introduit un qualifiant. La première ne constitue pas une image littéraire et permet de développer le prédicat de la comparaison alors que la seconde constitue une image littéraire, soit une figure d'analogie, et permet de développer les comparants dans la dimension rhétorique. L'explication suivante précise leurs différences :

Toute comparaison n'est pas une figure. En effet, quand elle est fondée sur le rapport entre deux éléments qui appartiennent à un même système référentiel dont l'un sert à mesurer l'autre (« Pierre est fort comme son père »), c'est une comparaison simple [...]. En revanche, une comparaison qui fait intervenir une représentation mentale étrangère à l'élément comparé

(« Pierre est fort comme un lion ») est bien une figure : le *Gradus* l'appelle « comparaison figurative » (...). (Aquièn, 1993 : 85)

C. Fuchs illustre cette distinction au moyen des exemples suivants :

la comparaison simple est fondée sur le rapport entre deux entités de même nature. (*Marie parle comme son père* : deux entités humaines sont comparées quant à leur commune manière de parler). La comparaison figurative (...) (*Marie est rapide comme l'éclair* : on attribue à l'entité comparée une propriété que possède par excellence une entité-repère qui est d'une autre nature). (Fuchs, *op. cit.* : 18)

Concernant la terminologie (voir le tableau 5), la rhétorique fait appel à celle qui caractérise exclusivement la comparaison figurative (*comparant* : *phore*, *comparé* : *thème*) même s'il existe quelques confusions terminologiques entre les deux types de comparaison (Rullier-Theuret, 1995). En principe, nous les distinguerons pour en rester à la comparaison simple. Il convient par conséquent de limiter l'état de l'art à la dimension linguistique à laquelle la comparaison simple appartient. Dans cette mesure, notre état de l'art sera établi selon des critères que nous allons énumérer ci-après.

## 2.1. ÉTUDE PARTIELLE ET ÉTUDE GÉNÉRALE

Tout d'abord, selon le caractère du champ d'étude, deux types de recherche paraissent possibles : une étude partielle (ou particulière) ou une étude générale (ou complète). Lorsque nous examinons les recherches sur la comparaison dans cette perspective, nous pouvons constater que cette opposition n'est pas au centre des recherches linguistiques mais qu'elle est en général traitée très partiellement. Les études partielles présentent pour commencer une certaine constance. Selon C. Fuchs (*op. cit.* : 17), si on laisse de côté l'étude ancienne des termes comparatifs et superlatifs en indo-européen suggérée par Benveniste (1975 [1948]), les études sur les constructions comparatives se sont d'abord développées au plan **syntaxique** dans la perspective générativiste. C. Fuchs (2008 : 6) indique que, « dans les années 1970-80, sous l'impulsion notamment de la grammaire générative, de nombreux articles ont été consacrés à l'étude des structures syntaxiques en jeu dans la comparaison – tout particulièrement en anglais ». Par la suite, après les études pionnières de Sapir (1968) et de Bolinger (1972), la comparaison a été analysée au plan **sémantique**. Sapir (*op. cit.*) traite la comparaison seulement pour expliquer la notion de « gradation » et Bolinger (*op. cit.*) l'aborde aussi partiellement en considérant les comparatifs comme des intensifieurs grammaticalisés par rapport à la notion de « degré »<sup>19</sup>. Il existe aussi quelques recueils collectifs qui l'envisagent partiellement : Kleiber et Schnedecker (eds.) (2007) en traitent par rapport à l'« intensité » ; Tamba et Anscombe (eds.) (2013) relativement à l'« intensification » ; Hadermann et al. (eds.) (2007), Hadermann et Inkova (eds.) (2010) et Hadermann et al. (eds.) (2010b) la mettent en relation avec la « scalarité ». Kennedy (1999) discute aussi de la construction comparative mais le centre de son propos est l'adjectif graduable tandis que Gaatone (2008, 2013) inclut simplement le comparatif parmi les adverbes de degré. En somme, selon C. Fuchs (2008 : 6), diverses études ont été réalisées grâce au développement des recherches en

---

<sup>19</sup> A la suite de leurs travaux, les études telles que celles de Kennedy (1999), Whittaker (2002), Hadermann et Inkova (2010), Hadermann et al. (2007) et Hadermann et al. (2010c) traitent partiellement la comparaison mais les notions telles que « scalarité », « degré » et « gradation » sont toujours au centre de la discussion.



sémantique et en pragmatique. La plupart de ces études se sont concentrées sur « le fonctionnement de marqueurs particuliers utilisés pour exprimer la comparaison dans telle ou telle langue ».

Inversement, dans les études générales, la comparaison a été abordée dans une perspective de linguistique générale. Mais les ouvrages dont le titre explicite un centrage explicite sur la comparaison sont peu nombreux : l'ouvrage de Rivara (*op. cit.*) et quelques recueils collectifs de linguistique générale, c'est-à-dire Valentin (ed.) (1989) ; Danon-Boileau & Morel (eds.) (1995) ; Lefevre & Noailly (eds.) (2004) ; Mérillou (ed.) (2005)<sup>20</sup>. Rivara met en regard la forme comparative en français et en anglais tout en essayant d'expliquer le système de la comparaison. Whittaker commente ainsi son ouvrage :

L'idée centrale de Rivara est qu'il n'y a pas d'isomorphisme du réel et du langage en ce qui concerne la comparaison. Celle-ci est traditionnellement découpée en trois relations : supériorité, égalité et infériorité, mais ce découpage cognitif n'a pas de corrélat linguistique direct. La comparaison s'exprime grâce à l'interaction de plusieurs mécanismes sémantiques, relativement autonomes. Dans son étude, Rivara tente de mettre en évidence les propriétés spécifiques de ces différents mécanismes. (Whittaker, *op. cit.* : 29)

Concrètement, Valentin (ed.) (*op. cit.*) fait des recherches sur la comparaison dans diverses langues (français, hébreu, indo-européen, védique, japonais, grec, roumain et vieil-irlandais). D'autres auteurs explorent la comparaison non seulement dans diverses langues (Danon-Boileau et Morel (eds.) (*op. cit.*) en français, russe, berbère, langue africaine, allemand ) mais aussi dans son rapport avec, par exemple, la corrélation (Cappeau & Savelli, 1995) ; le diminutif (Delhay, 1995) ; la métaphore (Morinet, 1995; Rullier-Theuret, 1995) ; la méta-énonciation (Authier-Revuz, 1995), la subordonnée circonstancielle (Shyldkrot, 1995), le comparatif tronqué (Whittaker, 1995) ; non sans interroger la relation de comparaison (Rivara, 1995). Pour mentionner brièvement le point de vue de Rivara (1995) dans le prolongement de Rivara (1990), notons que l'auteur, au rebours de la plupart des grammaires représentatives du français qui divisent les expressions de comparaison en trois catégories (égalité, inégalité (supériorité, infériorité)), n'accepte pas cette tripartition générale. Il n'y aurait selon lui que deux relations de comparaison (égalité, inégalité (supériorité)), le comparatif d'infériorité se ramenant à une comparaison de supériorité lorsque l'infériorité est le critère. Dans cinq grandes langues indo-européennes incluant le français, l'auteur met en évidence le fonctionnement du système de la comparaison au moyen des caractéristiques suivantes (Rivara, *ibid.* : 37-38) :

- 1) *La langue renferme des items lexicaux et grammaticaux graduables qui peuvent être représentés par des échelles sémantiques orientées.*
- 2) *La syntaxe de la langue permet de comparer deux objets ou événements sous l'angle d'une propriété (ou de deux propriétés « analogues ») ; elle met en jeu pour cela deux relations comparatives, relation d'égalité et relation d'inégalité, paraphrasables par le couple de verbes **atteindre/dépasser**.*
- 3) *Tout élément graduable étant, de façon inhérente, **orienté «vers le haut»** (vers un degré supérieur de la propriété concernée), il est associé à un inverseur du type de **peu** qui permet de construire un terme complexe d'**orientation inverse**. En l'absence d'un marqueur spécifique de l'infériorité, seule l'existence d'un tel terme inversé permet l'expression des relations **moins et aussi peu**.*

---

<sup>20</sup> Les ouvrages énumérés se réfèrent à C. Fuchs (2008, 2014).

- 4) *Les opérateurs d'égalité et d'inégalité doivent être rapportés à l'opposition de l'identique et du non-identique ; les comparaisons quantitatives et qualitatives apparaissent ainsi comme deux aspects d'un même phénomène.*
- 5) *Les énoncés comparatifs sont construits à partir d'un comparant, qui a le statut énonciatif d'un repère, et qui est parfois marqué comme étant une origine (emploi de l'ablatif ou de prépositions locatives) - ceci dans le cas de la relation d'inégalité uniquement.*

Dans Lefevre et Noailly (eds.) (*op. cit.*) intensité, comparaison et degré sont envisagés dans diverses langues (français, anglais, grec, italien et indonésien) et des variétés non-prototypiques de comparaison y sont aussi discutées. Par exemple, Noailly (2004) approfondit les emplois de l'adverbe *plutôt*, Leeman (2004) compare les déterminants *divers* et *différents* qui expriment une manière de présenter la comparaison. Leroy (2004) se penche sur *comme* dans les comparaisons à parangon, Pierrard et Léard (2004) font l'étude de *comme* dans ses emplois comparatifs et exclamatifs et Muller (2004) essaye d'expliquer l'aspect illogique de la quantification par *une fois et autant* dans les comparatives d'inégalité. A la suite de Lefevre et Noailly (eds.) (*op. cit.*), Mérillou (ed.) (*op. cit.*) traite du même sujet, à savoir l'intensité, la comparaison, et le degré dans plusieurs langues (français, anglais, moyen-anglais, latin classique, espagnol, khmer, hongrois), en contrastant deux langues ou en traitant la diachronie de chacune d'entre elles. Cependant, la plupart de ces études concernent l'intensité et le degré sans trop faire intervenir la comparaison. Du moins, Albrespit (2005) et Bonnet (2005) tentent d'analyser le suffixe qui donne au mot le sens d'une comparaison.

## 2.2. ÉTUDE TYPOLOGIQUE, ÉTUDE D'UNE LANGUE ET ÉTUDE CONTRASTIVE

Second critère qui détermine le caractère de la recherche : le nombre de langues prises en compte. Trois types de recherche apparaissent alors : l'étude typologique, l'étude d'une langue (pour nous, le français et le coréen) et l'étude contrastive entre des langues différentes.

### 2.2.1. ÉTUDE TYPOLOGIQUE

Dans l'étude typologique de la comparaison, les diverses constructions comparatives des langues du monde sont au centre des recherches. Cette approche typologique, initiée par Andersen (1983) et Stassen (1985), tente de « montrer que, pour exprimer la comparaison, les langues font appel à un répertoire restreint de schémas (dont le détail des réalisations de surface est néanmoins extrêmement divers et complexe) » (Fuchs, 2014 : 17). Son but final consiste à « décrire les diverses structures comparatives de base dans les langues du monde et [à] rechercher, par-delà cette diversité, l'existence d'**invariants** » (Fuchs, 2008 : 6). Andersen (*op. cit.*) et Stassen (*op. cit.*) analysent les constructions comparatives, plus précisément la comparaison d'inégalité, dans le cadre de la typologie de l'ordre des mots. Andersen (*op. cit.* : 118) et Stassen (*op. cit.* : 39-44) les divisent en cinq types principaux mais il n'y a pas de correspondance biunivoque entre leurs subdivisions respectives. A la suite de leurs deux ouvrages, qui ont posé les bases de l'étude typologique de la CC, les travaux typologiques se sont succédé : Heine (1997) ; Haspelmath & Buchholz (1998) ; Henkelmann (2006) ;

Kennedy (2005, 2007a) ; Stassen (2013) ; Bobaljik (2012) ; Stolz (2013) ; Haspelmath (2017). Haspelmath et Buchholoz, Henkelmann, et Haspelmath ont en particulier traité la comparaison d'égalité, laquelle a moins attiré l'attention que celle d'inégalité dans la perspective typologique. Haspelmath (2017) remarque que Haspelmath et Buchholoz (*op. cit.*) ont limité la recherche aux langues européennes et qu'Henkelmann (*op. cit.*) n'a examiné que 25 langues du monde. Par conséquent, Haspelmath (*op. cit.*) prend 119 langues comme échantillon pour étudier plus à fond les types de la comparaison d'égalité. C. Fuchs (2014) fait remarquer que, dans l'étude de Haspelmath et Buchholoz (*op. cit.*), la comparaison similative (avec *comme*) est abordée avec la comparaison d'égalité, ce qui est significatif. Pour revenir à la comparaison d'inégalité, Kennedy (*op. cit.*) accepte les cinq types de Stassen (1985) mais propose un autre critère, mentionné *supra* (comparaison implicite et comparaison explicite), pour les classer. Stassen (2013) établit aussi cinq types de comparaison d'inégalité dont la division est un peu différente de celle de Stassen (1985). De telles études permettent d'analyser une langue dans une perspective typologique. Dans la prochaine section (*cf.* Chapitre 1-3, p. 37), nous parlerons plus précisément des diverses subdivisions proposées et nous devons examiner à quel type les CC du français et du coréen appartiennent. D'après C. Fuchs (2008, 2014), les études des typologues sont les travaux les plus systématiques et constituent de véritables travaux de synthèse sur la comparaison. Cependant, C. Fuchs (2008 : 6) relève aussi que « les schémas étudiés en restent en général aux seules structures de base prototypiques », c'est-à-dire qu'elles font appel à un répertoire restreint de schémas. Donc, la diversité des constructions comparatives d'une langue ne s'y révèle pas bien.

## 2.2.2. ÉTUDE D'UNE LANGUE PARTICULIÈRE (LE FRANÇAIS, LE CORÉEN)

Le deuxième type de recherche s'attache à l'étude d'une langue particulière (ici, le français et le coréen). Concernant le français, C. Fuchs (ed.) (2008) et C. Fuchs (2014) tentent d'abord de révéler la diversité et la complexité de la comparaison dans cette langue. Dans l'étude de C. Fuchs (ed.) (2008), la comparaison en français est étudiée systématiquement dans le cadre du projet SCF<sup>21</sup> (Structures à subordonnées comparatives du français). Les structures comparatives du français qui comportent une subordonnée en *que* ou *comme* sont tout particulièrement au centre de cette recherche. C. Fuchs s'occupe « de recenser, de décrire et de classer ces structures, et d'en proposer une approche théorique consistante » (*ibid.* : 6) dans le cadre du projet. Concrètement, C. Fuchs et al. (2008 : 11-61) exposent plusieurs interrogations « théoriques et méthodologiques concernant la représentation syntaxique et l'interprétation sémantique des structures à subordonnées comparatives » (Fuchs, 2008 : 6 sq.) et proposent des solutions dans le cadre de leur base. Ils distinguent dans les structures syntaxiques les structures corrélatives (en déclencheur<sup>22</sup> + *que*) et les structures en *comme*. La matrice est catégorisée sur la base de la catégorie et de la fonction du terme sur lequel s'ancre la subordonnée comparative. Par ailleurs, la subordonnée comparative est divisée en deux grandes catégories : les structures verbales et

<sup>21</sup> D'après C. Fuchs (*ibid.* : 1), l'objet de ce projet est « la constitution d'une base de données permettant d'accéder à tous les exemples de comparatives à subordonnées contenus dans les principales grammaires et les grands dictionnaires du français, ainsi qu'à leur représentation syntaxique et sémantique ».

<sup>22</sup> Le marqueur du paramètre ou marqueur de degré (Fuchs et al., 2008 : 11). A propos de ce terme, A. Kuyumcuyan (2008) explique que « la confrontation qui est au cœur de la comparaison est initiée par un terme, adjectival ou adverbial selon le cas, désigné dans la base SCF du laboratoire LATTICE comme son "déclencheur" ». Par ailleurs, Muller (1996a : 92, *cit. in* Kuyumcuyan, 2008) emploie le terme d'*introduceur*. (ex. *aussi, autant, plus, davantage, moins, moindre, autre, tel...*).

averbales. Celles-ci sont encore distinguées selon leur type de verbe ou leur type de terme non verbal respectif. Du point de vue sémantique, les auteurs traitent :

- le type de paramètre
- le type de constituant différentiel<sup>23</sup> dans la subordonnée
- le type de constituant parallèle dans la matrice en lien avec la restitution des ellipses et des anaphores
- le type de termes comparés
- le type de comparaison comportant certaines configurations qui ont des effets pragmatiques spécifiques

Nous examinerons en détail ces éléments au chapitre 3. D'autres études portent sur des particularités des constructions comparatives du français. A. Kuyumcuyan (2008) traite les modifieurs des déclencheurs dans les systèmes corrélatifs qui articulent certaines comparaisons, essentiellement d'inégalité. Selon elle (*ibid.* : 123), « [ceux-ci] font intervenir, en amont de la subordonnée, un déclencheur qui est parfois lui-même modifié » par un terme ou par un syntagme. Elle essaye de catégoriser les modifieurs de déclencheurs répertoriés dans la base SCF, propose un tableau d'associations modifieur/déclencheur, et suggère quelques pistes pour leur typologie sémantique. Pour ce faire, certaines questions se posent :

Quels termes qualifie-t-on de modifieurs, et pour quels déclencheurs ? Tous les modifieurs sont-ils équivalents ou peut-on les regrouper en « classes », fonctionnelles ou sémantiques, différentes ? Et quelle est l'incidence de leur emploi sur la syntaxe de la comparaison ? (Kuyumcuyan, *op. cit.* : 107)

Guimier (2008) fait pour sa part des recherches sur un emploi rarement étudié où « *tout* apparaît comme prémodifieur du subordonnant *comme* en construction comparative » (Fuchs, 2008 : 7). Piot (2008) porte son intérêt sur le « comportement de “La comparative relative *X que ce que P*<sup>24</sup> et son homonyme en français (contextes d'apparition et emploi en corpus)” » (*ibid.* : 106). Combettes (2008) fait quant à lui l'étude diachronique de la comparaison d'égalité en français, en envisageant principalement l'alternance *si/aussi* au cours du moyen français<sup>25</sup>. Enfin, malgré l'étude de C. Fuchs (2008), C. Fuchs (2014) soutient qu'une explication synthétique sur l'expression de la comparaison en français n'a pas été proposée jusqu'alors : même si plusieurs recherches ont été réalisées sur la CC en français (Allaire, 1977 ; Fournier & Fuchs, 2007, 2009 ; Fuchs & Guimier, 2011 ; Muller, 1983, 1996a, 1996b, 1996c ; Whittaker, 1995 etc.), on ne trouve pas d'analyse globale dans ces travaux. Pour combler cette lacune, l'auteur se propose donc d'explorer globalement et synthétiquement le champ de la comparaison en français. Elle part du principe que les exemples stéréotypés de type *Paul est plus grand/plus beau/plus riche que Jean*, « ne laissent guère deviner la variété des schémas disponibles ni la complexité des structures permettant d'exprimer l'(in)égalité, ni non plus la variété des effets auxquels le schéma

---

<sup>23</sup> C. Fuchs et al. (2008 : 31) explique qu' « il s'agit d'identifier ce qui, dans la subordonnée B, est différentiel par rapport aux constituants de la proposition matrice A ».

<sup>24</sup> *Le père est plus riche que ce que le fils croyait* (Price 2017 [1990] : 70 cit. in Piot, 2008 : 95)

<sup>25</sup> Au préalable, Combettes et Kuyumcuyan (2007) s'approchent diachroniquement du problème des corrélations en *si* et *aussi*. Par ailleurs, Combettes et Kuyumcuyan (2008) se penchent sur *comme* dans les comparaisons d'égalité (*aussi / autant...comme*) jusqu'à l'époque classique. Quant aux valeurs de *comme*, A. Kuyumcuyan (2006) les détaille du moyen français à l'époque préclassique du point de vue historique. En ce qui concerne les recherches diachroniques sur la comparaison du français, Jonas (1971) propose une analyse synthétique sur les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français et Fournier (2013) discute du traitement de la comparaison dans les grammaires du français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

grammaticalisé du français peut donner lieu » (*ibid.* : 19). S'écartant par conséquent des constructions prototypiques, elle recense diverses constructions comparatives attestées en français : les comparatifs d'(in)égalité détachés, les comparatifs d'(in)égalité métalinguistiques, et certaines constructions particulières dites « corrélatives symétriques », qui sont même présentées en détail. De plus, les comparaisons qualitatives, qui ne sont pas approfondies relativement à la comparaison quantitative, sont elles aussi analysées en trois grandes catégories ; la comparaison valuative (*valoir mieux, aimer mieux, préférer, plutôt..*), similitive (*comme, tel...*), et d'identité (*même*) ou d'altérité (*autre*). Par ailleurs, les comparaisons qualitatives ont été abordées selon différents points de vue. Avant l'analyse de la comparaison valuative de C. Fuchs (2013), Noailly (2004) a analysé, entre autres, l'emploi de *plutôt*. D'autres recherches, à commencer par celles de Delabre (1984a, 1984b), ont proposé des analyses variées sur l'emploi de *comme*<sup>26</sup> tandis qu'Henry (1991), Leroy (2008), Muller (1990), Riegel (1995, 1997) et Van Peteghem (1995, 2000) se sont concentrés sur celui de *tel*. Enfin, à propos de la comparaison d'identité et d'altérité, Corteel (2010), Culioli (2002), Laca et Tasmowski (2001), Martin (1975), Junaud (2002) et Van Peteghem (1997) ont décortiqué l'emploi de *même*. Van Peteghem (2001) a également analysé l'emploi de *autre* par rapport à celui de *différent*. Pottier (1982) et Van Peteghem (2000) ont enfin conjointement envisagé les deux termes *même* et *autre*.

Récemment, d'autres recherches ont été menées sur des constructions comparatives particulières. Par exemple, concernant les comparaisons qualitatives, Moline (2009) analyse les segments extraprédicatifs en *comme SN* détachés ; Van Peteghem (2011) compare les emplois de *tel* et *comme* pour révéler l'interchangeabilité entre eux. Les emplois des expressions comparatives ont donc été diversement approfondis par ces études particulières. Citons encore Combettes et Kuyumcuyan (2010), qui présentent la variation diachronique à propos d'emplois de *dans la mesure où et pour autant que*, dont la portée vient à s'exercer sur le plan de l'énonciation ; A. Kuyumcuyan (2016a) qui se penche sur l'emploi de *autant dire que* comme connecteur et modalisateur : autant de travaux cherchant à cerner les variations dans les emplois de tous ces marqueurs ; tel encore Guimier (2009) analysant la séquence *aussi bien* à l'instar de Pierrard (2012), lequel étudie la séquence *aussi bien que* comme marqueur de comparaison mais aussi d'adjonction.

Pour en venir à l'étude du coréen, nous avons besoin au préalable de décrire brièvement les structures comparatives du coréen, avant d'en examiner les détails au chapitre suivant, pour faciliter la compréhension de l'état de l'art. Dans cette langue, l'expression de la comparaison s'effectue par deux moyens principaux : la forme lexicale ou la forme grammaticale (Lee Y. O., 2018). Pour la première, les deux adjectifs prédicatifs « 같다 (gad-da) » et « 다르다 (daleu-da) », qui ont pour sens respectif « être identique » et « être différent », sont les marqueurs lexicaux les plus représentatifs :

[16] Pierre-wa<sup>27</sup> Paul-ui ki-ga gad-da.  
 Pierre-COM Paul-GEN taille-SUB être identique-DEC  
 'Les tailles de Pierre et Paul sont identiques'

<sup>26</sup> Desmets (2001), Fuchs (1999, 2007, 2012a), Fuchs & Le Goffic (2005, 2008), Grecu (2003), Hadermann et al. (2008), Kroumova & Hristov (1982), Le Goffic (1991), Leroy (2007), Moline (1996a, 1998, 2001, 2005, 2006, 2007, 2008), Pierrard (1999a, 1999b, 2002a, 2002b, 2003, 2008), Pierrard & Leard (2004), Portine (1995), Riegel (1995), Tobback & Defrancq (2008) etc.

<sup>27</sup> Il nous semble que le morphème *-wa* a tendance à être nommé « comitatif » dans les études contrastives en français et en coréen (y compris cette étude) sans distinguer les deux termes, le comitatif et le jonctif (*cf.* Chun J. H., 2013, Kim M. H., 2017, etc.). Mais selon I. Choi-Jonin (2002), le jonctif *-wa* équivalent à *et* en français figure « entre les deux constituants nominaux » et le comitatif *-wa* équivalent à *avec* en français figure « derrière un constituant nominal, non suivi d'un autre constituant nominal » (*ibid.* : 15). Pour ne pas faire de confusion et pour être précise, nous traduisons désormais le jonctif *-wa* en *et* et le comitatif *-wa* en *avec*.

- [17] Pierre-wa Paul-ui ki-ga daleu-da.  
 Pierre-COM Paul-GEN taille-SUB être différent-DEC  
 ‘Les tailles de Pierre et Paul sont différentes’

Ces deux adjectifs peuvent exprimer la comparaison dans d’autres structures syntaxiques que celles des exemples [16] et [17], qui illustrent les structures comparatives les plus simples. Outre ces adjectifs, il existe aussi des verbes, des adjectifs, des adverbes et des noms<sup>28</sup>, qui peuvent intégrer des structures comparatives et exprimer la comparaison, soit implicitement soit explicitement.

Quant au versant grammatical de la comparaison en coréen, les particules qui représentent le cas comparatif peuvent former les structures comparatives. Pour ne citer que les principales parmi les particules du cas comparatif<sup>29 30</sup>, mentionnons « 보다 (boda) », « 만큼 (mankeum) », « 처럼 (cheoleom) », « 같이 (gachi) » etc. La première, la particule « 보다 (boda) », qui a un sens proche de « *relativement à* », est ajoutée derrière le substantif qui constitue le standard de la comparaison, dans la comparaison d’inégalité (aussi bien de supériorité que d’infériorité) :

- [2] Pierre-ga Paul-**boda** (**deo**) keu-da  
 Pierre-SUB Paul-?que ?plus être grand-DEC  
 ‘Pierre est **plus** grand **que** Paul’

- [18] Pierre-ga Paul-**boda deol** keu-da  
 Pierre-SUB Paul-?que moins être grand-DEC  
 ‘Pierre est **moins** grand **que** Paul’

Les deux adverbes de degré *deo* et *deol* correspondent respectivement à *plus* et *moins*, or il est remarquable que le premier soit supprimable contrairement au second. Nous reviendrons sur la différence entre ces deux adverbes *infra* (cf. Chapitre 2-2.4, pp. 174-182), ainsi que sur d’autres adverbes de degré intervenant dans la comparaison. Par ailleurs, les particules « 만큼 (mankeum) », « 처럼 (cheoleom) », « 같이 (gachi) » sont aussi ajoutées derrière le substantif, mais seulement dans la comparaison concernant des entités semblables. Elles diffèrent par l’emploi et le sens des précédentes<sup>31</sup>. La particule « 만큼 » est une particule qui signifie que, quant à un certain paramètre, un degré du sujet de la comparaison (le comparé) est équivalent à celui de la substance située devant celui-ci (le standard). Mais à la différence de la CC en « 보다 (boda) », cette construction ne nécessite pas d’adverbe de degré qui corresponde à *aussi* en français. Pour l’instant, admettons qu’elle a un sens proche de « aussi ~ que », même s’il faut bien entendu se pencher sur la correspondance entre les structures syntaxiques et sémantiques des deux termes ci-dessous de manière détaillée :

- [19] Pierre-ga Paul-**mankeum** keu-da  
 Pierre-SUB Paul- ?aussi~que être grand-DEC  
 ‘Pierre est **aussi** grand **que** Paul’

<sup>28</sup> Pour le moment, nous nous bornons à présenter les exemples les plus représentatifs.

<sup>29</sup> Il semble qu’elles correspondent au statut de *marqueur du standard*.

<sup>30</sup> Les avis divergent quant à la dénomination de ces particules. Avant de présenter celles-ci *infra.*, utilisons provisoirement la dénomination *particule du cas comparatif*.

<sup>31</sup> Concernant le sens de chacun de ces termes, nous nous référons au *Grand Dictionnaire Standard du Coréen*.

En revanche, le degré ne fait pas l'objet de la comparaison dans le cas de « 처럼 (cheoleom) » et « 같이 (gachi) ». Autrement dit, ces deux particules ne font pas intervenir l'idée de *mesure* contrairement à « 만큼 (mankeum) ». Le sens de ces deux dernières particules est relatif à la similarité ou l'identité. Tandis que la particule « 처럼 (cheoleom) » signifie la similarité ou l'identité entre deux modus<sup>32</sup>, la particule « 같이 (gachi) », dont le sens est analogue à celui de « 처럼 (cheoleom) », indique que le sujet de la comparaison (le comparé) est similaire au substantif situé devant lui-même (le standard) par rapport à la caractéristique typique de ce substantif. En vertu de la définition suivante de *comme*, nous ferons pour l'instant correspondre ces deux particules du coréen à cette conjonction du français :

Exprime la comparaison avant un verbe à l'indicatif ou au conditionnel, ou sans verbe : *Il ment comme il respire. Nous l'aimons comme notre propre fils.*

S'emploie dans des comparaisons stéréotypées à valeur intensive : *Il est malin comme un singe.*  
(*Dictionnaire français Larousse*, s.v. 'comme')

Illustrons le sens de ces deux particules par les exemples suivants :

[20] Pierre-ga Paul-**cheoleom** keu-da  
Pierre-SUB Paul-comme être grand-DEC  
'Pierre est grand comme Paul'

[21] Pierre-ga Paul-**gachi** keu-da  
Pierre-SUB Paul-comme être grand-DEC  
'Pierre est grand comme Paul'

Dans l'exemple [20], la phrase avec « 처럼 (cheoleom) » signifie que « l'état de la taille » de Pierre est similaire à celui de Paul, qui est lui-même grand, c.-à-d. qu'elle pose la similarité entre les grandes tailles respectives de Pierre et de Paul. Dans l'exemple [21], la phrase avec « 같이 (gachi) » signifie que Pierre est semblable à Paul sous le rapport de la grande taille, laquelle est la caractéristique typique de Paul. Il nous semble que la phrase avec *comme* – *Pierre est grand comme Paul* – contient toutes ces interprétations. En nous fondant sur ce survol rapide des structures comparatives du coréen, évoquons maintenant l'état où en est leur description.

De fait, la recherche sur la comparaison en coréen n'a pas été aussi active que celle de la linguistique occidentale, réalisée de surcroît selon divers points de vue comme on l'a rapidement esquissé ci-dessus (Oh K. S., 2010). Au départ, la plupart des études sur la question, qui n'occupait d'ailleurs pas une position centrale dans la recherche linguistique coréenne pendant une longue période, s'est donc concentrée (i) sur les types de particules coréennes – en traitant parmi celles-ci la particule du cas comparatif – et (ii) sur les types d'adverbes de degré. Pour cette raison, les études concernant la CC du coréen se répartissent sur deux niveaux : **le niveau accessoire et localisé** d'une part ; **le niveau central** de l'autre. Concrètement, dans le premier cas, la CC du coréen a été traitée dans le cadre de la recherche sur l'ensemble des particules du coréen, autour des particules « 보다 (boda) », « 만큼 (mankeum) » et « 처럼 (cheoleom) ». Pour citer les principales études : Choi H. B. (1965) ; Kim Y. H. (1975) ; Seong G. S (1979) ; Park M. S (1987)<sup>33</sup> ont essayé de catégoriser les types de particules du cas

<sup>32</sup> Nous choisissons le terme « modus » préférentiellement à *manière* ou *aspect* (Fuchs & Le Goffic, 2005 ; Fournier & Fuchs, 2007) car celui-là peut s'appliquer non seulement à la qualification d'un procès dynamique mais aussi à la qualification d'un état, d'un état de choses ou d'une énonciation (Fournier & Fuchs, *ibid.* : 10).

<sup>33</sup> cf. Nous avons consulté la liste que Lee Y. O. (2018 : 6 sq.) a proposée.

comparatif selon certains critères. En outre, Lim D. H. (2004) a tenté d'éclairer le statut grammatical des particules du cas comparatif dans la catégorisation de l'ensemble des particules du coréen. Lim D. H. (2006) et Lee H. S. (2008) ont en particulier analysé en détail le statut grammatical de « 보다 (boda) », « 만큼 (mankeum) » et « 처럼 (cheoleom) » en tant que particules. Parallèlement, la CC du coréen est invoquée dans le cadre de recherches portant sur l'ensemble des adverbes de degré, autour des adverbes « 더 (deo) » et « 덜 (deol) ». Pour citer les principales études à ce sujet : Kim Y. H. (1985) ; Lee S. K. (1987) ; Kim K. H. (1990) ; Seo S. K. (1991) ; Son C. S. (2001) ; Hong S. M. (2002a) ; Han K. (2012). La question est également abordée dès qu'on touche au concept de degré (ou graduation) (Kim N. T., 1993a, 1993b, 1994a), de nom de degré (ou de nom graduable) (Kim N. T., 1994b), de l'adjectif de degré (ou de l'adjectif graduable) (Lim J. R., 1987 et Chung I. S., 1996) et de l'ensemble des mots de degré (Lee C. U., 1996). Par ailleurs, Choi-Jonin et al. (1994) traitent de la présence facultative de l'adverbe « 더 (deo) » en discutant des types de prédicatifs coréens afin d'en établir un nouveau classement. De plus, Duval (2021) fait quant à lui allusion à des tests utilisant le comparatif en prenant la suppressibilité de « 더 (deo) » comme l'un des critères pour la classification de SPC (Subject-Prédicatif Collocations).

Au niveau central, la CC du coréen a été étudiée en tant que telle. Les recherches sur la CC en coréen moderne ont d'abord eu pour objet l'aspect syntaxique, avant de porter, à partir des années 1990, sur l'aspect sémantique (Oh K. S., *op. cit.* : 16-18). En ce qui concerne le plan **syntactique**, les études les plus représentatives et les plus étendues sont celles de Kim S. H. (1972) et de Kim J. D. (1993). Avec Kim S. H. (*ibid.*), grâce auquel la recherche sur la CC du coréen moderne a commencé, a été analysée la structure syntaxique de la CC en « 보다 (boda) » du point de vue de la grammaire générative-transformationnelle. A son instar, Kim J. D. (*ibid.*) a approfondi les caractéristiques syntaxiques de la CC du coréen autour des phrases en « 보다 (boda) » sous l'angle de la grammaire transformationnelle. À leur suite, Kim S. G. (1987), Kim B. M. (1990), Kim J. D. (1991a) et Lee S. M. (1992) ont traité des structures syntaxiques de la CC du coréen dans son ensemble. Par ailleurs, des études plus ciblées ont été faites sur la structure syntaxique de « 보다 (boda) » (Chung I. K., 1981 et Kim J. D., 1991b), sur celle de « 만큼 (mankeum) » (Lee S. T., 1994) ou sur celle des adverbes de degré « 더 (deo) » et « 덜 (deol) » (Hwang M. H., 1996). Ultérieurement, la recherche sur la CC s'est dirigée vers le plan **sémantique** sans négliger pour autant la syntaxe. Entre autres, Ha G. J. (1999), Oh. K. S. (2010) Lee Y. O. (2018) ont analysé systématiquement les caractéristiques sémantiques et syntaxiques de la CC du coréen. Ha G. J. (*ibid.*) aborde par exemple en détail les structures comparatives aussi bien par leur forme grammaticale que par leur forme lexicale. De manière encore plus générale, Kim J. D. (1998) analyse les critères immanents de la comparaison implicite et Song H. K. (2016a) discute de la distinction entre la comparaison implicite et la comparaison explicite. Quant aux CC particulières, des analyses sémantiques ont été faites sur la CC en « 보다 (boda) » (Chung C. J., 1984; Jang G. W., 2011; Oh K. S., 2003; Woo S. J., 2008) ; en « 만큼 (mankeum) » et en « 처럼 (cheoleom) » (Yim C. H., 2002; Oh. K. S., 2004a; Na E. M., 2011; Lee Y. O., 2014). Les auteurs y traitent non seulement des caractéristiques sémantiques et syntaxiques de la CC en « 만큼 (mankeum) » et en « 처럼 (cheoleom) », mais aussi de leur hétérogénéité. Pour sa part, Chung I. S. (1998, 1999) fait l'analyse sémantique de la CC adjectivale d'inégalité ( « 보다 (boda) 더 (deo) » ) et d'égalité ( « 만큼 (mankeum) » et « 처럼 (cheoleom) » ) en distinguant les types d'adjectifs relativement à la notion d'échelle. Le statut et la distribution des adverbes de degré (« 더 (deo) » et « 덜 (deol) ») font également l'objet d'études particulières, comme celles sur les particules du cas comparatif : Bong M. K. (2011) ; Moon G. S. (2008) ; Ryu B. R. (2017) ; Song H. K. (2016b) ; Woo S. J. (2016). Par ailleurs, Ha G. J. (1998) et Oh K. S. (2005) spécifient la distinction sémantique entre le sens comparatif et le sens figuré.



En somme, le champ des objets de recherche sur la CC a été élargi depuis la comparaison d'inégalité jusqu'à celle d'égalité et il est aussi passé de la CC de base à des CC particulières. Autrement dit, des termes comparatifs qui relèvent de CC plus marginales ont dernièrement été explorées de manière détaillée. Par exemple, Kim R. J. (2009), Jang. G. W. (2014) et Bae J. S (2019) examinent un terme comparatif tel que « A 느니 (neuni) B » et Lee Y. O. (2018) analyse aussi des termes comparatifs spéciaux, tels que « A 느니보다 (neuniboda) B » et « A 다기보다 (dagiboda) B ». Ces termes-là indiquent que ce qui suit (B) est mieux que ce qui précède (A), en présentant une modalité à la fois négative et évaluative. Pour notre part, il nous semble a priori que les sens de « 느니 (neuni) », « 느니보다 (neuniboda) » et « 다기보다 (dagiboda) » s'approchent tous de « B plutôt que A » mais cette intuition devra être étayée, entre autres grâce à leurs correspondances avec les termes du français. Enfin, Seo T. G. (2009), Ahn J. H. (2010) et Lee Y. O. (2018) examinent le statut grammatical de « A 최고 (chigo) B ». Ce terme-là est une particule du cas comparatif signifiant que l'expression suivante (B) est exceptionnelle par rapport au mot précédent (A) ; son sens, apparemment, se rapproche de « plutôt B pour A »<sup>34</sup> :

[22] Pierre-neun    geu-ui        na-i **-chigo**        keu-da  
 Pierre-TOP    lui-GEN        âge-**plutôt pour**    être grand-DEC  
 'Pierre est plutôt grand pour son âge'

Au-delà du domaine purement théorique, des études expérimentales ont également été menées. Par exemple, Lee S. B. (2014) a réalisé une expérience pragmatique sur les inférences sémantiques induites par les divers types de CC en coréen.

### 2.2.3. ÉTUDE CONTRASTIVE

Le troisième type de recherche est l'étude contrastive entre langues différentes, en l'espèce pour nous, le français, le coréen, et d'autres langues. L'analyse de la construction comparative en français s'est d'abord opérée du point de vue typologique. Par exemple, Muller (2013) examine la corrélation et la complémentation dans les comparatives du français selon une perspective typologique en prenant l'exemple des comparatives du japonais, qui appartiennent au même type que celles du coréen dans les études typologiques de Stassen (1985, 2013)<sup>35</sup>, pour mettre en contraste celles-ci avec celles-là. Par ailleurs, la construction comparative en français est comparée avec celle d'une langue spécifique. Par exemple, Pinkham(1983) met en regard la formation des propositions comparatives en français et anglais. Concrètement, les travaux de Pinkham ont pour objet d'expliquer les processus de formation et de réduction des constructions comparatives. Pour les premières, il propose une analyse interprétative tandis qu'il établit pour les secondes une règle de l'ellipse comparative. Abeillé et Borsley (2006) ont également réalisé une étude contrastive sur les corrélatives comparatives en anglais et en français, de type : *The more I read, the more I understand* en anglais, soit *Plus je lis, (et) plus je comprends* en français. Ils les ont analysées et ont relevé leurs similarités et leurs différences, sémantiques et

<sup>34</sup> Concernant le sens de chacun de ces termes comparatifs spéciaux, nous nous référons au *Dictionnaire d'apprentissage coréen-français* de l'Institut National de la Langue Coréenne.

<sup>35</sup> Le fait que deux langues (le coréen et le japonais) appartiennent au même type n'autorise pas pour autant le remplacement du japonais par le coréen dans l'explication de Muller (2013), étant donné qu'il y a une différence assez considérable entre les CC des deux langues. De plus, il nous semble que la classification de la CC du coréen dans la typologie de Stassen (1985, 2013) peut prêter à la critique. Nous le détaillerons dans la prochaine section (cf. Chapitre 1-3.1.2., p. 39).

syntaxiques. D'après eux, ces structures sont très proches sémantiquement en ce que la première proposition ressemble à une conditionnelle. Mais elles présentent des différences du point de vue syntaxique en ce que, en anglais, elles sont analysées comme asymétriques, tandis qu'en français, deux systèmes semblent coexister : les relations sont à la fois coordonnées et asymétriques. Enfin, Goo K. H. (1995) essaye d'expliquer de manière cohérente la formation des compléments comparatifs à la fois en français et en anglais. Dans ses travaux, les théories qui sont conçues pour l'explication des compléments comparatifs en anglais, à savoir, une règle de mouvement de Chomsky et Milner et une règle d'effacement de Bresnan, sont aussi appliquées à ceux du français. Hormis ces études contrastives entre le français et l'anglais, Price (2017 [1990]) fait une étude syntaxique sur la CC en français et en espagnol. Elle discute de leurs différences, en prenant même en compte d'autres langues romanes comme l'italien, le portugais, le roumain, le catalan etc. Guiraud-Weber (1995) enfin, en analysant des particularités du comparatif russe, prend aussi en considération le français.

En ce qui concerne la construction comparative en coréen, l'analyse s'est d'abord opérée du point de vue typologique de même qu'en français. Par exemple, Ryu. B. R. (2017) examine le type de la CC d'inégalité du coréen selon les classifications de Stassen (1985, 2013) et de Kennedy (2005, 2007a) au cours d'une discussion sur le statut de la CC du coréen comme construction autonome (c'est-à-dire d'une construction syntaxiquement particulière). Do J. H. et Heo I. Y. (2019) étudient les types de constructions d'égalité du coréen et leurs particularités en se référant aux classifications de Haspelmath and Buchholz (1998), Haspelmath (2017) et Henkelmann (2006). Par ailleurs, la construction comparative en coréen est comparée avec une langue spécifique comme l'anglais, le chinois, le japonais, le thaïlandais etc. Par exemple, Park. K. S. (2011) fait l'étude contrastive des structures comparatives en coréen et en anglais du point de vue sémantique. D'après ses travaux, même si les constructions comparatives de ces deux langues présentent une certaine correspondance formelle, leurs différences sémantiques sont incontestables. Ces dernières sont systématiquement analysées sur la base de deux divisions conceptuelles : « la comparaison de l'individu VS la comparaison du degré » et « la comparaison explicite VS la comparaison implicite ». Chae H. R. (1998) fait aussi une étude contrastive entre le coréen et l'anglais. Relativement aux travaux existants sur la construction comparative en anglais, les expressions correspondantes en coréen sont analysées en mettant en évidence les traits communs et les traits individuels. L'auteur éclaire l'identité syntaxique des expressions correspondantes en coréen mais en conclut que la construction comparative n'existe pas en coréen.

Les études contrastives avec le chinois se sont considérablement développées au cours de ces dernières années. Par exemple, les travaux de Choi J. S. (2017), Cui J. (2010), Kim S. A. (2013) ont eu pour objet de comparer les constructions comparatives en coréen et en chinois. D'abord, selon Choi J. S. (2017), la division sémantique entre les types comparatifs dans les deux langues est généralement identique, mais leur expression est grammaticalement différente. L'auteur essaye d'explicitier les traits sémantiques et syntaxiques des particules qui représentent le cas comparatif dans la comparaison d'inégalité, il cherche par conséquent à établir avec quel élément précédent ces particules se combinent et quels sens figés elles ont. Il analyse ensuite les tournures correspondant en chinois à ces constructions à particules du coréen. Cui J. (2010) avait lui aussi auparavant tenté de comparer et d'observer les CC d'inégalité de deux langues du point de vue typologique pour élucider leurs différences. Il pointe les différences entre les marques comparatives des deux langues et celles de type structurel qui se font jour dans l'ordre des mots. Il approfondit la comparaison en analysant les constructions d'inégalité atypiques de part et d'autre. Enfin, Kim S. A. (2013) recherche les traits spécifiques des marques comparatives dans les deux langues et les correspondances entre la construction de « 보다 (boda) » en coréen et les

expressions équivalentes en chinois. Pour citer d'autres études contrastives entre ces deux langues ; Suh M. J. (2014) ; Shim D. (2011) ; Liu X. D. (2019) etc.

Quant à la comparaison avec le japonais, il faut citer les travaux de Han S. R. (1995, 1999, 2001a, 2001b) et de Han K. A (2014). Han S. R. (1999) étudie la marque comparative de l'égalité « 만큼 (mankeum) » et le lexique correspondant en japonais « hodo », dont les emplois sont plus complexes que la correspondance entre « 보다 (boda) » et « yori ». Concrètement, l'auteur compare la restriction prédicative dans les constructions comportant « 만큼 (mankeum) » et « hodo », il examine les structures sous-jacentes et les types de constructions, puis les expressions superlatives qui comportent « 만큼 (mankeum) » et « hodo ». Au final, il observe les constructions proportionnelles des deux marques et les autres fonctions que les deux marques ne partagent pas ; par exemple, la fonction nominale de « hodo » et la fonction de particule conjonctive de « 만큼 (mankeum) » qui a un sens causatif. Enfin, les travaux de Yoon K. W. (1998) ont pour objet de comparer les constructions comparatives en coréen et en thaïlandais. Les constructions comparatives en thaïlandais sont divisées en trois sous-types : la comparaison d'égalité, la comparaison de supériorité, et le superlatif. En fonction de ces trois catégories, les ressemblances et les différences entre les deux langues sont globalement analysées. Ce bref tour d'horizon montre qu'il n'y a pas d'étude qui compare directement les CC de coréen et du français même si quelques recherches comme celles de Stassen (2013) ou de Haspelmath (2017) traitent le coréen et le français comme des langues d'échantillon du point de vue typologique.

Parallèlement, outre les recherches théoriques mentionnées ci-dessus il est nécessaire de prendre en compte la méthodologie relative à l'étude contrastive de la comparaison en général. En premier lieu, du point de vue typologique, Stassen (2013) dans *WALS (The World Atlas of Language Structures Online)* informe sur les types de CC, grâce auxquelles nous pouvons valider les ensembles auxquels appartiennent le français et le coréen :

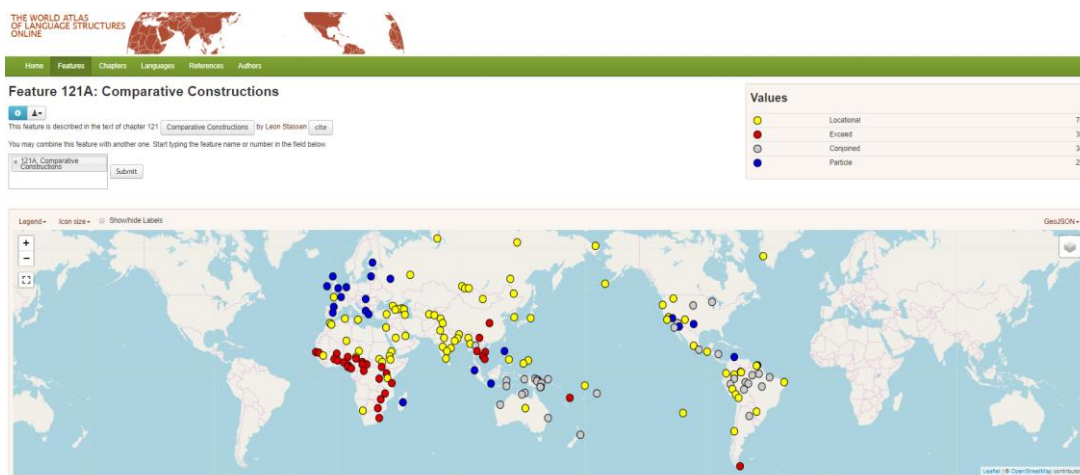


Schéma 2 : WALS – Les Constructions Comparatives<sup>36</sup>

En second lieu, pour ce qui est du corpus de la CC, la situation des deux langues, le français et le coréen, est assez différente. Dans le cas du français, il y a eu une tentative pour constituer un tel corpus avec la base SCF, qui a élaboré une base de données d'exemples de structures à subordonnées comparatives du français. Mélanie-Becquet et Fuchs (2011) décrivent les étapes de la constitution de cette base – l'annotation, le nettoyage, la structuration des données – et décrivent la manière dont le système

<sup>36</sup> Disponible en ligne à l'adresse <http://wals.info/chapter/121>

d'interrogation a été élaboré. En revanche, le coréen n'est pas encore arrivé à cette étape de la constitution d'un corpus dédié à la CC. Pour le moment, un corpus coréen tel que le *Corpus Sejong* (actualisé récemment sous le nom de *Modu-ui Malmungchi* « Corpus de tout le monde »), qui est géré par l'*Institut National de la Langue Coréenne* ne peut être utilisé que pour chercher des exemples de CC. Par exemple, Bong M. K. (2011) analyse le sens des adverbes de degré (« 더 (deo) » et « 덜 (deol) ») et Do J. H. et Heo I. Y. (2019) approfondit les types de la construction d'égalité du coréen grâce à lui.

### 3. LES OUTILS POUR L'EXPRESSION DE LA COMPARAISON

Les recherches du point de vue typologique ci-dessus mentionnées montrent bien que les outils pour l'expression de la comparaison, plus précisément la manière d'exprimer la comparaison, varient selon les langues, mais qu'ils peuvent être catégorisés selon certains types. Les recherches typologiques sur la comparaison se divisent généralement en deux types : la comparaison d'inégalité et la comparaison d'égalité. Nous examinerons les travaux d'Andersen (1983) et de Stassen (1985, 2013) pour les premières, et d'Haspelmath et Buchholoz (1998), d'Henkelmann (2006), et d'Haspelmath (2017) pour les secondes. Après avoir précisé leurs subdivisions, nous pourrons établir à quel type appartient chacune des CC du français et du coréen.

#### 3.1. LA COMPARAISON D'INÉGALITÉ

##### 3.1.1. ANDERSEN (1983)

Andersen (1983 : 118) divise les diverses structures comparatives de base en quatre types. La liaison utilisée pour relier le standard à l'expression de la qualité ou de la propriété constitue son critère distinctif. Il ajoute un dernier type qui recourt à un verbe pour signifier la comparaison.

- |     |                 |                                  |
|-----|-----------------|----------------------------------|
| (1) | Juxtaposition   | A is big, B is small / not (big) |
| (2) | Adpositionnelle | A is big(ger) FROM B             |
| (3) | Casuelle        | A is big(ger) B-FROM             |
| (4) | Particule       | A is bigger THAN B               |
| (5) | Verbale         | A SURPASSES B                    |

Selon Andersen (*ibid* : 108-134), dans le premier type, la construction comparative se forme par la juxtaposition antithétique des deux qualités antonymes (ici *big* et *small*) ou d'antonymie par la forme négative (ici *big* et *not big*).

[23] Mosquito : *Jan almuk, Sammuel almuk apia*  
 John old Sammuel old not  
 'John is older than Sammuel.'

(*ibid.* : 109)

Dans le deuxième type, au contraire du précédent, deux propositions sont intégrées dans une seule au moyen d'une adposition (soit la préposition, soit la postposition).

[24] Japonais : *akiko yori ōkii*  
 Akiko from big = “bigger than Akiko”

(*ibid.* : 125)

L’adposition remplit alors deux fonctions, d’une part relier le standard, ici B (Akiko), à l’adjectif, ici *big(ger)* ; d’autre part servir de marqueur qui « distingue la comparaison d’inégalité de celle d’égalité et exprime le résultat particulier d’inégalité opposé au seul résultat possible, soit celui d’égalité » (*ibid.* : 116). Dans ce type, il faudrait distinguer deux cas pour la fonction de marqueur, selon les types d’adjectifs, soit *big* ou *bigger*. Avec les langues qui ont une forme comparative pour les adjectifs, qu’elle soit synthétique comme *bigger* ou analytique comme *more beautiful* ou *plus grand*, le morphème comparatif sert de marqueur supplémentaire. Dans celles qui sont dépourvues de comparatif, l’adposition est le seul marqueur. Dans cette typologie, la CC du coréen appartient en général à la comparaison adpositionnelle, comme le montrent les exemples suivants

[2] Pierre-ga Paul-**boda** (**deo**) keu-da  
 Pierre-SUB Paul-?que ?plus être grand-DEC  
 ‘Pierre est **plus** grand **que** Paul’

[18] Pierre-ga Paul-**boda** **deol** keu-da  
 Pierre-SUB Paul-?que moins être grand-DEC  
 ‘Pierre est **moins** grand **que** Paul’

[19] Pierre-ga Paul-**mankeum** keu-da  
 Pierre-SUB Paul- ?aussi~que être grand-DEC  
 ‘Pierre est **aussi** grand **que** Paul’

Dans les exemples [2] et [18] de la CC d’inégalité du coréen, l’adposition (dans ce cas, la postposition) de la particule comparative *-boda* relie le standard *Paul* à l’adjectif *keu-*. Exprimant l’inégalité, elle se distingue de l’adposition *-mankeum* de la comparaison d’égalité dans l’exemple [19]. L’adjectif présente par ailleurs ici une certaine particularité sur laquelle nous voudrions attirer l’attention. Dans l’exemple [18], nous pourrions dire que *deol keu-*, « moins grand », la forme comparative analytique de l’adjectif, sert de marqueur supplémentaire selon l’analyse d’Andersen. Mais il n’en va pas de même pour *deo keu-*, « plus grand » dans l’exemple [2]. Étant donné que l’adverbe de degré, *deo*, est supprimable dans certains cas, nous ne pouvons pas affirmer que celui-ci sert de marqueur supplémentaire à l’instar du précédent. Autrement dit, la comparaison de supériorité du type de l’exemple [2] présente deux cas. Dans le premier, le marqueur supplémentaire est essentiel alors que, dans l’autre, il ne l’est pas. Pour le moment, la classification d’Andersen ne révèle pas très bien une telle particularité à cause des limites du point de vue typologique pointées par C. Fuchs (voir *supra*, cf. Chapitre 1-2.2.1., p. 28). Nous discuterons de ce problème qu’engendre la division d’Andersen dans la section consacrée au coréen en prenant en compte la fonction de ce marqueur supplémentaire. Dans le troisième type, auquel appartient le latin, la liaison entre le standard B et l’adjectif est exprimée par un suffixe casuel (un marqueur casuel). C’est-à-dire que la déclinaison du standard B représente la forme combinée de B et FROM.

[25] Latin : *tē maior*

you-from bigger = “bigger than you”

(*ibid.* : 111)

Dans le quatrième type, auquel appartient le français selon cette typologie, un lexème séparé est utilisé pour relier le standard B à l’adjectif.

[26] Latin : *maior quam tu*  
bigger than you

(*ibid.* : 111)

À première vue, il semble que ce type ne se distingue pas du deuxième, auquel appartient le coréen. La particule du quatrième type ne remplit qu’une fonction de connecteur entre le standard B et l’adjectif, à la différence de l’adposition du deuxième type qui remplit même la fonction de marqueur. En effet, la particule « ne distingue pas la comparaison d’inégalité de celle d’égalité » (*ibid.* : 118) au contraire de l’adposition. Pour le prouver, l’auteur donne aussi l’exemple du français, entre autres langues :

[27] Français : *aussi bon que ...*  
as good as ...  
*meilleur que ...*  
better as ... = better than ... (*ibid.*)

La particule *que* fonctionne à la fois dans la comparaison d’inégalité et dans celle d’égalité. Enfin, dans le dernier type, un verbe signifiant « dépasser » s’emploie et l’objet du verbe est le standard B. Ce type de construction ne se limite pas aux langues spécifiques. (*cf.* Andersen, *ibid.* : 108-134)

[28] Anglais : *He surpassed all his contemporaries in skill*

(*ibid.* : 131)

### 3.1.2. STASSEN (1985, 2013)

Stassen (1985, 2013) divise ensuite la CC en deux grands types selon que le cas du standard est toujours fixe ou au contraire déterminé à partir du cas du comparé : en abrégé les comparatifs du cas fixe et les comparatifs du cas dérivé. Le cas du standard ne change jamais dans le premier, quel que soit le cas du comparé, alors que dans le second, le cas du standard dépend (ou provient) du cas du comparé. Dans la typologie de Stassen (1985 : 39-44), les cinq types majeurs sont d’abord donnés, dont les quatre premiers appartiennent au cas fixe et le dernier au cas dérivé<sup>37</sup>. Un type particulier distinct de ces cinq types majeurs est ajouté :

---

<sup>37</sup> Par ailleurs, Henkelmann (2006 : 375) conteste ainsi les critères de sa classification, le cas fixe et le cas dérivé :

Stassen (2001: 993f.) distinguishes “fixed-case” from “derived-case” comparatives, but he does not associate them explicitly with the distinction “**phrasal vs clausal**”. Assuming that redundant linguistic material is omitted in clausal constructions (with a subordinator and an NP being left), it is actually not appropriate to speak of a derivation of a grammatical case. In my opinion, the latter distinction is more basic.

	Cinq types majeurs	Un type particulier
Cas fixe	(1) comparatif séparatif (2) comparatif allatif (3) comparatif locatif	
	(4) comparatif du dépasser	
Cas dérivé	(5) comparatif conjoint	Comparatif de la particule

Tableau 6 : La division de Stassen (1985)

Dans le premier type, le comparatif séparatif est un comparatif adverbial, la « comparaison-SN »<sup>38</sup> est exprimée dans une seule proposition :

Alors que le comparé SN a la possibilité d'avoir n'importe quelle fonction grammaticale, le standard SN est toujours encodé comme un constituant du syntagme adverbial relatif à l'interprétation séparative (spatial ou non-spatial). (Stassen, *ibid* : 39 - nous traduisons)

Stassen emploie *from* pour représenter cette interprétation séparative. Il donne trois exemples dont nous ne citerons que :

[29] Japonais : *Nthon-go wa dozts-go yori muzukashz*  
 Japanese TOP German **from** difficult  
 'Japanese is more difficult than German'

(*ibid.*)

Le marqueur *Yori*, qui correspond bien à *-boda* de la comparaison d'inégalité (Han S. R., 1999 :142), signifie en même temps le point de départ (au sens spatial ou temporel). Celui-ci correspond donc bien au sens de *from*. Par ailleurs, Stassen inclut le coréen dans la liste de ce type et donne l'exemple suivant :

[30] Coréen : *Na-eso to kheda*  
 I-**from** he big-PRES  
 'He is bigger than me'

(*ibid* : 127)

Cet exemple et son explication ne sont cependant pas sans poser problème. D'une part en effet, dans la traduction, *to* (*deo* selon la translittération exacte) ne signifie pas *he* mais *plus* (*more* en anglais). Étant donné que le sujet en coréen n'est pas aussi essentiel qu'en français ou en anglais, il est fréquemment omis. D'autre part, *-eso* d'après l'auteur correspondrait à *from*. Effectivement, le sens de *-eso* (*-eseo* selon la translittération exacte) coïncide exactement avec celui de *from* en tant que particule du cas locatif. La représentativité de ce terme comme marqueur du standard est cependant encore plus faible que celle de *-boda* parce que son emploi dans la comparaison d'inégalité est fortement restreint soit sémantiquement soit syntaxiquement<sup>39</sup>. Étant donné les caractéristiques linguistiques du coréen et l'emploi limité de *-eseo*, l'exemple avec *-eseo* n'est pas naturel et devrait être modifié comme suit :

<sup>38</sup> NP-comparison en anglais

<sup>39</sup> Lorsque *-eseo* sert de marqueur du standard dans la comparaison d'inégalité, le standard est toujours le pronom démonstratif *-i* (*cela* en français) : *i-eseo*. En plus, celui-ci est toujours accompagné de l'adverbe de degré *deo* (*plus* en français) et n'est utilisé que dans la phrase négative ou l'interrogation ironique (Lee Y. O., 2018 : 27) :

[31] Coréen : *(Geu-ga) na-boda deo keu-da*  
 He-SUB I-?from more (ou -er) big-DEC  
 ‘He is bigger than me’

En fait, il nous semble que *-boda* peut toujours remplacer *-eseo* en tant que marqueur du standard mais *-eseo* ne peut pas toujours remplacer *-boda*. Cependant, *-boda* n’a aucun rapport avec l’interprétation séparative à la différence de *-yori* du japonais. Nous pouvons affirmer, en conclusion, que la CC comportant *-boda* est catégorisée dans le cas fixe et dans le comparatif adverbial mais du point de vue défendu ici, la faible correspondance entre *-boda* et *from* nous fait douter de l’appartenance du coréen au comparatif séparatif. Mais même s’il existe de telles erreurs de détail, le fait même que le coréen soit assimilé du point de vue typologique à d’autres langues est significatif.

Stassen (*ibid.* : 40) range aussi l’ancien français dans le premier type car celui-ci présente également le comparatif séparatif secondaire (selon l’auteur, trente-deux langues, le coréen compris, présentent le comparatif séparatif comme structure principale et neuf langues, y compris l’ancien français, comme structure secondaire) :

[32] Ancien français : *Plus grant de lui*  
 More tall from him  
 ‘taller than him’

(*ibid.* : 249)

La préposition *de* était utilisée comme marqueur du standard en ancien français. Remarquons que cet emploi a laissé des traces dans la CC du français moderne, laquelle comporte un syntagme de la mesure (*ibid.* : 250) :

[33] Français moderne : a. *Il y a plus d’un an*  
 b. *Il mesure plus d’un mètre soixante*<sup>40</sup>

(Bergmans, 1982 : 94, *cit. in* Stassen, *ibid*)

Le deuxième type, le comparatif allatif, présente les mêmes caractéristiques que le comparatif séparatif (Stassen regarde donc celui-ci comme l’image miroir de celui-là) à ceci près que le standard SN est toujours encodé comme un constituant du syntagme adverbial relatif au *but* (*goal-phrase* dans les termes de Stassen). Stassen emploie *to* ou *for* pour représenter cette interprétation allative (*ibid.* : 40 sq.).

[34] Massai : *Sapuk ol -kondi to l -kibulekeny*  
 is-big the-deer to the-waterbuck  
 ‘The deer is bigger than the waterbuck’

(*ibid.* : 41)

Le troisième type, le comparatif locatif, ressemble aussi aux deux types précédents à tous égards, sauf que « le standard SN est toujours encodé comme un constituant du syntagme adverbial, qui est

---

*Uri tim-i machinnaae seungliha-yeoss-da. I-eseo deo joh-eul su eob-da.*  
 Notre équipe-SUB finalement gagner la victoire-P-DEC. cela-que plus être agréable-SF pouvoir NEG-DEC  
 ‘Notre équipe a finalement gagné la victoire. Rien ne peut être plus agréable que cela’

<sup>40</sup> Nous supprimons les traductions en anglais, jugeant qu’elles sont inutiles.



marqué par un élément qui indique un contact (spatial ou non-spatial) » (*ibid.* : 41). Stassen emploie *on* pour représenter cette interprétation locative.

[35] Salinan : *Ragas -mo in luwa ti-hek*  
surely-you more man on-me  
'You are more of a man than me'

(*ibid.* : 42)

D'après Price (2017 [1990] : 15), ces trois types appartenant au comparatif adverbial correspondent à un seul type, le comparatif adpositionnel d'Andersen (*op. cit.*). Il nous semble que le quatrième type, qui est le dernier du cas fixe, le comparatif du dépasser, correspond au cinquième type d'Andersen. Le standard SN est toujours le complément d'objet direct du verbe particulier qui signifie *dépasser* ou *outrépasser*, dont le sujet est le comparé SN :

[36] Vietnamien : *Vang qui hon bac*  
gold valuable exceed silver  
'Gold is worth more than silver'

(*ibid.* : 43)

D'après Stassen (*ibid.* : 42), « du point de vue sémantique, le comparatif du dépasser peut être considéré comme ayant la même étymologie que le comparatif séparatif en cela que ces deux types impliquent le mouvement d'un objet au-delà de ou loin d'un autre objet ». Certes, les caractéristiques formelles des deux types sont cependant nettement distinctes. De ce point de vue, le marqueur du standard du coréen *-boda* et celui du français (*plus*)-*que* sont loin d'impliquer ce mouvement.

Le dernier type, le comparatif conjoint, qui nous semble correspondre au premier type d'Andersen – la comparaison de juxtaposition – manifeste clairement la caractéristique du cas dérivé :

[37] Sika : *Dzarang tica gahar, dzarang rei kesik*  
Horse that big horse this small  
'That horse is bigger than this horse'

(*ibid.* : 44)

Nous avons besoin de bien examiner ce type pour bien comprendre ce qui le distingue du comparatif de la particule auquel appartient le français. Stassen le décrit comme suit :

In this type, NP-comparison is typically effected by means of the adversative coordination of two clauses ; one of these clauses contains the comparee NP, and the other clause contains the standard NP. Furthermore, there is a structural parallelism between the two clauses, to the effect that the grammatical function which the comparee NP fulfils in its clause is matched by the grammatical function of the standard NP in its clause. As a result, this type of comparative involves two grammatically independent clauses, which are connected in such a way that a gradation between the two objects can be inferred. (Stassen, *ibid.* : 44)

Alors même que ce type particulier – le comparatif de la particule – appartient au cas dérivé d'après Stassen (*ibid.* : 38), il est distingué du comparatif conjoint par les deux points suivants :

- a) le comparé SN et le standard SN ne sont pas les constituants des propositions indépendantes séparées dans la structure de surface

b) Il n'existe aucune double mention de l'échelle de la comparaison dans la structure de surface

Autrement dit, ce type de cas dérivé ne présente pas la forme structurale de la coordination dans la structure de surface. Il se caractérise par la particule comparative qui accompagne le standard SN et qu'on ne doit pas identifier comme marqueur casuel puisque sa présence est indépendante de la forme casuelle particulière, que le standard SN réalise par hasard (Stassen, *ibid.*). Il nous semble que ce type correspond au quatrième type d'Andersen dans lequel s'inscrit le français. Andersen (*op. cit.*) en fait l'un de ses principaux types, tandis que Stassen (*ibid.*) le considère comme un type problématique. D'après Stassen (*ibid.* : 45), le comparatif de la particule n'est pas un type homogène en raison des origines diverses ou des statuts catégoriels variés de la particule dans chaque langue. L'hétérogénéité se manifeste aussi dans une autre caractéristique de ce type, « le marquage morphologique du prédicat comparatif », qui est obligatoire pour seulement 13 langues parmi 18 de ce type (*ibid.* : 46), le français compris. Selon ce dernier auteur, alors que l'ordre des mots (OM) est le facteur déterminant de la formation des sous-types du cas fixe, c'est plutôt le facteur géographique que l'OM qui détermine la formation de ce type (*ibid.* : 47). En conclusion :

In this way, our model describes the category of Particle Comparatives as a kind of "intermediate" category between the "optimal" categories of adverbial comparatives [...] and conjoined comparatives [...] (Stassen, *ibid.* : 313)

Nous devons par conséquent examiner quel rapport peut être établi entre le comparatif de la particule auquel le français appartient, comme type intermédiaire, et le comparatif adverbial auquel le coréen appartient. Pour le moment, dans la subdivision de Stassen, nous pouvons schématiser les relations entre les deux types auxquels le français et le coréen appartiennent grâce au tableau suivant :

SN-comparaison	Français	Coréen
Type de comparatif	Comparatif de la particule	Comparatif séparatif
Ordre des mots	SVO	SOV
La constitution du SN-comparatif	Ne consiste pas en deux propositions indépendantes	
	Deux propositions qui ne sont pas indépendantes	Une proposition unique de surface

Tableau 7 : Français et Coréen dans la classification de Stassen (1985)

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la comparaison d'inégalité avec *-eseo* (« à partir de »), dont l'emploi est fortement restrictif, est rangée dans le « comparatif séparatif » par Stassen (*ibid.*).

Enfin, à propos des subdivisions de Stassen (2013), ajoutons qu'il y a quelques différences entre ses deux versions (1985, 2013), celle qui précède étant la version simplifiée de 1985. Stassen (2013) divise la CC en quatre types :

	Quatre types majeurs
Cas fixe	(1) comparatif du dépasser (2) comparatif locatif
Cas dérivé	(3) comparatif conjoint (4) comparatif de la particule

Tableau 8 : La classification de Stassen (2013)

Il nous semble que deux points ont été modifiés. D'abord, le comparatif séparatif, l'allatif, et le locatif se sont unifiés en « comparatif locatif » ; ensuite le comparatif de la particule, qui est traité comme un type particulier dans la division de Stassen (1985), fait dorénavant partie du type majeur. Stassen (2013) range la comparaison en français dans le « comparatif de la particule » et la comparaison en coréen dans le « comparatif locatif ». Mais comme mentionné plus haut, la comparaison d'inégalité avec *-boda*, qui est la comparaison typique du coréen, ne semble pas appartenir à ce type étant donné que le marqueur *-boda* n'a aucun rapport avec l'interprétation locative. (Shim B. S., communication personnelle, mai 01, 2021)

## 3.2. LA COMPARAISON D'ÉGALITÉ

S'agissant de la comparaison d'égalité, nous allons examiner les divisions d'Haspelmath et Buchholoz (1998), Henkelmann (2006), et Haspelmath (2017).

### 3.2.1. HASPELMATH ET BUCHHOLOZ (1998)

Haspelmath et Buchholoz (1998) traitent 47 langues européennes et plusieurs langues non européennes pour étudier et classer leurs constructions d'égalité et leurs constructions similatives du point de vue typologique. Haspelmath et Buchholoz (*ibid.* : 278) mentionnent les similarités et les différences sémantiques et formelles entre les deux constructions. En premier lieu, leurs paraphrases sont sémantiquement similaires et impliquent l'expression d'identité *same* :

[38] CONSTRUCTION D'ÉGALITÉ :      a. Robert is as tall as Maria  $\approx$   
   b. Robert is tall to the *same* extent as Maria

[39] SIMILATIVE :                              a. He sings like a nightingale  $\approx$   
   b. He sings in the *same* way as a nightingale  
   (Haspelmath & Buchholoz, *ibid.*)

Mais elles se distinguent sémantiquement par ce qu'elles veulent exprimer. D'après ces auteurs, l'exemple [38] se caractérise par la mesure ou le degré qui est une notion simple à une dimension alors que l'exemple [39] se caractérise par la manière qui est une notion complexe à plusieurs facettes. Le premier, lié à la quantité, exprime donc une mesure égale, soit l'identité de degré alors que le second, lié à la qualité, exprime une manière égale, c'est-à-dire l'identité de manière. Les auteurs ajoutent que, d'un point de vue typologique, plusieurs langues ont recours aux mêmes moyens structurels pour exprimer l'égalité et la similitude. Par exemple, dans le cas de l'allemand, *wie* se présente dans les deux constructions. (Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 278, 313)

[40] Allemand : a. Zürich ist *so* groß *wie* Wien  
   Zurich is so big how Vienna  
   ‘Zurich is as big as Vienna’  
   b. Robert schwimmt *wie* eine Ente  
   Robert swims how a duck  
   ‘Robert swims like a duck’

(Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 278)

Le français, qui a recours à des moyens différents dans chaque construction (*aussi...que* dans la construction d'égalité et *comme* dans la construction similative), s'oppose à la tendance prédominante des langues européennes. Le coréen s'oppose aussi à cette tendance étant donné qu'il existe un terme spécifique pour exprimer l'identité de la mesure (« 만큼 (mankeum) ») et celle de la manière (« 처럼 (cheoleom) » ou « 같이 (gachi) ») selon les définitions ci-dessus (Lee Y. O., 2018). Nos deux langues distinguent clairement les deux constructions au contraire de langues comme allemand où elles sont étroitement liées. Par ailleurs, les auteurs relèvent de nettes différences formelles entre les deux constructions d'un point de vue typologique. Dans les principaux types structurels des langues du monde, la construction similative est en effet globalement marquée par un seul élément sur le standard (par exemple, *like X* en anglais, *comme X* en français, et *X cheoleom* en coréen), cet élément unique pouvant être le cas, l'adposition, le co-verbe ou la particule selon les langues. La construction d'égalité varie au contraire beaucoup plus d'une langue à l'autre (Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 282). La diversité de la construction d'égalité se manifeste même entre nos deux langues : le français a recours aux deux éléments (*aussi* et *que*) tandis que le coréen a recours à un seul élément (« 만큼 (mankeum) »), c'est-à-dire que le coréen manque d'élément correspondant à *aussi* du français.

Au total, Haspelmath et Buchholoz (*ibid.*) dégagent six types de constructions dans leur étude : **une simple construction d'égalité et une proposition d'égalité, une simple construction similative et une proposition similative, une proposition d'accord, et une locution de rôle**<sup>41</sup>. Pour analyser celles-ci dans diverses langues, ils adoptent quelques termes techniques, qui s'accordent avec la terminologie de C. Fuchs (2014 : 22) pour la comparaison quantitative en français (*cf.* Tableau 5, p.23) :

[41] My sister is as pretty as you.  
 1 2 3 4 5  
 CMP PAM PARA STM STAN

1 : CMP comparee (= *comparé* en français)  
 2 : PAM parameter marker (= *marqueur du paramètre*)  
 3 : PARA parameter (= *paramètre en français*)  
 4 : STM standard marker (= *marqueur du standard*)  
 5 : STAN standard (= *standard*)

(Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 279)

Les auteurs examinent et distinguent les principaux types structurels de la construction d'égalité dans les langues du monde selon les éléments qui la caractérisent avant d'analyser les types structurels des langues européennes. Les éléments caractérisants se répartissent en quatre grandes catégories : (i) le marqueur du paramètre (ii) le marqueur du standard (iii) la construction d'égalité fondée sur la relative (iv) les autres constructions d'égalité.

Les constructions d'égalité sont d'abord classées **selon les types de marqueur du paramètre** comme suit :

<sup>41</sup> une simple construction d'égalité : *Robert is as tall as Maria.*  
 une proposition d'égalité : *My brother dances as beautifully as my sister sings.*  
 une simple construction similative : *Fatmir sings like a nightingale.*  
 une proposition similative : *She writes like her brother talks.*  
 une proposition d'accord : *As we all know, Brazil won the world soccer championship in 1994.*  
 une locution de rôle : *We received it as a gift.*

(Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 277, 280)

<b>Marqueur du paramètre</b>	<b>synthétique</b>	(1) - degré d'égalité - rare dans les langues européennes
	<b>analytique</b>	(2) - en corrélation avec le marqueur du standard étroitement lié - typique dans les langues européennes
		(3) - apparaît sans le rapport corrélatif - sens transparent <i>également, au même degré</i>
		(4) - étymologie non-transparente - aucun rapport corrélatif avec le marqueur du standard - pas de sens exprimant l'égalité

Tableau 9 : Les types de marqueur du paramètre chez Haspelmath & Buchholoz (1998)

Dans le premier type (1), le marqueur du paramètre est synthétique et la construction d'égalité se caractérise par le degré d'égalité comme la construction d'inégalité par le degré comparatif (*ibid.* : 283-284) :

[42] Estonien (langue européenne)

Minu õde on minu pikk-*une*.  
My sister is me tall-EQD  
'My sister is as tall as me'

(*ibid.* : 283)

[43] Indonésien (langue non-européenne)

Ayah saya *se*-tinggii paman saya.  
Father my EQD-tall uncle my.  
'My father is as tall as my uncle'

(Kwee, 1965 : 73, *cit. in* Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 284)

Parmi les trois autres types où le marqueur du paramètre est analytique, le deuxième type (2), auquel appartient aussi le français, est typique des langues européennes. La construction d'égalité se caractérise par le marqueur du paramètre qui est en corrélation étroite avec le marqueur du standard. Le marqueur du paramètre *taip* et le marqueur du standard *kaip* dans l'exemple [34], sont corrélatifs (*ibid.* : 284) :

[44] Lituanien

Šiandien *taip* šalta *kaip* vakar  
Today so cold how yesterday  
'Today it is as cold as yesterday'

(*ibid.*)

Dans le troisième type (3), la construction d'égalité se caractérise par le marqueur du paramètre qui apparaît sans le rapport corrélatif au marqueur du standard et dont le sens est transparent : *également, au même degré* (*ibid.* : 284). Par exemple :

[45] Chinois

Tā *gēn* nǐ *yí*áng gāo  
She with you one.manner tall  
'She is as tall as you'

(*ibid.*)

Le quatrième type (4) se caractérise par un marqueur du paramètre propre à la construction d'égalité. Ce type de marqueur du paramètre, dont l'étymologie n'est pas transparente, n'a aucun rapport corrélatif avec le marqueur du standard et n'a pas de sens exprimant l'égalité (*ibid.* :285) :

[46] Irlandais moderne

Tá Máire *chomh* cliste le Liam  
 Is Máire PAM clever with Liam  
 'Máire is as clever as Liam'

(*ibid.*)

Les constructions d'égalité sont ensuite classées selon **les types de marqueur du standard** :

<b>Marqueur du standard</b>	<b>synthétique</b>	(1) - cas d'égalité - rare dans les langues européennes
	<b>analytique</b>	(2) - en corrélation avec le marqueur du paramètre étroitement lié - typique dans les langues européennes
		(3) - adposition générale telle que <i>avec</i> - avec le paramètre clairement marqué
		(4) - représenté par des noms tels que <i>manière</i> ou <i>degré</i> - ces marqueurs existent encore en tant que nom
		(5) - adposition (postposition ou préposition) - étymologiquement, en tant que nom, signifie ' <i>quantité</i> ou ' <i>similarité, équivalent, image</i> ' - ces marqueurs n'existent plus en tant que nom
		(6) - complètement opaque - principalement utilisé pour cette fonction

**Tableau 10 : Les types de marqueur du standard de Haspelmath & Buchholoz (1998)**

Dans le premier type (1), le marqueur du standard est synthétique et la construction d'égalité se caractérise par le marqueur synthétique du standard, soit le degré d'égalité (*ibid.* : 285) :

[47] Groenlandais Eskimau

Ilit-*tut* utuqqaa-*tiga*-aq.  
 thou-EQC be.old-EQD-3SG:IND  
 'He is as old as you'

(Fortescue, 1984 : 211, *cit. in* Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 285)

Parmi les cinq autres types où le marqueur du standard est analytique, le deuxième type (2), auquel appartient aussi le français, est typique des langues européennes. La construction d'égalité se caractérise par le marqueur du standard qui est en corrélation avec le marqueur du paramètre étroitement lié (*cf.* l'exemple [44]). Dans le troisième type (3), le marqueur du standard est l'adposition générale comme avec la préposition *avec*, et le paramètre est clairement marqué dans ce type (*ibid.* : 285 sq.) (*cf.* l'exemples [45] et [46]). Dans le quatrième type (4), le marqueur du standard est représenté par les noms qui signifient '*manière*' ou '*degré*' (*ibid.* : 286) :

[48] Japonais (*hodo* « degré ; limite »)

Orenji wa ringo *hodo* yasuku ari-mas-en.  
Orange TOP apple STM cheap be-POL-NEG  
'Oranges are not as cheap as apples'

(*ibid.*)

Dans le cinquième type (5), le marqueur du standard est la postposition ou la préposition. Elles proviennent d'un nom qui signifie 'quantité', 'similarité', 'équivalent', 'image'. Alors que le marqueur du standard du quatrième type existe toujours en tant que nom, celui du cinquième type (5) n'existe plus en tant que nom (*ibid.*) :

[49] Turc (*kadar* provient d'un nom qui signifie « quantité »)

Istanbul Amsterdam *kadar* soğuk  
Istanbul Amsterdam STM cold  
'Istanbul is as cold as Amsterdam'

(*ibid.*)

Dans le dernier type (6), le marqueur du standard, qui est particulier et complètement opaque à la différence des deux types précédents, est principalement utilisé pour cette fonction (*ibid.* : 287) :

[50] Basque

Arantxa, Itziar *bezain* polita da.  
Arantxa, Itziar STM pretty 3SG:be  
'Arantxa is as pretty as Itziar'

(*ibid.*)

La construction d'égalité du coréen est censée n'appartenir à aucun des types précédents. Le marqueur du standard « 만큼 (*mankeum*) », qui fonctionne en tant que postposition<sup>42</sup>, est dérivé de la combinaison du nom dépendant qui signifie 'degré' et du suffixe (Do J. H. & Heo I. Y., 2019 : 178). Il existe toujours en tant que nom dépendant qui signifie 'quantité ou degré'. (cf. l'exemple [19])

[19] Pierre-ga Paul-**mankeum** keu-da  
Pierre-SUB Paul- ?aussi~que être grand-DEC  
'Pierre est **aussi** grand **que** Paul'

**La construction d'égalité fondée sur la relative** mentionnée à la fois dans les types de marqueur du paramètre et dans les types de marqueur du standard ressemble syntaxiquement à la relative.

[51] a. Latin

Claudia *tam* docta est *quam* Julius.  
Claudia so learned is how Julius.  
'Claudia is as learned as Julius'

---

<sup>42</sup> Comme mentionné ci-dessus, il est bien entendu que son statut grammatical est controversé dans le système de la langue coréenne.

b. Grec moderne

I adhelpí mu íne *tóso* ómorfi *óso* kj esi  
The sister my is so pretty how also you  
'My sister is as pretty as you'

c. Slovène

Moja sestra je *tako* čedna *kot* ti  
My sister is so pretty how you  
'My sister is as pretty as you'

(*ibid.* : 287sq.)

D'après Haspelmath et Buchholoz (*ibid.* 288), le marqueur du paramètre dans ce type de construction, – *tam, tóso, tako* – est **un pronom démonstratif adverbial** et le marqueur du standard – *quam, óso, kot* – est **un pronom relatif adverbial** (formé sur un pronom interrogatif en général). Selon eux, les structures syntaxiques de deux constructions corrélatives sont identiques à ceci près que tout hormis le standard est omis dans la proposition relative de la construction d'égalité. La phrase équivalente non-elliptique semble fortement redondante et inappropriée par rapport à la relative normale :

[52] Allemand

??Claudia ist *so* klug *wie* julius klug ist.  
Claudia is so smart how julius smart is  
'Claudia is as smart as Julius is smart.'

(*ibid.*)

En plus, les parallélismes formels et sémantiques renforcent la corrélation entre deux marqueurs. Selon Haspelmath et Buchholoz (*ibid.* : 288, 292sq.), le pronom démonstratif et le pronom relatif sont souvent corrélatifs en ce sens qu'ils gardent la même forme excepté l'élément initial, ainsi *tam-quam* en latin, *tóso-óso* en grec moderne, *niin-kuin* en finlandais etc<sup>43</sup>. Et la construction d'égalité est en mesure d'être paraphrasée comme suit :

[53] Claudia is as learned as Julius

→ Claudia is learned to the extent to which Julius is learned (to the same extent)

(*ibid.* : 288)

La paraphrase révèle clairement la similarité sémantique entre les deux construction corrélatives et donne donc l'impression que la construction d'égalité dérive de la proposition relative. Haspelmath (2017 : 13) analyse le marqueur du standard de ce type de construction d'égalité du point de vue sémantique comme suit :

---

<sup>43</sup> Il existe quelques langues, dont les marqueurs ne sont pas corrélatifs. Mais elles font partie de ce type du point de vue diachronique. En particulier, dans le cas de langues romanes, y compris le français, le marqueur du standard du latin *quam* s'est transformé en *quo modo* (« comment, de quelle manière »), qui a ensuite été condensé en un mot simple *como* ; *tão-como* en portugais, *tan-como* en espagnol *tan-com* en catalan et *tan-coma* en occitan. D'après eux, le français *aussi-que*, qui paraît plus éloigné de ce type, peut aussi être expliqué ainsi du point de vue diachronique. Le marqueur du paramètre *aussi* dérive de *sic*, le démonstratif de manière (« ainsi » en français ou 'so, thus' en anglais) et l'élément *au-* renforce *sic*. De plus, le marqueur du standard était *comme* dans le passé avant d'être remplacé par *que*. A partir de ces considérations, ils soutiennent que le français appartient bien à ce type. (*ibid.* : 292-293)



[...] one could note [...] that equative constructions express identity of degree between two referents with respect to a property. However, the standard markers [...] are relative adverbs of manner or quantity, and do not originally express any kind of identity sense. Apparently the identity meaning derives as an implicature from the relative clause construction : ‘to such a degree as’ becomes ‘to the same degree as’. (*ibid.*)

En somme, les constructions corrélatives d'égalité sont clairement fondée sur la construction corrélatrice de la proposition relative (*correlative free relative clause* en anglais) (*ibid.*) :

[54] Allemand

Wer das weiss, der bekommt einen Preis  
Who that knows he gets a Prize  
'Whoever knows that will get a prize.'

(*ibid.*)

Enfin, d'après eux, bon nombre de langues ne peuvent pas correspondre au schéma [41] dans la mesure où le paramètre n'est pas le principal prédicat. Les constructions d'égalité de plusieurs langues africaine utilisent un verbe signifiant « être égal » dont l'objet est le standard. (*ibid.* : 289) :

[55] Nkore-kiga

N-o-ingana Mugasho oburaingwa  
PRES-you-equal Mugasho height  
'You are as tall as Mugasho.' (lit. 'You equal Mugasho in height.')

(*ibid.*)

Ce type de construction d'égalité est censée correspondre à un type de construction comparative de Stassen (1985, 2013), « le comparatif du dépasser », et à un type d'Andersen (1983), « la comparaison verbale : A SURPASSES B ».

Sur la base de quatre grandes catégories, la construction d'égalité est analysée par rapport à l'ordre des mots :

It turns out that word order in equative constructions is exactly as predicted by world order typology (...). According to our data from European languages, equatives behave just like comparatives with respect to world order. (...) Given that the standard marker is the head of the standard, and the standard marker with the standard is a modifying dependent of the parameter, we predict that in **head-initial languages the order should be “parameter-standard marker-standard”**, and in **head-final languages the order should be “standard – standard marker-parameter”** (*ibid.*)

Quant à l'ordre des mots du français et du coréen, celui-ci est une langue à tête initiale (*head-initial*) et celui-là est à tête finale (*head-final*). L'ordre des trois éléments (le paramètre, le standard, et le marqueur du standard) des deux langues répond à ce que prévoient les auteurs d'après l'ordre des mots de chaque langue :

[56] Français

Ma sœur est aussi grande que moi

My sister is so tall as I  
'My sister is as tall as I'

(*ibid.* : 311)

[57] Pierre-ga Paul-**mankeum** keu-da  
Pierre-SUB Paul- ?aussi~que être grand-DEC  
'Pierre est **aussi** grand **que** Paul'

Dans le cas du français [56], l'ordre de *grand – que – moi* correspond à l'ordre *paramètre – marqueur du standard – standard*. Dans le cas du coréen [57], l'ordre de *Paul – mankeum – keu(-da)* correspond à l'ordre *standard – marqueur du standard – paramètre*. Il est par ailleurs compliqué de prévoir l'ordre du marqueur du paramètre d'autant plus qu'il n'est pas certain que celui-ci soit la tête ou le dépendant du paramètre (*ibid.* : 289). Mais concernant le marqueur du paramètre, les auteurs constatent, au moins dans leurs données, que le marqueur du paramètre précède toujours le paramètre dans le cas des langues à tête initiale et que les langues à tête finale manquent en général de marqueur du paramètre (*ibid.* : 290). Dans le cas du français [56], le marqueur *aussi* précède toujours le paramètre *grand* et dans le cas du coréen [57], il n'existe pas de marqueur du paramètre à la différence du français.

Sur la base des types de construction d'égalité dans les langues du monde, ils divisent celles des langues européennes en trois principaux types :

- (i) relative-based equative constructions (or closely related construction)
- (ii) constructions primarily characterized by a parameter marker
- (iii) constructions exclusively characterized by a standard maker

(*ibid.* : 290)

Selon eux, le **premier type**, auquel appartient le français, est le plus répandu parmi les langues européennes alors qu'il n'est rarement attesté dans les langues non-européennes, le coréen compris. Ce type est considéré comme une caractéristique déterminante du "Standard Average European (SAE en abrégé)" (*ibid.* : 290 sq.). Ce type se divise encore en deux : une construction canonique avec les deux marqueurs et une construction avec seulement le marqueur du standard. Contrairement à la construction canonique, qui dérive de la construction *corrélative* de la proposition relative (*correlative relative clause construction* en anglais, cf. [54] et ci-dessus [44], [51]), la construction sans marqueur du paramètre ne se différencie pas bien, à première vue, du troisième type (iii) où seulement le marqueur du standard, – par exemple « 만کم (mankeum) » en coréen (cf. [54]) – contribue à la construction d'égalité. Ce qui les distingue l'une de l'autre, c'est le statut grammatical du marqueur du standard. Le marqueur du standard de ce type, par exemple *kato* en bulgare et *come* en Italien, est le pronom relatif/interrogatif *how*, ce qui veut dire que la construction d'égalité est fondée sur, sinon la construction corrélative de la relative, du moins la relative elle-même :

[58] a. Bulgare  
Sestra mi e xubava *kato* tebe  
Sister my is pretty **how** you  
'My sister is as pretty as you'

b. Italien  
Mia sorella è carina *come* te

My sister is pretty **how** you  
'My sister is as pretty as you'

(*ibid.* : 291)

Le français (*aussi~que*) appartient à la construction canonique mais sa typicité est faible relativement aux langues prototypiques en raison de sa particularité (*cf.* n. 43 *supra*).

**Le deuxième type** est la construction caractérisée principalement par un marqueur du paramètre. Ce type se divise généralement encore en trois sous-types. La construction d'égalité se caractérise d'abord par un marqueur du paramètre qui signifie « également » ('*equally*' en anglais). Dans ce cas-là, le marqueur du standard est une conjonction, laquelle n'a guère sa signification propre à la différence du premier type où la signification du marqueur du standard est assez spécifique (ou *degré* ou *manière*). Ici ce n'est plus qu'un pur marqueur de la relative. (*ibid.* : 293 sq.) :

[59] Suédois

Min syster er *lika* vacker *som* dig  
My sister is **equally** pretty **as** you  
'My sister is as pretty as you'

(*ibid.* : 294)

Dans le second sous-type, la construction d'égalité se caractérise par le marqueur du paramètre qui signifie « également » ('*equally*' en anglais) comme dans le cas précédent mais le marqueur du standard correspond à celui du premier type (i). Ce type de construction appartient donc à la fois aux deux types (i) et (ii). (*ibid.* : 295) :

[60] Néerlandais

Mijn zus is *even* mooi *als* jij  
My sister is **equally** pretty **as** you  
'My sister is as pretty as you'

(*ibid.*)

Enfin, la construction d'égalité se caractérise par le marqueur du paramètre dont l'étymologie n'est pas transparente. Ce type de construction correspond au quatrième type de marqueur du paramètre exposé ci-dessus (*cf.* l'exemple [46]).

**Le troisième type** correspond à une construction caractérisée exclusivement par un marqueur du standard. En général, les langues européennes périphériques, telles que les langues de l'Europe de l'Est, qui sont des langues à tête finale et *non-finie*<sup>44</sup>, appartiennent à ce type. Une particule ou une postposition marque le standard sans marqueur du paramètre. Ce type paraît similaire à la construction d'égalité qui n'utilise qu'un marqueur du standard dans le premier type (*cf.* [58]) mais ils sont différents en ce sens que le marqueur du standard du troisième type est complètement opaque (ou dérive d'un nom, *cf.* l'exemple du turc [49]) tandis que le marqueur du standard du premier type dérive du pronom relatif de manière, soit *how*. (*ibid.* : 295 sq.) :

[61] Kalmouk

Endr öskldür *šing* kiitn  
Today yesterday **STM** cold

<sup>44</sup> Langues où le verbe n'est pas décliné selon un temps, une personne, et un nombre.

‘Today it is as cold as yesterday’

(*ibid.*)

Le coréen, langue à tête finale et *non-finie*, partage les caractéristique des langues de l’Europe de l’Est qui appartiennent à ce type et il est lui aussi censé appartenir à ce type comme mentionné plus haut. Par ailleurs, l’Europe de l’Est est de toute l’Europe la partie géographiquement la plus proche de la Corée du Sud, ce qui corrobore le point de vue selon lequel l’élément géographique influence considérablement le type de construction d’égalité.

Au-delà de la constructions d’égalité de base, les mêmes auteurs analysent du point de vue typologique : **(i) la construction d’égalité quantitative (ii) la construction d’égalité négative (iii) les propositions d’égalité (iv) le marquage de cas du standard (v) la construction d’égalité générique.** (i), **la construction d’égalité quantitative**, se divise globalement en deux types : (a) langues avec un marqueur spécifique (monomorphématique) et (b) sans marqueur spécifique. D’après eux, bien des langues européennes ont des marqueurs spécifiques pour la construction d’égalité quantitative. Mais ce groupe (a) se divise encore en deux sous-types : les langues avec deux marqueurs spécifiques [62] et les langues avec seulement un marqueur spécifique, soit le marqueur du paramètre [63]. Les marqueurs spécifique, qui sont monomorphématiques, intègrent la notion de quantité ainsi que le marquage du paramètre (et du standard) (*ibid.* : 298) :

[62] Italien

Lui ha *tanti* libri *quanti* ne ha lei  
He has as.many books as.many of.them has she  
‘He has as many books as she’

(*ibid.*)

[63] Catalan

Ell té *tants* diners *com* elle  
He has as.many money as she  
‘He has as much money as she’

(*ibid.*)

Dans le cas de langues comme celles de l’exemple [63], le marqueur du standard est le même que celui de la construction d’égalité de base. Le français a aussi le marqueur *autant*, particulier à la construction d’égalité quantitative, alors que le marqueur du standard, *que*, est maintenu :

[64] Il a **autant** de livres **qu**’elle

Par rapport à ce type de langues avec marqueur spécifique pour la comparaison quantitative, les auteurs indiquent qu’elles se trouvent au cœur d SAE, c’est-à-dire qu’elles appartiennent au premier type (i) (*relative-based equative constructions*). Parmi les langues européennes qui n’utilisent qu’un marqueur du standard pour la construction d’égalité, il existe des langues avec un marqueur spécifique du standard, particulier à l’expression quantitative (*cf.* l’exemple [50], avec le marqueur du standard, *bezain*) (*ibid.* : 300) :

[65] Basque

Zu-k *adina* urte daukat ni-k  
You-ERG as.many year 3SG:have:2SG I-ERG  
‘I am as old as you’ (lit. ‘I have as many years as you’)

(*ibid.*)

Par ailleurs, il existe des langues qui n'ont pas de marqueur spécifique. Elles se divisent encore en deux types : les mêmes marqueurs avec le mot *many* (ou *much*) ajouté [66] et le même marqueur du standard dans lequel la signification de quantité est impliquée [67] (*cf.* l'exemple du turc [49]) (*ibid.* :299) :

[66] Yannis bought as **much** milk as Nina

(*ibid.* : 298)

[67] Turc

Hasan'in Ayşe **kadar** kitap-lar-I var.  
Hasan-GEN Ayşe as.much book-PL-3POSS exist  
'Hasan has as many books as Ayşe'

(*ibid.* : 299)

Le marqueur du standard du coréen implique aussi une signification de quantité. Le même marqueur du standard que celui de la construction d'égalité de base est utilisé :

[68] Pierre-ga Paul-**mankeum** chaeg-eul gaji-go iss-da  
Pierre-SUB Paul- ?autant de~que livre-ACC avoir-SF exister-DEC  
'Pierre a **autant** de livres **que** Paul'

(Do J. H. & Heo I. Y., 2019 : 180)

Dans certains langues, le marqueur spécifique est utilisé dans la construction d'égalité normale, c'est-à-dire qualitative. La distribution de deux types de marqueurs d'égalité (*so...how* et *so.much...as.much*) dépend des propriétés de l'adjectif. Un adjectif concernant la quantité, soit un adjectif dimensionnel tel que *tall*, *wide*, *big*, *broad* (*cf.* Tableau 1, adjectif unidimensionnel), demande le marqueur quantitatif d'égalité. (*ibid.* : 300) :

[69] Bulgare

Sestra mi e visoka **kolkoto** mene  
Sister my is tall how.much i  
'My sister is as tall as I'

(*ibid.*)

Dans le cas du français et du coréen, les propriétés de l'adjectif n'influent pas sur le type de marqueur d'égalité. Les marqueurs, *aussi...que* en français et *-mankeum* en coréen, sont utilisés avec tous les adjectifs<sup>45</sup>. En somme, les types de la construction d'égalité quantitative peuvent être catégorisés de la façon suivante :

---

<sup>45</sup> Il existe quelques cas particulier où *autant...que* se rencontre avec des adjectifs (*cf.* Fuchs, 2014 : 49). Nous le verrons plus loin (*cf.* Chapitre 2-1.4.2.1., p. 113).

avec marqueur spécifique	(1) deux marqueurs spécifiques, PAM et STM.
	(2) un marqueur spécifique PAM avec un marqueur normal STM
	(3) un seul marqueur spécifique STM sans PAM
sans marqueur spécifique	(4) les marqueurs normaux avec le mot <i>many</i> (ou <i>much</i> ) ajouté
	(5) un seul marqueur normal STM impliquant le sens de la quantité

Tableau 11 : La construction d'égalité de Haspelmath & Buchholz (1998)

En ce qui concerne (ii) la construction d'égalité négative, les auteurs mentionnent un phénomène particulier relatif à une particule emphatique :

Like any other area of grammar, equative constructions are subject to the continuous effects of grammaticalization. One way in which this is manifested in several European languages is the gradual loss of the emphatic value of special particles that strengthen the parameter markers. Many languages allow the use of transparent adverbs such as 'just', 'exactly', 'precisely', etc. Which emphasize the sense of equality. Now such particles may gradually become obligatory in the process of grammaticalization. (...) **Similarly, French *au-* in *aussi* and *autant* is an emphatic element whose origin is not totally clear (but a connection with Latin *aliud, alterum* 'other' is likely, (...)) and which has become obligatory.** Italian *così* derives from *ecco si* 'voici thus', and English *as* is from *eall swá* lit. 'all so'. (Haspelmath & Buchholz, *ibid.* : 302)

Ils indiquent que l'ancien marqueur du paramètre, non-emphatique, subsiste seul dans la construction d'égalité négative. La particule emphatique n'est pas utilisée en général dans la construction négative en allemand ([70-a]) et elle peut aussi être supprimée à des degrés divers selon les langues. Dans le cas du français, les deux marqueurs, *aussi* et *si*, peuvent tous être utilisés ([70-b]). (*ibid.* : 302 sq.) :

[70] a. Allemand

Ich kann nicht *so/just:so* schnell laufen *wie* mein Bruder.  
 I can not *so/just:so* fast run how my brother  
 'I cannot run as fast as my brother'

b. Français

Ma sœur n'est pas *si/aussi* jolie que toi.  
 'My sister is not as pretty as you'

(*ibid.* : 302)

A propos de ce phénomène, il en va tout autrement pour le coréen. Le marqueur *-mankeum* ne renferme pas de particule de valeur emphatique et n'est pas le produit d'une grammaticalisation. Par conséquent, le même marqueur du standard est utilisé dans la construction d'égalité négative :

[71] Pierre-ga Paul-**mankeum** keu-ji anh-da  
 Pierre-SUB Paul- ?(aus)si~que être grand-SF NEG-DEC  
 'Pierre n'est pas (aus)si grand que Paul'

Pour ce qui est de (iii), les propositions d'égalité (cf. n. 41 *supra*), elles se définissent comme suit :

Equative clauses are used to express more complicated comparisons, especially comparisons where the verb is part of the standard, i.e., where the two situations compared differ not only in their **participants**, but also in their **verbal core**. (Haspelmath & Buchholz, *ibid.* : 304)

D'après ces auteurs, de nombreuses langues européennes, y compris le français, utilisent le marqueur du standard de la construction d'égalité comme conjonction de subordination dans les propositions d'égalité : français *que*, anglais *as*, allemand *wie*, suédois *som*, russe *kak*, portugais *como* etc. (*ibid.*) :

[72] Pierre est aussi bavard **que** Luc est taciturne (Fuchs, 2014 : 79)

La construction d'égalité de ce type de langues se fonde sur celle de la subordonnée relative et il est donc naturel que le marqueur du standard qui dérive initialement d'une conjonction de subordination puisse remplir la même fonction dans les propositions d'égalité (*ibid.*). En revanche, les langues européennes périphériques, dont le marqueur du standard ne se fonde pas sur le pronom relatif, demandent un élément supplémentaire subordonnant, tel qu'un suffixe relatif (cas des langues à tête finale, telles que le basque, le turc, le lezguien) ou un subordonnant libre (cas du hongrois, du maltais, des langues celtiques) (*ibid.*) Dans le cas du coréen, les propositions d'égalité demandent nécessairement un élément supplémentaire, '-n'<sup>46</sup> ou '-n geos'<sup>47</sup>, qui établit une relation de subordination :

[73] Pierre-ga Luc-i gwamugha-n (geos)-mankeum sudaseuleob-da.  
 Pierre-SUB Luc-SUB être taciturne-SF (ND)-?aussi~que être bavard-DEC  
 'Pierre est aussi bavard **que** Luc est taciturne'

L'existence des éléments -n-(geos) empêche de faire simplement correspondre -mankeum à aussi~que. Quoique ces éléments supplémentaires soient nécessaires dans les propositions d'égalité, Lim D. H. (2006 :133 sq.) souligne la similarité de fonction entre -mankeum et le marqueur du standard dans la construction d'égalité fondée sur la relative. D'après lui, -mankeum se comporte à la fois comme une conjonction de subordination en intégrant -n-(geos) [73] et comme adposition [71], au même titre que les marqueurs du standard, pour lesquels le standard peut être la proposition ou le syntagme nominal, y compris en français. Cet auteur souligne cette similarité pour justifier le fait que -mankeum ne marque pas le cas par rapport au prédicat (tels que le cas sujet, le cas objet) mais se comporte avec '-n geos' comme un suffixe flexionnel conjonctif en signifiant le degré de la propriété ou de l'action concernant le prédicat. En fait, son argument a pour objet de réfuter la thèse selon laquelle -mankeum (aussi bien que -boda) sert à marquer la relation casuelle. Pour ce qui est du statut grammatical controversé de -mankeum, et d'autres marqueurs du coréen, nous en discuterons simplement au Chapitre 2-2.5.

La construction d'égalité concernant **(iv) le marquage de cas du standard** se divise en deux types : le cas transparent et le cas régissant<sup>48</sup> selon que le marqueur du standard régit ou non le cas du standard (*ibid.* : 306-309). D'après Haspelmath & Buchholz, les langues européennes SAE appartiennent bien évidemment au premier type (*ibid.* : 306), étant donné que leur marqueur du standard

<sup>46</sup> -n (suffixe flexionnel déterminatif) : morphème pour l'adnominalisation

<sup>47</sup> -n (suffixe flexionnel déterminatif) : morphème pour l'adnominalisation

geos (nom dépendant) : nom non autonome indiquant un procès, un événement, ou un fait (*Dictionnaire Coréen de l'Université de Corée*).

<sup>48</sup> Case-transparent standard marker VS Case-governing standard marker (*ibid.*)

dérive d'une conjonction de subordination et donc ne régit pas le cas du standard. C'est le verbe qui assigne son cas au standard :

[74] a. Allemend  
 Ich liebe dich so sehr wie niemanden sonst  
 I love you:ACC as much as nobody:ACC else  
 'I love you as much as nobody else.'

b. Russe  
 Mne tak že xolodno kak tebe  
 me :DAT so PTL cold as you :DAT  
 'I am as cold as you'

(*ibid.*)

Le verbe *liebe* et le prédicat *xolodno*, qui sont aussi présents dans la subordonnée non-elliptique, régissent chaque standard, l'accusatif du standard *niemanden* et le datif du standard *tebe*. En plus, quelques langues d'Europe orientale à tête finale, dont la construction d'égalité ne se base pas sur la relative, telles que le tchéchène, le lezguien et le basque, appartiennent au premier type. Leurs marqueurs du standard, à la différence de l'adposition, peuvent se combiner avec les cas obliques et les locutions adverbiales. Au contraire, quelques marqueurs du standard de la construction d'égalité ne se fondant pas sur la relative peuvent assigner le cas comme adposition. Par exemple, le marqueur *kadar* du turc et le marqueur *piruvna* du nénése régissent le génitif (*ibid.* : 307-308), d'où le commentaire suivant :

When a language has such a case-governing standard marker, it may have problems expressing propositions in which an oblique or adverbial phrase is the standard. Thus, the standard in the sentence 'In Chicago it is as cold **as in Moscow**' is expressed by an equative clause ('In Chicago it is as cold **as it is in Moscow**' in Nenets and in Irish (whose standard marker, the preposition *le*, governs the dative case). (Haspelmath & Buchholz, *ibid.* : 308)

A partir de des différents marquages de cas du standard, nous pouvons maintenant examiner la particularité du coréen. Le marqueur du standard en coréen ne régit pas le cas du standard comme adposition, mais le verbe n'assigne pas non plus le cas au standard comme dans des langues européennes de SAE pour autant :

[75] a. Pierre-ga neo-mankeum keu- da  
 Pierre-SUB toi- ?aussi~que être grand-DEC  
 'Pierre est **aussi** grand **que** toi'

a.\* Pierre-ga neo-**ga**-mankeum keu- da  
 Pierre-SUB toi-SUB- ?aussi~que être grand-DEC  
 'Pierre est **aussi** grand **que** toi'

[76] a. Pierre-ga Paul-eul neo-mankeum salangha-n-da  
 Pierre-SUB Paul- ACC toi- ?autant~que aimer-PRES-DEC  
 'Pierre aime Paul autant que Luc'

b.\* Pierre-ga Paul-eul neo-**leul**-mankeum salangha-n-da  
 Pierre-SUB Paul- ACC toi-ACC-?autant~que aimer-PRES-DEC



‘Pierre aime Paul autant que toi’

Les particules qui marquent le cas comme *-ga* et *-eul* ne peuvent pas se combiner avec *-mankeum*, c’est-à-dire qu’elles ne précèdent jamais *-mankeum* (cf. Lim D. H., 2004). En revanche, *-mankeum* peut se combiner avec telle locution adverbiale :

[77] Chicago-eseo chuwo-ss-jiman Moscow-eseo-mankeum chub-ji-neun anh-ass-da  
Chicago-in be cold-P-TA Moscow-in-as be cold-ND-TOP NEG-P-DEC  
‘Although it was cold in Chicago, it wasn’t as cold as in Moscow’

Cependant, *-mankeum* ne peut pas se combiner avec toutes les locutions. Tous les éléments mentionnés ci-dessus tels que *-ga*, *-eul*, *-eseo*, *-mankeum*, *-boda* etc. sont catégorisés comme *josa* « particule »<sup>49</sup> parmi les parties du discours en coréen. Les caractéristiques des *josa* propres au coréen varient en fonction de leur catégorie grammaticale, et la combinaison entre les *josa* – *-mankeum* bien évidemment compris – est un épineux problème.

Pour ce qui concerne le marquage de cas du standard, Haspelmath & Buchholoz indiquent que, parmi les langues de SAE, le marqueur du standard du cas transparent a une très nette tendance à être transformé en celui du cas régissant<sup>50</sup>, c’est-à-dire que la forme d’objet du pronom peut remplacer la forme de sujet du pronom, la forme d’objet du pronom étant l’expression la plus familière (*ibid.* : 308) :

[78] Suédois

Min syster springer lika fort som du/dig  
My sister runs equally fast as you:SBJ/you:OBJ  
‘My sister runs as fast as you’

(*ibid.* )

[79] He works as hard as her/she (*ibid.* : 309)

D’après eux, en roumain et en italien, le marqueur du standard est forcément le pronom d’objet direct. Bien que le français ne soit pas mentionné, il nous semble que celui-ci suit aussi la même tendance, d’autant plus que le marqueur du standard ne permet que le pronom tonique :

[80] Je peux courir plus vite que **toi** (Google)

Pour ce qui concerne (v) **la construction d’égalité générique**<sup>51</sup>, Haspelmath & Buchholoz indiquent que sa forme est souvent différente de celle de la construction d’égalité spécifique dans les langues européennes. On la divise globalement en trois grands types sur la base du lien qu’elle entretient avec la construction d’égalité spécifique. **Dans le premier type**, le marqueur du paramètre dans la

---

<sup>49</sup> *Josa*, qui est placé juste derrière le substantif, l’adverbe ou le suffixe, marque une relation grammaticale entre ceux-ci et un autre élément ou ajoute un sens à ceux-ci. Il se divise encore en trois catégories : *gyeok-josa* (marqueur du cas), *bo-josa* (marqueur auxiliaire), *jobsog-josa* (marqueur de conjonction) (*Grand Dictionnaire Standard du Coréen*).

<sup>50</sup> « This tendency seems to reflect the gradual loss of the connection between the “underlying” relative clause and the phrasal standard and can be understood as a type of grammaticalization » (*ibid.* : 309).

<sup>51</sup> Le standard de la construction d’égalité générique ne renvoie pas à une entité référentielle spécifique mais renvoie à une classe générique, qui a, à un degré très important, la propriété en question. Cette construction est une formule conventionnelle et n’a pas de sens littéral. Elle est illustrée par des exemples tels que *white as snow*, *heavy as lead*, *dark as night*, *cunning as a fox* etc. (*ibid.*).

construction d'égalité spécifique manque ou est facultatif. Nombre de langues SAE<sup>52</sup>, dont le marqueur du paramètre se base sur le démonstratif, et quelques autres langues<sup>53</sup>, dont le marqueur du paramètre signifie « *égale*ment » (*equally* en anglais), appartiennent à ce type (*ibid.* 309) :

[81] Slovaque

- a. (specific equative) Moja sestra je *taká* pekná *ako* ty.  
My sister is such pretty how you  
'My sister is as pretty as you'
- b. (generic equative) Čerešňa je vel'ká *ako* jablko.  
Cherry is big how apple  
'The cherry is (as) big as an apple'

(*ibid.* : 310)

[82] Danois

- a. (specific equative) Min søster er *lige* så smuk *som* dig  
My sister is equally so pretty as you  
'My sister is as pretty as you'
- b. (generic equative) Træet er (*så*) højt *som* et tårn.  
Tree:the is so high as a tower  
'The tree is (as) tall as a tower'

(*ibid.*)

**Dans le deuxième type**, les différences entre les deux constructions ne sauraient se réduire à l'absence d'un marqueur du paramètre. Les langues de ce type utilisent des marqueurs spéciaux dans la construction d'égalité générique, qui ont tendance à être plus anciens et plus légers. (*ibid.* : 311-312). Selon eux, le français en est l'un des exemples les plus remarquables :

[83] Français

- a. (specific equative) Ma sœur est *aussi* grande *que* moi.  
My sister is so tall as I  
'My sister is as tall as I'
- b. (generic equative) La tomate est petite *comme* une olive  
the tomato is small like an olive  
'The tomato is (as) small as an olive'

(*ibid.* : 311)

Ils expliquent :

Most notably, in French and Icelandic a newer construction is used for specific equatives, while generic equatives have preserved the older standard marker.[...] In older French, the equative construction was *aussi grande comme*, which was later replaced by *aussi grande que*. (Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 308)<sup>54</sup>

Pour autant, il n'est pas exclu que la construction plus récente avec *aussi-que* ne soit également utilisée dans la construction d'égalité générique :

<sup>52</sup> Portugais, espagnol, catalan, slovaque, slovène, tchèque, lituanien, yiddish, allemand, néerlandais, anglais etc.

<sup>53</sup> Danois, norvégien, suédois, féroïen etc.

<sup>54</sup> *Comme* pouvait être la forme encore quantitative et qualitative alors qu'il ne l'est plus.

- [84] a. La tomate est aussi petite qu'une olive  
 b. C'est aussi petit qu'un téléphone mobile ! (Google)

Mais les exemples ci-dessus avec *aussi~que* concernent uniquement la comparaison quantitative tandis que l'exemple [83]-b avec *comme* la comparaison qualitative. Si le terme *égalité* (de *égalité générique*) adopté par Haspelmath et Buchholz (1998) porte sur le plan « qualitatif », l'énoncé 'The tomato is (as) small as an olive' correspondrait à l'exemple [83]-b avec *comme* et s'il porte sur le plan « quantitatif », cet énoncé correspondrait à l'exemple [84]-a avec *aussi ~ que*. En fait, D'après C. Fuchs (2014 : 80), qui appelle la comparaison de ce type « la comparaison à parangon »<sup>55</sup>, la construction *aussi~que* peut construire l'effet de haut degré de même que la construction avec *comme*. Voici les trois schémas de la comparaison à parangon qu'elle présente :

Qu'elle passe par l'inégalité (*plus doux que le miel*), ou par l'égalité (*aussi doux que le miel*), la comparaison à parangon construit pragmatiquement le même effet de haut degré (*suprêmement doux*) ; ce haut degré pourrait également être exprimé par une comparaison en *comme* [...] : *doux comme le miel*. (*ibid.* : 80 sq.)

En somme, les constructions *aussi~que* et *comme* peuvent toutes deux être utilisées pour la construction d'égalité générique<sup>56</sup>. Au contraire du premier type, le marqueur du paramètre dans la construction plus récente *aussi~que* n'est pas simplement supprimé dans la mesure où le marqueur du standard *que* ne peut pas construire l'effet de haut degré tout seul. Il faut toujours utiliser les deux marqueurs ensemble pour construire cet effet. En revanche, le marqueur du paramètre dans la construction plus ancienne *aussi~comme* peut être supprimé car le marqueur du standard *comme* construit cet effet tout seul. **Dans le troisième type**, les langues<sup>57</sup> dont la construction d'égalité spécifique ne possède pas de marqueur du paramètre, ne distinguent pas entre les deux constructions (*ibid.*).

Le coréen nous semble présenter une tournure similaire. Le marqueur du standard *-cheoleom*, qui paraît correspondre au marqueur français *comme*, peut être utilisé pour la construction d'égalité générique et construire l'effet de haut degré (Mais au contraire de *comme* lié à *aussi~que* dans une perspective diachronique, un tel rapport n'existe pas entre *-cheoleom* et *-mankeum*.):

- [85] Coréen  
 a. (specific equative) Pierre-ga Paul-*mankeum* keu- da  
 Pierre-SUB Paul- ?aussi~que être grand-DEC  
 'Pierre est aussi grand que Paul'

<sup>55</sup> Selon C. Fuchs (*ibid.* : 80), cette construction est l'un des procédés linguistiques qui marquent le degré d'intensité le plus élevé imaginable (cf. n. 51 *supra*, la définition de la construction d'égalité générique de Haspelmath et Buchholz (1998)) :

Le standard est un terme générique qui renvoie à un parangon (« pierre de touche » au sens étymologique), c'est-à-dire au « modèle » incarnant, par excellence, la propriété considérée. Le comparé est présenté (littéralement) comme dépassant (inégalité) ou comme atteignant (égalité) le haut degré correspondant au parangon (*ibid.*)

<sup>56</sup> C. Fuchs (2014) n'utilise pas le terme *égalité* pour la construction avec *comme*. Mais elle l'utilise uniquement pour la construction avec *aussi~que*.

<sup>57</sup> Langues des Balkans (albanais, macédonien, serbe/croate, bulgare, grec moderne, italien), langues d'Europe orientale à tête finale (lezgien, kalmouk, abkhaze, turc) etc.

- b. (generic equative) I tomato-ga olibeu-*cheoleom* jag-da  
 La tomate-SUB olive-comme être petite-DEC  
 'La tomate est petite *comme* une olive'

De même, il n'est pas exclu que la construction avec *-mankeum* ne soit également utilisée dans la construction d'égalité générique :

- [86] I tomato-ga olibeu-*mankeum* jag-da  
 La tomate-SUB olive-?aussi~que être petite-DEC  
 'La tomate est aussi petite qu'une olive'

L'explication est la même que dans le cas du français. L'exemple [86] avec *-mankeum* concerne uniquement la comparaison quantitative tandis que l'exemple [85]-b avec *-cheoleom* la comparaison qualitative. Le plan sur lequel porte le terme *égalité* détermine à quel énoncé correspond 'The tomato is (as) small as an olive'. En somme, les marqueurs de la construction d'égalité spécifique et de la construction similitive du français et du coréen peuvent donc, en tant que tels, construire l'effet de haut degré de la comparaison à parangon (ou de l'égalité générique selon les termes de Haspelmath & Buchholz, *ibid.*).

Selon Haspelmath et Buchholz (*ibid.* : 313), la construction similitive, qui exprime l'identité de la manière, est généralement formée d'un syntagme simple composé d'un marqueur similitif et d'un standard, qui fonctionnent en tant qu'adverbe de manière. Ils indiquent que la plupart des langues européennes n'ont pas de marqueur du paramètre dans cette construction. Le marqueur du standard, qui est une préposition-*like* dans les langues SAE [87] et une postposition-*like* dans les langues d'Europe orientale non-SAE [88], forme la construction similitive sans le marqueur du paramètre. (*ibid.* : 313 sq.) :

[87] similarité marquée par une préposition-*like* élément<sup>58</sup>

- |            |                             |         |                |         |         |
|------------|-----------------------------|---------|----------------|---------|---------|
| a. Suédois | Hans                        | skriver | <i>som</i>     | sin     | syster. |
| b. Croate  | On                          | piše    | <i>kao</i>     | njegova | sestra. |
| c. Sarde   | Isse                        | iscriet | <i>comente</i> | sa      | sorre   |
|            | he                          | writes  | <i>like</i>    | his     | sister  |
|            | 'He writes like his sister' |         |                |         |         |

(*ibid.* :313)

[88] similarité marquée par une postposition-*like* élément

- Arménien  
 Na grum ē ir k'roj *nman*.  
 he writing is his sister like  
 'He writes like his sister'

(*ibid.* :314)

D'après Haspelmath et Buchholz, le marqueur similitif de la grande majorité des langues SAE est identique au marqueur du standard dans la construction d'égalité, c'est-à-dire qu'il se base sur un pronom relatif de manière. On relève cependant **trois types d'exceptions** dans les langues SAE. Dans

<sup>58</sup> *Similatives marked by a preposition-like element en anglais*

le premier cas, le démonstratif corrélatif *so* ou le marqueur du paramètre *equally* est ajouté directement au marqueur du standard *how* (*ibid.* 315) :

[89]		marqueur d'égalité	marqueur similitif
	Néerlandais	<i>zo...als</i>	<i>zoals (*als)</i>
	Yiddish	<i>azoy...vi</i>	<i>azoy vi</i>
	Roumain	<i>kade...sar</i>	<i>kade sar</i>
	Danois	<i>ligeså...som</i>	<i>(lige)som</i>
	Alémanique	<i>gלייך...wie</i>	<i>(soo/gלייך) wie</i>
	Islandais	<i>eins...og</i>	<i>eins og</i>

(*ibid.*)

Dans le deuxième cas, alors que la conjonction de subordination générale fonctionne en tant que marqueur du standard dans la construction d'égalité, le pronom relatif *how* est préservé en tant que marqueur similitif dans la construction similitive. C'est le cas de trois langues romanes, au nombre desquelles le français. (*ibid.*) :

[90]		marqueur d'égalité	marqueur similitif
	<b>Français</b>	<b><i>aussi...que</i></b>	<b><i>comme</i></b>
	Frioulan	<i>tant...che/come</i>	<i>come</i>
	Sarde	<i>ø...che</i>	<i>comente/che</i>

(*ibid.*)

Dans le dernier cas, l'adjectif *equal* est utilisé en tant que marqueur similitif. C'est le cas de l'anglais (*like*) et du néerlandais (*gelijk*) (*ibid.* : 316). Les trois dernières exceptions, parmi lesquelles le français, ont une particularité commune :

The three types of exceptions share the common feature that in these cases **the similitive marker is stronger than the equative standard marker** : (a) by reinforcement through the correlate, (b) **by not being weakened to a general subordinator**, and (c) by renewal through an adjective. The rationale for this is straightforward : similitive markers are well served by being stronger than equative standard markers because there is no corresponding parameter marker that helps in identifying the construction. (*ibid.*)

Quant aux langues non-SAE, où il n'y a aucune relation entre le marqueur de la construction d'égalité et le marqueur similitif et où aucun des deux ne se base sur le pronom relatif, les auteurs donnent une liste de neuf langues sur lesquelles il n'est pas facile de faire des généralisations. (*ibid.* : 316). Le coréen peut être ajouté à cette liste des neuf langues à cause de son marqueur d'égalité **-mankeum** et de son marqueur similitif **-cheoleom**<sup>59</sup> (cf. les exemples de *-cheoleom* [15], [20] et [85])

Le **marqueur similitif générique** n'existe pour sa part que dans dix langues européennes qui distinguent entre les constructions similitives spécifique et générique, mais cette distinction est moins répandue que dans la construction d'égalité (*ibid.* : 317). Le français et le coréen ne distinguent pas eux non plus les deux marqueurs, à l'instar de la plupart des langues européennes.

<sup>59</sup> Le marqueur *-gachi* peut remplacer *-cheoleom* en tant que marqueur similitif. Mais le marqueur *-cheoleom* est plus représentatif que celui-ci dans la similitive.

[91] Français

- a. (spécifique) Il parle *comme* mon épouse  
He talks like my wife  
'He talks like my wife'
- b. (générique) Il se dresse comme un rocher  
He stands like a rock  
'He stands like a rock'

[92] Coréen

- a. (spécifique) Seoki-ga Mini-*cheleom* dali-n-da  
Seoki-SUB Mini-comme courir-PRES-DEC  
'Seoki court comme Mini'

(Oh K. S., 2004a : 205)

- b. (générique) ai-deul-i naitinggeil-*cheoleom* nolaeha-n-da  
enfant-PL-SUB rossignol-comme chanter-PRES-DEC  
'les enfants chantent comme un rossignol'

(Lim D. H., 2006 : 135)

Pour ce qui est de l'**emploi prédicatif du marqueur similitif** (ex. *She is like her brother*), ce marqueur ne peut pas être employé comme prédicat dans certaines langues (*ibid.* : 319). D'après Haspelmath et Buchholz, tandis que le marqueur similitif est en général une expression de manière, cette construction prédicative (la copule *be* + le marqueur *like*) n'exprime pas la manière mais la qualité<sup>60</sup>. Il arrive donc que cette construction soit impossible dans certaines langues.

[93] Suédois (marqueur similitif de manière : *som*)

- Min syster är *lik* mig.  
My sister is equal me  
'My sister is like me'

(*ibid.*)

Le marqueur similitif du français *comme* peut être employé comme adverbe prédicatif alors que celui du coréen *-cheoleom* ne peut pas être employé dans la construction prédicative :

[94] Français

- Il est comme son frère (Fournier & Fuchs, 2007 : 14)

[95] Coréen

- Neo-neun kkog neo-ui hyeong-gat-da.  
Toi-TOP juste toi-GEN frère-être identique-DEC  
'Tu es juste comme ton frère'

---

<sup>60</sup> Dans le même contexte, N. Fournier et C. Fuchs (2007 : 14) expliquent « l'adverbe de prédicat *comme* ne qualifie plus la manière de faire ou la manière d'être du sujet en train de faire, mais **marque simplement la manière d'être du sujet** ».

Le coréen a recours à une construction différente avec l'adjectif *gat-da* (être identique). D'ailleurs, un autre marqueur, *-gachi*, qui peut remplacer *-cheoleom*, dérive de l'adjectif *gat-da*. Mais il ne peut pas non plus être employé en tant que tel dans la construction prédicative.

Par rapport aux **similatives détachées** (ex. *Like my wife, I love mushrooms*), Haspelmath et Buchholoz examinent leur différence de la forme avec les similatives normales (*ibid.* :319). D'après eux, le syntagme détaché, tel que *Like my wife*, ne fonctionne pas comme un adjectif de manière mais comme un adverbe de phrase. Ce type de ressemblance est en général appelé « analogie de situation » (Fuchs, 2014 ; Fournier & Fuchs, 2009)<sup>61</sup>. Ils confirment que toutes les langues de leurs données codent celles-ci de la même manière que les similatives normales. Il en va de même pour le coréen et pour le français :

[96] Français

J'ai aussi gardé les cochons et, **comme** toi, j'en avais peur (Sand *cit. in* Fuchs, 2014 : 151)

[97] Coréen

Na-neun beoseot-eul johaha-n-da, na-ui anae-**cheoleom**  
 Moi-TOP champignon-ACC aimer-PRES-DEC moi-GEN femme-comme  
 'Comme ma femme, j'aime les champignons'

En examinant trois types de propositions, **la proposition similative, la similitude, et la proposition d'accord**, qui sont très semblables sémantiquement et formellement (*ibid.* : 319), Haspelmath et Buchholoz remarquent que ces subordonnées remplissent pourtant des fonctions différentes :

[98] a. **la proposition similative : adjectif de manière, adverbe de situation**

He writes *like* his sister talks.

b. **la similitude: adverbe de phrase**

As the hart panteth after the water brooks, so panteth my soul after thee, O God. (Ps 42.2)

c. **la proposition d'accord : adverbe illocutoire**

As scientists have long predicted, the earth's atmosphere is heating up gradually.

(*ibid.* : 319 sqq.)

Tout d'abord, en ce qui concerne (a) la proposition similative, les langues SAE, dont le marqueur du standard se base sur le pronom relatif *how*, utilisent celui-ci ou le même marqueur que celui de la simple construction similative pour marquer la proposition similative (*ibid.* : 320). Dans le cas du français, la proposition similative est marquée par le même marqueur similatif *comme* :

[99] On vit sortir un détachement qui soutenait un matelas *comme* on porte un blessé

(Maupassant, *cit. in* Fuchs 2014 : 151)

En revanche, la proposition similative des langues dont le marqueur du standard ne se fonde pas sur le pronom relatif, demande un subordonnant supplémentaire (Haspelmath & Buchholoz, *ibid.* : 320) :

<sup>61</sup> Par rapport à ce type de similatives, C. Fuchs (2014 : 153) observe : « la comparaison opère, non plus entre deux entités, mais entre deux états de choses : la ressemblance concerne des *situations* ».

[100] Turc

O, ağbi-si-nin konus-tuğ-u gibi yaz-ıyor.  
She brother-3SG-GEN talk-REL-3SG like write-IMPF(3SG)  
'She writes like her brother talks'

Il se confirme que la proposition d'égalité de ce type de langues demande un élément supplémentaire subordonnant (voir plus haut (iii) les propositions d'égalité, p. 55). Dans le cas du coréen, de même que les propositions d'égalité nécessitent un élément supplémentaire, '-n' ou '-n-geos' (cf. l'exemple [58]), les propositions similitives nécessitent un élément supplémentaire '-n geos' (Lim D. H., 2006 : 134) :

[101] Coréen

I a(-)i-neun boton salam-deul-i malha-neun<sup>62</sup> geos-cheoleom geul-eul sseu-n-da.  
Cet enfant-TOP ordinaire gens-PL-SUB parler-SF ND-comme écrit-ACC écrire-PRES-DEC  
'Cet enfant écrit comme les gens ordinaires parlent'

En deuxième lieu, pour (b) – la similitude –, la plupart des langues expriment la similitude de la même manière que dans la proposition similitive, à l'exception de quelques langues comme l'anglais, où *like* n'est pas utilisé pour exprimer la similitude (*ibid.* : 320 sq.) Dans le cas du français et du coréen, le marqueur de la proposition similitive est aussi utilisé dans la similitude :

[102] Français

Mon père dit du roi de Ferrante qu'il joue avec sa perfidie *comme* le bébé joue avec son pied  
(Montherlant, *cit. in* Fournier & Fuchs, 2007 : 23)

[103] Coréen

Geu-neun maengsu-ga meogisgam-eul jjoch-neun geos-cheoleom myeongye-leul  
Lui-TOP bête féroce-SUB proie-ACC courir après-SF ND-comme gloire-ACC  
  
jjoch-neun-da  
courir après-PRES-DEC  
'Il court après la gloire comme la bête féroce court après sa proie'

Enfin, quant à (c) la proposition d'accord<sup>63</sup>, elle n'est en général pas formellement distincte de la proposition similitive (*ibid.* : 321). Il en va ainsi pour le français et pour le coréen :

[104] Français

Il est vraiment « trop », *comme* disent les jeunes (Fournier & Fuchs, 2007 : 4)

[105] Coréen

Heunhi allyeoji-n geos-cheoleom Kim ssi-neun gwamookha-eoss-da  
Couramment être connu-SF ND-comme Kim monsieur-TOP être taciturne-P-DEC

<sup>62</sup> -neun remplit la même fonction que -n, soit un suffixe flexionnel déterminatif.

<sup>63</sup> C. Fuchs appelle ce type de construction similitive « la comparaison similitive entre énonciations » (2014 : 158) :

*Comme* relie en surface deux relations de niveau dissymétrique : un « dit » (correspondant à la matrice) et un « dire » (correspondant à la subordonnée). L'adverbe comparatif exprime alors une identité de « *modus* énonciatif ».



‘Monsieur Kim était taciturne, comme c’est bien connu’

(Lim D. H., 2006 : 134)

Pour en venir à la **locution de rôle**, Haspelmath & Buchholoz s’interrogent sur le rapport entre son moyen d’expression et le marqueur de la construction d’égalité ou de la construction similative. Dans la plupart des langues européennes, le marqueur d’une locution de rôle est le même que le marqueur du standard de la construction d’égalité et de la construction similative, ou il est lié à leurs marqueurs. L’emploi de ces marqueurs dans la locution de rôle est une caractéristique essentielle des langues SAE. En revanche, les langues non-SAE ont recours à des stratégies différentes comme l’emploi d’une copule, d’un cas fonctionnel spécial, ou d’une particule spécifique. (*cf. ibid.* : 321-324) Le marqueur de rôle du français, *comme*, est lié au marqueur de la construction similative et de la construction d’égalité générique, tandis que le coréen a recours à une particule spécifique « -로서 (loseo) »<sup>64</sup>.

En conclusion, Haspelmath & Buchholoz soutiennent que le facteur géographique est prépondérant pour la généralisation de leurs données. Le contact linguistique leur semble plus significatif que la parenté entre langues pour constituer des groupes de caractéristiques communes :

Most importantly, we have found strong evidence for a European *Sprachbund*, called “Standard Average European”. The constructions we have looked at take very specific forms in the core of SAE languages, forms that are not attested in this way in non-SAE languages of Europe, nor, as far as we know, outside of Europe. (*ibid.* : 325)

Et ils présentent en définitive les quatre caractéristiques suivantes des langues SAE (*ibid.* : 325 sq.) :

(i) *The equative construction consists of an analytic parameter marker preceding the parameter plus an analytic standard marker preceding the standard. The standard follows the parameter. The parameter marker is demonstrative based, the standard marker is relative-based (originally interrogative-based), and both originally express manner rather than degree.*

(ii) *In generic equatives, the parameter marker is omitted.*

(iii) *The similative construction uses the equative standard marker*

(iv) *The same marker is also used in role phrases*

D’après eux, toutes ces caractéristiques se trouvent en français, ce qui veut dire que le français est au centre du *Standard Average European languages*. Ils présentent une carte qui indique le nombre de caractéristiques que chaque langue européenne possède (*ibid.* : 326 sq.) :

---

<sup>64</sup> Nous ne détaillerons pas ce sujet ici, d’autant plus que le moyen d’expression de la locution de rôle n’est pas l’outil pour l’expression de la comparaison.

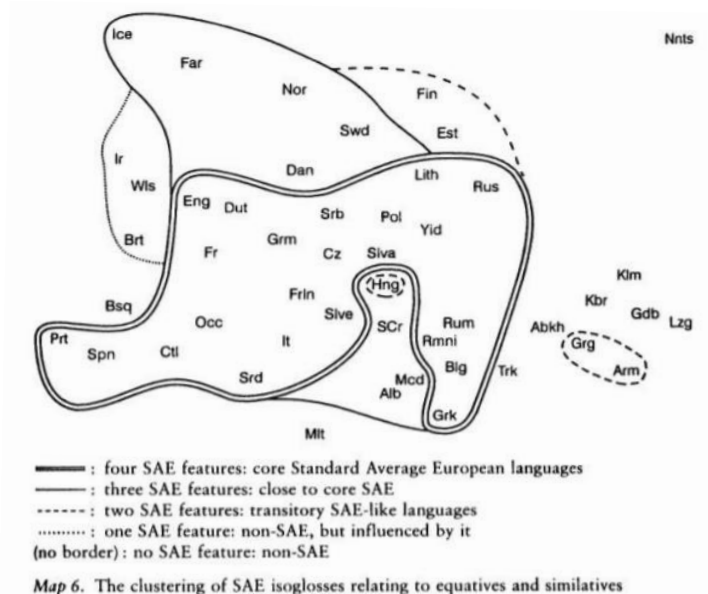


Schéma 3 : SAE<sup>65</sup> liées à la construction d'égalité et à la construction similative

Au contraire, aucune caractéristique ne se trouve dans le coréen, langue à l'extérieur de l'Europe, ce qui confirme leur position relative à la prédominance du facteur géographique. Nous pouvons dès lors comparer le français et le coréen sur la base de quatre caractéristiques dégagées grâce aux développements précédents :

	Français	Coréen
<b>(i) Construction d'égalité</b>	fondée sur la relative <sup>66</sup>	caractérisée exclusivement par un marqueur du standard
Marqueur du paramètre	analytique, fondé sur le démonstratif : <i>aussi</i>	-
Marqueur du standard	analytique fondé sur la relative : <i>que</i> <sup>67</sup>	adposition (postposition) : <i>-mankeum</i>
<b>(ii) Égalité générique</b>	sans le marqueur du paramètre avec un marqueur spécifique : <i>comme</i> (sur le plan qualitatif) <sup>68</sup>	avec un marqueur spécifique : <i>-cheoleom</i> (sur le plan qualitatif) <sup>69</sup>

<sup>65</sup> « The term “Standard Average European” is used to denote the common characteristics of a European sprachbund. The areal it comprises contains the Roman, Baltic, Slavic, and West Germanic as well as the Balkan languages; North Germanic is rather marginal in this respect (Haspelmath & Buchholz 1998: 282 and 324–327 ; cf. Whorf 1956). » Henkelmann (2006 : 384)

<sup>66</sup> Comme en témoigne I. Choi-Jonin, (2013 : 78) : « [...] on analyse le terme *que* comme pronom relatif, [...] C'est une analyse qui est adoptée par plusieurs linguistes, dont Milner (1973), Rivara (1990), Muller (1996a) et Moline (1996[b]). »

<sup>67</sup> Haspelmath et Buchholz (1998) analysent l'ancien marqueur *comme* en tant que marqueur du standard qui a été remplacé par *que* (voir plus haut).

<sup>68</sup> Nous avons indiqué que les marqueurs de la construction d'égalité spécifique *aussi-que* sont à même d'être aussi utilisés pour la construction d'égalité générique (sur le plan quantitatif).

<sup>69</sup> Nous avons indiqué que le marqueur de la construction d'égalité spécifique avec *-mankeum* est à même d'être aussi utilisé pour la construction d'égalité générique (sur le plan quantitatif).

		(aucune relation entre le marqueur de la construction d'égalité spécifique - <i>mankeum</i> )
(iii) Marqueur similitif	<i>comme</i> (lié au marqueur du standard de la construction d'égalité <i>aussi...comme</i> dans une perspective diachronique)	- <i>cheoleom</i> (aucune relation avec le marqueur du standard de la construction d'égalité avec - <i>mankeum</i> )
(iv) Marqueur de rôle	lié au marqueur de la similitive : <i>comme</i>	recours à une particule spéciale :- <i>loseo</i>

**Tableau 12 : Comparaison du français et du coréen sur la base des quatre caractéristiques de SAE liée à la construction d'égalité et à la construction similitive**

En plus de ces quatre caractéristiques, nous pouvons encore ajouter les propriétés suivantes, toujours fondées sur les développements précédents :

	Français	Coréen
<b>Ordre des mots</b>	langue à tête initiale	langue à tête finale
Ordre des mots dans la construction d'égalité	paramètre-marqueur du standard-standard	standard-marqueur du standard-paramètre
<b>Égalité quantitative</b>	avec marqueur spécial	sans marqueur spécial
Marqueur du paramètre	marqueur spécifique : <i>autant</i>	-
Marqueur du standard	marqueur normal : <i>que</i>	unique marqueur normal : - <i>mankeum</i>
<b>Égalité négative</b>	deux types de marqueurs du paramètre possibles - avec élément emphatique : <i>aussi (autant)</i> - sans élément emphatique : <i>si (tant)</i>	même marqueur du standard : - <i>mankeum</i>
<b>Propositions d'égalité</b>	marqueur du standard identique à la conjonction de subordination : <i>que</i>	avec un élément supplémentaire : - <i>n mankeum</i> ou - <i>n geos mankeum</i>
<b>Marquage de cas du standard</b>	cas régissant : <i>que</i> + pronom tonique	Ni cas transparent ni cas régissant : particularité de - <i>mankeum</i> en tant que <i>josa</i>
<b>Similitive générique</b>	ne distingue pas entre la similitive spécifique et la similitive générique	
<b>Emploi prédicatif du marqueur similitif</b>	marqueur similitif employé comme adverbe de prédicat : être + <i>comme</i>	marqueur similitif - <i>cheoleom</i> impossible dans la construction prédicative
<b>Similitive détachée</b>	même marqueur similitif dans la similitive normale et la similitive détachée	
<b>Proposition similitive</b>	même marqueur similitif : <i>comme</i>	avec un élément supplémentaire : - <i>n geos cheoleom</i>
<b>Similitude</b>	même marqueur similitif : <i>comme</i>	même marqueur similitif : - <i>n geos cheoleom</i>
<b>Proposition d'accord</b>	même marqueur similitif : <i>comme</i>	même marqueur similitif : - <i>n geos cheoleom</i>

**Tableau 13 : Comparaison de la construction d'égalité et de la construction similitive en français et en coréen**

### 3.2.2. HASPELMATH (2017)

Par la suite, Haspelmath (2017) a examiné la construction d'égalité<sup>70</sup> dans une perspective mondiale en traitant 119 langues, y compris le français et le coréen, comme échantillon. Il a distingué **six types principaux**, qui peuvent être caractérisés au moyen des **cinq composants clés** suivants :

[106]	1	2	3	4	5
	comparee	degree-marker	parameter	standard-marker	standard
	<i>Kim is</i>	<i>[as</i>	<i>tall]</i>	<i>[as</i>	<i>Pat].</i>
	<i>Kim est</i>	<i>[aussi</i>	<i>grand]</i>	<i>[que</i>	<i>Pat].</i>

(Haspelmath, *ibid.* : 11)

Les termes techniques sont ceux de Haspelmath et Buchholoz (1998) (*cf.* l'exemple [41]) excepté le marqueur du paramètre (*parameter marker*) qui est remplacé par le marqueur de degré (*degree marker*). Voici l'explication plus détaillée de ces composants clés requis pour l'analyse des constructions d'égalité dans les différentes langues (*ibid.*) :

An equative construction must allow a way to express the **PARAMETER (component 3)**, some gradable property concept word, usually called adjective), the **COMPAREE (component 1)**, the first referent to be compared), and the **STANDARD (component 5)**, the other referent to which the first referent is compared) [...] In addition, equative constructions typically also have an **EQUATIVE STANDARD-MARKER (component 4)**, i.e. a marker that is closely associated with the standard, and often they also include an **EQUATIVE DEGREE-MARKER (component 2)**, a marker that is closely associated with the parameter and occurs only or primarily in equative constructions or other constructions expressing equality or similar notions. (Haspelmath, 2017 : 11)

L'auteur distingue les six types principaux suivants :

- Type 1. **Only equative standard-marker** : Kim is tall [**like** Pat]
- Type 2. **Equative degree-marker and standard-marker** : Kim is [**equally** tall] [**as** Pat]
- Type 3. **Equative degree-marker united** : [Kim and Pat] are [**equally** tall]
- Type 4. **Primary reach equative** : Kim [**reaches/equals** Pat] in height.”
- Type 5. **Primary reach equative unified** : [Kim and Pat] **are equal** (to each other) in height
- Type 6. **Secondary reach equative** : Kim is tall [**reaching/equaling** Pat]

(*ibid.* : 14-15)

---

<sup>70</sup> Entre deux paires d'appellations, *construction d'égalité (equative construction* en anglais) vs *construction comparative et construction comparative d'égalité vs construction comparative d'inégalité*, Haspelmath (*ibid.*) choisit le premier. Haspelmath (*ibid.* : 9 sq.) distingue les deux constructions, soit la construction d'égalité et la construction comparative, comme suit :

**Equative constructions** express situations in which two referents have a gradable property to the same degree. [...] Equative constructions are in many ways similar to **Comparative constructions** (like 'This tree is higher than that one'), which also compare two referents with respect to a gradable property, but where one of the referents has the property to a higher degree.

**Le type 1** est de loin le plus courant. La construction d'égalité ne contient pas de marqueur du degré, mais seulement un marqueur du standard, qui précède ou suit le standard comme une adposition. Par ailleurs, le marqueur du standard peut également être un suffixe et dans ce cas-là, il est considéré comme un cas d'égalité ('equative case' en anglais). (*ibid.* :14, 18) :

[107] Awa Pit (Barbacoan)

*na=watsa=yŋ katsa i*  
 1SG=like=RESTR big be  
 'He is just as big as me.'

(Curnow 1997: 144 *cit. in ibid.* : 10)<sup>71</sup>

La construction d'égalité, *-mankeum*, du coréen appartient à ce type comme nous l'avons expliqué *supra* (*cf.* l'exemple [19], p. 31). **Le type 2** est le type le plus fréquent dans les langues européennes. La construction d'égalité contient un marqueur du degré et un marqueur du standard. C'est le type SAE (*cf.* Haspelmath et Buchholoz, 1998), qui comprend le français et se caractérise par le modèle particulier démonstratif-relatif (*ibid.* : 14, 19) :

[108] the "Standard Average European" type

Kim is **as** tall **as** Pat. (English)  
 Kim est **aussi** grand **que** Pat. (French)  
 Kim ist **so** groß **wie** Pat. (German)

(Haspelmath, *op. cit.* : 19)

Selon le linguiste, en plus des langues européennes, il y a d'autres langues qui appartiennent à ce type même si elles ne sont pas du même modèle que les langues SAE. Dans la plupart des cas, le marqueur du degré est une particule mais il peut également être un préfixe (exemple [109]) ou un suffixe (exemple [110]).

[109] Hiligaynon (Philippinic)

*si Pedro kasing-gwapo ni Jua*  
 ART.HUM Pedro [EQUA.DG-handsome] [GEN.HUM Juan]  
 'Pedro is as handsome as Juan.'

(Wolfenden, 1971: 103 *cit. in ibid.* : 19)

[110] East Greenlandic (Eskimo)

*taanna uat-tut at-tii-vu-q*  
 that.one 1SG-EQUAT.ST be.tall-EQUAT.DG-IND-3SG  
 'He is as tall as me'

(Mennecier 1995: 460 *cit. in ibid.* : 19)

**Le type 3** se caractérise par l'union de deux référents, le comparé et le standard. La construction d'égalité contient un marqueur du degré d'égalité (*equally*) mais pas de marqueur du standard. Le comparé n'est pas topicalisé dans ce cas-là. (*ibid.* : 14, 20) :

<sup>71</sup> Abréviations de Haspelmath (*ibid.* : 28) : EQUAT.DG - equative degree marker, EQUAT.ST - equative standard marker, ABL - ablative case, RESTR - restrictive, PART - partitive case, HUM - human, LNK - linker, DYN - dynamic, FIN - fnite, NFIN - nonfnite, STAT - stative, EZ - ezafe (attributive marker), NPST - nonpast, UNM - unmarked.

[111] Canela-Krahô (Jê)

*capi me kryt cati pipên*  
[Capi and Kryt] [big equal]  
'Capi and Kryt are equally big.'

(Popjes & Popjes 1986: 144 *cit. in ibid.* : 20)

**Le type 4** se caractérise par un verbe qui signifie « égaler, atteindre » (*equal, reach* en anglais) en tant que principal prédicat, dont le sujet est le comparé et l'objet est le standard. A la différence des types précédents, où une propriété-mot prédicatif ordinaire (*is tall*) fonctionne en tant que paramètre, le paramètre de ce type se présente sous la forme d'un constituant oblique. Ce type de construction vaut surtout pour des langues africaines (*ibid.* : 14 sq., 20 sq.) :

[112] Koyra Chiini (Songhay)

*Yee too ga gaabi*  
1SG.IMPF [attain 3SG] strength  
'I am as strong as he.' ('I reach him in strength.')

(Heath 1998: 319 *cit. in ibid.* : 21)

**Le type 5** se caractérise par un verbe qui signifie (au sens réciproque) « égaler, atteindre » en tant que principal prédicat et par l'union de deux référents, le comparé et le standard en tant que sujets. De même que le type 4, le paramètre de ce type se présente sous la forme d'un constituant oblique. (*ibid.* : 15, 21) :

[113] Zay (Semitic)

*kebbede-wā ʔalmāz be-guderne qittu-nomu*  
Kebedde-and Almaz in-height equal-FOC.3PL.SBJ  
'Kebedde and Almaz are equally tall.' ('...are equal in height', 'equal each other in height')

(Meyer 2005: 848 *cit. in ibid.* : 21)

**Le type 6** se caractérise par un verbe secondaire qui signifie « égaler, atteindre » en tant que prédicat secondaire, dont l'argument secondaire est le standard. Une propriété-mot, qui fonctionne en tant que paramètre, est le prédicat principal. (*ibid.* : 15, 22) :

[114] East Dangla (Chadic)

*Ísà tát nety iŋ Yúunùs.*  
Issa big [equal.PST with Younous]  
'Issa is as big as Younous.'

(Shay 2005: 310, *cit. in ibid.* : 22)

L'auteur présente encore quelques constructions qui ne se conforment pas tout à fait à ces six types principaux. Elles peuvent être illustrées par les phrases en pseudo-anglais suivantes (*ibid.* : 23-24) :

- [115] a. Deux formes nominalisées abstraites de la propriété se comparent : *Pablo's height is like my height.*  
b. Construction mélangée ; l'une est une forme nominalisée abstraite et l'autre est un référent : *Kemde's length reaches Badini.*

c. Deux propriétés abstraites apparaissent dans une construction équationnelle simple : *The taste of bacon is the taste of beans.*

d. Deux prédications séparées : *The father is big, (and) the son is like that too.*

e. Le paramètre se présente sous la forme d'un substantif abstrait, et le standard est un modificateur possessif : *This is to the speed of that*

(*ibid.* : 23 sq.)

Certaines d'entre elles ne contiennent pas d'expression concernant une propriété spécifique, ce qui veut dire que le paramètre précis doit être déduit du contexte (*ibid.* : 24):

f. *Bitsi is like Kasuma.*

*The dog is equal to the cat.*

*He doesn't reach his father, but he reaches his brother.*

(*ibid.*)

En conclusion, L'auteur généralise sur un modèle omis par tous les types 1-6 (Généralisation1) et sur l'ordre des mots, surtout l'ordre du paramètre et du standard, dans les types 1 et 2 (Généralisation 2, 3) :

**Generalization1.** No language has only a degree-marker, leaving the standard unmarked (*Kim is [equally tall] Pat*). [...] **Generalization2.** If the parameter follows the standard, then the language generally has dominant object-verb order. [...] **Generalization3.** If the standard precedes the parameter, then the standard-marker generally follows the standard, and if the standard follows the parameter, then the standard-marker generally precedes the standard.

(*ibid.* : 25 sq.)<sup>72</sup>

Par rapport à la généralisations 2, le coréen où le paramètre suit le standard est une langue qui présente l'ordre objet-verbe. Par rapport à la généralisation 3, lorsque le standard précède le paramètre, le marqueur du standard suit le standard en coréen (*cf.* l'exemple [57], p. 51) et, dans le cas du français où le standard suit le paramètre, son marqueur du standard précède le standard (*cf.* l'exemple [56], p. 50).

### 3.2.3. HENKELMANN (2006)

Henkelmann (2006) examine quant à lui la construction d'égalité de 25 langues du monde (le français et le coréen n'y sont pas compris). Il se réfère à Haspelmath et Buchholoz (*op. cit.*), qui apportent une base théorique et constituent un socle fondamental pour une classification des constructions d'égalité. De plus, la classification de Henkelmann (*ibid.*) comporte les six principaux types de Haspelmath (2017), et ne présente selon lui aucun désaccord avec celle-ci.

Avant de d'exposer sa classification, Henkelmann (*ibid.* : 375) introduit un modèle schématisant trois structures de langue – syntaxiques, sémantiques, et conceptuelles – et propose un concept fondamental, le *tertium comparationis* :

In order to be able to justify the cognitive unity of a class of constructions in two or more

---

<sup>72</sup> D'après lui, Greenberg (1963) a constaté que ces trois généralisations peuvent être faites sur la construction comparative (*ibid.*).

languages, it is necessary to assume a *tertium comparationis*. This represents an invariant for the respective class of constructions, whereas their representations in the individual languages (the construction types) represent the variants (see Seiler 1993: 165). *Tertia comparationis* are situated on a cognitive, conceptual, or mental level, respectively, and are independent of individual languages (Seiler 1993: 180). Jackendoff (1996: 546) discusses the following model<sup>73</sup> of mapping the three levels of language onto each other [...] Seiler's *tertium comparationis* can be regarded as part of the conceptual structures and the variants as different semantic structures that are then mapped onto the respective (morpho-)syntactic structures. In fact, the findings of the present investigation suggest that there must exist a level between the concept of equative comparison and the various morphosyntactic structures that it is encoded with in the individual languages, namely, the level of semantic structures which vary considerably from language to language. This is in accordance with the above model. The *tertium comparationis* underlying the present investigation is thus **equative comparison in its most general cognitive form**. [...] In spite of their cross-linguistic morphosyntactic diversity, the semantic structures found in equative comparisons (just as those found in comparisons of inequality) seem to belong together cross-linguistically because they express the same kind of comparison on a higher (cognitive or logical) level – this is the invariant, the *tertium comparationis*, of the present investigation.

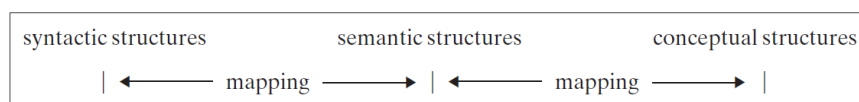
Henkelmann (*ibid.* : 375, 396)

Selon lui, **les structures sémantiques**, situées au niveau intermédiaire en tant que variantes, relient le concept de comparaison d'égalité sous sa forme cognitive la plus générale, c'est-à-dire celle du *tertium comparationis*, aux structures morphosyntaxiques variées des différentes langues. Mais en fin de compte, les structure sémantiques, qui sont les variantes, expriment le même concept, le *tertium comparationis*, qui est l'invariant<sup>74</sup>. Il détermine alors les cinq structures sémantiques suivantes<sup>75</sup> (ou stratégies sémantiques) pour la comparaison d'égalité (*ibid.* : 376) :

- **Strategy I (“Extents”)** : *The equality relation is established between the relative extents of the quality that is being attributed to the entities being compared.*
- **Strategy II (“Entities”)** : *The equality relation is established between the entities directly. The relation is encoded by means of an **equative predicate**, and the quality may appear as a **second-order entity**.*
- **Strategy III (“Possessive”)** : *The extent of the quality that is said to be equal is understood metaphorically as a “possession” of the entities being compared. The quality appears as a second-order entity.*
- **Strategy IV (“Representative”)** : *The entities being compared are said to be instances or representatives of an equal quality, with the quality appearing as a second-order entity.*
- **Strategy V (“Implicit”)** : *This is a completely implicit strategy that consists of two juxtaposed predications in the positive degree without any explicit encoding of the concept EQUAL.*

Il les subdivise encore sur la base de trois critères : les entités concernées sont-elles séparées ou unifiées? Le paramètre est-il encodé sous la forme de prédicat ou en entité de deuxième ordre? Le concept *EQUAL* est-il explicite ou implicite?

<sup>73</sup>



<sup>74</sup> Cette remarque pourrait nous mettre sur la bonne piste pour faire une étude contrastive des structures comparatives du français et du coréen.

<sup>75</sup> Il explique qu'il « saisit ces structures sémantiques insérées »



Strategy	The entities involved are	The parameter is encoded as a	The concept EQUAL is	Example	Morpho-syntactic type (see 2.3, below)
I.	separated	predicate	explicit	<i>A is as q as B</i>	I. A)
	unified	predicate	explicit	<i>A and B are equally q</i>	I. B)
II.	separated	second-order entity	explicit	<i>A is equal to B regarding Q</i>	II. A) 1)
	unified	second-order entity	explicit	<i>A and B are equal regarding Q</i>	II. A) 2)
	separated	predicate	explicit	<i>A is q, is equal to B</i> (syntactically encoded as a serial verb construction)	II. B) 1)
	separated	predicate	explicit	<i>A is q, being equal to B</i> (syntactically encoded with a dependent verb form)	II. B) 2)
	separated	predicate	explicit	<i>A is q, it is equal to B</i> (syntactically encoded as parataxis)	II. B) 3)
III.	separated	second-order entity	implicit	<i>A's Q is B's Q</i>	–
	separated	second-order entity	explicit	<i>A's Q is equal to B's Q</i>	III. A) 1)
	unified	second-order entity	explicit	<i>A's Q and B's Q are equal</i>	III. A) 2)
	separated	second-order entity	implicit	<i>A has B's Q</i>	–
	separated	second-order entity	explicit	<i>A has the same Q as B</i>	III. B) 1)
	unified	second-order entity	explicit	<i>A and B have the same Q</i>	III. B) 2)
IV.	separated	second-order entity	implicit	<i>A is (of) B's Q</i>	–
	separated	second-order entity	explicit	<i>A is (of) the same Q as B</i>	IV. A)
	unified	second-order entity	explicit	<i>A and B are (of) the same Q</i>	IV. B)
V.	separated	predicate	implicit	<i>A is q, B is q</i>	V.

Schéma 4 : Structures sémantiques de comparaison d'égalité de Henkelmann (2006)<sup>7677</sup>

Par rapport à ces structures sémantiques, qui se représentent par les constructions de l'anglais, il détermine **les types morphosyntaxiques** correspondants sur la base des données pour les constructions

<sup>76</sup> Abréviation : A/B = entités, q = qualité comme prédicat, Q = qualité comme entité de deuxième ordre (*ibid.* : 376)

<sup>77</sup> D'après Henkelmann (*ibid.*), des structures qui ne sont pas attestées dans une base de données peuvent exister en théorie.

d'égalité avec un standard spécifique et non générique<sup>78</sup>

**I. Constructions with equative markers [24]**

A) Constructions with separation of comparatum<sup>79</sup> and standard [21]

1) with a parameter marker only [1]

2) with a standard marker only [12]

**a) without an additional element [10]**

b) with an element 'also' added to the comparatum [2]

3) with a parameter marker and a standard marker [8]

**a) relative-based [2]**

b) not relative-based [6]

B) Constructions with unification of comparatum and standard [3]

**II. Constructions with an equative predicate [12]**

A) Constructions with a nominalized parameter [7]

1) with separation of comparatum and standard [5]

a) without a standard marker [1]

b) with a standard marker [4]

2) with unification of comparatum and standard [2]

B) Constructions with two predicates [5]

1) with a co-verb [2]

2) with a dependent verb form [1]

3) with parataxis [2]

**III. Possessive constructions [6]**

A) Constructions with a genitive [2]

1) with separation of comparatum and standard [1]

2) with unification of comparatum and standard [1]

B) Constructions with a possessive predicate [4]

1) with separation of comparatum and standard [2]

a) with a nominalized parameter [1]

b) others [1]

2) with unification of comparatum and standard [2]

**IV. "Be-of constructions" [2]**

A) Constructions with separation of comparatum and standard [1]

B) Constructions with unification of comparatum and standard [1]

**V. Paratactic constructions [2]**

Schéma 5 : Structures morphosyntaxiques de la comparaison d'égalité d'après Henkelmann (2006)

<sup>78</sup> « Since several languages show constructions with generic standards that are different from those containing specific ones. Moreover, generic standards are often conventionalized (Haspelmath & Buchholz 1998: 309–313). [...] Because of that, only equative constructions with a **specific standard** are contained in the database [...] » (Henkelmann, *ibid.* : 373).

<sup>79</sup> Comparatum = le comparé

Le chiffre entre les parenthèses représente la fréquence de chaque type. Henkelmann (*ibid.*) ne limite pas la construction d'égalité d'une langue à la construction représentative. Il essaie de prendre en compte le fait qu'une langue peut exprimer la comparaison d'égalité au moyen de plusieurs types. Par exemple, l'allemand appartient à cinq types de structures morphosyntaxiques :

[116] **Le type : I-A-3-a**

CMP (EMPH-)PAM PARA STM STAN  
*Der Junge ist (genau-)so groß wie das Mädchen.*  
 the boy is (just) as big as the girl  
 'The boy is (just) as tall as the girl.'

**Le type : I-B**

NP COORD NP (COP) PAM PARA  
*Der Junge und das Mädchen sind gleich groß.*  
 the boy and the girl are equally big  
 'The boy and the girl are equally tall.'

**Le type : III-B-1-a**

CMP HAVE EQU<sub>MOD</sub> PARANMZ STM STAN  
*Dieses Schiff hat die gleiche/dieselbe Länge wie jenes.*  
 this ship has the equal/the\_same length as that\_one  
 'This ship has the same length as that one.'

**Le type : IV-A**

CMP REPR EQU<sub>MOD</sub> PARANMZ STM STAN  
*Dieses Schiff ist von der gleichen/derselben Länge wie jenes*  
 this ship is of the equal/ the\_same (DAT) length as that\_one  
 'This ship is (of) the same length as that one.'

**Le type : IV-B**

NP<sub>SET</sub> REPR EQU<sub>MOD</sub> PARANMZ  
*Diese Schiffe sind von der gleichen/derselben Länge.*  
 these ships are of the equal/the\_same (DAT) length  
 'These ships are (of) the same length.'

(Henkelmann, *ibid.* : 384-395)<sup>80</sup>

<sup>80</sup> Abréviation (Henkelmann, *ibid.* : 378 sq.)

CMP = comparatum NP ("the compared")

COORD = coordinating element (*and* in English)

COP = copula

EMPH = emphatic element (e.g., *just* in English)

EQU<sub>MOD</sub> = equative adjectival modifier (*same* or *equal* in English)

HAVE = possessive predicate (*to have* in English)

NP = noun phrase

NPSET = NP that refers to a set

PAM = parameter marker (*so* or *as* in English)

PARA = parameter (qualitative predicate: adjective or verb)

PARANMZ = nominalized parameter

REPR = representative predicate (*to be of* in English)

STAN = standard NP

STM = standard marker (*like* or *as* in English)

Selon l'analyse ci-dessus, nous pouvons facilement imaginer que la construction représentative du français appartient au type **I-A-3-a** et que celle du coréen appartient au type **I-A-2-a**. Mais la comparaison d'égalité des deux langues peut aussi être exprimée de plusieurs façons, c'est-à-dire par plusieurs types de structures morphosyntaxiques. Prenons un exemple pour chaque langue :

[117] **Le type : IV-A**

Un enfant est prêt à écouter vos conseils parce que **vous êtes de la même taille que lui**.

([https://www.unicef.org/french/infobycountry/sudan\\_40602.html](https://www.unicef.org/french/infobycountry/sudan_40602.html))

[118] **Le type : III-B-1-a**

CMP	STAN-STM	EQU <sub>MOD</sub>	PARA <sub>NMZ</sub>	HAVE	
Cheolsu-ga	Yeonghi-wa	gateun	balsaize-leul	gat-go	iss-da
Cheolsu-SUB	Yeonghi-as	same	foot size-ACC	have-SF	exister-DEC

'Cheolsu has the same size of the foot as Yeonghi'

Do J. H. & Heo I. Y. (2019 : 169)<sup>81</sup>

## BILAN

Dans la première section de ce chapitre, nous avons défini non seulement les concepts de la *comparaison* et de la *construction comparative* (CC) mais aussi leurs notions-clés ainsi que les termes essentiels pour la compréhension de ceux-ci.

La *comparaison* consiste à établir des ressemblances ou des différences en rapprochant des « objets », au sens le plus général qui soit. Pour que cette action de « comparer » au sens général corresponde au sens linguistique, le recours à certains moyens, tel que le « troisième terme introducteur », paraît nécessaire. La CC, selon Stassen (1985), doit comporter deux objets (au minimum) auxquels est assignée une certaine gradation sur une certaine échelle. Aussi, lorsque chacun de ces objets est installé à sa place sur cette échelle, l'écart entre leurs positions respectives correspond à l'intervalle entre les deux gradations.

Le *degré* est une certaine position déterminée et stable qui se situe dans un ensemble ordonné. Inversement, l'ensemble de toutes ces positions constitue cet ensemble ordonné et hiérarchisé. La suite des degrés permet alors de définir l'*échelle* comme l'ensemble hiérarchisé qui se compose de tous les degrés. Enfin, la *gradation* est un processus dans lequel toute une série de degrés qui sont chacun statiques compose au final une échelle orientée. Elle correspond donc à un phénomène dynamique, soit un mouvement orienté. Sur la base des trois notions-clés, nous avons observé comment la gradation se réalise selon le type de propriété, de procès, et d'entité. Et nous avons caractérisé les CC du français et du coréen représentées par *plus...que* et *-boda...deo*, qui font l'objet de notre étude. Celles-ci se caractérisent par la *gradation explicite* (distinguée de la *gradation implicite*), la *quantification évaluative* (distinguée de la *quantification numérique*), la *gradation relative* (distinguée de la *gradation absolue*), et finalement la *comparaison quantitative* (distinguée de la comparaison qualitative).

Enfin, selon la terminologie de C. Fuchs (2014) adoptée dans ces pages, la CC a en général recours à deux constituants référentiels et à deux marqueurs de la comparaison. Les *comparandes* sont les entités qui sont comparées et qui se scindent en *comparé* d'une part et *standard* de l'autre. Le

<sup>81</sup> Do J. H. et Heo I. Y. (2019) essaient d'examiner la diversité et les caractéristiques des constructions d'égalité en coréen du point de vue typologique.

*paramètre* est la propriété qui fonde la comparaison entre le comparé et le standard. Et le *marqueur du paramètre*, en tant que *marqueur de degré* qui attribue explicitement le degré, indique la différence ou l'identité de degré entre deux entités. Enfin, le *marqueur du standard*, en tant qu'introducteur du standard, indique le standard auquel le comparé est comparé.

Ensuite, nous avons établi l'état de l'art des études linguistiques sur la comparaison *simple* (distinguée de la comparaison *figurative*) en adoptant les critères appropriés. Parallèlement, nous avons constaté qu'il n'y avait pas d'études qui comparent directement les deux CC du coréen et du français. Notre tentative pourrait alors fournir une première contribution aux études contrastives sur les structures comparatives des deux langues. Les éléments fondamentaux qui constituent la CC demandent en effet à être présentés et analysés sémantiquement et syntaxiquement dans chaque langue, et à être mis en contraste les uns avec les autres.

Enfin, à la lumière des travaux typologiques, nous avons établi de quel type relève chacune des constructions comparatives du français et du coréen dans leurs subdivisions, en observant leurs caractéristiques typologiques. Nous avons notamment montré que l'affectation du coréen dans la typologie de Stassen (1985) n'est pas sans poser problème étant donné que l'exemple auquel il recourt pour ce faire n'est absolument pas typique de la comparaison en coréen. Nous sommes alors revenue sur son analyse pour établir que le type *comparatif locatif* dans lequel il range le coréen ne correspond pas vraiment à la comparaison typique du coréen compte tenu du fait que le comparatif *-boda* n'a aucun rapport avec l'interprétation locative. Puis sur la base de l'étude d'Haspelmath et Buchholz (1998), nous avons comparé différents types de constructions d'égalité en français et en coréen ainsi que d'autres types de constructions (proposition d'égalité, simple construction similative, proposition similative, proposition d'accord, et locution de rôle) dégagées par ces auteurs dans les langues du monde. Le français se place dans leur typologie des CC au centre des langues SAE (*Standard Average European*) tandis que le coréen est l'une des langues « non-SAE ».

Pour citer de nouveau le modèle introduit par Henkelmann (2006 : 375), les structures sémantiques (ou les stratégies sémantiques), situées au niveau intermédiaire en tant que variantes, relient le concept de comparaison d'égalité sous sa forme cognitive la plus générale aux structures morphosyntaxiques variées des différentes langues. Selon son modèle, schématisant trois paliers de traitement dans une langue – syntaxique, sémantique et conceptuelle –, les constructions comparatives prototypiques du français et du coréen utilisent la même stratégie sémantique, à savoir la « mesure relative », tant dans la comparaison d'inégalité que dans la comparaison d'égalité. Ce caractère commun, en assurant leur « comparabilité », établit du même coup la validité de notre étude dans sa dimension contrastive. En particulier, dans la comparaison d'inégalité, les structures logiques des CC de chaque langue sont assez similaires pour être décrites exhaustivement grâce à la terminologie de C. Fuchs (2014 : 22). Entre autres éléments comparables, leurs marqueurs du paramètre semblent pour l'instant se ressembler, ou sémantiquement, ou syntaxiquement. Certes, au plan typologique, les marqueurs du standard du coréen ont un statut d'adposition alors que ceux du français sont des conjonctions. Toutefois, nous avons également relevé dans ce chapitre deux traits qui permettent malgré tout de comparer ces marqueurs en dépit de leur hétérogénéité catégorielle :

1) Le marqueur du standard du français présente lui aussi en partie le caractère de celui du coréen, dans la mesure où Stassen (1985) considère le type auquel appartient le français (à savoir le « comparatif de

la particule ») comme une sorte de catégorie *intermédiaire* entre le type du « comparatif adverbial » et celui du « comparatif conjoint », types qu'il définit négativement par rapport à celui du *cas dérivé* ;

2) Les marqueurs du standard en coréen peuvent se comporter à la fois comme une conjonction de subordination – en intégrant *-n geos* – et comme adposition (Lim D. H., 2006), au même titre que le marqueur du français *que*, qui peut accepter deux formes de standard, la proposition et le syntagme nominal.

En somme, nous pouvons d'ors et déjà affirmer que la comparabilité sémantique et syntaxique des CC du français et du coréen repose sur des éléments suffisamment solides pour valider notre étude contrastive, et légitimer le recours aux points de vue et aux critères de Rivara (1990), de C. Fuchs et al. (2008), et de C. Fuchs (2014) dans l'analyse contrastive des CC que nous comptons réaliser dans les prochains chapitres.

# CHAPITRE 2

## LA COMPARAISON QUANTITATIVE EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN

### INTRODUCTION

Afin d'analyser de manière détaillée la *comparaison quantitative* en français et en coréen, nous allons énumérer les principaux schémas disponibles dans chaque langue pour exprimer l'(in)égalité quantitative, présenter les composants clés qui constituent la CC et les analyser sémantiquement et syntaxiquement en mettant en contraste les composants du coréen avec ceux du français. Nous abordons d'abord la comparaison quantitative en français, ensuite, sur la base des analyses faites pour le français, nous examinons les caractéristiques de celle du coréen. Les résultats obtenus pour l'étude de chaque langue seront comparés à la fin d'analyse.

Ce deuxième chapitre est divisé en deux parties principales. Dans la première, nous détaillerons la comparaison quantitative en français. La classification de C. Fuchs (2014) sera présentée pour explorer les diverses expressions comparatives du français autour de trois grands types de schémas, le schéma paratactique, le schéma localisant, et en dernier lieu le schéma de mesure relative qui se subdivise en trois versions en fonction de la manière dont le paramètre est présenté (§ 1.1.). Ensuite, après avoir établi la position des marqueurs du paramètre et leurs caractères au sein du système des adverbes de degré (§ 1.2.), nous analyserons la sémantique de la comparaison du point de vue de Rivara (1990), selon lequel la comparaison se subdivise en deux types : la comparaison des quantificateurs (soit les comparaisons nominale et verbale) et la comparaison adjectivale (§ 1.3.). Puis, nous étudierons la plupart des adverbes de degré relatif servant à marquer l'inégalité (*plus* et *moins*, *davantage*, *autrement*, et les comparatifs synthétiques) ou l'égalité (*aussi* et *autant*, *si* et *tant*, et *aussi peu*), en association avec la marque *que*. Nous analyserons chemin faisant les fonctions que chaque adverbe de degré relatif remplit dans les structures comparatives (§ 1.4.) Enfin, la question du fonctionnement du marqueur *que* sera abordée selon deux points de vue différents : celui de Le Goffic (1993) d'une part et celui de Delaveau (2001), plus représentatif de la tendance actuelle, de l'autre (§ 1.5.).

Dans la deuxième partie, nous décrirons en détail la comparaison quantitative en coréen et la mettrons systématiquement en contraste avec celle du français. Nous aurons établi au préalable la définition de la comparaison et les catégories de la CC en coréen, afin de pouvoir faire correspondre autant que possible les systèmes de la comparaison du coréen et du français. Attendu que les critères de classification de C. Fuchs (2014) semblent également pouvoir servir à révéler la diversité des expressions comparatives en coréen – d'autant qu'à notre connaissance, aucune étude ne semble avoir été menée en linguistique coréenne, aussi systématiquement et synthétiquement, sur les diverses expressions comparatives que dans la classification de C. Fuchs –, nous allons explorer en détail le champ global de la comparaison en coréen en nous référant à sa classification (§ 2.1.). Nous pourrons ainsi mettre en parallèle les expressions comparatives du français et du coréen. Ensuite, nous rappellerons la division des adverbes de degré selon Hong S. M. (2002b) et les caractères des adverbes comparatifs (§ 2.2.). Après nous être assurée de la possibilité d'analyser les marqueurs du degré d'inégalité (*deo* et *deol*) et du degré d'égalité (*-mankeum*) du point de vue de Rivara (1990), nous

essayerons d'établir une correspondance sémantique précise entre les marqueurs du coréen et du français (§ 2.3.). Parallèlement, nous analyserons aussi la signification des CC en coréen en nous référant au point de vue de Rivara (1990). Puis, nous étudierons les adverbes du degré d'inégalité (les marqueurs de base *deo* et *deol*, et les marqueurs secondaires *deo-ug* et *hwolssin*) et du degré d'égalité (*-mankeum*) pour comparer leur fonctionnement avec celui des marqueurs du paramètre en français. Sera notamment abordée, dans cette section, la question de l'omission du marqueur *deo*, qui distingue clairement la comparaison d'inégalité du coréen de celle du français. (§ 2.4.). Enfin, nous terminerons notre examen des outils de comparaison du coréen par les deux marqueurs du standard *-boda* et *-mankeum*, en analysant leurs fonctions sémantiques et leur nature syntaxique. De plus, nous présenterons les trois points de vue sur le statut syntaxique du constituant soudé « standard + particule comparative *-boda* » et discuterons du point de vue le plus approprié (§ 2.5.).

## 1. LA COMPARAISON QUANTITATIVE EN FRANÇAIS

La plupart des grammaires représentatives du français<sup>82</sup> décrivent la comparaison en y distinguant deux grandes classes : les expressions typiques avec un comparatif et les expressions sans celui-ci. Dans les expressions typiques avec comparatif, les comparatifs réguliers s'oppose aux irréguliers.

Comparatif régulier (Supériorité, Infériorité, Égalité)

1) Le comparatif de supériorité: **plus**

*plus* + adjectif ou adverbe + *que* / *plus de* + nom + *que* / verbe + *plus* + *que*

2) Le comparatif d'infériorité : **moins**

*moins* + adjectif ou adverbe + *que* / *moins de* + nom + *que* / verbe + *moins* + *que*

3) Le comparatif d'égalité : **aussi, autant**

*aussi* + adjectif ou adverbe + *que* / *autant de* + nom + *que* / verbe + *autant* + *que*

Comparatifs irréguliers (Comparatifs synthétiques)

1) Les comparatifs de supériorité de *bon, bien*

bon - **meilleur** / bien - **mieux**

2) Les comparatifs de supériorité de *petit, mauvais*

petit - **moindre** / mauvais - **pire, pis**

Dans les expressions sans comparatif mentionnées plus haut, on trouve des conjonctions diverses et des expressions comportant des termes qui expriment l'identité et la différence.

· Conjonctions diverses

**comme / comme si / ainsi que / de même que / aussi bien que / plutôt que / ...**

---

<sup>82</sup> Nous faisons référence à :

- *Grammaire du français classique et moderne* (Wagner & Pinchon, 1962),
- *Grammaire Larousse du français contemporain* (Arrivé et al., 1964),
- *Précis de grammaire française* (Grevisse, 1990),
- *Grammaire du français: cours de civilisation français de la Sorbonne* (Delatour, 1991),
- *Cours pour tous grammaire* (Hamon, 1995),
- *Grammaire pratique du français en 80 fiches* (Delatour & Jennepin, 2000),
- *Grammaire descriptive de la langue française* (Eluerd & Mitterand, 2002),
- *Grammaire progressive du français* (Grégorie & Thiévenaz, 2013),
- *Le bon usage* (Grevisse & Goose, 2016).



· Identité ou Différence

*le même... (que) / un autre... (que) / ...*

Par ailleurs, outre les expressions élémentaires qui expriment la comparaison, il existe des constructions qui *indiquent* une proportion.

· Comparaison et Proportion

*plus...plus / moins...moins / plus...moins / moins...plus / autant...autant / ...*

Grevisse et Goose (2016) rangent le terme *davantage* dans le comparatif de supériorité et Hamon (1995) envisage les prépositions *en, selon* et le syntagme prépositionnel *à la façon de* comme des compléments de comparaison qui sont équivalents aux autres expressions comparatives.

Une synthèse des classifications des grammaires représentatives (cf. n. 82 *supra*) ne suffit pourtant pas à révéler la diversité des expressions comparatives du français. La classification de C. Fuchs (2014) explore en revanche en détail le champ global de la comparaison en français, ce qui nous amène à prendre celle-ci comme référence. L'auteur divise la comparaison en français en deux grandes catégories comme nous l'avons déjà mentionné *supra* : **la comparaison quantitative** et **la comparaison qualitative**.

## 1.1. LA CLASSIFICATION DES EXPRESSIONS COMPARATIVES

C. Fuchs adopte sur la comparaison quantitative le point de vue de Rivara (1990, 1995) selon lequel le système de la comparaison ne présente que deux relations : **l'égalité** et **l'inégalité**. D'après elle, trois grands types de schémas sont disponibles pour exprimer l'(in)égalité quantitative : le schéma **paratactique**, le schéma **localisant** et le schéma de **mesure relative**. Le troisième schéma, le schéma de mesure relative, qui introduit le degré, se décline de nouveau en trois types. Nous reprenons ci-dessous son classement (*ibid.* : 25 sq.) :

Schéma	Inégalité	Égalité
<b>Schéma paratactique</b>	<i>Pierre est grand, Paul n'est pas grand</i> <i>Pierre est grand, Paul est petit</i>	<i>Pierre est grand, Paul est grand</i>
<b>Schéma localisant</b>	<i>Pierre est grand à côté de Paul</i>	<i>Pierre est grand à l'égal de Paul</i>
<b>Schéma de mesure relative : l'introduction du degré</b>		
-le degré comme prédicat et le paramètre comme propriété des entités	<i>La grandeur de Pierre dépasse la grandeur de Paul</i>	<i>La grandeur de Pierre égale la grandeur de Paul</i>
-le degré comme prédicat et le paramètre comme accessoire de la relation	<i>Pierre dépasse Paul quant à la grandeur</i>	<i>Pierre égale Paul quant à la grandeur</i>
-le degré comme marqueur et le paramètre comme prédicat	<i>Pierre est plus grand que Paul</i>	<i>Pierre est aussi grand que Paul</i>

Tableau 14 : Les trois grands types de schémas pour exprimer l'(in)égalité quantitative

Le **schéma paratactique** consiste à « prédiquer à propos de chacune des deux entités comparées la propriété (*grandeur*) correspondant au paramètre ». La comparaison entre deux entités se fait au moyen de « la juxtaposition des deux assertions » sans l'introduction du degré<sup>83</sup>. Dans l'inégalité, la propriété de l'une est positivement assertée et la propriété de l'autre est négativement assertée (*grand vs pas grand*) ou les propriétés de chacune des deux entités sont « deux lexèmes de polarité opposée » (*grand vs petit*). Dans l'égalité, la propriété des deux entités est positivement assertée. Dans la mesure où la propriété se bipolarise, la taille moyenne de la propriété n'est pas prise en considération dans le schéma. (*ibid.* : 26) Une expression de ce type n'est habituellement pas considérée en français comme une comparaison parce que la gradation n'est pas formellement et explicitement indiquée, c'est-à-dire qu'« aucun terme spécifique ne marque explicitement l'idée d'égalité » (*ibid.* : 28) ou celle d'inégalité :

Les énoncés de ce type ne sont généralement pas considérés en français comme exprimant une véritable comparaison d'inégalité, en raison précisément de l'absence de gradation explicite. Ce n'est en effet que par inférence que l'on peut calculer une inégalité quantitative (triviale !) à partir du schéma oppositif : si *Jean est remuant* et que *son frère est calme*, alors nécessairement *Jean est plus remuant que son frère*. (*ibid.* : 27)

Par ailleurs, l'interprétation des énoncés de ce schéma a tendance à passer du plan quantitatif au plan qualitatif, en tant que contraste ou analogie de situations. En particulier, le schéma paratactique oppositif, d'après la même auteure, est surtout utilisé « dans le but de maximaliser les différences qualitatives entre les entités comparées » (*ibid.*), comme le révèlent bien les reformulations suivantes :

[1] a. Jean est remuant, (tandis que) son frère est calme  
→ Jean est remuant, contrairement à son frère

b. Jean est timide, (et) son frère l'est aussi  
→ Jean est timide, de même que son frère

(*ibid.* : 27 sq.)

C'est à « une sorte de « degré zéro » de la quantification relative que l'on a affaire » dans les exemples ci-dessus.

Le procédé du **schéma localisant** consiste à déterminer la quantité de la propriété du comparé par rapport au standard. Pour reprendre la formule de C. Fuchs (*ibid.* : 28) :

Ce schéma consiste à n'associer qu'au comparé la propriété (d'où *Pierre est grand*, c'est-à-dire *Pierre a une certaine quantité – indéterminée – de grandeur*) et à rapporter au standard la relation ainsi construite (d'où *Pierre est grand rapporté à Paul*). Cela revient donc à repérer, à localiser (abstraitement) la (*quantité de*) *grandeur de Pierre* par rapport à *Paul*. (*ibid.* : 28)

« Le sémantisme propre au marqueur utilisé » dans ce schéma détermine la valeur de la comparaison, soit l'inégalité, soit l'égalité. (*ibid.*). D'après l'auteure, il existe « une gamme assez étendue de **marqueurs du standard** » qui expriment la valeur d'inégalité. Ils se divisent grossièrement en cinq catégories : les termes spatiaux, les termes de mesure, les expressions négatives, les marqueurs de pur repérage et les expressions recourant à une métaphore localisante (*ibid.* : 29) :

---

<sup>83</sup> D'après elle, la gradation est impliquée par la propriété, *grandeur*, mais n'est pas formellement marquée. (*ibid.* : 27)

Termes spatiaux	Termes de mesure	Expression négative	Marqueurs de pur repérage	Métaphore localisante
<i>à côté de</i> <i>au regard de</i> <i>face à</i> <i>auprès de</i>	<i>à l'aune de</i> ...	<i>sans commune mesure</i> <i>avec</i>	<i>par rapport à</i> <i>référé à</i> <i>comparé à</i> <i>en comparaison de</i>	<i>ne pas atteindre le niveau de</i> <i>ne pas arriver à la cheville de</i>  <i>A est au rez-de-chaussée</i> <i>quand B est au 20<sup>ème</sup> étage</i>

Tableau 15 : Les catégories de termes pour marquer l'inégalité dans le schéma localisant

[2] **Termes spatiaux**

- a. Ses blessures sont légères *à côté de* celles qui ont été infligées aux bâtiments voisins. (Auroy)
- b. C'est un magma chaotique. Ça n'a pas de nom. Le doigt ganté palpe, identifie. Il trie des débris transparents, il est gigantesque, *à côté de* la main liliputienne, perdue dans le sang. (Malinconci)
- c. C'est un géant, *face à* sa mère qui ne mesure qu'un mètre soixante (Fuchs, 2014 : 29)

**Termes de mesure**

- d. *À l'aune du* taux d'intérêt naturel, la politique monétaire européenne serait trop accommodante depuis 2015 (Sketch Engine)
- e. *À l'aune de* plusieurs bourses prestigieuses attribuées par les plus grandes universités mondiales, la Bourse Michel David-Weill constitue une véritable innovation pour Sciences Po. (Sketch Engine)

**Expression négative**

- f. L'appui apporté à la victime pourra paraître *sans commune mesure avec* celui apporté au délinquant. (Google)

**Marqueurs de pur repérage**

- g. *Comparé à* son ami, il paraît froid et détaché, absolument maître de ses réactions. (Sketch Engine)

**Métaphore localisante**

- h. Ce plan *n'arrive pas à la cheville de* l'excellent projet de loi C-30. (Google)
- i. La Bourgogne Franche-Comté, productrice de bière et cultivatrice d'orge brassicole ? Certes, elle *n'arrive pas à la cheville du* Grand Est, et de l'Alsace en particulier. (Sketch Engine)

Les énoncés d'inégalité recourent fréquemment à deux stratégies pour souligner une nette différence quantitative de la propriété entre les deux entités, ce que nous pouvons remarquer à partir des exemples ci-dessus. La première stratégie est d'utiliser « un paramètre affecté d'une valeur d'**intensité** » (Fuchs, *op. cit.* : 29). Le contenu lexical, qu'a la propriété même du comparé, renferme la valeur d'intensité (2-b. *gigantesque*, 2-c. *géant*, 2-e. *véritable innovation*) ou bien l'expression d'intensité modifie la propriété du comparé (2-d. *trop*, 2-g. *absolument*). L'expression négative *sans commune mesure avec* (3-f), en tant que telle, renferme la valeur d'intensité en impliquant une différence d'un degré extrême. Cette valeur s'obtient en refusant de reconnaître la comparabilité entre les deux entités (*ibid.* : 30). La deuxième stratégie est de prendre un « **parangon** »<sup>84</sup> pour le standard (2-i. *Grand Est [l'Alsace]*). Selon C. Fuchs, « la valeur d'inégalité s'obtient en marquant que le comparé n'atteint pas la mesure du parangon (ce qui revient à nier une égalité) » (*ibid.*). La présence d'un parangon, ici *Grand Est*, souligne en tant que telle une nette différence avec le comparé, ici *La Bourgogne Franche-Comté*. c'est-à-dire

<sup>84</sup> D'après C. Fuchs (*ibid.* : 30), un « parangon » est « l'étalon absolu, l'entité qui vérifie par excellence, au plus haut degré, la propriété ».

que le parangon même renferme la valeur d'intensité. En somme, le schéma localisant n'introduit pas le degré, ce qui conduit à avoir recours à ces stratégies pour accentuer l'écart.

A la différence de l'expression de l'inégalité, il existerait peu de marqueurs du standard pour celle d'égalité. Le marqueur du standard à *l'égal de* peut cependant exprimer la valeur d'égalité. De même que le schéma paratactique, cette expression peut s'interpréter aux deux plans quantitatif et qualitatif. (*ibid.* : 31) :

- [3] a. Ce jeune pianiste a été acclamé par le public à *l'égal des* grands  
→ Ce jeune pianiste a été *autant* acclamé par le public *que* les grands  
→ Ce jeune pianiste a été acclamé par le public *de même que* les grands
- b. Il est craint à *l'égal de* la peste  
→ Il est *autant* craint *que* la peste  
→ Il est craint *comme* la peste

(*ibid.*)

Le dernier schéma, **le schéma de mesure relative**, se caractérise par l'introduction du degré, qui est exprimé au moyen de prédicats ou de marqueurs. C. Fuchs (*ibid.* : 32) le décrit ainsi :

Le troisième schéma consiste à attribuer à chacune des deux entités la propriété (*grandeur*) et à opérer une mesure relative de la quantité (indéterminée) de cette propriété associée à chacun des comparandes. Cette mesure relative repose sur une *gradation* explicite : la comparaison est pour ainsi dire : "*modulée*". » (*ibid.* : 32)<sup>85</sup>

L'auteur distingue trois versions en fonction du type de paramètre :

- **Version 1.** le degré comme prédicat et **le paramètre comme possession des entités**
- **Version 2.** le degré comme prédicat et **le paramètre comme accessoire de la relation**
- **Version 3.** le degré comme marqueur et **le paramètre comme prédicat**

Les principales caractéristiques de ces trois versions et les différences entre celles-ci sont précisées de la façon suivante :

Les deux premières versions ne contiennent qu'*une seule prédication* : c'est alors **le degré** (c'est-à-dire la mesure relative) qui est exprimé par le biais de ce prédicat (par exemple *dépasser* pour une quantité inégale et *égaler* pour une quantité égale) ; on retrouve donc les mêmes types de prédicats dans ces deux premières versions. Le paramètre, quant à lui, apparaît sous une forme normalisée (*grandeur*) ; selon les cas, il est traité comme la possession des deux entités, ou comme un accessoire de la relation entre les deux entités. La troisième version articule deux prédications hiérarchisées : c'est alors la **propriété** (paramètre) qui figure comme prédicat dans chacune de ces relations. » (*ibid.* : 32)

---

<sup>85</sup> Nous pouvons opposer ces deux schémas, le schéma localisant et le schéma de mesure relative, par la formule de Benveniste (1975 [1948] : 141, *cit. in* Fuchs, *ibid.* : 29, 32)

« **Le schéma localisant** : une comparaison entre une longueur donnée et un mètre étalon »  
« **Le schéma de mesure relative** : une comparaison qui s'établit par le niveau des plateaux d'une balance »

Le schéma de mesure relative	Prédication	Degré	Paramètre	
Version 1	une seule prédication	prédicat	sous une forme nominalisée	possession des entités
Version 2				accessoire de la relation entre les deux entités
Version 3	deux prédications	marqueur	prédicat	

Tableau 16 : Les trois versions du schéma de mesure relative

La première version « marque le degré à l'aide du prédicat, dont les deux places d'arguments sont instanciées par le paramètre, lui-même traité comme une possession de chacune des deux entités » (*ibid.*). Nous pouvons établir le schéma de base de cette version comme suit :

[Paramètre] [d'Entité1] [**Prédicat**] [Paramètre] [d'Entité2]  
 La grandeur de Pierre dépasse/égale la grandeur de Paul

On trouve une variante du schéma « avec *coordination* des entités » (*ibid.* : 33 sq.) :

[Paramètre] [d'Entité1] et [Paramètre] [d'Entité2] [**Prédicat**]  
 La grandeur de Pierre et la grandeur de Paul sont (in)égales

Divers prédicats peuvent exprimer la comparaison dans ce cadre :

Version 1	Prédicats pour l'inégalité	Prédicats pour l'égalité
Version de base	dépasser, être supérieur à, outrepasser excéder, surpasser,...	être égal à, égaler, atteindre, rejoindre, rattraper, équivaloir à, s'élever à...
Variante	être inégal(e)s,...	être équivalent(e)s, s'équivaloir,...

Tableau 17 : Des prédicats pour exprimer la comparaison dans le cadre de la version 1 (*ibid.* : 32-34)

#### [4] L'inégalité

##### a. La version de base

La taille de ton appartement **est supérieure** à celle du mien

La réussite **a dépassé** nos espérances

##### b. La variante

La réussite de Jean et celle de son fils **sont très inégales**

(*ibid.* : 33)

#### [5] L'égalité

##### a. La version de base

L'agressivité de cette remarque **était égale** à celle de l'invective du président

Ses performances **ont rejoint** celles de ses aînés

##### b. La variante

La robustesse du logiciel A et celle du logiciel B **sont équivalentes**

(*ibid.* : 33 sq.)

La deuxième version « marque le degré à l'aide du prédicat » aussi bien que la première version, et les deux places d'arguments de celui-ci sont instanciées non pas par le paramètre, mais par les deux entités (*ibid.* : 34). A la différence de la première version, le paramètre est « traité comme un accessoire de la relation entre les deux entités » (*ibid.*). Le schéma de base de cette version est le suivant :

[Comparé] [**Prédicat**] [Standard] [Introduceur<sup>86</sup>] [Paramètre]  
 Pierre dépasse/égale Paul quant à la grandeur

De même qu'avec la première version, il y a une variante du schéma « avec **coordination** des entités » (*ibid.* : 35) :

[Entité1] et [Entité2] [**Prédicat**] [Introduceur] [Paramètre]  
 Pierre et Paul (ne) sont (pas) à égalité en matière de grandeur

Dans ce cadre, divers prédicats peuvent exprimer la comparaison avec des introduceurs du paramètre variés :

Version 2	Prédicats pour l'inégalité	Prédicats pour l'égalité	Introduceur du paramètre
Version de base	dépasser, devancer, surpasser, éclipser, écraser, enfoncer, distancer, ...	égaler, être égal à, équivaloir à, rivaliser avec, ...	quant à, en matière de
Variante	ne pas être à égalité, ne pas être logés à la même enseigne, ...	être équivalent(e)s, ...	question (de) dans le domaine de pour ce qui est de en

Tableau 18 : Prédicats et introduceurs du paramètre pour exprimer la comparaison dans le cadre de la version 2 (*ibid.* 34 sq.)

#### [6] L'inégalité

##### a. Version de base

Jules a **enfoncé** Maurice, **question** rapidité

**Dans le domaine des** transactions financières, la City rêve d'**éclipser** Wall Street.

##### b. Variante

**En matière de** longévité, les Mac et les PC **ne sont pas à l'égalité**

**Question** rémunération, les fonctionnaires et les cols blancs du privé **ne sont pas logés à la même enseigne**

(*ibid.* : 35)

#### [7] L'égalité

##### a. Version de base

L'exercice 4 **équivalait au** 5, **pour ce qui est de** la difficulté.

##### b. Variante

**En matière de** contenance, ce frigidaire-ci et celui-là sont **équivalents**

(*ibid.*)

Dans la troisième version, le degré se réalise comme marqueur et le paramètre comme prédicat :

<sup>86</sup> Nous pourrions éventuellement appeler des termes qui servent à introduire le paramètre *introduceur du paramètre*.

[...] c'est le paramètre qui se réalise comme prédicat (*être grand*) commun à deux prédications hiérarchisées. La première prédication (à propos du comparé *Pierre*) comporte un marqueur grammatical de degré relatif (*plus, aussi*). La seconde prédication (à propos du comparé *Paul*) est introduite par un autre marqueur grammatical (*que*) ; celui-ci articule syntaxiquement cette prédication à la première et, fonctionne sémantiquement comme un adverbe de quantité... (*ibid.* : 35 sq.)

Deux marqueurs grammaticaux, *un marqueur grammatical de degré relatif* et *un marqueur grammatical « que »*, remplissent les fonctions les plus importantes dans cette version. *L'adverbe de degré relatif* marque le degré et *que* subordonne la seconde relation prédicative à la première tout en donnant une information sur la quantité, au même titre que d'autres adverbes de quantité comme *assez, trop...*, mais à la différence de ceux-ci il s'agit de quantité *indéterminée*. Toutefois, étant donné que le statut du marqueur grammatical *que* est controversé dans cette version, nous y reviendrons en détail dans la partie suivante (*cf.* Chapitre 2-1.5). En somme, cette version, qui est reconnue comme « le schéma grammatical canonique du français » se caractérise de la façon suivante (Fuchs *ibid.* : 36) :

- 1) la subordination de la seconde relation prédicative au sein de la matrice
- 2) la corrélation entre les deux marqueurs grammaticaux (*l'adverbe de degré relatif* et *que*)

L'inégalité et l'égalité se marquent donc par la corrélation entre un adverbe de degré relatif et *que* :

#### [8] L'inégalité

Pierre est plus grand que Paul (n'est grand)  
 Pierre est moins grand que Paul (n'est grand)

(*ibid.* : 36)

#### [9] L'égalité

Pierre est aussi grand que Paul (est grand) (*ibid.*)  
 Ce père et cette fille se ressemblent autant que mon père et moi nous ressemblons. (Weil)

Les adverbes de degré relatif suivants marquent l'(in)égalité en corrélation avec la marque *que* :

Version 3	Inégalité	Égalité
Adverbe de degré relatif	<i>plus, moins, davantage, autrement, les comparatifs synthétiques</i> <sup>87</sup>	<i>aussi, autant, si, tant, aussi peu</i>
Adverbe de quantité	<i>que</i>	

Tableau 19 : Les adverbes de degré relatif

Nous étudierons chacun des marqueurs du paramètre en détail dans la partie suivante (voir 1.2)

L'analyse ci-dessus montre bien que ces trois schémas se distinguent nettement quant à la **gradation** et au **degré de la quantification relative**. La gradation est explicitement indiquée par un marqueur du standard dans le schéma localisant et par un prédicat ou des marqueurs grammaticaux dans le schéma de mesure relative tandis qu'elle n'est pas formellement indiquée, mais impliquée, par la

<sup>87</sup> meilleur (*plus bon*), mieux (*plus bien*), pire (*plus mauvais*), pis (*plus mal*), moindre (*plus petit*).

propriété dans le schéma paratactique. En ce qui concerne le degré de la quantification relative, dans le schéma paratactique, nous avons affaire « à une sorte de “degré zéro” de la quantification relative » lorsque l'énoncé de ce schéma est interprété au plan qualitatif. Dans le schéma localisant, le marqueur du standard ne marque pas explicitement le degré de la quantification relative mais l'implique, ce qui distingue ce schéma du schéma de mesure relative où ce degré est explicitement marqué par un prédicat ou alors se réalise comme marqueur grammatical, c'est-à-dire l'adverbe de degré relatif. Nous résumons ces différences dans le tableau suivant :

Schéma	Gradation	Degré de quantification relative
<b>Paratactique</b>	implicite	implicite
<b>Localisant</b>	explicite	implicite
<b>Mesure relative :</b> → introduction du <b>degré</b> - degré comme prédicat et <b>paramètre comme possession des entités</b>	explicite	explicite
- degré comme prédicat et <b>paramètre comme accessoire de la relation</b>		
- degré comme marqueur et <b>paramètre comme prédicat</b>		

Tableau 20 : La gradation et le degré selon les schémas

Nous pouvons faire correspondre ces trois grands types de schémas à ceux que nous avons décrits précédemment (voir Chapitre 1-3) dans la mesure où ceux-là « font très largement écho à ceux des **typologues** » (Fuchs, 2014 : 25). Pour commencer par l'inégalité, le schéma paratactique correspond au premier type d'Andersen (1983) – la comparaison de juxtaposition – et au dernier type de Stassen (1985) – le comparatif conjoint. Il n'existe pas de type qui corresponde exactement au schéma localisant parmi ceux par ces derniers. Les versions 1 et 2 du schéma de mesure relative concordent avec le cinquième type d'Andersen – la comparaison verbale – et au quatrième type de Stassen (1985) – le comparatif du dépasser. La version 3 correspond enfin au quatrième type d'Andersen et au dernier type de Stassen (1985, 2013) – le comparatif de la particule.

Pour l'égalité, le schéma paratactique correspond à celui des *V. Paratactic constructions* proposé par Henkelmann (2006). Il n'existe pas non plus de type qui concorde exactement avec le schéma localisant, qui se rapproche néanmoins du type 6 (*Secondary reach equative*) présenté par Haspelmath (2017) et du type II-B-2 (*A is q, being equal to B*) proposé par Henkelmann. La première version du schéma de mesure relative correspond précisément au type III-A-1 (*A's Q is equal to B's Q*) d'Henkelmann et la deuxième version au type 4 (*Primary reach equative*) d'Haspelmath et au type II-A-1 (*A is equal to B regarding Q*) d'Henkelmann. La dernière version coïncide enfin avec le type 2 (*Equative degree-marker and standard-marker*) d'Haspelmath et avec le type I-A-3-a (*A is as q as B*) d'Henkelmann.



## 1.2. LES ADVERBES DE DEGRÉ

Traditionnellement, l'échelle ou l'évaluation des degrés pour les adjectifs qualificatifs se répartit en *degrés d'intensité* d'une part et *degrés de comparaison* de l'autre :

Les notions exprimées par les adjectifs qualificatifs sont généralement variables en degrés. Dans son organisation de la réalité, le français distingue deux échelles, selon que la variation est considérée en elle-même ou en rapport avec un élément extérieur qui lui sert d'étalon. Des formes et des constructions spéciales expriment ces deux types d'évaluation lorsqu'ils sont appliqués aux propriétés dénotées par les adjectifs. (Riegel et al., 1998 : 361)

dont les caractéristiques sont respectivement :

**Degrés d'intensité** : Dans *La soupe est un peu, assez, très, trop, chaude*, la qualité exprimée par l'adjectif *chaude* **est appréciée en elle-même et saisie par la langue à différents degrés d'intensité répartis sur une échelle** : faible, moyenne (normal) ou élevée (forte, extrême)

**Degrés de comparaison** : Dans *La soupe est plus / moins / aussi chaude que a) le café b) salée c) hier soir d) chez Yvonne*, le degré de la qualité dénotée par l'adjectif *chaude* **est apprécié par comparaison avec d'autres éléments de référence** : un autre aliment (*le café*) partageant la même propriété, une autre propriété (*salée*) attribuée au même élément, ou encore la même qualité (*chaude*) rapportée au même élément (*la soupe*) mais dans des circonstances temporelles (*hier soir*) ou spatiales (*chez Yvonne*) différentes. (*ibid.*)

C'est donc dans la version 3 du schéma de mesure relative, qui est la construction prototypique et canonique en français, que les adverbes de degré de comparaison sont utilisés pour l'expression comparative comme nous l'avons vu plus haut. Dès qu'ils apparaissent, le paramètre est « apprécié par comparaison avec d'autres éléments de référence » (Fuchs, 2014 : 43) en vertu de la relation suivante entre le marqueur du paramètre et le paramètre :

Dans le schéma canonique, le paramètre est gradué explicitement par l'intermédiaire d'un adverbe de degré : c'est le « marqueur du paramètre ». Le constituant auquel l'adverbe de degré est syntaxiquement incident est, en règle générale, le paramètre. (*ibid.*)

D. Gaatone (2013 :45) essaye pour sa part de répartir de manière plus détaillée les adverbes de degré (dont l'inventaire est représentatif mais pas exhaustif selon lui) au plan sémantique, en distinguant les quatre sous-classes suivantes<sup>88</sup> :

A. Mesure de degré :

*à peine, assez, beaucoup, bien, ce que...de, combien ?, force, (bon) nombre de, pas mal, peu, un peu, (tout) plein, plutôt, quantité de, que !, tout, très*

B. (In-)égalité de degré :

---

<sup>88</sup> Cette subdivision est presque identique à celle de Gaatone (2008 : 2496) :

A. une mesure de degré : *beaucoup, bien, combien* (interrogatif), *fort, pas mal, (un) peu, très*

B. une comparaison de degré : *aussi, autant, davantage, moins, plus*

C. une (non-)conformité de degré : *assez, trop*

D. une emphase de degré : *ce que* (exclamatif), *combien* (exclamatif), *que* (exclamatif), *si, tant, tellement*

*aussi, autant, autrement, davantage, moins, plus*

C. (Non-)conformité de degré :

*assez, suffisamment, trop*

D. Emphase de degré :

*ce que !, combien !, comme !, qu'est-ce que !, si, tant, tellement.*

Les adverbes du groupe B auquel appartiennent les comparatifs se caractérisent par le fait qu'ils exigent « un second terme de comparaison », à la différence des autres types :

Ce n'est plus le cas de *aussi, moins, plus*, qui informent sur un rapport d'égalité ou d'inégalité entre des objets, plutôt que sur leur dimension, et exigent donc un second terme de comparaison, éventuellement effacé en contexte de substitution: [...] *Dor est (aussi/moins/plus) âgé (que Lou)* (Gaatone 2008 : 2496)

Gaatone (2013 : 45) présente les différences sémantiques entre ces quatre types d'adverbes de degré en faisant intervenir quatre autres traits sémantiques : (i) *degré précis et imprécis*, (ii) *niveau du degré sur l'échelle*, (iii) *nombrabilité des adverbes de degré*, et (iv) *orientation et rhématicité*. Examinons principalement les traits sémantiques des comparatifs par rapport à ces quatre critères.

Concernant le premier trait sémantique (i), les comparatifs ne renvoient qu'à un degré imprécis, comme les autres adverbes, par comparaison avec les numéraux cardinaux, les seuls marqueurs qui peuvent désigner une quantité précise (*ibid.*). Cependant, d'après Gaatone (*ibid.*), cette imprécision est toute relative étant donné que bien des adverbes de degré de mesure, c'est-à-dire les adverbes du groupe A, renvoient à un certain niveau, élevé (*beaucoup, bien, très...*), moyen (*pas mal, plutôt...*) ou faible (*à peine, (un) peu...*). Mais il n'en est pas de même pour les comparatifs où les choses sont plus compliquées. La plupart des comparatifs ne réfèrent pas à un certain niveau sauf *aussi peu*, qui exprime « la petitesse de la quantité indiquée » (Rivara, 1990 : 79) et *autrement*, qui vérifie le prédicat commun à un degré élevé (Fuchs, 2014 : 46).

[10] En réalité, la distance qu'il leur restait à couvrir était *aussi peu* sûre que la route choisie. (Lanzmann)

[11] Il y avait en France, entre la guerre de 70 et la Première Guerre mondiale, une foule de propriétaires d'industriels, de commerçants, de banquiers qui étaient *autrement* riches que M. de Chamilly. (Ormesson)

Les adverbes comparatifs ne réfèrent évidemment pas à un certain niveau de manière simple comme les adverbes de mesure de degré. Étant donné que tous les comparatifs demandent « un second terme de comparaison », qu'il soit implicite ou explicite, à la différence des autres adverbes, il faudrait analyser le sens des comparatifs de manière détaillée sur plusieurs niveaux de significations tels que *sens posé* (explicite), *sens présumé* (implicite), *sens logiquement impliqué* (implicite) (voir *infra, cf. Rivara, ibid. : 71*).

A propos du deuxième trait (ii), comme nous l'avons vu, la classification en niveaux, soit celle des adverbes marquant le niveau élevé, moyen, ou faible, ne concerne pas les comparatifs mais n'intéresse que les adverbes de mesure (Gaatone, *op. cit.*).<sup>89</sup>

Dans le troisième trait (iii), il s'agit des adverbes de quantité, qui portent sur les objets comme quantifieurs, vu que le trait de *nombrabilité* s'applique aux seuls noms. Les comparatifs qui peuvent

---

<sup>89</sup> Pour les autres groupes d'adverbes, les adverbes de conformité ne relèvent pas de cette propriété, tout comme les comparatifs ; et les adverbes d'emphase renvoient toujours au degré élevé (Gaatone, *ibid.*).

être quantifieurs, auxquels n'appartient évidemment pas le comparatif *aussi*, sont compatibles aussi bien avec des noms massifs qu'avec des noms nombrables (*plus/moins/autant*) (*d'eau/de livres*) comme les adverbes de quantité, *beaucoup* et *peu* (*beaucoup/peu d'eau/de livres*) (cf. Gaatone, *ibid.* : 45)<sup>90</sup>.

Enfin, dans le dernier trait (iv) – *orientation et la rhématicité* – sont présentés deux adverbes qui renvoient au même niveau et sont en outre presque de forme identique tout en se distinguant par l'orientation : *un peu* d'orientation positive et *peu* d'orientation négative (Gaatone, *ibid.* : 45 sq.). Le dernier ne peut être que rhématique tandis que le premier peut être rhématique aussi bien que thématique d'après cet auteur :

L'orientation inverse des deux AD<sup>91</sup> dérive, dans cette optique, de l'appartenance de *peu* à la catégorie de la limitation, qui est aussi celle de la négation, alors que *un peu* appartient à celle de la position (*op. cit.* : 200)<sup>92</sup>. On rejoint par là l'idée que *peu* est toujours rhématique, au sens où la visée essentielle de la phrase avec *peu* est quantitative, ce qui n'est pas nécessairement le cas de *un peu*. Comme le note J.-C. Anscombe (1990 : 144) : « [...] alors que *un peu* est susceptible de faire partie aussi bien du thème que du propos, *peu* en revanche ne peut être que propos, et propos sur un thème ». (Gaatone, 2013 : 46)

Selon cet auteur, le caractère de *beaucoup* correspond à celui de *un peu* et à *peine* semble être le seul adverbe de degré qui soit orienté négativement comme *peu* (*ibid.* : 47). Or, il mentionne la compatibilité du comparatif d'égalité avec ces deux quantifieurs, *beaucoup* et *peu* :

D'autre part, le comparatif d'égalité est, en revanche, compatible avec ces deux quantifieurs. Mais *Nir a autant de patience que Dor* ne désigne rien d'autre qu'une relation d'égalité, et non un D élevé ou faible. Ce dernier peut être exprimé par *aussi*, mais accompagné de *peu* : *Nir a aussi peu de patience que Dor*. L'égalité dans le D élevé, en revanche, est inexprimable, du fait de la défektivité de *beaucoup* : *Nir a (\*aussi beaucoup/autant) de patience que Dor*. (Gaatone, 2013 : 47)

Le comparatif *aussi peu (de)*, qui marque l'égalité dans le degré faible tout en étant orienté négativement, correspond donc à *peu* mais le comparatif *autant (de)*, qui marque l'égalité en étant orienté positivement, ne désigne pas de degré faible ni de degré élevé à l'instar des autres comparatifs exceptés *autrement* et *aussi peu* (cf. *supra*).

Par ailleurs, il existe deux aspects de ce qui pourrait être appelé le « degré » : **l'intensité et la quantité**. En règle générale, on entend par *degré d'intensité* la place de l'intensité d'un état ou d'une propriété sur une échelle dimensionnelle et par *degré de quantité* la place de la quantité d'un événement ou d'un objet (cf. Gaatone, 2007 : 93). À cet égard, les adverbes de degré, dont la plupart peuvent tant quantifier qu'intensifier d'après Gaatone (2007, 2008), se répartissent en trois sous-ensembles :

A. Ceux qui ne peuvent être que quantifieurs, essentiellement (*bon*) *nombre (de)*, *quantité (de)* (et *force*)

B. Ceux qui ne peuvent être qu'intensifieurs, à savoir *aussi*, *si*, *très*, (et *fort*)

C. Ceux qui peuvent être tant intensifieurs que quantifieurs, c'est-à-dire, tous les autres <sup>93</sup>

<sup>90</sup> Il existe quelques adverbes de quantité qui sont limités à un seul type de nom. *Nombre de*, *quantité de*, *force* ne portent que sur des noms nombrables et *un peu* sur des noms massifs (Gaatone, *ibid.*).

<sup>91</sup> Adverbe de degré

<sup>92</sup> Ducrot (1972 : Ch. 7)

<sup>93</sup> « Les quantifieurs se caractérisent tous, à l'exception cependant de *bien* et *force*, par leur association obligatoire avec la préposition *de*, devant le substantif quantifié. » (Gaatone, 2008 : 2497)

Les comparatifs hormis *aussi* appartenant à la série B car ils sont à la fois quantifieurs et intensifieurs selon cette classification. Or, par rapport à la série B et C, il est nécessaire de prêter attention à la relation très particulière entre les adverbes de degré en distribution complémentaire, soit le trio *aussi, si, très* de la série B et le trio *autant, tant, beaucoup* de la série C. Gaatone décrit ainsi ce type d'adverbes :

Ils fonctionnent en fait, bien que totalement différents par leur forme, comme des paires de synonymes, alternant les uns avec les autres, soit dans des contextes identiques, donc comme variantes facultatives, soit, plus souvent, dans des contextes formellement différents, donc comme variantes combinatoires. Autrement dit, les éléments des paires *aussi/autant, si/tant, très/beaucoup* sont, du moins partiellement, en distribution complémentaire. Ce phénomène a déjà été remarqué depuis longtemps (entre autres, Moignet 1974: 147, Molinier 1977: 61, Gaatone 1981a: 75, Togeby 1984: 183). Les adverbes *autant, beaucoup, tant*, appartenant à la série C, et donc intensifieurs autant que quantifieurs, ne sont pas autorisés dans tous les contextes formels où le sont les intensifieurs *aussi, si, très*. (Gaatone, 2008 : 2497)

La distribution complémentaire des trois paires d'adverbes est d'ordinaire décrite en termes de parties du discours. Le trio *beaucoup, autant, tant* modifie les substantifs et les verbes et le trio *très, aussi, si* porte sur les adjectifs et les adverbes (cf. Gaatone, 2007 ; 2008).

- [12] a. Alain travaille (\*très/ beaucoup ; \*aussi/ autant que Line ; \*si/ tant qu'il en maigrit)  
 b. Alain a (\*très/ beaucoup de travail ; \*aussi/ autant de travail que Line ; \*si/tant de travail qu'il en maigrit)
- (Gaatone, 2007 : 94)

- [13] a. Alain est (très/ \*beaucoup travailleur ; aussi/ \*autant travailleur que Line ; si/\*tant travailleur qu'il en maigrit)  
 b. Alain travaille (très/ \*beaucoup vite ; aussi/ \*autant vite que Line ; si/ \*tant vite qu'il en maigrit)
- (ibid.)

Par rapport à cette distribution, qui semble obtenir un consensus quasi unanime, Gaatone observe :

Dans la mesure où existe une certaine correspondance entre classes sémantiques et classes syntaxiques, on dira aussi que la série *beaucoup* porte sur le degré des entités et des procès, c'est-à-dire, sur leur quantité, et la série *très*, sur celui des propriétés et des circonstances, c'est-à-dire, sur leur intensité. (Gaatone, 2008 : 2497 sq.)

L'auteur indique que cette distribution, même si elle semble très clairement tranchée, est assez problématique, car elle révèle « l'insuffisance du critère des parties du discours » relativement à la correspondance entre le sémantisme des adverbes de degré et leur comportement syntaxique (exemple [14]) ; au statut de participe passé (exemple [15]) ; aux locutions verbales (exemple [16]) etc. (Gaatone, 2007 ; 2008 ; 2013) :

- [14] a. Lou est (\*beaucoup/très - \*autant/aussi - \*tant/si) gaie  
 b. Dor l'est (beaucoup/\*très – autant/\*aussi – tant/\*si) lui aussi
- (Gaatone, 2008 : 2499)

- [15] a. Ce domaine a été (beaucoup/autant/tant - très/aussi/si) étudié par les chercheurs...  
 b. Cette intervention était (beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) attendue par la population...  
 c. La conduite de Lou m'a (beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) (agacé/choqué/étonné/ surpris/ impressionné/etc.)  
 (Gaatone, *ibid.* : 2500)
- [16] a. Lou a (\*beaucoup/?autant/\*tant – très/aussi/si) (faim/mal/peur/soif/sommeil/etc.)...  
 b. Lou a fait (\*beaucoup/?autant/\*tant – très/aussi/si) (mal/peur/plaisir/etc.) à Dor.  
 (Gaatone, *ibid.* : 2501)

Selon cet auteur, pour éclaircir cette distribution complémentaire plus complexe que prévue, « chaque élément de l'ensemble demande à être décrit minutieusement dans son comportement » (Gaatone, 2013 : 49), ce qui nous amène à vérifier la distribution complémentaire de *aussi/autant* en détail dans la partie suivante (cf. Chapitre 2-1.4.2, p. 112)

### 1.3. LA SÉMANTIQUE DE LA COMPARAISON

#### 1.3.1. LA « COMPARAISON DES QUANTIFICATEURS » : LES COMPARAISONS VERBALE ET NOMINALE

Nous avons examiné *supra*, au chapitre 1-1.2. (cf. Tableau 4, p. 21), la différence entre la quantification numérique et la quantification évaluative, cette dernière étant réalisée, comme nous l'avons vu, par les quantificateurs. D'après Rivara (1990 : 65), dans la catégorie syntaxique des quantificateurs<sup>94</sup>, deux quantificateurs à la fois **nominaux** et **verbaux**, *beaucoup (de)* et *peu (de)*, ont la propriété notable d'être graduables, donc d'admettre les adverbes de degré : *très peu*<sup>95</sup> et les marqueurs de comparaison : *aussi peu*, *moins (-ER + peu)*, *plus (-ER + beaucoup)*, *autant (EG + beaucoup)*<sup>96</sup>. Rivara (*ibid.* : 70) appelle la relation comparative d'inégalité « relation -ER »<sup>97</sup> et la relation comparative d'égalité « relation EG ». Autrement dit, les termes -ER et EG sont le marqueur de *comparaison* pour désigner la relation comparative d'inégalité et d'égalité. D'après cet auteur, dans les structures comparatives nominales et verbales, seul le quantificateur, soit *beaucoup* et *peu*, porte les marqueurs -ER et EG (*ibid.* : 180). Si les quantificateurs *peu* et *beaucoup* admettent une détermination, ici le marqueur de comparaison (relaiton -ER), ils deviennent chacun *moins* et *plus*. De même, si le quantificateur *beaucoup* admet une détermination, ici le marqueur de comparaison (relaiton EG), il devient *autant*. Ainsi l'auteur considère les « comparaisons nominales et verbales » comme la « comparaison des quantificateurs ».

Mais Rivara (*ibid.* : 65) présente aussi quelques autres propriétés sémantiques caractéristiques de ces quantificateurs dont certaines semblent décisives pour comprendre la sémantique de la

<sup>94</sup> « Déterminant exprimant une idée de quantité » (*Dictionnaire français Larousse*) : *tout, chaque, deux, beaucoup, peu, quelques-uns, plusieurs, etc.*

<sup>95</sup> *Beaucoup*, qui est déficient, n'admet pas les adverbes de degré : \* *très beaucoup* (Rivara, 1990 : 65). En fait, ce caractère de *beaucoup* est opposé à celui du quantificateur homologue en coréen *manhi* (cf. Chapitre 2-2.3., p.154)

<sup>96</sup> *Beaucoup*, qui est déficient, n'admet pas le comparatif *aussi* : \* *aussi beaucoup* (Gaatone, 2013 : 47) . Comme mentionné dans la section précédente (cf. Chapitre 2-1.2., p. 92) par Gaatone (*ibid.*), « l'égalité dans le degré élevé, en revanche, est inexprimable, du fait de la déficience de *beaucoup* ». De même, ce caractère de *beaucoup* est opposé à celui du quantificateur homologue en coréen *manhi* (cf. Chapitre 2-2.3., p. 164)

<sup>97</sup> Il nous semble donc que le terme -ER (*taller, shorter...*) est choisi pour désigner la relation d'inégalité car, avec le français, l'anglais est aussi l'objet de la recherche de Rivara (1990).

comparaison. D'abord, deux quantificateurs, organisés en paire antonymique, ne sont pas compatibles : « *Il parle beaucoup* et *Il parle peu* sont logiquement incompatibles » (*ibid.*). Ensuite du point de vue de leur orientation, « *beaucoup* est orienté vers les grandes quantités » tandis que « *peu* est orienté vers les petites quantités ou, plus exactement, vers la quantité nulle » (*ibid.*). C'est-à-dire que ces deux quantificateurs définissent « des échelles évaluatives (subjectives) orientées à l'inverse l'une de l'autre » : « *beaucoup* détermine une échelle orientée vers les grandes quantités » ; « inversement, *peu* détermine une échelle orientée vers zéro » (*ibid.* : 66)<sup>98</sup>.

L'auteur ajoute un fait décisif concernant le rôle sémantique de ces deux quantificateurs, fait qui a un rapport profond avec la sémantique de la comparaison :

Le fait crucial quant au rôle sémantique des deux quantificateurs dans le système de la langue est de définir non pas des quantités déterminées (ce qui est vrai, avec une approximation, des autres quantificateurs, tels *plusieurs* [...] ou *quelques-uns* [...]); il est de définir des *échelles sémantiques*, propriété manifestée par les diverses opérations (degré, comparaison) que l'on peut effectuer sur les marqueurs *beaucoup* et *peu*. (*ibid.*)

Il faudrait donc examiner comment les deux quantificateurs parcourent chacun l'échelle évaluative, qui est définie par *beaucoup* ou *peu* selon qu'ils sont employés seuls ou qu'ils admettent des déterminations (adverbes de degré et marqueurs de *comparaison*) (Rivara, *ibid.* : 67 sq.).

- [17] a. Il a beaucoup de travail  
 b. Il a peu de travail  
 c. Il a très peu parlé  
 d. Jean travaille moins<sup>99</sup>/plus/autant que son frère

(*ibid.* : 67 sq.)

Ce qui est graduable, que ce soit un quantificateur ou un adjectif, a « un sens implicitement comparatif » lorsqu'il est employé absolument (*ibid.*). Les quantificateurs graduables, *beaucoup* et *peu*, employés seuls dans les exemples (a) et (b), désignent une quantité supérieure à une certaine norme propre à l'échelle qu'ils fonctionnent (mais qui demeure implicite) : l'exemple (a) signifie, sur l'échelle des grandes quantités, qu'*il* a plus de travail que la moyenne des gens, c'est-à-dire que le volume de son travail est au-dessus de la norme et l'exemple (b) signifie, sur l'échelle des petites quantités que le volume de son travail se situe plus haut que celui de la moyenne des gens, c'est-à-dire qu'*il* est au-dessus de la norme (*ibid.*).

Le quantificateur *peu* qui admet l'adverbe de degré *très* dans l'exemple (c) désigne une quantité plus loin de la norme, donc plus près de zéro, sur l'échelle des petites quantités que lorsqu'il est employé sans l'adverbe de degré comme dans l'exemple *il a peu parlé* (*ibid.*). Dans l'exemple (d), où les quantificateurs *peu* et *beaucoup* admettent « les marqueurs de *comparaison* », « la quantification obtenue est relative » à la norme qui est indiquée par le comparant *son frère* au contraire de celle qui n'est pas explicite dans les exemples précédents (*ibid.* : 68). A première vue, nous pourrions interpréter

<sup>98</sup> Rivara (*ibid.*) démontre l'orientation de chaque échelle grâce à l'adverbe *même*, qui fonctionne comme marqueur d'une *progression* d'après cet auteur :

- a. Il a beaucoup d'argent, et même une véritable fortune.  
 b. Il a peu d'argent, et même pas d'argent du tout.

<sup>99</sup> *Moins* est ajouté à l'exemple original.

chaque sens de l'exemple (d) comme suit : dans la phrase avec *moins* (-ER + peu), la quantité de travail accomplie par Jean est plus près de zéro que celle qui est accomplie par son frère sur l'échelle des petites quantités ; dans la phrase avec *plus* (-ER + beaucoup), elle est au-dessus de celle qui est accomplie par le comparant sur l'échelle des grandes quantités ; dans la phrase avec *autant* (ER + beaucoup), elles se situent au même point sur l'échelle des grandes quantités. Mais le sens des énoncés comparatifs, souvent plus complexe qu'il n'y paraît, demande à être analysé plus profondément comme nous le verrons ci-après.

Enfin, la négation d'un quantificateur aboutit à « une inversion de l'orientation de l'échelle quantitative », ce qui éclaire la relation sémantique entre les deux quantificateurs (*ibid.* : 69). La négation du quantificateur *beaucoup* revient à affirmer celui du quantificateur antonyme *peu* :

La *négation* d'un quantificateur équivaut assez exactement à l'affirmation de l'autre : *il ne parle pas beaucoup* est sensiblement équivalent à *il parle peu*. La négation a ainsi pour effet une *inversion* de l'orientation de l'échelle quantitative; l'échelle du *peu* étant orientée à l'inverse de l'échelle du *beaucoup*, la quasi-synonymie indiquée ci-dessus s'explique aisément. (*ibid.*)

La négation de la comparaison, que nous examinerons *infra* (cf. Tableau 21-24), est certes encore plus complexe, mais les négations de deux quantificateurs sous-tendraient celle-ci.

En somme, l'opération sémantique réalisée par les deux quantificateurs, qui sont « fondamentaux dans le système de la quantification » et « définissent deux échelles sémantiques orientées à l'inverse l'une de l'autre » (Rivara (*ibid.* : 70) se résumer de la sorte :

[...] dans tout emploi de l'un des deux quantificateurs (avec ou sans détermination), on situe *ipso facto* sur l'échelle correspondante les propriétés évoquées par l'énoncé, et [...] ce fait se répercute naturellement sur les propriétés sémantiques (et argumentatives) de l'énoncé. (*ibid.* : 71)

L'auteur, avant d'analyser le sens des énoncés comparatifs, adopte donc les trois thèses suivantes pour décrire les quantificateurs *beaucoup* et *peu* (*ibid.*) :

1) *il existe dans la langue deux relations comparatives, l'inégalité, que j'ai appelée relation -ER, et l'égalité, que j'ai appelée relation EG.*

2) *l'opération sémantique de quantification met en jeu une échelle orientée, et consiste fondamentalement à parcourir cette échelle jusqu'à un niveau donné (existence d'un seuil de statut pragmatique, ou achèvement de l'opération de mesure). Dans le cas de la comparaison, ce niveau-repère semble a priori devoir être le niveau où se situe le comparant.*

3) *la quantification évaluative (non numérique) met en jeu la paire antonymique des deux quantificateurs beaucoup et peu, qui déterminent le jeu de deux échelles sémantiques subjectives aux orientations inverses. Tout emploi de l'un des quantificateurs, y compris dans la comparaison, situe la propriété concernée sur l'une des deux échelles, et par là détermine certains aspects du sens de l'énoncé comparatif. La quasi-totalité des comparaisons quantitatives s'effectue donc sous l'aspect de la grande quantité (emploi de beaucoup) ou de la petite quantité (emploi de peu).*

Sur la base de ces trois thèses, Rivara analyse trois types de signification (les sens posé, présupposé, et logiquement impliqué) de quatre relations d'(in)égalités : a) la relation « *plus (que)* », b)

la relation “*moins (que)*”, c) la relation “*autant (que)*”, d) la relation “*aussi peu (que)*”. C’est dans les structures comparatives *nominales* et *verbales* où « seul le quantificateur porte les marqueurs -ER et EG » (*ibid.* : 180). L’auteur analyse les exemples des structures comparatives *verbales* mais bien évidemment la même analyse s’applique aux structures comparatives *nominales*. Nous résumons son analyse dans le tableau suivant pour mieux comprendre le sens des quatre relations (*ibid.* : 72-77) :

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « <i>plus (que)</i> » :  <i>Jean travaille plus que Pierre</i> <sup>100</sup>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>-ER + beaucoup + nom/verbe</b></li> <li>· <b>beaucoup</b> : la comparaison met en jeu l’échelle des grandes quantités</li> <li>· la quantité du travail de Jean dépasse, sur l’échelle indiquée, celle du travail de Pierre, par rapport à laquelle se fait la quantification-comparaison, qui est ici le seuil-repère, traditionnellement appelé “comparant”.</li> <li>· <b>sous négation</b> : le sens posé disparaît sous négation ‘Jean ne travaille pas plus que Pierre’</li> </ul>
	Sens présupposé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>comparé et comparant non nuls</b> : le point-origine de l’échelle des grandes quantités est légèrement au-dessus de zéro : le recours à cette échelle implique donc qu’aucune des quantités comparées n’est égale à zéro. ‘* Jean ne fait rien ; Pierre travaille plus que lui’</li> <li>· <b>le contenu présupposé est faiblement informatif</b> : “beaucoup” et “peu” leur sont applicables ‘Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu mais Jean travaille plus que Pierre’</li> </ul>
	Sens logiquement impliqué	<ul style="list-style-type: none"> <li>· si Jean travaille plus que Pierre, <b>il s’ensuit que Pierre n’est pas un parangon d’activité.</b></li> <li>· si rien dans le contexte n’indique que Jean lui-même soit particulièrement travailleur, <b>il sera suggéré que les qualités de travailleur de Pierre sont assez moyennes.</b></li> </ul>

Tableau 21 : La signification de la relation « *plus (que)* » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990)

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « <i>moins (que)</i> » :  <i>Jean travaille moins que Pierre</i> <sup>101</sup>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>-ER + peu + nom/verbe</b></li> <li>· <b>peu</b> : la comparaison met en jeu l’échelle des petites quantités</li> <li>· sur l’échelle des petites quantités, le volume du travail de Jean dépasse celui du travail de Pierre, donc est plus proche de la quantité nulle : il est plus petit.</li> </ul>
	Sens présupposé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>comparé et comparant non nuls</b> : ‘*Jean ne fait rien ; il travaille (encore) moins que Pierre’</li> <li>· <b>le contenu présupposé est faiblement informatif</b> : le point-origine de cette échelle n’est guère déterminé. Il n’est pas possible d’affirmer que l’échelle des petites quantités ne sert qu’à comparer des grandeurs elles-mêmes (absolument) “petites” ‘Jean et Pierre travaillent tous deux énormément, mais Jean travaille moins que Pierre’. “beaucoup” et “peu” leur sont applicables ‘Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu mais Jean travaille (encore) moins que Pierre’.</li> </ul>
	Sens logiquement impliqué	<ul style="list-style-type: none"> <li>· si l’on peut trouver au moins une personne (Jean) qui travaille moins que Pierre, <b>c’est que celui-ci est au moins un peu travailleur.</b> Ce sens est celui que l’on communique parfois dans des expressions du type de <b>Il y a moins travailleur que lui.</b></li> </ul>

Tableau 22 : La signification de la relation « *moins (que)* » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990)

<sup>100</sup> La même analyse vaut pour l’énoncé *Jean a plus de travail que Pierre.*

<sup>101</sup> La même analyse vaut pour l’énoncé *Jean a moins de travail que Pierre.*



Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « <i>autant (que)</i> » :  <i>Jean travaille autant que Pierre</i> <sup>102</sup>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <i>mêmes règles interprétatives que celles postulées pour la quantification numérique</i> : la grandeur est mesurée par référence à un niveau-repère et identification à ce niveau.</li> <li>· <i>EG + beaucoup + nom/verbe</i></li> <li>· <i>sur l'échelle des grandes quantités</i>, la grandeur mesurée atteint le niveau qui est celui du comparant.</li> <li>· <i>paraphrase</i> : 'Jean travaille autant que Pierre' = 'Le volume du travail de Jean <b>atteint</b> celui du travail de Pierre' = 'Le volume du travail de Jean n'est pas inférieur à celui du travail de Pierre'.</li> <li>· <i>la relation « autant (que) » est une relation asymétrique</i> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- La valeur argumentative de l'énoncé 'Jean travaille autant que Pierre' et l'énoncé du comparatif "moins que" négatif 'Jean ne travaille pas moins que Pierre' est la même (= 'il ne sera donc pas en retard sur lui').</li> <li>- Le fait que l'égalité 'Jean travaille autant que Pierre' soit une relation asymétrique signifie naturellement qu'elle n'est pas synonyme de 'Pierre travaille autant que Jean'.</li> <li>- Ceci résulte directement du fait que la première égalité laisse indéterminée la possibilité que Jean travaille plus que Pierre.<sup>103</sup></li> </ul> </li> </ul>
	Sens présumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <i>comparé et comparant non nuls</i> : Jean et Pierre fournissent tous deux un minimum de travail. '*Jean ne fait rien, et Pierre travaille autant que lui'</li> <li>· <i>le contenu présumé est faiblement informatif</i> : les deux quantités comparées se situent sur l'échelle des grandes quantités. Ce contenu est relativement peu informatif, car l'échelle des grandes quantités couvre presque toutes les quantités possible. Elle exclut toutefois la quantité nulle. 'Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu, Pierre travaille autant que Jean'</li> </ul>

Tableau 23 : La signification de la relation « *autant (que)* » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990)

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « <i>aussi peu (que)</i> » :  <i>Jean travaille aussi peu que Pierre</i> <sup>104</sup>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <i>même mécanisme sémantique que celui de la relation "autant (que)"</i> sauf le fait que la comparaison s'effectue ici <i>sur l'échelle des petites quantités, orientée vers zéro</i>.</li> <li>· <i>EG + peu + nom/verbe</i></li> <li>· <i>le volume du travail de Jean "atteint" sur l'échelle des petites quantités</i>, le volume du travail de Pierre : il va aussi loin dans la direction de la quantité nulle.</li> <li>· <i>la relation "aussi peu (que)" est une relation asymétrique</i> : le volume du travail de Jean va peut-être plus loin que celui de Pierre (mais ceci n'est en rien spécifié par la structure comparative) 'Jean travaille aussi peu que Pierre; il travaille même moins'.</li> </ul>
	Sens présumé <sup>105</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <i>comparé et comparant peuvent être nuls</i> ('Jean ne fait rien, et Pierre travaille aussi peu que lui') : les deux quantités comparées tendent l'une et l'autre vers zéro, sans même que l'une en soit plus éloignée que l'autre.</li> </ul>

<sup>102</sup> La même analyse vaut pour l'énoncé *Jean a autant de travail que Pierre*.

<sup>103</sup> Rivara (*ibid.* : 74) contredit directement Anscombe(1975) qui pose une relation d'égalité symétrique

<sup>104</sup> La même analyse vaut pour l'énoncé *Jean a aussi peu de travail que Pierre*.

<sup>105</sup> Le sens présumé de la relation « *aussi peu (que)* » se distingue sensiblement de celui des autres comparatifs : Rivara (*ibid.* : 76-79) montre bien ce qui caractérise l'opposition entre les deux échelles que *beaucoup* et *peu* déterminent : les deux échelles de quantité subjectives ne sont pas symétriques. Cet auteur indique « la relation EG appliquée au « petit » quantificateur *peu* impose à la relation *aussi peu* une contrainte qui n'a pas de contrepartie dans la relation *autant que* ».

		<p>· <b>“beaucoup” n’est pas applicable aux comparandes</b> : les quantités méritent toutes deux d’être qualifiées de “petites”. Elles sont toutes deux au-dessous de la norme pertinente, ce qui correspond au sens du quantificateur “peu” employé absolument. *Jean et Pierre travaillent beaucoup, (mais) Pierre travaille aussi peu que Jean’.</p>
--	--	---

**Tableau 24 : La signification de la relation « aussi peu (que) » dans la comparaison des quantificateurs (Rivara, 1990)**

### 1.3.2. LA COMPARAISON ADJECTIVALE

À la différence des noms et des verbes, modifiés par les deux quantificateurs *beaucoup* et *peu*, qui seuls portent les marqueurs *-ER* et *EG* dans les structures comparatives nominales et verbales – comme nous venons de le voir ci-dessus (cf. Chapitre 2-1.3.1.) –, les adjectifs et adverbes graduables sont en mesure de porter eux-mêmes les deux relations comparatives, la relation *-ER* ou *EG*, dans les structures qui leur sont propres (*ibid.* : 97). On s’attendrait donc à ce qu’ils les admettent de la même manière que les deux quantificateurs, *beaucoup* et *peu*, ce que nous allons maintenant vérifier.

La complexité du système comparatif adjectival tient essentiellement au fait que cette classe ne forme pas régulièrement son comparatif seulement avec les marqueurs *-ER* et *EG*, contrairement aux quantificateurs *beaucoup* et *peu*. La catégorie *adjectif*, qui peut généralement admettre elle-même des modificateurs tels que les quantificateurs (*ibid.* : 106), accepte, selon le cas, le quantificateur *beaucoup* ou le quantificateur *peu* pour former le comparatif adjectival. Autrement dit, quatre combinaisons sont possibles : ni le quantificateur *beaucoup* ni le quantificateur *peu* ne sont admis [18], il faut admettre le quantificateur *beaucoup* même s’il ne remplit sémantiquement aucune fonction [19], le quantificateur *peu* est essentiel pour déterminer une inversion de l’orientation de l’échelle [20], le quantificateur *peu* ne peut pas être admis avec certains types d’adjectifs [21] (cf. Rivara, *ibid.* : 97-102) :

- [18] a. L’ensemble est **meilleur** que la somme de ses deux parties. (Google) (*meilleur* = - *ER* + *bon*)  
b. Jean est **aussi** intelligent que Jacques. (*aussi* = *marqueur EG*)

- [19] Jean est **plus** intelligent que Jacques. (*plus* = *marqueur -ER* + *beaucoup*)

- [20] a. Jean est **moins** intelligent que Jacques. (*moins* = *marqueur -ER* + *peu*)  
b. Jean est **aussi peu** intelligent que Jacques. (*aussi peu* = *marqueur EG* + *peu*)

- [21] \*Jean est **aussi peu grand** que Jacques.

De même que *beaucoup* et *peu* dans la structure comparative nominale et verbale, *les adjectifs de quantité*<sup>106</sup> dans la structure comparative adjectivale instaurent une échelle et déterminent son orientation en tant que quantificateurs. La paire antonymique *beaucoup* et *peu* produit un « paradigme comparatif à quatre termes » (*ibid.* : 98), autrement dit, elle présente « un système comparatif à deux relations pour chaque terme » (*ibid.* : 103) comme nous l’avons vu plus haut :

<sup>106</sup> Ce sont les adjectifs graduables (évaluatifs ou scalaires) qui donnent une information évaluative, quantitative et « permettent de quantifier les propriétés que la langue attribue aux objets » (*ibid.* : 81). Rivara (*ibid.* : 81 sqq.) propose trois types d’adjectifs de quantité sur la base de la relation antonyme : les adjectifs d’opposition unidimensionnelle (*long/court, large/étroit, vieux/jeune, lourd/léger...*), les adjectifs bipolaires (*bon/méchant, chaud/froid, beau/laid, généreux/mesquin...*), et les adjectifs graduables n’ayant pas d’antonyme à orientation négative (*corpulent, maternel, intéressant, surpris...*).

*beaucoup* : plus – autant  
*peu* : moins – aussi peu

Comme l'a remarqué Rivara (*ibid.* : 98), on aurait pu croire qu'une paire antonymique adjectivale telle *grand* / *petit*, appartenant aux adjectifs d'opposition unidimensionnelle, et dont le schéma oppositif est « strictement analogue au schéma *beaucoup* / *peu* »<sup>107</sup>, aurait *a priori* le même système comparatif que *beaucoup* et *peu*. Tel n'est pourtant pas le cas :

*grand* : **plus grand** – aussi grand – moins grand – **\*aussi peu grand**  
*petit* : **plus petit** – aussi petit – moins petit – **\*aussi peu petit**.

Soit les autres types d'adjectifs. Commençons par les adjectifs d'opposition bipolaire<sup>108</sup> :

*généreux* : **plus généreux** – aussi généreux – moins généreux – **aussi peu généreux**  
*mesquin* : **plus mesquin** – aussi mesquin – moins mesquin – **\*aussi peu mesquin**

puis les adjectifs dépourvus de tout antonyme à orientation négative :

*corpulent* : **plus corpulent** – aussi corpulent – moins corpulent – **aussi peu corpulent**  
*maternel* : **plus maternel** – aussi maternel – moins maternel – **aussi peu maternel**  
*intéressant* : **plus intéressant** – aussi intéressant – moins intéressant – **aussi peu intéressant**  
*surpris* : **plus surpris** – aussi surpris – moins surpris – **aussi peu surpris**

Du fait que chaque adjectif produit un paradigme comparatif à trois ou quatre termes – à la différence de *beaucoup* et *peu* –, nous remarquons au passage l'irrégularité de la quatrième relation (*EG* + petit quantificateur = *aussi peu*) et la redondance de *beaucoup* dans la première (*-ER* + beaucoup = *plus*) pour chaque adjectif. Deux phénomènes interviennent ici.

Le premier phénomène concerne l'introduction du « petit » quantificateur pour inverser l'orientation des adjectifs (*ibid.* : 98 sqq.). En ce qui concerne « la relation d'infériorité référentielle », il n'y a aucun problème, « “peu” étant parfaitement apte à porter le marqueur *-ER* » comme nous l'avons vu plus haut (*ibid.* : 99). Au contraire, la lacune de la relation *EG* + *peu* dépend de la caractéristique des catégories d'adjectifs. Les catégories d'adjectifs dans le contexte desquelles « l'antéposition de “peu” est possible » – et donc où « “peu” admet aussi la relation *EG* » sont les suivantes (*ibid.* 99) :

1) Les adjectifs dépourvus d'antonymes à orientation négative<sup>109</sup>

- adjectifs n'ayant que des antonymes flous :

*aussi peu massif*, *aussi peu trapu*, *aussi peu corpulent*<sup>110</sup>

- adjectifs dépourvus de tout antonyme, qui dérivent de noms et de verbes :

*aussi peu maternel*, *aussi peu intéressant*, *aussi peu surpris*

2) Les adjectifs bipolaires à orientation positive : *aussi peu généreux*, *aussi peu courageux*, *aussi peu coûteux*

---

<sup>107</sup> cf. Schéma 1

<sup>108</sup> cf. Schéma 1

<sup>109</sup> « ...pour exprimer la propriété antonymique, la langue possède deux ressources qui sont souvent disponibles toutes deux : la négation et l'antéposition du quantificateur inverseur d'orientation “peu” » (*ibid.* : 82).

<sup>110</sup> Ce ne sont que des antonymes flous de *mince*, qui s'oppose directement à *gros* (*ibid.* : 82).

En revanche, l'antéposition de « peu » et la relation *-ER* d'infériorité sont impossibles dans le contexte des adjectifs suivants (*ibid.* : 104 sq.) :

1) Les adjectifs de dimension

- adjectifs à orientation positive :

\**aussi peu grand*, \**aussi peu haut*, \**aussi peu long*, \**aussi peu large*

- adjectifs à orientation négative :

\**aussi peu petit*, \**aussi peu bas*, \**aussi peu court*, \**aussi peu étroit*

2) Les adjectifs à orientation négative : \**aussi peu rare*, \**aussi peu jeune* (↔ *aussi peu âgé*), \**aussi peu mince*, \**aussi peu mesquin*, \**aussi peu peureux*, \**aussi peu bon marché*

En conclusion, un paradigme comparatif à quatre termes se produit dans le premier groupe d'adjectifs et un paradigme à trois termes dans le second groupe.

Le deuxième phénomène concerne l'apparition du « grand » quantificateur *beaucoup* devant l'adjectif. En fait, tandis qu'il n'apparaît pas dans les comparatifs synthétiques (*meilleur*, *pire*, *moindre*) où il n'est pas indispensable syntaxiquement et sémantiquement, il apparaît dans la quasi-totalité des adjectifs (*ibid.* : 100 sqq.), sauf ceux où il n'est pas indispensable sémantiquement étant donné que l'adjectif scalaire est « pourvu de son orientation inhérente » (*ibid.* : 107) :

*-ER + beaucoup + intelligent = plus intelligent*

Le statut sémantique problématique du quantificateur *beaucoup*, selon Rivara (*ibid.* : 101), s'explique comme suit :

Cette introduction de *beaucoup* ou *much* appelle une explication. On pourrait considérer qu'il est ici *désémantisé*, et qu'il a le rôle d'un *pur support*, fonction qui est, en grammaire générative, attribuée à *do* dans les structures verbales où l'affixe de temps n'est pas affixable (interrogatives, négative, emphatiques, elliptiques). A l'appui de cette thèse on peut relever le fait qu'en anglais certains adjectifs admettent sans différence de sens les deux modes de formation du comparatif; ainsi *glad*, qui admet *glader* et *more glad*. On peut aussi, à propos du français, invoquer l'équivalence entre *pire* et *plus mauvais*.

De ce point de vue, la fonction de *beaucoup* devrait être exposée « en termes d'*orientation* » plutôt que « de *contenu* sémantique » (*ibid.*). C'est-à-dire qu'il *conserve* l'orientation inhérente aux adjectifs graduables pendant que le petit quantificateur, *peu*, l'*inverse* (*ibid.*). D'un autre côté, le quantificateur *beaucoup* a le rôle syntaxique d'« un *instrument* toujours apte à permettre la formation des comparatifs en *-ER* de tout adjectif ou adverbe qui ne peut porter lui-même ce suffixe » (*ibid.*). En ce qui concerne la formation d'un comparatif en *EG*, le marqueur *aussi* peut généralement porter directement sur les adjectifs ou les participes sans intrusion de *beaucoup* devant ceux-ci. Cependant, la distribution complémentaire de *aussi* et *autant*, comme nous l'avons mentionné plus haut (*cf.* Gaatone, 2007 ; 2008 ; 2013), est assez problématique et un comparatif en *EG* peut être formé avec le quantificateur *beaucoup* devant les participes passés. Autrement dit les deux marqueurs, *aussi* et *autant*, sont en mesure de porter sur les participes passés. Nous vérifierons en détail la distribution complémentaire de ceux-ci plus loin.

En somme, selon Rivara (*ibid.* : 103), la complexité de la comparaison adjectivale, par rapport à la comparaison des quantificateurs *beaucoup* et *peu*, tient à « la richesse sémantique des adjectifs scalaires » :

Les adjectifs et adverbes graduables possèdent une plus grande variété combinatoire à l'égard du phénomène de comparaison. Ce fait semble s'expliquer assez bien par la plus grande richesse sémantique des adjectifs scalaires, qui associent une information quantitative et l'indication d'une caractéristique de l'objet ou de l'événement auquel on l'applique : des adjectifs comme *grand* ou *élégant* ont une dimension quantitative, puisqu'ils sont graduables, mais ils *caractérisent* aussi l'objet ou la personne décrite. [...] En un mot, *les adjectifs graduables nous font passer du domaine de la pure quantité à celui de la qualité*. Les qualités qu'ils expriment sont, dans le système de la comparaison, pourvues d'une autonomie descriptive qui justifie qu'on leur applique, outre les divers adverbes de degré, trois ou quatre relations comparatives, selon le cas.

Comparé aux quantificateurs *beaucoup* et *peu* qui ne donnent qu'une information quantitative, les adjectifs graduables donnent, en plus, une information qualitative, ce qui leur permet de produire un paradigme comparatif à trois ou quatre termes grâce auquel ils peuvent nous faire « passer du domaine de la pure quantité à celui de la qualité », à la différence des premiers. Nous reprenons ci-dessous le tableau de Rivara (*ibid.* : 104) pour résumer la formation des comparatifs d'adjectifs et d'adverbes :

Pour tout adjectif ou adverbe scalaire, on a :	
A. Expression des deux relations comparatives	
1. Relation -ER	ER + adjectif (3cas) = <i>meilleur – pire – moindre</i> ou ER + <i>beaucoup</i> + adjectif = <i>plus élégant</i>
2. Relation EG	EG + adjectif = <i>aussi élégant</i>
B. Expression des deux relations comparatives comportant l'“inversion” de la propriété scalaire	
1°. Relation -ER	ER + <i>peu</i> + adjectif = <i>moins grand, moins élégant</i>
2°. Relation EG	EG + <i>peu</i> + adjectif = <i>aussi peu élégant</i> (limité à un certain nombre d'adjectifs : <i>*aussi peu grand</i> )

Tableau 25 : La formation des comparatifs d'adjectifs et d'ad verbes (Rivara, 1990 : 104)<sup>111</sup>

En conclusion, la sémantique des comparatifs d'adjectifs et d'adverbes ne nécessite pas d'analyse absolument nouvelle puisqu'elle est « fondamentalement déterminée par les phénomènes, déjà étudiés, dont dépend la signification des comparatifs de quantificateurs » (*ibid.* : 105). Résumons son analyse des énoncés comportant des comparatifs d'adjectifs et d'adverbes en y ajoutant quelques éléments faisant référence à l'analyse des comparatifs de quantificateurs (*cf.* Tableaux 21-24) (*ibid.* : 106-111) :

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « <i>plus (que)</i> » :	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· -ER + (<i>beaucoup</i>) + adjectif</li> <li>· <i>beaucoup</i> : désémantisé, pur support, conserve l'orientation de l'échelle</li> <li>· sur l'échelle orientée déterminée par l'adjectif 'travailleur', Jean se place plus haut que Jacques.</li> </ul>

<sup>111</sup> La partie relative à l'anglais est supprimée.

Jean est plus travailleur que Jacques <sup>112</sup>	Sens présupposé	· <b>comparé et comparant à un degré non nul</b> : Jean et Jacques sont tous deux, à un degré non nul, travailleurs. * Jean n'est pas travailleur du tout ; Jaques est plus travailleur que lui.
	Sens logiquement impliqué	· <b>Jacques n'est pas un parangon sous le rapport du labeur</b> , puisqu'une personne au moins, Jean, travaille plus que lui.

Tableau 26 : La signification de la relation « plus (que) » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990)

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « moins (que) » :  Jean est moins travailleur que Jaques <sup>113</sup>	Sens posé	· <b>-ER + peu + adjectif</b> · <b>peu</b> : la comparaison 'Jean est moins travailleur que Jacques' s'effectue par référence à l'échelle de quantité orientée négativement, <b>déterminée par la présence du quantificateur "peu"</b> .
	Sens présupposé	· <b>comparé et comparant à un degré non nul</b> : Jean et Jacques sont tous deux, à un degré non nul, travailleurs. * Jean n'est pas travailleur du tout; il est (encore) moins travailleur que Jacques'
	Sens logiquement impliqué	· Si l'on peut trouver au moins une personne (Jean) qui est moins travailleur que Jacques, <b>c'est que celui-ci est au moins un peu travailleur.</b>

Tableau 27 : La signification de la relation « moins (que) » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990)

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « aussi (que) » :  Jean est aussi travailleur que Jacques	Sens posé	· <b>EG + (beaucoup) + adjectif</b> · <b>sur l'échelle orientée déterminée par l'adjectif graduable 'travailleur'</b> , Jean 'atteint' le niveau qui est celui de Jacques (il ne lui est pas inférieur) · <b>la relation "aussi (que)" est une relation asymétrique</b> : - Ceci résulte directement du fait que la première égalité laisse indéterminée la possibilité que Jean soit plus travailleur que Jacques. ('Jean est aussi travailleur que Jacques; il est même plus travailleur').
	Sens présupposé	· <b>comparé et comparant non nuls</b> : Jean et Jacques sont tous deux, à un degré non nul, travailleurs. * Jean n'est pas travailleur du tout, et Jacques est aussi travailleur que lui. · la comparaison se faisant par recours à l'adjectif scalaire 'travailleur', pourvu de son orientation inhérente vers la plus grande quantité de la propriété qu'il exprime.

Tableau 28 : La signification de la relation « autant (que) » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990)

<sup>112</sup> L'analyse des énoncés *Jean a plus de travail que Jacques, Jean travaille plus que Jacques* vaut pour cet énoncé (*ibid.* : 106).

<sup>113</sup> L'analyse des énoncés *Jean a moins de travail que Jacques, Jean travaille moins que Jacques* vaut pour cet énoncé (*ibid.* : 106).

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation « <i>aussi peu (que)</i> » :  <i>Jean est aussi peu travailleur que Jacques</i>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Les significations, posée et présupposée, sont analogues à celles de la relation d'égalité en "aussi que", avec la différence essentielle, que l'égalité assertée s'établit <b>sur l'échelle, orientée vers zéro, qui est celle déterminée par 'peu + adjectif' et donc inverse de celle instaurée par l'adjectif scalaire.</b></li> <li>· <b>EG + peu + adjectif</b></li> <li>· Sur l'échelle orientée déterminée par 'peu + adjectif (travailleur)', Jean 'atteint' le niveau qui est celui de Jacques. Il va aussi loin dans la direction du degré nul que Jacques.</li> <li>· <b>la relation "aussi peu (que)" est une relation asymétrique :</b> Jean va peut-être plus loin que Jacques (mais ceci n'est en rien spécifié par la structure comparative) 'Jean est aussi peu travailleur que Jacques; il est même moins travailleur'.</li> </ul>
	Sens présupposé	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>comparé et comparant peuvent être nuls</b> : l'énoncé ne nie pas que comparé et comparant ne soient pas travailleurs du tout</li> </ul>

Tableau 29 : La signification de la relation « *aussi peu (que)* » dans la comparaison adjectivale (Rivara, 1990)

## 1.4. LES MARQUEURS DU PARAMÈTRE

### 1.4.1. LES MARQUEURS DE L'INÉGALITÉ

Il existe plusieurs adverbes de degré relatif pour marquer l'inégalité avec la marque *que* comme nous l'avons vu plus haut (cf. Tableau 19) : les marqueurs de base *plus* et *moins*, les marqueurs secondaires *davantage* et *autrement*, et les comparatifs synthétiques *meilleur*, *mieux*, *pire*, *pis*, et *moindre*.

#### 1.4.1.1. PLUS ET MOINS

Les marqueurs de base *plus* et *moins* peuvent être incidents aux quatre catégories : verbes, noms, adjectifs, et adverbes, c'est-à-dire qu'ils sont « neutres » quant à l'opposition entre intensifieur et quantifieur (Fuchs, 2014 : 50). Ils peuvent remplir certaines fonctions dans les structures comparatives : **modifieur, déterminant, constituant essentiel du prédicat**, ou encore occuper une **fonction particulière avec un nombre**. Dans la première et la principale (cf. *supra*) de ces quatre fonctions, ils modifient l'adjectif [22], l'adverbe [23], ou le verbe [24] auquel ils sont incidents :

- [22] a. Étant à la promenade sur des collines avec des amis **plus jeunes** que lui , à l'époque des premiers avions à réaction , il s'est brusquement jeté à plat ventre : un de ces avions, passant bas au-dessus de sa tête, avait fait un bruit semblable à celui que fait un obus qui arrive. (Giono)  
 b. Les draps et les couvertures sont **moins larges** que la couchette et il est impossible de s'en couvrir. (Hoppenot)
- [23] a. Tu sais bien que je cours **plus vite** que toi. (Roubaud)  
 b. C' est pas difficile pourtant, comptez presque 3500 balles pour un truc qui vous chauffera **moins bien** que le Calor à moins de 600 francs... (Gavalda)

- [24] a. Un croquis m'apprend plus qu'un long rapport. (Soupault)  
 b. Certaines morts pèsent moins qu'une plume, avait dit le Grand Timonier. (Rolin)

Avec la préposition *de*, qui précède un nom, ils fonctionnent, comme « déterminant du nom » (*ibid.* : 45).

- [25] a. Les mots parfois peuvent tuer et font **plus de mal** qu'une longue diatribe. (Groult)  
 b. Tout en trouvant bien hypocrites les propos de son ami, Arnaud montra **moins de courage** que lui et s'opposa carrément à l'intervention du rabbin. (Lanzmann)

Ils peuvent également fonctionner comme « constituant essentiel du prédicat » : complément d'objet [26] ou attribut [27] (*ibid.*).

- [26] a. Si la règle voulait que chaque nouvelle génération d'appareils **consomme moins** que la précédente, cela ne se serait pas passé. (Google)  
 b. Une gestion efficace des risques **demande plus** que du discernement et de la communication. (Google)
- [27] a. C'**est moins** que rien. (Google)  
 b. (...), persuadé (...) que ces abstractions **étaient moins** que fumée, il s'ennuyait à mourir (*Queffélec, cit. in Fuchs, ibid.*)  
 c. Il est **plus** que bourgeois. (Pozzy)  
 d. Un jour, tu seras **plus** que reine, c'est écrit ! (Grèce)<sup>114</sup>

Enfin, employés avec un nombre *plus* et *moins* expriment la différence en nombre entre les comparandes. La préposition *de* précède les marqueurs *plus* ou *moins* et le groupe ainsi formé suit le GN numéral :

- [28] a. De plus, elles accordent plus de temps à leurs patients (en moyenne, **une à deux minutes de plus** que les médecins). (Google)  
 b. De plus, j'ai **deux ans de plus** que ma sœur et **trois ans de moins** que notre frère aîné. (Delatour, 1991)

#### 1.4.1.2. DAVANTAGE

Un marqueur secondaire, *davantage*, est plus « étoffé » et plus « expressif » que *plus*<sup>115</sup> mais moins « polyvalent » (Grevisse & Goose, 2016 : 1326) que lui. Éventuellement il « fourni[t] une solution aux risques d'ambiguïté de *plus* » entre *plus* comparatif et *plus* négatif (Fuchs, *op.cit.* : 45).

---

<sup>114</sup> On peut aussi citer une structure de phrase similaire avec *être plus que* + adjectif :

- a. *Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle anticipée, il est plus que probable que les événements d'novembre resteront en bonne place dans l'histoire du pays.* (Google)  
 b. *Son nouveau salaire était plus que suffisant pour couvrir ses dépenses à l'avenir (...)* (Google)

L'attribut de ce type de structure de phrase n'est cependant pas le marqueur *plus* mais plutôt l'adjectif (*probable, suffisant*) que la séquence *plus que* intensifie à l'instar d'un adverbe tel que *très*.

<sup>115</sup> *Davantage* indique « une plus grande quantité, un plus haut degré, un temps plus long, etc. » (*Dictionnaire français Larousse*).



*Davantage*, qui appartient au registre soutenu, est principalement employé dans des énoncés comparatifs sans subordonnée en *que*. Placé de préférence à la fin du prédicat, il modifie alors le verbe :

[29] Les tendres en souffraient davantage. (Jenni)

ou bien il se construit avec *de* + nom comme modifieur de séquences en *de* + N (Grevisse & Goose, *ibid.* ; Fuchs, *ibid.*) :

[30] Je consacrerai davantage de temps à la prière. (Weyergans)

*Davantage* peut secondairement introduire une comparaison dans des énoncés comparatifs avec une subordonnée en *que*. La construction, où la subordonnée en *que* suit le marqueur *davantage*, est devenue usuelle en dépit de l'ostracisme des grammairiens (*cf.* Grevisse & Goose, *ibid.* ; Fuchs, *ibid.*)<sup>116</sup>.

[31] a. Il me semble, à moi, que le fond en est inépuisable et chaque mot m'y remue **davantage que** toutes les tragédies de Racine. (Chandernagor)  
b. Sur ce point, Stresemann, son interlocuteur allemand, montrait au fond **davantage de lucidité que** lui. (Mendès-France)

En règle générale, *davantage* ne peut pas modifier les adjectifs et les adverbes au contraire du marqueur *plus* (\* *il est davantage heureux* ; \* *il marche davantage rapidement*). Cependant, il peut concerner des adjectifs dans trois types d'emplois particuliers. D'abord, il se rencontre avec des adjectifs lorsqu'il est incident au prédicat *être* + adjectif anaphorisé par *l'* particulièrement dans des énoncés comparatifs sans subordonnée (Fuchs, *ibid.*) :

[32] Essayant de cicatriser , de boucher cette entaille (ce vide) dans ma recension de février et de mars 1932 , je ne cesse de me dire que ce que je recopie là (...), si ennuyeux pour moi, déjà, risque de **l'être davantage** encore pour mes lecteurs. (Mauriac)

Ce type d'énoncé a « un effet de reprise ou de surenchère » (*ibid.*). Deuxièmement, il s'emploie devant un adjectif en cas de comparaison métalinguistique entre deux adjectifs (*ibid.* : 46) :

[33] a. Du reste, il s'agit d'une tradition **davantage parisienne** que **française**. (Huston)  
b. Sa mission à Madagascar est **davantage politique** que **scientifique** et Yersin n'est pas dupe. (DEVILLE)

Enfin, dans le prolongement de l'emploi précédent, le terme se rencontre avec un adjectif lorsque la comparaison s'effectue « non avec d'autres êtres ou objets, mais selon les circonstances ou les moments » (Grevisse & Goose, *op. cit.* : 1326) :

---

<sup>116</sup> La sémantique de la relation *davantage que* n'est pas différente de la relation *plus que* (*cf.* Tableau 21) à ceci près que la première souligne la différence de degré entre les comparandes par rapport à la seconde. Quant au sens présupposé de la relation *davantage que*, en nous référant au tableau 21 ci-dessus nous l'analysons comme suit :  
· comparé et comparant sont non nuls : \* *Jean ne fait rien ; Pierre travaille davantage que lui*  
· le contenu présupposé est faiblement informatif (*beaucoup* et *peu* leur sont applicables) : *Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu mais Jean travaille davantage que Pierre.*

- [34] Il me semble que tu étais **davantage sensible** à mon humour quand j'étais critique à *La République* !  
(Guibert)

### 1.4.1.3. AUTREMENT

*Autrement*, très polyvalent, présente trois significations différentes dans la comparaison, en dehors de ses autres acceptions. Il s'emploie comme marqueur du paramètre, modificateur d'un adverbe de degré, et marqueur d'altérité de manière dans le cadre de la comparaison (Fuchs, *ibid.* : 46). Il faut reconnaître que la signification d'*autrement*, en tant que marqueur du paramètre – qui appartient au registre soutenu – n'est pas aussi bien explicitée que les autres significations dans les dictionnaires. En général, son usage parlé, dans lequel il remplace *plus* ou *bien plus* « pour marquer un rapport de supériorité en l'absence de complément : *il est autrement intelligent* » (Riegel et al., 1998 : 365), est simplement mentionné. C. Fuchs (*ibid.*) commente quant à elle ainsi son emploi :

Le français recourt parfois à l'adverbe *autrement* (littéralement : *d'une autre manière*) pour marquer indirectement un degré supérieur (généralement avec une intonation d'insistance). Sa valeur première d'altérité de manière glisse alors vers l'altérité de degré, avec un effet de forte polarisation des degrés : si A vérifie le prédicat commun *autrement* que B, il faut entendre que A le vérifie à un degré élevé et B à un degré peu élevé.

Étant donné l'explication ci-dessus, l'adverbe *autrement* accentue l'écart de degré à l'instar de *davantage* et est plus « affectif » que *plus* (Grevisse & Goose, 2016 : 1327), ce qui est bien reflété dans un élément non-verbal comme « une intonation d'insistance ». La paraphrase suivante donnée par C. Fuchs montre clairement cette caractéristique sémantique d'*autrement* :

- [35] Paul conduit autrement vite que Jean → *Paul, lui, il conduit vite, plus que Jean (ibid.)*

L'idée d'altérité que renferme *autrement*, avérée dans l'interprétation de la construction comparative en *autrement* ci-dessus (« A à un degré **élevé** et B à un degré **peu élevé** »), conduit à maximaliser la différence de degré entre les comparandes par rapport à *plus* et à *davantage* :

- [36] Il est autrement aimable que sa sœur → *Lui, au moins, est aimable, plus que sa sœur (qui l'est fort peu) (ibid.)*

- [37] C'est un paresseux : sa femme travaille autrement que lui → *sa femme, elle, elle travaille, ce qui n'est guère son cas à lui (ibid.)*

Dans la mesure où il A vérifie le prédicat à un degré **élevé** et B à un degré **peu élevé** dans la phrase « A vérifie le prédicat commun *autrement* que B », le contenu présupposé de la relation *autrement que* est informatif à un certain degré : A et B vérifiant leurs propriétés ou leurs procès de manière plus ou moins opposée l'un à l'autre, *autrement* ne peut donc être utilisé pour un tout petit écart de degré :

- [38] a. \*Jean et Pierre travaillent peu mais Jean travaille autrement que Pierre.  
b. ?Jean et Pierre travaillent beaucoup mais Jean travaille autrement que Pierre.

Dans l'exemple (a), nous ne pouvons inférer de la phrase *Jean et Pierre travaillent peu* l'idée d'un écart important entre le travail de Jean et celui de Pierre, ce qui rend impossible l'enchaînement avec *autrement*. Il n'en va pas de même avec (b) : si l'écart entre le travail de Pierre et celui de Jean peut rester non significatif en ce cas, on peut malgré tout alors interpréter *autrement* comme un marqueur d'altérité de manière.

L'adverbe *autrement*, en tant que marqueur du paramètre, peut modifier un adjectif, un adverbe, un verbe et une séquence en *de* + un nom à l'image de *plus* :

- [39] Alors nous nous y transportions avec tables et fauteuils en rotin, livres, jouets, coussins, et corbeilles d'ouvrages, jusqu'au soir, car l'ombre du tilleul est **autrement douce** que celle du noyer, tentante au plus fort de midi, mais noire, et dont Looa dit qu' elle porte le mal. (Garat)
- [40] Le neveu de M<sup>me</sup> de Villeparisis comprenait **autrement bien** certaines œuvres que sa tante (Proust *cit. in* Grevisse & Goose, *ibid.*)
- [41] Il dit que je me trompe ; lui **s'est autrement trompé**. (Damourette-Pichon *cit. in* Grevisse & Goose, *ibid.*)<sup>17</sup>
- [42] Défi à la sagesse, refus de s'amender jusqu' à ce que mort s'ensuive, voilà qui a **autrement d'allure** que la majesté d' une vie finissante voulue trop exemplaire pour ne pas susciter la méfiance ou, comme dans le cas présent, d'en être réduit à marquer le pas quand il reste tant de chemin encore à parcourir dont cette intempérance verbale a fini par brouiller et recouvrir d'une épaisseur nébuleuse le tracé aisément repérable au départ. (Des Forêts)

Mais comme nous pouvons le constater dans les annexes (*cf.* Annexe VII, p. 438), il modifie presque toujours un adjectif ou un participe passé (de la structure « être *vpp* »).

#### 1.4.1.4. LES COMPARATIFS SYNTHÉTIQUES

Les comparatifs synthétiques sont formés par l'amalgame du marqueur du paramètre *plus* et de certains adjectifs (ou adverbes), tels que *bon*, *bien*, *mauvais*, *mal* et *petit*, qui sont eux-mêmes le paramètre : *meilleur* (= *\*plus bon*), *pire* (= *\*plus mauvais*), *moindre* (= *\*plus petit*) *mieux* (= *\*plus bien*), *pis* (= *\*plus mal*).

- [43] Le passé est **meilleur que** le présent. (Gaatone, 2008 : 2499)  
Je sais qu'elle a un goût **meilleur que** le mien pour choisir un objet. (Boltanski & Grenier)
- [44] L'impression de confort est **moindre que** celle de sécurité. (Nourissier)  
Il est également vrai que les services effectués par des sociétés privées ont été de **moindre** qualité **que** les services internes de la Commission. (Google)
- [45] Maintenant qu'il s'avère que le remède est **pire que** la maladie pour de nombreuses personnes. (Google)  
Mariage d'amour est un scandale **pire qu'**une liaison. (Havet)

---

<sup>17</sup> Le marqueur *autrement* dans cet exemple peut aussi être interprété comme un marqueur d'altérité de manière.

[46] Je pense que c'est **mieux** de voir **que** d'entendre dire. (Duras)  
Je croyais travailler **mieux** la nuit **que** le jour, jusqu'au jour où j'ai acheté des rideaux noirs. (Levé)

[47] Cependant, il y avait **pis que** ces humeurs et révolutions de gynécée. (Chandernagor)

Par contre, trois comparatifs synthétiques, *meilleur*, *pire*, et *moindre*, qui sont des formes particulières de l'adjectif, « sont concurrencées par des comparatifs analytiques formés avec *plus* » (Riegel et al., 1998 : 364). Le comparatif *meilleur*, qui est le comparatif de supériorité de l'adjectif *bon*, s'utilise dans tous les registres selon C. Fuchs (*ibid.* : 47). La forme analytique *plus bon* est « moins bien acceptée par la norme officielle » (Riegel et al., *ibid.*) mais *plus* et *bon* sont néanmoins séparés « dans des comparatives métalinguistiques » (Fuchs, *ibid.*). Par exemple, *plus bon* est employé lorsque « la comparaison se fait avec un autre adjectif » (Grevisse & Goose, *op. cit.* : 804) :

[48] En fait, il est plus (=plutôt) bon que méchant (Fuchs, *ibid.*)

L'usage de *plus bon* dans la comparative métalinguistique suivante est nettement distinct de celui du comparatif synthétique :

[49] Le bon vendeur est plus bon à écouter qu'à parler (*Google, cit. in Fuchs, ibid.* : 95)  
≠ Il est meilleur à la belote qu'aux échecs (*ibid.*)<sup>118</sup>

L'emploi du comparatif *moindre* est « beaucoup plus fréquent et plus large » (Grevisse & Goose, *ibid.* : 805) que *plus petit*, qui est cependant « seul apte à exprimer la dimension concrète », c'est-à-dire les entités mesurables (Riegel et al., *ibid.*).

[50] Puis, s'adressant à Lucas, tu sais que ton papa était **plus petit** (\***moindre**) que toi quand je l'ai rencontré ?(Gavalda)

---

<sup>118</sup> En plus de l'usage de *plus bon* dans la comparative métalinguistique, Grevisse et al. (*ibid.* : 804 sq.) énumèrent quelques situations où *bon* et *plus* sont séparés, ou plus exactement où le comparatif *meilleur* n'est pas possible :

- « Sous-phrases corrélatives » :

*Plus la nature est belle et bonne, moins l'homme est obligé d'être actif et soigneux.* (Taine, *cit. in ibid.*)

- « Construction diverses » [détachée] :

*Il est bon, plus qu'on ne croit. / Il est, plus que son frère, bon pour ses parents.* (*ibid.*)

- « Certains sens de *bon* : quand *bon* indique que la mesure exprimée par le nom est dépassée » :

*Plus d'une bonne heure était passée (Une bonne moitié, Une bon kilomètre, Une bonne heure (ibid.)).*

ou pour *bon* 'indulgent, naïf' » :

*Vous êtes bon de croire cela ! Et vous, vous êtes encore plus bon de croire ceci ! (ibid.)*

et quelques situations où il semble y avoir les deux possibilités, *meilleure* et *plus bon* :

- Lorsque *bon* fait partie d'une locution :

1) « la tradition lui donne *meilleur* comme comparatif » : *Il avait dû se lever de bien meilleure heure que de coutume (ibid.)*

2) « il y a des tentatives pour tenir compte du figement » dans les deux cas suivants :

· « *bon* n'a pas son sens ordinaire » : *Une autre paroisse s'est levée de plus bonne heure* (Péguy, *cit. in Grevisse et al., ibid.*)  
/ *On n'est pas meilleure femme, plus bon enfant et moins bas-bleu que G. Sand.* (Flaubert, *cit. in Grevisse et al., ibid.*)

· « il y a une intention particulière » : *Il est même plus bon chrétien qu'il ne voudrait. Je veux dire que ça lui coûte plus cher qu'il ne voudrait, d'être bon chrétien.* (Péguy, *cit. in Grevisse et al., ibid.*)

Par contre, il n'en est pas de même avec *en bonne forme* : *Aujourd'hui, je suis en meilleure forme qu'hier. ? Je suis en plus bonne forme.*

- Lorsque *bon* est pris adverbialement :

1) « le comparatif pour *bon* pris adverbialement n'est en principe pas admis » :

*Les cheveux des jeunes garçons sentent plus fort et meilleur que ceux des femmes* (Démon, *cit. in Grevisse et al., ibid.*)

2) « spontanément, plus d'un locuteur hésite à utiliser *meilleur* » :

*Ce parfum sent plus bon que celui-ci. ? Ce parfum sent meilleur que celui-là.*

Le comparatif synthétique *moindre* a donc « un caractère plus abstrait » que *plus petit* comme nous pouvons le vérifier dans l'exemple [50] ci-dessus (Grevisse & Goose, *ibid.*). Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne peut pas concerner les entités mesurables. D'après Grevisse et Goose (*ibid.*), « même s'il s'agit de choses mesurables, le mot ne se rapporte pas à ces choses mais à la qualité ». Il semble en effet qu'ils sont interchangeables, à moins que la dimension concerne la catégorie des noms animés :

- [51] a. S'il est exact que la distance séparant Paris d'Alger est **moindre (ou plus petit) que** celle séparant Paris de Varsovie. (Google)  
b. Cette distance est normalement 400 mm **plus petite (ou moindre) que** la largeur du bâtiment, mesurée entre les colonnes. (Google)
- [52] a. Leur profondeur est moindre (plus petit) que leur longueur au niveau de l'eau. (Google)  
b. (...) en ce qu'une profondeur de cavité de la cellule MUT de réception est **plus petite (ou moindre) que** la profondeur de cavité de la cellule MUT d'émission. (Google)

Le comparatif *pire*, qui est « moins courant que *plus mauvais* » (Grevisse & Goose, *ibid.* : 568), est « plutôt réservé à des expressions figées » (Riegel et al., *ibid.*) :

- [53] Il n'est **pire** eau que l'eau qui dort

Mais ils peuvent généralement se remplacer l'un l'autre à quelques exceptions près (*cf.* Fuchs, *ibid.* ; Grevisse & Goose, *ibid.*) :

- [54] La situation est **pire**/plus mauvaise que je ne pensais (Fuchs, *ibid.*)

*Plus mauvais* ne peut pas être remplacé par *pire* lorsqu'il signifie *plus méchant* et réciproquement le comparatif *pire* ne peut pas être remplacé par *plus mauvais* lorsque le nom concerné « évoque lui-même un mal<sup>119</sup> » (Hans, *cit. in* Grevisse & Goose, *ibid.*) :

- [55] L'alcool rend encore **plus mauvais** / **\*pire que** les cigarettes (Fuchs, *ibid.*)

- [56] Mon seul symptôme était une **douleur pire** / **\*plus mauvais que** celles de l'accouchement, la douleur irradiait de ma hanche gauche jusqu'à mon dos. (Google)

La relation plus ou moins compliquée entre deux comparatifs se reflète dans la langue populaire où le comparatif *pire* précédé des autres comparatifs, tel que *plus pire*, *moins pire*, et *aussi pire*, « équivaut à *mauvais* » (Grevisse & Goose, *ibid.*) :

- [57] S'il est une chose que je veux que vous reteniez aujourd'hui, c'est ce qui suit : l'intouchabilité en Inde est **aussi pire** (= « aussi mauvaise ») **que** l'apartheid en Afrique du Sud. (Google)

Cette complexité est aggravée dans l'exemple suivant :

- [58] C'est **pire que pire** (= plus mauvais que mauvais) (*ibid.*)

---

<sup>119</sup> Un mal comme *fléau*, *ennui*, *désagrément*, *difficulté*, *erreur*, *faute*, *mal*, *douleur*, *détresse*, *chagrin*, *misère* (*ibid.*)

L'un des deux autres comparatifs synthétiques, *mieux*, est le comparatif de *bien*, « utilisé en adverbe ou en adjectif (*Il mange bien, Un homme bien*) » (Kuyumcuyan, 2016b : 1128). Le comparatif *mieux*, aussi bien que le comparatif *meilleur*, s'utilise dans tous les registres et \**plus bien* « n'est guère attestable, sauf dans des comparatives métalinguistiques » où la comparaison se fait avec un autre adverbe (Fuchs, *ibid.*). Mais il semble que la forme analytique *plus bien* soit encore moins attestable que *plus bon* :

[59] Car que serions-nous devenus, que serait devenue la France, qui continue au contraire, **plus bien que mal**, modestement, sans panache ni éclat, mais lentement, inexorablement, vers plus de justice (...) (Mauriac)

Le comparatif *mieux* s'utilise généralement avec des verbes ou des participes passés et devant certains adjectifs verbaux ou même parfois un adjectif, en tant que forme simple de *bien* au comparatif (Grevisse & Goose, *ibid.* : 1326) :

[60] Il avait rencontré ses parents, et leur avait dit : « Je m'**aime mieux que** vous. » (Weyergans)  
Chez moi, tout **est mieux que** chez Crémieux. (Thomas)

[61] Mon père a trouvé une place **mieux payée que** la corderie, chez un couvreur. (Ernaux)

[67] Je me rends compte que je suis bien **mieux portant qu'**avant mon départ pour l'Amérique car cette marche de deux heures ne m'a pas trop fatigué. (Lazard)

[68] Une description orale des lieux, même sommaire et imparfaite, lui a toujours semblé **mieux intelligible** que le relevé le plus précis qu'on pouvait lui en présenter. (Benoziglio)<sup>120</sup>

L'emploi du comparatif *pis*, qui est « rare et archaïsant » (Fuchs, *ibid.*), a été « supplanté » par *plus mal* (Grevisse & Goose, *ibid.* : 1323) :

[69] L'économie va **plus mal** (/ \**pis*) **que** ce que le gouvernement a affirmé dans son rapport d'étape. (Google)

La forme de *pis* s'emploie surtout dans diverses locutions, aussi bien que la forme de *pis* vue auparavant. De surcroît, d'après Grevisse et Goose (*ibid.* : 1324), *pis* peut se rapporter à un pronom neutre et avoir la fonction d'un nom, dont le sens est *quelque chose de pis*, lorsqu'il n'a pas d'article. Dans tous ces cas, cependant, il est concurrencé par *pire*, qui est parfois contesté mais « vigoureux » :

[70] a. Les ventes de camions vont **de mal en pire**. (Google)  
b. Quand je suis de méchante humeur, j'ajoute : ainsi va le monde, **de pire en pire** ! (Pontalis)

[71] Il n'y a **rien de pire que** de dormir sans défense ; rien de pire que de se réveiller et d'être impuissant. (Jenni)

[72] a. Mais il y a **pire que** l'imprévu, Thian... ce sont les certitudes ! (Pennac)  
b. Il a fait **pire que** tous les ennemis de mon père réunis, monsieur : il a volé une œuvre qui n'était pas

<sup>120</sup> Le comparatif *mieux* devant un adjectif se trouve parfois « dans une langue littéraire assez recherchée », il remplace le comparatif *plus*, ce qui donne l'impression d'« insister sur la qualité » (Grevisse & Goose, *ibid.*).

la sienne ! (Pennac)

c. J'avais fait **pire** qu'oublier son nom (Mauriac, *cit. in* Grevisse & Goose, *ibid.*)

Il n'empêche que la forme analytique, *plus mal* ou *plus mauvais*, est préférée dans tous ces cas sauf dans les expressions figées. Par ailleurs, Kuyumcuyan (*op. cit.* : 1127), qui observe « une évolution vers un fonctionnement de connecteur »<sup>121</sup> pour les comparatifs synthétiques, *mieux*, *pire*, et *pis*, remarque dans cet emploi la même relation instable entre *pire* et *pis* qui tendent à être employés « indifféremment » l'un pour l'autre, même si *pis* semble préféré dans un registre « soigné » :

Dans le corpus constitué pour cette recherche, *pis* et *pire* semblent employés indifféremment par les scripteurs comme antonymes de *mieux*, d'où un paradigme déséquilibré où la forme *mieux* s'oppose à *pire/pis*, car *meilleur*, superlatif synthétique de *bon* et à ce titre antonyme exact de *pire*, ne se trouve jamais dans une position analogue. Nous traiterons donc *pire/pis* en variantes libres, en imputant une telle variation à l'incertitude des locuteurs quant à la forme exacte d'un terme emprunté au latin et dont la motivation n'est pas perçue en français [...] Certains locuteurs emploient les deux formes de manière apparemment aléatoire, [...] Il semblerait cependant que *pis* est préféré – et utilisé exclusivement – dans une langue soignée, par des auteurs s'exprimant dans un registre soutenu [...], auquel cas on serait proche d'un phénomène d'hypercorrection.

## 1.4.2. LES MARQUEURS DE L'ÉGALITÉ

Comme nous l'avons vu ci-dessus (*cf.* Tableau 19), il existe « un jeu diversifié de marqueurs d'égalité » en français : *aussi/autant*, *si/tant*, et *aussi peu* (Fuchs, 2014 : 48). De manière générale, ils ne sont pas neutres quant à l'opposition entre intensifieur et quantifieur, contrairement aux marqueurs d'inégalité *plus* ou *moins*.

### 1.4.2.1. AUSSI ET AUTANT

Les deux adverbes de degré *aussi* et *autant* sont en distribution complémentaire par rapport aux « supports d'incidence » (*ibid.*) pour exprimer la comparaison d'égalité ainsi que nous l'avons mentionné auparavant : *aussi* est incident aux adjectifs et adverbes, *autant* aux verbes ou aux noms précédés de la préposition *de* :

[73] L'erreur fatale attribuée à Lebesgue ayant cru, en se fiant spontanément à sa vision des choses, que « la projection d'une intersection de deux ensembles est le même ensemble que l'intersection de leurs projections » était une leçon, **aussi décisive** qu'une parabole dans les Évangiles. (Roubaud)

[74] Soudain je compris comment les procès staliniens, interrogatoires et autocritiques avaient pu se produire. **Aussi simplement** que cela, **aussi bêtement** ! (Brière-Blanchet)

---

<sup>121</sup> Selon la terminologie de Roulet et al. (1985, 2001) citée par Kuyumcuyan (*ibid.* :1127, 1131), un *connecteur* est un marqueur de « relation de discours », en l'espèce de « relation interactive ».

[75] Faut que la télé **saigne autant** que le bifteck. (Pouy)

[76] Pour la photographeur ? Son œil avait **autant de sentiment** qu'un objectif. (Page)

D'après C. Fuchs (2012b : 466), l'étymologie des deux adverbes éclaire bien leur distribution complémentaire. Le sens étymologique d'*aussi* nous conduit à l'ordre du qualitatif et celui d'*autant* à celui du quantitatif.

Les adverbes *aussi* et *autant* marquent tous deux une égalité de degrés [...]. Mais cette égalité de degrés est construite sur une échelle qualitative dans le cas de *aussi* (< *aliud-sic* → *alsi* = « *autre même*<sup>122</sup> ») et sur une échelle quantitative dans celui de *autant* (< *aliud-tantum* → *altant* = « *autre (fois) tant* »). D'où une affinité, pour le premier, avec des propriétés (*intelligent, vite*) et, pour le second, avec des processus (*travailler*) ou des entités (*livres*). Toutes choses égales par ailleurs, les propriétés se prêtent en effet à une gradation qualitative (*très intelligent, une grande intelligence, très vite, une grande vitesse*), alors que les processus et les entités se prêtent plutôt à une gradation quantitative (*travailler beaucoup, un gros travail, beaucoup de livres, un gros (tas de) livres*) [...]

En somme, cette distribution complémentaire oppose les deux adverbes relativement aux types de degrés : *aussi* serait le marqueur du degré d'« **intensité** » et *autant* le marqueur d'« **extensité** », ce qui amène à appeler traditionnellement celui-ci « intensifieur » et celui-là « quantifieur » (Fuchs, 2014 : 49). Cette opposition, ainsi que nous l'avons mentionné ci-dessus (cf. Gaatone, 2007 ; 2008 ; 2013), s'applique à *très* et *beaucoup* aussi bien qu'à *si* et *tant*. Les intensifieurs (*aussi, si, très*) comme les quantifieurs (*autant, tant, beaucoup*) réalisent tous et dans tous les cas une quantification évaluative, mais les premiers sont plus proches de la notion de *degré* que de celle de *quantité* et les seconds plutôt proches d'une quantification numérique :

**Les intensifieurs (*aussi, si, très*)** : Ils opèrent sur des paramètres appréhendés comme des qualités : une femme qui est *aussi belle que ... / très belle* est quelqu'un qui a *une aussi grande beauté / une beauté remarquable, une beauté de reine*. On parle plus facilement de *degré de beauté* que de *quantité de beauté* – bien que l'on soit toujours dans le domaine de la quantification évaluative. (Fuchs, *ibid.*)

**Les quantifieurs (*autant, tant, beaucoup*)** : En règle générale, la quantification évaluative qu'ils opèrent pourrait être traduite en termes de quantification numérique. Dans *Il dort autant que ... / beaucoup*, la quantité de *sommeil* pourrait être évaluée en termes de durée ou de fréquence ; dans *il y a autant de gens que ... / beaucoup de gens*, la quantité de *gens* pourrait être dénombrée. On reste donc proche d'une quantification objective possible. (Fuchs, *ibid.*)

Il existe toutefois des emplois exceptionnels de deux marqueurs, qui ne s'inscrivent pas dans cette distribution complémentaire. Pour commencer, *autant* peut s'employer avec des adjectifs dans certains cas particuliers : l'adverbe *autant* s'impose avec un adjectif s'il lui est postposé (Grevisse & Goose : 1328) :

[77] Elle était légère autant que l'enfant d'un an que j'allais chercher autrefois au sortir de la crèche. (Forest)

---

<sup>122</sup> « *autre ainsi* » selon C. Fuchs (2014 : 48).



- [78] On constate que les paroles de la déesse sont drôles autant qu'on peut le vouloir (Shakespeare)
- [79] Et pourtant ce texte, que vous allez lire, est génial. Il l'est autant que le préambule du texte définitif, mais pour d'autres raisons. (Lejeune)
- [80] J'étais jeune, j'étais inexpérimentée et il l'était tout autant, ce Sultan tout neuf. (Grèce)
- [81] Il mesure ses paroles. Elles demeurent générales autant que louangeuses. (Podalydès)

Selon C. Fuchs (2014 : 49), *autant* se rencontre avec des adjectifs « dans les cas où il porte globalement sur le prédicat *être* + adjectif » (exemples [77] – [80]) et dans les comparaisons « métalinguistiques » (exemple [81]). Il prend « une portée extra-prédicative », tandis que l'adverbe *aussi* « prend une portée intrapredicative sur le seul adjectif » dans la structure *aussi* adj. *que* (Fuchs, 2010a : 184). C'est-à-dire qu'*autant* est un adverbe de *phrase* alors que *aussi* est adverbe de *prédicat* (Fuchs, 2012b : 471) :

Tout semble indiquer que *autant* postposé à l'adjectif n'a pas la même portée que *aussi* antéposé à l'adjectif. Selon le *TLF* ('autant', I.A.1.b.), dans le cas de *autant*, « l'adverbe d'intensité porte, non pas sur l'adjectif, mais sur le syntagme verbal : verbe + attribut. Il s'ensuit que *autant* ne peut précéder immédiatement l'adjectif : \* *Elle était autant pieuse que personne*, mais on dit : *Elle était pieuse autant que personne* ». En fait, c'est plutôt sur l'entier de la relation 'elle être pieuse' que porte, de l'extérieur, l'adverbe *autant*. Il est clair en effet que, contrairement à *aussi*, qui marque une égalité sur l'échelle de degrés associée à l'adjectif (par ex. L'échelle de degrés de piété), *autant* n'a pas une telle portée intrapredicative (selon les termes de Guimier 1996). (Fuchs, 2012 : 471)

Il faudrait donc refuser l'équivalence entre '*aussi* adj. *que*' et 'adj. *autant que*' au sens strict. Il semble, en effet, que la non-équivalence tienne aux caractères syntaxiques des deux adverbes :

- [82] a. Le cadet est riche, et l'aîné l'est **autant**. (Fuchs, 2014 : 49)  
 b. Riche, l'aîné l'est autant que le cadet.  
 c. Riche, l'aîné l'est autant.
- [83] a. Le cadet est riche, et l'aîné l'est **aussi**.  
 b. \*Riche, l'aîné l'est aussi que le cadet.  
 c. Riche, l'aîné l'est aussi.

Les emplois du comparatif *autant* dans l'exemple [82], traduisent bien son caractère autonome d'adjoint par rapport à ceux du comparatif *aussi*. *Aussi* ne peut se séparer de son support, soit l'adjectif, ce qui témoigne qu'il se comporte comme une sorte de clitique et ne peut donc être employé en tant que comparatif dans l'exemple [83] – b<sup>123</sup>. Par ailleurs *aussi*, employé sans précéder immédiatement l'adjectif, dans les exemples [83] – a et c, n'est pas le comparatif mais l'adverbe de discours employé comme synonyme du mot « également ». En fin du compte, sa portée extrapredicative ainsi que sa relative autonomie par rapport à l'adjectif font hésiter à mettre le comparatif *autant*, en tant que comparatif, dans la catégorie C de Gaatone (2007 ; 2008) décrite auparavant (Chapitre 2-1.2., p.90) et

<sup>123</sup> « Ce fait s'explique par le caractère clitique des AD *aussi*, *si*, *très*, qui leur interdit de se séparer de leur support, alors que rien n'empêche un emploi absolu de *autant*, *tant*, *beaucoup* » (Gaatone, 2013 : 40)

dont les adverbes de degré peuvent être tant intensifieurs que quantifieurs<sup>124</sup>. D'ailleurs, l'adverbe *autant* peut s'utiliser avec un adjectif même s'il est placé devant l'adjectif, mais à la condition qu'il ne le précède pas immédiatement (Grevisse & Goose : 1328) :

- [84] a. Il est autant que vous digne de cette faveur (Grevisse & Goose, *ibid.*)  
b. On se rétracte plutôt l'un dans l'autre. Peu d'endroits sont autant qu'un musée restreints par des zones interdites : défense d'approcher les œuvres et accès multiples mais fermés au public. (Millet)

Cette construction n'est néanmoins pas fréquente en français contemporain ainsi qu'en témoigne bien une simple consultation de Frantext. L'emploi du comparatif *autant* avec un adjectif est évidemment restreint par rapport au comparatif *aussi*. Il semble que, de façon centrale, *autant* concerne la comparaison métalinguistique (exemple [81]) et le prédicat *être* + adjectif anaphorisé par *l'* (exemples [79] et [80]<sup>125</sup>) alors que les tours de type [77], [78] et [84] ne sont pas fréquemment employés<sup>126</sup>.

Il existe aussi des cas exceptionnels dus au statut particulier de participe passé, « proche à la fois de l'adjectif et du verbe » (Gaatone, 2013 : 2500). De manière générale, « *autant* s'emploie avec les participes passés quand ils ont la valeur verbale », et non pas la valeur adjectivale en tant qu'épithète ou attribut (Grevisse & Goose, 2016 : 1328)<sup>127</sup> :

- [85] Il est autant loué que blâmé (*ibid.*)
- [86] a. En fait, je ne sais absolument pas ce qui s'est passé, et je suis aussi désolé que toi de la manière dont ton arrivée a été présentée par tous ces journalistes. (Benjamin)  
b. Il disait que les Essais furent écrits pendant une époque aussi troublée que la nôtre et où les événements extérieurs faisaient tout autant pression sur les cœurs, sur les corps. (Mauriac)

Enfin, il arrive que *aussi* soit préféré, voire presque le seul possible, dans certaines locutions verbales « formées d'un verbe et d'un substantif sans déterminant » (Gaatone, *op.cit.* : 2501), telles que

---

<sup>124</sup> L'adverbe *autant* qui s'éloigne du fonctionnement comme comparatif peut produire un effet de sens intensif : *Il eut pitié d'elle, à quoi cela servait-il de peiner encore autant* (Hadermann et al., 2010c : 155)

<sup>125</sup> L'exemple [82]-a est une comparaison dite *inverse* d'après C. Fuchs (2014 : 49)

<sup>126</sup> Pour mieux comprendre l'emploi de l'adverbe *autant* avec un adjectif en français contemporain, il faudrait étudier de manière détaillée la relation concurrentielle entre les constructions en 'adj. *autant que*' et '*aussi* adj. *que*' à partir d'une analyse de corpus, ce qui conduirait à comparer des caractères syntaxiques tels que la position des deux adverbes incidents à l'adjectif dans la phrase et, en plus, des caractères sémantiques tels que les principaux types des comparands avec lesquels chaque adverbe s'emploie dans la construction comparative. Ce sujet pourra faire l'objet d'une étude ultérieure.

<sup>127</sup> Cependant, d'après Gaatone (*ibid.*), il y a une oscillation entre la série *beaucoup* et la série *très* quand le participe passé « désigne, comme l'adjectif, un état et une propriété » : le participe passé « sans verbe, ou avec *être*, surtout dans des phrases passives résultatives » ou « même associé à l'auxiliaire *avoir*, le participe passé de verbes de sentiment » peuvent accepter tant *autant* que *aussi* :

- a. Ce domaine a été (beaucoup/**autant**/tant - très/**aussi**/si) étudié par les chercheurs...  
b. Cette intervention était (beaucoup/**autant**/tant - très/**aussi**/si) attendue par la population...  
c. La conduite de Lou m'a (beaucoup/**autant**/tant - très/**aussi**/si) (agacé/choqué/étonné/surpris/impressionné/etc.) (*ibid.*).

Il semble en effet que les emplois des adverbes *autant* et *aussi* avec un participe passé soient assez complexes. Pour éclaircir ces emplois, il faudrait ultérieurement analyser la position des deux adverbes, les types de participe passé, ceux de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) etc. à partir du corpus.

*avoir faim, avoir mal, faire mal, avoir peur, faire peur, faire plaisir etc.*, où nous devrions prévoir *autant* selon la distribution complémentaire :

- [87] Mes amis et leurs enfants auront **aussi (?autant) faim** que n'importe qui lorsqu'ils n'auront plus d'argent pour s'acheter à manger. (Google)
- [88] Le fait d'enfreindre un maligaoq et l'obligation de confesser cette infraction fait **aussi (?autant) peur** que d'aller en prison. (Google)
- [89] Tout à l'heure, j'irai chercher le chien jaune d'Houlgate, en pension chez Mariella, qui m'attend avec ce sourire résigné qui me fait **aussi (?autant) mal** que l'absence de Zaza. (Hanska)<sup>128</sup>

### 1.4.2.2. SI ET TANT

Les marqueurs d'égalité *si* et *tant* sont respectivement « parallèles » à *aussi* et à *autant* (Fuchs, 2014 : 50) : *si* est incident aux adjectifs ou adverbes, *tant* s'emploie avec des verbes et *tant de* remplit la fonction d'un déterminant. Or, leurs contextes d'emploi en comparative sont très limités par rapport à ceux de *aussi* et *autant*. Alors que *aussi* et *autant* ont « une gamme d'emploi sans restriction dans tous les types de contextes, assertifs ou virtualisants, positifs ou négatifs » (*ibid.* : 48), *si* et *tant* s'utilisent essentiellement dans des contextes virtualisants, plus précisément, des phrases interrogatives, des phrases où le verbe de la subordonnée est un auxiliaire de mode, quelques formules toutes faites<sup>129</sup> ou

<sup>128</sup> Gaatone (*ibid.*) présente les locutions verbales suivantes, qui préfèrent la série *très* ou l'acceptent aussi bien que la série *beaucoup* :

- a. *Lou a (\*beaucoup/?autant/\*tant – très/aussi/si) (faim/mal/peur/soif/sommeil/etc.)...*
- b. *Dor a (beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) (besoin/confiance/envie/hâte/pitié/plaisir/soin/etc.)...*
- c. *Lou a fait (\*beaucoup/?autant/\*tant – très/aussi/si) (mal/peur/plaisir/etc.) à Dor.*
- d. *Dor prend (beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) soin de sa famille.*
- e. *Cette course m'a donné (\*beaucoup/\*autant/\*tant – très/aussi/si) (faim/soif).*
- f. *Personne n'a fait (?beaucoup/autant/tant – très/aussi/si) attention à ce discours.*

Or, il ne semble pas que tous les exemples se prêtent aux comparatifs *autant* et *aussi*, en particulier, accompagnés d'une subordonnée. Par exemple, les locutions verbales *avoir besoin* (a), *avoir confiance* (b) n'acceptent guère *aussi* accompagné d'une subordonnée tandis que *avoir hâte* (c) l'accepte aussi bien que *autant*.

- a. *Toutefois, les petites et moyennes entreprises ont autant (?aussi) besoin que les grandes de protéger leur activité commerciale.* (Google)
  - b. *La plupart des utilisateurs ont presque autant (?aussi) confiance dans les sources étrangères de nouvelles que dans les sources gouvernementales.* (Google)
  - c. *J'ai tout aussi hâte que vous de mettre la main sur cet exemplaire en temps opportun ou encore d'entendre l'excuse créative.* (Google)
- Vous pourriez découvrir que les enfants auront autant hâte que vous à leur soupers familiaux.* (Google)

Il serait donc nécessaire d'analyser le corpus selon les locutions verbales pour éclaircir ultérieurement la relation entre les comparatifs et celles-ci.

<sup>129</sup> *si peu que rien, si (ou tant) ... que cela (ou ça), tant que + verbe plaire, etc.* (Grevisse & Goose, 2016 : 1328 sq.) :

- a. (...) *je n'attendais rien ou si peu que rien de l'union de la gauche, mais (...)* (Mauriac)
- b. *Et d'ailleurs est-ce que ça me dérangeait tant que ça. Au fond non. Juste un peu.* (Akerman)
- c. *Prenez-en tant qu'il vous plaira.* (Grevisse & Goose, *ibid.*)

dans des contextes négatifs (Grevisse & Goose, 2016 : 1328 ; Fuchs, 2014 : 50 ; Hadermann et al., 2010c : 171) :

- [90] Dis, Ben, le Stojil, il est si fortiche que ça comme gardien de nuit ? (Pennac)
- [91] À quoi j'ajouterai seulement : pas de jalousie intempestive. Donc, tu pourras la garder tant que tu voudras, ta dulcinée de la Volga. (Bénabou)
- [92] Les noms s'effacent sur la carte, les espérances aussi, pas si facile qu'on croyait de trouver un vrai travail. (Ernaux)
- [93] Ce silence étonna, mais il ne me surprit pas tant que les courtisans. (Chandernagor)  
Elle ne regrette pas tant son divorce que son mariage. (Fuchs, 2014 : 50)
- [94] a. Il faut convenir pourtant qu'avec cela, ma nièce d'Aubigné, sage et craintive, ne m'a jamais donné tant de soucis que ma nièce de Villette. (Chandernagor)  
b. L'oubli, même le souvenir vague ne causent pas tant de souffrances que l'amour malheureux (Proust, *cit. in* Grevisse & Goose, 2016 : 1328)<sup>130</sup>

D'après C. Fuchs (*ibid.* : 50), les formes composées *aussi* et *autant* peuvent respectivement remplacer les formes simples *si* et *tant* dans les contextes négatifs ou virtualisants avec une légère nuance de sens :

Les contextes virtualisants ou négatifs se prêtent donc à une concurrence entre les formes simples *si* et *tant* et les formes composées *aussi* et *autant* [...] La nuance de sens est minime : les formes simples (plus recherchées) éloignent davantage de toute interprétation référentielle envisageable, dans la mesure où l'égalité est construite, non pas comme un positionnement, mais comme une visée. » (*ibid.*)

En fait, cette nuance résulte du caractère de la série simple, qui « exprime un parcours de l'échelle et marque une visée du haut degré » (*ibid.*) par contraste avec la série composée. C'est-à-dire qu'elle tend à « orienter la propriété invoquée vers le haut degré » plutôt qu'à « positionner la propriété invoquée sur l'échelle à un même degré que l'autre » (Hadermann et al., *op.cit.* : 171). Dans des contextes virtualisants, comme *...tant que tu voudras* (exemple [91]), « il s'agit moins de donner une indication précise de quantité » (c'est-à-dire un *positionnement*) « qu'une orientation vers le haut sur une échelle » (c'est-à-dire une *visée*) (*ibid.*). Il s'ensuit que, même si les deux formes (simples et composées) peuvent être acceptées dans des contextes négatifs, la forme composée serait préférée dans le contexte

---

<sup>130</sup> Or, nous pouvons vérifier que le comparatif *tant* dans les exemples suivants, dont les contextes sont virtuels, tend vers l'intensité plutôt que la comparaison :

- a. *Ce qu'il n'a pu entreprendre, il l'avait néanmoins défini, dans maints débats et controverses, avec une telle vigueur, avec tant de précision que ses amis travaillistes — comme les hommes de gauche de tous les autres pays — peuvent aujourd'hui y trouver un message de haute valeur.* (Mendès-France)  
b. *Je voudrais remercier tant de monde que je ne saurais en faire la liste.* (Castel)

Il est rare que l'adverbe *tant* de la structure *tant de + nom...que*, dans le contexte virtualisant, fonctionne comme comparatif. Lorsqu'il fonctionne comme comparatif, dans la plupart des cas, le contexte est négatif. Mais cette tournure est plutôt censée archaïque.

concernant un positionnement (exemple [95]) tandis que toutes les formes sont acceptées indifféremment dans le contexte virtuel (exemple [96]) :

[95] Elle n'est pas si/**aussi** belle que sa sœur

[96] Elle n'est pas **si/aussi** belle qu'elle le croit

### 1.4.2.3. AUSSI PEU

Par opposition aux marqueurs ci-dessus, par lesquels se marque une égalité orientée vers les grandes quantités, *aussi peu* est orienté vers les petites quantités (Fuchs, 2014 : 51). Il peut modifier les adjectifs (sauf certains types d'adjectif, cf. Chapitre 2-1.3.2., p. 99), les adverbes, et les verbes, et de plus, il peut fonctionner comme un déterminant du nom avec la préposition *de*.

[97] Ainsi, par la nage, j'imprime ma trace de temps sur l'eau, aussi peu durable que du temps, mais un instant visible, en creux, dans les feuilles d'eau que je sépare de mes bras. (Roubaud)

[98] Claude Pompidou était assise avec Mitsou Fabre, aussi peu protocolairement que possible, dans le salon voisin. (Mauriac)

[99] Moi, vous comprenez, quand je me mêle de favoriser les amants, c'est envers et contre tout ; et il n'y a point de fée un peu raisonnable qui voudrait seulement bouger le petit doigt pour une affaire d'aussi peu d'importance que la vôtre. (Aymé)

[100] La vie en France et en Allemagne différait aussi peu que leurs niveaux de culture respectifs. (Schwartz)

## 1.5. LE MARQUEUR QUE

L'élément constituant « le point de référence de la comparaison » (Riegel et al. *op. cit.* : 365), est introduit par le marqueur *que*, et la série introduite par *que*, « corrélé à l'adverbe de degré », construit une comparaison « graduée » (Fuchs, *ibid.* : 16), c'est-à-dire la comparaison quantitative (*plus...que...*, *aussi...que...*, etc.)<sup>131</sup>. Or les typologues, comme nous l'avons vu *supra* (voir Chapitre 1-3.), remarquent le caractère peu transparent du marqueur *que*, qui résulte, selon C. Fuchs (*ibid.* : 67), de « la forte grammaticalisation » de la construction comparative du français. Le caractère « opaque » (pour reprendre le terme de Fuchs, *ibid.*) provoque une vive controverse au sujet de la dénomination du marqueur *que* et de la subordonnée comparative. C. Fuchs (*ibid.* : 59) indique que, dans la mesure où le marqueur *que* introduit la subordonnée comparative en tant que subordonnant, l'appellation de « marqueur du standard, qui se justifie pleinement dans les langues où il s'agit d'une préposition, donne une image faussée du fonctionnement de *que* ». De même la subordonnée comparative, qui comprend l'élément de référence, est-elle traditionnellement appelée le « complément du comparatif », alors que les auteurs ne s'accordent pas sur son statut très particulier :

---

<sup>131</sup> Dans certains cas, le marqueur *que* est remplacé par un autre marqueur. La préposition *de* est généralement employé devant un numéral cardinal (mais *que* peut aussi être employé) :

*Elle gagne moins de cent euros ( ou que cent euros )* (Grevisse & Goose, *op. cit.* : 1327)

Les subordonnées comparatives, que la tradition rangeait parmi « les subordonnées circonstancielle », tendent de plus en plus à faire l'objet d'un traitement à part dans les grammaires, en raison de leurs particularités. En effet, elles ne sont « circonstancielle » que dans un sens très large et mettent en jeu (dans le cas des comparatives en *que*) un système corrélatif qui leur est propre (*plus... que., aussi...que...*). D'où un chapitre spécifique, intitulé « La proposition corrélatif » dans *Le Bon Usage* de Grevisse & Goose (2011 [1936]. Paris-Gembloux : Duculot), ou « Systèmes corrélatifs » dans la *Grammaire méthodique* de Riegel & al.(2004 [1994]. Paris : PUF). (*ibid.* : 16)

On trouve un système corrélatif comparatif dans la comparaison quantitative où deux termes sont mis en relation, un adverbe quantificateur d'une part, et le marqueur *que* d'autre part, introduisant la subordonnée comparative (*circonstancielle* d'un point de vue traditionnel). Ils sont corrélatifs parce que l'apparition de l'adverbe (*plus, moins...*) est corrélée à celle de *que*, c'est-à-dire qu'il existe une relation de double implication entre eux car l'un appelle l'autre, et réciproquement :

[...] l'une des deux propositions est bien une subordonnée, mais elle n'est ni complément de phrase, ni complément de verbe, ni complément de nom : elle **dépend d'un adverbe** (formellement lui-même subordonné à l'un des termes de la phrase) qui est le corrélatif de la conjonction dans la principale, et on peut alors parler de système corrélatif dans un sens étendu. [...] La proposition comparative, introduite par *que*, dépend formellement d'un adverbe quantificateur : *plus* ou *davantage, moins, aussi* (lié à un adjectif), *autant* (lié à un verbe) ; ou d'un déterminant complexe à valeur quantificatrice (*plus de, moins de, autant de*). (Riegel et al., 1998 [1994] : 514-515)

Il est très délicat de toucher à la fonction de la subordonnée comparative, corrélée à un adverbe du degré, étant donné que celle-ci concerne la classification de la subordonnée, et par conséquent, plus largement, la théorie grammaticale elle-même. Le Goffic (1993), qui a un point de vue historique sur la grammaire, traite par exemple cette question différemment de Delaveau (2001), dont le cadre de référence est génératif. Nous allons examiner en détail le point de vue de Le Goffic et présenter ensuite la tendance actuelle, représentée par Delaveau. Cette confrontation devrait nous permettre de trancher du point de vue le plus à même d'élucider la fonction de *que* et les caractéristiques de la subordonnée comparative.

### 1.5.1. LE FONCTIONNEMENT DE *QUE* – Le Goffic (1993)

Le Goffic, qui a un point de vue plus historique sur la grammaire, considère la subordonnée comparative comme une **circonstancielle** qu'il classe parmi les complément adverbiaux tandis que Delaveau, en tant que générativiste, la regarde comme un **modifieur** qui se différencie fortement des compléments. Tous deux conviennent cependant que la comparative ne porte pas sur toute la phrase mais seulement sur l'une de ses constituants. Ils ne sont en revanche pas d'accord sur la définition de *circonstancielle* : pour Le Goffic, c'est un « complément facultatif » alors pour Delaveau, c'est un « complément de constituant ». Plus précisément, les *circonstants* fondent chez le premier la notion de « complément primaire accessoire » (Le Goffic *ibid.* : 386) :

Ces constituants <sup>132</sup> de phrase accessoires et invariables sont appelés circonstants ou compléments circonstanciels [...] il s'agit de tous les constituants de phrase, invariables, qui sont syntaxiquement accessoires [...], quel que soit l'apport sémantique qu'ils représentent (circonstance de temps ou de lieu au sens ordinaire, - ou autre). (*ibid.*)

D'après cet auteur, les subordonnées circonstancielle en *que* appartiennent aux circonstants, et elles ressortissent à l'un des trois types de subordonnées :

**Les "subordonnées circonstancielle".** Les constituants ainsi dénommés dans la tradition (*quand P, alors que P, pour que P, ...*) sont des GAdv (*Groupes adverbiaux*) ou des GPrép (*Groupes prépositionnels*). Certes la spécificité de ces structures est notable (contenir une structure de phrase), [...] mais elles n'en restent pas moins des formations adverbiales (*quand P, alors que P*) ou prépositionnelles (*pour que P*), [...]. C'est tout le groupe (adverbial ou prépositionnel) qui est **circonstant** ; quand ce groupe inclut une subordonnée (généralement en *que*<sup>133</sup>), cette subordonnée, en fonction secondaire, ressortit à un des types répertoriés de subordonnées (intégratives, relatives, complétives). Les séquences introductrices de ces structures (les traditionnelles « locutions conjonctives de subordination »)<sup>134</sup> sont en règle générale très clairement analysables. Ce n'est que dans le cas **des adverbes connecteurs intégratifs** (*où P, quand P, comme P, si P, que (adv.) P*) que l'ensemble du GAdv circonstant constitue en même temps une proposition (subordonnée intégrative) et peut donc à bon droit être dénommé « **subordonnée circonstancielle** » au sens strict. » (*ibid.* : 386 sq.)

La subordonnée comparative *que* (adv.) *P* ressortit aux subordonnées intégratives, plus précisément, aux *subordonnées adverbiales intégratives*. Telle est en effet sa position dans le classement de subordonnées introduites par des termes en *qu-* (et *si*) que propose Le Goffic (1993) :

---

<sup>132</sup> L'auteur propose deux types d'éléments accessoires invariables :

- les adverbes (et groupes adverbiaux) ex. *longtemps*
- les groupes prépositionnels ex. *de bonne heure* (*ibid.*)

<sup>133</sup> Afin de mieux comprendre la caractéristique du marqueur *que* introduisant la subordonnée comparative, il faut examiner en priorité la « famille des termes en *qu-* » dont Le Goffic (*ibid.* : 40 sq.) souligne qu'elle est essentielle à la « syntaxe de la phrase ». Ces termes, qui « constituent un ensemble peu nombreux et nettement structuré », sont pronoms, adjectifs, ou adverbes, et sont « (avec *si*) les seuls termes interrogatifs et les seuls connecteurs du français ». Ils ont une « valeur fondamentalement indéfinie » (*ibid.*) à l'exception des relatifs, tels que *qui* (*lequel*), *que*, *quoi*, *dont*, *où*, qui ont un emploi anaphorique, non indéfini, en tant que relatifs (*cf.* Le Goffic, *ibid.* : 32 sq.).

**Pronoms** : *qui, que, quoi* (La valeur fondamentale indéfinie de *qui* dans un segment *qui V* : [...] le pronom marque un parcours (sans sélection) de toutes les valeurs possibles pouvant vérifier (instancier) le prédicat V : "quiconque V", "celui, quel qu'il soit, qui V")

**Adjectifs** : *quel* (parcours des qualités), et par suite pronom *lequel*

**Adverbes** : *où* (latin *ubi* : l'initiale *kw-* est tombée) (parcours des lieux)

*quand* (parcours des valeurs temporelles)

*comme* (bas-latin \**quomo*, de *quomodo*) (parcours des valeurs de manière)

*comment* (*comme* + *ment*, suffixe adverbial)

*combien* (*comme* + *bien*)

***que* (homonyme du pronom) (*Que c'est gentil !*; latin *quam* ; parcours des degrés possibles)**

**Le reste** : *pourquoi* (*pour* + *quoi*) et *dont* (doublet de *d'où*) (*ibid.* : 40 sq.)

Nous reviendrons ci-dessous sur les caractères de l'adverbe *que*, qui a une valeur indéfinie, et réalise un « parcours des degrés possibles » selon cet auteur, en tant qu'un des membres de la famille des termes en *qu-*.

<sup>134</sup> Locution conjonctive - GAdv : *alors que, aussitôt que, loin que, ...* (*cf.* Le Goffic, *ibid.* : 412-417)

Locution conjonctive - GPrép : *pour que, parce que, ...* (*cf.* Le Goffic, *ibid.* : 436-440)

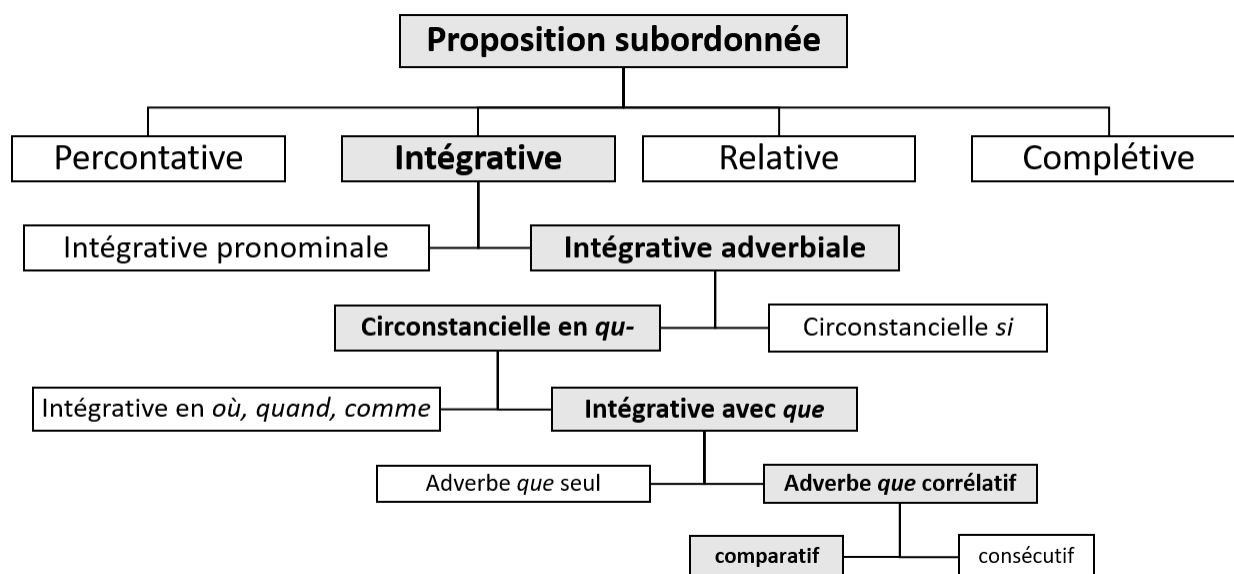


Schéma 6 : La position de la subordonnée comparative dans le classement de subordonnées proposé par La Goffic (1993)

D’après Le Goffic (*ibid.* : 45), le terme enchâssant la subordonnée intégrative, qui se subdivise encore en deux types : « les intégratives introduites par un pronom »<sup>135</sup> et « les intégratives introduites par un adverbe », se caractérise par trois traits : *connecteur*, *doté de fonction*, *non anaphorique*.

- [101] L’intégrative pronominale : *Qui dort [dîne], Qui veut voyager loin [ménage sa monture]*  
 L’intégrative adverbiale : *Quand on veut, [on peut]*

(*ibid.* : 42, 45)

Le terme, en tant que *connecteur* joue le rôle du « pivot organisateur » des deux structures de phrase et est *doté de fonction* dans la proposition principale ainsi que dans sa subordonnée, c’est-à-dire qu’il se trouve « en rapport avec le verbe de sa sous-phrase » et en même temps avec « le verbe principal » (*ibid.*). Ce type de connecteur, qui a ainsi « une double portée fondamentalement à l’identique sur les deux verbes », n’est *pas anaphorique*, étant donné qu’il « ne reprend aucun élément présent dans le discours », mais il a une valeur indéfinie (*ibid.* : 43, 45). En somme, compte tenu des caractéristiques de la subordonnée intégrative, la phrase dans laquelle elle est enchâssée par le connecteur peut être interprétée de la façon suivante : « **Toute valeur qui satisfait V1 (verbe de la subordonnée) est déclarée satisfaire également V2 (verbe principal)** » (*ibid.* : 45). Reprenons les exemples et les commentaires suivants :

*Qui veut voyager loin ménage sa monture* (*qui*, pronom indéfini, est sujet du verbe de sa subordonnée; la subordonnée qu’il introduit est, de son fait, sujet du verbe principal : “celui, quel qu’il soit, qui veut voyager loin, - (celui-là) ménage sa monture”). (*ibid.*)

<sup>135</sup> La dénomination généralement utilisée pour ce type d’intégratives est « relative sans antécédent » (ex. *Qui dort dîne*). Elles sont « résiduelles » par rapport aux intégratives adverbiales, qui sont au contraire « très vivantes ». (cf. *ibid.* : 42-46)



*Quand on veut, on peut* (*quand*, adverbe indéfini, marque une circonstance temporelle sur le verbe de sa subordonnée; la subordonnée qu'il introduit marque, de son fait, une circonstance temporelle sur le verbe principal : "au moment, quel qu'il soit, où on veut, - (à ce moment-là) on peut") (*ibid.*)

La subordonnée **adverbiale** intégrative, l'un des types de groupes adverbiaux *circonstants*<sup>136</sup>, est introduite par un **adverbe connecteur** en *qu-* ou par *si*. D'après Le Goffic (*ibid.* : 391), ce terme introducteur en *qu-* fonctionne comme connecteur *et en même temps* comme adverbe :

[102] **Où** il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir

→ Il y a de la gêne **quelque part**, il n'y a pas de plaisir **à cet endroit-là**.

(*ibid.*)

Il introduit, en tant que **connecteur** (terme conjonctif), la subordonnée intégrative adverbiale (subordonnée circonstancielle) mais il « ne cesse pas pour autant d'être un **adverbe** en fonction de circonstant dans sa subordonnée » (*ibid.* : 392) :

Le connecteur adverbial intégratif, portant sur deux verbes à la fois (**directement** et par lui-même sur le verbe de la subordonnée, **médiatement** et avec toute sa subordonnée sur le verbe principal) a donc pour effet de "**cheviller**" (comme disent Damourette et Pichon) **deux structures, autour d'une circonstance commune**, de temps, de lieu, ou de manière. Il y a, dans tous ces exemples, identité entre la fonction du terme introducteur dans la subordonnée (fonction du connecteur par rapport au verbe de la subordonnée) et la fonction de la subordonnée intégrative dans la phrase (fonction par rapport au verbe principal) : c'est là le fonctionnement type de la "cheville". Par suite, de même que *comme* marque une "comparaison de manière" (ou plus précisément une comparaison d'égalité de manière), on pourrait à bon droit dire que *quand* et *où* marquent une comparaison d'égalité de temps et de lieu (*ibid.*)

L'adverbe *que* a aussi des « emplois intégratifs particuliers » dans les intégratives adverbiales, qui sont « les seules authentiques subordonnées circonstancielle », (*ibid.* : 392). En fait, « la série importante des intégratives avec *que* » (*ibid.* : 46) se divise en deux types selon que le connecteur intégratif adverbial est *seul* ou *corrélatif*. Les subordonnées en *que* corrélatif se répartissent à leur tour en deux types : **comparatif** et **consécutif** :

[103] *Que* seul : *Il ment, **que** c'est une honte !* (*ibid.*)

[104] *Que* corrélatif comparatif : *Marie est **aussi** jolie **qu'**elle est gentille.* (*ibid.*)

*Que* corrélatif consécutif : *Il faisait **si** (tellement) chaud **qu'**on s'est baigné.* (*ibid.* : 404)<sup>137</sup>

(*ibid.* : 42, 45)

---

<sup>136</sup> Le Goffic (*ibid.* : 389) propose quatre types de groupes adverbiaux circonstants :

- adverbe seul (ex. *où se cache-t-il ? je travaille ici*)

- **subordonnée adverbiale intégrative** (ex. *J'ai fait mon devoir comme vous m'aviez dit de le faire, Partez quand vous voulez*)

- groupe adverbial (ex. *très vite, près de la maire*)

- Gadv incluant une sous-phrase (ex. *là où je suis, aussitôt qu'il la vit*)

<sup>137</sup> La conséquence est, en règle générale, considérée comme une extension de la comparaison d'égalité. (voir *infra*, cf. Fuchs, 2014 : 51 ; Le Goffic, 1993 : 403 sqq.)

L’adverbe *que*, utilisé intégrativement, c’est-à-dire celui de la subordonnée circonstancielle, « marque une identification de degré (indéfini) sur deux prédicats » (*ibid.* : 399) :

**“P1, au degré, quel qu’il soit, auquel P2”**

[105] Il ment (,) que c’est une honte !  
→ il ment à un degré auquel c’est une honte (de mentir)

Elle danse qu’on ne peut pas mieux.  
→ elle danse à un degré (par rapport) auquel on ne peut pas mieux

(*ibid.*)

Alors que, d’après Le Goffic, l’adverbe *que* est peu employé intégrativement seul, hormis dans un registre familier, c’est plutôt en **corréation** qu’il est fréquemment employé <sup>138</sup> :

[106] Marie est aussi jolie qu’elle est gentille  
→ Marie est jolie à l’égal du degré auquel elle est gentille

Marie est plus aimable que ne l’était sa sœur (ou que n’était sa sœur)  
→ Marie est aimable supérieurement au degré auquel sa sœur était aimable

(*ibid.* : 401)

Son analyse de l’adverbe intégratif *que* corrélatif, à titre de marqueur de comparaison est la suivante :

Le marqueur de comparaison n’est autre que l’adverbe de degré (cf. *Qu’elle est gentille !*) en fonctionnement intégratif, marquant ce degré indéterminé qui sert de repère commun aux deux termes, et par rapport auquel s’affirme l’égalité ou la différence. À la différence de *comme*, l’adverbe *que* (qui reste par lui-même marqueur d’égalité) ne suffit pas à « cheviller » seul ce type de structures. Il renvoie à un terme (qu’on peut appeler antécédent : *aussi, plus*) marquant une quantification relative, par rapport à laquelle la subordonnée corrélatrice fournit l’échantil. (*ibid.*)

Le *que* comparatif et le *que* exclamatif, qui dérivent du latin *quam*, fonctionnent tous deux comme marqueurs de degré, même si celui-ci marque un degré très léger relativement à celui-là, qui marque un haut degré (*Qu’elle est gentille* = « elle est très gentille »). Le *que* marqueur de comparaison, qui introduit une subordonnée spécifiquement comparative, est évidemment distingué du *que* conjonctif, désémantisé, qui dérive du latin *quod* et introduit une proposition subordonnée conjonctive, soit une complétive. Du point de vue du grammairien, la fonction du *que* comparatif se caractérise par trois éléments : **connecteur**, **adverbe de degré indéterminé**, et **corrélatif**. Pour commencer, il articule (c’est-à-dire cheville) syntaxiquement deux propositions en tant que connecteur. Puis ce connecteur, qui marque un degré indéterminé en tant qu’« adverbe de degré en fonctionnement intégratif », attribue aux deux termes (ou entités) ce degré indéterminé :

[107] Pierre est plus grand que Paul  
→ Pierre a une certaine (quantité de) grandeur, Paul a une certaine (quantité de) grandeur.

(Fuchs, *ibid.* : 60) <sup>139</sup>

<sup>138</sup> L’égalité en degré exprimée dans l’exemple ci-dessus se fait ordinairement par *autant* avec une corrélation ou par *comme* sans corrélation, plutôt que par l’adverbe *que* seul (*ibid.*)

<sup>139</sup> Fuchs (2014) adopte la perspective de Le Goffic pour analyser les subordonnées comparatives.

*Que* remplit son rôle d'« adverbe de quantité indéterminée portant sur le paramètre commun » dans la subordonnée et aussi dans la matrice, afin d'« évaluer le degré relatif de grandeur de *Pierre* et *Paul* » (*ibid.*). Cette quantité indéterminée « sert de repère commun » aux deux entités, plus précisément, à leur paramètre commun. D'après C. Fuchs (*ibid.*), l'« adverbe de degré indéfini » *que* établit en effet « une confrontation entre deux prédicats graduables (correspondant au paramètre) ». Mais à la différence de *comme*, comparatif d'égalité de manière, qui peut à lui seul cheviller deux propositions<sup>140</sup>, cet adverbe de degré indéterminé *que* ne suffit pas à les cheviller par lui-même. Pour que « l'égalité ou la différence s'affirme » par rapport au degré indéterminé, marqué par l'adverbe *que*, il « renvoie à un antécédent marquant une quantification relative » (tel que *plus, moins, aussi, autant...*) en fonction de laquelle la subordonnée corrélatrice sert d'étalon. Par conséquent, pendant que l'adverbe *que* corréle confronte la quantité de grandeur de *Pierre* et la quantité indéterminée de grandeur de *Paul*, le *plus* antécédent « indique que la première dépasse la seconde » (Fuchs, *ibid.*) :

[108] Pierre est plus grand que Paul

→ **Quel que soit le degré (indéterminé) auquel Paul est grand, Pierre est plus grand**

(Rivara, 1979 : 70, *cit. in* Fuchs, *ibid.*)

Étant donné l'ensemble de ces propriétés – le marqueur *que* comparatif cheville deux propositions (connecteur), marque une quantité indéterminée des deux prédicats (adverbe de degré), et renvoie à un terme marquant une quantification relative (corrélatif) – il semble que nous puissions l'appeler *intégratif adverbial corrélatif comparatif*, dénomination complexe mais conforme à la description de Le Goffic.

Toujours d'après le même linguiste, la corrélatrice en *que* comparatif, en tant que subordonnée circonstancielle, est un constituant **facultatif**, qui ne porte pas sur toute la phrase mais sur un élément à l'intérieur de la phrase (ce n'est que l'adjectif *grand* qui est modifié dans l'exemple *Pierre est plus grand que Paul*). Dans la mesure où elle modifie un élément en intervenant sur le degré de cet élément, elle n'est pas un constituant obligatoire, ce qui correspond à la définition du constituant circonstanciel. Par ailleurs, c'est un constituant **primaire** étant donné que c'est un constituant de phrase – ou « complément primaire accessoire » ainsi que nous l'avons rappelé auparavant (*cf.* p. 119) :

[109] a. Marie est plus aimable (me semble-t-il), que ne l'était sa sœur.

b. Il a plus souvent cherché à faire vite qu'il n'a cherché à faire de son mieux.

(*ibid.* : 402)

Chacune de ces corrélatives, en tant que complément adverbial de degré, ou constituant **primaire**, correspond au constituant en gras qui la suit :

[110] Marie est plus aimable (me semble-t-il), **que ne l'était sa sœur.**

→ Marie est plus aimable (me semble-t-il), **par rapport au degré d'amabilité de sa sœur.**

Il a plus souvent cherché à faire vite **qu'il n'a cherché à faire de son mieux.**

→ Il a plus souvent cherché à faire vite **par rapport au nombre de fois où il a cherché à faire de son mieux.**

<sup>140</sup> *Je l'écoutais* (l' = la Berma) *comme j'aurais lu Phèdre* (Proust)

→ je l'écoutais de laquelle façon (indéterminée, non spécifiée) j'aurais lu Phèdre. (Le Goffic, *ibid.* : 394)

Pour Le Goffic, le fait que les corrélatives, en tant que complément **facultatif** (accessoire), soient souvent « séparées de leur antécédent, d'une façon incompatible avec la structure d'un groupe » (*ibid.*), montre qu'elles ne forment pas un groupe réellement lié, ce que nous pouvons vérifier dans l'exemple [109]-a où un élément incident sépare la corrélatrice de l'antécédent. Celle-là forme donc un constituant peu ou prou autonome par rapport à celui-ci, même si les corrélatives sont en général « d'autant moins autonomes qu'elles sont elliptiques » (*ibid.*). Dans tous les cas, le point de vue selon lequel les subordinées comparatives font partie des circonstancielles s'appuie sur les deux tests suivants :

1) Suppressibilité : *il est plus grand (que son père)*

2) Quelque chose peut être inséré entre la proposition principale et la subordinée : *Il est plus grand, je crois, que son père.*

L'auteur tire parti de ces deux arguments pour s'opposer à une autre conception :

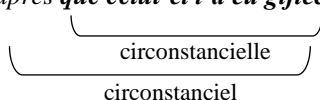
Les corrélatives sont ici considérées comme des circonstants (subordonnées circonstancielles), c'est-à-dire des constituants de phrase (constituants primaires), au rebours de la tendance actuelle : celle-ci, en rupture avec la tradition, est d'exclure les corrélatives des circonstancielles et d'en faire des constituants secondaires à l'instar des relatives, en considérant que *plus aimable que ne l'était sa sœur* forme un GAdj (= *aimable* + quantification par un GAdv discontinu *plus...que P*) et que la corrélatrice n'a aucune autonomie de placement dans la phrase (ni même par rapport à son antécédent). (*ibid.*)

La « tendance actuelle » est représentée par Delaveau (2001). Selon celle-ci, la subordinée comparative n'est pas une circonstancielle – constituant primaire du point de vue de Le Goffic – mais c'est un modifieur de constituant, en l'occurrence celui de l'adjectif (ou du GAdj), ce qui veut dire qu'elle est un constituant secondaire. En fait, les deux auteurs divergent sur la définition de quelques termes, d'où de possibles confusions. Le terme *circonstant* de Le Goffic correspond au terme *circonstanciel*<sup>141</sup> de Delaveau. D'après Le Goffic, le *circonstant* est un *complément* (accessoire mais primaire) comme tout constituant de phrase tandis que pour Delaveau, qui distingue le *complément* du *modifieur* (voir *infra*, cf. Chapitre 2-1.5.2.), le *circonstanciel* est un *modifieur* de la phrase. En ce qui concerne la *circonstancielle*, celle de Le Goffic appartient aux *circonstants*, celle de Delaveau n'appartient pas par elle-même aux *circonstanciels* : la *circonstancielle*, qui est un constituant de constituant, soit un *complément* de constituant (la *préposition*), est dominée par GP (groupe prépositionnel), qui lui appartient aux *circonstanciels*.

---

<sup>141</sup> « Les modifieurs de la phrase sont appelés **circonstanciels**, et prennent des formes diverses, comme le groupe prépositionnel, des adverbes, quelques groupes nominaux – par exemple pour exprimer le temps : *la nuit, la semaine prochaine, l'année dernière*, et des phrases subordinées. » (Delaveau, 2001 : 60)

[111] Jill a quitté Hans, *après que celui-ci l'a eu giflée*. (Delaveau, *ibid.* : 80) <sup>142143</sup>



Du point de vue de Delaveau, la *subordonnée comparative*, qui est aussi un constituant de constituant, de même que la circonstancielle, mais un *modifieur* de constituant (de l'adjectif), est dominée par GA (groupe adjectival) :

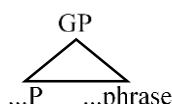
[112] Hans est plus *grand que Jill n'est intelligente*. (*ibid.*)<sup>144</sup>

L'adjectif *grand* est quantifié par un Gadv discontinu *plus...que P* selon cette auteure. En somme, la circonstancielle est une subordonnée complément de constituant (de la préposition) dominée par GP (P + complément) alors que la comparative est une subordonnée modifieur de constituant (de l'adjectif ou du groupe adjectival) dominée par GA (A + modifieur). Pour Delaveau, elles ne forment donc pas le même type de subordonnée. Eu égard à la définition du *circonstanciel* de Delaveau – constituant complètement mobile et déplaçable dans la phrase en tant que modifieur de la phrase – la subordonnée comparative ne peut en faire partie étant donné qu'en tant que modifieur de l'adjectif, elle est nécessairement dominée par le groupe adjectival et n'a donc « aucune autonomie de placement dans la phrase (ni même par rapport à son antécédent) ». Les points de vue des deux linguistes s'opposent alors comme suit :

SUBORDONNÉE COMPARATIVE	
LE GOFFIC	DELAVEAU
Constituant primaire	Constituant secondaire
Subordonnée circonstancielle	Subordonnée modifieur
Appartenance aux circonstants	Non-appartenance aux circonstancielles
Complément facultatif : suppressibilité et possibilité d'insertion	Modifieur de l'adjectif : domination par GA ; aucune autonomie de placement

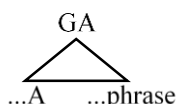
Tableau 30 : Subordonnée comparative (Le Goffic VS Delaveau)

<sup>142</sup> Le schéma du GP proposé par Delaveau (*ibid.*) :



<sup>143</sup> « Il faut prendre garde ici au statut des subordonnées circonstancielle : d'une part, la phrase subordonnée est **complément de la préposition** et c'est le groupe prépositionnel ainsi formé – *après qu'il l'a eu giflée* – qui peut se voir attribuer la fonction du circonstanciel » (*ibid.* : 81)

<sup>144</sup> Le schéma de GA (Groupe Adjectival) proposé par Delaveau (*ibid.*) :



### 1.5.2. LE FONCTIONNEMENT DE *QUE* – Delaveau (2001)

En tant que générativiste, Delaveau (2001) explique les fonctions des *compléments* et des *modifieurs* dans la phrase et dans les groupes « en s'appuyant sur la distinction entre la **dépendance** lexicale et la **domination** par un tout, qui est un constituant » (*ibid.* : 58):

**Les compléments** : les compléments sont définis comme les constituants dominés par un groupe, le groupe verbal, et le groupe prépositionnel, mais aussi le groupe nominal et le groupe adjectival dans certains cas. Les compléments sont sous-catégorisés par l'unité lexicale ; ce sont les constituants qui ont les formes les plus variées, requises par la construction de la tête lexicale : ainsi le verbe peut avoir comme complément, un groupe nominal ou prépositionnel ou adjectival, ou une phrase, ou un infinitif, chaque verbe particulier étant identifié par le type de compléments qu'il appelle, et qui font partie de son identité lexicale. (*ibid.* : 58)

**Les modifieurs** : les modifieurs sont des constituants facultatifs, des ajouts, qui peuvent être ajoutés à la structure minimale d'un groupe, ou à la structure canonique de la phrase : les modifieurs ne changent pas le statut du constituant auquel ils sont ajoutés. Étant donné une phrase, lui ajouter un modifieur ne change pas son statut de phrase ; de même ajouter un modifieur à un groupe nominal ne change pas son statut de groupe nominal. Ces modifieurs appartiennent à des catégories variées selon le constituant qu'ils modifient, et ont également des noms variés selon le constituant qu'ils modifient. »<sup>145</sup> (*ibid.* : 60)

En somme, les compléments, en tant que constituants dominés, sont sous-catégorisés par une unité lexicale et dès lors, la forme et l'interprétation d'un complément sont déterminées par cette unité qui le régit. À l'inverse, les modifieurs, en tant que constituants facultatifs<sup>146</sup>, peuvent être ajoutés au constituant qu'ils modifient sans changer le statut du constituant auquel ils sont adjoints et conséquemment l'interprétation d'un modifieur est immuable, fondamentalement indépendante de la forme de la phrase à laquelle il est ajouté. Delaveau (*ibid.* : 59) met particulièrement l'accent sur la distinction entre les **compléments** et les **circonstanciels**. Tous sont dominés (par un groupe pour les premiers et par la phrase pour les derniers) mais ils se distinguent clairement par le fait que ceux-ci sont sous-catégorisés par une unité lexicale alors que ceux-là, qui remplissent la fonction de modifieur, n'ont aucun lien de dépendance avec un terme de la phrase, c'est-à-dire ne sont pas sous-catégorisés :

---

<sup>145</sup> Delaveau (*ibid.*) propose quatre types de modifieurs :

- Les modifieurs du Groupe nominal : adjectif et relative
- Les modifieurs du Groupe verbal : adverbe et groupe prépositionnel
- Les modifieurs du Groupe adjectival : adverbe
- Les modifieurs de la phrase : **circonstanciel** (groupe prépositionnel, adverbe, quelques groupes nominaux – *la nuit, la semaine prochaine, l'année dernière*, et phrase subordonnée)

<sup>146</sup> Delaveau (*ibid.* : 60) paraît avoir des vues différentes de Le Goffic sur le sens de *facultatif* :

Les modifieurs ont pour rôle d'ajouter une précision dans l'interprétation et ils doivent être compatibles sémantiquement avec le constituant qu'ils modifient. Les modifieurs se caractérisent par le fait qu'ils sont facultatifs ; mais leur présence apporte une information importante, puisqu'elle restreint la désignation du constituant qu'il modifie. [...] la phrase sans modifieur n'est pas obtenue à partir de la phrase avec modifieur : [...] le modifieur est simplement absent, il n'est pas supprimé. Être facultatif ne signifie pas être supprimable. (*ibid.*)

Pendant que Le Goffic, lorsqu'il traite du complément *facultatif*, le tient pour supprimable, selon Delaveau, être *facultatif* ne veut pas dire être *supprimable*.

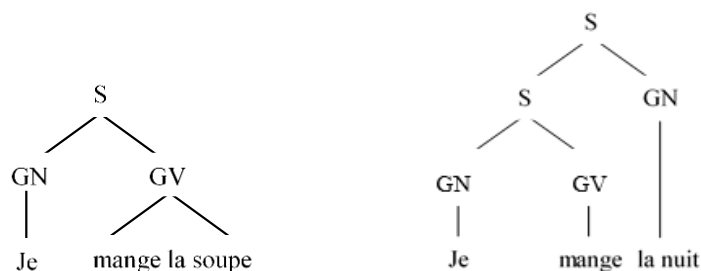
On distingue les compléments sous-catégorisés qu'on appelle aussi argumentaux et les circonstanciels : les circonstanciels sont seulement dans une relation d'inclusion dans le domaine de la phrase, alors que les compléments argumentaux sont dans une relation de sous-catégorisation par une unité lexicale. Pour les circonstanciels, qui sont des ajouts, on parlera d'appartenance, qui inclut la domination, et qui exclut la sous-catégorisation par une unité lexicale comme le verbe<sup>147</sup>. [...] La deuxième propriété est sémantique : alors que les circonstanciels ont une interprétation constante quelle que soit la phrase à laquelle ils appartiennent, les compléments sous-catégorisés ont une interprétation qui varie en fonction de l'unité lexicale qui les construit. Cette propriété est importante pour distinguer les groupes prépositionnels<sup>148</sup> selon qu'ils sont compléments de verbe ou circonstanciels. (*ibid.*)

En ce qui concerne la subordination, Delaveau (*ibid.* : 78), selon laquelle les subordonnées sont intégrées dans les constituants de la phrase<sup>149</sup>, essaye d'analyser la place et le statut des subordonnées dans les constituants qui les dominent. D'après l'auteure, « une phrase peut apparaître sous chacun des constituants de S (phrase) » comme suit :

DOMINATION	SUBORDONNÉES	FONCTIONS	EXEMPLES
Domination par GN	complétives	complément	<i>Hans a la preuve que Jill ment</i>
	relatives	modifieur	<i>Hans a acheté le disque dont Jill lui a parlé</i>
Domination par GV	complétives	complément	<i>Hans sait que Jill est à Paris</i>
	interrogatives	complément	<i>Hans se demande si Jill le verra cette semaine</i>
Domination par GA	complétives	complément	<i>Hans est heureux que Jill aille à Paris</i>
	comparatives	modifieur	<i>Hans est plus grand que Jill n'est intelligente</i>
Domination par GP	circonstancielle	complément	<i>Jill a quitté Hans, après que celui-ci l'a eu giflée</i>

Tableau 31 : La domination des subordonnées

<sup>147</sup> Le complément (*la soupe*) VS Le circonstanciel (*la nuit*) (*ibid.* : 59)  
(S = phrase, S = sujet, GN = groupe nominal, GV = groupe verbal)



<sup>148</sup> Les GP compléments : *Je vais à Paris*

*J'ai mis de l'antimite dans l'armoire*

*J'ai posé ce livre sur la cheminée*

Les GP circonstanciels : *Dans l'armoire, les draps sont rangés sur la planche du bas.*

*Cette lampe fera bien sur la cheminée.*

(*ibid.* : 60)

<sup>149</sup> Quant à la subordination, Delaveau (*ibid.* : 77 sq.) est totalement opposée à la subordination *linéaire*, c'est-à-dire la conception traditionnelle selon laquelle la phrase est morcelée en deux parties : la proposition principale et la proposition subordonnée (*Marie a dit / que Paul viendrait à Paris*). Du point de vue de cette auteure (*ibid.*), la conception *linéaire* traditionnelle de la structure doit être remplacée par une conception *hiérarchique*, qui abandonne « la notion de proposition principale » et propose « une nouvelle structure à trois positions » : *radicale* (= indépendante), *enchâssée* (= subordonnée), *matrice* (≠ principale).

Les comparatives, qui sont des modifieurs à l'instar des relatives dominées par GN, sont dominées par GA de même que les complétives qui sont des compléments sous-catégorisés par l'adjectif : ce sont des *modifieurs de l'adjectif* du point de vue de Delaveau. Même si la question concerne plus spécifiquement la subordination, il n'en reste pas moins que la distinction de la fonction des subordonnées entre les *subordonnées compléments* et les *subordonnées modifieurs*, est importante. L'auteure observe les différences entre compléments et modifieurs sous le rapport de la domination par un constituant comme suit (*ibid.* : 80 sq.) :

#### Compléments

- *Les compléments ont une forme pronominale clitique équivalente.*
- *Les compléments ne sont pas déplaçables, sauf parfois les groupes prépositionnels.*
- *Les compléments peuvent être supprimables, moyennant une différence de sens faible. Les compléments supprimés restent sous-entendus.*
- *Les compléments sont sous-catégorisés par la tête lexicale du groupe. Ils sont représentés par la formule générale :  $X + \text{complément} = GX$ , qui se réalise selon la catégorie de  $X$  [...] <sup>150</sup>. Les subordonnées compléments peuvent entrer dans la position du complément et appartiennent à la construction du groupe.*

#### Modifieurs

- *Les modifieurs n'ont pas de forme clitique (sauf le complément de lieu  $y$ ).*
- *Certains modifieurs sont déplaçables.*
- *Les modifieurs sont supprimables, moyennant une différence d'interprétation référentielle importante <sup>151</sup>.*
- *Les modifieurs, qui sont eux facultatifs, s'ajoutent à un groupe déjà constitué ; leur présence maintient intact le niveau du groupe. La formule générale est donc la suivante :  $GX + \text{modifieur}$ , qui se réalise selon la catégorie de  $GX$  <sup>152</sup>.*

### 1.5.3. BILAN DES DEUX POINTS DE VUE SUR *QUE*

Nous avons examiné jusqu'ici deux points de vue sur la catégorie et la fonction de *que* comparatif. Autant qu'il est permis d'en juger à partir de ce que nous avons résumé, la perspective de Le Goffic (1993) nous semble se prêter mieux à l'analyse de la fonction de *que* et des caractéristiques de la subordonnée comparative. Tandis que l'approche de Delaveau se construit en excluant plus ou moins la particularité de *que* comparatif, celle de Le Goffic fait preuve de cohérence en admettant (intégrant) la particularité de *que* comparatif.

Il semble en effet qu'à force de se concentrer sur la relation de domination et sur celle de dépendance, l'interprétation de Delaveau n'arrive pas à révéler en détail les caractéristiques de *que* comparatif. Pour ainsi dire, l'auteure ne se pose pas la question de la nature de *que*. Elle ne mentionne

<sup>150</sup>  $N + \text{complément} = GN$ ,  $V + \text{complément} = GV$ ,  $A + \text{complément} = GA$ , ou  $P + \text{complément} = GP$

<sup>151</sup> a. Relatives : modifieurs de GN

*Hans a acheté le disque dont Jill lui a parlé*  
*Hans a acheté le disque*

b. Comparatives : modifieurs de GA

*Hans est plus grand que Jill n'est intelligente*  
*Hans est plus grand*

(*ibid.* : 81)

<sup>152</sup>  $GN + \text{relative} = GN$ ,  **$GA + \text{comparative} = GA$**



pas *que* comparatif en tant que tel mais elle explique juste que l'on peut appliquer le même traitement aux deux types de subordonnées : comparatives (*il est plus heureux que son frère*) et complétives (*il est heureux que Jill est venu*), qui peuvent, selon elle, se ranger en même endroit du fait qu'elles sont dominées par l'adjectif (GA). Par ailleurs, son analyse manque de consistance pour expliquer tous les types de comparatives : elle ne fonctionne que pour les comparatives qui portent l'adjectif mais elle ne fonctionne plus pour celles qui portent le verbe et le nom.

En revanche, Le Goffic analyse de façon approfondie *que* comparatif en tant que spécimen des connecteurs inégratifs adverbiaux, en ne négligeant pas la particularité de *que* comparatif. Son approche est systématique attendu que la particularité de *que* se manifeste dans un cadre cohérent. Ses analyses fonctionnent non seulement pour tous les types de comparatives de base – y compris celles qui portent sur le verbe et le nom – mais aussi pour des expressions comme *si bien que*, *d'autant que* etc. (cf. Le Goffic, *ibid.* : 413, 440) qu'il range, à l'instar de tous les types de comparatives, parmi les circonstancielles<sup>153</sup>.

## 2. LA COMPARAISON QUANTITATIVE EN CORÉEN

Les expressions comparatives en coréen sont en général divisées en deux types de comparaison : la **comparaison de degré** et la **comparaison de modus**<sup>154</sup>.

la **Comparaison de degré**, en mettant deux états ou deux événements dans lesquels une ou plusieurs entités est ou sont impliquée(s) sur la même échelle, consiste à évaluer la grandeur du degré, la supériorité ou l'infériorité du degré, une distance spatiale ou temporelle, ou le rapport d'antériorité-postériorité entre ceux-ci ou ceux-là.

la **Comparaison de modus**, en mettant deux états ou deux événements dans lesquels une ou plusieurs entités est ou sont impliquée(s) l'une vis-à-vis de l'autre, consiste à examiner l'homogénéité et l'hétérogénéité entre ceux-ci ou ceux-là.

(Lee Y. O., 2018 : 62 sq.)

---

<sup>153</sup> Grevisse et Goose (*ibid.* : 1593) distinguent les comparatives des circonstancielles en s'appuyant sur les faits suivants :

- 1) Elles sont appelées par un mot corrélatif.
- 2) Elles sont introduites par *que*.
- 3) Elles ne dépendent pas d'un verbe : *il travaille avec tant de passion qu'il oublie l'heure*
- 4) Elles sont nécessaires ; si elles ne sont pas exprimées, elles sont suggérées par le contexte : *Il mange moins maintenant* (= qu'il ne mangeait auparavant).
- 5) Elles ne peuvent être mises en tête de la phrase ; s'il y a un déplacement, il entraîne aussi le mot corrélatif : *PLUS QUE TOUT, j'aime la tranquillité*.

Ils considèrent cependant des expressions telles que *si bien que*, *de telle sorte que*, *d'autant que* etc. comme des exceptions et les rangent parmi les adverbiales (c'est-à-dire circonstancielles) ou les locutions de subordinations. Leur approche semble aussi manquer de cohérence et ne donne pas d'explication détaillée sur la fonction sémantique de *que* corrélatif.

<sup>154</sup> La plupart des auteurs conviennent de la dénomination *comparaison de degré*, mais quant à la seconde, la *comparaison de modus*, sa dénomination varie selon les auteurs : *la comparaison de forme* (Choi H. B., 1965), *la comparaison d'état* (Chung C. J., 1984), ou *la comparaison d'événement-état* (Oh K. S., 2004b) etc.

En règle générale, la comparaison grammaticale se sert d'**une particule comparative** (abréviation : **PC**) telle que *-boda* / *-mankeum* pour la comparaison de degré et telle que *-cheoleom* / *-gachi* pour la comparaison de modus. Cette particule se fixe derrière le standard et marque l'(in)égalité ou la similarité (ou l'identité)<sup>155</sup>.

Le marqueur du standard de **la comparaison de degré** se présente sous deux formes : le marqueur d'inégalité (*-boda*) et le marqueur d'égalité (*-mankeum*). La particule comparative *-boda* introduit le standard et tout à la fois marque l'inégalité. Pour marquer l'infériorité, la particule *-boda* demande nécessairement l'adverbe de degré *deol*, dont le sens est proche de *moins*. En revanche, pour marquer la supériorité, l'adverbe de degré *deo*, dont le sens est proche de *plus*, est tantôt facultatif ([1]-a) et tantôt nécessaire([1]-b), ce qui dépend des caractéristiques du paramètre (cf. Chapitre 2-2.4.1.1.1., p. 178).

[1]<sup>156</sup> **L'inégalité**

- a. Pierre-ga      Paul-**boda**    (deo)/deol      keu-da  
 Pierre-SUB    Paul-PC      (plus)/moins    être grand-DEC  
 'Pierre est plus/moins grand que Paul'
- b. Pierre-ga      Paul-**boda**    deo/deol      meog-neun-da  
 Pierre-SUB    Paul-PC      plus/moins      manger-PRES-DEC  
 'Pierre mange plus/moins que Paul'

Dans la comparaison d'égalité, la particule comparative *-mankeum*, ajoutée au standard, signifie que le degré du comparé est presque pareil à celui du standard par rapport au paramètre de comparaison. Elle ne demande aucun adverbe de degré pour marquer l'égalité (en fait, il n'existe pas d'adverbe de degré d'égalité en coréen) et contribue à la construction d'égalité sans celui-ci.

[2] **L'égalité**

- Pierre-ga      Paul-**mankeum**    keu-da  
 Pierre-SUB    Paul-PC            être grand-DEC  
 'Pierre est **aussi** grand **que** Paul'

Les marqueurs du standard *-cheoleom* et *-gachi* s'emploient dans **la comparaison de modus**. Les particules comparatives, ajoutées au substantif, marquent la similarité ou l'identité. Elles sont presque synonymes :

- [3] a. Pierre-ga      Paul-**cheoleom**    keu-da  
 Pierre-SUB    Paul-PC            être grand-DEC  
 'Pierre est grand comme Paul'
- b. Pierre-ga      Paul-**gachi**      keu-da  
 Pierre-SUB    Paul-PC            être grand-DEC  
 'Pierre est grand comme Paul'

<sup>155</sup> La particule comparative de type *-boda*, *-mankeum*, *-cheoleom*, *-gachi*, s'appelle **bigyo josa** en coréen (*bigyo* : « comparatif », *josa* : « particule »). La particule (*josa*), qui est ajoutée juste derrière le substantif, l'adverbe ou le suffixe flexionnel, comme une partie du discours propre au coréen, marque une relation grammaticale ou ajoute un sens. (cf. Chapitre 2-2.5., p. 191)

<sup>156</sup> Les exemples dans cette section sont numérotés à nouveau.

La phrase avec *-cheoleom* signifie que la taille de *Pierre* est similaire ou identique à celle de *Paul* qui est lui-même grand et la phrase avec *-gachi* signifie que *Pierre* est similaire à *Paul* sous le rapport de la grande taille, laquelle est une caractéristique typique de Paul. Il nous semble que la phrase avec *comme* : *Pierre est grand comme Paul*, pourrait correspondre à ces deux phrases.

Au regard des définitions données par Lee Y. O., la comparaison de degré correspond en quelque sorte à la comparaison quantitative et la comparaison de modus à la comparaison qualitative<sup>157</sup>. Mais la comparaison évaluative que C. Fuchs (2014) catégorise en français dans la comparaison qualitative appartient en coréen à la comparaison de degré car la particule *-boda* peut aussi s'employer pour la comparaison évaluative :

- [4]     alh-neun<sup>158</sup>         geos<sup>159</sup>-boda     jug-neun     geos-i     (deo)     nas-da.  
          être malade-SF    ND-PC           mourir-SF    ND-SUB    (plus)    valoir mieux-DEC  
          ‘Il vaut mieux mourir qu’être malade’

Par ailleurs, Do J. H. et Heo I. Y. (2019) indiquent que la particule *-gachi* peut être utilisée non seulement pour la comparaison qualitative mais aussi pour la comparaison quantitative. Ils donnent les exemples suivants :

- [5]     a. Pierre-ga     Paul-**gachi**    keu-da  
          Pierre-SUB   Paul-PC       être grand-DEC  
          ‘Pierre est grand comme Paul’  
  
        b. Pierre-ga     Paul-**gachi**    geod-neun-da  
          Pierre-SUB   Paul-PC       marcher-PRES-DEC  
          ‘Pierre marche comme Paul’

D’après eux, l’exemple [5]-a relève de la comparaison quantitative alors que l’exemple [5]-b est un cas de comparaison qualitative. En fait, dans l’exemple [5]-a, la gradation est juste impliquée par l’adjectif ‘grand’, mais la particule *-gachi* ne marque pas formellement le degré. En plus, à propos de la particule *-cheoleom*, qu’ils rangent entièrement dans la comparaison qualitative, Oh K. S. (2004b : 69) indique qu’il y a peu de différence significative entre les constructions comparatives avec *-gachi* et avec *-cheoleom*. Choi H. B. (1965) et Lee Y. O. (2018) atégorisent la particule *-gachi* aussi dans la comparaison de modus au même titre que la particule *-cheoleom* et l’excluent de la comparaison de degré. Par conséquent, il serait légitime de catégoriser uniquement les comparaisons par *-boda* et

---

<sup>157</sup> Nous avons examiné plus haut les définitions de la comparaison quantitative et qualitative données par C. Fuchs (2014). D’après cette dernière, la comparaison se divise encore en deux types selon qu’intervient la notion de gradation ou pas : **les comparaisons quantitatives** et **les comparaisons qualitatives**.

- La comparaison quantitative « opère sur les quantités relatives d’un paramètre commun ». L’inégalité est « une différence (un écart) – et l’égalité une identité – entre deux quantités, qui restent par ailleurs indéterminées ». (Fuchs, 2014 : 19, 23)
- La comparaison qualitative « n’opère pas sur des quantités (et n’engage donc pas la notion de gradation), mais établit entre les deux entités comparées un rapport qualitatif ». Les comparaisons qualitatives sont de trois grands types, la comparaison *evaluative*, la comparaison *similative*, et la comparaison *d’identité* et *l’altérité*. (*ibid.* : 19 sq., 107)

<sup>158</sup> *-neun* (suffixe flexionnel déterminatif) : morphème pour l’adnominalisation

<sup>159</sup> *geos* (nom dépendant) : nom non autonome indiquant un procès, un événement, ou un fait (*Dictionnaire Coréen de l’Université de Corée*)

- *mankeum* dans la comparaison quantitative. Nous pourrions alors faire correspondre la comparaison du coréen à celle du français au moyen du tableau ci-dessous :

COMPARAISON EN FRANÇAIS		COMPARAISON EN CORÉEN	
Comparaison quantitative	Comparaison d'égalité	<i>-mankeum</i>	Comparaison de degré
	Comparaison d'inégalité	<i>-boda</i>	
Comparaison qualitative	Comparaison valuative	<i>-cheoleom, -gachi</i>	Comparaison de modus
	Comparaison similitive		
	Comparaison d'identité et d'altérité		

Tableau 32 : Le système de la comparaison en français et en coréen

Nous avons examiné les constructions comparatives les plus représentatives du coréen, soit les comparaisons avec une particule (*josa*). En dehors de celles-ci, les expressions comparatives du coréen montrent une diversité de schémas analogue à celle du français. Nous limitons le champ d'étude à la comparaison quantitative et commentons ses divers schémas en nous référant à la classification de C. Fuchs (*cf.* Tableaux 14 et 16) pour faciliter l'analyse contrastive des deux langues.

## 2.1. LA CLASSIFICATION DES EXPRESSIONS COMPARATIVES

Comme nous l'avons dit plus haut (*cf.* Chapitre 2-1.1., p. 82), C. Fuchs propose trois grands types de schémas pour exprimer l'(in)égalité quantitative : le schéma **paratactique**, le schéma **localisant** et le schéma de **mesure relative**. Nous reprenons ci-dessous le tableau synthétisant son classement :

Le schéma	l'inégalité	l'égalité
<b>Le schéma paratactique</b>	<i>Pierre est grand, Paul n'est pas grand</i> <i>Pierre est grand, Paul est petit</i>	<i>Pierre est grand, Paul est grand</i>
<b>Le schéma localisant</b>	<i>Pierre est grand à côté de Paul</i>	<i>Pierre est grand à l'égal de Paul</i>
<b>Le schéma de mesure relative :</b> l'introduction du <b>degré</b>		
-le degré comme prédicat et le <b>paramètre comme possession des entités</b>	<i>La grandeur de Pierre dépasse la grandeur de Paul</i>	<i>La grandeur de Pierre égale la grandeur de Paul</i>
-le degré comme prédicat et le <b>paramètre comme accessoire de la relation</b>	<i>Pierre dépasse Paul quant à la grandeur</i>	<i>Pierre égale Paul quant à la grandeur</i>
-le degré comme marqueur et le <b>paramètre comme prédicat</b>	<i>Pierre est plus grand que Paul</i>	<i>Pierre est aussi grand que Paul</i>

Tableau 14 : Les trois grands types de schémas pour exprimer l'(in)égalité quantitative

## 2.1.1. LE SCHÉMA PARATACTIQUE ET LE SCHÉMA LOCALISANT

En premier lieu, illustrons le **schéma paratactique** en coréen :

- [6] a. Pierre-neun keu-go<sup>160</sup> Paul-eun jag-da  
Pierre-TOP être grand-et Paul-TOP être petit-DEC  
'Pierre est grand et Paul est petit'
- b. Pierre-neun keu-go Paul-do keu-da  
Pierre-TOP être grand-et Paul-aussi être grand-DEC  
'Pierre est grand et Paul l'est aussi'

D'après C. Fuchs (*ibid.* : 28), le schéma paratactique n'est généralement pas considéré en français comme une comparaison véritable en raison de l'absence de gradation explicitement indiquée. Do J. H. et Heo I. Y. (*ibid.* : 170) indiquent aussi qu'une construction comme l'exemple [6]-b ne peut pas être prise en coréen pour une véritable comparaison d'égalité parce qu'un énoncé de ce type signifie non pas que « Pierre et Paul, ils sont de la même taille », mais plutôt que « Pierre et Paul, ils sont (plus) grands (que la moyenne) ». En fait, dans l'inégalité du premier schéma, il nous semble qu'une inégalité quantitative, comme C. Fuchs l'a remarqué, peut être mesurée à la lumière de propriétés opposées même si l'intensité de la comparaison n'est pas très forte. Cependant, en tenant compte des remarques de Do J. H. et Heo I. Y., étant donné aussi que dans le premier schéma les propriétés ne s'opposent pas dans l'égalité, il nous paraît difficile de considérer cette dernière – l'égalité dans le schéma paratactique – comme exprimant une véritable comparaison d'(in)égalité, ce qui nous conduit à exclure en bloc le schéma paratactique des structures comparatives du coréen.

Considérons ensuite les exemples du **schéma localisant** en coréen :

- [7] Paul-e **biha-myeon**<sup>161</sup> Pierre-neun keu-da  
Paul-PS comparer-SF(si) Pierre-TOP être grand-DEC  
'Comparé à Paul, Pierre est grand'

Dans le schéma localisant, dont le procédé consiste à repérer et à localiser la quantité de la propriété du comparé par rapport au standard, c'est le sémantisme du marqueur du standard qui détermine la valeur de la comparaison, soit l'inégalité, soit l'égalité (Fuchs, *ibid.*). Reprenons le tableau des marqueurs du standard qui expriment la valeur d'inégalité en français.

---

<sup>160</sup> Le morphème *-go* est un suffixe conjonctif utilisé pour marquer la jonction de deux propositions (I. Choi-Jonin, 2002 : 15).

la jonction de deux propositions ne peut pas être marquée en coréen par le morphème *-wa*

<sup>161</sup> *e biha-myeon* = *-e* + *biha-* + *-myeon*

1) *-e* (PS : particule de standard) : la particule, ajoutée au substantif, signifie que celui-ci est le standard de la comparaison. Elle ne renferme pas de sens comparatif au contraire des particules comparatives *-boda*, *-mankeum* (Lee Y. O. 2018 : 23 sq. ; Oh K. S. 2004b : 13). C'est *biha-myeon* (« comparer »-SF) qui renferme le sens de la comparaison, et la particule de standard *-e* est juste demandée par celui-là.

2) *biha-* : verbe, « comparer »

3) *-myeon* (SF : suffixe flexionnel) : morphème exprimant la condition (« si »)

Termes spatiaux	Termes de mesure	Expression négative	Marqueurs de pur repérage	Métaphore localisante
<i>à côté de</i> <i>au regard de</i> <i>face à</i> <i>auprès de</i>	<i>à l'aune de</i> ...	<i>sans commune mesure</i> <i>avec</i>	<i>par rapport à</i> <i>référé à</i> <i>comparé à</i> <i>en comparaison de</i>	<i>ne pas atteindre le niveau de</i> <i>ne pas arriver à la cheville de</i>  <i>A est au rez-de-chaussée</i> <i>quand B est au 20<sup>ème</sup> étage</i>

Tableau 15 : Les catégories de termes pour marquer l'inégalité dans le schéma localisant

Dans le cadre d'un schéma localisant, le coréen dispose aussi de **termes spatiaux** pour marquer l'inégalité : *yeop-eseo* « à côté de », *ap-eseo* « face à », *gyeot-eseo* « auprès de »<sup>162 163</sup>.

- [8] jag-go ganyeoli-n eomma **yeop-eseo** (ou **ap-eseo/gyeot-eseo**) na-neun geo-in-i<sup>164</sup>-da  
être petit-et être mince-SF mère côté-à je-TOP géant-C-DEC  
'Je suis un géant **à côté de ma mère** petite et mince'

Mais l'usage de ce type de termes spatiaux en coréen est très restreint et limité par rapport à celui du français. Étant donné que leur sens littéral est encore plus fort que leur sens comparatif, ils ne s'utilisent comme marqueurs du standard que lorsque le standard et le comparé, qui se trouvent dans le même espace, sont suffisamment perceptibles, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas s'employer dans l'exemple suivant où la comparaison ne comporte pas de scène directement visualisable :

- [9] \*oneulnal-ui keompyuteo-neun sib nyeon jeon-ui  
aujourd'hui-GEN ordinateur-TOP dix année il y a-GEN  
  
keompyuteo **yeop-eseo** (ou **ap-eseo/gyeot-eseo**) (mae-u) ppaleu-da  
ordinateur côté-à (drôlement) être rapide-DEC  
'Les ordinateurs d'aujourd'hui sont (drôlement) rapides, **à côté de** ceux d'il y a dix ans'

Dans un contexte pareil, le sens de termes spatiaux tels que *à côté de*, *face à*, *auprès de* correspond naturellement à celui des marqueurs de pur repérage du coréen comme *-e biha-myeon* de l'exemple ci-dessus [7]-a.

Par ailleurs, le coréen a également recours à certains **termes de mesure** comme *jasdae*, « bâton », qui réfère à un bâton servant de règle ; ou comme *cheogdo*, « mesure », dans les expressions *-eul jasdae-lo sam-eumyeon* et *-eul cheogdo-lo sam-eumyeon*<sup>165166</sup>. Ceux-ci semblent correspondre à

<sup>162</sup> *yeop-eseo* (« à côté de »), *ap-eseo* (« face à »), *gyeot-eseo* (« auprès de »)

1) *-eseo* : particule du cas adverbial pour marquer la situation dans l'espace

2) *yeop* = « côté », *ap* = « face », *gyeot* = « côté, bord »

<sup>163</sup> Le coréen ne dispose pas du terme correspondant à *regard* (dans « *au regard de* ») pour marquer l'inégalité.

<sup>164</sup> *-i-* (C : copule) : particule du cas prédicatif

<sup>165</sup> *-eul jasdae-lo sam-eumyeon* et *-eul cheogdo-lo sam-eumyeon*

1) *-eul* (ACC : accusatif)

2) *-lo* (INS : instrument) : particule du cas adverbial pour marquer le moyen ou l'instrument

3) *sam-* : verbe, « prendre, considérer, se servir de »

4) *-eumyeon* (SF : suffixe flexionnel) : morphème exprimant la condition (« si »)

<sup>166</sup> Certes, ces expressions ne s'utilisent pas très souvent, mais nous les avons présentées pour indiquer qu'il existe en coréen également certains termes de mesure qui ont la possibilité de servir comme expressions comparatives de même qu'en français.

l'expression française à l'aune de, qui, selon C. Fuchs (*ibid.* : 29), « présente le standard comme donnant la mesure de référence à laquelle est rapportée la quantité indéterminée du paramètre » :

- [10] isangajog-ui seulpeum-eul jasdae-lo sam-eumyeon geu-wa-ui ibyeol-eun  
famille séparée-GEN chagrin-ACC bâton-INS prendre-SF(si) lui-avec-GEN séparation-TOP

amugeos-do<sup>167</sup> ani-da

rien-PAR ne pas être-DEC

‘A l’aune des chagrins des familles séparées (par la guerre de Corée), la séparation d’avec lui n’est rien du tout’

Il est aussi possible d’exprimer l’inégalité avec la **locution négative** *-(g)wa bigyo-ga andoeda*, « trop de différence entre deux choses pour les comparer l’une à l’autre »<sup>168</sup>, qui implique la supériorité car l’idée même de comparabilité est refusée. Le sens de cette expression paraît correspondre à celui de *être sans commune mesure avec* :

- [11] nuna-ui geulim somssi-neun nae geulim somssi-wa bigyo-ga  
grande sœur-GEN peinture habileté-TOP mon dessin habileté-PS comparaison-SUB

**andoe-n-da**

ne pas se réaliser-PRES-DEC

‘Les habiletés en dessin de ma grande sœur sont sans commune mesure avec les miennes’

(Dictionnaire Coréen de l’Université de Corée)

Les **marqueurs de pur repérage**, utilisés le plus fréquemment dans le cadre d’un schéma localisant en coréen, recourent essentiellement à la structure [PS verbe(*comparer*)-SF] comme celle de l’exemple [7]-a, *-e biha-myeon*<sup>169</sup>.

- [12] a. jeonpyeon-e biha-myeon hupyeon-eun (jeongmal) hyeongpyeon-eob-da  
première partie-PS comparer-SF seconde partie-TOP (tellement) être catastrophique-DEC  
‘La seconde partie est (tellement) catastrophique **par rapport** à la première partie’

(Oh K. S., *ibid.* : 12)

<sup>167</sup> *-do* : particule auxiliaire pour mettre l’accent sur le sens négatif.

<sup>168</sup> *-(g)wa bigyo-ga andoeda*

1) *-(g)wa* (PS : particule de standard) : même fonction que la particule *-e*. C’est l’adverbe *dongdeungha-ge* qui renferme le sens de la comparaison et demande la particule *-(g)wa*. (Lee Y. O., *ibid.* ; Oh K. S., *ibid.*)

2) *bigyo-ga* = *comparaison*-SUB

3) *andoeda* : verbe, « ne pas se réaliser »

<sup>169</sup> [PS verbe (*comparer*)-SF] : *-e biha-myeon*

PS (particule de standard) : *-e* ou *-(g)wa*

Verbe : *bihada* (« comparer »), *bigyohada* (« comparer »), *gyeonjuda* (« confronter »), etc.

SF (suffixe flexionnel) : *-myeon* (« si ») ou *-yeo(seo)* (morphème exprimant le moyen ou la méthode)

Ex. PS verbe-SF

*-e biha-yeo*

*-e biha-e* (abréviation de *-e biha-yeo*, soit *ha-yeo* = *ha-e*)

*-e biha-eseo* (abréviation de *-e biha-yeoseo*, soit *ha-yeoseo* = *ha-eseo*)

*-e bigyoha-yeo*

*-(g)wa bigyoha-myeon*

*-(g)wa gyeonju-myeon* etc.

b. jagnyeon-gwa **bigyoha-myeon** olhae-neun (yunanhi) nun-i mani o-ass-da  
 année dernière-PS comparer-SF cette année-TOP (exceptionnellement) neige-SUB beaucoup venir-P-DEC  
 ‘Cette année, il a (exceptionnellement) beaucoup neigé **en comparaison avec** l’année dernière.’

Enfin, le coréen dispose habituellement de **métaphores localisantes** pour mettre l’accent sur la valeur d’inégalité. En voici quelques exemples qui sont assez similaires à ceux du français :

[13] a. nuna-neun geulim-e jaeneung-i iss-jiman Van Gogh-**ui**  
 grande sœur-TOP peinture-pour talent-SUB avoir-si Van Gogh-GEN

**balkkeut/baldwikkumchi-do mos ttalaga-n-da**  
 pointe des pieds/talon du pied-PAR NEG<sup>170</sup> arriver-PRES-DEC  
 ‘Si ma grande sœur a du talent pour la peinture, elle n’arrive pas à la cheville de Van Gogh’

b. nuna-ui geulim somssi-wa Van Gogh-**ui** geulim somssi-neun  
 grande sœur-GEN peinture talent-et Van Gogh-GEN peinture talent-TOP

**haneul-gwa ttang chai-i-da**  
 ciel-et terre différence-C-DEC  
 ‘La différence entre le talent en peinture de ma grande sœur et celui de Van Gogh, c’est le jour et la nuit’ (lit. ‘La différence entre le talent en peinture de ma grande sœur et celui de Van Gogh, c’est le ciel et la terre’)

L’exemple [13]-b, recourt de manière imagée à une métaphore spatiale (*le ciel et la terre*) de même que l’expression du français *A est au rez-de-chaussée quand B est au 20<sup>ème</sup> étage*. La métaphore spatiale dans ce type d’expression, « en situant les deux comparandes à grande distance sur une commune échelle, oriente l’interprétation vers l’idée d’une propriété très inégalement partagée » entre le comparé et le standard (Fuchs, *ibid.* : 31).

En somme, dans le cadre du schéma localisant, nous pouvons faire correspondre les marqueurs de standard exprimant l’inégalité en coréen à ceux du français comme suit :

	Termes de mesure	Expression négative	Termes spatiaux	Marqueurs de pur repérage	Métaphore localisante
<b>FRANÇAIS</b>	<i>à l’aune de</i>	<i>sans commune mesure avec</i>	<i>à côté de au regard de face à auprès de</i>	<i>par rapport à référé à comparé à en comparaison de</i>	<i>ne pas atteindre le niveau de ne pas arriver à la cheville de  A est au rez-de-chaussée quand B est au 20<sup>ème</sup> étage</i>
	Termes de mesure	Expression négative	Termes spatiaux	Marqueurs de pur repérage	Métaphore localisante
<b>CORÉEN</b>	<i>-eul jasdae-lo sam-eumyeon</i>	<i>-(g)wa bigyo-ga andoeda</i>	<i>yeop-eseo ap-eseo gyeot-eseo</i>	<i>-e biha-myeon -e biha-yeo -e biha-e -e biha-eseo -e bigyoha-yeo</i>	<i>-ui balkkeut-do mot ttalagada  haneul-gwa ttang chai</i>

<sup>170</sup> Adverbe de négation exprimant l’impossibilité d’une action dénotée par le verbe ou la non-réalisation d’un état dénoté par le verbe (*Grand Dictionnaire Standard du Coréen*)



-eul cheogdo-lo  
sam-eumyeon

-(g)wa bigyoha-myeon  
-(g)wa/-e gyeonju-myeon

**Tableau 33 : Les catégories de termes pour marquer l'inégalité dans le schéma localisant en français et en coréen**

Ce type d'énoncés du coréen, de même que ceux du français, comprend souvent un élément marquant une valeur d'**intensité**, que celle-ci soit exprimée par un contenu lexical, un modifieur, une formule de négation, et/ou un parangon en tant que standard, comme *geo-in*, « géant », *amugeos-do anida*, « n'être rien du tout », *-wa bigyo-ga andoeda*, « sans commune mesure avec », *jeongmal*, « tellement », *yunanhi*, « exceptionnellement », voire *Van Gogh* dans les exemples ci-dessus, afin de mettre l'accent sur une nette différence quantitative entre les comparandes. Dans le schéma localisant du coréen, il existe cependant une particularité qui le distingue du schéma localisant du français. Les adverbes de degré, *deo* et *deol*, (qui sont censés correspondre à *plus* et *moins*) peuvent s'employer avec les marqueurs de pur repérage ou les termes spatiaux. En fait, ils s'utilisent assez fréquemment avec les marqueurs de pur repérage :

[14] Pierre-ga Paul-e **biha-e** hwolssin **deo/deol** yeppeu-da  
Pierre-SUB Paul-PS comparer-SF encore plus/moins être joli-DEC  
'\*?Pierre est encore plus/moins joli comparé à Paul'

*Deo* et *deol*, qui signifient simplement que le comparé dépasse le standard ou n'arrive pas au standard (Lee Y. O., 2018), peuvent s'employer même avec d'autres marqueurs que *-boda* (particule comparative marquant le standard), à la différence de l'adverbe de degré *plus/moins* corrélé uniquement à *que* en français. En règle générale, les adverbes comparatifs coréens, y compris *deo* et *deol*, en tant qu'appartenant aux adverbes de degré (voir *infra*, cf. Chapitre 2-2.2.), demandent que le standard de la comparaison soit ou bien explicité dans la phrase, ou bien soit identifié par le contexte (Lee Y. O., *ibid.* : 26 ; Hong S. M., 2002a : 44 ; Oh K. S., 2010 : 134). Le standard peut quant à lui être introduit par d'autres marqueurs tels que les marqueurs de pur repérage ou les termes spatiaux, même s'il y a l'adverbe comparatif *deo* ou *deol* dans les énoncés. Tout compte fait, les adverbes comparatifs *deo* et *deol*, dont le statut grammatical semble apparemment plus libre que celui de *plus/moins*, sont en mesure d'apparaître dans le schéma localisant à la différence de ce que l'on observe en français<sup>171</sup>.

<sup>171</sup> Par ailleurs, nous rencontrons parfois, même en français, des cas où le marqueur du paramètre *plus* s'emploie avec des marqueurs de pur repérage, tels que *en comparaison avec*, *comparé à*, etc. même si cela est considéré comme agrammatical au contraire du coréen.

- a. *Cependant, comparé aux autres Communautés de communes, ce territoire est plus avancé en matière de randonnées.* (Sketch Engine)
- b. *La qualité de l'eau souterraine, en comparaison avec la qualité des sols, est plus susceptible d'évoluer dans le temps.* (Google)

Ce phénomène montre qu'une sorte de tendance cognitive commune peut se manifester dans le système des deux langues dès lors que la structure logique de la comparaison est identique (*plus...que* et *-boda...deo*) et que des outils similaires s'utilisent dans le même schéma pour marquer la comparaison (comme des marqueurs du pur repérage) : *en comparaison avec...plus...*, *comparé à...plus...*

Il existe peu de marqueurs du standard pour exprimer l'égalité par rapport à ceux qui expriment l'inégalité, ainsi qu'on le constate aussi du schéma localisant du français<sup>172</sup>. Le coréen a recours à l'expression - *g)wa dongdeungha-ge*<sup>173</sup> pour marquer l'égalité. Ce marqueur, employé à la fois dans la comparaison de degré et dans celle de modus (Lee, Y. O., *ibid.* : 31 sq.), est à même de s'interpréter aux deux plans quantitatif et qualitatif de même qu'à l'égal de<sup>174</sup>:

- [15] Pierre-neun Paul-**gwa dongdeungha-ge** bagsu-leul bad-ass-da  
 Pierre-TOP Paul-PS être égal-SF applaudissement-ACC recevoir-P-DEC  
 'Pierre a été acclamé à l'égal de Paul'
- Pierre-neun Paul-**mankeum** bagsu-leul bad-ass-da  
 Pierre-TOP Paul-PC applaudissement-ACC recevoir-P-DEC  
 'Pierre a été *autant* acclamé *que* Paul'
- Pierre-neun Paul-**cheleom** bagsu-leul bad-ass-da  
 Pierre-TOP Paul-PC applaudissement-ACC recevoir-P-DEC  
 'Pierre a été acclamé *comme* Paul'

## 2.1.2. LE SCHEMA DE MESURE RELATIVE

Comme nous l'avons rappelé plus haut, le **schéma de mesure relative** en français se divise en trois versions selon la manière dont le paramètre est traité. À ces trois versions s'en ajoute une quatrième dans le schéma de mesure relative en coréen :

- Version 1. le degré comme prédicat et le paramètre comme possession des entités
- Version 2. le degré comme prédicat et le paramètre comme accessoire de la relation
- Version 3. le degré comme marqueur et le paramètre comme prédicat
- **le degré comme prédicat et le paramètre comme sujet de la proposition prédicative enchâssée**<sup>175</sup>

<sup>172</sup> C. Fuchs (*ibid.* : 31) indique que « le schéma localisant n'est pas très adapté à l'expression de l'égalité, car le repérage par rapport au standard s'interprète spontanément en termes différentiels », ce qui semble s'appliquer également au schéma localisant du coréen.

<sup>173</sup> *(g)wa dongdeungha-ge*

- 1) *-(g)wa* (PS : particule de standard)
- 2) *dongdeunghada* : adjectif, « être égal »
- 3) *-ge* (SF) : morphème exprimant la méthode et la manière.

<sup>174</sup> Cependant, cette expression est utilisée la plupart du temps sur le plan qualitatif et l'usage de celle-ci sur le plan quantitatif est très restreint.

<sup>175</sup> Dans la grammaire coréenne, il existe deux façons d'étendre la structure de la phrase, dont l'une est l'enchâssement :

Dans la grammaire traditionnelle contemporaine du coréen, il y a deux façons d'étendre la structure de la phrase: par *ieoji-n munjang* « **conjonction** » (lit. « phrase liée ») en liant une phrase à une autre, et par *munjang sok-eui munjang* « **enchâssement** » (lit. « phrase dans une phrase ») en enchâssant une phrase comme constituant d'une autre phrase (Ko Yong-Kun & Nam Ki-Sim 1993) (Chun J. H., 2013 : 29)

Dans la grammaire scolaire, il existe cinq types de propositions enchâssées : la proposition prédicative, la proposition nominale, la proposition adverbiale, la proposition adnominale, et la proposition de citation, chacune se comportant comme un constituant dans une phrase. En particulier, les quatre premiers types de propositions

[16] Pierre-ga Paul-gwa [ **sillyeog-i** daedeungha-da ]  
 Pierre-SUB Paul-PS compétence-SUB égal-DEC  
 ‘Pierre égale Paul, quant à la compétence’ (lit. ‘Pierre a une compétence égale à (celle de) Paul’)

Le degré est marqué à l’aide du prédicat *daedeunghada* («égaler»), dont le sujet *sillyeog* («compétence») est le paramètre, lui-même constituant la proposition prédicative enchâssée dans le prédicat<sup>176</sup>. Les principales caractéristiques de ces quatre versions et les différences entre celles-ci sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Schéma de mesure relative	Prédication	Degré	Paramètre	
Version 1	une seule prédication	prédicat	sous une forme nominalisée	
Version 2				possession des entités
Version 4				accessoire de la relation entre les deux entités
Version 3	deux prédications	marqueur	prédicat	

Tableau 34 : Les quatre versions du schéma de mesure relative

### 2.1.2.1. VERSION 1

Dans la **première version**, où le degré est marqué au moyen du prédicat, « dont les deux places d’arguments sont instanciées par le paramètre, lui-même traité comme une possession de chacune des deux entités » (Fuchs, *ibid.* : 32), le coréen recourt à plusieurs prédicats pour marquer le degré et dispose du schéma de base et de la variante avec coordination des entités de même que le français :

[17] L’inégalité  
**Version de base**

font fonction de prédicat, de nom, d’adverbe, et d’adnominal respectivement (cf. *Grand Dictionnaire Standard du Coréen*). Voici un exemple d’**enchâssement - proposition prédicative (b)** (c’est-à-dire de **proposition prédicative enchâssée**).

b. Pierre-ga [ **son-i** keu-da ]  
 Pierre-SUB main-SUB être grand-DEC  
 ‘Pierre a les mains grandes’

La phrase matrice comprend une proposition prédicative entre crochets, qui fonctionne comme groupe prédicatif. En général, la phrase matrice s’appelle « phrase enchâssante » (en coréen : *an-eun-munjang* = enchâsser-SF-phrase) et la proposition prédicative s’appelle « phrase enchâssée » (en coréen : *angi-n-munjang* = être enchâssé-SF-phrase). Par conséquent, l’exemple d’enchâssement (b) comprend deux sujets : l’un est celui de la phrase enchâssante *Pierre* et l’autre celui de la phrase enchâssée *son* (« mains »).

<sup>176</sup> Même si le statut de la phrase enchâssante comme proposition unique est un sujet controversé entre les chercheurs du coréen, nous la considérons pour le moment comme une seule proposition en vertu de l’analyse de Do J. H. et Heo I. Y. (*op. cit.* : 172).

a. Pierre-ui sillyeog-i Paul-ui sillyeog-**eul** neunggaha-da  
 [1 Pierre-GEN compétence-SUB Paul-GEN compétence-ACC être supérieur-DEC  
 [ ‘La compétence de Pierre est supérieure à celle de Paul’

b. hangug-ui gisul-i migug-ui gisul-**e** (ou -**eul**) apseo-n-da  
 [1 Corée-GEN technologie-SUB États-Unis-GEN technologie-PS devancer-PRES-DEC  
 ‘La technologie de la Corée devance celle des États-Unis’

c. Pierre-ui sillyeog-i Paul-ui sillyeog-**man** mosha-da  
 Pierre-GEN compétence-SUB Paul-GEN compétence-PS être inférieur-DEC  
 ‘La compétence de Pierre est inférieure à celle de Paul’

### Variante

d. Pierre-ui chaegim-gwa Paul-ui chaegim-i dongdeungha-**ji**<sup>177</sup> anh-da  
 Pierre-GEN responsabilité-et Paul-GEN responsabilité-SUB être équivalent-SF NEG-DEC  
 ‘La responsabilité de Pierre et celle de Paul ne sont pas équivalentes’

### [18] L'égalité

#### Version de base

a. Pierre-ui aleumdaum-i Cléopâtre-ui aleumdaum-**e** (ou -**gwa**) piljeogha-n-da  
 Pierre-GEN beauté-SUB Cléopâtre-GEN beauté-PS égalier-PRES-DEC  
 ‘La beauté de Pierre égale celle de Paul’

b. wangbi-ui gwonse-ga wang-ui gwonse-**e** (ou -**wa**) beogeumga-n-da  
 reine-GEN puissance-SUB roi-GEN puissance-PS être presque équivalent-PRES-DEC  
 ‘La puissance de la reine est presque équivalente à celle du roi’

c. Pado-ui keugi-ga jipchae(-ui) keugi-**man** ha<sup>178</sup>-da  
 vague-GEN taille-SUB maison-GEN taille-PS égalier-DEC  
 ‘La taille de la vague égale celle de la maison’

### Variante

d. Pierre-ui ki-wa Paul-ui ki-ga geo-ui majmeog-neun-da  
 Pierre-GEN grandeur-et Paul-GEN grandeur-SUB presque être équivalent-DEC  
 ‘La grandeur de Pierre et celle de Paul sont presque équivalentes’

Les prédicats du schéma de base demandent une particule telle que *-(l)eul*, *-(g)wa*, *-e*, ou *-man*<sup>179</sup> qui s’unit au paramètre du standard (Lee Y.O., *ibid.* : 24). Or, quelques prédicats peuvent accepter une particule comparative *-boda*, qui renferme contrairement à ces dernières un sens comparatif :

[19] a. Pierre-ui sillyeog-i Paul-ui sillyeog-**boda** (ou -**e**, -**eul**) apseo-n-da  
 Pierre-GEN compétence-SUB Paul-GEN compétence-PC devancer-PRES-DEC  
 ‘La compétence de Pierre devance la compétence de Paul’

<sup>177</sup> *-ji* : morphème particulièrement demandé par les verbes de négation tels que *anh-* (ne pas faire) ou *motha-* (ne pas pouvoir faire). (Chun J. H., *op. cit.* : 104 sq.)

<sup>178</sup> Le verbe *ha-* ne peut porter le sens de (« égaler ») que lorsqu’il est accompagné de la particule *-man*

<sup>179</sup> Certes, la particule *-man* peut être considérée comme portant un sens comparatif mais le fait qu’elle ne l’obtienne que lorsqu’elle est accompagnée du prédicat *ha-* (« égaler ») ou *mosha-* (« être inférieur ») la distingue de la particule comparative *-boda*.

b. nae gabang-ui muge-ga heoyongdoe-n muge-**boda** (ou **-e**, **-leul**) jogeum usdol-ass-da  
 ma valise-GEN poids-SUB être autorisé-SF poids-PC un peu dépasser-P-DEC  
 ‘Le poids de ma valise a un peu dépassé le poids autorisé’

c. Pierre-ui sillyeog-i Paul-ui sillyeog-**boda** motha-da  
 Pierre-GEN compétence-SUB Paul-GEN compétence-PC être inférieur-DEC  
 ‘La compétence de Pierre est inférieure à celle de Paul’

En outre les prédicats suivants ne demandent que la particule comparative *-boda*<sup>180</sup> :

[20] a. Pierre-ui gojib-i Paul-ui gojib-**boda** **deoha/deolha-da**<sup>181</sup>  
 Pierre-GEN entêtement-SUB Paul-GEN entêtement-PC être supérieur/inférieur-DEC  
 ‘L’entêtement de Pierre est supérieur/inférieur à celui de Paul’

b. Olhae(-ui) chuwi-ga jagnyeon(-ui) chuwi-**boda** **deoha-da/deolha-da**  
 Cette année-GEN froid-SUB année dernière-GEN froid-PC être plus/moins fort-DEC  
 ‘Le froid de cette année est plus/moins rigoureux que celui de l’année dernière’

En règle générale, le paramètre traité comme une possession du standard est supprimé dans le schéma de base :

[21] a. Pierre-ui sillyeog-i Paul-eul neunggaha-da  
 Pierre-GEN compétence-SUB Paul- ACC être supérieur-DEC  
 ‘La compétence de Pierre est supérieure à celle de Paul’ (lit. ‘\*La compétence de Pierre est supérieure à Paul’)

b. wangbi-ui gwonse-ga wang-e /-wa beogeumga-n-da  
 reine-GEN puissance-SUB roi-PS être presque équivalent-PRES-DEC  
 ‘La puissance de la reine est presque équivalente à celle du roi’ (lit. ‘\*La puissance de la reine est presque équivalente à roi’)

c. Pado-ui keugi-ga jipchae-man ha-da  
 vague-GEN taille-SUB maison-PS égaler-DEC  
 ‘La taille de la vague égale celle de la maison’ (lit. ‘\*La taille de la vague égale la maison’)

A l’inverse, il est aussi possible de supprimer le paramètre traité comme une possession du **comparant**.

[22] a. Pierre-i Paul-ui sillyeog-eul neunggaha-da  
 Pierre-SUB Paul-GEN compétence-ACC être supérieur-DEC  
 ‘La compétence de Pierre est supérieure à celle de Paul’ (lit. ‘\*Pierre est supérieure à la compétence de Paul’)

<sup>180</sup> Mais la fonction grammaticale de la séquence marquée par la particule *-boda* (soit ‘substantif-*boda*’) dans les exemples ci-dessus ([19] et [20]) est différente de celle qu’on trouve dans la comparaison prototypique comme ‘*Pierre-ga Paul-boda keu-da*’ (« Pierre est plus grand que Paul »). Nous le détaillerons plus bas (cf. Chapitre 2-2.5.1., p. 196).

<sup>181</sup> *deohada* : « qui présente un degré plus élevé ou plus fort qu’un degré de référence »  
 (cf. *Grand Dictionnaire Standard du Coréen*)

b. wangbi-ga wang-ui gwonse -e /-wa beogeumga-n-da  
 reine-SUB roi-GEN puissance-PS être presque équivalent-PRES-DEC  
 ‘La puissance de la reine est presque équivalente à celle du roi’ (lit. ‘\*Reine est presque équivalente à la puissance du roi’)

c. Pado-ga jipchae(-ui) keugi-man ha-da  
 vague-SUB maison-GEN taille-PS égaler-DEC  
 ‘La taille de la vague égale celle de la maison’ (lit. ‘\*La vague égale la taille de la maison’)<sup>182</sup>

Dans le tableau ci-dessous, nous énumérons les prédicats marquant le degré dans ce cadre :

Version 1	Prédicats pour l'inégalité	Prédicats pour l'égalité
<b>Version de base</b>	<i>apjileuda</i> « dépasser » <i>apseoda</i> « devancer » <i>neunggahada</i> « dépasser, être supérieur à » <i>neomda</i> « excéder » <i>neomeoseoda</i> « surpasser » <i>usdolda</i> « surpasser, dépasser » <i>deohada</i> « être supérieur à » <i>deolhada</i> « être inférieur à » <i>(-man) moshada</i> « être inférieur à » ...	<i>daedeunghada</i> « équivaloir à, être égal à » <i>dongdeunghada</i> « équivaloir à, être égal à » <i>majmeogda</i> « équivaloir à » <i>piljeoghada</i> « égaler » <i>beogeumgada</i> « être presque équivalent à » <i>dalhada</i> « s'élever à » <i>ileuda</i> « atteindre » <i>ttalajabda</i> « rattraper » <i>(-man) hada</i> « égaler » ...
<b>Variante</b>	<i>dongdeungha-ji anhda</i> « ne pas être équivalent »,...	<i>daedeunghada</i> « être équivalent » <i>dongdeunghada</i> « être équivalent » <i>majmeogda</i> « être équivalent »,...

Tableau 35 : Quelques prédicats exprimant la comparaison dans le cadre de la version 1

En somme, nous pouvons établir le schéma de base et celui de sa variante en coréen comme suit :

[Entité1-GEN] [Paramètre-SUB] [Entité2-(GEN)] [Paramètre)-PAR<sup>183</sup>] [Prédicat]  
 (Coréen) Pierre-*ui* sillyeog-*i* Paul-(*ui*) sillyeog-*e* apseonda  
 (Français) de Pierre la compétence de Paul la compétence devance

[Entité1-(GEN)] [Paramètre)-SUB] [Entité2-GEN] [Paramètre-PAR] [Prédicat]  
 (Coréen) Pierre-(*ui*) sillyeog-*i* Paul-*ui* sillyeog-*e* apseonda  
 (Français) de Pierre la compétence de Paul la compétence devance

[Entité1-GEN] [Paramètre-et][Entité2-GEN] [Paramètre-SUB][Prédicat]  
 (Coréen) Pierre-*ui* sillyeog-*gwa* Paul-*ui* sillyeog-*i* dongdeunghada  
 (Français) de Pierre et la compétence de Paul la compétence sont équivalentes

<sup>182</sup> Dans l'énoncé avec la locution *-man hada*, le paramètre peut même disparaître complètement :

Pado-ga jipchae-man ha-da  
 vague-SUB maison-PS égaler-DEC  
 ‘La vague égale la maison’

<sup>183</sup> PAR (= particule) comprend PS (= particule de standard), PC (= particule comparative) et ACC dans ce cas-là.

## 2.1.2.2. VERSION 2

Dans la **deuxième version**, où le degré est aussi marqué au moyen du prédicat mais où les deux places d'arguments du prédicat sont instanciées par les deux entités, le paramètre se présente sous la forme d'un accessoire de la relation entre les deux entités à l'aide de l'introducteur. Le coréen recourt à divers prédicats, qui expriment la notion du « dépassement », pour marquer l'inégalité dans ce cadre, avec divers introducteurs du paramètre ; et il dispose du schéma de base et de la variante avec coordination des entités de même que le français :

### [23] L'inégalité

#### Version de base

- a. keompyuteo-e      **gwanha-eseo-neun**<sup>184</sup>      Pierre-ga      Bill Gates-leul      neungaha-n-da  
ordinateur-PAR      concerner-SF-PAR      Pierre-SUB      Bill Gates-ACC      dépasser-PRES-DEC  
'Pierre dépasse Bill Gates, question ordinateur'
- b. junggongeob      **bumun-eseo**      Hyundai-ga      Samsung-eul      abdoha-n-da  
industrie lourde      domaine-LOC      Hyndaie-SUB      Samsung-ACC      éclipser-PRES-DEC  
'Dans le domaine de l'industrie lourde, Hyundai éclipse Samsung'
- c. gojib-eun      Seogi-ga      Mini-boda      **deoha-da/deolha-da**  
entêtement-TOP      Seogi-SUB      Mini-PC      être supérieur/inférieur-DEC  
'Seogi est supérieur/inférieur à Mini par l'entêtement'

(Oh K. S., *ibid.* : 116)

#### Variante

- c. bosu-e      **gwanha-eseo-neun**      daegi-eob-gwa      jungsogi-eob-i  
rémunération-PAR      concerner-SF-PAR      grande entreprise-et      petite et moyenne entreprise-SUB
- chawon-i**      **daleu-da**  
niveau(ou ordre)-SUB      être différent-DEC  
'Question rémunération, les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises ne sont pas logées à la même enseigne' (lit. Question rémunération, les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises sont d'ordre différent)

### [24] L'égalité

#### Version de base

- a. nan-ido-lo      **malha-jamyeon**<sup>185</sup>      munje A-ga      munje B-wa      majmeog-neun-da  
difficulté-PAR      dire-SF      exercice A-SUB      exercice B-PS      équivaloir-PRES-DEC

<sup>184</sup> -e *gwanha-eseo-neun*

- 1) -e : particule du cas adverbial, ajoutée au substantif, qui signifie que celui-ci est la matière ou le sujet à discuter.
- 2) *gwanhada* : verbe, « concerner »
- 3) -eseo : forme abrégée de -yeoseo, morphème exprimant le moyen ou la méthode
- 4) -neun : particule auxiliaire de l'emphase

<sup>185</sup> -(eu)lo *malha-jamyeon*

- 1) -eulo : particule du cas adverbial, exprimant le moyen ou la méthode
- 2) *malhada* : verbe, « dire »
- 3) -jamyeon (SF) : morphème exprimant la condition

‘L’exercice A équivaut à B, concernant la difficulté’

b. jaeneung-**e iss-oseo**<sup>186</sup> Pierre-ga Paul-e piljeogha-n-da  
talent-PAR être-SF Pierre-SUB Paul-PS égaler-PRES-DEC  
‘Pierre égale Paul en talent’

c. ki-**neun** Pierre-ga Paul-gwa beogeumga-ss-da  
grandeur-TOP Pierre-SUB Paul-PS presque rivaliser-P-DEC  
‘Pierre a presque rivalisé de grandeur avec Paul’

### Variante

d. yonglyang-**e daeha-eseo-neun** i naengjanggo-wa jeo naengjanggo-ga dongdeungha<sup>187</sup>-da  
contenance-PAR s’agir-SF-PAR ce...-ci frigidaire-et ce...-là frigidaire-SUB être équivalent-DEC  
‘En matière de contenance, ce frigidaire-ci et celui-là sont équivalents’

e. hoesa jibun-**e daeha-eseo-neun** sajang-gwa sawon-i dongdeungha-da  
parts de la société-PAR s’agir-SF-PAR patron-et employé- SUB être logé à la même enseigne-DEC  
‘En matière de parts de la société, le patron et les employés sont logés à la même enseigne’

Dans le tableau ci-dessous, nous énumérons les prédicats exprimant l’idée du *dépassement* et les introducteurs du paramètre.

Version 2	Prédicats pour l’inégalité	Prédicats pour l’égalité	Introduceur du paramètre
Version de base	<i>apjileuda</i> « dépasser »	<i>dongdeunghada</i> « équivaloir à, être égal à »	<i>-e gwanha-eseo-neun</i> « question (de) »
	<i>apseoda</i> « devancer »		<i>bumun-eseo</i> « dans le domaine de »
	<i>neomeoseoda</i> « surpasser »	<i>majmeogda</i> « équivaloir à »	
	<i>neunggahada</i> « dépasser »		<i>-(eu)lo malha-jamyeon</i> « pour ce qui est de, concernant, quant à »
	<i>usdolda</i> « surpasser, dépasser »	<i>piljeoghada</i>	
	<i>abdohada</i> « éclipsier, enfoncer »	« égaler, rivaliser avec »	<i>-e iss-oseo</i> «en»
	<i>je-abhada</i> « écraser, enfoncer »		<i>-(n)eun</i> (TOP : topic)
	<i>ttadolida</i> « distancer »	<i>beogeumgada</i>	
	<i>deohada</i> « être supérieur à »	«presque égaler »	
	<i>deolhada</i> « être inférieur à »		<i>-e daeha-eseo-neun</i> « en matière de »
<i>(-man) moshada</i> « être inférieur à »	<i>(-man) hada</i> « égaler »		
...	...		

<sup>186</sup> -e iss-oseo

1) -e : particule du cas adverbial, ajoutée au substantif, qui signifie que celui-ci est la matière ou le sujet à discuter.

2) issda : adjectif, « être »

3) -oseo (SF) : morphème exprimant le moyen ou la méthode

<sup>187</sup> Comme nous l’avons indiqué plus haut (cf. l’exemple [15]), l’expression *dongdeunghada* (« être équivalent ») est utilisée la plupart du temps sur le plan qualitatif et son usage sur le plan quantitatif est très restreint. C’est pour cela que l’exemple [24]-d nous donne l’impression qu’il n’est pas très naturel. Nous aurons tendance à utiliser plutôt les expressions *gatda* (« être pareil ») ou *dongilhada* (« être identique ») dans un exemple semblable bien qu’elles s’emploient hors du plan quantitatif et soient en principe réservées au plan qualitatif.



<b>Variante</b>	<i>dongdeungha-ji anhda</i> « ne pas être à égalité »	<i>dongdeunghada</i>	
	<i>chawon-i daleuda</i> « ne pas être logé à la même enseigne » ...	<i>daedeunghada</i> « être équivalent, être logé à la même enseigne » ...	

**Tableau 36 : Des prédicats et des introducteurs du paramètre pour exprimer la comparaison dans le cadre de la version 2**

En somme, nous pouvons établir le schéma de base et celui de sa variante en coréen comme suit :

[Paramètre]	[Introducteur]	[Comparé-SUB]	[Standard-PAR]	[Prédicat]
(Coréen) jaeneung (Français) talent	e iss-eoseo en	Pierre-ga Pierre	Paul-e Paul	piljeoghanda égale
[Paramètre]	[Introducteur]	[Entité1-et]	[Entité2-SUB]	[Prédicat]
(Coréen) yonglyang (Français) contenance	-e daeha-eseo-neun en matière de	i naengjanggo-wa ce frigidaire-ci et	jeo naengjanggo-ga celui-là	dongdeunghada sont équivalentes

### 2.1.2.3. VERSION 4

Dans la **quatrième version**, le degré est marqué à l'aide du prédicat exprimant la notion de « dépassement », de même que dans la deuxième version, mais le paramètre est traité comme le sujet de la proposition prédicative enchâssée, ce qui est une caractéristique propre au coréen selon Do J. H. et Heo I. Y. (*op. cit.*)<sup>188</sup>. Ici encore, le coréen dispose du schéma de base et de la variante avec coordination des entités. Les exemples ci-dessous comprennent deux sujets : l'un est le paramètre et l'autre le comparé dans le schéma de base, et l'un est le paramètre et l'autre les deux entités dans le schéma de la variante.

#### [25] L'inégalité

##### Version de base

- a. Amazon-i            **baedal sogdo-ga**            Deliveroo-leul    neungaha-n-da  
 Amazon-SUB    **rapidité de livraison-SUB**    Deliveroo-ACC    dépasser-PRES-DEC  
 'Amazon dépasse Deliveroo, question rapidité de livraison' (lit. 'Amazone a une rapidité de livraison dépassant [celle de] Deliveroo')

##### Variante

- b. daegi-eob-gwa            jungso-gi-eob-i            **bosu-ga**            chawon-i  
 grande entreprise-et    petite et moyenne entreprise-SUB    **rémunération-SUB**    niveau(ou ordre)-SUB  
 daleu-da

<sup>188</sup> Jusqu'à présent, l'existence même de la proposition prédicative et sa définition sont un sujet vivement controversé entre les chercheurs du coréen même si celle-ci est acceptée dans la grammaire scolaire. Aussi nous contentons-nous d'indiquer qu'en coréen, le paramètre peut se présenter sous la forme d'un sujet dans la construction à double sujet propre au coréen.

être différent-DEC

‘Question rémunération, les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises ne sont pas logés à la même enseigne’ (lit. ‘Les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises payent une rémunération d’ordre différent’)

#### [26] L’égalité

##### Version de base

a. munje A-ga      **nan-ido-ga**      munje B-wa      majmeog-neun-da  
exercice A-SUB    **difficulté-SUB**    exercice B-PS    équivaloir-PRES-DEC

‘L’exercice A équivaut au B, pour ce qui est de la difficulté. (lit. ‘L’exercice A est d’un niveau de difficulté équivalant à [celui de] l’exercice B’)

##### Variante

b. i      naengjanggo-wa      jeo      naengjanggo-ga      **yonglyang-i**      dongdeungha-da  
ce...-ci    frigidaire-et      ce...-là    frigidaire-SUB      **contenance-SUB**    être équivalent-DEC

‘En matière de contenance, ce frigidaire-ci et celui-là sont équivalents’ (lit. ‘Ce frigidaire-ci et celui-là ont une contenance égale’)

c. sajang-gwa    sawon-i      **hosa jibun-i**      dongdeungha-da  
patron-et    employé- SUB    parts de la société-SUB    être logé à la même enseigne-DEC

‘En matière de parts de la société, le patron et les employés sont logés à la même enseigne’ (lit. Le patron et les employés ont des parts égales)

### 2.1.2.4. VERSION 3

Dans la **troisième version**, où le degré se réalise comme marqueur et le paramètre comme prédicat, le coréen dispose du marqueur grammatical du standard *-boda* avec l’adverbe de degré *deo* ou *deol* pour marquer l’inégalité et du marqueur grammatical du standard *-mankeum* pour marquer l’égalité, ce dernier s’employant au contraire de *-boda* sans adverbe de degré. Comme nous l’avons mentionné plus haut, les marqueurs grammaticaux *-mankeum* et *-boda*, qu’on appelle « particules comparatives », fonctionnent à la fois comme marqueur du standard et renferment en elles-mêmes un sens comparatif, respectivement l’égalité et l’inégalité. Les adverbes de degré *deo* et *deol*, traités comme des marqueurs lexicaux en coréen, renferment également en eux-mêmes le sens de la comparaison, en l’occurrence l’inégalité : l’adverbe *deo* signifie « dépasser le standard » et l’adverbe *deol* « ne pas atteindre le standard » (Lee Y. O., *op. cit.* : 26). En somme, le schéma grammatical canonique du coréen pourrait se caractériser par la particule comparative *-mankeum* ou *-boda* en tant que marqueur du standard et par l’adverbe de degré, *deo* ou *deol*, lié au marqueur grammatical *-boda*. Cependant, dans la mesure où l’adverbe *deo* est facultatif selon les cas, comme nous l’avons indiqué plus haut, il faudrait aussi prendre en compte un schéma qui se caractérise par le seul marqueur grammatical *-boda* sans l’adverbe *deo*.

Dans le schéma grammatical canonique du coréen, l’inégalité se signale donc ou bien par deux marqueurs – la particule comparative *-boda* et un adverbe de degré, *deo* ou *deol* ([27]-a) – ou bien par un seul marqueur, soit *-boda* ([27]-b).

#### [27] L’inégalité

a. Pierre-ga      Paul-**boda**      deo/deol      keu-da  
Pierre-SUB    Paul-PC      plus/moins    être grand-DEC

‘Pierre plus/moins grand que Paul’

b. Pierre-ga Paul-**boda** keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC être grand-DEC  
 ‘Pierre est plus grand que Paul’

L'égalité se marque par le seul marqueur du standard *-mankeum* :

[28] L'égalité

Pierre-ga Paul-**mankeum** keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC être grand-DEC  
 ‘Pierre est aussi grand que Paul’

Le schéma canonique du coréen est résumé dans le tableau ci-dessous :

Version 3	Particule comparative	Adverbe de degré
Inégalité	<i>-boda</i>	<i>deo</i> ou <i>deol</i>
	<i>-boda</i>	-
Égalité	<i>-mankeum</i>	-

Tableau 37 : Schéma grammatical canonique de la comparaison en coréen

Ces quatre grands types de schémas comparatifs du coréen peuvent être mis en relation avec les types proposés par les typologues (voir plus haut Chapitre 1-3). Les deux premiers schémas, paratactique et localisant, ainsi que les deux premières versions du schéma de mesure relative, correspondent à ceux du français mentionnés *supra* (voir Chapitre 2-1.1). En ce qui concerne l'inégalité, le schéma paratactique correspond au premier type d'Andersen (1983), « la comparaison par juxtaposition », et au dernier type de Stassen (1985), « le comparatif conjoint ». Il n'existe pas de type correspondant exactement au schéma localisant parmi ceux qui sont proposés par ces auteurs. Les deux premières versions du schéma de mesure relative concordent avec le cinquième type d'Andersen, « la comparaison verbale », et avec le quatrième type de Stassen (1985), « le comparatif du dépassement ». Quant à l'égalité, le schéma paratactique correspond à « V. Paratactic constructions » proposé par Henkelmann (2006). Il n'existe pas non plus de type correspondant exactement au schéma localisant. Mais celui-ci se rapproche du type 6 (*Secondary reach equative*) présenté par Haspelmath (2017) et du type II-B-2 (*A is q, being equal to B*) proposé par Henkelmann. La première version du schéma de mesure relative correspond précisément au type III-A-1 (*A's Q is equal to B's Q*) de Henkelmann et à la deuxième version au type 4 (*Primary reach equative*) de Haspelmath et au type II-A-1 (*A is equal to B regarding Q*) de Henkelmann.

Dans la troisième version du dernier schéma, la comparaison d'inégalité correspond au deuxième type d'Andersen, « la comparaison 'adpositionnelle' », étant donné que le marqueur du standard *-boda* remplit les deux fonctions caractérisant le schéma en question : d'une part relier le standard au paramètre, d'autre part servir de marqueur distinguant la comparaison d'inégalité de celle d'égalité. Par ailleurs, la comparaison d'inégalité en coréen est rangée dans le premier type de Stassen (1985), celui du « comparatif séparatif » et dans le deuxième type de Stassen (2013), celui du « comparatif locatif » dont le marqueur renferme l'idée de relation spatiale. Cependant, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, le marqueur *-boda* du coréen n'a aucun rapport avec l'interprétation

locative. Le coréen, dont le marqueur *-boda* ne renferme que l'idée de comparaison et dont la construction comparative ne consiste pas en deux propositions indépendantes, semble plutôt devoir être classé dans le même type que le français, soit le « comparatif de la particule » de Stassen (1985, 2013). La comparaison d'égalité répond quant à elle au type 2 (*Only equative standard-marker*) de Haspelmath et au type I-A-2-a (*with a standard marker only – without an additional element*) de Henkelmann. Enfin, la quatrième version, caractéristique du coréen, ne correspond à aucun type d'(in)égalité proposé par les typologues.

Nous analyserons le schéma canonique du coréen de manière détaillée dans les parties suivantes. En attendant, contentons-nous de noter aussi simplement que possible quelques différences dans le schéma grammatical canonique des deux langues. D'abord, à propos du marqueur du standard, le coréen sépare le marqueur de l'inégalité de celui de l'égalité alors que le français recourt au seul marqueur *que*. Celui du coréen s'emploie sans adverbe de degré dans certains cas, ce qui est impossible en français étant donné que le marqueur *que* est corrélé à l'adverbe de degré<sup>189</sup>. Ensuite, par rapport au marqueur du paramètre, le français distingue l'adverbe de degré d'inégalité de celui d'égalité alors que le coréen ne recourt qu'à celui d'inégalité dans ce cadre. Enfin, concernant la relation entre le marqueur du standard et l'adverbe de degré, tandis que l'adverbe de degré du français n'est corrélé qu'au marqueur du standard *que*, celui du coréen peut se présenter avec d'autres éléments introduisant le standard que la particule comparative *-boda*, tels que des marqueurs de pur repérage ou des termes spatiaux (voir l'exemple [14]). Ces différences sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Version 3		FRANÇAIS	CORÉEN
Marqueur du standard	Fonction	Marqueur grammatical	Marqueur grammatical
		Adverbe de quantité	Particule comparative
	Type	Un seul marqueur <i>que</i>	Marqueur d'égalité <i>-mankeum</i> Marqueur d'inégalité <i>-boda</i>
Usage	Avec adverbe de degré	Sans adverbe de degré (égalité) Avec ou sans adverbe de degré (inégalité)	
Marqueur du paramètre	Fonction	Adverbe de degré	Adverbe de degré
	Type	Adverbe de degré d'égalité <i>aussi, autant</i> Adverbe de degré d'inégalité <i>plus</i> <i>moins...</i>	Adverbe de degré d'inégalité <i>deo</i> et <i>deol</i>
	Usage	Corrélié uniquement au marqueur du standard <i>que</i>	Employé avec le marqueur du standard <i>-boda</i> , mais pas uniquement

Tableau 38 : Comparaison des schémas canoniques du français et du coréen

## 2.2. LES ADVERBES DE DEGRÉ

Comme nous avons vu précédemment (voir Chapitre 2-1.2), l'évaluation du degré d'un adjectif qualificatif se répartit en deux types, selon que la qualité exprimée par un adjectif est « appréciée en elle-même » ou « par comparaison avec d'autres éléments de référence » : on oppose ainsi les degrés

<sup>189</sup> Bien évidemment, nous avons le cas « Il ment, que c'est une honte ! » (Le Goffic, *op. cit.*) où le marqueur *que* n'y est pas corrélé. Mais il le demande nécessairement pour le sens de la comparaison dans le cadre de la CC.

d'intensité et ceux de comparaison (Riegel et al., 1998 : 361). Les adverbes de degré, tels que *un peu*, *assez*, *très*, *trop*, appartiennent à la première série et les adverbes de degré, tels que *plus*, *moins*, *aussi*, à la seconde. Avec le même critère, Hong S. M. (2002a : 61) divise les adverbes de degré du coréen en deux types, qui semblent correspondre à ceux de Riegel et al. (*ibid.*) : ceux qui **localisent le degré** et ceux qui **indiquent la différence des degrés**. Voici la liste des adverbes de degré du coréen :

	Intensité	Adverbes de degré
Adverbes localisant le degré	intensité faible	<i>jogeum, jom</i> (« un peu ») ...
	intensité moyenne (normale)	<i>kkwae, jebeob</i> (« assez ») ...
	intensité élevée (forte, extrême)	<i>neomu</i> (« trop »), <i>mucheog, aju, mae-u</i> (« très ») ...
	Grandeur de la différence	Adverbes de degré
Adverbes indiquant la différence des degrés	non marquée – comparatif	<i>deo</i> (« plus ») <i>deol</i> (« moins »)
	marquée – comparatif	<i>hwolssin, hangyeol, hancheung, deo-ug</i> (« beaucoup (plus) ») <sup>190 191</sup> ...
	non marquée – superlatif	<i>gajang, je-il</i> (« le plus/le moins »)

Tableau 39 : Les adverbes de degré du coréen (cf. Hong S. M., 2002a)

Les deux types d'adverbes de degré semblent correspondre respectivement aux degrés d'intensité et de comparaison. Le second type présente néanmoins quelques particularités. Le coréen dispose en effet des adverbes de degré, *gajang* et *je-il*, qui n'ont aucun lien morphologique avec les adverbes comparatifs, à la différence du type du français, pour exprimer le superlatif.

[29] Pierre-ga nae chingu-deul jung **gajang** ( ou **je-il** ) keu-da  
 Pierre-SUB mes ami-PL de le plus être grand-DEC  
 'Pierre est le plus grand de mes amis'

Et comme nous l'avons fait remarquer à plusieurs reprises, étant donné qu'il n'existe pas d'adverbes exprimant le degré d'égalité en coréen, ce sont seulement les adverbes d'inégalité qui font partie des adverbes comparatifs de ce type. Ces adverbes comparatifs se subdivisent encore en deux sous-ensembles : d'un côté ceux qui dénotent la grandeur de la différence des degrés (*hangyeol, hancheung, deo-ug, hwolssin*), de l'autre ceux qui signifient uniquement le dépassement (*deo*) ou l'insuffisance (*deol*).

[30] a. Pierre-ga Paul-boda **deo/deol** keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus/moins être grand-DEC

<sup>190</sup> Ils dénotent « la grandeur » de la différence des degrés. Cependant, selon Hong S. M. (*ibid.*), la grandeur de la différence des degrés dénotée par *hwolssin*, qui correspond de manière suffisamment précise à celle dénotée par l'adverbe 'beaucoup' dans 'beaucoup plus', est la plus grande parmi ces quatre adverbes de degré. Par conséquent, la différence dénotée par les trois autres adverbes est moins grande que celle dénotée par l'adverbe 'beaucoup' dans 'beaucoup plus'. Par ailleurs, ils renferment tous en eux-même le sens comparatif *deo* (« plus ») (Sim D., 2011 : 14) à la différence de *beaucoup* en français, nous les traduisons alors par « beaucoup (plus) » en français.

<sup>191</sup> *hwolssin* : « de manière à faire une grande différence »

*hancheung* = *han* (une) + *cheung* (étape) : « de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence »

*hangyeol* = « par rapport au passé, de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence »

*deo-ug*: « de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence et de manière à être plus fort qu'un degré de référence » (*Grand Dictionnaire Standard du Coréen*)

‘Pierre est plus/moins grand que Paul’

b. Pierre-ga      Paul-boda      **hwolssin**      keu-da  
Pierre-SUB      Paul-PC      beaucoup (plus)      être grand-DEC  
‘Pierre est beaucoup plus grand que Paul’

c. Jim-i                      **hangyeol/hancheung**      gabyeob-da  
bagages-SUB      beaucoup (plus)              être léger-DEC  
‘Les bagages sont beaucoup plus légers’ (lit. Les bagages sont légers de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence)

d. balam-i                      **deo-ug**                      sechage      bu-n-da  
vent-SUB      beaucoup (plus)      violemment      souffler-PRES-DEC  
‘Le vent souffle beaucoup plus violemment’ (lit. Le vent souffle violemment de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence et de manière à être plus fort qu’un degré de référence)

Nous reviendrons en détail sur les caractéristiques propres de ces adverbes comparatifs ci-après (voir Chapitre 2-2.4.).

Un bon nombre de chercheurs du coréen essaient de catégoriser les adverbes de degré, mais leurs classifications varient en fonction des critères retenus, de même que changent les dénominations adoptées par chacun. Par exemple, Kim Y. H. (1985), qui tente de catégoriser les adverbes de degré en fonction du critère sémantique, inclut les adverbes comparatifs dans le groupe des « mots comparatifs » tandis que Seo S. K. (1991), qui les divise en sept types selon trois critères, – ‘évaluation’, ‘comparaison’, ‘quantité’ – classe les adverbes comparatifs comme « adverbe ayant une tendance marquée à comparer ». Par ailleurs, d’autres auteurs n’englobent pas tous les adverbes comparatifs dans le même groupe. Par exemple, Hong S. M. (*ibid.*) en rassemblant les adverbes de degré sur la base des rapports qu’ils entretiennent avec leurs mots supports et sur les restrictions qu’ils leur apportent, range l’adverbe comparatif *hangyeol* (« beaucoup (plus) ») dans un groupe « caractérisé par une tendance unilatérale à l’évaluation négative ou positive » : *hangyeol* ne peut pas modifier les mots qui expriment une évaluation négative :

[31]      geoul-i              jeon-boda              hangyeol              kkaekkeus-hada/ \*deoleob-da  
miroir-SUB      auparavant-PC      beaucoup (plus)      être propre-DEC /être sale-DEC  
‘Le miroir est beaucoup plus propre/sale qu’auparavant’ (lit. Le miroir est propre/sale de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence)

[32]      geoul-i              jeon-boda              deo/deol              kkaekkeus-hada/ deoleob-da  
miroir-SUB      auparavant-PC      plus/moins              être propre-DEC /être sale-DEC  
‘Le miroir est plus/moins propre/sale qu’auparavant’

Pour leur part, *deo* (« plus ») et *deol* (« moins ») appartiennent au groupe « caractérisé par un double aspect d’adverbe de degré et d’adverbe de modus »<sup>192</sup>. Ils modifient, à la différence des autres adverbes de degré, des verbes de mouvement comme font les adverbes de modus.

---

<sup>192</sup> En règle générale, on considère que l’adverbe de degré ne modifie pas les verbes de mouvement, c’est l’adverbe de modus qui peut les modifier (Seo S. K., 1991 : 233) :

a. \*Pierre-ga              mae-u              dali-n-da

- [33] a. Pierre-ga Paul-boda deo meog-neun-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus manger-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange plus que Paul’
- b. Pierre-ga Paul-boda deol gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC moins travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre travaille moins que Paul’
- [34] \*Pierre-ga Paul-boda hwolssin/hancheung meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC beaucoup (plus) manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC
- [35] Pierre-ga Paul-boda hwolssin/hancheung deo meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC beaucoup plus manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange/travaille beaucoup plus que Paul’

Dans les adverbes comparatifs coréens, il n'existe pas d'adverbes en distribution complémentaire, généralement décrite en termes de parties du discours concernées, comme il en est en français d'*aussi* et *autant*. Tandis que les adverbes de degré modifient, en principe, des prédicats d'état, tels que l'adjectif qualificatif (*yeppeu-da* « être joli »), l'adverbe d'état (*chunchunhi*= « lentement »), le verbe d'état (*joh-a-hada* « aimer ») etc., un nombre non négligeable d'adverbes de degré, y compris *deo* (« plus ») et *deol* (« moins »), modifient des verbes de mouvement (*meog-da* « manger », *gongbu-hada* « travailler »)<sup>193</sup>.

---

Pierre-SUB très courir-PRES-DEC  
 ‘\*Pierre court très’

- b. Pierre-ga ppali/chunchunhi dali-n-da  
 Pierre-SUB vite/lentement courir-PRES-DEC  
 ‘Pierre court vite/lentement’

Par conséquent, les quelques adverbes de degré qui peuvent les modifier sont considérés généralement comme exceptionnels. De même, le statut grammatical des adverbes de degré, *deo* (« plus ») et *deol* (« moins »), est aussi controversé du fait qu'ils modifient des verbes de mouvement qui sont intrinsèquement non graduables : certains supposent qu'il existe implicitement un adverbe de modus (qui peut modifier le verbe de mouvement) entre *deo* (ou *deol*) et le verbe de mouvement. Et d'autres considèrent que les adverbes de degré, *deo* et *deol*, comportent un caractère d'adverbe de modus et qu'ils peuvent alors modifier les verbes de mouvement. Par ailleurs, Hong S. M. (*ibid.*) a analysé que pour les adverbes de degré qui sont en mesure de modifier les verbes de mouvement, ils incluent le sens de l'adverbe de modus. Le second point de vue nous assure la possibilité d'analyser les adverbes comparatifs *deo* et *deol* du point de vue de Rivara (1990), qui suppose que beaucoup et peu sont compris dans les marqueurs du paramètre en français (*cf.* Chapitre 2-1.3.). Nous adopterons donc le second point de vue et essayerons d'expliquer leur comportement sémantique du point de vue de Rivara (1990) dans la prochaine section.

<sup>193</sup> Ils semblent modifier les verbes de mouvement en tant que « quantifieur du point de vue » pour reprendre l'expression de Gaatone (2008), mais ils ne peuvent pas modifier directement les substantifs, de même que la plupart des adverbes de degré en français demandent obligatoirement la préposition *de* pour modifier les substantifs. En règle générale, l'adverbe *deo* (« plus ») les quantifie indirectement au moyen des adjectifs auxquels SF (suffixe flexionnel) s'unit : *manh-eun* (être nombreux-SF) et *jeog-eun* (être peu nombreux-SF). C'est-à-dire que les séquences '*deo manh-eun* + N' et '*deo jeog-eun* + N' semblent, pour l'instant, correspondre aux séquences '*plus de* + N' et '*moins de* + N' (*cf.* Chapitre 2-2.3.) :

Pierre-ga Paul-boda **deo manh-eun/jeog-eun** don-eul beo-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus être nombreux-SF/être peu nombreux-SF argent-ACC gagner-PRES-DEC

Les rapports entre les adverbes de degré et leurs mots supports sont en définitive si variés, de même que les restrictions qu'ils leur appliquent, que certains chercheurs en viennent à souhaiter que le comportement sémantique et syntaxique de chaque adverbe de degré soit analysé individuellement (Seo S. K., 1991 : 17 ; Son C. S., 2001 : 100 ; Han K., 2012 : 183 ; Sim D., 2011 : 3). Nous discuterons plus en détail des comportements sémantiques et syntaxiques de chaque adverbe comparatif dans la section 2.4.

## 2.3. LA SÉMANTIQUE DE LA COMPARAISON

### 2.3.1. LA COMPARAISON D'INÉGALITÉ<sup>194</sup>

Reprenons ci-dessous l'exemple [33]-a :

[33] a. Pierre-ga Paul-boda deo meog-neun-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus manger-PRES-DEC  
 'Pierre mange plus que Paul'

D'après Song H. K. (2016b : 155), il existe deux points de vue différents sur la comparaison verbale comme celle de l'exemple [33]-a, où l'adverbe de degré *deo* (« plus ») modifie des verbes intrinsèquement non graduables (le degré ne porte pas sur le verbe même). Selon le premier point de vue, un adverbe intrinsèquement graduable comme *manhi* (« beaucoup ») est supprimé devant le prédicat *meog-neun-da* (« mange ») et c'est pour cela que l'adverbe *deo* (« plus ») peut modifier le

---

'Pierre gagne plus/moins d'argent que Paul'

En revanche, l'adverbe *deol* (« moins ») a rarement recours aux adjectifs, *manh-eun* et *jeog-eun* :

?Pierre-ga Paul-boda deol manh-eun/jeog-eun don-eul beo-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC moins être nombreux-SF/être peu nombreux-SF argent-ACC gagner-PRES-DEC

Par ailleurs, les séquences suivantes sont préférées aux séquences '*deo manh-eun* + N' et '*deo jeog-eun* + N' et s'utilisent plus souvent que celles-là :

Pierre-ga Paul-boda **deo manhi/jogeum** don-eul beo-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus beaucoup/peu argent-ACC gagner-PRES-DEC  
 'Pierre gagne plus/moins d'argent que Paul'

Du point de vue de Hong S. M. (2002b : 153-154), le verbe de mouvement ne peut être modifié par l'adverbe de degré. Mais lorsqu'il est modifié par l'adverbe d'état, il peut être modifié par l'adverbe de degré en tant que verbe d'état. Si nous analysons l'exemple ci-dessus du point de vue Hong S. M. (2002b : 153-154), l'adverbe *deo* peut modifier le verbe *beo-n-da* (« gagner ») qui obtient un caractère d'état à l'aide de l'adverbe d'état *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (peu). Autrement dit, l'adverbe de degré *deo* modifie le groupe verbal d'état '*manhi/jogeum* + N + V'.

<sup>194</sup> Le schéma -boda *deo/deol* est considéré comme canonique dans ce chapitre et il est analysé sur le modèle de *plus/moins...que* dans la description de Rivara (1990). En fait, il existe généralement deux points de vue différents sur la question de suppressibilité de *deo* ; d'après Kim J. D. (1993) et Ha G. J. (1999), il y aurait une différence sémantique entre la phrase avec *deo* et celle sans *deo* étant donné que *deo* mettrait en valeur une nuance de supériorité. Au contraire, d'après Oh K. S. (2004b), Bong M. K. (2011), et Lee Y. O. (2018), il n'y aurait aucune différence entre les deux phrases. Nous analyserons le schéma canonique -boda *deo* selon le second point de vue, ce qui veut dire que l'analyse sémantique de la phrase avec *deo* s'applique à celle de la phrase sans *deo*.



prédicat qui obtient un caractère graduable grâce à l’adverbe *manhi* (« beaucoup ») implicite. Selon le second, c’est le marqueur *deo* (« plus ») qui peut accorder un trait graduable au prédicat et dans ce cas-là, l’adverbe *deo* (« plus ») équivaut à l’adverbe *more* (« plus ») dans l’énoncé *He ate more apples than her*. En somme, le premier souligne un caractère non-marqué de l’adverbe *manhi* (« beaucoup ») dans la comparaison verbale et le second considère l’adverbe *deo* (« plus ») comme portant (ou ayant) le sens de l’adverbe *manhi* (« beaucoup »). En adoptant le second point de vue, nous pourrions appliquer l’analyse de Rivara (1990) à la comparaison en coréen comme nous l’avons fait sur le français (cf. Chapitre 2-1.3., p. 94).

De même, l’adverbe de degré *deo* renferme l’idée de « beaucoup par rapport au standard » et *deol* « peu par rapport au standard » (Lee Y. O., *ibid.* : 127)<sup>195</sup>, tous deux correspondent sémantiquement à l’adverbe *plus* (-ER + *beaucoup*) et à l’adverbe *moins* (-ER + *peu*), analysés par Rivara (1990) (voir Chapitre 2-1.3.) dont la méthode d’analyse peut également être appliquée à la sémantique de la comparaison en coréen. Les deux quantificateurs du coréen, *manhi* et *jogeum*, semblent quant à eux correspondre à ceux du français, *beaucoup* et *peu*<sup>196</sup>. Ces deux derniers termes sont également graduables (Lee Y. O., *ibid.* : 128 ; Hong S. M., 2002a : 61), ce qui veut dire qu’ils admettent à la fois les adverbes de degré et le comparatif : *mae-u jogeum* (« très peu »), *deol* (« moins » = -ER + *jogeum*), *mae-u manhi* (« très beaucoup »)<sup>197</sup>, *deo* (« plus » = -ER + *manhi*).

### 2.3.1.1. CORRESPONDANCE DANS LA COMPARAISON VERBALE EN FRANÇAIS

Les deux quantificateurs, *manhi* et *jogeum*, comme *beaucoup* et *peu*, définissent des échelles évaluatives orientées à l’inverse l’une de l’autre ; *manhi* détermine une échelle orientée vers les grandes quantités et inversement *jogeum* une échelle orientée vers zéro. Examinons comment ils parcourent chacun l’échelle évaluative, selon qu’ils sont employés seuls (a, b) ou qu’ils admettent des adverbes de degré (c, d) ou enfin le marqueur de comparaison d’inégalité (e, f) :

[36] a. Jean-i        **manhi**        ilha-n-da<sup>198</sup>

<sup>195</sup> Nous traduisons le mot -boda utilisé par Lee Y. O. (*ibid.*) par « par rapport à » :

*Deo* : gijun-boda        manhi  
           standard-PC        beaucoup  
           ‘beaucoup par rapport au standard’

*Deol* : gijun-boda        jogeum  
           standard-PC        peu  
           ‘peu par rapport au standard’

<sup>196</sup> Les deux quantificateur, *manhi* et *jogeum*, peuvent également fonctionner comme adverbe de degré (Lee Y. O., *ibid.* : 127 sq.), mais dans ce cas, *jogeum* correspond à *un peu* en français :

Pierre-ga    Paul-boda    **manhi/jogeum**    **deo**    meog-eoss-da  
 Pierre-SUB   Paul-PC    beaucoup/un peu    plus    manger-P-DEC  
 ‘Pierre mange beaucoup/un peu plus que Paul’

<sup>197</sup> Tandis que *beaucoup*, qui est défectif, n’admet pas l’adverbe de degré *très*, *manhi* (« beaucoup ») admet l’adverbe de degré *mae-u* (« très »).

<sup>198</sup> En fait, il vaut mieux remplacer le verbe *ilha-* (« travailler ») dans les phrases de l’exemple [36] par *il-eul ha-* (travail-ACC faire « faire du travail ») pour les rendre les plus naturelles en coréen.

- Jean-SUB beaucoup travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille beaucoup’
- b. Jean-i **jogeu**m-bakke<sup>199</sup> ilha-ji anh-neun-da  
 Jean-SUB peu-ne~que travailler-SF NEG-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille peu’
- c. Jean-i **mae-u manhi** ilha-n-da  
 Jean-SUB très beaucoup travailler-PRES-DEC  
 ‘\*Jean travaille très beaucoup’
- d. Jean-i **mae-u jogeu**m-bakke ilha-ji anh-neun-da  
 Jean-SUB très peu-ne~que travailler-SF NEG-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille très peu’
- e. Jean-i Pierre-boda **deo** ilha-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille plus que Pierre’
- f. Jean-i Pierre-boda **deol** ilha-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC moins travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille moins que Pierre’

Les quantificateurs graduables, *manhi* (« beaucoup ») et *jogeu*m (« peu »), employés seuls dans les exemples (a) et (b), désignent une quantité supérieure à une certaine norme, propre à l'échelle qu'ils font fonctionner : l'exemple (a) signifie que, sur l'échelle des grandes quantités, Jean travaille plus que la moyenne des gens, c'est-à-dire que le volume de son travail est au-dessus de la norme. À l'opposé l'exemple (b) signifie, sur l'échelle des petites quantités, que le volume de son travail est plus près de zéro que celui de la moyenne des gens, c'est-à-dire qu'il est au-dessus de la norme sur l'échelle des petites quantités (*ibid.*)<sup>200</sup>. Le quantificateur *manhi* (« beaucoup »), qui admet l'adverbe de degré

---

Jean-i **il-eul** manhi **ha**-n-da  
 Jean-SUB travail-ACC beaucoup faire-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille beaucoup’

Mais compte tenu de la correspondance avec le verbe français *travailler* et pour ne pas provoquer la confusion entre la comparaison nominale et la comparaison verbale (*faire plus de travail* et *travailler plus*) dans les deux langues, nous avons choisi le verbe *ilha-* pour traduire *travailler*.

<sup>199</sup> Dans cet exemple, l'adverbe *jogeu*m s'utilise comme l'adverbe antonyme de *manhi* (« beaucoup ») (Chu K. H., 2000 : 388 sq.). Mais le coréen a tendance à avoir recours à la locution *-bakke ~ji anh-* équivalent à « ne~que » pour éviter l'ambiguïté d'autant plus qu'il peut aussi indiquer une quantité déterminée en tant qu'adverbe synonyme de « un peu » :

Pierre-neun **jogeu**m ilha-n-da  
 Pierre-TOP un peu/peu travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre travaille un peu/peu’

<sup>200</sup> Le sens du quantificateur *jogeu*m (« peu ») est équivalent à celui de la négation du quantificateur *manhi* (« beaucoup ») d'après Chu K. H. (2000 : 390). Les deux énoncés suivants ont la même signification :

*mae-u* (« très ») dans l'exemple (c), désigne une quantité plus au-dessus de la norme sur l'échelle des grandes quantités que celle que désigne le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») sans l'adverbe de degré dans l'exemple (a) et le quantificateur *jogeum* (« peu »), qui admet l'adverbe de degré *mae-u* (« très ») dans l'exemple (d) désigne une quantité plus loin de la norme, donc plus près de zéro, sur l'échelle des petites quantités que celle que désigne le quantificateur *jogeum* (« peu ») sans l'adverbe de degré dans l'exemple (b).

Dans les exemples (e) et (f), les quantificateurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») admettent les comparatifs (*deo* = *-ER* + *manhi*, *deol* = *-ER* + *jogeum* du point de vue de Rivara) et la quantification obtenue est relative à la norme explicitée, à savoir le comparant *Pierre*. Le sens de l'énoncé comparatif (e), soit celui de la structure comparative verbale “*-boda deo*”, correspond à la signification de la relation “*plus (que)*” dans la comparaison des quantificateurs (cf. Tableau 21 de Chapitre 2-1.3.1. p. 97) et le sens de l'énoncé comparatif (f), soit celui de la structure comparative verbale “*-boda deol*”, à la signification de la relation “*moins (que)*” dans la comparaison des quantificateurs (cf. Tableau 22 de Chapitre 2-1.3.1. p. 97). Mais les quantificateurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») se comportent différemment de ceux du français *beaucoup* et *jogeum* dans la structure comparative verbale suivante :

- [37] a. Jean-i Pierre-boda **deo manhi** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille plus que Pierre’ (lit. \*Jean travaille plus beaucoup que Pierre’)
- b. Jean-i Pierre-boda **deo jogeum** ilha-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus peu travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille moins que Pierre’ (lit. \*Jean travaille plus peu que Pierre’)<sup>201</sup>

Les quantifieurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») se comportent comme des adjectifs ou des adverbes qui ne peuvent pas porter eux-mêmes la relation *-ER* : *plus intelligent* = *-ER* + *beaucoup* +

- 
- a. Yeongmi-neun bab-eul **manhi** meog-ji anh-neun-da  
 Jean-TOP riz-ACC beaucoup manger-SF NEG-PRES-DEC  
 ‘Yeongmi ne mange pas beaucoup’

- b. Yeongmi-neun bab-eul **jogeum** meog-neun-da  
 Jean-TOP riz-ACC peu manger-PRES-DEC  
 ‘Yeongmi mange peu’

<sup>201</sup> L'exemple [37]-a avec *deo manhi* (\*« plus beaucoup ») et l'exemple [38]-b avec *deo jogeum* (\*« plus peu ») pourraient correspondre aux comparatives ayant « une portée sémantique sur le contenu prédicatif asserté (la relation sujet-prédicatif) » (Fuchs, 2014 : 92) :

- a. Jean-i Pierre-boda **deo manhi** ilha-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille beaucoup, plus que Pierre’

- b. Jean-i Pierre-boda **deo jogeum** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC plus peu travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille peu, plus que Pierre’

Mais dans cette étude nous limitons la discussion au schéma canonique dont la portée sémantique est intrapredicative (Il en va de même pour tous les autres CC en coréen qui seront désormais présentées). Les comparaisons extra-prédicatives pourront être le sujet d'une étude ultérieure.

*intelligent*<sup>202</sup>. En ce qui concerne l'apparition du grand quantificateur *beaucoup* devant l'adjectif (ou l'adverbe) dans « *plus (-ER + beaucoup)* » – où sa présence n'est pas sémantiquement nécessaire – Rivara (*ibid.*) a indiqué que ce quantificateur, qui est désémantisé en tant que *pur support*, a pour rôle de conserver l'orientation inhérente à l'adjectif et de former des comparatifs en *-ER* des adjectifs ou adverbes qui ne peuvent pas porter eux-mêmes ce marqueur. Si nous analysons *deo manhi* et *deo jogeum* des exemples (a) et (b) du point de vue de Rivara, le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») de « *deo (-ER + manhi)* » est également désémantisé et fonctionne comme un *pur support* pour conserver l'orientation inhérente aux deux quantificateurs *manhi* et *jogeum* derrière *deo*. Ceux-ci peuvent porter directement la relation *-ER* comme avec *pire* mais aussi admettre le quantificateur *beaucoup* désémantisé comme dans *plus mauvais* :

*deo (-ER + manhi)* = *deo (-ER + manhi désémantisé) manhi*  
*deol (-ER + jogeum)* = *deo (-ER + manhi désémantisé) jogeum*

L'exemple [37]-(a) de la structure verbale *deo manhi* (\*« plus beaucoup ») a la même signification que l'exemple [36]-(e) de la structure verbale *deo* (« plus »), et l'exemple [37]-(b) de la structure verbale *deo jogeum* (\*« plus peu ») a la même signification que l'exemple [36]-(f) de la structure verbale *deol* (« moins ») (*cf. Lee Y. O. ibid.* : 126-128). En somme, dans la structure comparative verbale du coréen, les quantificateurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») portent directement la relation *-ER* comme ceux du français :

*deo (-ER + manhi)* : *plus (-ER + beaucoup)*  
*deol (-ER + jogeum)* : *moins (-ER + peu)*

et, en même temps, peuvent admettre *deo (-ER + beaucoup désémantisé)* contrairement à ceux du français :

*deo manhi (-ER + manhi désémantisé + manhi)* : \**plus beaucoup (-ER + beaucoup désémantisé + beaucoup)*  
*deo jogeum (-ER + manhi désémantisé + jogeum)* : \**plus peu (-ER + beaucoup désémantisé + peu)*

### 2.3.1.2. CORRESPONDANCE DANS LA COMPARAISON NOMINALE EN FRANÇAIS

Par ailleurs, il existe une grande différence entre les deux paires de quantificateurs ; alors que *beaucoup* et *peu* fonctionnent comme des quantificateurs à la fois verbaux et nominaux (avec la préposition *de*), *manhi* et *jogeum* ne peuvent pas fonctionner par eux-mêmes comme des quantificateurs nominaux. En règle générale, d'autres quantificateurs s'emploient pour déterminer des substantifs : *manh-da* (« être nombreux ») et *jeog-da* (« être peu nombreux »), qui appartiennent aux quantificateurs sous forme de verbe selon Shin H. S. (2019 : 44). Ils fonctionnent, avec un morphème *-eun* (suffixe

---

<sup>202</sup> Cependant, alors que les quantifieurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») acceptent bien *deo (-ER + manhi)*, ils ne semblent pas naturellement porter *deol (-ER + jogeum)* :

*manhi* : *deo* - *deo manhi* - \**deol manhi* (« plus » - \*« plus beaucoup » - \*« moins beaucoup »)  
*jogeum* : *deol* - *deo jogeum* - \**deol jogeum* (« moins » - \*« plus peu » - \*« moins peu »)

flexionnel déterminatif), qui leur permet de modifier le nom (Chun J. H., *ibid.* : 130), comme des déterminants du nom :

- [38]    Jean-i             **manh-eun/jeog-eun**                     don-eul             gaji-go             iss-da  
           Jean-SUB    être nombreux-SF/être peu nombreux-SF    argent-ACC    avoir-SF    exister-DEC  
           'Jean a beaucoup/peu d'argent'

Les deux quantificateurs, *manh-eun* et *jeog-eun*, qui sont également graduables (Lee Y. O., *ibid.* : 128 ; Hong S. M., 2002a : 61), admettent les adverbes de degré : *mae-u jeog-eun* (« très peu nombreux » ou « très peu de »), *mae-u manh-eun* (« très nombreux » ou \*« très beaucoup de ») mais ne peuvent pas porter directement la relation *-ER*, autrement dit demandent le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») désémantisé : *deo jeog-eun* (« moins de »), *deo manh-eun* (« plus de »).

*deo* (-ER + *manhi* désémantisé) *manh-eun* : **\*plus beaucoup de**  
*deo* (-ER + *manhi* désémantisé) *jeog-eun* : **\*plus peu de**

- [39]    a. Jean-i             Pierre-boda    **deo**    **manh-eun**             don-eul             gaji-go             iss-da  
           Jean-SUB    Pierre-PC    plus    être nombreux-SF    argent-ACC    avoir-SF    exister-DEC  
           'Jean a plus d'argent que Pierre'
- b. Jean-i             Pierre-boda    **deo**    **jeog-eun**             don-eul             gaji-go             iss-da  
           Jean-SUB    Pierre-PC    plus    être peu nombreux-SF    argent-ACC    avoir-SF    exister-DEC  
           'Jean a moins d'argent que Pierre'

Il semble cependant que les phrases suivantes avec *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») soient généralement préférées aux phrases ci-dessus avec *manh-eun* (« beaucoup de ») et *jeog-eun* (« peu de ») :

- [40]    a. Jean-i             don-eul             **manhi**             gaji-go             iss-da  
           Jean-SUB    argent-ACC    beaucoup    avoir-SF    exister-DEC  
           'Jean a beaucoup d'argent'
- b. Jean-i             don-eul             **jogeum-bakke**    gaji-go             iss-ji             anh-da<sup>203</sup>  
           Jean-SUB    argent-ACC    peu             avoir-SF    exister-SF    NEG-DEC  
           'Jean a peu d'argent'
- [41]    Jean-i             Pierre-boda    don-eul             **deo**    **manhi/jogeum**             gaji-go             iss-da  
           Jean-SUB    Pierre-PC    argent-ACC    plus    beaucoup/peu    avoir-SF    exister-DEC  
           'Jean a plus/moins d'argent que Paul'

<sup>203</sup> Dans cet exemple, l'adverbe *jogeum* s'utilise comme l'adverbe antonyme de *manhi* (« beaucoup ») (Chu K. H., 2000 : 388 sq.). Mais le coréen a tendance à avoir recours à la locution *-bakke ~ji anh-* équivalent à « ne~que » pour éviter l'ambiguïté d'autant plus qu'il peut aussi indiquer une quantité déterminée en tant qu'adverbe synonyme de « un peu » :

Pierre-ga    don-eul             **jogeum**             gaji-go             iss-da  
           Pierre-SUB    argent-ACC    un peu/peu    avoir-SF    exister-DEC  
           'Pierre a un peu/peu d'argent'

Les quantificateurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeuim* (« peu »), dans l'exemple [40] et les séquences '*deo manhi*' et '*deo jogeuim*' dans l'exemple [41] modifient le verbe dont le complément d'objet direct est un nom déterminé par *manh-eun* (« être nombreux »-SF) et *jeog-eun* (« être peu nombreux »-SF) où le complément d'objet direct précède généralement l'adverbe de degré. Comme nous l'avons dit plus haut, *deo manhi* (\*« plus beaucoup ») a la même signification que *deo* (« plus ») et *deo jogeuim* (\*« plus peu ») a la même signification que *deol* (« moins »). L'exemple [41] correspond donc à l'exemple suivant :

[42] Jean-i Pierre-boda don-eul **deo/deol** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC argent-ACC plus/moins avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a plus/moins d'argent que Paul'

Dans l'analyse de la comparaison, la signification des relations "*plus (que)*" et "*moins (que)*" dans la comparaison des quantificateurs vaut pour l'énoncé [41] et également pour la structure comparative nominale, l'énoncé [39] (cf. Tableau 21, 22 de Chapitre 2-1.3.1. p. 97).

### 2.3.1.3. CORRESPONDANCE DANS LA COMPARAISON ADJECTIVALE EN FRANÇAIS

Si nous analysons la comparaison adjectivale d'inégalité du point de vue Rivara, les adjectifs et adverbes graduables coréens ne sont généralement pas capables de porter la relation *-ER*, à la différence des quantificateurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeuim* (« peu »). Ils doivent admettre le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») ou *jogeuim* (« peu ») pour former le comparatif adjectival comme la quasi-totalité des adjectifs français – exceptés les comparatifs synthétiques, *meilleur*, *pire*, *moindre*. Le quantificateur *manhi* (« beaucoup »), même s'il ne remplit sémantiquement aucune fonction, sert à conserver l'orientation inhérente à l'adjectif et le quantificateur *jogeuim* (« peu ») a un rôle essentiel pour déterminer une inversion de l'orientation de l'échelle :

[43] a. Jean-i Pierre-boda **deo** bujileonha-da  
 Jean- SUB Pierre-PC plus être travailleur-DEC  
 'Jean est plus travailleur que Pierre'

b. Jean-i Pierre-boda **deol** bujileonha-da  
 Jean-SUB Pierre-PC moins être travailleur-DEC  
 'Jean est moins travailleur que Pierre'

*deo* (-ER + *manhi* désémantisé) + adj. : *plus* (-ER + *beaucoup* désémantisé) + adj.  
*deol* (-ER + *peu*) + adj. : *moins* (-ER + *peu*) + adj.

Tandis qu'en français quelques comparatifs synthétiques, *meilleur*, *pire*, *moindre*, portent directement la relation *-ER*, tous les adjectifs et adverbes graduables en coréen doivent comporter (/présenter) *manhi* (« beaucoup ») :

[44] a. peulangseu-eui sanghwang-i hangug-eui sanghwang -boda **deo** joh-da  
 France-GEN situation-SUB Corée du sud-eui situation-PC plus être bon-DEC  
 'La situation de la France est meilleure que celle de la Corée du sud'

Le sens de l'énoncé comparatif [43]-(a), soit celui de la structure comparative adjectivale “(-boda) deo”, correspond à la signification de la relation “plus (que)” dans la comparaison adjectivale (cf. Tableau 26 de Chapitre 2-1.3.1. pp. 102-103) et le sens de l'énoncé comparatif [43]-(b), soit celui de la structure comparative adjectivale “(-boda) deol”, à la signification de la relation “moins (que)” dans la comparaison adjectivale (cf. Tableau 27 de Chapitre 2-1.3.1. p. 103).

### 2.3.1.4. SIGNIFICATION DE LA COMPARAISON D'INÉGALITÉ

En somme, nous pouvons résumer la sémantique de la comparaison d'inégalité en français et en coréen dans le tableau ci-dessous :

Comparaison	SÉMANTIQUE DE LA COMPARAISON D'INÉGALITÉ	
	FRANÇAIS	CORÉEN
verbale	<i>plus</i> (-ER + beaucoup) -	<i>deo</i> (-ER + beaucoup) <i>deo manhi</i> (-ER + beaucoup désémantisé + beaucoup)
	<i>moins</i> (-ER + peu) -	<i>deol</i> (-ER + peu) <i>deo jogeum</i> (-ER + beaucoup désémantisé + peu)
nominale	<i>plus de</i> (-ER + beaucoup + de) - -	<i>deo manh-eun</i> (-ER + beaucoup désémantisé + beaucoup de) <i>deo manhi</i> (-ER + beaucoup désémantisé + beaucoup) <i>deo</i> (-ER + beaucoup)
	<i>moins de</i> (-ER + peu + de) - -	<i>deo jeog-eun</i> (-ER + beaucoup désémantisé + peu de) <i>deo jogeum</i> (-ER + beaucoup désémantisé + peu) <i>deol</i> (-ER + peu)
	<i>meilleur</i> (-ER + adj.)	-
	<i>plus travailleur</i> (-ER + beaucoup désémantisé + adj.) <i>moins travailleur</i> (-ER + peu + adj.)	<i>deo bujileonha-n</i> (-ER + beaucoup désémantisé + adj.) <i>deol bujileonha-n</i> (-ER + peu + adj.)

Tableau 40 :-La sémantique de la comparaison d'inégalité du point de vue de Rivara (1990)

Pour résumer la signification de la comparaison d'inégalité, que nous avons essayé d'analyser du point de vue de Rivara (*ibid.*) afin de comparer la sémantique de la comparaison dans les deux langues :

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-boda deo (« plus que »)” :  <i>Jean-i Pierre-boda deo ilha-n-da</i> (Jean travaille plus que Pierre) <sup>204</sup>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>deo</i> (« plus ») : -ER + beaucoup + nom/verbe</li> <li>• <i>deo manhi</i> (« plus + beaucoup ») : -ER + beaucoup désémantisé + beaucoup + nom/verbe</li> <li>• <i>deo manh-eun</i> (« plus + beaucoup de ») : -ER + beaucoup désémantisé + beaucoup de + nom</li> <li>• <i>manhi</i> (« beaucoup ») : la comparaison met en jeu l'échelle des grandes quantités</li> <li>• la quantité du travail de Jean dépasse, sur l'échelle indiquée, celle du travail de Pierre, par rapport à laquelle se fait la quantification-comparaison, qui est ici le seuil-repère, traditionnellement appelé “comparant”.</li> </ul>

<sup>204</sup> La même analyse vaut pour l'énoncé “*deo manhi* (« plus + beaucoup »)” pour la comparaison nominale/verbale et “*deo manh-eun* (« plus + beaucoup de »)” pour la comparaison nominale.

		· <i>sous négation</i> : le sens posé disparaît sous négation ‘Jean ne travaille pas plus que Pierre’ <sup>205</sup>
	<b>Sens présumé</b>	· <i>comparé et comparant non nuls</i> : le point-origine de l’échelle des grandes quantités est légèrement au-dessus de zéro ; le recours à cette échelle implique donc qu’aucune des quantités comparées n’est égale à zéro. *Jean ne fait rien ; Pierre travaille plus que lui’ <sup>206</sup> · <i>le contenu présumé est faiblement informatif</i> : “manhi (« beaucoup »)” et “jogeum (« peu »)” leur sont applicables ‘Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu mais Jean travaille plus que Pierre’ <sup>207</sup>
	<b>Sens logiquement impliqué</b>	· si Jean travaille plus que Pierre, il s’ensuit que Pierre n’est pas un parangon d’activité. · si rien dans le contexte n’indique que Jean lui-même soit particulièrement travailleur, il sera suggéré que les qualités de travailleur de Pierre sont assez moyennes.

Tableau 41 : La signification de la relation “-boda deo (« plus que »)” dans la comparaison des quantificateurs

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-boda deol (« moins que »)” :  Jean-i Pierre-boda deol ilha-n-da (Jean travaille moins que Pierre) <sup>208</sup>	<b>Sens posé</b>	· <i>deol</i> (« moins ») : -ER + peu + nom/verbe · <i>deo jogeum</i> (« plus + peu ») : -ER + beaucoup désémantisé + peu + nom/verbe · <i>deo jeog-eun</i> (« plus + peu de ») : -ER + beaucoup désémantisé + peu de + nom  · <i>jogeum</i> (« peu ») : la comparaison met en jeu l’échelle des petites quantités · sur l’échelle des petites quantités, le volume du travail de Jean dépasse celui du travail de Pierre, donc est plus proche de la quantité nulle : il est plus petit.
	<b>Sens présumé</b>	· <i>comparé et comparant non nuls</i> : *Jean ne fait rien ; il travaille (encore) moins que Pierre’ <sup>209</sup> · <i>le contenu présumé est faiblement informatif</i> : le point-origine de cette échelle n’est guère déterminé. Il n’est pas possible d’affirmer que l’échelle des petites quantités ne sert qu’à comparer des grandeurs elles-mêmes (absolument) “petites” ‘Jean et Pierre travaillent tous deux énormément, mais Jean travaille moins que Pierre’. “beaucoup” et “peu” leur sont applicables ‘Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu mais Jean travaille (encore) moins que Pierre’. <sup>210</sup>

<sup>205</sup> Jean-i Pierre-boda deo (manhi) ilha-ji anh-neun-da  
Jean- SUB Pierre-PC plus beaucoup travailler-SF NEG-PRES-DEC  
‘Jean ne travaille pas plus que Pierre’

<sup>206</sup> \*Jean-eun amu il-do ha-ji anh-neun-da. Pierre-neun geu-boda deo (manhi) ilha-n-da  
Jean-TOP aucun travail-PAR faire-SF NEG-PRES-DEC Pierre-TOP lui-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
\*‘Jean ne fait rien, Pierre travaille plus que lui’

<sup>207</sup> Jean-gwa Pierre-neun (dul da) manhi/jogeum ilha-n-da,  
Jean-et Pierre-TOP deux tous beaucoup/peu travailler-PRES-DEC

hajiman Pierre-ga Jean-boda deo (manhi) ilha-n-da  
mais Pierre-SUB Jean-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
‘Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu (tous les deux) mais Jean travaille plus que Pierre’

<sup>208</sup> La même analyse vaut pour l’énoncé “*deo jogeum* (« plus + peu »)” pour la comparaison nominale/verbale et “*deo jeog-eun* (« plus + peu de »)” pour la comparaison nominale.

<sup>209</sup> \*Jean-eun amu il-do ha-ji anh-neun-da geu-neun Pierre-boda (hwolssin) deol ilha-n-da  
Jean-TOP aucun travail-PAR faire-SF NEG-PRES-DEC lui-TOP Pierre-PC encore moins travailler-PRES-DEC  
\*‘Jean ne fait rien, Pierre travaille (encore) moins que lui’

<sup>210</sup> Jean-gwa Pierre-neun (dul da) manhi/jogeum ilha-n-da,



	<b>Sens logiquement impliqué</b>	· si l'on peut trouver au moins une personne (Jean) qui travaille moins que Pierre, c'est que celui-ci est au moins un peu travailleur.
--	----------------------------------	---

Tableau 42 : La signification de la relation “-boda deol (« moins que »)” dans la comparaison des quantificateurs

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-boda deo (« plus que »)” :  Jean-i Pierre-boda deo bujileonha-da (Jean est plus travailleur que Pierre)	<b>Sens posé</b>	· <b>deo</b> (« plus ») : -ER + beaucoup désémanisé + adj.  · <b>manhi</b> (« beaucoup ») : désémanisé, pur support, conserver l'orientation de l'échelle : sur l'échelle orientée déterminée par l'adjectif 'bujileonha-da (« travailleur »)', Jean se place plus haut que Pierre.
	<b>Sens présupposé</b>	· <b>comparé et comparant à un degré non nul</b> : Jean et Pierre sont tous deux, à un degré non nul, travailleurs. *Jean n'est pas travailleur du tout ; Pierre est plus travailleur que lui. <sup>211</sup>
	<b>Sens logiquement impliqué</b>	· <b>Pierre n'est pas un parangon sous le rapport du labeur</b> , puisqu'une personne au moins, Jean, travaille plus que lui.

Tableau 43 : La signification de la relation “-boda deo (« plus que »)” dans la comparaison adjectivale

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-boda deol (« moins que »)” :  Jean-i Pierre-boda deol bujileonha-da (Jean est moins travailleur que Pierre)	<b>Sens posé</b>	· <b>deol</b> (« moins ») : -ER + peu + adj.  · <b>jogeum</b> (« peu ») : la comparaison s'effectue par référence à l'échelle de quantité orientée négativement, déterminée par la présence du quantificateur “jogeum (« peu »)”.
	<b>Sens présupposé</b>	· <b>comparé et comparant à un degré non nul</b> : Jean et Pierre sont tous deux, à un degré non nul, travailleurs. *Jean n'est pas travailleur du tout; il est (encore) moins travailleur que Pierre <sup>212</sup>
	<b>Sens logiquement impliqué</b>	· Si l'on peut trouver au moins une personne (Jean) qui est moins travailleur que Pierre, c'est que celui-ci est au moins un peu travailleur.

Tableau 44 : La signification de la relation “-boda deol (« moins que »)” dans la comparaison adjectivale

Jean-et Pierre-TOP deux tous beaucoup/peu travailler-PRES-DEC

hajiman Jean-i Pierre-boda (hwolssin) deol ilha-n-da  
mais Jean-SUB Pierre-PC encore moins travailler-PRES-DEC  
'Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu (tous les deux) mais Jean travaille (encore) moins que Pierre'

<sup>211</sup> \*Jean-eun jeonhyeo bujileonha-ji anh-da Pierre-neun geu-boda deo bujileonha-da  
Jean-TOP pas du tout être travailleur-SF NEG- DEC Pierre-TOP lui-PC plus être travailler-DEC  
'\*Jean n'est pas travailleur du tout ; Pierre est plus travailleur que lui'

<sup>212</sup> \*Jean-eun jeonhyeo bujileonha-ji anh-da geu-neun Pierre-boda (hwolssin) deol bujileonha-da  
Jean-TOP pas du tout être travailleur-SF NEG-DEC lui-TOP Pierre-PC encore moins être travailler-DEC  
'\*Jean n'est pas travailleur du tout; il est (encore) moins travailleur que Pierre'

### 2.3.2. LA COMPARAISON D'ÉGALITÉ

Aucun adverbe de degré n'existe dans la comparaison d'égalité en coréen alors que, dans la comparaison d'inégalité, l'adverbe de degré *deo* (« plus ») et *deol* (« moins ») s'utilisent pour marquer l'inégalité. Selon Lee Y. O. (*ibid.* : 157), la particule comparative *-mankeum* fait à la fois fonction de marqueur du standard et de marqueur du degré d'égalité. En fait, le sens originel du mot *-mankeum* est 'un degré, une mesure ou une quantité égal(e) à' ou 'à peu près cette quantité ou ce niveau' (Lee Y. O., *ibid.* : 158 ; Shin H. S., *ibid.* : 45 sq.), et par extension, il a pris le sens de 'marque du standard' dans la comparaison d'égalité (Kim, J. A., 1998 : 182 sq. ; Lim D. H., 2006 : 132)<sup>213</sup>. Dans un contexte pareil, Yim C. H. (2002 : 210 sq.) indique que la locution adverbiale *-mankeum* présente les caractéristiques d'un adverbe de degré et Seo J. S. (2005, *cit. in* Bong M. K., 2011 : 161) range *-mankeum* sous la même étiquette que l'adverbe *deo* et *deol* du fait qu'ils modifient tous le paramètre (qui coïncide normalement avec le prédicat) dans la comparaison en coréen. En somme, étant donné qu'il exprime l'idée de 'l'égalité des degrés ou des quantités' et est censé se comporter comme un adverbe de degré, nous le ferons correspondre à l'adverbe *aussi* (EG) ou à *autant* (EG + *beaucoup*) sans prendre en compte sa fonction de marqueur du standard de manière à appliquer la méthode d'analyse de Rivara (1990) (voir Chapitre 2-1.3.) à la sémantique de la comparaison en coréen.

#### 2.3.2.1. CORRESPONDANCE DANS LA COMPARAISON VERBALE EN FRANÇAIS

Nous analysons d'abord **la comparaison verbale**. Du point de vue de cet auteur, l'adverbe *autant* (EG + *beaucoup*) correspond au marqueur *-mankeum* (EG + *manhi*) et *aussi peu* (EG + *peu*) à *-mankeum jogeum* (EG + *jogeum*). Le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») et le quantificateur *jogeum* (« peu »), qui admettent directement le comparatif EG, forment la relation *-mankeum* (« autant ») et la relation *-mankeum jogeum* (« aussi peu »). Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les deux quantificateurs, *manhi* et *jogeum*, de même que *beaucoup* et *peu*, définissent des échelles évaluatives orientées à l'inverse l'une de l'autre ; *manhi* détermine une échelle orientée vers les grandes quantités et *jogeum* inversement une échelle orientée vers zéro. Examinons comment ils parcourent chacun l'échelle évaluative lorsqu'ils admettent le marqueur de comparaison d'égalité :

[45] a. Jean-i Pierre-**mankeum** ilha-n-da  
Jean- SUB Pierre-PC (autant) travailler-PRES-DEC  
'Jean travaille autant que Pierre'

b. Jean-i Pierre-**mankeum(ina)**<sup>214</sup> **jogeum** ilha-n-da

<sup>213</sup> Dans l'exemple ci-après, le mot *-mankeum* signifie « une quantité égale à » (ou « à peu près cette quantité ») :

Pierre-neun gogi-leul 1kg-mankeum sa-ass-da  
Pierre-TOP viande-ACC 1kg-PAR acheter-P-DEC  
'Pierre a acheté (environ) un kilo de viande' (Lit. Pierre a acheté la viande, dont la quantité est égale à 1kg ou à peu près 1kg)

<sup>214</sup> La particule *mankeumina* est une forme accentuée de *mankeum*. En fait, le quantificateur *jogeum* accompagné de *-mankeum* a la possibilité d'avoir le sens de « un peu » (non seulement celui de « peu »). Mais s'il est accompagné de *-mankeumina*, le sens de « peu » s'accroît davantage alors que le sens de « un peu » est davantage exclu de *-mankeumina jogeum*.

Jean-SUB Pierre-PC(aussi) peu travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille aussi peu que Pierre’<sup>215</sup>

Dans les exemples ci-dessus, le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») admettent le comparatif *EG* (*-mankeum* = *EG* + *manhi*, *-mankeum jogeum* = *EG* + *jogeum* du point de vue de Rivara) et la quantification obtenue est relative à la norme explicite, à savoir le comparant *Pierre*.

Par ailleurs, en français, l'égalité dans le degré élevé est inexprimable du fait de la défektivité de *beaucoup* (qui n'admet pas le comparatif *aussi* : \*aussi beaucoup). Cependant, en coréen, elle est exprimable étant donné que *manhi* (« beaucoup ») admet le comparatif *-mankeum* (qui peut correspondre sémantiquement à *aussi*) : *-mankeum manhi* (\*« aussi beaucoup »). Par conséquent, tandis que, dans la comparaison d'inégalité, *deo* (« plus ») a le même sens que *deo manhi* (\*« plus beaucoup ») (cf. chapitre 2-2.3.1.), dans la comparaison d'égalité, *-mankeum* (« autant ») n'a pas le même sens que *-mankeum manhi* (« aussi + beaucoup ») (Lee Y. O., 2014 : 111) :

[46] a. Jean-i Pierre-boda **deo** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC plus travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille plus que Pierre’

b. Jean-i Pierre-boda **deo manhi** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille **plus** que Pierre’ (lit. ‘\*Jean travaille plus beaucoup que Pierre’)

[47] a. Jean-i Pierre-**mankeum** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC (autant) travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille autant que Pierre’

b. Jean-i Pierre-**mankeum manhi** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC (aussi) beaucoup travailler-PRES-DEC  
 ‘\*Jean travaille aussi beaucoup que Pierre’

*deo* (« plus ») = *deo manhi* (\*« plus beaucoup »)  
*-mankeum* (« autant ») ≠ *-mankeum manhi* (\*« aussi beaucoup »)<sup>216</sup>

<sup>215</sup> De même, nous reconnaissons qu'il vaut mieux remplacer le verbe *ilha-* (« travailler ») dans les phrases de l'exemple [45] par *il-eul ha-* (travail-ACC faire « faire du travail ») pour les rendre les plus naturelles.

a. Jean-i Pierre-mankeum **il-eul ha**-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC travail-ACC faire-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille autant que Pierre’

b. Jean-i Pierre-mankeum(ina) **il-eul jogeum ha**-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC travail-ACC peu faire-PRES-DEC  
 ‘Jean travaille aussi peu que Pierre’

<sup>216</sup> Par ailleurs, étant donné que *-mankeum* peut correspondre également au marqueur *autant* (et pas seulement au marqueur *aussi*), l'exemple [45]-b avec *-mankeum jogeum* et l'exemple [47]-b avec *-mankeum manhi* peuvent correspondre aux comparatives ayant « une portée sémantique sur le contenu prédicatif asserté (la relation sujet-prédicatif) » (Fuchs, 2014 : 92) (cf. Lee Y. O., 2014 : 111) :

a. Jean-i Pierre-**mankeum(ina) jogeum** ilha-n-da

### 2.3.2.2. CORRESPONDANCE DANS LA COMPARAISON NOMINALE EN FRANÇAIS

D'autre part, dans la **comparaison nominale** d'inégalité, examinée ci-dessus, les quantificateurs *manh-eun* (être nombreux-SF = *beaucoup de*) et *jeog-eun* (être peu nombreux-SF = *peu de*) sont utilisés pour déterminer des substantifs (cf. l'exemple [39] de chapitre 2-2.3.1.). Dans le cas de la relation *aussi peu de*, la comparaison d'égalité peut également disposer du quantificateur *jeog-eun* :

- [48] Jean-i Pierre-**mankeum(ina)**<sup>217</sup> **jeog-eun** don-eul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (aussi) être peu nombreux-SF (= peu de) argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a aussi peu d'argent que Pierre'

*-mankeum (EG) jeog-eun : aussi (EG) peu de*

Cependant, le quantificateur *manh-eun* ne peut pas être utilisé pour la relation *autant de* mais pour la relation *\*aussi beaucoup de*, qui n'existe pas dans la comparaison en français du fait de la défectivité de *beaucoup* :

- [49] Jean-i Pierre-**mankeum manh-eun** don-leul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (aussi) être nombreux-SF (= beaucoup de) argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 '\*Jean a aussi beaucoup d'argent que Pierre' (≠ Jean a autant d'argent que Pierre)<sup>218</sup>

*-mankeum (EG) manh-eun : \*aussi (EG) beaucoup de*

En fait, le marqueur *-mankeum* (« autant ») est employé sans l'aide d'un autre déterminant. Il modifie le groupe verbal (complément d'objet direct + V) dans l'exemple ci-après, en tant que locution adverbiale (cf. Yim C. H., *ibid.*) :

- [50] Jean-i Pierre-**mankeum** don-eul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (autant) argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a autant d'argent que Pierre'

Il semble la relation *-mankeum jeog-eun* (« aussi peu de ») de l'exemple [48] puisse être remplacée par la relation *-mankeum jogeum* (« aussi peu ») sans l'aide du déterminant *jeog-eun*. La série *-mankeum jogeum* modifie le groupe verbal (complément d'objet direct + V) dans l'exemple ci-après :

---

Jean-SUB Pierre-PC(autant) peu travailler-PRES-DEC  
 'Jean travaille peu, autant que Pierre'

- b. Jean-i Pierre-**mankeum manhi** ilha-n-da  
 Jean- SUB Pierre-PC (autant) beaucoup travailler-PRES-DEC  
 'Jean travaille **beaucoup, autant** que Pierre'

Mais comme nous l'avons mentionné dans la note 201, nous limitons pour le moment la discussion au schéma canonique dont la portée sémantique est intrapredicative.

<sup>217</sup> L'explication est la même que dans la note 214 pour *-mankeum(ina) jogeum*.

<sup>218</sup> De même, l'exemple [48] et l'exemple [49] peuvent chacun correspondre à « Jean a **peu d'argent, autant** que Pierre » et « Jean a **beaucoup d'argent, autant** que Pierre ».

[51] Jean-i Pierre-**mankeum(ina)** **jogeum** don-eul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (aussi) peu argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 ‘Jean a aussi peu d’argent que Pierre’

Il en va de même pour la relation *-mankeum manh-eun* (\*« aussi beaucoup de ») de l’exemple [49]. Elle peut être remplacée par la relation *-mankeum manhi* (\*« aussi beaucoup ») :

[52] Jean-i Pierre-**mankeum** **manhi** don-eul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (aussi) beaucoup argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 ‘\*Jean a aussi beaucoup d’argent que Pierre’

Le complément d’objet direct peut également précéder *-mankeum* de même que dans la comparaison d’inégalité (cf. l’exemple [41]) :

[53] a. Jean-i **don-eul** Pierre-**mankeum** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB argent-ACC Pierre-PC (autant) avoir-SF exister-DEC  
 ‘Jean a autant d’argent que Pierre’

b. Jean-i **don-eul** Pierre-**mankeum(ina)** **jogeum** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB argent-ACC Pierre-PC (aussi) peu avoir-SF exister-DEC  
 ‘Jean a aussi peu d’argent que Pierre’

c. Jean-i **don-eul** Pierre-**mankeum** **manhi** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB argent-ACC Pierre-PC (aussi) beaucoup avoir-SF exister-DEC  
 ‘\*Jean a aussi beaucoup d’argent que Pierre’

### 2.3.2.3. CORRESPONDANCE DANS LA COMPARAISON ADJECTIVALE EN FRANÇAIS

Si nous analysons **la comparaison adjectivale** d’égalité du point de vue Rivara, nous dirons que les adjectifs et adverbes graduables coréens portent directement la relation *EG* (« aussi ») étant donné que *-mankeum* correspond au marqueur *aussi* (et pas seulement au marqueur *autant*). Pour ce qui est de la relation *aussi (que)* dans la comparaison adjectivale en coréen, elle n’admet pas le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») pour former le comparatif adjectival, à l’instar des adjectifs français qui portent directement la relation *EG* (*aussi* + adjectif ou adverbe) :

*-mankeum* (*EG*) + adj. : *aussi* (*EG*) + adj.

[54] Jean-i Pierre-**mankeum** bujileonha-da  
 Jean- SUB Pierre-PC (aussi) être travailleur-DEC  
 ‘Jean est aussi travailleur que Pierre’

Pour ce qui est de la relation *aussi peu (que)* dans la comparaison adjectivale en coréen, il faut un élément correspondant au quantificateur *peu* pour déterminer une inversion de l’orientation de l’échelle mais dans ce cas le quantificateur *jogeum* (« peu ») ne se comporte pas obligatoirement comme le quantificateur *peu*. Dans le système du coréen, le sens de l’adverbe *jogeum*, devant des adjectifs

graduables, correspond à celui d'*un peu* en français, en tant qu'adverbe de degré (cf. Tableau 39, Lee Y. O., *ibid.* : 127 sq.) :

- [55] \*Jean-i Pierre-**mankeum jogeum** bujileonha-da  
 Jean- SUB Pierre-PC (aussi) **un peu** être travailleur-DEC  
 (lit. '\*?Jean est aussi un peu travailleur que Pierre')

Il ne semble pas qu'il existe un quantificateur en coréen qui corresponde exactement à *peu* de la relation *aussi peu* (*que*). Mais si nous nous concentrons sur la sémantique de ce dernier marqueur, la séquence avec la négation « *byeollo ~ anh-* (« ne ~ pas très ») » pourrait en quelque sorte correspondre à *peu*.

- [56] Jean-i Pierre-**mankeum(ina) byeollo** bujileonha-ji<sup>219</sup> **anh-da**  
 Jean- SUB Pierre-PC (aussi) pas très être travailleur-SF NEG-DEC  
 'Jean est aussi peu travailleur que Pierre'

*-mankeum* (EG) *byeollo* + adj. *anh-* : *aussi* (EG) *peu* + adj.

La relation *-mankeum jogeum* (« aussi peu ») de la comparaison verbale (exemple [45]-b) et nominale (exemple [51]) peut donc être remplacée par *-mankeum byeollo ~ anh-* (« aussi + ne ~ pas très ») :

- [57] a. Jean-i Pierre-**mankeum(ina) jogeum** ilha-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) peu travailler-PRES-DEC  
 'Jean travaille aussi peu que Pierre'
- b. Jean-i Pierre-**mankeum(ina) byeollo** ilha-ji **anh-neun-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) pas très travailler-SF NEG-PRES-DEC  
 'Jean travaille aussi peu que Pierre'
- [58] a. Jean-i Pierre-**mankeum(ina) jogeum** don-eul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (aussi) peu argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a aussi peu d'argent que Pierre'
- b. Jean-i Pierre-**mankeum(ina) byeollo** don-eul gaji-go iss-ji **anh-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC (aussi) pas très argent-ACC avoir-SF exister-SF NEG-DEC  
 'Jean a aussi peu d'argent que Pierre'

Tandis qu'un certain nombre d'adjectifs ne peuvent pas admettre *peu* dans la relation *aussi peu* + adj. du français (cf. Chapitre 2-1.3.2. p. 99), la séquence *byeollo ~ anh-* (« ne ~ pas très ») semble pouvoir s'utiliser avec tous les adjectifs coréens pour cette même relation :

- adjectifs d'opposition unidimensionnelle : *grand / petit*

*keu-da* (grand) : **-mankeum(ina) byeollo keu-ji anh-**  
 PC(aussi) pas très grand-SF NEG-  
 '\*aussi peu grand'

<sup>219</sup> *-ji* : morphème particulièrement demandé par les verbes de négation tels que *anh-* (ne pas faire) ou *motha-* (ne pas pouvoir faire). (Chun J. H., *op. cit.* : 104 sq.)

*jag-da* (petit) : **-mankeum(ina) byeollo jag-ji anh-**  
 PC(aussi) pas très petit-SF NEG-  
 ‘\*aussi peu petit’

- adjectifs d’opposition bipolaire : *généreux / mesquin*

*gwandaeha-da* (généreux) : **-mankeum(ina) byeollo gwandaeha-ji anh-**  
 PC(aussi) pas très grand-SF NEG-  
 ‘aussi peu généreux’

*insaegha-da* (mesquin) : **-mankeum(ina) byeollo insaegha-ji anh-**  
 PC(aussi) pas très mesquin-SF NEG-  
 ‘\*aussi peu mesquin’

- adjectifs dépourvus de tout antonyme à orientation négative : *intéressant, surpris*

*jaemi-iss-da* (intéressant) : **-mankeum(ina) byeollo jaemi-iss-ji anh-**  
 PC(aussi) pas très intéressant-SF NEG-  
 ‘aussi peu intéressant’

*nolla-da* (surpris) : **-mankeum(ina) byeollo nolla-ji anh-**  
 PC(aussi) pas très surpris-SF NEG-  
 ‘aussi peu surpris’

#### 2.3.2.4. SIGNIFICATION DE LA COMPARAISON D’ÉGALITÉ

En somme, nous pouvons résumer la formation de la sémantique de la comparaison d’égalité en français et en coréen dans le tableau ci-dessous :

Comparaison	SÉMANTIQUE DE LA COMPARAISON D’ÉGALITÉ	
	FRANÇAIS	CORÉEN
Verbale	<i>autant</i> (EG + beaucoup)	<b>-mankeum</b> (EG + beaucoup)
	<i>aussi peu</i> (EG + peu)	<b>-mankeum(ina) jogeum</b> (EG + peu) <b>-mankeum(ina) byeollo ~anh-</b> (EG + ne~pas très)
	<i>*aussi beaucoup</i> (EG + beaucoup)	<b>-mankeum manhi</b> (EG + beaucoup)
Nominale	<i>autant de</i> (EG + beaucoup + de)	<b>- mankeum</b> (EG + beaucoup)
	<i>aussi peu de</i> (EG + peu + de)	<b>-mankeum(ina) jeog-eun</b> (EG + peu de) <b>-mankeum(ina) jogeum</b> (EG + peu) <b>-mankeum(ina) byeollo ~anh-</b> (EG + ne~pas très)
	<i>*aussi beaucoup de</i> (EG + beaucoup + de)	<b>-mankeum manh-eun</b> (EG + beaucoup de) <b>-mankeum manhi</b> (EG + beaucoup)
Adjectivale	<i>aussi</i> (EG)	<b>-mankeum</b> (EG)
	<i>aussi peu</i> (EG + peu)	<b>-mankeum(ina) byeollo ~anh-</b> (EG + ne~pas très)

Tableau 45 : La formation de la sémantique de la comparaison d’égalité du point de vue de Rivara (1990)

Or, tandis que la signification de la comparaison d'inégalité en coréen correspond bien à celle du français comme nous l'avons montré ci-dessus (cf. Tableau 21 et 22 de Chapitre 2-2.3.1. p. 97), il ne semble pas en aller de même avec la comparaison d'égalité : le coréen se distingue du français tel qu'il est décrit par Rivara (cf. Tableau 23, 24, 28 et 29 de Chapitre 2-1.3.1., p. 94). Ce dernier soutient en effet que la comparaison d'égalité en français n'est pas une relation symétrique, contredisant ce faisant Anscombe (1975) qui affirme pour sa part la symétrie dans la relation d'égalité. Pour Rivara, une comparaison d'égalité peut être paraphrasée par le verbe 'atteindre' et laisse indéterminée la possibilité que le comparé puisse dépasser le comparant par rapport au paramètre :

[59] Pierre est aussi grand que Jaques ; il est même plus grand. (*ibid.* : 109)

Autrement dit, comme le suggère le sens du verbe 'atteindre', le comparé égale le comparant par rapport au paramètre, et il se peut même qu'il le dépasse dans la relation d'égalité du français. Il en va tout autrement du coréen ; dans la relation d'égalité, le comparé y égale le comparant par rapport au paramètre, et il se peut même qu'il ne l'atteigne pas tout à fait (Kim B. M., 1990 ; Ha G. J., 1999) :

[60] Nae-ga neo-mankeum ki-ga keu-da  
 Moi-SUB toi-PC (aussi) taille-SUB être grand-DEC  
 'Je suis aussi grand que toi'

La relation d'égalité de l'exemple ci-dessus laisse indéterminée la possibilité que *je* soit un tout petit peu moins grand que *toi*, c'est-à-dire qu'elle constitue également une relation asymétrique comme en français mais ne peut pour autant être paraphrasée avec le verbe 'atteindre' de même qu'en français ; par conséquent, le deuxième énoncé de l'exemple [59] semble peu compatible avec la relation d'égalité du coréen :

[61] ?Nae-ga neo-mankeum ki-ga keu-da ; simjiego deo ki-ga keu-da  
 Moi-SUB toi-PC (aussi) taille-SUB être grand-DEC même plus taille-SUB être grand-DEC  
 'Je suis aussi grand que toi ; je suis même plus grand'

Il faudrait nier le premier énoncé pour préférer le second pour rendre l'énoncé plus acceptable :

[62] Nae-ga neo-mankeum ki-ga keu-da ; ani sasilsang deo keu-da  
 Moi-SUB neo-PC (aussi) taille-SUB être grand-DEC non en fait plus être grand-DEC  
 '\*Je suis aussi grand que toi ; non, en fait, je suis plus grand' <sup>220</sup>

En règle générale, la plupart des chercheurs coréens se contentent d'indiquer que l'énoncé d'une relation comprenant *-mankeum* signifie l'égalité des degrés ou des quantités (Kim S. G., 1987 ; Kim J. D., 1991b ; Oh K. S., 2004b ; Lee Y. O., 2018 etc.), mais la possibilité que le comparé soit très légèrement inférieur au comparant par rapport au paramètre ne semble pas être exclue (Kim B. M.,

---

<sup>220</sup> Certains locuteurs peuvent sentir que l'exemple [61] est acceptable d'autant plus que la taille de *moi* peut éventuellement dépasser de justesse celle de *toi* (cf. la taille de *moi* : 82 cm ; la taille de *toi* : 80 cm). En fait, la relation *-mankeum* n'écarte pas entièrement la possibilité que le comparé dépasse *de justesse* le comparant. Mais malgré tout, la possibilité qu'il ne l'atteigne pas tout à fait y est plus forte sémantiquement que dans la relation d'égalité en français si bien que l'exemple [62] où le premier énoncé est nié, est un peu plus acceptable que l'exemple [61].



1990 ; Chung I. S., 1999 ; Ha G. J., 1999; Oh K. S., 2004a). Par exemple, l'exemple (a) est acceptable dans la relation “-mankeum” :

- [63] Jean-i Pierre-boda jogeum deol bujileonha-da ;  
 Jean-SUB Pierre-PC un peu moins être travailleur-DEC  
  
 geulaedo Pierre-mankeum bujileonha-da  
 quand même Pierre-PC (aussi) être travailleur-DEC  
 ‘?Jean est un peu moins travailleur que Pierre ; il est aussi travailleur que lui quand même’

Même si les comparandes ne sont pas exactement du même degré dans l'exemple (a), c'est-à-dire que le degré de *travailleur* de Jean n'atteint pas celui de Pierre, l'énoncé avec *-mankeum* peut être accepté. Au contraire, lorsque le degré de *travailleur* de Jean « dépasse » celui de Pierre, l'énoncé avec *-mankeum* ne semble pas être acceptable :

- [64] ?Jean-i Pierre-boda jogeum deo bujileonha-da ;  
 Jean-SUB Pierre-PC un peu plus être travailleur-DEC  
  
 geulaedo Pierre-mankeum bujileonha-da  
 quand même Pierre-PC (aussi) être travailleur-DEC  
 ‘?Jean est un peu plus travailleur que Pierre ; il est aussi travailleur que lui quand même’

En somme la comparaison d'égalité, – dont le marqueur *-mankeum* signifie que le degré du comparé est presque pareil à celui du standard – admet, dans la relation d'égalité, un comparé qui égale le comparant ou lui reste un peu inférieur.

Dans le même ordre d'idée, nous pouvons remarquer une différence assez nette de la relation *aussi peu* (que) entre les deux langues. D'après Rivara (*ibid.*), le comparé et le comparant de la relation *aussi peu* peuvent être nuls :

- [65] Jean ne fait rien, et Pierre travaille aussi peu que lui (Rivara, *ibid.* : 76)

C'est-à-dire que les quantités de travail de Jean et de Pierre peuvent être nulles toutes les deux. Il en va de même pour la comparaison adjectivale d'après ce même auteur (*ibid.* : 108) : l'énoncé *Jean est aussi peu travailleur que Pierre* « ne nie pas que comparé et comparant ne soient pas travailleurs du tout ». Par contre, dans le cas du coréen, la possibilité que les quantités de travail de Jean et de Pierre soient toutes deux nulles est un peu moins probable qu'en français :

- [66] Jean-eun amu il-do ha-ji anh-go Pierre-neun Jean-mankeum(ina)  
 Jean-TOP aucun travail-PAR faire-SF NEG-et Pierre-TOP Jean-PC (aussi)  
  
 byeollo ilha-ji anh-neun-da  
 pas très travailler-SF NEG-PRES-DEC  
 ‘Jean ne fait rien, et Pierre travaille aussi peu que lui’

Avec *-mankeum jogeum* (« aussi peu »), où il n'y a pas d'expression négative à la différence de la phrase avec *-mankeum byeollo ~ anh-* (« aussi + ne~ pas très »), la probabilité que les quantités de travail de Jean et de Pierre soient toutes deux nulles est encore moins élevée que dans la phrase ci-dessus [65] :

[67] Jean-eun amu il-do ha-ji anh-go Pierre-neun Jean-**mankeum(ina)**  
 Jean-TOP aucun travail-PAR faire-SF NEG-et Pierre-TOP Jean-PC (aussi)

**jogeum** ilha-n-da  
 peu travailler-PRES-DEC  
 'Jean ne fait rien, et Pierre travaille aussi peu que lui'

Somme toute, les deux phrases, [65] et [66], ne nient pas complètement que les quantités de travail des comparandes soient nulles, mais cette interprétation est peu probable étant donné que la relation d'égalité du coréen n'exclut pas que le comparé n'atteigne pas le comparant, c'est-à-dire que la quantité de travail de Pierre n'atteigne pas, avec un très léger écart, celle de Jean, qui est nulle, sur l'échelle vers zéro. Par contre, dans la mesure où la relation d'égalité du français laisse indéterminée la possibilité que le comparé dépasse, ici également avec un très léger écart, le comparant, c'est-à-dire que la quantité de travail de Pierre atteigne ou dépasse, avec un très léger écart, celle de Jean, qui est nulle, sur l'échelle vers zéro, la possibilité que ces quantités soient toutes deux nulles semble un peu plus probable en français qu'en coréen.

En conclusion, nous résumons par le tableau suivant les significations de la comparaison d'égalité dans les deux langues, où nous avons essayé d'étendre l'analyse de Rivara (*ibid.*) au coréen :

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “- <b>mankeum</b> ” :  <i>Jean-i Pierre-mankeum ilha-n-da</i> (Jean travaille autant que Pierre) <sup>221</sup>	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>mêmes règles interprétatives que celles postulées pour la quantification numérique : la grandeur est mesurée par référence à un niveau-repère.</i></li> <li>• <i>-mankeum (« autant ») : EG + beaucoup + nom/verbe</i></li> <li>• <i>sur l'échelle des grandes quantités, la grandeur mesurée égale le niveau du comparant mais ne peut le dépasser. Il se peut même qu'elle ne l'atteigne pas d'une très légère différence.</i></li> <li>• <i>paraphrase : 'Jean travaille autant que Pierre'</i>              = 'Le volume du travail de Jean <b>atteint</b> celui du travail de Pierre' dans la relation <i>autant</i>              → Le volume du travail de Jean égale ou n'atteint pas d'un très légère différence celui du travail de Pierre dans la relation <i>-mankeum</i>               = 'Le volume du travail de Jean n'est pas inférieur à celui du travail de Pierre' dans la relation <i>autant</i>              → Il se peut que le volume du travail de Jean soit un peu inférieur à celui du travail de Pierre dans la relation <i>-mankeum</i></li> <li>• <i>la relation “-mankeum” est une relation asymétrique :</i>              - <i>La valeur argumentative de l'énoncé 'Jean-i Pierre-mankeum ilha-n-da (Jean travaille autant que Pierre)' et l'énoncé du comparatif “-boda deol (moins que)” négative 'Jean-i Pierre-boda deol ilha-ji anh-neun-da (Jean ne travaille pas moins que Pierre)' n'est pas exactement la même à la différence de la relation “autant (que)” parce qu'il se peut qu'il soit un peu en retard sur lui</i>               - <i>Le fait que l'égalité 'Jean-i Pierre-mankeum ilha-n-da (« Jean travaille autant que Pierre »)' soit une relation asymétrique signifie naturellement qu'elle n'est pas synonyme de 'Pierre-ga Jean-mankeum ilha-n-da (« Pierre travaille autant que Jean »)'</i></li> </ul>

<sup>221</sup> La même analyse vaut pour l'énoncé de la comparaison nominale.

		- Ceci résulte directement du fait que la première égalité laisse indéterminée la possibilité que Jean travaille moins que Pierre.
	<b>Sens présumé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>comparé et comparant non nuls</b> : Jean et Pierre fournissent tous deux un minimum de travail. (*Jean ne fait rien, et Pierre travaille autant que lui)<sup>222</sup></li> <li>· <b>le contenu présumé est faiblement informatif</b> : les deux quantités comparées se situent sur l'échelle des grandes quantités. Ce contenu est relativement peu informatif, car l'échelle des grandes quantités couvre presque toutes les quantités possible. Elle exclut toutefois la quantité nulle. (Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu, Pierre travaille autant que Jean)<sup>223</sup></li> </ul>

**Tableau 46 : La signification de la relation “-mankeum (« autant que »)” dans la comparaison des quantificateurs**

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-mankeum(ina) jogeum” <sup>224</sup>  : Jean-i Pierre-mankeum(ina) jogeum ilha-n-da (Jean travaille aussi peu que Pierre) <sup>225</sup>	<b>Sens posé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· même mécanisme sémantique que celui de la relation “-mankeum (« autant que »)” sauf le fait que la comparaison s’effectue ici sur l’échelle des petites quantités, orientée vers zéro.</li> <li>· -mankeum(ina) jogeum (« aussi + peu ») : EG + peu + nom/verbe</li> <li>· -mankeum(ina) byeollo ~anh- (« aussi + ne~pas très ») : EG + ne~pas très + nom/verbe</li> <li>· -mankeum(ina) jeog-eun (« aussi + peu de ») : EG + peu de + nom</li> <li>· le volume du travail de Jean “égale” (ou n’atteint pas d’une très légère différence) sur l’échelle des petites quantités, le volume du travail de Pierre. Il va aussi loin dans la direction de la quantité nulle (mais il ne la dépasse pas).</li> <li>· la relation “-mankeum(ina) jogeum” est une relation asymétrique : le volume du travail de Jean ne va pas plus loin que celui de Pierre (il va plutôt peut-être moins loin) (mais ceci n’est en rien spécifié par la structure comparative). ‘Jean travaille aussi peu que Pierre; il travaille même moins’ ne semble pas tout à fait acceptable dans la relation “-mankeum jogeum”; il faudrait nier le premier énoncé ‘?Jean travaille aussi peu que Pierre; non, en fait, il travaille moins’.<sup>226</sup></li> </ul>
	<b>Sens présumé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>comparé et comparant peuvent être nuls (mais moins probable qu’en français)</b> : les deux quantités comparées tendent l’une et l’autre vers zéro, sans même que l’une en soit plus éloignée que l’autre.</li> <li>· <b>“beaucoup” n’est pas applicable aux comparandes</b> : les quantités méritent toutes deux d’être qualifiées de “petites”. Elles sont toutes deux au-dessous de la norme pertinente, ce qui</li> </ul>

<sup>222</sup> \*Jean-eun amu il-do ha-ji anh-go Pierre-neun Jean-mankeum ilha-n-da  
 Jean-TOP aucun travail-PAR faire-SF NEG-et Pierre-TOP Jean-PC (autant) travailler-PRES-DEC  
 ‘\*Jean ne fait rien, et Pierre travaille autant que lui’

<sup>223</sup> Jean-gwa Pierre-neun manhi/jogeum ilha-n-da, Pierre-neun Jean-mankeum ilha-n-da  
 Jean-et Pierre-TOP beaucoup/peu travailler-PRES-DEC Pierre-TOP Jean-PC (autant) travailler-PRES-DEC  
 ‘Jean et Pierre travaillent beaucoup/peu, Pierre travaille autant que Jean’

<sup>224</sup> La même analyse vaut pour l’énoncé “-mankeum(ina) byeollo ~ anh-” et “-mankeum(ina) jogeum” pour la comparaison nominale/verbale et et “-mankeum(ina) jeog-eun” pour la comparaison nominale.

<sup>225</sup> La même analyse vaut pour l’énoncé “-mankeum(ina) byeollo ~ anh-” : ‘Jean-i Pierre-mankeum(ina) byeollo ilha-ji anh-neun-da’ (« Jean travaille aussi peu que Pierre »).

<sup>226</sup> Jean-i Pierre-mankeum(ina) jogeum ilha-n-da ; ani sasilsang Jean-i deol ilha-n-da  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) peu travailler-PRES-DEC non en fait Jean-SUB moins travailler-PRES-DEC  
 ‘\*Jean travaille aussi peu que Pierre ; non, en fait, il travaille moins’

		correspond au sens du quantificateur “peu” employé absolument. ‘*Jean et Pierre travaillent beaucoup, (mais) Pierre travaille aussi peu que Jean’. <sup>227</sup>
--	--	---

Tableau 47 : Signification de la relation “-mankeum(ina) jogeum (« aussi peu que »)” dans la comparaison des quantificateurs

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-mankeum”  : Jean-i Pierre-mankeum bujileonha-da (Jean est aussi travailleur que Pierre)	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>-mankeum (« aussi ») : EG + adjectif</li> <li>- sur l'échelle orientée déterminée par l'adjectif graduable ‘bujileonha-da (« travailleur »)’, Jean égale le niveau qui est celui de Pierre mais ne peut pas le dépasser. Il se peut même qu’il ne l’atteigne pas d’une très légère différence.</li> <li>- la relation “-mankeum” est une relation asymétrique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ceci résulte directement du fait que la première égalité laisse indéterminée la possibilité que Jean travaille moins que Pierre. ‘Jean est aussi travailleur que Pierre; il est même plus travailleur’ ne semble pas tout à fait acceptable dans la relation “-mankeum” ; il faudrait nier le premier énoncé ‘?Jean est aussi travailleur que Pierre; non, en fait, il est plus travailleur’.<sup>228</sup></li> </ul> </li> </ul>
	Sens présumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- comparé et comparant non nuls : Jean et Pierre sont tous deux, à un degré non nul, travailleurs. ‘*Jean n’est pas travailleur du tout, et Pierre est aussi travailleur que lui’.<sup>229</sup></li> <li>- la comparaison se faisant par le recours à l’adjectif scalaire ‘travailleur’, pourvu de son orientation inhérente vers une plus grande quantité de la propriété qu’il exprime.</li> </ul>

Tableau 48 : La signification de la relation “-mankeum (« aussi que »)” dans la comparaison adjectivale

Relations	Types de signification	Illustrations
La relation “-mankeum(ina) byeollo ~anh-” :  Jean-i Pierre-mankeum(ina) byeollo bujileonha-ji anh-da (Jean est aussi peu travailleur que Pierre)	Sens posé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les significations, posée et présumée, sont analogues à celles de la relation d’égalité en “- mankeum (« aussi que »)”, avec la différence essentielle que l’égalité assertée s’établit sur l’échelle, orientée vers zéro, qui est celle déterminée par ‘byeollo adj. anh-’ et donc inverse de celle instaurée par l’adjectif scalaire.</li> <li>-mankeum(ina) byeollo adj. anh- (« aussi + ne-pas très ») : EG + ne-pas très + adj.</li> </ul>

<sup>227</sup> \*Jean-gwa Pierre-neun manhi ilha-n-da, Pierre-neun Jean-mankeum(ina) jogeum ilha-n-da  
Jean-et Pierre-TOP beaucoup travailler-PRES-DEC Pierre-TOP Jean-PC (aussi) peu travailler-PRES-DEC  
‘\*Jean et Pierre travaillent beaucoup, (mais) Pierre travaille aussi peu que Jean’

<sup>228</sup> L’énoncé ‘?Jean est un peu moins travailleur que Pierre ; il est aussi travailleur que lui quand même’ est acceptable dans la relation “-mankeum” mais ‘Jean est un peu plus travailleur que Pierre ; il est aussi travailleur que lui quand même’ ne semble pas être acceptable.

<sup>229</sup> \*Jean-eun jeonhyeo bujileonha-ji anh-da geurigo Pierre-neun Jean-mankeum bujileonha-da  
Jean-TOP pas du tout être travailleur-SF NEG- DEC et Pierre-TOP Jean-PC (aussi) être travailler-DEC  
‘\*Jean n’est pas travailleur du tout, et Pierre est aussi travailleur que lui’

		<p>· Sur l'échelle orientée déterminée par <b>'byeollo adj. anh-</b>, Jean égale (ou n'atteint pas d'une très légère différence) le niveau qui est celui de Pierre. Il va aussi loin dans la direction du degré nul que Pierre (mais il le dépasse pas).</p> <p>· la relation <b>"-mankeum(ina) byeollo ~anh-"</b> est une relation asymétrique : Jean ne va pas plus loin que Pierre (il va peut-être plutôt moins loin) (mais eci n'est en rien spécifié par la structure comparative) 'Jean est aussi peu travailleur que Pierre; il est même moins travailleur' semble moins bien acceptable dans la relation <b>"-mankeum byeollo ~ anh-"</b> ; il faudrait nier le premier énoncé 'Jean est aussi peu travailleur que Pierre; non, en fait, il est moins travailleur'.</p>
	<b>Sens présumé</b>	· <b>comparé et comparant peuvent être</b> : l'énoncé ne nie pas complètement que comparé et comparant ne soient pas travailleurs du tout. Mais il est moins probable qu'en français.

Tableau 49 : La signification de la relation **"-mankeum(ina) byeollo ~anh-** (« aussi peu que ») dans la comparaison adjectivale

## 2.4. LES MARQUEURS DU PARAMÈTRE

### 2.4.1. LES MARQUEURS DE L'INÉGALITÉ

Il existe plusieurs adverbes de degré relatif pour marquer l'inégalité avec l'équivalent de *que*, soit *-boda* comme nous l'avons vu plus haut (cf. Tableau 39, p. 150) : les marqueurs de base *deo* (« plus ») et *deol* (« moins »), les marqueurs secondaires *deo-ug*<sup>230</sup> (« davantage ») et *hwolssin* (« autrement/beaucoup (plus) »).

#### 2.4.1.1. DEO (« PLUS ») ET DEOL (« MOINS »)

Les marqueurs de base, *deo* (« plus ») et *deol* (« moins »), qui s'utilisent pour former la comparaison des quantificateurs et la comparaison adjectivale, sont « neutres » quant à l'opposition entre l'intensifieur et le quantifieur aussi bien pour *plus* que *moins* (Fuchs, 2014 : 50, cf. Chapitre 2-1.4.1., p. 104). Tandis que *plus* et *moins* peuvent remplir quatre fonctions (modifieur, déterminant, constituant essentiel du prédicat, et fonction particulière avec un nombre) dans les structures comparatives, *deo* (« plus ») et *deol* (« moins ») ne remplissent que deux fonctions : **une fonction de modifieur** et **une fonction particulière avec un nombre**.

D'abord, ils modifient l'adjectif [68], l'adverbe [69], et le verbe [70] auquel ils sont incidents (Bon M. K., 2011 : 166) comme les marqueurs du paramètre en français.

- [68] a. aejung-eun    don-boda    **deo**    gangha-n    wilyeog-eul    balhwiha-n-da  
affection-TOP    argent-PC    plus    être fort-SF    puissance-ACC    déployer-PRES-DEC  
'L'affection déploie une puissance plus forte que l'argent'
- b. bunno-neun    gyeogno-boda    **deol**    ganglyeolha-da  
colère-TOP    rage-PC    moins    être intense-DEC

<sup>230</sup> Nous excluons les deux adverbe de degré, *hangyeol* et *hancheung*, mentionnés plus haut (cf. Tableau 39 du Chapitre 2-2.2.), qui correspondent moins à *davantage* que *deo-ug* (« davantage ») en raison de leur usage assez particulier et limité par rapport à lui.

‘La colère est moins intense que la rage’

(Bong M. K., 2011 : 166 sq.)

- [69] a. Mini-ga Seogi-boda **deo ppali** dali-n-da  
Mini-SUB Seogi-PC plus vite courir-PRES-DEC  
‘Mini court plus vite que Seogi’

(Oh K. S., 2004b : 116)

- b. eojjeomyeon godae-ui jewang-deul-eun uri-boda **deol jal** meog-eoss-neun-ji-do  
peut-être antiquité-GEN empereur-PL-TOP nous-PC moins bien manger-P-SF-ND-PAR

moreu-bnida  
il se peut-DEC

‘Il se peut que les empereurs de l’Antiquité aient moins bien mangé que nous’

(Bong M. K., 2011 : 168)

- [70] a. nampeyon-i anae-boda **deo** ddal-eul **sarangha**-eoss-da  
mari-SUB femme-PC plus fille-ACC aimer-P-DEC  
‘Le mari aime plus sa fille que sa femme’

(Oh K. S., 2004b : 116)

- b. jangmacheol-eneun pyeongso-boda hwacho-e mul-eul **deol ju**-eoya ha-n-da  
saison des pluies-lors de d’habitude-PC plante-DAT eau-ACC moins donner-SF faire-PRES-DEC  
‘Lors de la saison des pluies, il faut moins arroser les plantes que d’habitude’

(Bong M. K., 2011 : 167)

Par ailleurs, il arrive qu’ils modifient aussi le nom, à la différence de *plus* et *moins*. Précisément, *deo* et *deol*, en tant qu’adverbes, ne peuvent pas être incidents au nom, cependant, il est possible que le nom ayant un caractère d’état (soit, le nom de qualité) puisse être modifié par ces adverbes de degré (Bong M. K., *ibid.* : 166) :

- [71] eonni-ga dongsaeng-boda **deo/deol mi-in**-i<sup>231</sup>-da  
grande sœur petite sœur-PC plus/moins beauté-C-DEC

‘Sa grande sœur est plus/moins belle qu’elle’ (lit. ‘\*Sa grande sœur est **plus/moins beauté** qu’elle’)

(Lee Y. O., 2018 : 120)

Des noms ayant un caractère d’état, tels que *mi-in* (« beauté »), *buja* (« riche »), *babo* (« imbécile »), autrement dit, des noms graduables (Lee Y. O., : 57 sq.), renferment un élément qui peut être modifié par l’adverbe de degré : *belle femme*, *personne riche*, *personne stupide* (Hong S. M., 2002b : 164 sq.). Ce type de noms forme, généralement avec la particule prédicative *-i-*, le prédicatif « nom-i-da (nom-C-DEC) » et Hong S. M. (*ibid.*) indique plus précisément que c’est le prédicatif entier « nom-i-da » qui est modifié par l’adverbe de degré. Des noms non graduables ne peuvent naturellement pas être modifiés par *deo* et *deol* :

- [72] \*Yeonghi-neun Suni-boda **deo/deol hagsaeng**-i-da

<sup>231</sup> La copule (C) *-i-*, en tant que particule prédicative, « se combine obligatoirement avec le nom et se comporte comme un verbe conjugué, dans le sens où elle peut porter les morphèmes verbaux » (Chun, J. H., *op. cit.* : 27).

Yeonghi-TOP Suni-PC plus/moins étudiant-C-DEC  
 ‘\*Yunghi est plus/moins étudiante que Suni’

(Lee Y. O., 2018 : 130)

À la différence des marqueurs *plus* et *moins*, qui fonctionnent comme un déterminant du nom avec la préposition *de*, les marqueurs *deo* et *deol* ne peuvent pas déterminer le nom. Il faut avoir recours aux autres éléments, soit les deux quantificateurs, *manh-eun* (« nombreux » ou « beaucoup de ») et *jeog-eun* (« peu nombreux » ou « peu de ») pour le déterminer (cf. Chapitre 2-2.4.1, p. 174) :

- [73] a. mal-i janghwangha-n dogseol-boda **deo manh-eun hae-leul** kkichi-n-da  
 mot-SUB être long-SF diatribe-PC plus être nombreux-SF mal-ACC faire-PRES-DEC  
 ‘Les mots font plus de mal qu’une longue diatribe’
- b. mal-i janghwangha-n dogseol-boda **deo jeog-eun hae-leul** kkichi-n-da  
 mot-SUB être long-SF diatribe-PC plus être peu nombreux-SF mal-ACC faire-PRES-DEC  
 ‘Les mots font moins de mal qu’une longue diatribe’

De plus, par rapport à la fonction de constituant essentiel du prédicat, *deo* et *deol* ne peuvent pas fonctionner comme un complément d’objet ou un attribut, à la différence de *plus* et *moins*. Un autre complément d’objet est indispensable dans les exemples suivantes :

- [74] a. wiheom-ui hyoyuljeog gwanli-neun bunbyeolleog-gwa uisasotong-ui gwanli-boda  
 risque-GEN efficace gestion-TOP discernement-et communication-GEN gestion-PC  
  
**deo** \*(manh-eun geos<sup>232</sup>-eul) **yoguha-n-da**  
 plus (être nombreux-SF chose-ACC) demander-PRES-DEC  
 ‘Une gestion efficace des risques **demande plus** que du discernement et de la communication.’(Google)
- b. saeroun saedae-ui gigi-deul-eun ijeon saedae-boda **deol**  
 nouveau génération-GEN appareil-PL-TOP précédent génération-PC moins  
  
 \*(yeonlyo-leul) **deol** somoha-n-da  
 (combustible-ACC) consommer-PRES-DEC  
 ‘Chaque nouvelle génération d’appareils **consomme moins** que la précédente.’

Et les marqueurs *deo* et *deol* ne peuvent pas correspondre à *plus* et *moins* lorsqu’ils fonctionnent en tant qu’attributs, il nous semble que la locution comparative *geu isang-ida* et l’adjectif comparatif *deolhada* ou *moshada*<sup>233</sup> peuvent alors leur être substitués.

- [75] a. neil ateu-neun paesyeon **geu isang i-da** (\*deo-da)  
 ongle art-TOP mode ce au-delà C-DEC

<sup>232</sup> *geos* (« chose ») : nom dépendant (qui n’est pas autonome) indiquant une chose ou un fait qui n’est pas déterminé concrètement (*Dictionnaire Coréen de l’Université de Corée*).

<sup>233</sup> *geu isang-i-da* : être au-delà de cela

*deolhada* : qui présente un degré moins élevé ou fort qu’un degré de référence

*moshada* : dont le degré ou le niveau est moins élevé ou moins bien

‘L’art des ongles est plus que mode’<sup>234</sup>

(Dictionnaire Urimalsaem)

b. geu-neun geu-ga malha-neun geos-boda **deolha/mosha**-da (\*deol-da)  
 lui-TOP lui-SUB dire-SF chose-PC être moins-DEC  
 ‘Il est moins que ce qu’il dit’

Enfin, les adverbes *deo* et *deol* précédés par une expression de nombre, expriment la différence en nombre entre les comparandes de même que *de plus* et que *de moins* :

[76] a. na-neun neo-boda **han sal deo/deol** meog-eoss-da  
 moi-TOP toi-PC un an plus/moins manger(avoir)-P-DEC  
 ‘J’ai **un ans de plus/moins** que toi’

(Bong M. K., 2011 : 170)

b. i geonmul-eun jeo geonmul-boda **5m deo** nop-da  
 ce...-ci bâtiment-TOP ce...-là bâtiment-PC 5m plus être élevé-DEC  
 ‘Ce bâtiment-ci mesure 5m de plus que celui-là’<sup>235</sup>

(Ryu B. R., 2017 : 207)

Somme toute, la fonction des marqueurs du paramètre *plus/moins* et celle des marqueurs du paramètre *deo/deol* peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

FONCTION \ ADVERBE	PLUS / MOINS	DEO / DEOL
Modifieur	de l’adjectif	de l’adjectif
	de l’adverbe	de l’adverbe
	du verbe	du verbe
	-	du nom (+ la particule prédicative <i>-i</i> )
Déterminant	du nom (avec la préposition <i>de</i> )	-
Constituant essentiel du prédicat	un complément d’objet un attribut	-
Fonction particulière avec un nombre	expression de nombre + <i>de plus/moins</i>	expression de nombre + <i>deo/deol</i>

Tableau 50 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen

<sup>234</sup> L’exemple [74]-a peut également se traduire par cette locution comparative :

[74] a’. wiheom-ui hyoyuljeog gwanli-neun bunbyeolleog-gwa uisasotong-ui gwanli  
 risque-GEN efficace gestion-TOP discernement-et communication-GEN gestion  
**isang**-ui geos-eul yoguha-n-da  
 au-delà-GEN chose-ACC) demander-PRES-DEC  
 ‘Une gestion efficace des risques **demande plus** que du discernement et de la communication.’ (Google)  
 (lit. ‘Une gestion efficace des risques demande **des choses au-delà** du discernement et de la communication’)

<sup>235</sup> L’énoncé est traduit au moyen du même prédicat *élevé* comme suit : ‘Ce bâtiment-ci est 5m plus élevé que celui-là’ ou ‘Ce bâtiment-ci est plus élevé de 5m que celui-là’



### 2.4.1.1.1. LA QUESTION DE LA SUPPRESSION DU MARQUEUR *DEO*

Il existe une autre grande différence entre les deux marqueurs du paramètre *plus* et *deo* : tandis que le premier est obligatoire dans la construction comparative en français, celui du coréen peut être facultatif selon les cas. En règle générale, le marqueur *deo* est facultatif, c'est-à-dire qu'il peut être omis. Nous pouvons constater que les marqueurs du paramètre *deo* des exemples ci-dessus peuvent être supprimés sauf celui de l'exemple [76]-a :

- [77] a. aejung-eun don-boda (**deo**) gangha-n wilyeog-eul balhwiha-n-da  
 affection-TOP argent-PC plus être fort-SF puissance-ACC déployer-PRES-DEC  
 'L'affection déploie une puissance plus forte que l'argent'  
 (Bong M. K., 2011 : 166 sq.)
- b. Mini-ga Seogi-boda (**deo**) ppali dali-n-da  
 Mini-SUB Seogi-PC plus vite courir-PRES-DEC  
 'Mini court plus vite que Seogi'  
 (Oh K. S., 2004b : 116)
- c. nampeyon-i anae-boda (**deo**) ddal-eul sarangha-eoss-da  
 mari-SUB femme-PC plus fille-ACC aimer-P-DEC  
 'Le mari aime plus sa fille que sa femme'  
 (Oh K. S., 2004b : 116)
- d. eonni-ga dongsaeng-boda (**deo**) mi-in-i-da  
 grande sœur petite sœur-PC plus beauté-C-DEC  
 'Sa grande sœur est plus belle qu'elle' (Lit. '\*Sa grande sœur est plus beauté qu'elle')  
 (Lee, Y. O., 2018 : 120)
- e. mal-i janghwangha-n dogseol-boda (**deo**) manh-eun hae-leul kkichi-n-da  
 mot-SUB être long-SF diatribe-PC plus être nombreux-SF mal-ACC faire-PRES-DEC  
 'Les mots font plus de mal qu'une longue diatribe'
- f. mal-i janghwangha-n dogseol-boda (**deo**) jeog-eun hae-leul kkichi-n-da  
 mot-SUB être long-SF diatribe-PC plus être peu nombreux-SF mal-ACC faire-PRES-DEC  
 'Les mots font moins de mal qu'une longue diatribe'
- g. wiheom-ui hyoyuljeog gwanli-neun bunbyeolleog-gwa uisatong-ui gwanli-boda  
 risaue-GEN efficace gestion-TOP discernement-et communication-GEN gestion-PC  
 (**deo**) manh-eun geos-eul yoguha-n-da  
 plus être nombreux-SF chose-ACC demander-PRES-DEC  
 'Une gestion efficace des risques demande plus que du discernement et de la communication.' (Google)
- h. i geonmul-eun jeo geonmul-boda 5m (**deo**) nop-da  
 ce...-ci bâtiment-TOP ce...-là bâtiment-PC 5m plus être élevé-DEC  
 'Ce bâtiment-ci mesure 5m de plus que celui-là'  
 (Ryu B. R., 2017 : 207)

Le marqueur *deo* de l'exemple [76]-a ne doit pas être supprimé parce qu'il est obligatoire dans la construction comparative de même que le marqueur *plus* lorsque le paramètre de la comparaison concerne **les procès de type « activité »** comme *meogda* (« manger »), *jada* (« dormir »), *ilhada*

(« travailler ») et quelques verbes comme *nagada* (« peser »), *deulda* (« coûter ») etc. (cf. Ryu B. R., 2017 : 198-208 ; Woo S. J., 2016 : 94-98 ; Lee Y. O., 2018 : 128-131), avec lesquels « le degré s’interprète extensionnellement » (Fuchs, 2014 : 57, cf. Chapitre 1-1.2.1., p. 18)<sup>236</sup>. Le marqueur *deo* est indispensable dans les exemples suivants :

- [78] a. Cheolsu-ga Yeonghi-boda bab-eul **deo meog**-eoss-da  
 Cheolsu-SUB Yeonghi-PC riz-acc plus manger-P-DEC  
 ‘Cheolsu a mangé plus de riz que Yeonghi’ ou simplement ‘Cheolsu a mangé plus que Yeonghi’
- b. Cheolsu-ga Yeonghi-boda jam-eul **deo ja**-ss-da  
 Cheolsu-SUB Yeonghi-PC sommeil-acc plus dormir-P-DEC  
 ‘Cheolsu a dormi plus que Yeonghi’
- c. Cheolsu-ga Yeonghi-boda mommuge-ga **deo naga**-n-da  
 Cheolsu-SUB Yeonghi-PC poids-SUB plus peser-PRES-DEC  
 ‘Cheolsu pèse plus que Yeonghi’

(Ryu B. R., 2017 : 206)

- d. biyong-i yesang-boda **deo deul**-eoss-da  
 frais-SUB prévision-PC plus coûter-P-DEC  
 ‘Les frais a coûté plus que prévu’

- e. Yeonghi-neun Suni-boda **deo gongbuha**-eoss-da  
 Yeonghi-TOP Suni-PC plus travailler-P-DEC  
 ‘Yeonghi a travaillé plus que Suni’

(Lee Y. O., 2018 : 130)

Il arrive cependant que le marqueur *deo* soit facultatif même si le paramètre concerne les procès de type « activité » :

- [79] Cheolsu-ga Yeonghi-boda bab-eul (**deo**) **manhi meog**-eoss-da  
 Cheolsu-SUB Yeonghi-PC riz-acc plus beaucoup manger-P-DEC  
 ‘Cheolsu a mangé plus de riz que Yeonghi’ ou simplement ‘Cheolsu a mangé plus que Yeonghi’

Dans la phrase ci-dessus, la modification par l’adverbe d’état *manhi* (« beaucoup ») permet au verbe d’activité *meogda* (« manger ») de recevoir une caractéristique d’état (Hong S. M., 2002b : 153), ce qui rend possible la suppression du marqueur *deo* (cf. Woo S. J., 2016 : 94). D’après Bong M. K. (*ibid.* : 167), alors que la suppression du marqueur *deo* ne change pas la sémantique propositionnelle de la phrase, celle du marqueur *deol* la modifie entièrement. Celui-ci serait en effet un « terme non marqué » (actif et simple) opposé à celui-là, « terme marqué » (négatif et complexe). Mais le statut facultatif du marqueur *deo* en tant que terme non marqué reste un sujet controversé entre les chercheurs de la langue coréenne, car il touche à la question de savoir s’il s’agit effectivement d’un marqueur comparatif. Ryu B. R. (2017 : 195) oppose schématiquement les deux points de vue suivants, et divergents, sur son statut : selon le premier, *deo* serait un marqueur essentiel pour former la construction comparative et

<sup>236</sup> « sous l’effet d’un facteur extérieur (comme la temporalité ou les actants), une classe d’occurrences de procès se trouve associée au paramètre » (*ibid.*)

serait par conséquent à considérer comme compris dans la construction comparative alors même qu'il n'y serait pas représenté phonétiquement. Selon le second point de vue en revanche, ce serait un simple adverbe destiné à souligner la signification de la comparaison. Ryu B. R. lui-même (*ibid.* : 195) affirme que « l'adverbe *deo*, en tant qu'élément correspondant au marqueur *-ER* ou *more* en anglais qui provoque la comparaison, est un marqueur essentiel dans la construction comparative en coréen » et il présente cinq arguments, qui semblent suffisamment convaincants pour nous persuader que le marqueur *deo* correspond raisonnablement au marqueur *plus* et qu'il est même un marqueur aussi essentiel que les marqueurs *plus* et *moins*. Voici ces arguments (*ibid.* : 195-198) :

1) Le marqueur 'deo' est généralement facultatif dans la construction comparative avec le prédicat graduable en coréen, mais un nombre limité de prédicatifs tels que 'nagada (« peser ») et 'deulda (« coûter ») ne sont pas à même de former la construction comparative sans le marqueur 'deo'.

2) Avec certains verbes, tels que 'meogda (« manger ») et 'jada (« dormir »), qui peuvent accepter la construction comparative, celle-ci devient agrammaticale si le marqueur 'deo' est supprimé.

3) D'un point de vue morpho-sémantique, étant donné que le sens du degré positif et celui du degré comparatif ne peuvent pas être extraits du même adjectif graduable sans aucun dispositif ou opérateur supplémentaire, le marqueur comparatif, qui induit la signification de la comparaison, est requis pour impliquer précisément le sens du degré comparatif, différent de celui du degré positif. Il est donc raisonnable de supposer que c'est le marqueur 'deo' qui remplit cette fonction et c'est une erreur de le regarder seulement comme un adverbe ayant pour rôle de souligner le sens de comparaison (ainsi que le soutiennent les partisans du second point de vue qui négligent ce faisant l'interprétation sémantique).

4) Pour décrire et expliquer la comparaison de supériorité et d'infériorité en coréen dans le même cadre sémantique, il est raisonnable de regarder le marqueur 'deo' en tant que marqueur comparatif de supériorité comme le marqueur 'deol' est considéré en tant que marqueur comparatif d'infériorité

5) Le point le plus faible du premier point de vue est le caractère facultatif du marqueur 'deo' mais ce caractère lui-même ne peut pas être considéré comme la preuve que le marqueur n'existe pas la construction comparative du coréen ou que l'adverbe 'deo' n'est pas un marqueur comparatif [...], dans la mesure où la typologie des langues montre que la construction comparative se forme souvent, hormis le cas du coréen, sans marqueur comparatif ; il est donc faux de tirer argument de son caractère facultatif pour affirmer que l'adverbe *deo* ne peut pas être considéré comme un marqueur comparatif et qu'il n'est donc qu'un adverbe destiné à souligner le sens de la comparaison.

À la suite des arguments présentés ci-dessus, Ryu B. R. (*ibid.* : 198) explique que l'adverbe *deo* est « un marqueur essentiel dans la formation de la construction comparative d'un point de vue morpho-sémantique même s'il peut être facultatif selon les caractéristiques de prédicats », autrement dit, « la construction comparative du coréen a la même structure logique que celle des langues indo-européennes telles que l'anglais ou l'allemand ». Il signale en outre qu'il reste à élucider si le marqueur *deo* existe malgré tout dans la construction comparative qui se forme sans qu'il soit explicité. Nous soutiendrons ici le même point de vue que ce chercheur : le marqueur *deo* est « **sous-entendu** » dans la construction où il n'apparaît pas et qui a, par conséquent, la « même interprétation sémantique » que la construction où il apparaît (*ibid.*).

Une fois admis le statut de l'adverbe *deo* en tant que marqueur comparatif essentiel, comment expliquer qu'il soit supprimable ou non supprimable selon les types de prédicats ? Pour commencer,

une explication tirée de la linguistique cognitive, et proposée par Lee Y. O. (*ibid.* : 130), nous semble assez pertinente pour rendre compte de son omission. Cette linguiste avance le fait qu'un certain nombre de langues n'ont pas recours à un marqueur de degré comme *deo* lorsque le comparé est supérieur au standard en degré et que, même si le marqueur est utilisé, il arrive qu'il soit supprimable comme *deo*, ce qui résulterait de la structure cognitive et de la façon de penser des humains. Autrement dit, l'ellipse du marqueur comparatif *deo* refléterait une tendance cognitive des humains à communiquer le sens de façon simple et concise sur le plan de l'économie de langue, ce qui est étayé par le fait qu'il existe un certain nombre de langues où le marqueur comparatif n'existe pas ou est sous-entendu<sup>237</sup>. En réalité, le marqueur du standard *-boda* de la construction comparative en coréen se distingue de celui de la comparaison d'égalité (*-mankeum*) – à la différence du français qui a recours au même marqueur du standard (*que*). Le marqueur *-boda* donne ainsi de manière intrinsèque une indication sur le type de comparaison, et ressemble de ce fait aux marqueurs de pur repérage tels que *par rapport à*, *comparé à*, et *référé à*, qui ont pour rôle de « localiser abstraitement la quantité de la propriété » (Fuchs, *ibid.*, cf. Chapitre 2-1.1., p. 83) dans la construction comparative. Les caractéristiques du marqueur du standard *-boda* semblent donc favoriser l'ellipse du marqueur comparatif *deo*.

Inversement, la raison pour laquelle il est non supprimable semble étroitement liée à un certain défaut des prédicats d'« activité » et de quelques verbes comme *nagada* (« peser »), *deulda* (« coûter »), obligatoirement modifiés par le marqueur *deo*, qui remplirait dès lors une fonction particulière. Dans la construction comparative avec ce type de prédicats, le degré « s'interprète extensionnellement » (Fuchs, *ibid.* : 57), à la différence de la construction comparative de l'adjectif qui détermine en lui-même une échelle orientée, et à la différence aussi de la comparaison de procès d'« état » pour lesquels le degré « s'interprète en termes intensionnels » (Fuchs, *ibid.* : 58)<sup>238</sup>. Autrement dit, les verbes d'activité forment la construction comparative sur la base de facteurs extérieurs tels qu'une quantité consécutive au procès, une durée du procès, ou la fréquence ou la vitesse du procès (Lee. Y. O., *ibid.* : 131). Si nous essayons d'analyser ces éléments dans les termes de Rivara (*ibid.*), c'est le marqueur comparatif *deo*, plus précisément *manhi* (« beaucoup ») compris dans le marqueur *deo* (relation -ER + beaucoup) qui met en jeu l'échelle des grandes quantités par rapport aux facteurs extérieurs dans la comparaison des verbes d'activité, c'est-à-dire que, dans la mesure où ces facteurs extérieurs sont en rapport étroit avec le quantificateur *manhi* (« beaucoup »), le marqueur comparatif *deo* comprenant ce quantificateur a pour rôle de « faire présumer que la comparaison concerne le degré d'un facteur extérieur » (Lee Y. O., *ibid.* ). Le fait que la comparaison des procès d'activité puisse se former avec l'adverbe d'état *manhi* (« beaucoup ») sans le marqueur comparatif *deo* illustre la fonction particulière de ce dernier :

[80] Cheolsu-ga Yeonghi-boda **manhi** meog-eoss-da  
 Cheolsu-SUB Yeonghi-PC beaucoup manger-P-DEC  
 'Cheolsu a mangé plus que Yeonghi'

Étant donné que le marqueur comparatif *deo* fait présumer un facteur extérieur sur la base duquel la comparaison du verbe d'activité peut se former, en mettant en jeu une échelle, il ne peut pas être

<sup>237</sup> Plus précisément, selon Ultan (1972, *cit. in* Ryu B. R., *ibid.* : 195), le nombre de langues où le morphème comparatif n'apparaît pas explicitement dans la construction comparative est de 36 sur 123 langues, soit un pourcentage de 36 %.

<sup>238</sup> « L'état qualifie le sujet (*aimer*, c'est être amoureux ; *mépriser*, c'est être méprisant). Ainsi l'énoncé suivant se comprend-il comme signifiant *elle avait aimé aussi fort, aussi intensément que...* : *Elle l'avait aimé autant qu'elle pouvait aimer quelqu'un* (Mille) » (Fuchs, *ibid.* : 58)

supprimé. Autrement dit, c'est le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») qui rend obligatoire le marqueur *deo* devant les prédicats d'activité. Cette fonction du marqueur *deo* (plus exactement du quantificateur *manhi* (« beaucoup »)) ne concerne pas la comparaison de l'adjectif ou celle du procès de type « état », qui ne supposent pas de facteurs extérieurs et donc se forment sur la base d'un facteur interne déjà présumé par eux-mêmes sans le soutien sémantique de *manhi* (« beaucoup »). Ainsi, dans ces comparaisons-là, le marqueur comparatif *deo*, qui n'a pas de fonction particulière à remplir, pourrait être sous-entendu.

#### 2.4.1.2. *HWOLSSIN* (« AUTREMENT/BEAUCOUP (PLUS) »)

*Hwolssin*<sup>239</sup>, qui dénote la grandeur de la différence des degrés correspond de manière suffisamment précise à l'adverbe 'beaucoup' dans 'beaucoup plus'. Il peut s'employer comme marqueur du paramètre et également comme modifieur d'un adverbe de degré :

- [81] a. Pierre-ga Paul-boda **hwolssin** keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC autrement être grand-DEC  
 'Pierre est beaucoup plus grand que Paul'
- b. Pierre-ga Paul-boda **hwolssin** deo keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC autrement plus être grand-DEC  
 'Pierre est beaucoup plus grand que Paul'

Il ressemble, jusqu'à un certain point, à *autrement*<sup>240</sup> (cf. Chapitre 2-1.4.1.) dans la mesure où il peut fonctionner de lui-même comme marqueur du paramètre en dénotant le sens de 'beaucoup plus' ou 'bien plus' sans l'aide du marqueur *deo* (« plus ») ou comme modifieur de ce même marqueur *deo* en mettant l'accent sur la grandeur de la différence des degrés, mais sans renfermer une valeur d'« altérité de manière » au contraire de *autrement*. Par conséquent, l'idée d'altérité n'est pas présente dans l'interprétation de la construction comparative avec *hwolssin*.

L'adverbe *hwolssin*, en tant que marqueur du paramètre, peut modifier un adjectif (a), un adverbe (b), un verbe (c), et un nom (d) présentant un caractère d'état grâce à la particule prédicative -i- (plus précisément, le prédicatif substantif).

- [82] a. Cheolsu -ga Yeongsu-boda **hwolssin** **ddogddogha**-da  
 Cheolsu-SUB Yeongsu-PC autrement (beaucoup plus) être intelligent-DEC  
 'Cheolsu est autrement (beaucoup plus) intelligent que Yeongsu'  
 (Han K., 2012 : 185)
- b. bom-i saenggag-boda **hwolssin** **ppalli** o-n-da  
 printemps-SUB prévu-PC autrement (beaucoup plus) tôt venir-PRES-DEC  
 'Le printemps vient autrement (beaucoup plus) tôt que prévu'  
 (*ibid.* : 189)

<sup>239</sup> *hwolssin* : « de manière à faire une grande différence » (*Grand Dictionnaire Standard du Coréen*).

<sup>240</sup> *Autrement*, très polyvalent, a même trois significations différentes dans la comparaison. Il peut s'employer comme marqueur du paramètre, modifieur d'un adverbe de degré, et marqueur d'altérité de manière dans le cadre de la comparaison (Fuchs, *ibid.* : 46).

c. Cheolsu -ga Yeongsu-boda **hwolssin** chuggu-leul **johaha**-n-da  
 Cheolsu-SUB Yeongsu-PC autrement (beaucoup plus) football-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Cheolsu aime le football beaucoup plus que Yeongsu’

(*ibid.*)

d. eonni-ga dongsaeng-boda **hwolssin** **mi-in-i**<sup>241</sup>-da  
 grande sœur petite sœur-PC autrement (beaucoup plus) beauté-C-DEC  
 ‘Sa grande sœur est autrement (beaucoup plus) belle qu’elle’ (lit. ‘\*Sa grande sœur est beaucoup plus  
 beauté qu’elle’)

Cependant, il ne peut pas modifier des verbes d’« activité » tels que *manger* et *travailler* au  
 contrairement de *deo* (« plus ») et *deol* (« moins ») :

[83] \*Pierre-ga Paul-boda hwolssin meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC autrement (beaucoup plus) manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange/travaille beaucoup plus que Paul’

Il faut alors faire intervenir *manhi* (« beaucoup ») ou *jogeum* (« peu ») pour les modifier indirectement :

[84] Pierre-ga Paul-boda hwolssin manhi/jogeum meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC autrement (beaucoup plus) beaucoup/peu manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange/travaille beaucoup plus/moins que Paul’

A la différence du marqueur *autrement*, qui fonctionne comme un déterminant du nom avec la  
 préposition *de*, le marqueur *hwolssin* ne peut pas déterminer le nom. Il faut avoir recours aux autres  
 éléments, soit les deux quantificateurs, *manh-eun* (« nombreux » ou « beaucoup de ») et *jeog-eun* (« peu  
 nombreux » ou « peu de ») pour le déterminer (*cf.* Chapitre 2-2.4.1.2., p. 182) :

[85] a. mal-i janghwangha-n dogseol-boda **hwolssin** **manh-eun**  
 mot-SUB être long-SF diatribe-PC autrement (beaucoup plus) être nombreux-SF

**hae-leul** kkichi-n-da  
 mal-ACC faire-PRES-DEC  
 ‘Les mots font autrement de mal (beaucoup plus de mal) qu’une longue diatribe’

b. mal-i janghwangha-n dogseol-boda **hwolssin** **jeog-eun**  
 mot-SUB être long-SF diatribe-PC autrement (beaucoup plus) être peu nombreux -SF

**hae-leul** kkichi-n-da  
 mal-ACC faire-PRES-DEC  
 ‘Les mots font beaucoup moins de mal qu’une longue diatribe’

Somme toute, les fonctions du marqueur du paramètre *autrement* et celles du marqueur du paramètre  
*hwolssin* peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

<sup>241</sup> La copule (C) *-i-*, en tant que particule prédicative, « se combine obligatoirement avec le nom et se comporte  
 comme un verbe conjugué, dans le sens où elle peut porter les morphèmes verbaux » (Chun, J. H., *ibid.* : 27).

ADVERBE FONCTION	AUTREMENT	HWOLSSIN
Fonction sémantique	insistance sur une grande différence des degrés ( <i>beaucoup plus, bien plus</i> )	
	valeur d'altérité	-
Fonction de modifieur	de l'adjectif	de l'adjectif
	de l'adverbe	de l'adverbe
	du verbe	du verbe (sauf des verbes d'« activité »)
	-	du nom (+ la particule prédicative <i>-i-</i> )
Fonction de déterminant	du nom (avec la préposition <i>de</i> )	-

Tableau 51 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen (*autrement* et *hwolssin*)

Par ailleurs, il existe un autre adverbe qui semble aussi correspondre à *autrement* car il exprime l'altérité de manière, c'est *yudalli*, qui signifie « de manière différente, à tel point que cela est remarquable, en comparaison d'un (ou d') autre(s) cas » (*Dictionnaire Coréen de l'Université de Corée*). Ses caractéristiques sémantiques sont très similaires à celles d'*autrement* telles qu'elles sont présentées par C. Fuchs (*ibid.* : 26) :

[...] Sa valeur première d'altérité de manière glisse alors vers l'altérité de degré, avec un effet de forte polarisation des degrés : si A vérifie le prédicat commun *autrement* que B, il faut entendre que A le vérifie à un degré élevé et B à un degré peu élevé.

Il semble se comporter comme *autrement* dans la construction comparative :

[86] Hongkong-eul oga-neun hanggonggweon-i dareun jiyeog-boda **yudalli** bissa-da  
 Hongkong-ACC faire l'aller-retour-SF billet d'avion-SUB autre région-PC autrement être cher-DEC  
 'Le billet d'avion aller-retour pour Hongkong est autrement cher que celui pour d'autres régions'  
 (*The Asia Business Daily*, 2 Juillet 2013)

Cependant, le fait que l'adverbe *yudalli* ne soit presque jamais mentionné dans les recherches sur les constructions comparatives nous incline à croire que son statut en tant qu'adverbe de degré n'est pas reconnu pour le moment par la grammaire coréenne. Mais en raison de sa correspondance avec les deux adverbes *autrement* et *yudalli*, la possibilité d'extension et de grammaticalisation de son statut est assez probable.

#### 2.4.1.3. DEO-UG (« DAVANTAGE »)

*Deo-ug*<sup>242</sup>, qui dénote la grandeur de la différence des degrés, mais, mais une différence moins grande que celle dénotée par le marqueur *hwolssin*, souligne la différence de degré entre les comparandes comme le marqueur *davantage* du français. Selon Sim D. (2011 : 44), le marqueur *deo-ug*, dont la signification de base est de renforcer celle de *deo* (plus) (*ibid.* : 38), est principalement

<sup>242</sup> *deo-ug* : de manière à ajouter une étape de plus à un degré de référence et de manière à être plus fort qu'un degré de référence (*Grand Dictionnaire Standard du Coréen*).

employé sans le marqueur du standard *-boda*, ce qui est une caractéristique similaire à celle du marqueur *davantage*, lui aussi habituellement employé dans des énoncés comparatifs sans subordonnée en *que* :

- [87] geongang-i **deo-ug** nappaji-eoss-da  
santé-SUB davantage se détériorer-P-DEC  
'La santé s'est détériorée davantage'

(Dictionnaire *Urimalsaem*)

*Deo-ug* peut aussi secondairement introduire une comparaison dans des énoncés comparatifs avec le marqueur du standard *-boda*. Cet emploi semble devenir usuel comme dans le cas du marqueur *davantage*<sup>243</sup> :

- [88] geu-neun joe-ui bopyeonseong-gwa yeondaeseong-eul yujeonseong-**boda** **deo-ug**  
lui-TOP péché-GEN universalité-et soliadrité-ACC nature héréditaire-PC davantage

gangjoha-n-da

souligner-PRES-DEC

'Il souligne davantage l'universalité et la solidarité du péché que la nature héréditaire du péché'

(namu.mirror.wiki, Sketch Engine)

A la différence de *davantage*, qui ne modifie les adjectifs (et les adverbes) que dans des contextes restreints (cf. Chapitre 2-1.4.1.2., p. 105), *deo-ug* peut les modifier dans des énoncés comparatifs soit sans, soit avec le marqueur *-boda* :

- [89] a. hamkke ga-l ttae **deo-ug** **haengbogha**-da  
ensemble aller-SF moment davantage être heureux-DEC  
'Nous sommes davantage heureux lorsque nous y allons ensemble'

- b. milae-eneun jigeum-**boda** **deo-ug** **dayangha**-n gajog-ui teugseong-deul-i  
futur-dans maintenant-PC davantage être divers-SFP famille-GEN caractéristique-PL-SUB

natana-l<sup>244</sup> geos<sup>245</sup>, -i-da

se présenter-SF(FUT) ND-C-DEC

'Dans le futur, des caractéristiques de familles « plus » (*accentué*) diverses que maintenant vont se présenter'

'\*Dans le futur, des caractéristiques de familles davantage diverses que maintenant vont se présenter'

(peoplepower21.org, Sketch Engine)

- c. TREASURE singog-eun debwigog-**boda** **deo-ug** **ganglyeolha**-da<sup>246</sup>

<sup>243</sup> Un certain nombre d'exemples avec le marqueur du standard *-boda* sont attestés dans le corpus des articles coréens tandis qu'ils sont peu nombreux dans les dictionnaires coréens.

<sup>244</sup> Le suffixe flexionnel *-l* (ou *-eul*) exprime le temps futur.

<sup>245</sup> Le nom dépendant *geos* indiquant une prévision, une supposition ou un projet sur quelque chose qui ne s'est pas encore produit (*Dictionnaire d'apprentissage coréen-français*)

<sup>246</sup> Sim D. (*op. cit.* : 40) indique que le marqueur *deo-ug* ne peut être employé que lors de la comparaison entre deux étapes (par exemples, les circonstances ou les moments) d'un objet et ne peut pas être employé lors de la comparaison concernant une propriété commune et un phénomène commun entre deux objets. D'après cet auteur, l'exemple suivant n'est pas acceptable :



TREASURE nouvelle chanson-TOP première chanson-PC davantage être intense-DEC  
 ‘La nouvelle chanson de TREASURE est « plus » (*accentué*) intense que sa première chanson’  
 ‘\*La nouvelle chanson de TREASURE est davantage intense que sa première chanson’  
 (newsen, le 08 Novembre 2020)

En somme, l’adverbe *deo-ug*, en tant que marqueur du paramètre, peut modifier, hormis un adjectif ou un verbe (exemples ci-dessus), un adverbe (a, b) ou un nom (c, d) ayant un caractère d’état avec la particule prédicative *-i-* (plus précisément, le prédicatif substantif) :

[90] a. na-neun geu mogsoli-leul musiha-go **deo-ug** **ppali** dalli-n-da  
 moi-TOP ce voix-ACC négliger-et davantage vite courir-PRES-DEC  
 ‘Je néglige cette voix et cours « plus » (*accentué*) vite’  
 ‘\*Je néglige cette voix et cours davantage vite’  
 (aladin.co.kr, Sketch Engine)

b. yuwol-eun daleun dal-**boda** **deo-ug** **ppali** jinaga-l geos gat-seubnida  
 juin-TOP autre mois-PC davantage vite passer-SF ND sembler-DEC  
 ‘Le mois de juin semble passer « plus » (*accentué*) vite que les autres mois’  
 ‘\*Le mois de juin semble passer davantage vite que les autres mois’  
 (imbc.com, Sketch Engine)

c. Séo-ga **mi-in-i-da** geuleondae Séo eomma-ga **deo-ug** **mi-in-i-da**  
 Séo-SUB beauté-C-DEC mais Séo mère-SUB davantage beauté-C-DEC  
 ‘Séo est belle, mais sa mère est « plus » (*accentué*) belle’ ou ‘Séo est belle, mais sa mère l’est davantage’  
 ‘\*Séo est belle, mais sa mère est davantage belle’  
 (lit. ‘\*Séo est belle, mais sa mère est « plus » (*accentué*) beauté)

d. eonni-ga dongsaeng-**boda** **deo-ug** **mi-in-i-da**  
 grande sœur petite sœur-PC davantage beauté-C-DEC  
 ‘Sa grande sœur est « plus » (*accentué*) belle qu’elle’  
 ‘\*Sa grande sœur est davantage belle qu’elle’  
 (lit. ‘\*Sa grande sœur est « plus » (*accentué*) beauté qu’elle)

Cependant, l’adverbe ne peut pas modifier des verbes d’« activité » tels que *manger* et *travailler* au contraire de *davantage* :

[91] \*Pierre-ga Paul-boda deo-ug meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC davantage manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange/travaille davantage que Paul’

---

\*Aengdu-**boda** meolu-ga **deo-ug** **yag-i-da**  
 Cerise-PC raisin sauvage-SUB davantage remède-C-DEC  
 ‘La cerise est « plus » (*accentué*) favorable à la santé que le raisin sauvage’  
 ‘\*La cerise est davantage favorable à la santé que le raisin sauvage’

Les points de vue peuvent varier selon les auteurs, la phrase nous semble pouvoir être acceptée si le marqueur *deo-ug* est censé souligner la signification du marqueur *deo*. De plus, étant donné qu’un certain nombre d’exemples dans lesquels il est employé pour ce type de comparaison sont attestés dans le corpus, nous pourrions dire que son usage dans ce type de comparaison pourrait être accepté en tant qu’usage secondaire.

Il faut faire intervenir *manhi* (« beaucoup ») ou *jogeum* (« peu ») pour les modifier indirectement :

- [92] a. Pierre-ga Paul-boda **deo-ug** **manhi** meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC davantage beaucoup manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange/travaille davantage que Paul’
- b. Pierre-ga Paul-boda **deo-ug** **jogeum** meog-neun-da/gongbuha-n-da  
 Pierre-SUB Paul-PC davantage peu manger-PRES-DEC/travailler-PRES-DEC  
 ‘Pierre mange/travaille « moins » (*accentué*) que Paul’

A la différence du marqueur *davantage*, qui fonctionne comme un déterminant du nom avec la préposition *de*, le marqueur *deo-ug* ne peut pas déterminer le nom. Il faut avoir recours à d’autres éléments, soit les deux quantificateurs, *manh-eun* (« nombreux » ou « beaucoup de ») et *jeog-eun* (« peu nombreux » ou « peu de ») pour le déterminer (cf. Chapitre 2-2.4.1.3., p. 184) :

- [93] a. i munje-neun **deo-ug** **manh-eun** gomin-gwa cheonchag-i yogudoe-n-da  
 ce problème-TOP davantage être nombreux-SF réflexion-et creusage-i être exigé-PRES-DEC  
 ‘Davantage de réflexion et d’approfondissement sont exigés quant à ce problème’
- b. uri-neun jigeum-boda **deo-ug** **manh-eun** deugjeom-eul gidaeha-l  
 nous-TOP maintenant-PC davantage être nombreux-SF but-ACC attendre-SF
- su iss-da  
 pouvoir exister-DEC  
 ‘Nous pouvons attendre davantage de buts’

(newdaily.co.kr, Sketch Engine)

- [94] a. i bangsig-eul iyongha-myeon **deo-ug** **jeog-eun** biyong-eulo  
 ce procédé-ACC se servir-SF (si) davantage être peu nombreux-SF frais-avec
- hwangyeongoyeom munje-leul haegyeolha-l su iss-seubnida  
 pollution problème-ACC résoudre-SF pouvoir exister-DEC  
 ‘Si nous nous servons de ce procédé, nous pouvons résoudre les problèmes de pollution avec « moins » (*accentué*) de frais’

(bokeducation.or.kr, Sketch Engine)

- b. i5-3570 CPU-neun gijon i5 CPU-deul-boda **deo-ug** **jeog-eun** jeonlyeog-eul  
 i5-3570 CPU-TOP existant i5 CPU-PL-boda davantage être peu nombreux-SF électricité-ACC
- somoha-n-da  
 consommer-PRES-DEC  
 ‘i5-3570 CPU consomme « moins » (*accentué*) d’électricité que les i5-CPU existants’

(ipnn.co.kr, Sketch Engine)

Somme toute, les fonctions des marqueurs des paramètres *davantage* et *deo-ug* peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

ADVERBE FONCTION	DAVANTAGE	DEO-UG
Fonction sémantique	insistance sur la différence des degrés	
Fonction syntactique	principalement sans subordonnée en <i>que</i> secondairement avec subordonné en <i>que</i>	principalement sans marqueur du standard -boda secondairement avec marqueur du standard -boda
Fonction de modifieur	- de l'adjectif seulement en contexte restreint	de l'adjectif
	- de l'adverbe seulement en contexte restreint	de l'adverbe
	du verbe	du verbe (sauf des verbes d'« activité »)
	-	du nom (+ la particule prédicative -i-)
Fonction de déterminant	du nom (avec la préposition <i>de</i> )	-

Tableau 52 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen (*davantage* et *deo-ug*)

## 2.4.2. LES MARQUEURS DE L'ÉGALITÉ

Tandis qu'il existe « un jeu diversifié de marqueurs d'égalité » en français : *aussi/autant, si/tant*, et *aussi peu* (Fuchs, 2014 : 48), le coréen dispose d'un marqueur d'égalité *-mankeum*, qui est neutre quant à l'opposition entre intensifieur et quantifieur de même que les marqueurs d'inégalité *deo* (« plus ») ou *deol* (« moins »). Le marqueur *-mankeum* fonctionne comme marqueur du standard dans la comparaison d'égalité mais, selon Seo J. S. (2005, *cit. in* Bon M. K., 2011 : 161), il appartient également à la locution qui fonctionne comme adverbe de degré au même titre que *deo* et *deol* dans la mesure où il modifie le paramètre qui se réalise comme prédicat.

« *-mankeum* (« aussi », « autant », « si », et « tant ») »

Le marqueur *-mankeum* peut modifier l'adjectif [95], l'adverbe [96], et le verbe [97] auquel il est incident comme les marqueurs du paramètre en français.

[95] a. Yeonghi-ga neo-**mankeum** yeppeu-da  
Yeonghi-SUB toi-PC (aussi) être belle-DEC  
'Yeonghi est aussi belle que toi'

(Lee Y. O., 2018 : 157)

b. geunyeo-neun geu-ga saenggagha-neun geos-**mankeum** chagha-ji anh-da  
elle-TOP lui-SUB croire-SF ND-PC (si) être gentille-SF NEG-DEC  
'Elle n'est pas si gentille qu'il le croit'

[96] Hyeoni-ga Ugi-**mankeum** ppali dali-n-da  
Hyeoni-SUB Ugi-PC (aussi) vite courir-PRES-DEC  
'Hyeoni court aussi vite que Ugi'

(Oh K. S., 2004b : 88)

- [97] a. Seogi-ga bumonim-**mankeum** seonsaengnim-eul **jongyeongha**-n-da  
 Seogi-SUB parents-PC (autant) professeur-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Seogi respecte son professeur autant que ses parents’

(Oh K. S., *ibid.*)

- b. geu-neun geunyeo-**mankeum** ihon-eul **huhocha**-ji anh-neun-da  
 lui-TOP elle-PC (tant) divorce-ACC regretter-SF NEG-PRES-DEC  
 ‘Il ne regrette pas tant qu’elle son divorce’

De plus, il peut aussi modifier le nom acquérant un caractère d’état grâce à la particule prédicative *-i-* (plus précisément, le prédicatif substantif) :

- [98] dongsaeng-i oppa-**mankeum** **sujae**-i-da  
 petite sœur-SUB grand frère-PC (aussi) intelligence-C-DEC  
 ‘La petite sœur est aussi intelligente que le grand frère’ (lit. ‘\*La petite sœur est aussi intelligence que le grand frère’)

(Oh K. S., 2004b : 88)

Le marqueur *-mankeum* peut avoir recours au quantificateur *manh-eun* (« nombreux » ou « beaucoup de ») pour déterminer le nom ainsi qu’au marqueur *deo* (*deo manh-eun* = « plus de »), mais le sens de *-mankeum manh-eun* ne correspond pas à celui de *autant de* (cf. Chapitre 2-2.3.2., p. 165) mais à celui de *\*aussi beaucoup* antonyme de *aussi peu* :

- [99] Jean-i Pierre-**mankeum manh-eun** don-leul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) être nombreux-SF (= beaucoup de) argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 ‘\*Jean a aussi beaucoup d’argent que Pierre’ (≠ Jean a autant d’argent que Pierre)

Le sens du marqueur *-mankeum* employé sans *manh-eun* correspond à celui de *autant de*. Il modifie le groupe verbal (complément d’objet direct + V) dans l’exemple ci-après, en tant que locution adverbiale (cf. Yim C. H., *ibid.*) :

- [100] Jean-i Pierre-**mankeum don-leul gaji-go iss**-da  
 Jean-SUB Pierre-PC (autant de) argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 ‘Jean a autant d’argent que Pierre’

Somme toute, la fonction des marqueurs du paramètre *aussi* et *autant* (*si* et *tant*) et celle du marqueur du paramètre *-mankeum* peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

ADVERBE FONCTION	AUSSI, AUTANT, SI, TANT	-MANKEUM
Distribution complémentaire	Quantifieur : <i>autant, tant</i> Intensifieur : <i>aussi, si</i>	Neutre quant à l’opposition entre intensifieur et quantifieur
Fonction de modifieur	de l’adjectif ( <i>aussi, si</i> ) / de l’adjectif seulement en contexte restreint( <i>autant, tant</i> )	de l’adjectif
	de l’adverbe ( <i>aussi, si</i> ) / de l’adverbe seulement en contexte restreint( <i>autant, tant</i> )	de l’adverbe
	du verbe ( <i>autant, tant</i> )	du verbe

	-	du nom (+ la particule prédicative <i>-i-</i> )
<b>Fonction de déterminant</b>	du nom (avec la préposition <i>de</i> )	-

Tableau 53 : La fonction des marqueurs du paramètre en français et en coréen (*aussi, autant, si, tant* vs *-mankeum*)

« *-mankeum jogeum* / *-mankeum byeollo ~anh-* (« aussi peu »), *-mankeum jeog-eun* (« aussi peu de ») »

Cependant que le marqueur *aussi peu (de)* modifie l'adjectif, l'adverbe et le verbe et détermine le nom avec la préposition *de*, le marqueur *-mankeum* a recours à des éléments variés selon les parties du discours du paramètre pour marquer une égalité orientée vers les petites quantités : *-mankeum jogeum* (« aussi peu ») concerne le verbe [101], *-mankeum jeog-eun* (« aussi peu de ») détermine le nom [102], *-mankeum byeollo ~anh-* (« aussi peu ») concerne<sup>247</sup> l'adjectif, l'adverbe, et aussi le verbe [103] (cf. Chapitre 2-2.3.2.) :

[101] Cheolsu-neun Hanbiya-**mankeum(ina)** **jogeum** ja-n-da  
 Cheolsu-TOP Hanbiya-PC(aussi) peu dormir-PRES-DEC  
 'Cheolsu dors aussi peu que Hanbiya'

[102] John Bercow-neun hubo-lo naseo-n daleun se bosudang  
 John Bercow-TOP candidat-comme se présenter-SF autre trois parti conservateur  
 uiwon-deul-**mankeum jeog-eun** **pyo-leul** bad-eul geos...  
 député-PL-PC (aussi) être peu nombreux-SF voix-ACC recevoir-SF(FUT) ND  
 'John Bercow va obtenir aussi peu de voix que les trois autres députés, ses collègues, du parti conservateur, qui se présentent comme candidats aux élections...'  
 (wikipedia.org, Sketch Engine)

[103] a. i chajong-eun jeo chajong-**mankeum(ina)** **byeollo heunha-ji** **anh-da**  
 ce...-ci modèle de voiture-TOP ce...-là modèle de voiture-PC (aussi) pas très être banal-SF NEG-DEC  
 'Ce modèle-ci de voiture est aussi peu banal que ce modèle-là de voiture'

b. geu-neun geu-ui adeul-**mankeum(ina)** **byeollo gipi** **saenggagha-ji** **anh-neun-da**  
 lui-TOP lui-GEN fils-PC(aussi) pas très profondément réfléchir-SF NEG-PRES-DEC  
 'Il réfléchit aussi peu profondément que son fils'

c. na-neun Jingugi-**mankeum(ina)** **geu-leul** **byeollo** **johaha-ji** **anh-neun-da**  
 moi-TOP Jingugi-PC(aussi) lui-ACC pas très aimer-SF NEG-PRES-DEC  
 'Je l'aime aussi peu que Jingug'

Le tableau ci-dessous résume les fonctions des marqueurs du paramètre *aussi peu* et celle des marqueurs du paramètre *-mankeum jogeum*, *-mankeum jeog-eun*, et *-mankeum byeollo~anh-* :

<sup>247</sup> Il ne faudrait pas dire que la locution *-mankeum byeollo ~anh-* les « modifie » au même titre que *aussi peu*. Elle a (presque) le même sens que *aussi peu* dans les CC mais étant donné qu'elle ne les modifie pas, à proprement parler, **directement** en tant que marqueur et à la fois modifieur comme *aussi peu*, il vaudrait mieux choisir plutôt le terme *concerner*.

ADVERBE FONCTION	AUSSI PEU	-MANKEUM JOGEUM -MANKEUM JEOG-EUN -MANKEUM BYEOLLO~ANH-
Distribution complémentaire	Neutre quant à l'opposition entre intensifieur et quantifieur	Modifieur du verbe (- <i>mankeum jogeum</i> ) Modifieur du nom (- <i>mankeum jeog-eun</i> ) Neutre (- <i>mankeum byeollo~anh-</i> )
Fonction	Modifieur de l'adjectif	- <i>mankeum byeollo~anh-</i> incident à l'adjectif
	Modifieur de l'adverbe	- <i>mankeum byeollo~anh-</i> incident à l'adverbe
	Modifieur du verbe	- <i>mankeum jogeum</i> , - <i>mankeum byeollo~anh-</i> incident au verbe
	Déterminant du nom (avec la préposition <i>de</i> )	Déterminant du nom (- <i>mankeum jeog-eun</i> )

Tableau 55 : Fonctions des marqueurs du paramètre en français et en coréen (*aussi peu* vs *-mankeum jogeum*, *-mankeum jeog-eun*, et *mankeum byeollo~anh-*)

## 2.5. LE MARQUEUR DU STANDARD

Cependant que le français dispose dans tous les cas du même marqueur du standard, l'adverbe « *que* », le coréen distingue le marqueur du standard de la comparaison d'inégalité, la particule comparative (PC) *-boda* de celui de la comparaison d'égalité, la PC *-mankeum*. Même si toutes deux remplissent la même fonction comme marqueur du standard, il existe une grande différence entre elles comme il a été mentionné à plusieurs reprises : tandis que le marqueur *-boda* forme une construction comparative avec l'adverbe de degré *deo* ou *deol* (étant bien entendu que l'adverbe *deo* peut être absent en fonction des caractéristiques du prédicat comme paramètre mais il participe de la construction comparative en tant que marqueur pour la comparaison de supériorité : cf. Chapitre 2.4.1.1.1., p. 180), le marqueur *-mankeum* forme une construction comparative d'égalité sans adverbe de degré. Ainsi il faudra examiner chacun de ces deux marqueurs autrement que ceux du français.

La particule comparative s'appelle *bigyo josa* en coréen (*bigyo* : « comparatif », *josa* : « particule »). La particule (*josa*), qui est ajoutée juste derrière le substantif, l'adverbe ou le suffixe flexionnel, comme une partie du discours propre au coréen, marque une relation grammaticale ou ajoute un sens. Selon les fonctions de la particule (*josa*), on distingue encore trois sous-catégories : la particule casuelle (*gyeok-josa*), la particule auxiliaire (*bo-josa*), et la particule conjonctive (*jeobsok-josa*) (cf. *Grand Dictionnaire Standard du Coréen*)<sup>248</sup>. La particule comparative (*bigyo josa*), dont le type de *josa*

<sup>248</sup> En coréen, le nombre de *josa* (particules) s'élève à 100.

- **Particule casuelle** (*gyeok-josa*), ajoutée derrière le substantif, qui marque le cas du substantif, c'est-à-dire qu'elle attribue un certain rôle (sémantique ou grammatical) au substantif placé devant lui. (Ex. particule du cas sujet : *Pierre-ga* (Pierre-ø), particule du cas adverbial : *Paris-eseo* (Paris-à), particule du cas prédicatif : *Paris-ida* (Paris-être), particule du cas comitatif : *Pierre-wa* (Pierre-avec) etc.)
- **Particule auxiliaire** (*bo-josa*), ajoutée derrière le substantif, l'adverbe ou le suffixe flexionnel, elle leur ajoute un sens particulier (Ex. particule auxiliaire d'ajout : *na-do* (moi-aussi), particule auxiliaire d'exclusion : *ppali-man* (vite-seulement), particule auxiliaire de champ : *meog-go-buteo* (manger-suffixe flexionnel de cause-depuis), etc.)
- **Particule conjonctive** (*jeobsok-josa*), relie en parallèle deux ou plus de deux groupes nominaux (Ex. *Paris-wa Séoul* (Paris-et Séoul), *ppang-irang tteog-irang* (pain-et gâteau de riz-et), etc.)

est controversé, est traitée comme particule casuelle (*gyeok-josa*) par certains auteurs et comme particule auxiliaire (*bo-josa*) par d'autres. Par conséquent, les avis divergent sur sa dénomination : « particule du cas comparatif » (*bigyo-gyeok josa*) VS « particule auxiliaire de comparaison » (*bigyo bo-josa*) ou « postposition comparative » (*bigyo huchisa*). Nous l'appelons « particule comparative » (*bigyo josa*) afin de rester neutre sur cette question. A partir de là, nous allons tenter d'examiner certaines caractéristiques des deux particules, telles que **la fonction sémantique, le nature syntaxique et le statut syntaxique du constituant soudé** : « le standard + particule comparative ».

### 2.5.1. LE MARQUEUR D'INÉGALITÉ

La PC *-boda*, qui marque le standard de la comparaison d'inégalité comme l'une des particules comparatives ayant pour fonction sémantique d'exprimer la comparaison de degré, renferme en soi le trait sémantique de la comparaison (Lee Y. O., 2018 : 2), c'est-à-dire qu'elle exprime le jugement que les comparandes (plus précisément, les degrés des comparandes par rapport au paramètre) sont différents (Oh, K. S., 2004b : 15). En règle générale, le marqueur *-boda* se fixe au standard qui se présente sous forme de groupe nominal (Oh K. S., *ibid.* : 13) et ne peut admettre de standard sous forme de proposition en tant que tel. Un élément supplémentaire, '*-n geos*'<sup>249</sup>, qui établit une relation de subordination, est nécessairement demandé pour cette forme de standard :

[104] Yeonghi-ga Suni-leul johaha-**n geos-boda** deo nae-ga Yeonghi-leul johaha-n-da.  
 Yeonghi-SUB Suni-ACC aimer-SF ND-PC plus moi-SUB Yeonghi-ACC aimer-PRES-DEC  
 'J'aime plus Yeonghi que Yeonghi n'aime Suni'

(Lee Y. O., *ibid.* : 87)

Cependant, le standard ne se présente pas forcément sous forme de groupe nominal, il arrive que *-boda* l'admette sous forme de nom auquel est postposée une autre particule telle que *-eseo* (locatif), *-ege* (datif), et *-gwa* (« avec ») ou un suffixe flexionnel comme *-eoseo* (ou *-aseo*)<sup>250</sup>. Autrement dit, *-boda* s'adjoit à quelques particules et suffixes flexionnels de la manière suivante (cf. Lee H. S., 2008 : 13 ; Lim D. H., 2006 : 136) :

Par ailleurs, I. Choi-Jonin (2008 : 149-150) indique que les particules comparatives fonctionnent comme la particule comitative *-wa* correspondant à *avec* en français :

As for the comitative, it has to share the same semantic feature with the constituent with which it collocates. For instance, the comitative constituent, occurring with the verb *sanchaykhata* ("go for walk") which requires a human entity as argument-subject, has to refer to a human entity, too. An entity referring to an animal is not accepted in this case in Korean, because it cannot stand for an argument-subject of the verb in question [...] The comparative and the equative markers function just like the comitative marker : the type of noun to which the attach has to be able to function as the argument of the verb with which it is compared [...]

<sup>249</sup> *-n* (suffixe flexionnel déterminatif) : morphème pour l'adnominalisation

Le nom dépendant *geos* indiquant un procès, un événement, ou un fait (*Dictionnaire Coréen de l'Université de Corée*).

<sup>250</sup> *-eoseo* / *-aseo* (SF) : morphème indiquant que les propos précédents et les propos suivants se succèdent. (cf. *Dictionnaire d'apprentissage coréen-français*)

[105] a. geunyeo-neun sa nyeon jeon gongyeon-eseo-**boda** jagnyeon gongyeon-eseo  
 elle-TOP quatre an il y a spectacle-LOC-PC an dernier spectacle-LOC

deo maehogjeog-i-eoss-da

plus ce qui est charmant-C-P-DEC

‘Elle était plus charmante au spectacle de l’an dernier qu’au spectacle d’il y a quatre ans’

(cf. Lim D. H., *op. cit.* : 137)<sup>251</sup>

b. geu-neun sal-aseo-**boda** (geu-neun) jug-eoseo deo jongyeong-eul bad-ass-da  
 lui-TOP vivre-SF-PC (lui-TOP) mourir-SF plus respect-ACC recevoir-P-DEC

‘Il est plus respecté après sa mort que de son vivant’

(Lee. Y. O., *op. cit.* : 17)

La particule *-boda* s’adjoint à un standard qui n’est pas sous forme de groupe nominal, tel que *gongyeon-eseo-boda* (« qu’au spectacle ») et *sal-aseo-boda* (« que de son vivant ») en raison de la tendance du standard à se réaliser sous la même forme que le comparé (Lee Y. O., *ibid.* : 122). Autrement dit, la comparaison a tendance à prendre deux constituants (ou séquences) ayant le même caractère comme comparandes (Lee H. S., *op. cit.* : 13). Par ailleurs, tandis que la séquence « substantif + datif / locatif » peut s’adjoindre au marqueur *-boda* en tant que standard, la séquence « substantif + accusatif / subjectif » ne peut pas le faire :

[106] a. \*Paul-**i** bumonim-**i-boda** seonsaengnim-eul deo jongyeongha-n-da.  
 Paul-SUB parents-SUB-PC professeur-ACC plus respecter-PRES-DEC  
 ‘Paul respecte plus son professeur que ses parents’

b. Paul-**i** bumonim-**boda** seonsaengnim-eul deo jongyeongha-n-da.  
 Paul-SUB parents-PC professeur-ACC plus respecter-PRES-DEC  
 ‘Paul respecte plus son professeur que ses parents’

[107] a. \*Cheolsu-neun bumonim-**eul-boda** seonsaengnim-**eul** deo jongyeongha-n-da.  
 Cheolsu-TOP parents-ACC-PC professeur-ACC plus respecter-PRES-DEC  
 ‘Cheolsu respecte plus son professeur que ses parents’

b. Cheolsu-neun bumonim-**boda** seonsaengnim-**eul** deo jongyeongha-n-da.  
 Cheolsu-TOP parents-ACC-PC professeur-ACC plus respecter-PRES-DEC  
 ‘Cheolsu respecte plus son professeur que ses parents’

(Lee H. S., *op. cit.* : 15)

Dans l’exemple [106]-b et l’exemple [107]-b, le cas du standard, *bumonim* (« parents »), est fixé indépendamment de celui du comparé, le subjectif *-i* et l’accusatif *-eul* (cf. Lim D. H., *op. cit.*), c’est-à-dire que le subjectif ou l’accusatif ne peut pas être ajouté au standard comme nous l’avons vérifié dans l’exemple [106]-a : \**bumonim-i-boda* et l’exemple [107]-a : \**bumonim-eul-boda*. Selon Lee H. S. (*op. cit.*), en coréen, le prédicat n’attribue généralement pas le subjectif et l’accusatif à l’élément qui n’est pas un argument. Dès lors que la séquence *bumonim-boda* (« que ses parents »), qui fonctionne comme

<sup>251</sup> L’exemple de Lim D. H. (*ibid.* : 137) a été repris *mutatis mutandis*.



adjoint, n'est pas un argument du prédicat *jongyeongha-* (« respecter »), le subjectif *-i* ou l'accusatif *-eul* ne peuvent pas être attribués à celle-ci.

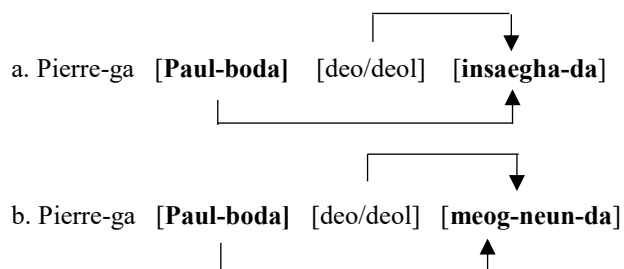
Le constituant soudé « standard + PC *-boda* » ('*S-boda*' en abrégé), qui précède, dans la plupart des cas, le marqueur du paramètre *deo/deol* ainsi que le paramètre lui-même, a un statut syntaxique d'*adjoint* en tant qu'*adverbe* (Woo S. J. 2016 : 87). La plupart des chercheurs semblent être d'accord pour dire que '*S-boda*' ne porte pas sur la phrase entière mais sur un constituant (ou un groupe) et qu'il modifie une expression ayant un caractère graduable. Néanmoins, par rapport à l'objet modifié et à la relation entre '*S-boda*' et celui-ci, il existe, en gros, trois points de vue. Illustrons-les avec les exemples ci-après :

[108] a. Pierre-ga **Paul-boda** deo/deol insaegha-da  
 Pierre-ga Paul-PC plus/moins être mesquin-DEC  
 'Pierre est plus/moins mesquin que Paul'

b. Pierre-ga **Paul-boda** deo/deol meog-neun-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus/moins manger-PRES-DEC  
 'Pierre mange plus/moins que Paul'

Le premier point de vue est que l'adverbe '*S-boda*' modifie les paramètres *insaegha-da* (*est mesquin*) et *meog-neun-da* (*mange*) au même titre que les adverbes *deo* et *deol* (Oh K. S., 2004b ; Han K., 2012 ; Woo S. J., 2016) :

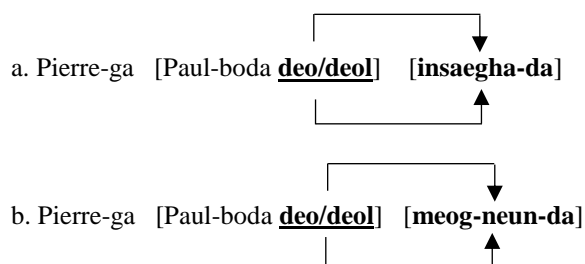
[109]



D'après Oh K. S. (*ibid.*), dès lors que la particule *-boda* correspond à la particule *-mankeum* de la comparaison d'égalité en tant que marqueur du standard, de même que l'adverbe '*S-mankeum*' modifie le paramètre, l'« adverbe » '*S-boda*' le modifie également. Woo S. J. (*ibid.*) indique que des verbes d'activité tels que *meog-da* (« manger »), comme expression d'échelle implicite, renferment une idée d'échelle implicite qui rend possible la comparaison. Autrement dit, le sens de *manhi* (« beaucoup ») est compris dans le verbe *meog-da* (« manger ») de manière implicite, ce qui contredit Rivara (1990), lequel ne voit pas l'idée de *beaucoup* dans le verbe mais dans l'adverbe de degré *plus* (*-ER* + beaucoup) devant le verbe. Par conséquent, selon le linguiste coréen, le verbe *meog-da* (« manger ») peut établir lui-même une échelle et être modifié à la fois par l'adverbe '*S-boda*' et par l'adverbe de degré *deo* (ou *deol*).

Dans le deuxième point de vue, '*S-boda*' est sous-catégorisé par le noyau *deo/deol* qui modifie le paramètre (Hwang M. H., 1996 ; Lee Y. O., 2018) :

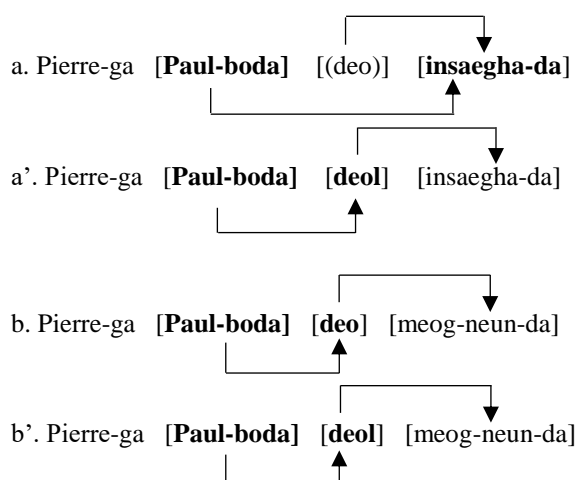
[110]



Dans cette conception, la caractéristique du marqueur *deo/deol* en tant que noyau est mise en évidence et ce qui correspond au marqueur *-mankeum* n'est pas le marqueur *-boda* isolé mais la séquence *-boda deo/deol* étant donné que *-mankeum* ne demande pas d'adverbe de degré pour former la comparaison d'égalité mais remplit les deux fonctions en même temps, celle de marqueur du standard et celle d'adverbe de degré (Lee Y. O., *ibid.* : 160).

Enfin, le troisième point de vue est que 'S-boda' modifie un objet ayant un caractère graduable, ce qui varie selon les types de paramètre et les types d'adverbe de degré *deo* ou *deol* (Chae H. R., 1998) :

[111]

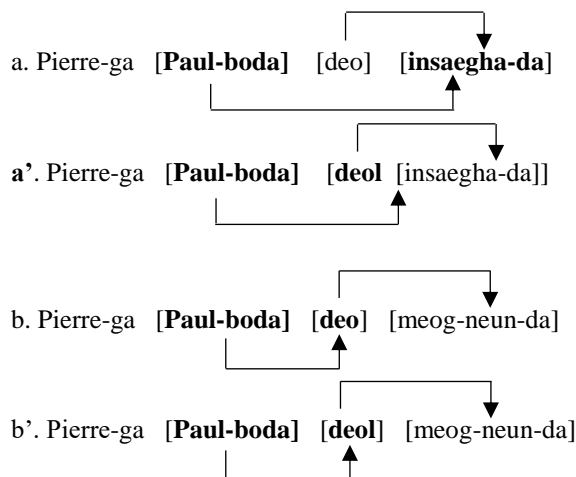


Le paramètre *insaegha-da* (« est mesquin ») de l'exemple (a), en tant qu'adjectif, qui ne demande pas forcément l'adverbe de degré *deo*, est modifié par l'adverbe 'S-boda'. En revanche, le paramètre *meog-neun-da* (« mange ») de l'exemple (b), en tant que verbe d'activité, qui demande obligatoirement l'adverbe de degré *deo* pour former la comparaison, n'est pas l'objet modifié par l'adverbe 'S-boda'. Il ne dépend pas du paramètre *meog-neun-da* (« mange ») mais de l'adverbe de degré *deo*, ce qui justifie l'apparition essentielle de *deo* selon Chae H. R. (*ibid.* : 65). Celui-ci explique qu'étant donné que l'adverbe 'S-boda' qui modifie l'adverbe *deo*, existe dans la phrase, l'apparition de l'adverbe *deo* en tant que modifié est obligatoire. Dans la comparaison d'infériorité de l'exemple (a') et (b') où 'S-boda' modifie l'adverbe de degré *deol*, l'apparition essentielle de *deol* est expliquée de la même manière. Puisque l'adverbe 'S-boda' qui dépend de l'adverbe *deol*, existe dans la phrase, l'apparition de *deol* est nécessaire.

Lorsque l'adverbe 'S-boda' modifie un élément ayant un caractère graduable, qui est capable d'établir une échelle par rapport au paramètre (ainsi que tous les points de vue le présentent), il nous

semble que le troisième point de vue est le plus approprié pour expliquer la construction comparative du coréen, excepté son analyse de l'exemple (a'). Nous pouvons éclairer la relation entre 'S-boda' et son objet modifié sur la base de la sémantique de la comparaison en coréen analysée à la manière de Rivara :

[112]



Supposons que 'S-boda' modifie un élément qui établit une échelle pour former la comparaison. Il modifierait alors :

- 1/ le paramètre *insaegha-da* (« est mesquin ») de l'exemple (a), qui établit une échelle en tant que tel comme adjectif ;
- 2/ l'adverbe *deo* (-ER + beaucoup) *deol* (-ER + peu) devant le verbe *meog-neun-da* (« mange ») des exemples (b) et (b'), qui comprennent le quantificateur pour établir une échelle.

Au contraire, le paramètre *insaegha-da* (« est mesquin ») de l'exemple (a') peut établir une échelle en tant que tel et avec lui, l'adverbe *deol* contribuant à changer l'orientation de l'échelle, ce qui veut dire que 'S-boda' ne dépend pas uniquement de l'adverbe *deol* mais de la séquence *deol insaegha-da* (« moins mesquin ») dans la mesure où deux éléments sont requis pour établir une échelle complète.

Par ailleurs, il faut distinguer 'S-boda' en tant qu'adverbe dans la construction comparative prototypique mentionnée plus haut de 'S-boda' en tant que complément (Woo. S. J, 2008). Nous avons remarqué, dans la version 1, 2, et 4 du schéma de mesure relative où le degré est marqué au moyen du prédicat (cf. Chapitre 2-2.1.2., p. 139), quelques prédicats qui demandent une particule ajoutée au paramètre du standard et qui peuvent accepter *-boda* comme suit :

[113] **adjectif comparatif**

- a. gojib-eun          Seogi-ga    Mini-boda    deoha-da/deolha-da  
 entêtement-TOP    Seogi-SUB    Mini-PC     être supérieur/inférieur-DEC  
 'Seogi est supérieur/inférieur à Mini par l'entêtement'

(Oh K. S., *ibid.* : 116)

- b. Yeonghi-ga      daleun    hagsaeng-deul-boda    sillyeog-i          woldeungha-da  
 Pierre-SUB        autre     étudiant-PL-PC        compétence-SUB    nettement supérieur-DEC

‘Yeonghi est nettement supérieure aux autres étudiants, question compétence’ (Lit. Yeonghi a une compétence nettement supérieure à celle des autres étudiants)

(Lee Y. O., 2018 : 24)

[114] **verbe comparatif**

a. Pierre-ui sillyeog-i Paul-ui sillyeog-**boda** apseo-n-da  
 Pierre-GEN compétence-SUB Paul-GEN compétence-PC devancer-PRES-DEC

[1 ‘La compétence de Pierre devance la compétence de Paul’

b. nae gabang-ui muge-ga heoyongdoe-n muge-**boda** (ou -e, -leul) jogeum usdol-ass-da  
 ma valise-GEN poids-SUB être autorisé-SF poids-PC un peu dépasser-P-DEC

[1 ‘Le poids de ma valise a un peu dépassé le poids autorisé’

‘S-*boda*’ dans ces exemples est présupposé par le prédicat car il en constitue un argument. Étant donné qu’il fonctionne comme complément, la phrase sans ‘S-*boda*’ devient agrammaticale (Woo S. J., *op. cit.* : 151).

Sur la base de ce que nous avons examiné jusqu’ici, nous pourrions comparer les marqueurs du standard entre les deux langues, *-boda* et *que* (cf. Chapitre 2-1.5.1., p. 119). Au sujet du marqueur du standard *que* en français, nous adopterons le point de vue de Le Goffic, selon lequel la fonction du *que* comparatif peut se caractériser par trois éléments : **adverbe de degré indéterminé**, **connecteur**, et **corrélatif**.

Quant à sa fonction sémantique, le marqueur *-boda* présente de lui-même le trait sémantique de la comparaison d’inégalité. L’adverbe ‘S-*boda*’, en signifiant l’inégalité entre les comparandes, modifie un (ou des) élément(s) qui contribue(nt) à établir une échelle pour la comparaison. En revanche, le marqueur *que*, qui marque un degré indéterminé (en tant qu’adverbe de degré d’après Le Goffic), ne le renferme pas en soi. L’adverbe *que*, en chevillant deux propositions comme connecteur, marque une identification de degré indéfini sur deux prédicats. Par rapport à sa nature syntaxique, le marqueur *-boda*, qui a un statut grammatical de particule et n’est pas donc capable de cheviller deux propositions à la différence du marqueur *que*, demande nécessairement un élément supplémentaire, ‘-n *geos*’, pour établir une relation de subordination.

En ce qui concerne la corrélation entre le marqueur du standard et l’adverbe de degré, le marqueur *que*, qui marque juste un degré indéterminé et ne peut donc pas à lui seul cheviller deux propositions de la construction comparative, renvoie à un adverbe de degré marquant une quantification relative. Pour le coréen, l’adverbe de degré *deo* (« plus ») et *deol* (« moins ») demandent le marqueur *-boda* accompagné du standard dans la CC. Le marqueur *-boda* modifie *deo* (« plus ») ou *deol* (« moins ») (ou la séquence comprenant *deol* – l’exemple [112]-(a’)) sauf dans les cas semblables à l’exemple [112]-(a) où le paramètre peut établir une échelle en tant que tel, c’est-à-dire dans les cas où l’adverbe de degré *deo* est supprimable. Par conséquent, le marqueur *-boda*, conjointement avec l’adverbe de degré, établit une relation de supériorité ou d’infériorité entre les comparandes. Cette relation de solidarité<sup>252</sup> entre *-boda* et *deo* (ou *deol*) est aussi forte que celle du français, sauf lorsque le marqueur du paramètre *deo* est supprimé. En effet, lorsque le marqueur du paramètre *deo* n’apparaît pas dans la CC de supériorité, la relation entre les deux marqueurs s’affaiblit. Mais pour autant, nous ne pouvons pas affirmer qu’il n’existe aucune relation entre les deux marqueurs dans un tel cas dans la

<sup>252</sup> Nous voudrions éviter d’utiliser le terme *corrélation* pour le cas du coréen à cause de son sens grammatical.

mesure où *deo* est alors considéré comme « sous-entendu » (cf. Chapitre 2-2.4.1.1.1, p. 180) et que c'est cet adverbe de degré sous-entendu qui demande le marqueur *-boda* accompagné du standard.

Somme toute, la fonction du marqueur du standard *-boda* en coréen et celle du marqueur du standard *que* en français peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

MARQUEUR DU STANDARD	<i>QUE</i>	<i>-BODA</i>
<b>Fonction sémantique</b>	- ne renferme pas en soi le trait sémantique de la comparaison - marque un degré indéterminé	- renferme en soi le trait sémantique de la comparaison d'inégalité - reflète le jugement que les comparandes sont différents
<b>Statut grammatical</b>	intégratif adverbial corrélatif comparatif	particule comparative
<b>Nature syntaxique</b>	- adverbe de degré indéterminé	- adverbe, adjoint (' <i>S-boda</i> ')
	- connecteur	- connecteur avec ' <i>-n geos</i> '
	- corrélatif (corrélacion forte avec l'adverbe de degré)	- relation solidaire forte entre les deux marqueurs (sauf lors de la suppression de <i>deo</i> selon les cas)

Tableau 56 : Fonction des marqueurs du standard en français et en coréen (*que* et *-boda*)

## 2.5.2. LE MARQUEUR D'ÉGALITÉ

La PC *-mankeum*, qui marque le standard de la comparaison d'égalité, est l'une des particules comparatives ayant pour fonction sémantique d'exprimer la comparaison de degré (Lee Y. O., 2018 : 2), elle traduit le jugement que les comparandes (plus précisément, les degrés des comparandes par rapport au paramètre) sont identiques (Oh, K. S., 2004b : 15). En fait, le sens originel du mot *-mankeum* est 'un degré, une mesure ou une quantité égal(e) à' ou 'à peu près cette quantité ou ce niveau' comme nous l'avons mentionné plus haut (cf. Chapitre 2-2.3.2., p. 163), c'est-à-dire que la particule *-mankeum* peut fonctionner comme quantifieur pour déterminer une quantité ou pour signifier 'environ cette quantité' (Shin H. S., 2019 : 45 sq.) :

[115] a. Pierre-neun gogi-leul **1 kg-mankeum** sa-ass-da  
Pierre-TOP viande-ACC 1 kg-une quantité égale à/à peu près acheter-P-DEC  
'Pierre a acheté (environ) un kilo de viande' (Lit. Pierre a acheté de la viande, dont la quantité est égale à 1 kg ou à peu près 1 kg)

b. Yeonghi-ga Suni-boda 10 cm-**mankeum** deo keu-da  
Yeonghi-SUB Suni-PC 10 cm-un degré égal à/à peu près plus être grand-DEC  
'Yeonghi est plus grande de (environ) 10 cm que Suni' (Lit. Yeonghi est plus grande que Suni, d'un degré égal à 10 cm ou d'à peu près 10 cm)

(Lee Y. O., *op. cit.* : 158)

La fonction de *-mankeum* comme quantificateur rend possible la construction comparative suivante, traitée comme une forme typique de la comparaison avec la particule *-mankeum* selon Lee Y. O. (*ibid.* : 159) :

- [116] Yeonghi-ga 160 cm-**mankeum** keu-da  
 Yeonghi-SUB 160 cm-PC être grand-DEC  
 ‘\*Yeonghi est aussi grande que 160cm’

(*ibid.* : 158)

La taille de Yeonghi se trouve comparée avec la valeur numérique « 160 cm » placée devant la particule - *mankeum*, qui semble commencer à désigner le standard de la comparaison d'égalité. En somme, la particule -*mankeum*, qui, au début, indiquait uniquement l'égalité du degré ou de la quantité, s'est trouvée, par extension, marquer le standard de la comparaison d'égalité (Kim, J. A., 1998 : 182 sq. ; Lim D. H., 2006 : 132 ) comme suit :

- [117] Yeonghi-ga **Suni-mankeum** keu-da  
 Yeonghi-SUB Suni-PC être grand-DEC  
 ‘Yeonghi est aussi grande que Suni’

En règle générale, de même que le marqueur -*boda*, la particule comparative -*mankeum* prend le standard sous forme de groupe nominal (Oh K. S., *ibid.* : 13) et ne peut admettre le standard sous forme de proposition en tant que tel. Un élément supplémentaire, ‘-*n geos*’<sup>253</sup>, qui établit une relation de subordination, est requis pour cette forme de standard :

- [118] Yeonghi-ga **Suni-mankeum** yeppeu-da  
 Yeonghi-SUB Suni-PC être joli-DEC  
 ‘Yeonghi est aussi jolie que Suni’
- [119] Suni-ga yeppeu-**n geos-mankeum** Yeonghi-ga yeppeu-da  
 Suni-SUB être joli-SF ND-PC Yeonghi-SUB être joli-DEC  
 ‘Yeonghi est aussi jolie que Suni est jolie’

(Lee Y. O., *ibid.* : 158)

Mais le suffixe flexionnel déterminatif ‘-*n*’ peut être employé sans le nom dépendant ‘*geos*’ dans cette forme de standard de la comparaison avec -*mankeum*. Dans ce cas, le statut grammatical du marqueur -*mankeum* n'est plus une particule mais un nom dépendant qui est déterminé par le standard de la comparaison sous forme de proposition :

- [120] Suni-ga yeppeu-**n mankeum** Yeonghi-ga yeppeu-da  
 Suni-SUB être joli-SF ND Yeonghi-SUB être joli-DEC  
 ‘Yeonghi est aussi jolie que Suni est jolie’

(*ibid.*)

En tant que particule comparative, le marqueur -*mankeum* fixe le standard sous forme de nom/substantif dans l'exemple [118] et sous forme de structure -*n geos* dans l'exemple [119]. Et en tant que nom dépendant il fixe le standard sous forme de proposition déterminative<sup>254</sup> dans l'exemple [120]. En dépit

<sup>253</sup> -*n* (SF) : morphème pour l'adnominalisation

Le nom dépendant *geos* indiquant un procès, un événement, ou un fait (*Dictionnaire Coréen de l'Université de Corée*).

<sup>254</sup> Proposition qui se place devant un substantif et dont la fonction est de le qualifier en se combinant avec les suffixes flexionnels déterminatif comme -*neun*, -*l*, et -*n*. (cf. *Dictionnaire d'apprentissage coréen-français*)

de la différence du statut grammatical de *-mankeum* et de la forme respective du standard, les trois exemples ne sont pas sémantiquement différents (*ibid.* : 159). Par ailleurs, le marqueur *-mankeum* en tant que nom dépendant peut signifier en même temps la cause :

- [121] (neo-ga) nolyeogha-**n**                    **mankeum** (neo-neun) daega-leul eod-eul                    geos-i-da  
 toi-SUB faire des efforts-SF ND                    toi-SUB récompense recevoir-SF(FUT) ND-C-DEC  
 ‘Dans la mesure où tu as fait des efforts, tu vas recevoir ta récompense’  
(*ibid.* : 29)

L'exemple ci-dessus peut signifier, comme expression comparative, que ‘la quantité des récompenses que tu vas obtenir est égale à celle des efforts que tu as faits’ et à la fois, comme expression causale, que ‘tu vas obtenir ta récompense puisque tu as fait des efforts’. Somme toute, le marqueur *-mankeum* prend ainsi le standard sous forme de substantif ou de proposition déterminative mais il est en mesure d'admettre, en tant que particule, le standard sous forme de nom derrière lequel est ajoutée une autre particule telle que *-e* (le locatif), *-eseo* (le locatif), *-ege* (le datif) aussi bien que la particule *-boda* (*cf.* Lee S. T., 1994 : 90) :

- [122] a. jinheulg-i os-**e**-do                    gudu-**e**-**mankeum** manhi mud-eoss-da  
 boue-SUB vêtement-LOC-aussi chaussures-LOC-PC beaucoup s'attacher à-P-DEC  
 ‘\*La boue s'est attaché aussi beaucoup au vêtement que aux chaussures’
- b. Hanbo-ga Seoul-**eseo**-do Daegu-**eseo**-**mankeum** olae sal-ass-da  
 Hanbo-SUB Séoul-LOC-aussi Daegu-LOC-PC longtemps habiter-P-DEC  
 ‘Hanbo a habité aussi longtemps à Séoul que à Daegu’  
(*ibid.*)

Au contraire, la séquence « substantif + subjectif / accusatif » ne peut pas s'adjoindre au standard pour la même raison que celle invoquée plus haut dans la comparaison avec *-boda* (*cf.* p. 193) :

- [123] a. \*Paul-i bumonim-**i**-**mankeum** seonsaengnim-eul jongyeongha-n-da.  
 Paul-SUB parents-SUB-PC professeur-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Paul respecte autant son professeur que ses parents’
- b. Paul-i bumonim-**mankeum** seonsaengnim-eul jongyeongha-n-da.  
 Paul-SUB parents-PC professeur-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Paul respecte autant son professeur que ses parents’
- [124] a. \*Paul-i bumonim-**eul**-**mankeum** seonsaengnim-**eul** jongyeongha-n-da.  
 Paul-SUB parents-ACC-PC professeur-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Paul respecte autant son professeur que ses parents’
- b. Paul-i bumonim-**mankeum** seonsaengnim-**eul** jongyeongha-n-da.  
 Paul-SUB parents-PC professeur-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Paul respecte autant son professeur que ses parents’

Il existe donc une ambiguïté dans les exemples [123]-b et [124]-b étant donné que les deux cas (le subjectif et l'accusatif) peuvent être attribués au standard *bumonim* (« parents ») (Lee Y. O., 2014 : 105).

Le constituant soudé « le standard + la PC *-mankeum* » (*'S-mankeum'* en abrégé), qui précède dans la plupart des cas le paramètre, a un statut syntaxique d'*adjectif* en tant qu'*adverbe* de même que *'S-boda'* (Oh K. S., 2004b : 133). La plupart des chercheurs semblent être d'accord pour dire que *'S-mankeum'* ne porte pas sur la phrase entière mais sur un constituant (ou un groupe) et qu'il modifie l'expression ayant un caractère graduable (Kim B. M., 1990 ; Yim C. H., 2002 ; Oh K. S., 2004b ; Lee Y. O., 2018 etc.). Il y a peu de divergences d'opinion sur l'objet modifié par le marqueur *-mankeum* puisqu'il fonctionne comme adverbe de degré en même temps à la différence du marqueur *-boda* accompagné de l'adverbe de degré *deo* ou *deol*. Prenons les mêmes exemples que dans le cas du marqueur *-boda* :

- [125] a. Pierre-ga **Paul-mankeum** insaegha-da  
 Pierre-ga Paul-PC être mesquin-DEC  
 'Pierre est aussi mesquin que Paul'
- b. Pierre-ga **Paul-mankeum** meog-neun-da  
 Pierre-SUB Paul-PC manger-PRES-DEC  
 'Pierre mange autant que Paul'

L'adverbe *'S-mankeum'* modifie les paramètres *insaegha-da* (« est mesquin ») et *meog-neun-da* (« mange ») :

- [126]
- a. Pierre-ga [Paul-mankeum] [insaegha-da]
- b. Pierre-ga [Paul-mankeum] [meog-neun-da]

Par rapport à la comparaison *-mankeum jogeum*, qui correspond à *aussi peu* de la comparaison verbale, et par rapport à la comparaison *-mankeum byello~ anh-*, qui correspond à *aussi peu* de la comparaison adjectivale (cf. Chapitre 2-2.3.2.3., p. 166), nous dirons que *'S-mankeum'* modifie les éléments suivants, qui contribuent à établir une échelle et (ou) à décider de l'orientation de l'échelle :

- [127]
- a'. Pierre-ga [Paul-mankeum] [byeollo insaegha-ji anh-da]
- b'. Pierre-ga [Paul-mankeum] [jogeum] [meog-neun-da]

Sur la base de ce que nous avons examiné jusqu'ici, nous comparerons les marqueurs du standard entre les deux langues, soit *-mankeum* et *que* (cf. Chapitre 2-1.5.1., p. 119). A propos du marqueur du standard *que* en français, nous adopterons également le point de vue de Le Goffic, selon lequel la fonction du *que* comparatif peut se caractériser par trois éléments : **adverbe de degré indéterminé**, **connecteur**, et **corrélatif**. Quant à la fonction sémantique, le marqueur *-mankeum* renferme en soi un trait sémantique de la comparaison d'égalité. De plus, la particule *-mankeum*, qui



peut déterminer une quantité ou signifier ‘environ cette quantité’ comme quantificateur, est en mesure de prendre le standard sous forme de chiffre (soit comme valeur numérique). En revanche, le marqueur *que*, qui marque un degré indéterminé comme mentionné plus haut dans la comparaison avec le marqueur *-boda*, ne le renferme pas en soi. Et il n’accepte pas le standard en forme de chiffre à la différence de *-mankeum*, qui fonctionne à la fois comme quantificateur et comme particule comparative.

Pour sa nature syntaxique, l’adverbe ‘S-*mankeum*’, en signifiant l’égalité entre les comparandes, modifie un (ou des) élément(s) qui contribue(nt) à établir une échelle pour la comparaison. Et le marqueur *-mankeum*, qui, en tant que particule comparative, ne peut pas cheville deux propositions à la différence du marqueur *que*, demande nécessairement un élément supplémentaire, ‘-*n geos*’ pour établir une relation de subordination. Cependant, il a un autre statut grammatical, celui de « nom dépendant », et, dans ce cas, il requiert un élément supplémentaire, ‘-*n*’ capable de former une proposition déterminative. Par conséquent, la séquence ‘-*n (geos)mankeum*’ se comporte alors comme conjonction (Lim D. H., 2006 : 133 sq.). Au contraire, l’adverbe *que*, qui peut en lui-même fonctionner comme connecteur, marque une identification de degré indéfini sur deux prédicats. Par rapport à la corrélation entre le marqueur du standard et l’adverbe de degré, le marqueur *que*, qui marque juste un degré indéterminé et ne peut donc pas à lui seul cheville deux propositions de la construction comparative, renvoie à un adverbe de degré marquant une quantification relative<sup>255</sup>. Le marqueur *-mankeum* qui forme la comparaison d’égalité sans l’adverbe de degré contrairement au marqueur *-boda*, n’établit aucun rapport avec l’adverbe de degré. Ces précisions établies, la fonction du marqueur du standard *-mankeum* en coréen et celle du marqueur du standard *que* en français peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

MARQUEUR DU STANDARD	<i>QUE</i>	<i>-MANKEUM</i>
Fonction sémantique	- ne renferme pas en soi de trait sémantique de la comparaison - marque un degré indéterminé	- renferme en soi le trait sémantique de la comparaison d’égalité
	- ne fonctionne pas comme quantificateur	- fonctionne comme quantifieur (‘une quantité égale à’ ou ‘environ cette quantité’)
Statut grammatical	intégratif adverbial corrélatif comparatif	particule comparative
Nature syntaxique	- adverbe de degré indéterminé	- adverbe, adjectif (‘S- <i>mankeum</i> ’)
	- connecteur	- connecteur avec ‘- <i>n geos</i> ’ - connecteur avec ‘- <i>n</i> ’ ( <i>mankeum</i> en tant que nom dépendant)
	- corrélatif (corrélation forte avec l’adverbe de degré)	- forme la comparaison d’égalité en lui-même sans l’adverbe de degré

Tableau 57 : La fonction des marqueurs du standard en français et en coréen (*que* et *-mankeum*)

<sup>255</sup> En effet, d’après Le Goffic, même si c’est rare, l’adverbe *que* seul peut être employé intégrativement pour marquer une identification de degré indéfini sur deux prédicats comme nous l’avons mentionné plus haut (cf. Chapitre 2-1.5.1., p. 123) :

Il ment (,) que c’est une honte !  
→ il ment à un degré auquel c’est une honte (de mentir)

Elle danse qu’on ne peut pas mieux.  
→ elle danse à un degré (par rapport) auquel on ne peut pas mieux

(Le Goffic, 1993 : 399)

## BILAN

Dans ce chapitre, nous avons essayé d'effectuer une analyse approfondie de la *comparaison quantitative* (égalité et inégalité) en français et en coréen, en rapprochant leurs caractéristiques sémantiques et syntaxiques. Nous avons d'abord examiné deux grandes catégories de comparaison dans chaque langue et établi que les CC avec la particule *-boda* ou *-mankeum* qui appartiennent à la *comparaison de degré* en coréen peuvent correspondre à celles de la *comparaison quantitative* en français – à moins que la particule *-boda* ne s'emploie dans la comparaison valuative, qui est l'un des comparaisons qualitatives en français. Nous avons ensuite exploré en détail le champ global de la comparaison en français et en coréen en nous référant à la classification de C. Fuchs et mettant systématiquement en parallèle les structures du français et celles du coréen. Celles-ci présentent les trois grands types de schémas, *paratactique*, *localisant*, et de *mesure relative* (sauf la version 4 du dernier schéma en coréen : la « proposition prédicative ») et les termes employés pour marquer l'inégalité dans le schéma localisant sont sémantiquement assez similaires. Autrement dit, les CC des deux langues recourent à des stratégies sémantiques similaires pour exprimer le même concept, en l'occurrence la comparaison d'(in)égalité. De plus, dans le schéma localisant, il existe peu de marqueurs du standard pour exprimer l'égalité par rapport à ceux qui expriment l'inégalité en français aussi bien qu'en coréen. Il semble plutôt normal que dès lors qu'elles utilisent la même stratégie sémantique, les langues concernées partagent aussi les limites de cette stratégie.

Il existe cependant une différence dans l'usage des marqueurs utilisés dans le schéma canonique. Les marqueurs du paramètre, *deo* et *deol*, peuvent s'employer même avec d'autres marqueurs que *-boda*, tels que des marqueurs du pur repérage ou des termes spatiaux, à la différence de l'adverbe de degré *plus/moins* corrélié, en principe, uniquement à *que* en français. De plus, la particule comparative *-boda* peut éventuellement s'utiliser dans les versions où le degré est marqué au moyen du prédicat et elle s'emploie sans l'adverbe de degré dans certains cas. Cela veut dire que la relation entre le marqueur du standard *-boda* et le marqueur du paramètre *deo* ou *deol* est plus libre qu'en français. Remarquons néanmoins qu'on trouve des cas où le marqueur du paramètre *plus* s'emploie avec des marqueurs de pur repérage, tels que *en comparaison avec*, *comparé à*, etc. même si le français considère ces emplois comme agrammaticaux au contraire du coréen. Ce phénomène semble cependant corroborer la similarité des structures logiques des deux langues dans la comparaison d'inégalité.

Avant d'aborder en détail les marqueurs du paramètre, nous avons observé le système des adverbes de degré dans chaque langue, en mettant l'accent sur les adverbes liés à la comparaison. Puis nous avons rappelé comment la relation *-ER* et la relation *EG* fonctionnent dans chaque langue dans la perspective de Rivara (1990). En fait, les caractéristiques propres à chaque langue pour les quantificateurs *beaucoup* et *peu* compliquent la correspondance sémantique entre les marqueurs du coréen et du français (cf. Tableaux 40 et 45). Nous avons pu cependant trouver les diverses locutions comparatives du coréen qui pouvaient correspondre sémantiquement à celles françaises grâce à ce cadre général que nous avons adopté. En d'autres termes, la correspondance sémantique entre les comparatifs (au-delà des comparatifs canoniques) a pu être plus éclaircie. Par la suite, nous avons résumé l'analyse de Rivara concernant le sens de chaque relation d'(in)égalité dans la comparaison des quantificateurs (cf. Tableaux 21-24) aussi bien que dans la comparaison adjectivale (cf. Tableaux 26-29) selon les types de signification (*sens posé*, *sens présupposé*, et *sens logiquement impliqué*).

Parallèlement, nous avons essayé d'analyser la signification de chaque relation d'inégalité (cf. Tableaux 41-44) et d'égalité (cf. Tableaux 46-49) en coréen dans cette même perspective afin d'être en mesure de comparer les deux langues sur une base identique. Nous avons établi qu'il n'existe pas de différence significative de sens entre les deux langues pour la comparaison d'inégalité, à condition de se limiter à une portée intrapredicative. En revanche, la comparaison d'égalité présente une subtile différence de sens entre les marqueurs *-mankeum* et *aussi* (ou *autant*). Même si les deux sont asymétriques, *-mankeum* laisse indéterminée la possibilité que le comparé n'atteigne pas le comparant, alors *qu'aussi* (*autant*) laisse indéterminée la possibilité que le comparé dépasse le comparant. Les analyses de Rivara nous ont ainsi permis d'établir cette différence subtile de sens que nous aurions pu négliger.

Nous avons ensuite abordé les divers adverbes de degré exprimant l'(in)égalité et leur fonctionnement dans les structures comparatives. Dans la partie consacrée au français, nous avons essayé de préciser la relation de concurrence entre les comparatifs synthétiques et leurs formes analytiques, et la distribution complémentaire de *aussi/autant*, plus complexe que prévu. En somme, nous avons comparé les fonctions des marqueurs de chaque langue qui sont sémantiquement équivalents (cf. Tableaux 50-55). Pour le marqueur d'inégalité *deo*, nous avons essayé de rendre compte de son statut en tant que marqueur comparatif en tenant compte de son absence éventuelle afin de déterminer les raisons pour lesquelles il est tantôt supprimable et tantôt obligatoire.

Des points de vue différents sur les marqueurs du standard ont été présentés pour chaque langue et nous avons discuté de ceux qui nous paraissaient les plus pertinents. Pour le français, la perspective de Le Goffic (1993) nous a semblé se prêter le mieux à l'analyse de la fonction de *que*, qui se caractérise, du point de vue du grammairien, par trois éléments : connecteur, adverbe de degré indéterminé, et corrélatif. Les fonctions des marqueurs du standard en coréen, *-boda* et *-mankeum*, sont donc mises en correspondance avec celles du marqueur *que* relativement à ces mêmes trois éléments (cf. Tableaux 56, 57). Quant à la question concernant l'objet modifié et sa relation à '*S-boda*', '*S-boda*' modifiée, d'après nous, un élément qui établit une échelle pour former la comparaison. Ce point de vue est étroitement lié à la raison pour laquelle le marqueur *deo* est non supprimable lorsqu'il modifie les prédicats : les prédicats ne peuvent en effet en tant que tels établir une échelle et par conséquent avec eux le degré s'interprète extensionnellement. Dans ces cas-là, c'est l'adverbe *deo*, intégrant le quantificateur *beaucoup* qui contribue à établir une échelle, qui est modifié par '*S-boda*'. Étant donné qu'il remplit ainsi une fonction essentielle pour la comparaison, puisqu'il constitue le support du modifieur, il ne peut donc être supprimé.

Au contraire, lorsque le marqueur *deo* ne contribue pas à établir une échelle qui serve de support à la comparaison, il peut être supprimé. Une tendance cognitive des humains à communiquer le sens de façon simple et concise (dit parfois principe d'économie linguistique) mène à la suppression du marqueur *deo*. En fait, la structure logique de la CC du coréen *-boda...deo* est très similaire à celle du français *plus...que* et, en particulier, leurs marqueurs du paramètre, *deo* et *plus*, partagent des caractéristiques sémantiques (telles qu'elles sont analysées par Rivara). Mais il nous semble que le phénomène de suppression du marqueur du paramètre ne se produit qu'en coréen parce que sa suppression n'entraîne en réalité aucune ambiguïté dès lors que cette langue distingue le marqueur du standard dans la comparaison d'inégalité (*-boda*) de celui d'égalité (*-mankeum*), à rebours du français qui dispose seulement de *que*.

# CHAPITRE 3

## STRUCTURES DES EXPRESSIONS COMPARATIVES EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN

### INTRODUCTION

Hormis les configurations prototypiques telles que *Pierre est plus grand que Paul* (*plus, moins, aussi, autant...que* pour le français, et *-boda...deo/deol* et *-mankeum* pour le coréen), les CC d'une langue se prêtent à une diversité de configurations comparatives qu'il nous faudra parcourir de manière aussi exhaustive que possible. Nous utiliserons pour ce faire les critères de classement des CC proposés par C. Fuchs et al. (2008) et C. Fuchs et C. Guimier (2011). Les deux principales parties de ce chapitre, la première consacrée au français, et la deuxième au coréen, sont encore subdivisées chacune en trois sections.

La première section porte sur la typologie des structures syntaxiques de la comparaison. Pour le français, nous analyserons la représentation syntaxique proposée par C. Fuchs et al. (2008) (§ 1.1.) pour la structuration de la matrice et de la subordonnée comparative. Nous essayerons d'élaborer en regard une typologie des structures syntaxiques du coréen, en nous référant à celles du français de manière à élaborer une représentation syntaxique de la CC en coréen (§ 2.1.).

Dans la deuxième section, nous analysons les types de paramètre et de constituant différentiel qui se présentent respectivement dans la matrice et dans la subordonnée en tant que variables. Nous examinerons donc les différentes structures comparatives selon les divers types de paramètres et de constituants différentiels : nous comparerons les caractéristiques sémantiques et syntaxiques des CC selon les types de paramètres et de différentiels dans les deux langues étudiées (§ 1.2. et § 2.2.).

La dernière section concerne le parallélisme syntaxique de la structure comparative et sa reconstitution complète. Après avoir analysé l'anaphore et l'ellipse dans la subordonnée comparative en français, nous résumerons la catégorisation des structures comparatives en fonction du degré de parallélisme proposée par C. Fuchs et C. Guimier (2011). Nous citerons non seulement leurs exemples (à l'exception des exemples archaïques et trop particuliers) mais aussi nos propres exemples de français contemporain dégagés du corpus Frantext pour nous assurer que leur analyse s'applique aussi au français contemporain – raison pour laquelle nous donnons dans chaque section nos propres exemples de français contemporain (§ 1.3.). Pour le coréen, après nous être demandé si l'on peut envisager une structure sous-jacente dans la CC comme les auteurs sus-cités le postulent en français, nous essayerons d'analyser le parallélisme syntaxique entre les deux parties correspondant à la matrice et à la subordonnée du français en catégorisant les structures comparatives en fonction du degré de parallélisme qu'elles présentent (§ 2.3.).

# 1. STRUCTURES DES EXPRESSIONS COMPARATIVES EN FRANÇAIS

Comme nous l'avons remarqué précédemment, il n'existe pas qu'une seule construction comparative du type *Pierre est plus grand que Paul*, qui est la configuration prototypique dans laquelle la comparaison opère entre deux entités distinctes (Pierre et Paul) à l'égard d'un paramètre (la grandeur). Cependant, étant donné que la comparaison sollicite également d'autres constructions comparatives que la configuration prototypique, il faut parcourir la diversité des configurations comparatives afin de décrire exhaustivement le phénomène en français. Le projet *Structure à subordonnées comparatives du français* (en abrégé : SCF, cf. Chapitre 1-2.2.2, p. 28), élaboré en vue de constituer « une base de données permettant d'accéder à tous les exemples de comparatives à subordonnées contenus dans les principales grammaires et les grands dictionnaires du français, ainsi qu'à leur représentation syntaxique et sémantique » (Fuchs, 2008 : 1), rassemble des exemples de comparaison quantitative (*plus/moins/aussi/autant/... + que*) et qualitative (*comme, même/autre/tel... + que*) et analyse leurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques.

Dans le cadre de la base du projet SCF, C. Fuchs et al. (2008) proposent des solutions détaillées pour « un certain nombre d'interrogations théoriques et méthodologiques concernant la représentation syntaxique et l'interprétation sémantique des structures à subordonnées comparatives » (*ibid.* : 6 sq.). Et C. Fuchs et C. Guimier (2011) proposent une typologie exhaustive des constructions comparatives qui mettent en jeu deux propositions chevillées par *que* ou *comme* dans le corpus de la base SCF. Même si on trouve dans les exemples de ces études consacrées principalement aux structures à subordonnées comparatives du français moderne quelques tournures archaïques, il nous semble que leurs analyses pourraient malgré tout s'appliquer à celles du français contemporain, qui fait l'objet de notre recherche. Dans ce chapitre, nous allons relever les exemples présentés par C. Fuchs et al. (*ibid.*) et par C. Fuchs et C. Guimier (*ibid.*) pour examiner la diversité des constructions comparatives. Sur la base de ces analyses, nous pourrions proposer une typologie des diverses structures comparatives en français contemporain.

## 1.1. TYPOLOGIE DES STRUCTURES SYNTAXIQUES

C. Fuchs et al. (2008) spécifient leur objectif de recherche comme suit :

L'objectif du présent article est d'illustrer les principaux problèmes soulevés par l'analyse des structures à subordonnée comparative en français, et de présenter les différentes étapes nécessaires pour passer des représentations syntaxiques aux représentations sémantiques. (*ibid.* : 11)

La représentation syntaxique mentionnée dans l'objectif de recherche concerne d'un côté « la structuration de la matrice » et de l'autre, « celle de la subordonnée comparative » (*ibid.*). Les auteurs proposent une typologie des structures rencontrées, que nous allons parcourir de manière détaillée dans cette section et la prochaine. Pour finir, nous aborderons dans la section (1.3.) la représentation sémantique qui consiste en « la reconstitution complète des prédications sous-jacentes à la proposition matrice et à la subordonnée » (*ibid.*).

### 1.1.1. STRUCTURATION DE LA MATRICE

Pour commencer, N. Fournier et C. Fuchs (2007) caractérisent la structuration de la matrice à partir de « la catégorie et [de] la fonction du terme (jouant un rôle prédicatif) sur lequel s'ancre la subordonnée comparative » (*ibid.*). En effet, d'après elles, la diversité des structures de la matrice résulte de celle des catégories et des fonctions du terme sur lequel porte le déclencheur marquant la supériorité, l'infériorité ou l'égalité :

Dans la plupart des cas [...], le déclencheur est incident à un terme de la phrase matrice, appartenant à diverses catégories (verbe, adjectif, participe, groupe nominal, adverbe) et occupant des fonctions diverses au sein de la structure syntaxique de la matrice (prédicat, attribut ou locatif, argument, circonstant ou fonction secondaire). (Fournier & Fuchs, 2007 : 9)

Les auteurs ajoutent que ces fonctions se rattachent, en fin de compte, au prédicat (primaire ou second) de la matrice :

Le terme modifié par le déclencheur peut ainsi constituer lui-même le prédicat (prédicat plein : *il mange plus que son frère*, attributif : *il est plus grand que son frère*, ou locatif : *il est plus à l'aise que son frère*), être un argument du prédicat (*il a lu plus de livres que son frère*, *il a plus souffert de la solitude que son frère*), ou bien modifier le prédicat (*il mange plus proprement que son frère*) ; par ailleurs, ce prédicat peut être un prédicat primaire (comme dans les exemples qui précèdent) ou un prédicat second (attribut ou prédicat de l'objet : *je le crois plus grand que son frère*, *je l'ai vu travailler plus longtemps que son frère* ; épithète détachée : *Paul, plus attentif que son frère, ...*). (*Ibid.* : 9 sq.)

Examinons ces fonctions du terme concerné par la comparaison et le prédicat auquel elles se rattachent à travers la typologie présentée par C. Fuchs (2008). Dans la construction comparative, où la comparaison peut se jouer au niveau de la phrase mais également à un autre niveau<sup>256</sup>, le déclencheur porte sur **un terme** se trouvant immédiatement à sa droite ou sur **un prédicat** (*ibid.* : 12 sq.). Les auteurs divisent le terme ou le prédicat auquel le déclencheur est incident en cinq catégories (a~e) :

- Terme : adjectif, adverbe, ou nom<sup>257</sup>

a. <> Adj *que*

b. <> Adv *que*

c. <> de N *que*

- Prédicat : V plein ou être sans attribut

d. V <> *que*

e. Être <> *que*

La typologie des structures de la matrice proposée par ces auteurs pourrait alors être résumée par le tableau ci-dessous (*ibid.* : 13-18) :

---

<sup>256</sup> Au niveau d'une phrase : *Marie est aussi jolie que...*

A un autre niveau : *une aussi jolie fille que...* (*ibid.* : 12)

<sup>257</sup> Le signe <> représente un déclencheur.

CATEGORIE	FONCTION & CARACTÉRISTIQUE SYNTAXIQUE	EXEMPLE	
a. <> Adj que	<b>a1. Adjectif prädicatif : attribut du sujet</b>	Type prototypique	[1] <i>La vie était alors plus agréable que...</i>
		Variantes nombreuses : divers sujets (GN ou équivalent)	[2] <i>Être rayé de dessus l'État me seroit moins fâcheux que...</i>
		Phrase impersonnelle	[3] <i>Il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que...</i>
		Phrase comportant d'autres constituants (qui jouent un rôle dans le développement et l'interprétation de la comparaison)	[4] <i>Il paraît encore plus grand mort que...</i>
		Déclencheur placé à droite (non à gauche) de l'adjectif attribut et portant sur toute la relation prädicative (et non sur la seule qualité attribuée)	[5] <i>Ce n'est pas obscur autant que..., l'âme d'un chien</i>
	<b>a2. Adjectif prädicatif : attribut de l'objet</b>	Autour de verbes du type <i>trouver, imaginer, se montrer</i>	[6] <i>J'imagine cette ville beaucoup plus sombre que...</i>
		Verbe non générateur d'une relation attributive et adjectif comme attribut accessoire et non essentiel (prädication seconde liée)	[7] <i>Elle s'éveillait aussi lucide que...</i>
	<b>a3. Adjectif prädicatif : attribut prädicat second (détaché)</b>	Prädication sous forme de complément détaché (à l'initiale de l'énoncé ou en position finale)	[8] <i>aussi simple et aussi novice que..., je ne restai pas même affriandé de jolies femmes</i> [9] <i>Pauline était venue, plus maquillée et plus onduleuse que...</i>
	<b>a4. Adjectif épithète</b>	Épithète antéposée à un N dans un GN	[10] <i>une aussi jolie fille que Marie</i>
		Épithète postposée à un N dans un GN	[11] <i>une fille aussi jolie que Marie</i>
		Épithète détachée	[12] <i>cette fille, aussi jolie que Marie</i>
		GN remplissant différentes fonctions	[13] ~[20]
		GN = attribut du sujet	[13] <i>...parce que la pluralité étoit un péché plus grand que...</i>
		GN = complément d'objet direct	[14] <i>Les méchants princes souffraient, dans la Tartare, des supplices infiniment plus rigoureux que...</i>
		GN = sujet	[15] <i>Une odeur fade [...], moins atroce que..., flotte en effet autour de cet homme chétif, dévoré d'une austère vie</i>
		GN inséré dans un GPrép complément d'objet indirect	[16] <i>[notre situation...], qui tenait à des causes bien plus générales que...</i>
		GN inséré dans un GPrép essentiel derrière être	[17] <i>L'âne est d'un naturel aussi sensible, aussi patient, aussi tranquille que...</i>
		GN inséré dans un GPrép circonstanciel	[18] <i>Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que...</i>
		GN inséré dans un GPrép complément du nom	[19] <i>Syllia et sa bonne amie s'assirent sans façon sur les rochers blancs, devant les flots d'un azur plus foncé mais aussi immobile et magnifique que...</i>
		GN = simple N apposé	[20] <i>[Ahmès], Nubien plus noir que...[était bon comme une nuit de sommeil]</i>
b. <> Adv que		Déclencheur placé à gauche d'un modifieur adverbial du prädicat (= modifieur de ce modifieur)	[21] <i>Je lui ai répondu aussi tranquillement que...</i>
	Adverbes de manière avec être, sémantiquement et fonctionnellement équivalents à des adjectifs attributs	[22] <i>Où seriez-vous mieux que...</i>	
c. <> de N que	Déclencheur portant sur un Nom et GN remplissant diverses fonctions (complément d'objet direct, complément prépositionnel...)	[23] <i>J'ai vu mourir presque autant de lois scientifiques que...</i>	
		[24] <i>L'humanité se compose de plus de morts que...</i>	
d. V <> que	Déclencheur jouant un rôle de constituant essentiel (complément d'objet direct d'un verbe comme faire ou risquer)	[25] <i>N'ai-je pas fait plus que...</i>	

	Déclencheur en tant que modifieur du prédicat occupant des positions diverses	[26]~[31]
	Entre auxiliaire et verbe auxilié	[26] <i>[un garçon] qui avait autant voyagé que...</i>
	Derrière le verbe (sans compléments)	[27] <i>Elle ne s'effraya pas autant que...</i> [28] <i>Depuis que tu es mon rom [homme] pour tout de bon, je t'aime moins que...</i>
	Entre le verbe et ses compléments	[29] <i>Les Barbares aiment moins ce qui est beau que...</i>
	Après les compléments du verbe	[30] <i>Le comment intéresse ces savants davantage que...</i>
	Détaché (avec sa subordonnée)	[31] <i>L'île de Sein, ni plus ni moins que..., avait été protégée par Dieu</i>
	Tour <i>aimer mieux</i> et son quasi-équivalent <i>préférer</i>	[32] <i>J'aime mieux qu'il soit exposé au danger que...</i>
e. Être <> que	Déclencheur sans support : attribut, dans l'environnement du verbe <i>être</i> et dans des emplois de caractère plus ou moins métalinguistique	[33] <i>Dix, c'est plus que...</i>
	Une sorte de locution : <i>plus que</i> proche du sens <i>très</i>	[34] <i>Ma position peut devenir plus que...</i>
	Sans verbe <i>être</i> exprimé	[35] <i>Il ne faut rien de moins que...</i> (= <i>Il ne faut rien qui soit moins que...</i> ) [36] <i>Cette nouvelle plus que...[me surprit et m'étonna beaucoup]</i> (= <i>Cette nouvelle qui est plus que...</i> )

Tableau 58 : Typologie des structures de la matrice (Fuchs et al., 2008)

La première catégorie (a), où le déclencheur porte sur un adjectif ou un Groupe Adjectival, est le cas prototypique de la comparaison. Elle est subdivisée en quatre catégories selon les caractéristiques de la prédication attributive portée par l'adjectif :

La prédication attributive portée par l'adjectif peut être assertée en tant que telle (dans une phrase attributive avec *être* ou équivalent), assertée secondairement (prédication seconde), ou enfermée dans un simple GN. En d'autres termes, l'adjectif (ou Groupe) support peut lui-même être attribut du sujet ou être employé dans une autre fonction, dans une phrase ou dans un simple GN. (Fuchs et al. 2008 : 13)

Dans la première sous-catégorie (a<sub>1</sub>. Adjectif prédicatif : attribut du sujet), la prédication attributive portée par l'adjectif est assertée en tant que telle dans une phrase attributive avec *être* ou équivalent. C'est-à-dire que l'adjectif (ou Groupe) support fonctionne comme attribut du sujet dans une phrase (cf. [1]-[5] du tableau 58). Dans la deuxième sous-catégorie (a<sub>2</sub>. Adjectif prédicatif : attribut de l'objet) et la troisième sous-catégorie (a<sub>3</sub>. Adjectif prédicatif : attribut prédicat second (détaché)), la prédication attributive portée par l'adjectif est assertée secondairement. L'adjectif (ou Groupe) support est lui-même employé dans une phrase et dans une autre fonction que celle d'attribut du sujet (cf. [6]-[9]). Dans la dernière sous-catégorie (a<sub>4</sub>. Adjectif épithète), la prédication attributive portée par l'adjectif est enfermée dans un simple GN (non dans une phrase), auquel cas le GN remplit lui-même diverses fonctions (cf. [10]-[20]).

Dans la deuxième catégorie (b. <> Adv *que*), le déclencheur est généralement considéré comme modifieur d'un modifieur adverbial du prédicat, mais, dans certains cas, les adverbes de manières avec *être* se comportent comme un adjectif attribut (cf. [21]-[22]). Et dans la troisième catégorie (c. <> de N *que*), où le déclencheur porte sur un Nom, le GN peut remplir différentes fonctions telles que complément d'objet, complément prépositionnel (cf. [23]-[24]). Au contraire des configurations



précédentes dans lesquelles le déclencheur a une portée relativement stricte sur un terme situé immédiatement à sa droite (sauf l'exemple [5]), il n'est pas si simple dans la quatrième catégorie (d. V < > *que*) de « déterminer a priori sa portée, entre une portée large sur le prédicat dans son ensemble (valant unité sémantique insécable), et une portée plus étroite, sélectionnant tel constituant particulier de cet ensemble » (*ibid.* : 16). Dans la plupart des cas, le déclencheur modifie le prédicat en occupant une position qui varie selon la constitution du prédicat et l'arrangement linéaire de ses constituants (*ibid.* : 17) (*cf.* [26]-[31]). Par ailleurs, le déclencheur peut parfois jouer un rôle de constituant actanciel comme complément d'objet direct d'un verbe (*cf.* [25]). Le déclencheur dans la dernière catégorie (e. Être < > *que*), qui apparaît sans support, fonctionne comme attribut, ordinairement dans l'environnement du verbe *être* (*cf.* [33]). Celui-ci dans cet emploi arrive à se comporter comme une sorte de locution avec *que*, soit *plus que*, dont le sens est proche de *très* (*cf.* [34]), et il peut même être employé dans l'environnement du verbe *être* supprimé (*cf.* [35]-[36]).

Voici des exemples issus du corpus Frantext, correspondants à ceux de C. Fuchs et al. (2008) du tableau 58, qui nous permettront de nous assurer que leur analyse peut s'appliquer en français contemporain. Nous avons numéroté les exemples parallèlement à ceux du tableau 58 :

- [1] a. Il était plus soucieux que moi. (Millet)  
b. Les paysans sont plus riches que « Not'Maître ». (Monferrand)
- [2] a. Être un lion est nettement plus honorable qu'être une chèvre (Koltès)  
b. Mais initier des étudiants tunisiens à jouer avec des concepts venus d'Europe, à s'enflammer pour des idéologies, me parut moins important que de pressentir cette part d'inconnu qui se trouve aux frontières des sciences. (Duvignaud)
- [3] a. Pour un écrivain, pour un musicien, pour un peintre, il est aussi meurtrier de rechercher un public que de ne pas en avoir. (Ormesson)  
b. Il est aussi difficile de recevoir que de donner, car toutes les cultures exigent, expressément ou de façon tacite, un contre-don. (Serres)  
c. Pas besoin d'être un grand politique, en effet, pour sentir combien il est plus noble de détourner les fonds publics que de voler des espèces privées... (Chandernagor)
- [4] a. On pouvait dire à bon escient qu'il était encore plus grand mort que vivant. (Rolin)  
b. Il était finalement plus impressionnant assis que debout. (Giesbert)  
c. Il est exactement aussi petit mort que vivant. (Aragon)
- [5] a. Du reste, on dit bien : sanctionner un succès ! C'est révélateur autant que sanctionner un échec. (Dolto)  
b. Sois heureuse autant que tu m'as rendu heureux. (Grèce)  
c. Je suis chrétien autant que vous. (Tournier)  
d. Et il était stupéfait, et il ne l'était pas autant que moi... (Mertens)
- [6] a. Difficile d'imaginer station de ski plus rudimentaire que celle-là. (Genette)  
b. Et alors il la trouve plus belle que qui que ce soit au monde. (Sarraute)
- [7] a. Mon service militaire s'est fait aussi doux que possible. (Mauriac)  
b. La nuit s'approche aussi lente que la mort. (Soupault)
- [8] [9] a. Il fait bien chaud, mais Rio, au soleil, dans cette lumière grasse et sensuelle, se redresse, plus beau que dans mes souvenirs. (Hoppenot)  
b. Ils font partie de ma vie, aussi réels que ce que je vécus éveillée. (Duperey)

- [10] a. Il avait une très belle voix, une plus belle voix que celle dont le destin m'avait doté. (Quignard)  
 b. Que veux -tu dire ? Que je suis un moins grand soldat que l'illustre Kitchener ? (Ormesson)  
 c. Le premier commence à déclarer que jamais il n'a lu un aussi mauvais livre que celui que vient de publier le second.(Queneau)
- [11] a. C'est une langue aussi barbare que le crétois. (Roubaud)  
 b. Il cache une ambition aussi dévorante que le feu. (Hoppenot)
- [12] a. Le fonctionnaire, aussi courtois que nous le sommes, commence alors un exposé de quelques minutes. (Mauriac)  
 b. A la Santa Casa, un enfant, plus déluré que les autres, bégaie l'inévitable fable de La Fontaine. (Hoppenot)
- [13] a. L'art est un état plus subtil que le talent. (Jenni)  
 b. Elle supportait les injures, mais, comme toute femme, le nom de l'autre femme lui était une torture aussi insupportable que le nom de l'autre homme à tout homme. (Pennac)
- [14] a. Rosie a une nature plus réceptive que créatrice. (Groult)  
 b. Je connais des femmes plus douces que moi. (Groult)
- [15] a. Sa surprise, moins grande que son inquiétude, le secouait d'un frisson au souvenir du petit garçon réfugié dans le théâtre. (Garat)  
 b. Son regard, moins court que mobile, perdu dans les ombres de l'alcôve, revenait parfois sur moi avec vivacité. (Nourissier)
- [16] a. Aujourd'hui, il se heurte à des difficultés plus grandes qu'après la guerre. (Mendès-France)  
 b. Jeckeln, apparemment, avait reçu des renforts considérables et procédait à des ratisages bien plus extensifs que tout ce qui avait été entrepris jusque-là. (Littell)
- [17] a. Ils étaient de masse plus lourde que les neutrinos. (Weyergans)  
 b. L'œil gauche est d'un bleu plus foncé que le droit. (Bazin)
- [18] a. Je relus avec une admiration plus vive que jamais L'Aigle du casque, poème d'environ quatre cents vers qui fait partie de La Légende des siècles. (Tourmier)  
 b. L'avais-je jamais vu ainsi réduit à se taire par une force plus grande que celle qu'il doit à sa célébrité ? (Mauriac)
- [19] a. Les abeilles des étoiles piquent le ciel d'une ruche plus ardente que la nuit. (Césaire)  
 b. Sous le choc d'une bourrasque plus violente que les autres, un nid d'hirondelle, qui se trouvait accroché sous l'avancée du toit, s'ouvrit en deux. (Bâ)
- [20] a. Rome, Florence ou Venise se livrent plus facilement que Paris, ville plus sublime qu'aimable et difficile à comprendre. (Serres)  
 b. Je renonce au jambon, cru, de Parme, au salami, de Trieste, à la Bratwurst de Hambourg, porc plus sacré que la vache des Indes, je me prosterne. (Lang)
- [21] a. Le danger peut se déclencher aussi soudainement qu'un Jack in the box. (Hoppenot)  
 b. Serai-je assez jeune de cœur pour l'aimer aussi profondément que j'aurais pu le faire autrefois ? (Hoppenot)
- [22] a. Je suis mieux que celui-là. (Sartre)  
 b. À la maison, c'est mieux qu'au théâtre ! (Buron)
- [23] [24] a. Il aurait fait preuve de plus de modération que son regrettable rival. (Genette)  
 b. Son oeil avait autant de sentiment qu'un objectif. (Page)  
 c. J'ai entendu soupirer autant de honte que de soulagement. (Pouy)
- [25] a. Dior a fait plus que de lancer un « newlook », il a surtout généré chez la femme quelque chose de nouveau et d'inavouable jusqu'ici : le désir. (Dupuy)

- b. Cette fascination-là, il fait plus que l'ignorer : il la récuse. (Pontalis)
- [26] a. J'aurais autant aimé qu'il me la fiche. (Degaudenzi)  
b. Or, dites-moi si vous connaissez un seul écrivain vivant qui nous ait autant appris que Nathalie Sarraute. (Mauriac)
- [27] [28] a. Ils devaient avoir changé autant que moi. (Ernaux)  
b. Mais leurs os visibles les effrayaient moins que leur regard de verre ; comme le verre, le regard de ces prisonniers n'avait que deux états : cristallin et vide, ou brisé. (Jenni)
- [29] a. Je servais moins Olivia qu'elle ne se servait de moi. (Desplechin)  
b. Mais, jusqu'ici du moins, j'aime moins les passages pathétiques qu'autrefois. (Sartre)  
c. D'autres combats m'attendaient déjà. S'ils attiraient moins l'attention générale que le grand débat autour de l'IVG, ils n'en portaient pas moins sur des enjeux souvent importants. (Veil)
- [30] a. Vous voyez votre père moins qu'avant ? (Winckler)  
b. Permettez cela, si toutefois vous avez perdu votre temps davantage que maintenant. (Shakespeare)
- [31] a. Les visages, moins que jamais, attiraient mon attention. (Margerie)  
b. Jean Jaurès, plus que tout autre avant lui, a élargi la portée du combat démocratique et en a tiré toute la leçon, lorsqu'il en a fait le combat socialiste. (Mendès-France)
- [32] a. J'aimerais mieux que vous m'ayez fait cent écus de dettes que de m'avoir manqué une année comme vous l'avez fait. (Simon)
- [33] a. Vous nous connaissiez assez pour savoir que c'est plus que la moitié de moi-même, que c'est mon âme que Dieu m'a arrachée. (Hoppenot)  
b. Le bonheur c'est plus que bien. (Beigbeder)
- [34] a. Vous pensez qu'on doit arriver à s'inventer des états d'âme à décrire, que cela devient plus que tout artificiel... (Mauriac)  
b. Elle trouve, Juliette, que le climat à Tassin-la-Demi-Lune devient plus que morose. (Chaix)
- [35] a. Ana n'était rien de moins que la fille du roi Édouard VII et d'une danseuse de Lahore. (Bianciotti)  
b. Il n'y aura fallu rien de moins que les chefs-d'œuvre de l'art humain. (Genevoix)
- [36] a. Ce printemps plus que mûr, peut-être pourri déjà. (Schreiber)  
b. Sa face plus que rouge, congestionnée, contrastant avec sa fine chemise et sa cravate. (Schreiber)

### 1.1.2. STRUCTURATION DE LA SUBORDONNÉE

Quant à la structuration de la subordonnée, les auteurs contrastent deux grands cas de figure, les **structures verbales** et **averbales**. Dans le cas des premières, la subordonnée est « une structure prédicative complète (ou d'apparence complète) autour d'un verbe tandis que c'est « une structure non verbale » (*ibid.* : 20) dans le cas des secondes :

Qu'elles soient introduites par *que* ou *comme*, les subordonnées comparatives sont tantôt verbales tantôt averbales. Lorsque le prédicat de la subordonnée est identique à celui de la matrice, on évite en général de répéter le verbe : d'où une subordonnée averbale (*Il est plus grand que son frère ; [...]* ; *Il boit plus que son frère ; [...]*) — sauf à introduire dans la subordonnée un verbe vicarie (*Il dort plus que ne (le) fait son frère ; [...]*) ou une modalité (*Il*

*est plus méchant qu'on ne (le)croit ; [...]*). En dehors de ce cas, la plupart des subordonnées verbales participent d'une comparaison entre deux prédicats différents attribués à un même sujet (*Il boit plus qu'il ne mange ; [...]*). (Fournier & Fuchs, 2007 : 22)

La typologie des structures de la subordonnée, proposée par C. Fuchs et al. (2008) pourrait se résumer dans le tableau ci-dessous (*ibid.* : 20-25) :

STRUCTURE	TYPE DE VERBE	CARACTÉRISTIQUE	EXEMPLE	
Verbale	a. Verbe plein	Verbe ordinaire avec le jeu complet d'actants qu'il comporte et, le cas échéant, des circonstants	[1]-[2]	
		+ Anaphores d'actants	[1]... <i>qu'elles ne chantaient</i>	
		+ Anaphores de circonstants	[2]... <i>que la Russie n'en connaîtra jamais</i>	
		Verbe réduit à une forme auxiliée	[3]... <i>que bu</i>	
	b. Verbe être	Verbe être	[4]... <i>que la journée avait été chaude et animée</i>	
		Anaphore de qualité (réalisée soit par le pronom soit par 'zéro')	[5]... <i>que la vérité l'est de l'erreur</i> [6]... <i>que ne sont les éléments d'Euclide à la géométrie</i>	
	c. Verbe vicair faire	Dans la subordonnée reprenant le même verbe que la matrice ou un verbe sémantiquement lié : verbe faire spécialisé dans les emplois anaphoriques	[7]... <i>que ne font d'ordinaire deux cousines</i> [8]... <i>que je ne fais ici</i>	
	d. Verbe modal	Verbes d'attitude propositionnelle	[9]... <i>que ne l'imaginait l'enfant</i> [10]... <i>que vous ne pensez</i>	
		Verbes de parole	[11]... <i>que M. Roy ne le dit</i>	
		Verbes de modalité	[12]... <i>que je ne devais</i>	
		Verbe d'attitude propositionnelle avec verbe vicair	[13]... <i>que faire se peut</i>	
	STRUCTURE	CATEGORIE DE TERME	CARACTÉRISTIQUE	EXEMPLE
	Non verbale	a. Un terme actanciel : GN ou équivalent	Cas type de la comparaison : terme actanciel = GN	[14]... <i>que le fond de mon cœur</i>
Terme actanciel = équivalent du nom			[15]-[20]	
Pronoms et Groupes pronominaux variés			[15]... <i>que personne</i>	
Infinitif (ou Groupe Infinitival)			[16]... <i>qu'être effacé de votre mémoire</i>	
Termes ou fragments divers utilisés en 'mention'			[17]... <i>que mon, ton, son, etc.</i>	
Complétives			[18]... <i>que non pas qu'il a un peu trop voulu le copier</i>	
Expression d'une quantité			[19]... <i>que 9</i>	
D'autres emplois de formations nominales, en particulier ça			[20]... <i>pas plus que ça</i>	
GN actanciel régi par une préposition		[21]... <i>qu'à l'attaque</i>		
b. Un terme circonstanciel : GAdv ou équivalent		Subordonnée réduite à un terme circonstanciel : terme circonstanciel = GAdv	[22]... <i>que jamais</i>	
		Terme circonstanciel = équivalent du GAdv	[23]-[27]	
		Groupe prépositionnel (à valeur circonstancielle)	[23]... <i>qu'en U.R.S.S</i>	
		Gérondif ou Infinitif circonstant	[24]... <i>qu'en vous attaquant</i>	
		Subordonnée circonstancielle	[25]... <i>que si elle n'avait pas fermé l'œil</i> [26]... <i>que quand c'est pour ruiner les choses mortelles ou tristes</i>	

		Groupes nominaux (temporels) à valeur de complément circonstanciel	[27]... <i>que l'année dernière</i>
	<b>c. Un terme de qualité : Gadj ou équivalent</b>	Terme marquant une qualité	[28]... <i>que voluptueuse</i>
		Adjectif modal, forme réduite de la prédication verbale modale	[29]... <i>que possible</i>
	<b>d. Deux termes</b>	d <sub>1</sub> . 2 termes actanciels	[30]... <i>qu'un prêtre son bréviaire</i>
		d <sub>2</sub> . 1 terme actanciel, 1 terme circonstanciel	[31]... <i>qu'ici la nature</i>
		d <sub>3</sub> . 2 termes circonstanciels	[32]... <i>qu'ici avec vous</i>
		d <sub>4</sub> . 1 termes actanciel, 1 terme de qualité	[33]... <i>que la sienne douloureuse</i>

Tableau 59 : Typologie des structures de la subordonnée (Fuchs et al., 2008)

Les quatre catégories de subordonnées à structure verbale sont distinguées selon le type de verbe : verbe plein (a), verbe *être* (b), verbe vicair *faire* (c), et verbe modal (d). Dans le premier type, le verbe peut être un verbe ordinaire, avec le jeu complet d'actants et éventuellement des circonstants ; auquel cas, des anaphores d'actants ou de circonstants se présentent fréquemment (cf. [1]-[2] du tableau 59). D'après C. Fuchs et al. (*ibid.* : 20 sq.), l'existence d'anaphores dans la subordonnée est une caractéristique fréquente des comparaisons :

[...] la présence d'anaphores dans la subordonnée est un trait général caractéristique des comparaisons (intraprédicatives, du moins), pour des raisons sémantiques assez claires. C'est la même ligne qui, par-delà des 'anaphores zéro', conduit en définitive à l'ellipse. (Fuchs et al., 2008 : 20 sq.)

Lorsque le verbe de la subordonnée est un verbe plein, N. Fournier et C. Fuchs (*op. cit.* : 23) indiquent que, dans la majorité des cas, le prédicat dans la subordonnée est différent de celui de la matrice. Si, malgré tout, le prédicat de la matrice est répété tel quel dans la subordonnée, c'est généralement « pour souligner explicitement un contraste portant sur les arguments du verbe (sujet et/ou objet) et/ou sur l'actualisation modale et temporelle du procès » (*ibid.*) :

(1)<sup>258</sup> a. Je ne sais pas pourquoi les Stamply dormiraient ici moins bien que n'y dormaient les La Seiglière  
(Sandeau, cit. TLFi, cit. in Fournier & Fuchs, *ibid.*)

b. Elle l'avait aimé autant qu'elle pouvait aimer quelqu'un.  
(Claretie, cit. Sandfeld, cit. in Fournier & Fuchs, *ibid.*)

Quand le prédicat de la subordonnée et celui de la matrice ne sont pas identiques, celui-ci peut être assigné au même sujet qu'à celui de la matrice ou à des sujets différents (*ibid.*) :

(2) a. Je connaissais Léonard beaucoup moins que je ne l'admirais  
(Valéry, cit. TLFi, cit. in Fournier & Fuchs, *ibid.*)

b. Un autre, qui avait été aussi bon pour elle que Serge avait été ingrat, était son époux  
(Ohnet, cit. Sandfeld, cit. in Fournier & Fuchs, *ibid.*)

<sup>258</sup> Nous utilisons les parenthèses pour la numérotation au lieu des crochets utilisés déjà dans le tableau.

Dans le deuxième type, le prédicat de la subordonnée peut être le verbe *être* en tant que verbe ordinaire (cf. [4]). L'anaphore se présente également dans ce type ; en dehors de celle d'actants et de circonstants, l'anaphore de 'qualité' peut se réaliser par le pronom ou bien par 'zéro' (cf. [5]-[6]). Afin de ne pas répéter le prédicat de la matrice, la subordonnée a recours à (*le*) *être* assurant la vicarisation (Fournier & Fuchs, *ibid.* : 24) :

- (3) C'est très curieux, et bien moins convaincant que ne le sera l'Ode de Claudel  
(Rivière, cit. Grevisse, cit. in Fournier & Fuchs, *ibid.*)

Le troisième type concerne l'anaphore au niveau du verbe (cf. [7]-[8]). Le verbe vicair *faire* spécialisé dans les emplois anaphoriques peut apparaître dans la subordonnée pour que le prédicat de la matrice ne soit pas répété (Fournier & Fuchs, *ibid.*). Reprenons leur exemple :

- (4) Elle l'intimidait moins que ne l'eût fait un article de Paris  
(Radiguet, cit. TLFi, cit. in Fournier & Fuchs, *ibid.*)

Dans le dernier type, la subordonnée se réduit à un verbe modal et à son entourage immédiat, ce qui est un phénomène très fréquent dans la comparaison d'après C. Fuchs et al. (*op. cit.* : 21) :

[...] la subordonnée est souvent réduite à l'expression de cette modalité, le contenu propositionnel étant réduit à un *le* anaphorique de toute la proposition, ou à une anaphore zéro. En d'autres termes, la nature prédicative et verbale de la subordonnée ne signifie pas qu'elle n'est pas elliptique. [...] La modalité peut être clairement externe au contenu propositionnel (cf. les tours modaux impersonnels ou les sujets du type *on*), ou interne (du type *vouloir*). (Fuchs et al., 2008 : 20 sq.)

Il peut s'agir de verbes d'attitude propositionnelle, de verbes de parole, ou de verbes de modalité (cf. [9]-[13]).

En ce qui concerne la deuxième structure, N. et C. Fuchs (*op. cit.* : 25) indiquent qu'« une des caractéristiques des subordonnées comparatives est qu'elles sont massivement averbales et se réduisent en surface à un constituant (= l'échantil), pouvant appartenir à diverses catégories ». Les quatre types de subordonnée non verbale, qui se compose d'un terme (constituant ou échantil selon le terme de N. Fournier & C. Fuchs) ou de plusieurs termes, sont distinguées selon la catégorie syntaxique et sémantique du terme en question : terme actanciel (GN ou équivalent), terme circonstanciel (Adverbe ou équivalent), ou terme de qualité (Adjectif ou équivalent) (Fuchs et al., *op.cit.* : 22). Le premier type, où la subordonnée se compose d'un GN actanciel, est le cas type de la comparaison (cf. [14]). Hormis le GN, le terme actanciel peut être un équivalent du nom : Pronoms et Groupes pronominaux variés, Infinitif (ou Groupe Infinitival), Termes ou fragments divers utilisés en 'mention', Complétives, Expression d'une quantité etc. (cf. [15]-[20]). Le GN actanciel qui est régi par une préposition, soit un GPrép en apparence, peut également appartenir à ce type (cf. [21]). Dans le deuxième type, la subordonnée se limite à un terme circonstanciel, soit un GAdv, ou son équivalent – qu'il s'agisse d'un Groupe prépositionnel à valeur circonstancielle, d'un gérondif ou un infinitif circonstant, d'une subordonnée circonstancielle, ou de Groupes nominaux (temporels) à valeur de complément circonstanciel (cf. [22]-[27]). Le troisième type comprend une subordonnée qui se compose d'un terme de qualité – un adjectif (ou un Groupe adjectival), éventuellement un adjectif modal comme *que possible*, qui est la forme réduite d'une prédication verbale modale telle que *que faire se peut* (cf. [28]-

[29]). Enfin, le dernier type de subordonnée non verbale comporte deux termes, qui peuvent se composer de deux termes actanciels ( $d_1$ ), d'un terme actanciel et un terme circonstanciel ( $d_2$ ), de deux termes circonstanciels ( $d_3$ ), ou d'un terme actanciel et un terme de qualité ( $d_4$ ) (cf. [30]-[33]).

Voici les exemples correspondants à ceux de C. Fuchs et al. (2008) du tableau 59 :

- [1] a. D'elle à moi, de petits mots gentils et drôles expriment plus qu'ils ne la déguisent notre entente. (Mauriac)  
b. Les fards et les gloussements immodérés m'enflammaient autant qu'ils m'irritaient. (Michon)
- [2] a. Alors qu'un seul instant vécu contient plus que n'en peut décrire une caisse entière de livres. (Jenni)  
b. Il y a des longueurs, eh bien soit- même s'il y en a plus que je n'en voyais- on coupera ; (Sartre)
- [3] a. Car c'était bien une autre évidence : sous le grattage de ces préoccupations nouvelles, le monde extérieur, le monde présent de la réalité présente, le monde aux vastes frontières qu'il avait autant construit que découvert s'en lisait doucement. (Pelot)  
b. Ensuite on a quitté Paradis pour respirer un peu chez Nina (Nina Bonnavita) mais en réalité, on a plus peiné que respiré. (MOLNÁR)
- [4] a. Je me suis avisé de produire une définition (aussi large que celle de l'autobiographie avait été étroite) de mon nouvel objet d'étude : « Journal : série de traces datées ». (Lejeune)  
b. Lorsque je suis rentré à Paris, j'ai fait mon vœu : en souvenir de lui je deviendrais aussi blanc qu'il avait été noir. (Mathews)
- [5] a. Cette jeune femme, aussi naïve que bien des années auparavant l'avait été Matteo, jeune homme qui travaille d'abord dans une cave puis dans un hangar construit dans le jardin. (Storti)  
b. Au-delà du bord de l'image, mais dans l'invisible, dans ce que je ne peux pénétrer, il y a un prolongement, un entourage, situé au sein de cette obscurité aussi violente que l'est la lumière qui éclaire la villa, les marches. (Roubaud)
- [6] a. Le 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit. (Chandernagor)  
b. Je trouvais que Grégoire (dont le cas est quand même plus délicat que n'était le mien) aurait mauvaise grâce à ne pas m'approuver également. (Dorin)
- [7] [8] a. Car les lettres reçues d'eux m'ont dit moins que ne le ferait un seul coup d'œil jeté sur leurs visages. (Hoppenot)  
b. Si je ne puis prétendre à les avoir aimés plus que ne font d'ordinaire les riches dévotes, je crois quelquefois les avoir aimés mieux à propos. (Chandernagor)  
c. Il est un peu tard pour y songer plus que je ne fais ici. (Genette)  
d. Il était resté attaché à ses montagnes et aimait plus que ne le faisais son frère, les ascensions périlleuses. (Ollagnier)  
e. si elles ne progressent pas plus vite qu'elles ne font à l'heure actuelle. (Mendès-France)
- [9] [10] a. Ils s'aiment plus que vous ne le pensez. (Navarre)  
b. Il est bien plus beau que je ne l'imaginai. (Levy)  
c. Je pensais alors très bêtement que la gueule du canon était plus grosse que je n'imaginai. (Brière-blanchet)
- [11] a. Rocard, il a choisi comme Premier ministre une femme, Édith Cresson, qui doit être, tout de même, moins nulle, moins incapable qu'on ne le dit à gauche comme à droite. (Mauriac)  
b. Nous sommes plus critiques que ne le dit l'opposition. (Garat)
- [12] a. Je lis chaque jour ; je lis le jour, je lis la nuit ; je lis plus que je ne devrais. (Roubaud)  
b. Le fond de l'écran est plus sombre qu'il ne devrait, les lettres qui annoncent'MacOs'sont plus grosses qu'il ne faudrait, grossières ; (Roubaud)
- [13] a. Le plus fâcheux en l'occurrence, c'était peut-être le recours à ce redoutable adverbe, qu'on devrait toujours éviter autant que faire se peut : « tout simplement » ; (Genette)

- b. Cependant on peut penser à des possibilités de cette sorte et chercher des effets qui s'en rapprocheraient autant que faire se peut. (Mauriac)
- [14] a. Londres, Bruges, Rome, la côte amalfitaine, Pompéi, où les restes du bistrot du coin me sidèrent autant que le bordel. (Gary)  
 b. Depuis que je la connais la vision évolutionniste est beaucoup plus grandiose que la vision de la Création. (Guyotat)  
 c. Sa légation est incomparablement plus sympathique que la nôtre. (Hoppenot)
- [15] a. Je courrais plus fort que personne. (Aymé)  
 b. Ils avaient peur des ouvriers, des péquenots et des miséreux, mais tous ces propriétaires appréciaient que le prolo aille se faire tuer à leur place. Il y perdait moins qu'eux. (Filippetti)
- [16] a. Il y a des minutes de lucidité où je fais plus que de consentir au néant. (Mauriac)  
 b. Ayant retourné cela dans tous les sens, je jugeai qu'il valait décidément mieux partir plus tôt qu'être chassée plus tard. (Chandernagor)  
 c. Être un lion est nettement plus honorable qu'être une chèvre. (Koltès)  
 d. Qu'y a-t-il de plus dangereux que d'être aimé ? (Bianciotti)
- [17] a. Elle trouvait si facilement sous sa langue un verbe aussi peu fréquent que tear, tore, torn, elle ne le savait toujours pas. (Lovey)  
 b. Pauvre France qui, si elle ne fait pas un considérable effort, devra affronter, en 1993... Mais à quoi bon... Ces jeux électoraux dérisoires sont ceux de la démocratie, et tout ce qui n'est pas la démocratie est pire qu'elle, Churchill, etc., me voici en pleine banalité. (Mauriac)
- [18] a. Quoi de plus étonnant qu'ils leschoient, les dorlotent et les mettent en valeur ? (Fournel)  
 b. « Question de génération. Rien de plus normal que ces vieilles badernes quittent la scène », disent Arnaud et Romain, pour une fois d'accord. (Kristeva)
- [19] a. Enfin, a<sub>2</sub> n'est plus grand que a que si a est plus grand que 1. (Schwartz)  
 b. Tout nombre pair plus grand que 2 est somme de deux nombres premiers. (Roubaud)
- [20] a. Mon Dieu ! Il manquait plus que ça. (Giesbert)  
 b. Mais cette nouvelle non plus ne l'affecta pas plus que ça. (Pennac)  
 c. Puisque je vous dis que je le connaissais pas plus que ça. (Duras)
- [21] a. Après tout, les beaux cours ressemblent plus à un concert qu'à un prêche. (Mauriac)  
 b. Telles sont les bornes fixées par une morale qui appartient plus à une superstition qu'à une intelligence claire de ce qui serait bien et de ce qui serait mal. (Millet)
- [22] a. Mon cher amour, mon charmant Castor, je vous embrasse de tout mon cœur, je vous aime aussi fort que jamais. (Sartre)  
 b. Je n'ai jamais eu si peu de répulsion pour mon corps, et je le sens moins érotique que jamais. (Guibert)
- [23] a. Le Cantal c'était la vraie campagne et à la campagne les loyers sont moins chers qu'en ville. (Lafon)  
 b. Certes je ne suis pas aussi jeune qu'en 1963. (Roubaud)
- [24] a. Comment dire plus clairement qu'en lui offrant cette bague : je te demande de me croire, mais ne me crois pas, je te mens ? (Carrère)  
 b. Le chat lui fit observer qu'il irait ainsi à sa perte plus sûrement qu'en demeurant à la ferme. (Aymé)
- [25] [26] a. J'étais aussi nerveux que si on transportait de la nitro. (Djian)  
 b. Tu es aussi chiant que quand t'étais môme ! (Dorin)  
 c. Je pleure autant que quand Jean [ Le Roy ] est mort à la guerre. (Havet)
- [27] a. Chaque fois que je me livre à ce travail, mes livres me semblent un peu plus précieux que l'année d'avant. (Lazard)



- b. Il est plus optimiste que l'année dernière. (Lazard)
- [28] a. Un regard aussi lumineux qu'effronté qui se posait sans détour sur les choses, les bêtes et les gens. (Germain)  
 b. Ce travail n'aurait pas été possible sans l'aide de traducteurs, aussi sensibles qu'efficaces. (Jablonka)  
 c. Elle savait alors devenir aussi câline qu'effrontée, aussi douce que tenace, et je succombais. (Navarre)  
 d. Sur le dossier tunisien, il était cent pour cent d'accord et aussi habile qu'efficace. (Mendès-france)
- [29] a. Je restai dans son abri aussi longtemps que possible pour ne pas laisser à Madelrieu le temps de me remonter avant la ligne. (Fournel)  
 b. Chacun pensait que Papa Totone était mon papa et je le laissai croire, amassant mes sous dans la Doum, dormant en semaine chez mes patronnes d'En-ville, et revenant toujours, toujours, plus souvent que possible vers mon point d'ancrage. (Chamoiseau)
- [30] a. On ne savait qu'admirer le plus, des couleurs étonnantes des fleurs rares posées sur les tables d'argent ou de celles que les robes des dames étalaient, autour de ces mêmestables, aussi largement qu'un peintre sa palette. (Chandernagor)  
 b. Le maître ne peut pas plus réellement penser l'enfance que le médecin la maladie. (Hyvernaud)  
 c. Silistri voyait autre chose en cette femme assise droit dans l'armure de son tailleur : chasseuse de têtes, chef du personnel, directrice des ressources humaines, froide pourvoyeuse du chômage qui vous dégraisse une entreprise avec autant de sentiment qu'un boucher son gigot. (Pennac)
- [31] a. Stéphane abat un travail formidable, d'autant plus formidable qu'il est juif et qu'il risque sa vie plus que nous tous ici. (Morgiève)  
 b. Une fois j'ai pensé « Le cancer devrait devenir une maladie aussi romantique qu'autrefois la tuberculose ». (Ernaux)  
 c. Telle fut mon attitude, beaucoup plus difficile que la mienne aujourd'hui, à l'époque où nous étions autour de Gide avant la guerre, (Mauriac)  
 d. Cette grand-mère était plus jeune que sa petite-fille aujourd'hui, définitivement arrêtée à cet âge par la photo. (Garat)
- [32] a. Mort, Alcyon était aussi beau, aussi aérien que jadis sur la montagne. (Bauchau)  
 b. Jamais il ne lui a paru aussi grand, aussi majestueux qu'aujourd'hui dans sa pauvreté et son épuisement. (Bauchau)  
 c. Je suis heureux de la voir revenir aussi belle qu'autrefois dans ton manteau bleu, Diotime. (Bauchau)
- [33] a. Sa blessure d'amour-propre ne comptait pas auprès du profond chagrin qu'elle ressentait à voir un attachement aussi durable que le sien si mal récompensé. (Benjamin)

## 1.2. TYPES DE PARAMÈTRE ET DE DIFFÉRENTIEL

La construction comparative comprend en général le paramètre mesuré et l'élément différentiel (qui ne coïncide pas forcément avec le terme 'comparant') respectivement dans la matrice et dans la subordonnée. Selon C. Fuchs et al. (*ibid.* : 12), étant donné qu'on n'a pas affaire qu'à la construction comparative prototypique, il faudrait passer par deux étapes intermédiaires pour « caractériser les termes comparés et le type de comparaison » :

- **Étape 1** : Épingler le constituant 'différentiel' présent dans la subordonnée
- **Étape 2** : Reconstruire le constituant parallèle qui lui correspond dans la proposition matrice

Avant d'en venir à ces deux étapes intermédiaires, paramètre et le différentiel doivent d'abord être caractérisés en nature et fonction, et par type (C. Fuchs et al., *ibid.* : 25-37).

### 1.2.1. TYPES DE PARAMÈTRE

L'identification du **paramètre** dans la construction comparative demande à articuler la syntaxe et la sémantique car (i) du point de vue sémantique, le paramètre est défini comme « ce que l'on quantifie » et (ii) du point de vue syntaxique, il concerne toujours « un élément ayant un fonctionnement de prédicat » (*ibid.* : 25). Quel que soit le type de matrice énuméré ci-dessus (*cf.* Tableau 60), le paramètre est identifiable à partir du support du déclencheur présent dans cette même matrice :

[...], le paramètre est identifiable à partir du support du déclencheur présent en A (= la matrice) :  
 p. ex. *grand* dans *Jean est plus grand que Marie*. Dans les exemples prototypiques, le support du déclencheur coïncide avec le prédicat A (c'est un verbe ou un adjectif attribut du sujet), ou avec un modifieur de ce prédicat (c'est un adverbe modifiant le verbe) ; le paramètre est alors immédiatement identifiable. Mais comme nous le verrons, tel n'est pas toujours le cas. (Fuchs et al., *ibid.*)

Les auteurs distinguent les trois types de paramètres suivants :

- Une qualité (adjectif ou adverbe)
- Une propriété (verbe en emploi non situationnel ou nom)
- Un procès (verbe en emploi situationnel)

L'analyse des types de paramètres proposée par C. Fuchs et al. (2008) pourrait se résumer par le tableau ci-dessous (*ibid.* : 25-31) :

TYPE DE PARAMÈTRE	SUPPORT DU DÉCLENCHEUR	CARACTÉRISTIQUE	EXEMPLE	PARAMÈTRE
Qualité	Adjectif	Paramètre = Qualité Fonction de l'adjectif	[1]-[3]	
		- attribut du sujet	[1] <i>La vie alors était plus agréable qu'aujourd'hui</i>	Prédicat renvoyant à la qualité <i>être agréable</i>
		- attribut de l'objet	[2] <i>J'imagine cette ville beaucoup plus sombre qu'elle n'est</i>	Prédicat renvoyant à la qualité <i>être sombre</i>
		- prédication seconde	[3] <i>Aussi simple et novice qu'auparavant, je ne restai pas même affriandé de jolies femmes</i>	Prédicat renvoyant à la qualité <i>être simple et novice</i>
		Paramètre dédoublé en deux qualités	[4] <i>Jeanne est plus jeune et plus jolie que Marie</i>	Prédicat renvoyant à la qualité <i>être jeune et être jolie</i>
		Paramètre : une qualité complexe exprimée par deux adjectifs coordonnés	[5] <i>Claudiel était beaucoup plus fin et intelligent que M. Roy ne le dit</i>	Prédicat renvoyant à la qualité <i>être fin et intelligent</i>
	Adverbe	Modifieur du verbe : qualité qualifiant le prédicat principal	[6] <i>Je lui ai répondu aussi tranquillement que la première fois</i>	Qualité à laquelle renvoie le prédicat qui correspond à l'adverbe <i>tranquillement</i> → 'tranquillité (de la réponse)'
Modifieur de l'adjectif : ambiguïté possible		[7] <i>Alberte, cette nuit-là, était plus silencieusement amoureuse que jamais</i>	<i>être silencieusement amoureuse</i> ou <i>être silencieux</i>	
Propriété	Verbe en emploi non situationnel	Verbe	Quantification – en termes d'intensité	[8] <i>Il charme autant qu'il agace</i> [9] <i>Il bégaye plus que sa sœur</i> Prédicat <i>charmer</i> ou <i>bégayer</i> entendu comme une propriété → Intensité

		Quantification – en termes de fréquence	[10] <i>Il lit plus qu'il n'écrit</i> [11] <i>Elle voyage moins que son mari</i>	Prédicat <i>lire</i> ou <i>voyager</i> entendu comme une propriété construite sur la base d'une activité itérative <i>faire</i> <i>des lectures</i> ou <i>faire des voyages</i> → Fréquence
		Quantification – ni en termes d'intensité ni en termes de fréquence	[12] <i>Jean mange plus que son frère</i>	Prédicat <i>manger</i> entendu comme une propriété concernant la quantité de ce que <i>Jean</i> mange → <i>Il mange de plus grosses</i> <i>quantités</i> → <i>c'est un plus gros mangeur</i>
		Verbe + compléments (= paramètre)	[13] <i>Je t'aime moins que lorsque tu étais mon minchorro</i> [14] <i>Le comment intéresse ces savants davantage que le pourquoi</i>	Prédicat correspondant au groupe <i>t'aimer</i> ou <i>intéresser ces savants</i> entendu comme une propriété → <i>être amoureuse de toi</i> → <i>être intéressant pour ces savants</i>
	Nom	Nom correspondant à un prédicat (de type <i>être</i> ) constituant le paramètre	[15] <i>nuance plus nuance qu'on le pense</i>	<i>nuance</i> (le second terme) en emploi prédicatif de paramètre → <i>être nuancé</i>
Procès	Verbe en emploi situationnel	Verbe	[16] <i>Elle ne s'effraya pas autant que (...)</i>	Paramètre qui est le prédicat auquel correspond <i>s'effrayer</i> renvoie à un procès → 'effroi' en situation
	de + Nom	Verbe + complément (= paramètre)	[17]-[21]	Paramètre est le prédicat constitué par le groupe 'V + complément'
		'de + Nom' objet du verbe	[17] <i>Il a acheté plus de poires que (...)</i> [18] <i>Il a mangé moins de purée que (...)</i> [19] (...) <i>ce que je ne pouvais prendre avec autant de philosophie que faisait mon ancienne bonne</i> [20] <i>L'humanité se compose de plus de morts que de vivants</i>	→ <i>acheter des poires</i> → <i>manger de la purée</i> → <i>prendre avec philosophie</i>  → <i>se composer de morts</i>
		'de + Nom' en fonction du sujet (rare cas)	[21] <i>Plus de femmes que d'hommes prennent le bus</i>	Prédicat d'existence sous-jacent : <i>Il y a plus de femmes que d'hommes qui prennent le bus</i> → <i>il y avoir des femmes</i>

Tableau 60 : Type de paramètre (Fuchs et al., 2008)

En ce qui concerne le premier type de paramètre, la **qualité**, le paramètre renvoie à une qualité lorsque le support du déclencheur est un adjectif ou un adverbe (*ibid.* : 25). Comme il a été remarqué plus haut, le paramètre concerne toujours « un élément ayant un fonctionnement de prédicat » selon les auteurs ; dans le premier type où le support du déclencheur est un adjectif ou un adverbe, celui-ci est « la qualité à laquelle renvoie le prédicat » qui correspond à cet adjectif ou cet adverbe (*ibid.* : 25-27) (*cf.* [1]-[7]). Dans les exemples [1]-[3], le paramètre est le prédicat auquel correspond l'adjectif, qui, en tant que support du déclencheur, peut fonctionner comme attribut du sujet, attribut de l'objet, ou en prédication seconde. Quant au nombre de qualités à laquelle renvoie le paramètre, il est possible de le dédoubler en deux qualités ou de le faire « désigner une qualité complexe exprimée par deux adjectifs coordonnés » (*ibid.* : 26) (*cf.* [4]-[5]). L'adverbe support du déclencheur peut fonctionner comme un modifieur du verbe et également comme un modifieur de l'adjectif. Dans l'exemple [6], l'adverbe *tranquillement* modifie le verbe *répondre*. Dans ce cas, le paramètre est la qualité à laquelle renvoie le prédicat qui correspond à l'adverbe *tranquillement*, soit 'tranquillité (de la réponse)'. Or, dans

l'exemple [7] où l'adverbe modifie un adjectif, une ambiguïté à propos de la délimitation du paramètre peut apparaître (*ibid.* : 27).

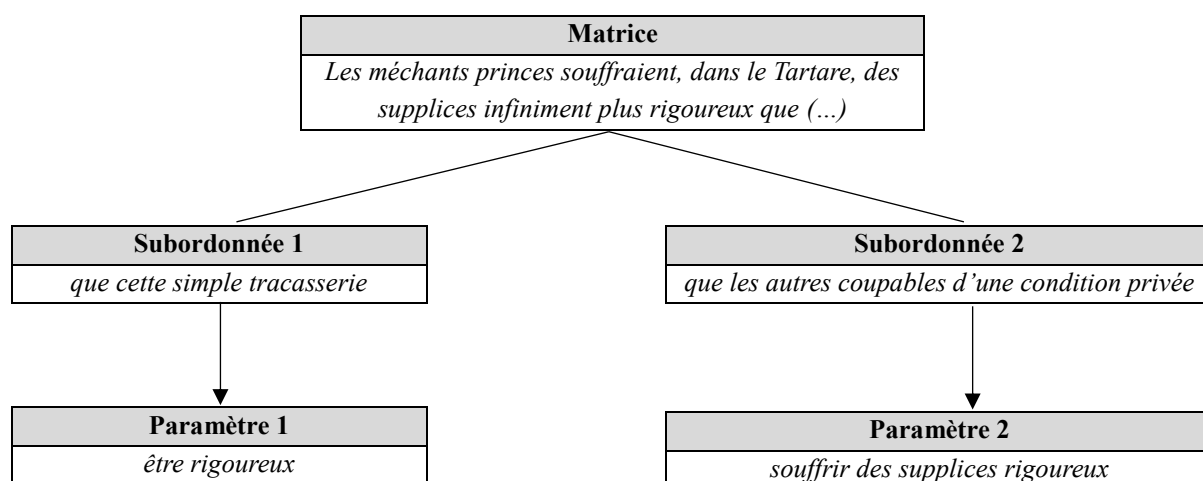
Le deuxième type de paramètre, la **propriété**, est sélectionné lorsque le support du déclencheur est un verbe en emploi non situationnel ou éventuellement un nom (*ibid.* : 28). Dans le cas d'un verbe support, « le paramètre est le prédicat auquel correspond ce verbe » ; plus précisément, le prédicat est entendu comme une propriété qui peut concerner, selon les caractéristiques des verbes, l'intensité, la fréquence, ou la quantité (*cf.* [8]-[12]) (*ibid.* : 28 sq.). Et si le verbe contient des compléments, le groupe 'verbe + complément', entendu comme une propriété, constitue en tant que tel un prédicat qui est le paramètre (*cf.* [13]-[14]). Les auteurs indiquent qu'en plus du verbe en emploi non situationnel, « un paramètre de type propriété peut également être construit à partir d'un support de déclencheur nominal », c'est-à-dire que le nom peut « correspondre à un prédicat (de type *être*) constituant le paramètre » ; dans l'exemple [15], la seconde *nuance*, entendue comme une propriété (*être nuancé*) sert de prédicat de paramètre (*ibid.* : 28-30).

Quant au dernier type de paramètre, le **procès**, le paramètre renvoie à un procès lorsque le support du déclencheur est un verbe en emploi situationnel ou une séquence '*de* + nom (ou groupe nominal)' objet du verbe (*ibid.* : 30). Dans l'exemple [16], le prédicat *s'effrayer* en tant que paramètre renvoie à un procès, 'effroi' en situation. Dans le cas de la séquence '*de* + nom' support, les auteurs considèrent que « le paramètre est le prédicat constitué par le groupe 'V + complément' » (*ibid.*) (*cf.* [17]-[20]). La séquence '*de* + nom' en fonction sujet est censée être précédée par le prédicat d'existence sous-jacent, ce qui veut dire qu'une séquence de ce type peut également être traitée comme celle qui apparaît en fonction d'objet (*cf.* [21]).

Or, l'identification du paramètre n'est pas toujours simple comme dans les cas ci-dessus. C. Fuchs et al. (*ibid.*) prêtent attention à l'identification problématique du paramètre :

Contrairement à ces cas relativement simples, où le paramètre peut être calculé au sein même de la proposition matrice, on rencontre un certain nombre de structures dans lesquelles l'identification du paramètre pose problème et nécessite la prise en compte de la subordonnée. En effet, lorsque la proposition matrice a une structure plus complexe mettant en jeu plusieurs prédicats possibles, le paramètre ne coïncide pas nécessairement avec le seul support du déclencheur ; dans ces cas, seule la reconstitution de la prédication sous-jacente à la subordonnée permet de décider de l'empan exact du paramètre. (Fuchs et al., *ibid.* : 31 )

Il est donc nécessaire de reconstituer la prédication sous-jacente à la subordonnée lorsqu'il s'agit d'identifier le paramètre dans une matrice à structure plus complexe. L'exemple suivant (C. Fuchs et al., *ibid.*) illustre cette difficulté :



**Schéma 7 : Matrice à structure complexe**

Le support du déclencheur dans la proposition matrice est l'adjectif *rigoureux* en fonction d'épithète. Si la matrice est suivie de la subordonnée 1, le paramètre coïncide avec le seul support du déclencheur, soit le seul prédicat *être rigoureux*. Tel n'est pas le cas si c'est la subordonnée 2 qui la suit. Le paramètre est alors le prédicat principal, *souffrir des supplices rigoureux*, qui comporte le prédicat *être rigoureux* dans le groupe objet du verbe. Il est donc impossible de déterminer le paramètre dans les limites de la matrice étant donné qu'il peut se situer au niveau du GN objet ou bien au niveau du GV comprenant ce même GN objet. Il faut donc reconstruire la subordonnée, ce qui nécessite d'en passer par les deux étapes mentionnées plus haut : « l'identification du constituant différentiel dans la subordonnée » et « l'identification du constituant qui lui est parallèle dans la proposition matrice » (*ibid.*).

Voici les exemples correspondants à ceux de C. Fuchs et al. (2008) du tableau 60 :

- [1] a. Il y a six ans, si je l'interprète bien, Golda Meir était plus conciliante qu'aujourd'hui. (Mendès-France)  
b. Il est plus fort que toi ? Comme flic ? (Vargas)
- [2] a. Je peux lire dans leurs yeux qu'ils me trouvent plus simple qu'ils n'avaient pensé. (Hoppenot)  
b. Je le trouve plus anthropomorphe que bien de mes semblables, sans m'excepter. (Genette)
- [3] a. Aussi stupides que touchants, ils étaient épaulés par des esprits subtils et retors comme Jean Marcenac. (Goldschmidt)  
b. Aussi résistant que lui, on ne devait pas en rencontrer beaucoup. (Garat)
- [4] a. Mais alors, direz-vous, en quoi cette image était-elle plus belle et plus émouvante que son modèle ? (Tournier)  
b. Est-ce que tout, dans la vie, est aussi improbable et aussi inquiétant que le parapluie que tu promènes [...] ? (Ormesson)
- [5] a. En un sens, c'était une chance ; car ils étaient bien plus disponibles et accessibles qu'à Paris même. (Jabès)  
b. « Les Belges et les Hollandais sont beaucoup moins xénophobes et antisémites que les Français », avait expliqué Clara. (Poirot-Delpech)  
c. Le bus terminal de Boston n'est pas aussi bruyant et chaotique que celui de New York. (Dobrovsky)
- [6] a. Elle traverse les murs aussi aisément que les troncs d'arbres ou que les piles des ponts. (Germain)

- b. Et lorsque la géante disparut aussi brusquement qu'elle était survenue, l'étonnement ne devint pas stupéfaction comme au spectacle d'un prodige. (Germain)
- [7] a. Elle était même plus évidemment bourgeoise que lui. (Thomas)  
 b. Comme règle de grammaire, la domination du masculin est après tout moins surréalistement absurde que l'attribution d'un genre aux noms communs. (Grangaud)  
 c. Je n'ai pas été aussi lugubrement bavard que d'habitude, peut-être que je vais mieux sur ce plan. (Manchette)
- [8] [9] a. Ses paupières entrouvertes laissent percer deux fentes de lumière : ses yeux. L'un brille plus que l'autre, c'est son oeil de verre. (Lasaygues)  
 b. Comme contracter en même temps deux muscles antagonistes : cela fatigue autant que d'agir, et ne produit aucun mouvement. (Jenni)
- [10] [11] a. Tristan lit plus que moi. (Manchette)  
 b. Je crains que mes amis d'Urql, qui voyagent moins que moi et dont on peut supposer qu'ils ont l'esprit moins ouvert...(Ormesson)
- [12] a. Les riches, ils mangent plus qu'avant guerre, ils se forcent même à manger, peur d'en laisser aux malheureux. (Aymé)  
 b. Elle est mariée à un Russe, Eddy Ourousov, surnommé « le Consul » parce qu'il boit autant que le personnage de Malcolm Lowry — des « cuba libre ». (Modiano)
- [13] [14] a. Les fards et les gloussements immodérés m'enflammaient autant qu'ils m'irritaient. (Michon)  
 b. Il risque sa vie plus que nous tous ici. (Morgiève)
- [15] a. C'est une mère plus mère que toutes les mères, donc insupportable. (Orsenna)  
 b. Un maton moins autruche que ses collègues décida de lui parler, l'assura que ses tortionnaires de l'H.L.M. avaient renoncé à (...) (Vergne)
- [16] a. Une chambre d'hôtel accueillante démoralisait moins que moi. (Dorin)  
 b. Là-bas, j'avais vu ses mains plus que sa tête. (Szczipak-thomas)  
 c. Les militants d'extrême gauche se réunissaient plus que les autres, au café, à la cellule, en turne, mais dans manifs et meetings, discursifs et didactiques. (Debray)
- [17]-[20] a. Comme si en une soirée, je comprenais plus de choses qu'en trente ans de vie. (Gavalda)  
 b. Mais il avait eu moins de chance que moi. (Tournier)  
 c. Dans la même période, nous avons besoin de plus de tracteurs que de voitures automobiles. (Mendès-France)  
 d. Il y glanait autant de questions que de réponses. (Sabatier)  
 e. L'univers disposait d'autant de perspectives qu'il comptait d'esprits incarnés dans l'espace et le temps. (Ormesson)
- [21] X

### 1.2.2. TYPES DE DIFFÉRENTIEL

Pour la reconstruction de la subordonnée, il est essentiel d'identifier ce qui est différentiel dans la subordonnée par rapport aux constituants de la proposition matrice. Comme il a été dit plus haut, l'élément 'différentiel', qui est présent après l'introducteur de subordonnée, ne s'identifie pas forcément au terme 'comparant' (*ibid.* : 5). Mais pour autant, le différentiel ne coïncide pas nécessairement non plus avec l'ensemble des éléments présents dans la subordonnée ; en particulier, « les anaphores et les vicaires ne sont pas des différentiels » (*ibid.* : 31). Du point de vue sémantique, six catégories permettent de regrouper les divers types de différentiels :

- Une entité
- Une circonstance
- Un procès
- Une qualité
- Une propriété
- Une modalité (de prédicat ou de phrase)

Il n'est pas impossible de surcroît que ces catégories se combinent ; le différentiel peut être composé non seulement d'un simple constituant mais aussi de plusieurs constituants. L'analyse des types de différentiels proposée par C. Fuchs et al. (2008) pourrait se résumer comme suit (*ibid.* : 32-36) :

DIFFÉRENTIEL SIMPLE		
CATÉGORIE	CARACTÉRISTIQUE DU DIFFÉRENTIEL	EXEMPLE
Entité	Différentiel : le seul constituant (un GN) de la subordonnée non verbale, qui joue un rôle sémantique d'actant	[1]-[5]
	Support de propriété	[1] <i>Jean est plus grand que son frère</i>
	Siège du procès	[2] <i>Jean me plaît plus que son frère</i>
	Agent	[3] <i>Jean travaille plus que son frère</i>
	Patient	[4] <i>Jean aime plus sa sœur que son frère</i>
	Bénéficiaire	[5] <i>Jean parle plus à sa sœur qu'à son frère</i>
	Différentiel : l'argument d'un vicaire ou d'un verbe plein identique à celui de la matrice	[6] <i>La Reine sa mère [ ] ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Espagne</i>
	Comparatives à parangon	[7]-[8]
	Différentiel : entité générique	[7] <i>L'amour est plus doux que le miel</i> <sup>259</sup>
Différentiel : entité spécifique (parfois)	[8] <i>plus espagnol que Cervantès</i>	
Circonstance	Différentiel dénotant une localisation spatiale ou temporelle	[9]-[15]
	Complément circonstanciel	[9] <i>Le phénomène concentrationnaire en Chine est beaucoup moindre qu'en U.R.S.S</i>
	Subordonnée circonstancielle temporelle ou hypothétique (localisation fictive)	[10] <i>Je t'aime moins que lorsque tu étais mon minchorro</i> [11] <i>Elle s'éveillait aussi lucide que si elle n'avait pas fermé l'œil (SCF)</i>
	Gérondif ou Infinitif circonstant	[12] <i>Les hommes risquent davantage en vous laissant vivre qu'en vous attaquant</i> [13] <i>Il y a autant de faiblesse à fuir la mode qu'à l'affecter</i>
	Adverbe	[14] <i>La vie était alors plus agréable qu'aujourd'hui</i>
	Qualité	[15] <i>Il est plus grand mort que vivant</i>
	Détermination temporelle : localisation temporelle différentielle marquée par la seule détermination du vicaire	[16] <i>Marie est plus jolie qu'elle ne l'était</i>
	Détermination temporelle du vicaire + Localisation temporelle marquée par le différentiel-circonstance	[17] <i>Dans cent ans l'homme sera-t-il moins malheureux qu'il l'est aujourd'hui ?</i>

<sup>259</sup> C. Fuchs et al (*ibid.* : 33) ne donnent que les exemples avec le marqueur *comme* pour ce type de différentiel. Mais comme le montre l'exemple [7] *l'amour est plus doux que le miel* (Fuchs, 2014 : 80), le différentiel du type 'entité générique' peut apparaître dans la comparaison quantitative.

		[18] <i>J'en parlerai (...) moins sobrement que je ne fais ici</i>
<b>Procès</b>	Subordonnée comportant un verbe plein en emploi situationnel (dont le sujet est coréférent au sujet de la proposition matrice)	[19] <i>Les petites Irlandaises dansaient mieux qu'elles ne chantaient</i>
<b>Qualité</b>	Différentiel : un adjectif qualifiant a priori une entité	[20] <i>Cette situation est moins angoissante qu'absurde</i>
	Différentiel : un adverbe (ou équivalent) qualifiant a priori un procès	[21] <i>Il chante plus vaillamment que musicalement</i> [22] <i>Il répondit avec plus de véhémence que de réelle conviction</i>
<b>Propriété</b>	Différentiel : un verbe en emploi non situationnel	[23] <i>Il charme autant qu'il agace<sup>260</sup></i>
	Différentiel : une notion	[24] <i>(...) une femme plus que femme</i>
<b>Modalité</b>	Différentiel : une modalité de prédicat - verbe modal ( <i>pouvoir, devoir, vouloir...</i> ) ayant pour sujet celui de la proposition matrice - prédicat modalisé qui est anaphorisé ( <i>le</i> ou anaphore zéro) ou vicarisé	[25] <i>Elle ne s'effraya pas autant qu'elle l'aurait dû</i> [26] <i>N'ai-je pas fait plus que je ne devais ?</i>
	Différentiel : une modalité de phrase - verbe modal ( <i>croire, penser, dire...</i> ) ayant son propre sujet - phrase modalisée qui est anaphorisée par <i>le</i> (ou zéro)	[27] <i>La mer était plus impressionnante que ne l'imaginait l'enfant</i> [28] <i>Je suis plus ferme que vous ne pensez</i>
	Différentiel : une modalité impersonnelle	[29] <i>(...) une femme (...) aussi peu vieille et aussi peu laide que possible</i>
<b>DIFFÉRENTIEL COMPLEXE</b>		
<b>CATÉGORIE</b>	<b>CARACTÉRISTIQUE DU DIFFÉRENTIEL</b>	<b>EXEMPLE</b>
<b>Deux constituants</b>	Différentiel : deux entités avec un contraste actanciel	[30] <i>(que) l'expression de M. Arnould soit autant différente de celle des Pères que la vérité l'est de l'erreur</i> [31] <i>(...) les hirondelles (...) plus fidèles à leur nid que l'homme à sa maison</i>
	Différentiel : une entité et une qualité	[32] <i>Ma vie était maintenant aussi sotte et ennuyée que la sienne douloureuse</i>
	Différentiel : une entité et une circonstance	[33] <i>(la vieille Europe,) où l'homme s'est montré bien plus destructeur qu'ici la nature</i>
	Différentiel : deux circonstances	[34] <i>Est-ce que je serai jamais si heureux qu'ici avec vous ?</i>
<b>Tous les constituants de la subordonnée</b>	Différentiel : tous les constituants de la subordonnée → construction d'une relation prédicative complète	[35] <i>Un autre, qui avait été aussi bon pour elle que Serge avait été ingrat, était son époux<sup>261</sup></i>
<b>Différentiel complexe avec un vicaire</b>	Différentiel complexe entraînant souvent la présence d'un vicaire ( <i>être, faire</i> ) articulant les deux constituants du différentiel (surtout dans le cas d'un contraste entité/qualité)	[36] <i>La démonstration de M. Sudre est aussi ingénieuse que ses résultats sont intéressants</i>
	Différentiel complexe s'enrichissant d'un marquage contrastif sur le vicaire, d'ordre temporel ou modal	[37] <i>La nuit fut aussi douce, aussi calme, que la journée avait été chaude et animée</i> [38] <i>Elles se ressemblaient beaucoup plus que ne font d'ordinaire deux cousines</i>

Tableau 61 : Type de différentiel (Fuchs et al., 2008)

<sup>260</sup> C. Fuchs et al (*ibid.* : 33) ne donnent que les exemples avec le marqueur *comme* pour ce type de différentiel, mais l'exemple *Il charme autant qu'il agace* (*ibid.* : 28), qu'ils ont donné plus haut (cf. Tableau 60 – l'exemple [8]), semble appartenir à ce type.

<sup>261</sup> C. Fuchs et al (*ibid.* : 33) ne donnent que les exemples avec le marqueur *comme* pour ce type de différentiel. Mais comme le montre l'exemple [35] *Un autre, qui avait été aussi bon pour elle que Serge avait été ingrat, était son époux* (Ohnet, cit. Sandfeld, cit. in Fournier & Fuchs, 2007 : 23), ce type différentiel semble apparaître dans la comparaison quantitative.



Parmi les types d'entités, qui peuvent, selon les traits sémantiques, être « une entité humaine, non humaine ou abstraite, envisagée comme spécifique, non spécifique ou générique » (*ibid.* : 32), C. Fuchs et al. (*ibid.*) donne l'exemple d'une entité humaine spécifique, *son frère*. Celle-ci remplit selon les contextes divers rôles sémantiques : support de propriété, siège du procès, agent, patient, bénéficiaire, etc. (*cf.* [1]-[5]). À travers les exemples où le différentiel est un GN, les auteurs font remarquer l'impossibilité de « préjuger, dans le cadre de la seule subordonnée réduite, du rôle actanciel, qui est le sien relativement à la structure comparative dans son ensemble », ce qui veut dire qu'il faut reconstituer le prédicat sous-jacent de la subordonnée pour spécifier son rôle sémantique (*ibid.*). Le différentiel peut être l'argument d'un verbe plein identique à celui de la matrice (*cf.* [6]). Concernant le différentiel dans les comparatives à parangon, le type d'entité en tant que différentiel est d'ordinaire une entité générique, mais parfois peut être une entité spécifique (*cf.* [7]-[8]).

Pour ce qui est de la deuxième catégorie, le différentiel peut être une circonstance qui dénote une localisation spatiale ou temporelle. Il se présente sous diverses formes : complément circonstanciel, subordonnée circonstancielle temporelle ou hypothétique, gérondif ou infinitif circonstant, adverbe, et qualité (*cf.* [9]-[15]). Les auteurs indiquent que la localisation temporelle différentielle peut parfois être « marquée par la seule détermination du vicaire », mais ordinairement « cette détermination temporelle est congruente avec la localisation temporelle marquée par le différentiel-circonstance » (*ibid.* : 33 sq.) (*cf.* [16]-[18]). Dans la troisième catégorie, le différentiel peut être un procès, auquel cas la subordonnée comporte un verbe plein en emploi situationnel pourvu du même sujet que celui de la proposition matrice (*cf.* [19]). Dans la quatrième catégorie, le différentiel est une qualité, plus précisément, un adjectif qualifiant une entité ou un adverbe qualifiant un procès (*cf.* [20]-[22]). Dans la cinquième catégorie, le différentiel est une propriété, auquel cas, un verbe en emploi non situationnel ou une notion apparaissent en tant que différentiel (*cf.* [23]-[24]).

En ce qui concerne la sixième catégorie, lorsque le différentiel est une modalité, sa forme est différente selon les types de modalités ; une modalité de prédicat, une modalité de phrase, ou une modalité impersonnelle. Dans le premier cas, la subordonnée comporte un verbe modal, comme *pouvoir*, *devoir*, *vouloir*, son sujet est coréférent à celui de la matrice et le prédicat modalisé est anaphorisé (par *le* ou zéro) ou vicarisé (*cf.* [25]-[26]). Dans le deuxième cas, la subordonnée comprend un verbe modal, comme *croire*, *penser*, *dire*, avec un sujet distinct de celui de la matrice et une phrase modalisée qui est anaphorisée (par *le* ou zéro) (*cf.* [27]-[28]). Dans le dernier cas, le différentiel se présente comme une modalité impersonnelle (*cf.* [29]).

Comme il a été indiqué plus haut, le différentiel peut être constitué de plusieurs composants appartenant à diverses catégories, de sorte que diverses combinaisons sémantiques se réalisent en tant que différentiel : deux entités, une entité et une qualité, une entité et une circonstance, ou deux circonstances (*cf.* [30]-[34]). Par ailleurs, tous les constituants de la subordonnée composent le différentiel, ce qui oblige le plus souvent à construire une relation prédicative complète dans la subordonnée (*cf.* [35]). Enfin, un différentiel complexe est souvent accompagné d'un vicaire (*être*, *faire*) qui joint les deux constituants du différentiel, auquel cas le vicaire peut porter un marquage contrastif d'ordre temporel ou modal (*cf.* [36]-[38]) :

D'après C. Fuchs et al. (*ibid.* : 36), à travers l'examen de la subordonnée, nous pouvons identifier la catégorie sémantique du différentiel en tant qu'entité, qualité, etc. et son rôle sémantique en tant qu'actant, circonstant, etc., mais comme on l'a souligné à plusieurs reprises, la première étape, soit l'identification du constituant différentiel dans la subordonnée, ne permet pas de « préjuger du rôle qui est le sien dans la comparaison ». La deuxième étape – l'identification du constituant qui lui est

parallèle dans la proposition matrice – est cruciale, tant pour les exemples contrastifs concernant le différentiel-entité que pour ceux concernant le différentiel-qualité :

(5) **Différentiel-entité**

- a. Jean est plus grand que son frère
- b. Jean aime mieux son chien que son chat

(*ibid.* : 37)

(6) **Différentiel-qualité**

- a. Jean est plus brillant qu'intelligent
- b. Jean est plus brillant maintenant que jeune (= « dans sa jeunesse »)

(*ibid.*)

Dans les exemples prenant pour différentiel une entité, tandis que le différentiel de l'exemple (a), qui est une construction comparative prototypique, coïncide avec le comparant *son frère*, celui de l'exemple (b) n'est pas le comparant, mais « une variable du paramètre » ; le comparant n'est pas « le chat de Jean », mais « l'amour de Jean pour son chat » (*ibid.*). Dans les exemples prenant pour différentiel une qualité, plus précisément un adjectif, le différentiel des deux exemples ne coïncide évidemment pas avec le comparant et, de plus, les rôles sémantiques de chaque différentiel ne coïncident pas non plus ; le différentiel *intelligent* de l'exemple (a) est l'équivalent du paramètre *brillant* alors que le différentiel *jeune* de l'exemple (b) fonctionne comme une circonstance (*cf.* [15] VS [20] du tableau 61) :

Ceci montre qu'il est nécessaire, et pour spécifier le rôle sémantique du différentiel dans la subordonnée et pour identifier les termes comparés dans la structure comparative, de passer par la restitution de la prédication complète de la subordonnée et l'appariement du différentiel avec un constituant qui lui est parallèle dans la proposition matrice [...]. (Fuchs et al., *ibid.* : 37)

Voici les exemples correspondants à ceux de C. Fuchs et al. (2008) du tableau 61 :

- [1] a. Mon mari est plus saint que le Pape ! (Hoppenot)
- [2] a. Dieu craint Dieu plus que l'homme. (Jabès)  
b. Mais le mot Casimir lui plaisait plus que les autres. (Aymé)  
c. Benoîte piaffe depuis si longtemps aux portes de sa liberté que même une liberté solitaire lui sourit plus qu'une dépendance douillette. (Groult)
- [3] a. Elle savait plus que quiconque combien dérisoires étaient ces brimborions. (Michon)  
b. Mais parce que Vallantin risquait plus que moi ! (Chandernagor)  
c. Les films comptent plus que les personnes. (Pennac)  
d. Les enfants expriment plus la liberté que l'adulte. (Dolto)
- [4] a. Je l'aime plus que tous les autres. (Romilly)  
b. Il essayait plus le dedans que le dessus. (Bober)  
c. Maria désirait plus un enfant qu'un mari. (Férey)
- [5] a. Je n'étais pas responsable de cette singularité, mais elle me pesait plus qu'aux autres. (Thorez)  
b. Il me donnait à manger plus qu'aux autres. (Garat)  
c. Je pense plus à Guillemin qu'à vous. (Mauriac)

- [6] a. Je m'avance vers l'autre passant aussi facilement que fait Gaston. (Pozzi)  
b. Mais, pour les autres, sacredieu, il les guérit tout aussi bien que font vos médecins. (Chandernagor)
- [7] a. [...] les juges étaient des tigres altérés de sang, les gabelous des profiteurs qui égorgaient impunément de pauvres gens, plus doux que des agneaux, qui ne demandaient qu'à payer l'impôt... (Chandernagor)  
b. Mais ils furent effrayés par les chevaux, plus vigilants que des chiens. (Althusser)  
c. Les mecs, y sortaient du bois en cavalant plus vite que des lapins. (Lasaygues)
- [8] a. Mao était plus inaccessible que Bouddha ? (Debray)  
b. Dans Les Origines du totalitarisme, elle y niait que Mao fût aussi féroce que Staline. (Brière-blanchet)
- [9] a. La négociation se présente beaucoup plus mal qu'en 1950 ou 1952. (Mendès-France)  
b. Ils coûteront donc moins cher qu'en Amérique, qu'en Angleterre, que dans tous les pays où la monnaie est restée à parité de l'or. (Mendès-France)
- [10] a. Ferrer était moins attentif que lorsque l'autre se mettait à parler chiffres. (Echenoz)  
b. Elle finit par m'avouer que ça l'amuse moins que lorsqu'elle avait seize ans. (Boudard)
- [11] a. Il est certain, en effet, que je suis beaucoup moins malheureux que si j'acceptais de souffrir. (Sartre)  
b. On se sent tout aussi honteux que si l'on avait dérobé le bien d'autrui. (Aymé)
- [12] a. Je ne pourrais m'humilier davantage qu'en comparant aux leurs mon visage. (Mauriac)  
b. Tu devrais [...] prier en pleurant sur ton sort autant qu'en implorant la grâce divine de venir à notre secours. (Lanzmann)  
c. Je l'apprendrais moins en regardant le monde qu'en combinant les mots. (Beauvoir)  
d. S'ils la gardaient trop longtemps à l'hôpital elle risquait d'attraper des microbes encore plus méchants qu'en restant chez elle. (Winckler)
- [13] a. Déployer autant d'énergie pour casser que pour faire durer le combat. (Pontalis)  
b. Il se sentait plus d'humeur à picoler qu'à débattre sur des lots de tombola. (Mihami)  
c. Il y a plus de grandeur à reconnaître une erreur qu'à se prétendre infaillible. (Mendès-France)
- [14] a. Il fait plus chaud qu'hier ! (Makine)  
b. A cette époque, les gens semblaient plus vieux qu'aujourd'hui. (Garat)
- [15] a. Partir Alexis Berg est beaucoup moins beau mort que vivant. (Lovey)  
b. (...) ce côté dramatique de sa sœur. Son beau-frère, il en a jusque-là. Encore plus encombrant mort que vivant. (Rolin)  
c. L'âne, comme le duc de Guise, est plus lourd mort que vivant, mais, vivant, il vaut mieux que le lion mort. (Genette)
- [16] a. Ils souhaitent retrouver la maison plus vieille qu'elle ne l'était. (Bienne)  
b. Les ministères de 1924, de 1932, de 1936 n'auraient pas été en mesure de se battre plus efficacement qu'ils ne l'ont fait, avec le système de la « dissolution une fois sur deux ». (Mendès-France)  
c. Dans la mesure où certains régimes ont résolu le problème du plein emploi, ils doivent s'appliquer plus encore qu'ils ne l'ont fait au problème du meilleur emploi. (Mendès-France)
- [17] a. Le pays est plus riche qu'il ne l'était il y a une génération. (Mendès-France)  
b. Le prêtre se sentait seul avec ses doutes, plus seul qu'il ne l'avait jamais été. (Férey)  
c. Moins d'un an a passé et il est clair que notre position est beaucoup plus mauvaise qu'elle ne l'était à Melun. (Mendès-France)
- [18] a. Je me suis avancé plus loin que je ne le fais d'ordinaire... (Sarraute)  
b. Il ne trouvera de sens à ce qui peut lui rester de vie qu'en s'acquittant encore plus largement qu'il ne l'a fait à un tout autre niveau. (Navarre)

- [19] a. Les lettres ferventes me surprennent plus encore qu'elles ne me font plaisir. (Mauriac)  
b. Il descendit l'escalier encore plus vite qu'il ne l'avait monté. (L'hôte)
- [20] a. Ces bonjours à l'infini étaient moins gênants que touchants. (Poirot-delpech)  
b. Les peaux sont moins sombres que grises. (Carrère)  
c. Je démêlai vite que, dans son esprit, cette question était plus politique que religieuse. (Chandernagor)
- [21] a. À part cela, le pays s'apprête à fêter le 14 juillet, plus religieusement que politiquement et c'est une consolation. (Schroeder)  
b. Je me sentis à part, écarté, dépassé, sans doute moins intellectuellement que socialement (je parle de la société lycéenne). (Roubaud)
- [22] a. C'est [Georges] Enesco qui dirige l'orchestre avec plus de cœur que de maestria. (Lazard)  
b. J'irai là avec plus de résignation que d'enthousiasme. (Hoppenot)
- [23] a. Ces trois ou quatre couleurs qui se nouent, se dénouent, se repoussent autant qu'elles se recherchent, s'exaltent parfois-et, dirait-on, d'être ensemble- mais se recouvrent aussi, et souvent, d'un même voile de cendre. (Bonnefoy)  
b. Si je m'attache à Thérèse, c'est qu'elle fascine autant qu'elle rebute. (Kristeva)
- [24] a. Sybaritisme plus que vice. (Genevoix)  
b. Couthon était Robespierre même, et Saint-Just plus que Robespierre. (Mauriac)  
c. Est-il possible que, mort plus que mort, l'ours ait subitement retrouvé son esprit vivant d'avant les premiers temps de la Terre ? (Garat)
- [25] a. Malheureusement, elle ne put s'attarder autant qu'elle l'aurait souhaité devant les centaines d'oiseaux de toutes les couleurs qui peuplaient le jardin. (Benjamin)  
b. Lucio Velasco Paz pouvait lui parler autant qu'il le voulait. (Vargas)
- [26] a. Je dépense plus que je ne peux. (Sartre)  
b. Je lis chaque jour ; je lis le jour, je lis la nuit ; je lis plus que je ne devrais. (Roubaud)
- [27] a. Cela se révéla plus compliqué que je ne l'imaginai. (Dorin)  
b. c'est beaucoup plus grave qu'on ne le pensait. (Molnár)
- [28] a. Les morts sont là ils nous attendent plus tôt qu'on ne pense en tout cas. (Soupault)  
b. Ce jour peut venir plus vite qu'on ne croit. (Mendès-France)
- [29] a. Elle interviendra dans un délai aussi court que possible. (Mauriac)  
b. Des instructions précises doivent être données aux représentants alliés, afin que les discussions atomiques soient mentionnées aussi peu que possible en public. (Mendès-France)  
c. Il va lui en dire aussi peu que possible. (Mertens)
- [30] a. J'aime mes passions autant que l'assoiffé aime l'eau fraîche. (Matzneff)  
b. Mon frère, es-tu aussi amoureux de ton jeune prince que je le suis du mien ? (Shakespeare)  
c. Les mots sont là si nombreux, si peu classables, si difficiles à définir et si fuyants dans l'emploi. Souvent aussi voisins par la forme qu'ils le sont déjà par le sens, sans visible dérivation, sans étymologie qu'on pourra juger signifiante. (Bonnefoy)  
d. Mais elle a besoin surtout d'hommes et de femmes, honnêtes et bons, dont la conscience soit aussi fidèle au devoir que la boussole est fidèle au pôle (Mendès-France)
- [31] a. Je ne pouvais plus servir qu'aux remords de ce taciturne, ou aux points-virgules de ses discours. Comme il dédaignait les premiers autant que moi les seconds, notre attelage ne pouvait faire de vieux os. (Debray)  
b. Avec sa bobine de rond-de-cuir séché sur pied, il ressemblait autant à mon client qu'un chien à un évêque. (Pécherot)  
c. Un petit chat gris de cinq ou six mois peut-être, et sans doute aussi surpris de ma présence que moi de son irruption,

restait figé dans la position où il avait atterri, les pattes légèrement. (Duperey)

- [32] a. Sa blessure d'amour-propre ne comptait pas auprès du profond chagrin qu'elle ressentait à voir un attachement aussi durable que le sien si mal récompensé. (Benjamin)
- [33] a. Il risque sa vie plus que nous tous ici. (Morgiève)  
b. Le nom de Kitchener devenait aussi célèbre en Angleterre que celui de Marchand en France. (Ormesson)  
c. Cette grand-mère était plus jeune que sa petite-fille aujourd'hui, définitivement arrêtée à cet âge par la photo. (Garat)
- [34] a. De nos jours, on obtient avec un dîner autant qu'autrefois avec un collier de perles. (Dorin)  
b. Mort, Alcyon était aussi beau, aussi aérien que jadis sur la montagne. (Bauchau)  
c. Jamais il ne lui a paru aussi grand, aussi majestueux qu'aujourd'hui dans sa pauvreté et son épuisement. (Bauchau)  
d. Je suis heureux de la voir revenir aussi belle qu'autrefois dans ton manteau bleu, Diotime. (Bauchau)
- [35] a. J'adorais ma mère autant que Flora m'aime. (Groult)  
b. Il était aussi brun que j'étais blond, aussi calme que je me montrais turbulent. (Sabatier)
- [36] a. Il était aussi court et détaillé que son nom était long. (Bâ)  
b. Abdallah était aussi brun et aussi gai qu'Hatem était blond et mélancolique. (Tournier)
- [37] a. C'est seulement une douzaine d'années plus tard que je me suis avisé de produire une définition (aussi large que celle de l'autobiographie avait été étroite) de mon nouvel objet d'étude : « Journal : série de traces datées ». (Lejeune)  
b. La chance fut avec lui. À son retour de Bretagne-voyage aussi atroce que l'aller avait été joyeux. (Poirot-delpéch)  
c. Oui. Seulement vous, je le reconnais, vous étiez plus laide à ce moment-là que je ne le suis normalement. (Beauvoir)
- [38] a. Et si je ne puis prétendre à les avoir aimés plus que ne font d'ordinaire les riches dévotes, je crois quelquefois les avoir aimés mieux à propos. (Chandernagor)  
b. J'ai toujours cette envie stupide de la blesser autant qu'elle l'a fait, involontairement, ce jour-là. (Marin)  
c. La Seine vue du pont de Sèvres, au pied des coteaux de St-Cloud, parle d'elle infiniment plus que ne fait le Tibre coulant au pied de l'Aventin. (Gracq)  
d. Le jardin offrait aux fleurs tout ce qui avait été refusé aux arbres. Son propriétaire en appréciait mieux les beautés que ne faisaient ses visiteurs, ce qui l'agaçait. (Nourissier)  
e. C'est-à-dire confier à une certaine inflation du sentiment, au caractère répétitif de certains rappels à l'ordre, le soin de convaincre mieux que ne ferait une fine analyse. (Nourissier)

### 1.3. PARALLÉLISME SYNTAXIQUE ENTRE LA MATRICE ET LA SUBORDONNÉE

Comme nous venons de le vérifier, la subordonnée introduite par *que* est très souvent elliptique. La subordonnée ne renferme généralement que ce qui la distingue de sa matrice, soit le différentiel. Cela semble résulter d'un principe général d'économie selon lequel « on ne répète normalement pas dans une seconde proposition un matériel déjà exprimé dans la première proposition, et commun aux deux pour le sens » (Fuchs, 2014 : 61). L'application de ce principe dans la comparaison est considérée comme un phénomène très général par Le Goffic (1993 : 395) :

Une comparaison suppose deux procès nécessairement distincts et semblables à la fois : par économie, on ne retient le plus souvent du terme de comparaison (dit « échantil » : vieux terme remis en honneur par Damourette et Pichon) que ce qui est pertinent, c'est-à-dire ce qui permet

de le poser, en l'individualisant dans sa différence avec le terme comparé. (Le Goffic, 1993 : 395)

Nous avons aussi remarqué que l'identification des termes comparés, soit les « comparé » et « comparant », n'est pas toujours immédiate dans les structures à subordonnée comparative. Elle requiert un processus ; après que le différentiel est identifié, il faut que l'élément parallèle au différentiel dans la matrice soit retrouvé afin de reconnaître le comparé et le comparant sur lesquels agit la comparaison. C. Fuchs et al. (*op. cit.* : 37) concrétisent le processus de restitution comme suit :

Cela passe par la restitution de la prédication complète de B, qui suppose, d'une part la restitution des éléments de A représentés par des anaphores ou ellipsés en B, et d'autre part, la restitution des schémas prédicatifs ou propositionnels de A induits par la présence d'un verbe modal en B (Fuchs et al., 2008 : 37)

En somme, selon les auteurs, la restitution des anaphores et des ellipses autorise à « apparier le différentiel de la subordonnée avec un constituant parallèle de la proposition matrice » et à « restituer le prédicat commun à la matrice et à la subordonnée » (*ibid.* : 44).

### 1.3.1. RESTITUTION DES ANAPHORES

En ce qui concerne la restitution des **anaphores**, seules celles qui agissent au niveau du prédicat de la proposition matrice, soit du paramètre, sont convenables pour l'analyse des comparatives ; l'anaphore du prédicat se réalise par « les vicaires *être* (avec un prédicat attributif) ou *faire* (avec un prédicat plein) », qui peuvent accompagner le pronom *le* (*le + être ; le + faire*) (*ibid.* : 37 sq.) :

- (7) a. Marie est plus jolie { que ne l'est sa soeur  
que n'est sa sœur  
qu'est sa sœur  
que sa soeur
- b. Marie travaille plus { que ne le fait sa sœur  
que ne fait sa sœur  
que fait sa sœur  
que sa sœur

(Fuchs et al. 2014 : 37 sq.)

Par ailleurs, il peut y avoir une hésitation sur l'empan du prédicat anaphorisé. Il semble être difficile de délimiter l'empan du prédicat à restituer dans l'exemple suivant étant donné que l'anaphore peut reprendre le prédicat seul (le verbe et ses arguments) mais également le prédicat avec l'ensemble de ses déterminations, notamment circonstancielles (*ibid.* : 38) :

- (8) J'en parlerai ailleurs, et plus amplement et moins sobrement que je ne fais ici  
→ ...que je n'en parle  
→ ...que je n'en parle amplement et sobrement  
(*ibid.*)

Malgré de telles hésitations, C. Fuchs et al. indiquent que l'anaphore du prédicat comporte plusieurs avantages sur l'ellipse. L'anaphore donne en effet plus d'information que l'ellipse, qui n'en donne aucune. D'où les quatre bénéfices qu'elle procure (*ibid.* : 38 sq.) :

1) *L'anaphore permet d'actualiser le prédicat de la subordonnée, et de lui donner des déterminations temporelles différentes de celles du prédicat de la proposition matrice*

2) *L'anaphore permet d'apparier très nettement autour du prédicat, plein ou vicaire, le différentiel (dans la subordonnée) et son constituant parallèle (dans la proposition matrice).*

3) *L'anaphore permet en particulier de lever les ambiguïtés et d'assigner au différentiel un statut actanciel distinctif.*

4) *L'anaphore peut servir à déterminer le niveau du prédicat ellipsé, en particulier dans les cas de prédication seconde.*

Le troisième avantage apparaît clairement à travers les deux exemples suivants :

- (9) a. Ellipse : La Reine sa mère ne l'aimait pas plus tendrement qu'Anne d'Espagne  
↔ b. Anaphore : La Reine sa mère ne l'aimait pas plus tendrement que faisait Anne d'Espagne  
(*ibid.* : 39)

L'énoncé comportant une ellipse est ambigu vu que le différentiel, *Anne d'Espagne*, peut être le siège ou le patient du procès. Au contraire, l'anaphore du prédicat, soit le vicaire *faisait*, lève les ambiguïtés en imposant d'interpréter le même différentiel comme le siège du procès (*ibid.*). Bien évidemment, les énoncés comportant l'ellipse ne sont pas toujours ambigus. Dans l'exemple de l'ellipse (9)-a, dont le sujet et l'objet de la matrice (c.-à-d. le siège ou le patient du procès) partagent les mêmes traits (le trait « humain » en l'occurrence), il est évident qu'il peut exister une ambiguïté. Cependant, comme C. Fuchs (2014 : 63) l'indique, l'identification de la fonction du différentiel est aisée « si le sujet et l'objet de la matrice ont des traits lexico-sémantiques nettement distincts » :

- (10) a. La plupart des hommes aiment moins les grillades que la charcuterie  
b. La plupart des hommes aiment moins les grillades que les femmes  
(*ibid.*)

Nous pourrions aisément identifier la fonction du différentiel *la charcuterie* comme l'objet parallèle à *les grillades* dans l'exemple (10)-a et celle du différentiel *les femmes* comme sujet parallèle à *la plupart des hommes* dans l'exemple (10)-b.

Les exemples suivants montrent clairement le quatrième avantage de l'anaphore du prédicat qui renseigne sur le niveau du prédicat ellipsé :

- (11) **Ellipse** : Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean.  
(Fuchs et al., *op. cit.* : 39)

- (12) **Anaphore**  
a. Marie a engagé un collaborateur plus efficace que ne l'est Jean  
b. Marie a engagé un collaborateur plus efficace que ne l'a fait Jean

Par rapport à l'exemple de l'ellipse (11) où la subordonnée est réduite à un seul terme, soit le différentiel *Jean*, l'anaphore du prédicat dans les exemples (12) contribue à spécifier le prédicat ellipsé dans la subordonnée ; le vicaire *être* de l'exemple (12)-a permet d'identifier le prédicat ellipsé comme le prédicat second 'être efficace' et le vicaire *faire* de l'exemple (12)-b permet de l'identifier comme le prédicat primaire 'engager un collaborateur efficace' (*ibid.*)<sup>262</sup>.

Malgré ces atouts, les limites de l'anaphore proviennent des restrictions qui pèsent sur le vicaire *faire*. Selon C. Fuchs et al. (*ibid.* : 39 sq.) en effet, le vicaire *faire* « a perdu la capacité à vicariser un procès non agentif » en français moderne, ce qui donne à l'exemple suivant, dont le vicaire *faire* vicarise un procès non agentif (soit *se ressembler*), une coloration « archaïque ou littéraire » :

(13) Elles se ressemblaient beaucoup plus que ne font d'ordinaire deux cousines (*ibid.* : 40)

La même restriction pèse a fortiori sur le vicaire *faire* en français contemporain. Dans la plupart des cas, le verbe accompagné du pronom *le* vicarise un procès agentif :

(14) Ce comportement me blesse encore plus que ne le fait la maladie mentale. (Google)

### 1.3.2. RESTITUTION DES ELLIPSES

Pour ce qui est de l'**ellipse** dans la subordonnée, elle apparaît dans les deux contextes suivants (Fuchs, 2014 : 64 sq.) :

- quand la subordonnée est « non verbale (*Pierre est plus grand que Paul*) »
- quand la subordonnée comporte « un verbe dominant hiérarchiquement le prédicat commun ellipsé (*Pierre est plus grand que je ne croyais*) ».

Quand la subordonnée est non verbale, le prédicat à restituer est généralement celui qui figure dans la matrice, à savoir le paramètre (*ibid.* : 65) :

(15) Pierre est plus grand que Paul (être grand)

Toutefois, Le Goffic (*op. cit.* : 396) mentionne le cas échéant des problèmes de restitution compliqués et difficiles à résoudre :

[...] on doit admettre que le fonctionnement de l'ellipse n'implique pas qu'on puisse toujours restituer le texte manquant avec précision et certitude (par exemple en ce qui concerne les temps) ; [...] Les incertitudes peuvent aller jusqu'à des ambiguïtés. (Le Goffic, *op. cit.* : 396)

Même si la restitution du prédicat ellipsé permet d'attribuer une fonction au différentiel, elle se fait à un niveau notionnel, à savoir que le prédicat n'est pas actualisé, mais qu'il reste considérablement sous-

---

<sup>262</sup> Mais en même temps, les auteurs signalent que cet avantage se limite aux cas où « les deux prédicats (second et primaire) sont contrastifs (l'un de type 'faire', l'autre de type 'être') ».



déterminé à deux niveaux ; une indétermination portant sur **la délimitation de son empan**<sup>263</sup> et celle portant sur **la restitution des marques modales et temporelles à lui affecter** (Fournier & Fuchs, 2007 ; Fuchs et al, 2008). Nous reprenons le résumé de C. Fuchs et N. Fournier (*ibid.* : 25 sqq.) :

(a) **L'empan du prédicat ellipsé** : la première difficulté tient à l'extension linéaire du prédicat (jusqu'ou faut-il remonter pour en délimiter la borne gauche ?). Dans la plupart des cas, cette délimitation n'a pas de conséquence sémantique fondamentale pour l'interprétation [...]

(b) **Les marques de temps et de modalité** : la restitution du prédicat fonctionnant au niveau notionnel, sa pleine actualisation peut susciter des incertitudes (quel mode ? quel tiroir ?), dont témoigne l'hésitation entre plusieurs paraphrases possibles.

Dans tous les cas, la restitution de la relation prédicative s'appuie sur les indices de surface fournis par la matrice et par la subordonnée ; la relation prédicative de la matrice, soit le prédicat explicite et le constituant parallèle, et la catégorie sémantique du différentiel (autrement dit de l'échantil) (Fournier & Fuchs, 2007 ; Fuchs et al, 2008). En définitive, l'interprétation de la structure comparative sur la base de ces indices passe par les trois étapes suivantes selon C. Fuchs et al. (*ibid.* : 40) :

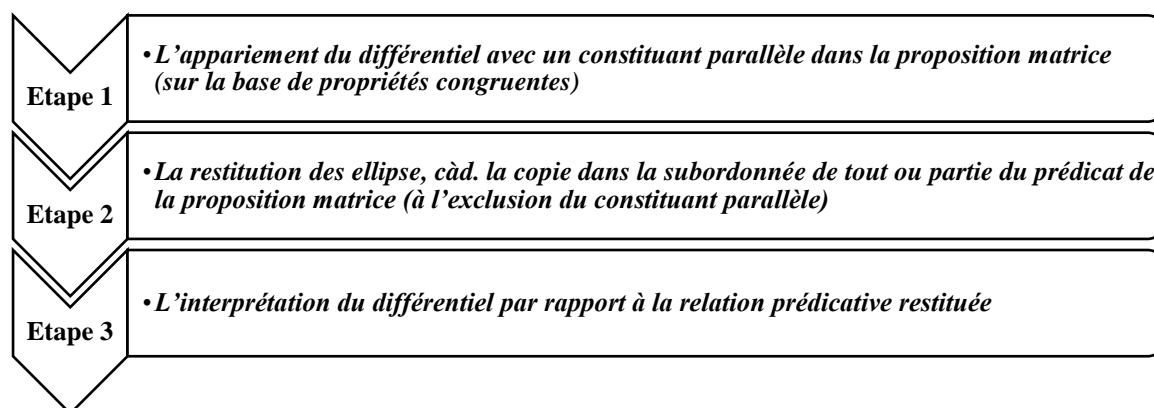


Schéma 8 : Trois étapes pour l'interprétation de la structure comparative d'après les indices

Le processus de l'interprétation finit par assigner à l'échantil « une fonction compatible avec la structure argumentale du prédicat de la matrice » (Fournier & Fuchs, *op.cit.* : 26). Le processus est appliqué aux exemples de C. Fuchs et al. (*op. cit.* : 41), divisés en trois catégories selon les types de différentiels :

(16) **Différentiel = Entité**

- a. Marie part plus souvent en vacances que sa sœur ['partir en vacances']
- b. Elle sert aussi bien à la défense que ['elle servir'] à l'attaque

(17) **Différentiel = Qualité**

- a. Cette situation est moins angoissante que ['cette situation être'] absurde
- b. Il m'a répondu aussi efficacement que ['il me répondre'] aimablement

<sup>263</sup>N. Fournier et C. Fuchs (*op. cit.* : 29) indiquent qu' « il n'est pas toujours facile de déterminer la longueur exacte du prédicat à restituer (verbe tout seul ou accompagné de certains arguments ou circonstants ?) ». En fait, c'est le problème qui s'est déjà posé plus haut dans la restitution de l'anaphore.

(18) **Différentiel = Circonstance**

- a. Le printemps en Bretagne est plus doux que [‘le printemps être doux’] aux environs de Paris  
b. Je lui ai répondu [‘cette fois-là’] aussi tranquillement que la première fois

(*ibid.*)

En cas de différentiel-entité, le différentiel peut s’accorder avec le premier actant du prédicat (le sujet) ou la variable (argument, circonstance). Dans l’exemple (16)-a, le prédicat complet de la matrice est restitué dans la subordonnée et dans l’exemple (16)-b, le prédicat, excepté la variable et son support sujet sont restitués. En cas de différentiel-qualité, le différentiel peut s’accorder avec la qualité qui constitue le prédicat ou une variable du prédicat dans la matrice. Dans l’exemple (17)-a, la copule et le sujet sont reproduits dans la subordonnée et dans l’exemple (17)-b, le prédicat (moins sa variable) et le sujet sont reproduits dans la subordonnée. En cas de différentiel-circonstance, le différentiel dans l’exemple (18)-a s’apparie avec la circonstance correspondante dans la matrice et la restitution concerne l’ensemble de la relation prédicative. En fait, le circonstant en tant que constituant parallèle peut être absent dans la matrice comme le montre l’exemple (18)-b, il forme un « constituant zéro » selon le terme de C. Fuchs et al. (*ibid.* : 42).

Dans le deuxième cas d’ellipse dans la subordonnée (Fuchs 2014 : 64 sq.), la subordonnée « comporte un verbe dominant hiérarchiquement le prédicat commun ellipsé ». Dans l’exemple suivant, elle comporte le verbe *croire* qui domine le prédicat commun *être grand* :

- (19) Pierre est plus grand que je ne croyais (*que il être grand*)

C. Fuchs (*ibid.* : 62) analyse le caractère **elliptique** du deuxième type de subordonnée de la façon suivante :

Le prédicat de la subordonnée est un prédicat qui domine hiérarchiquement le prédicat (ellipsé) de la subordonnée (verbe de perception ou d’attitude propositionnelle, modalité de phrase). Il est important de noter que, dans ce cas, la subordonnée, en dépit de son prédicat verbal, n’en est pas moins fortement elliptique. (Fuchs, *ibid.* : 62)

En conséquence, la restitution du prédicat commun ellipsé (et dominé) se fait à un niveau notionnel, c’est-à-dire qu’il n’est en réalité pas actualisé :

- (20) Elle n’était pas aussi libre qu’elle le disait (Henriot)  
→ ...qu’elle disait **le = ( que elle être libre )**

(*ibid.*)

Dans ce type de comparatives, dont le différentiel est une modalité, le constituant parallèle est normalement absent dans la proposition matrice, c’est le « constituant zéro » comme dans l’exemple (18)-b. Fuchs et al. (*ibid.* : 43) postule par conséquent une « modalité par défaut » dans la matrice :

- (21) a. Elle ne s’effraya pas [‘**dans les faits**’] auant qu’elle l’aurait dû  
b. [‘**il est de fait que**’] la mer était plus impressionnante que ne l’imaginait l’enfant

(*ibid.*)

La proposition matrice qui ne contient pas de prédication seconde n'a aucun problème concernant les niveaux de la correspondance entre la matrice et la subordonnée. Nous reprenons les exemples de C. Fuchs et al. (*ibid.* : 43) :

- (22) Marie est plus jolie que sa cousine  
           que jamais  
           qu'elle n'était  
           qu'en Bretagne  
           que belle

(*ibid.*)

Dans l'exemple ci-dessus, quel que soit le différentiel, tous les constituants parallèles sont au même niveau relativement au prédicat 'être jolie'. Il n'y a donc aucune incertitude sur le niveau auquel opère la comparaison et, bien évidemment, sur l'empan du prédicat à restituer dans la subordonnée.

En revanche, lorsque la matrice comprend une prédication seconde, il peut y avoir un problème concernant l'empan du prédicat à restituer. Comparons les exemples suivants (*cf.* Schéma 7, p. 222 au chapitre 3-1.2) :

(23) **Empan étroit**

- a. Les méchants princes souffraient dans le Tartare des supplices infiniment plus rigoureux que **les supplices ordinaires**

**Empan large**

- b. Les méchants princes souffraient dans le Tartare des supplices infiniment plus rigoureux que **les autres coupables d'une condition privée.**

(*ibid.*)

Dans le cas de l'exemple (a) [*cf.* Schéma 7], le différentiel (*les supplices ordinaires*) s'apparie avec le constituant « co-planaire », celui de l'entité (*les supplices*), support de la prédication seconde *être rigoureux*. La restitution de l'ellipse reste donc au niveau de la prédication seconde sur laquelle porte le déclencheur *plus*, ce qui veut dire que l'empan du prédicat à restituer est étroit. Au contraire, dans l'exemple (b), le différentiel (*les autres coupables d'une condition privée*) s'apparie avec le sujet (*les méchants princes*) et le paramètre est le prédicat primaire *souffrir dans le Tartare des supplices rigoureux*. Autrement dit, le constituant parallèle est le support de la prédication primaire de la matrice, et non pas le support de la prédication seconde sur laquelle porte le déclencheur *plus*. Par conséquent, la restitution de l'ellipse remonte jusqu'au niveau de la prédication primaire, ce qui implique que l'empan du prédicat à restituer est large (*ibid.* : 43 sq.). Par conséquent, les exemples ci-dessus montrent bien que l'empan du prédicat à restituer est nettement déterminé par le différentiel. Mais dans certains cas, les deux délimitations de l'empan sont possibles et le niveau du prédicat à restituer « n'affecte guère l'interprétation de l'énoncé » (Fuchs, 2014 : 65) :

- (24) Elle s'éveillait aussi lucide que si elle n'avait pas fermé l'œil (Margueritte *cit. in* Fuchs, *ibid.*)  
       Empan étroit : ...*qu'elle (être lucide) si...*  
       Empan large : ...*qu'elle (s'éveiller lucide) si...*

### 1.3.3. TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS COMPARATIVES SELON LES DEGRÉS DE PARALLÉLISME

C. Fuchs et C. Guimier (2011) proposent une typologie exhaustive des constructions comparatives qui mettent en jeu deux propositions chevillées par *que* ou *comme* dans le corpus de la base SCF. Leur typologie porte sur des comparaisons classiques à portée intra-prédicative (c.-à-d. à l'exception des comparaisons détachées à portée extra-prédicative). Toutes les structures se divisent selon « les degrés de parallélisme syntaxique existant entre les deux relations prédicatives » :

[...] depuis les plus évidents (ceux où un parallélisme complet entre matrice et subordonnée apparaît en surface) jusqu'aux plus difficiles (ceux où aucun parallélisme véritable ne semble pouvoir être retrouvé, la plupart du temps suite à des phénomènes de figement) (Fuchs & Guimier, *ibid.* : 31)

A partir de leur catégorisation, nous tentons de dégager les structures comparatives constituées du déclencheur (*plus, moins, aussi...*) et du terme en *que* en excluant, dans le même temps, les exemples trop particuliers ou archaïques. Les tableaux ci-dessous synthétisent et résument les structures des constructions comparatives que nous avons examinées jusqu'à présent dans ce chapitre :

DEGRÉS DE PARALLÉLISME	EXEMPLES DE RESTITUTION <sup>264</sup>
<b>1. Parallélisme (plus ou moins) complet</b>	
1.1. Matrice et subordonnée totalement parallèles	[1] <i>On a parlé davantage du siège de Paris [...] qu'on ne parle de l'occupation</i> [2] <i>Le malheur du duc du Maine m'afflige plus qu'il m'étonne</i>
1.2. Présence d'éléments adventices dans la matrice/dans la subordonnée	[3] <i>Molière et même Regnard me paraissent l'emporter sur Aristophane autant que Demosthène l'emporte sur nos avocats</i> → <i>Molière et même Regnard /me paraissent/ l'emporter sur Aristophane autant que Demosthène l'emporte sur nos avocats</i>
1.3. Présence d'un terme anaphorique et/ou viciaire dans la subordonnée	[4] <i>C'est ... bien moins convaincant que ne le sera l'Ode de Claudel</i> → <i>C'est ... bien moins convaincant que ne sera le [= convaincante] l'Ode de Claudel</i> [5] <i>Ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que ne fait à quelques autres leur sottise</i> → <i>Ce qu'ils ont de vivacité et d'esprit leur nuit davantage que ne fait [= nuit] à quelques autres leur sottise</i> [6] <i>Elle l'intimidait moins que ne l'eût fait un article de Paris</i> → <i>Elle l'intimidait moins qu'un article de Paris ne l'eût fait [= l'eût intimidée]</i>
1.4. Présence d'un constituant supplémentaire (circonstant) dans la subordonnée	[7] <i>Je suis plus maigre que tu n'as jamais été gros</i> → <i>Je suis [maintenant] plus maigre que tu n'as jamais été gros</i>
<b>2. Parallélisme partiel</b>	
2.1. Subordonnée comportant un seul constituant	
- Un GN sujet	[8] <i>Ses raisons sont meilleures que celles de ses adversaires</i> → <i>Ses raisons sont meilleures (= plus bonnes) que celles (= les raisons) de ses adversaires [être bonnes]</i> [9] <i>Mon cœur bat certainement plus naïf que le tien</i>

<sup>264</sup> // : encadre un segment qui, au sein de l'énoncé, est analysé comme extérieur à la construction comparative  
[ ] : encadre un (ou des) constituant(s) restitué(s) ou remanié(s) lors de l'analyse  
{ } : encadre un (ou des) constituant(s) analysé(s) comme dominant hiérarchiquement la relation prédicative de la subordonnée

(Fuchs & Guimier, 2011 : 9)

	→ <i>Mon cœur bat certainement plus naïf que le tien [être naïf? battre naïf?]</i>
- Un GInf ou une subordonnée en 'que P' sujet	[10] <i>Agir est un million de fois plus beau que penser</i> → <i>Agir est un million de fois plus beau que penser [être beau].</i> [11] <i>Est-il rien de plus convenable que nous recevions de vos mains le fruit de vos bénies entrailles ?</i> → <i>Est-il rien de plus convenable que [(le fait) que] nous recevions de vos mains le fruit de vos bénies entrailles [être convenable] ?</i>
- Un GN complément	[12] <i>Elle l'aimait plus que son mari.</i> → <i>Elle l'aimait plus que [elle - aimer] son mari : objet</i> → <i>Elle l'aimait plus que son mari [aimer - elle] : sujet</i>
- Un Gprép complément essentiel d'un verbe ou complément d'agent dans une construction passive	[13] [...] <i>qui semblait plus s'adresser à mon ancien ami qu'à son époux défunt.</i> → [...] <i>qui semblait plus s'adresser à mon ancien ami que [il – sembler s'adresser] à son époux défunt.</i> [14] <i>Un modèle est plus clairement exprimé par le pinceau abondant et facile d'un coloriste que par le crayon d'un dessinateur.</i> → <i>Un modèle est plus clairement exprimé par le pinceau abondant et facile d'un coloriste que [un modèle – être clairement exprimé] par le crayon d'un dessinateur.</i>
- Un GInf ou une subordonnée en <i>que P</i> complément (?)	[15] <i>J'aime mieux me plaindre de ma fortune que rougir de ma victoire</i> → <i>J'aime mieux me plaindre de ma fortune que [je – aimer] rougir de ma victoire</i> [16] <i>J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure / Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure</i> → <i>J'aimerais mieux souffrir la peine la plus dure que [je – aimer (le fait) que] il eût reçu pour moi la moindre égratignure</i>
- Un groupe en fonction attribut du sujet ou de l'objet	[17] <i>Ce n'est pas tant manque de soin que manque d'argent</i> → <i>Ce n'est pas tant manque de soin que [ce – être] manque d'argent</i> [18] <i>Albert est aussi intelligent que modeste.</i> → <i>Albert est aussi intelligent que [Albert – être] modeste.</i> → <i>Il est aussi vrai qu'il est intelligent qu'il est vrai qu'il est modeste.</i>
- Un groupe prépositionnel, complément d'un nom ou d'un adjectif	[19] <i>Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions</i> → <i>Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que [il – souffrir – impatiemment – la condamnation] de nos opinions.</i> [20] <i>Il est capable de se battre autant que de rentrer sa colère</i> → <i>Il est capable de se battre autant que [il – être capable] de rentrer sa colère.</i>
- Un Gprép ou Gadv en fonction de circonstant (temps, espace, but, ...)	[21] <i>La vie était alors plus agréable qu'aujourd'hui</i> → <i>La vie était alors plus agréable que [la vie – être agréable] aujourd'hui</i> [22] <i>Les hommes risquent davantage en vous laissant vivre qu'en vous attaquant</i> → <i>Les hommes risquent davantage en vous laissant vivre que [les hommes – risquer] en vous attaquant</i> [23] <i>Cet ouvrier ne travaille plus aussi bien qu'autrefois</i> → <i>Cet ouvrier ne travaille plus [maintenant] aussi bien qu'[il - travailler bien] autrefois</i> [24] <i>Je l'aime autant que si c'était ma tante à moi</i> → <i>Je l'aime autant que [je – l'aimer] si c'était ma tante à moi</i>
- Un Gadv en fonction de modifieur	[25] [...], <i>lui dis-je, plus douloureusement que furieusement</i> → [...], <i>lui dis-je, plus douloureusement que [je – lui dire] furieusement</i>
- Un participe passé	[26] <i>Il a autant mangé que bu</i> → <i>Il a autant mangé que [il – avoir] bu</i>
<b>2.2. Subordonnée comportant plusieurs constituants</b>	
- GN sujet + attribut	[27] <i>Ma vie était maintenant aussi sotte et ennuyée que la sienne douloureuse</i> → <i>Ma vie était maintenant aussi sotte et ennuyée que la sienne [être] douloureuse</i>

- GN sujet + V	[28] <i>Je suis encore plus timide que Louis n'est</i> → <i>Je suis encore plus timide que Louis n'est [timide]</i>
- GN sujet + GN COD	-
- GN sujet + Gprép complément essentiel	[29] <i>L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces où il n'a pas plus de part que le Doge à Venise</i> → <i>/L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces/ où il n'a pas plus de part que le Doge [avoir de part] à Venise</i>
- GN sujet + circonstant	[30] <i>... où l'homme s'est montré bien plus destructeur qu'ici la nature</i> → <i>... où l'homme s'est montré bien plus destructeur qu'ici la nature [se montrer – destructrice]</i>
- GN sujet + modalité	[31] <i>Il peut bien m'y pousser tant qu'il voudra.</i> → <i>Il peut bien m'y pousser tant qu'il voudra [m'y pousser].</i>
- Circonstant + modifieur	[32] <i>Mlle Renée Devillers qui a quitté l'Odéon fut moins piquante en jeune fille que naguère en chérubin.</i> → <i>Mlle Renée Devillers qui a quitté l'Odéon fut moins piquante [alors] en jeune fille que naguère [elle – être piquante] en chérubin.</i>
- Adjectif + complément essentiel	[33] <i>Roy dont le pouvoir indomptable / Est des loix le ferme soutien, / Aux meschants aussi redoutable / Comme agreable aux gens de bien</i> → <i>Roy dont le pouvoir indomptable / Est des loix le ferme soutien, / Aux meschants aussi redoutable / Comme [il – être] agreable aux gens de bien</i>
- Trois constituants dans une subordonnée : sujet + verbe <i>être</i> + complément essentiel d'un adjectif (ellipsé) : sujet + verbe <i>être</i> + circonstant temporel	[34] <i>Aristote n'est pas moins essentiel à toute métaphysique que ne sont les éléments d'Euclide à la géométrie</i> → <i>Aristote n'est pas moins essentiel à toute métaphysique que ne sont [essentiels] les éléments d'Euclide à la géométrie</i> [35] <i>Je n'en suis pas plus informé de nouvelles que j'étois auparavant</i> → <i>Je n'en suis pas plus informé de nouvelles [maintenant] que j'étois [informé de nouvelles] auparavant</i>
<b>3. Non-parallélisme</b> – restituable à partir du contexte	
<b>3.1. La partie pertinente de la matrice se réduit en surface à un GN incluant un adjectif épithète</b>	[36] <i>Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile si brillante que celle du Roi ?</i> → <i>/Avez-vous jamais ouï parler d' / une étoile [être] si brillante que celle du Roi [être brillante] ?</i> [37] <i>Les méchants princes souffraient, dans le Tartare, des supplices infiniment plus rigoureux que les autres coupables d'une condition privée</i> → <i>/Les méchants princes souffraient, dans le Tartare,/ des supplices [être] infiniment plus rigoureux que /les autres coupables d'une condition privée [souffrir]/ [des supplices – être rigoureux]</i> [38] <i>J'imagine cette ville beaucoup plus sombre qu'elle n'est</i> → <i>/J'imagine/ cette ville [être] beaucoup plus sombre qu'elle n'est [sombre]</i>
<b>3.2. La partie pertinente de la matrice se réduit à un groupe adjectival détaché et à son support nominal</b>	[39] <i>L'amour qu'il ressentait pour Mlle Aglaé, moins ardent et moins furieux que celui de Mendès, ... était tourné chez lui en une manie acharnée.</i> → <i>L'amour qu'il ressentait pour Mlle Aglaé [être] moins ardent et moins furieux que celui de Mendès [être – ardent et furieux] /.../</i>
<b>3.3. La subordonnée comporte un prédicat d'actualisation</b>	[40] <i>Il en sortit des pêcheurs dans une petite barque, aussi mince que j'en aie vu de ma vie</i> → <i>/Il en sortit des pêcheurs dans/ une petite barque [être] aussi mince que {j'aie vu – de ma vie} en (= des barques) [être – minces]</i>
<b>3.4. La subordonnée comporte une modalisation extra-prédicative</b>	[41] <i>Il est arrivé plus tôt que prévu</i> → <i>Il est arrivé plus tôt que {[il – être] prévu} [(que) il – arriver]</i> [42] <i>Ce n'est pas être sage / D'être plus sage qu'il ne faut</i> → <i>/... d'être plus sage qu' {il ne faut} [être sage]</i> [43] <i>Il ne l'aime pas tant qu'on croirait</i> → <i>Il ne l'aime pas tant qu' {on croirait} [(que) il l'aimer]</i>
<b>4. Non-parallélisme</b>	

– non restituable à partir du contexte	
4.1. Comparaisons figées	<p>[41] <i>Est-il vraiment si méchant que ça</i> → <i>que ça = que vous le dites ? qu'il en a l'air ? que ce degré de méchanceté ?</i></p> <p>[42] <i>Vous ne savez pas donner un baiser mieux que ça ?</i> → <i>que ça = que celui-là ? que vous ne le faites ? etc.</i></p> <p>[43] <i>Il ne se porte pas si bien que cela</i> → <i>que cela = qu'on le dit ?</i></p>
4.2. Constructions en l'un que l'autre	<p>[44] <i>Ces deux frères sont plus bêtes l'un que l'autre</i> = <i>de ces deux frères, l'un être plus bête que l'autre [être bête] et l'autre être plus bête que l'un [être bête]</i> = <i>chacun des deux frères est plus bête que l'autre</i></p>

**Tableau 62 : Typologie de constructions comparatives en *que* selon les degrés de parallélisme (cf. Fuchs & Guimier, 2011)**

Voici les exemples correspondants à ceux de C. Fuchs et C. Guimier (2011) du tableau 62 :

- [1] [2] a. Ils renforcent davantage les opinions qu'ils ne les dérangent. (Lipovetsky)  
b. Il la devinait plus qu'il ne la voyait. (Page)  
c. J'aime mes passions autant que l'assoiffé aime l'eau fraîche. (Matzneff)
- [3] a. Tous ces gens semblaient se reconnaître plus qu'ils ne se connaissaient. (Jardin)  
b. Sauver des enfants de la mort pour ensuite ne leur permettre qu'un développement sanctionné, limité, dont les limites elles-mêmes sont codifiées, me paraît beaucoup plus condamnable qu'il n'est louable de les sauver de la mort. (Duras)
- [4]-[6] a. L'écriture est la même, dans ces deux paragraphes séparés par tant d'années, elle est aussi pareille que le sera le corps typographique choisi à dessein le même, dans la version imprimée de cette page (Mauriac)  
b. La santé de l'enfant est aussi psychosomatique que l'est la maladie. (Dolto)  
c. Je pouvais de nouveau faire semblant devant les autres autant qu'ils le faisaient devant moi (Bouillier)  
d. Il était resté attaché à ses montagnes et aimait plus que ne le faisais son frère, les ascensions périlleuses. (Ollagnier)
- [7] a. Enfin, je me sentais délivré, dépouillé de tout, plus libre que je ne l'avais jamais été. (Castillo)  
b. L'après-midi fut pour Hippolyte plus pénible qu'elle n'avait jamais été. (Aymé)  
c. Alors qu'il n'avait cessé, durant tout le dîner, de désirer cette femme dont il se sentait plus amoureux qu'il l'avait jamais été. (Dormann)
- [8] [9] a. Leurs échoppes sont plus exigües que celles des autres corps de métier : l'or, l'argent, les diamants et les émeraudes (presque toujours rayés) y tenant peu de place. (Hoppenot)  
b. Leur pourcentage est plus important que le mien ( 3 / 4, 1 / 4 ). (Manchette)  
c. Je cache un pincement de coeur quand il me rend les pièces. ça part singulièrement plus vite que le papier, la mitraille. (Degaudenzi)
- [10] a. Se promener dans la rue était bien plus agréable que de tremper sa plume sergent-major dans l'encrier de plomb. (Sabatier)  
b. J'aime les muscler à point pour qu'elles soient splendides lorsque je les découvre à la plage, avoir de jolies jambes pour un homme est plus important qu'avoir un compte en banque bien rempli, comprenez -vous à quel point mes paroles sont cruciales ? (Guibert)
- [11] a. Quoi de plus étonnant qu'ils les choient, les dorlotent et les mettent en valeur ? (Fournel)  
b. « Question de génération. Rien de plus normal que ces vieilles badernes quittent la scène », disent Arnaud et Romain, pour une fois d'accord. (Kristeva)

- [12] a. Il aime les femmes autant que vous. (Ormesson)  
 b. Elle a peur qu'il aime la nourrice plus qu'elle. (Dolto)  
 c. Elle a été sa mère autant que sa sœur. (Carrère)
- [13] a. Après tout, les beaux cours ressemblent plus à un concert qu'à un prêche. (Mauriac)  
 b. Je crois plus à la prière qu'aux armements. (Blocher-Saillens)
- [14] a. Ainsi, nous avons avec nous quelques femmes très riches du milieu dit « Tout-Paris » et, parmi elles, deux ou trois qui, arrêtées plus par malchance que par vocation, étaient devenues d'authentiques Schmuckstück. (Tillion)  
 b. Ainsi suis -je, en politique : mené par des émotions plus que par des idées. (Mauriac)  
 c. Les anges — disait-il encore — sont tantôt en haut, tantôt en bas ; attirés autant par les gouffres que par les sommets. (Jabès)
- [15] a. Quant à la vie future, j'aime mieux dormir qu'y penser. (Shakespeare)  
 b. J'aimerais mieux crever que de coucher avec toi. (Page)
- [16] X
- [17] a. L'attachement à l'enfance serait moins nostalgie d'un temps révolu qu'attraction par cette uchronie, par cet âge qui nous tient lieu de mythe, un mythe qui n'est qu'à nous. (Pontalis)  
 b. Un jour, une cousine lointaine, assez méchante mais pauvre, qui avait toujours jalosé maman et lui avait dit, un soir à table, qu'elle était plus mère que femme. (Depussé)
- [18] a. Dans son magasin qui lui servait de salon, elle se montrait aussi imprudente qu'accueillante. (Grenier)  
 b. À présent, elle est aussi horizontale que verticale. (Mertens)
- [19] a. C'est la bourgeoisie qui a empêché la guerre en 38 et décidé la capitulation de Munich, plus encore par peur de la victoire que de la défaite. (Sartre)  
 b. J'ai pris plus de photographies de moi-même que de mes amis. (Levé)  
 c. Il s'inquiétait moins des troubles de la capitale que de l'avenir de La Commanderie. (Chandernagor)
- [20] a. (...) oscillions l'un par rapport à l'autre, ces pensées et moi, à une distance presque constante, aussi incapables de nous rapprocher que de nous éloigner. (Littell)  
 b. Il fallait d'abord que je me donne littéralement à corps perdu à l'activité sexuelle, que je m'y oublie au point de me confondre avec l'autre, pour, à l'issue d'une mue, m'étant dépouillée du corps mécanique reçu à la naissance, endosser un second corps, celui -ci capable de recevoir autant que de donner. (Millet)  
 c. Habiles à scier autant qu'à sculpter le bois, à modeler l'argile, à tresser la palme. (Maspero)
- [21] a. L'École normale était alors plus démocratique qu'aujourd'hui dans son recrutement. (Schwartz)  
 b. Je me sentais alors plus éloigné que jamais. (Mauriac)  
 c. Il s'ensuit que les manipulations mentales d'objets - nombres ( entiers dans leurs écritures décimales, et très exceptionnellement fractions ) auxquelles je me livre, aujourd'hui encore, presque aussi intensément qu'autrefois, sont celles qui (...) (Roubaud)
- [22] a. Tu devrais (...) prier en pleurant sur ton sort autant qu'en implorant la grâce divine de venir à notre secours. (Lanzmann)  
 b. Je l'apprendrais moins en regardant le monde qu'en combinant les mots. (Beauvoir)
- [23] a. La haute saison de la contestation démarrait, elle s'annonçait aussi chaude que l'année précédente. (Osmont)  
 b. Vous verrez, j'y ai fait des travaux, et c'est beaucoup plus confortable qu'autrefois ! (Matzneff)
- [24] a. Je pleure autant que quand Jean [ Le Roy ] est mort à la guerre. (Havet)  
 b. Qu'à l'évidence l'interrogatoire terrorise autant que s'il était conduit par un policier. (Mertens)



- [25] a. Brièvement, je réussis à vivre, plus volontairement que spontanément, ce qu'au moment même, après ou avant, je ne sais plus, j'avais ainsi noté dans mon agenda (...) (Mauriac)  
 b. Il faut que tu me prouves, aussi logiquement que nécessairement, en vertu des hypothèses, que je dois nécessairement être vaincue dans notre course, si elle avait lieu. (Roubaud)
- [26] a. Car c'était bien une autre évidence : sous le grattage de ces préoccupations nouvelles, le monde extérieur, le monde présent de la réalité présente, le monde aux vastes frontières qu'il avait autant construit que découvert s'en lisait doucement. (Pelot)  
 b. Ensuite on a quitté Paradis pour respirer un peu chez Nina (Nina Bonnavita) mais en réalité, on a plus peiné que respiré. (MOLNÁR)
- [27] a. Sa blessure d'amour-propre ne comptait pas auprès du profond chagrin qu'elle ressentait à voir un attachement aussi durable que le sien si mal récompensé. (Benjamin)
- [28] a. Puis j'ai passé un peu de craie sur la blessure avant de remettre l'âme en place, à gauche de la barre, à peine plus haute qu'elle n'était. (Chalandon)  
 b. Ce Juju, il avait cru trouver en nous, grâce à nous, aux bribes d'Histoire qu'il apprenait de nous, à ses vanteries, à notre crédulité, le moyen d'être plus grand qu'il n'était. (Rolin)
- [29] a. Je m'en désole autant pour ma patrie que Votre Hautesse pour la sienne. (Grèce)  
 b. Un petit chat gris de cinq ou six mois peut-être, et sans doute aussi surpris de ma présence que moi de son irruption, restait figé dans la position où il avait atterri, les pattes légèrement. (Duperey)
- [30] a. Il risque sa vie plus que nous tous ici. (Morgiève)  
 b. Une fois j'ai pensé « Le cancer devrait devenir une maladie aussi romantique qu'autrefois la tuberculose ». (Ernaux)  
 c. Telle fut mon attitude, beaucoup plus difficile que la mienne aujourd'hui, à l'époque où nous étions autour de Gide avant la guerre, (Mauriac)  
 d. Cette grand-mère était plus jeune que sa petite-fille aujourd'hui, définitivement arrêtée à cet âge par la photo. (Garat)
- [31] a. Donc, tu pourras la garder tant que tu voudras, ta Dulcinée de la Volga. (Bénabou)  
 b. Tu peux m'engueuler tant que tu voudras. (Pennac)  
 c. Je souffrirai tant que tu voudras. (Ormesson)
- [32] a. De nos jours, on obtient avec un dîner autant qu'autrefois avec un collier de perles. (Dorin)  
 b. Mort, Alcyon était aussi beau, aussi aérien que jadis sur la montagne. (Bauchau)
- [33] a. C'est une loterie, aujourd'hui, un report de paiement d'arrérages des rentes demain, ou la création d'un nouvel office, aussi inutile au bien public que coûteux aux particuliers. (Chandernagor)  
 b. (...) palinodie aussi consternante par son indigence théorique que stupéfiante par ses prétendues « révélations » historiques. (Genette)  
 c. C'était une femme solide et divorcée, d'un caractère jovial et dominant, aussi sévère envers elle-même qu'exigeante envers ses patients. (Lançon)
- [34] X
- [35] X
- [36] a. Sa femme de chambre, que je rencontrai par hasard sur la plage et qui me prit en belle passion, m'avait raconté qu'elle avait l'obsession de garder sa peau aussi souple que celle d'un nouveau-né. (Ollivier)  
 b. D'Indochine, de Corée, d'Algérie, guerres de son temps aussi lointaines que celle d'Azincourt, il a fallu Mesnard pour lui apprendre l'existence, secouer son ignorance, son indifférence, lui insuffler un embryon de conscience politique. (Garat)
- [37] a. Il a la peau légèrement plus mate que les autres frères. (Fellous)

- b. Là où la possession d'un « statut médiatique » a pris une importance infiniment plus grande que la valeur de ce que l'on a été capable de faire réellement. (Debord)
- c. Ils menaient une vie incomparablement plus douce que leurs grands-parents et parents, paysans montagnards disparus. (Bienne)
- [38] a. Quand ils entraient dans le petit bureau qui depuis deux jours maintenant lui tenait lieu de chambre, ils le voyaient étendu sur le divan, emmaillotté dans sa couverture, plongé dans un livre ou le plus souvent rêvassant, et tout en téléphonant ou cherchant des papiers lui souriaient, lui adressaient quelques mots gentils comme à un animal familier ou un enfant beaucoup plus petit qu'il n'était. (Carrère)
- b. Lequel d'entre nous aurait pu imaginer geste plus hyper-oulipien que celui -là, exploite, dirais -je, à mettre à la même hauteur de légende que celui de Pierre Ménard ? (Roubaud)
- c. Difficile d'imaginer station de ski plus rudimentaire que celle-là, comme elle se présentait en décembre 1952. (Genette)
- [39] a. C'est une cuisine d'autrefois, aussi vaste que celle de tante Mildred. (Garat)
- b. Sa surprise, moins grande que son inquiétude, le secouait d'un frisson au souvenir du petit garçon réfugié dans le théâtre. (Garat)
- c. Mes chéries, votre pauvre mère, moins robuste que les beaux arbres figurant au verso de cette carte, s'est cassé le fémur et brisé la mâchoire. (Dorin)
- [40] a. Tout était surmonté de pentes spacieuses et plus hautes que je n'en avais jamais vu. (Goldschmidt)
- [41] a. Elle était sortie plus vite que prévu. (Pennac)
- b. Je la regarde plus longuement qu'il ne faut. (Lubin)
- c. Les choses sont jamais aussi faciles qu'on croit. (Djian)
- [42] a. On ne peut pas écrire l'écriture mieux que cela. (Cixous et Calle-Gruber)
- b. Pas mal. Mais tu peux faire mieux que ça. (Schreiber)
- [43] a. C'est si terrible que ça ? (Gavalda)
- b. Si ce message te fait si mal que ça, après tout. (Gavalda)
- [44] a. Ils jouent tous au plus fin, et ma parole, ils sont plus fins les uns que les autres. (Aragon)
- b. Tous les enfants sont plus horribles les uns que les autres. (Guibert)

## 2. STRUCTURES DES EXPRESSIONS COMPARATIVES EN CORÉEN

La comparaison en coréen (*-boda deo/deol* pour l'inégalité et *-mankeum* pour l'égalité) se prête à une diversité de constructions comparatives de même qu'en français. Dans la section précédente, nous avons examiné les structures comparatives du français grâce à l'analyse réalisée dans le cadre du projet SCF. Sur la base des caractéristiques syntaxiques dégagées dans cette partie précédente, nous allons essayer de mettre au jour les points communs et les différences entre les structures comparatives des deux langues étudiées. Notre but est d'établir une typologie des structures syntaxiques du coréen sur le modèle de celles qui ont été établies en français. Pour ce faire, nous allons commencer par analyser la représentation syntaxique de la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum* (la partie correspondant à la subordinée comparative en français) et la partie comportant le terme ou le prédicat sur lequel porte l'adverbe de degré, *deo/deol* ou *-mankeum* (la partie correspondant à la matrice en français). Nous

présenterons ensuite plusieurs types de constructions comparatives sélectionnées sur la base des caractéristiques du paramètre et du différentiel en les comparant avec ceux du français. Enfin, nous pourrions analyser le parallélisme syntaxique entre la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum* et le reste de la structure comparative en coréen au regard des observations sur la matrice et la subordonnée dans les structures comparatives du français.

## 2.1. TYPOLOGIE DES STRUCTURES SYNTAXIQUES

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les marqueurs, *-boda* et *-mankeum*, qui en tant que tels ne peuvent pas cheville deux propositions, demandent nécessairement un élément supplémentaire *-n geos*<sup>265</sup>, pour établir une relation de subordination et admettre le standard sous forme de proposition. Par conséquent, les séquences, *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum*, se comportent comme une conjonction analogue au marqueur *que* du français :

- (24) a. Séo-ga [Léa-ga yeppeu-**n** **geos**]-boda deo yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-SUB être belle-SF ND-PC plus être belle-DEC  
 'Séo est plus belle que Léa n'est belle'
- a'. Séo-ga [Léa-ga yeppeu-**n** **geos**]-mankeum yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-SUB être belle-SF ND-PC(aussi) être belle-DEC  
 'Séo est aussi belle que Léa est belle'

Il paraît possible de mettre en parallèle la structure comparative du coréen et celle du français à la lumière des deux faits suivants. En premier, même si les chercheurs ne semblent pas tous s'accorder pour considérer la construction comparative avec *-n geos* comme une comparaison propositionnelle, selon Liu X. D. (2019 : 60), plusieurs chercheurs y compris Park S. Y. (2010, 2018) admettent la possibilité qu'elle puisse s'analyser comme comparatif propositionnel<sup>266</sup>. Deuxièmement, lorsque le syntagme nominal est marqué par *-boda* ou *-mankeum*, la construction avec *-n geos* est supposée constituer sa structure sous-jacente (Kim J. D., 1991b ; Lee S. T., 1994) :

- (25) a. Séo-ga Léa -boda deo yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-PC plus être belle-DEC  
 'Séo est plus belle que Léa'
- a' Séo-ga [Léa-ga yeppeu-**n** **geos**]-boda deo yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-SUB être belle-SF ND-PC plus être belle-DEC  
 'Séo est plus belle que Léa n'est belle'
- (26) a. Séo-ga Léa-mankeum yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-PC(aussi) être belle-DEC

<sup>265</sup> *-n* (suffixe flexionnel déterminatif) : morphème pour l'adnominalisation

*geos* (nom dépendant) : nom non autonome indiquant un procès, un événement, ou un fait (*Dictionnaire Coréen de l'Université de Corée*).

<sup>266</sup> D'après Liu X. D. (2019 : 60), Kim J. B. et Peter (2010) la considèrent comme une comparaison syntagmatique en traitant la partie avec *-n geos* comme un syntagme nominal modifié par une proposition relative.

‘Séo est aussi belle que Léa’

a'. Séo-ga [Léa-ga yeppeu-**n** **geos**]-mankeum yeppeu-da  
Séo-SUB Léa-SUB être belle-SF ND-PC(aussi) être belle-DEC  
‘Séo est aussi belle que Léa est belle’

De telles hypothèses nous permettent donc d’analyser la représentation syntaxique des constructions comparatives en faisant correspondre la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum* à la structuration de la subordonnée et en assimilant \_comportant le terme ou le prédicat sur lequel porte l’adverbe de degré à la structuration de la matrice pour le français. Dans le même temps, elles nous permettent également d’analyser leur représentation sémantique en essayant de faire la reconstitution complète des prédications sous-jacentes à chaque partie comme dans le cas du français.

### 2.1.1. STRUCTURATION DE LA PARTIE CORRESPONDANT À LA MATRICE DU FRANÇAIS

Pour la partie correspondant à la matrice du français, nous allons caractériser celle-ci sur la base de la **catégorie** du terme (ou du prédicat) sur lequel porte l’adverbe de degré (*deo/deol* ou *-mankeum*) et examiner ensuite leurs caractéristiques syntaxiques. La fonction de ce terme (attribut, argument, circonstant, fonction secondaire, etc.) a été prise en considération pour la typologie de la matrice en français (cf. Chapitre 3-1.1.1., p. 207) mais nous n’en ferons pas autant pour la typologie de la partie correspondante en coréen étant donné que cette fonction ne nous semble pas constituer un critère utile pour comparer les structures comparatives du français et du coréen. L’adverbe de degré, *deo/deol* ou *-mankeum* (parmi lesquels le marqueur *-mankeum* fonctionne également comme marqueur du standard ainsi que nous l’avons mentionné plus haut) porte sur un terme ou un prédicat. Nous pouvons diviser le terme ou le prédicat concerné par l’adverbe de degré en quatre catégories (a~d) :

#### L’inégalité

- a. *-boda* < deo/deol > ADJ
- b. *-boda* < deo/deol > ADV
- c. *-boda* < deo/deol > V
- d. *-boda* < deo/deol > N-*i-da*

#### L’égalité

- a. < *-mankeum* > ADJ
- b. < *-mankeum* > ADV
- c. < *-mankeum* > V
- d. < *-mankeum* > N-*i-da*

Les catégories pour le français se divisent comme suit (cf. Chapitre 3-1.1.1., p. 207) :

- Terme : adjectif, adverbe, ou nom
  - a. < > Adj que
  - b. < > Adv que
  - c. < > de N que

- Prédicat : V plein ou être sans attribut
- d. V < > que
- e. Être < > que

Nous pouvons relever quelques différences entre les catégories des deux langues. Parmi les catégories du coréen, il n'existe pas de catégorie correspondant directement à la catégorie '< > de N que' du français. Comme nous l'avons observé dans le chapitre 2-2.3., la comparaison nominale en coréen s'exprime via les autres catégories (cf. Tableau 40 et 45, p. 160 et 168). La catégorie (d) '< deo/deo ou -mankeum > N-i-da'<sup>267</sup> est spécifique au système comparatif du coréen, l'adverbe de degré porte sur le nom formant un prédicat avec la particule prédicative -i-. Enfin, la structure comparative qui correspond à la catégorie 'Être < > que' du français n'existe pas dans le système comparatif du coréen. Pour toutes les catégories, le terme (ou le prédicat) se trouve à la droite de l'adverbe de degré, ce qui résulte de l'ordre des mots du coréen. Mais l'adjectif et l'adverbe ne se trouvent pas toujours immédiatement à sa droite :

- (27) a. Geu-ui      bumo-boda      ideul-i      **deo**      geu-ege      **sojungha-l**      geos-i-da  
          lui-GEN      parents-PC      eux-SUB      plus      lui-datif      être cher-SF      ND-C-DEC  
          'Ils lui seraient **plus chers** que ses parents'
- (Corpus Modu-ui malmungchi)
- b. Ne-ga      neo-**mankeum**      sigol-e      **olae**      sal-ass-da  
          Moi-SUB      toi-PC(aussi)      campagne-LOC      longtemps      vivre-P-DEC  
          'J'ai vécu à la campagne **aussi longtemps** que toi'

En coréen, l'adjectif en tant que tel fonctionne comme prédicatif (cf. I. Choi-Jonin et al., 1994) aussi bien que le verbe<sup>268</sup>. Autrement dit, l'adjectif du coréen correspond à la séquence du français 'être adjectif'. En fait, le coréen « ne comporte pas vraiment de classe adjectivale » (I. Choi-Jonin, 2005 : 111) étant donné que l'adjectif coréen se comporte comme un verbe. En fait, il ne lui faut pas être accompagné de la copule *être* dans l'emploi prédicatif au contraire de l'adjectif français. Il se conjugue comme le verbe mais ne prend pas tous les morphèmes flexionnels qui peuvent être pris par le verbe, tels que les suffixes pour l'impératif, pour l'exhortation, ou bien pour le présent (ou l'aspect progressif) (Chun J. H., 2013 ; Kim M. H., 2017). Par conséquent, tandis qu'il est considéré comme entrant dans la même classe que le verbe lorsque l'accent est mis sur son caractère grammatical, il n'est pas traité en

<sup>267</sup> La copule (C) -i-, en tant que particule prédicative, « se combine obligatoirement avec le nom et se comporte comme un verbe conjugué, dans le sens où elle peut porter les morphèmes verbaux » (Chun, J. H., *ibid.* : 27). Le nom (de N-i-da) forme, avec la particule prédicative -i-, le prédicatif « N-i-da (nom-C-DEC) » et Hong S. M. (2002b) indique plus précisément que c'est le prédicatif entier « nom-i-da » qui est modifié par l'adverbe de degré. (cf. Chapitre 2-2.4., p. 174)

<sup>268</sup> Chun J. H. (2013 : 56) explicite la notion de « prédicatif » en citant un passage de Kahane (2010) :

Il existe une stratégie universelle pour définir les parties du discours, qui consiste à partir des énoncés les plus simples, dans lesquels figure un seul lexème appartenant à une classe ouverte. Ceci permet de déterminer une ou plusieurs classes distributionnelles de lexèmes. S'il y en a plusieurs, on retiendra tout particulièrement celle qui permet de faire des énoncés assertifs décrivant une action. Les forme qui permettent de faire des prédictions, c'est-à-dire de construire un énoncé assertif et de véhiculer la force illocutoire, sont appelées des *prédicatifs*. (Kahane 2010, *cit. in* Chun J. H., 2013)

tant que classe de verbe lorsque l'accent est mis sur son caractère sémantique. Dans la présente étude, il nous faudrait plutôt adopter la deuxième approche, d'autant plus que nous insistons sur le trait sémantique de l'adjectif établissant en tant que tel une échelle pour la comparaison, au contraire du verbe, et aussi parce que nous limitons la discussion à la comparaison à portée intrapredicative. Autrement dit, il nous semble qu'une telle différence entre l'adjectif français et l'adjectif coréen n'influence pas la sémantique des CC en français et en coréen, au moins sur le plan de la comparaison à portée intrapredicative. Nous pouvons donc regrouper nos quatre catégories initiales comme suit :

- Terme : adverbe

b. < *deo/deol* ou *-mankeum* > ADV

- Prédicat : adjectif / verbe / N+ i-da

a. < *deo/deol* ou *-mankeum* > ADJ

c. < *deo/deol* ou *-mankeum* > V

d. < *deo/deol* ou *-mankeum* > N-i-da

Examinons dans chaque catégorie les caractéristiques syntaxiques de la partie correspondant à la matrice en français.

### 2.1.1.1. < *deo/deol* ou *-mankeum* > ADJ

Dans la comparaison d'inégalité, nous diviserons les adjectifs en deux types : les quantificateurs (*manh-da* (« être nombreux ») et *jeog-da* (« être peu nombreux »)) et les autres.

(28) a. Jean-i Pierre-boda **deo manh-eun** **don-eul** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus être nombreux-SF argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a plus d'argent que Pierre'

b. Jean-i Pierre-boda **deo jeog-eun** **don-eul** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus être peu nombreux-SF argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a moins d'argent que Pierre'

Nous avons déjà décrit de manière détaillée les exemples de ce type (*cf.* Chapitre 2-2.3.1.2., p. 157) et comment la comparaison nominale du français peut s'exprimer en coréen via la catégorie « adjectif ». *Manh-eun* et *jeog-eun* dans les exemples ci-dessus, qui correspondent syntaxiquement aux adjectifs du français (et non pas aux séquences 'être adjectif') au moyen du morphème *-eun* (suffixe flexionnel déterminatif : morphème de l'adnominalisation), ont chacun le sens de *beaucoup de* et *peu de*. Par conséquent, la construction comparative qui se présente comme comparaison adjectivale par sa forme a le sens de la comparaison nominale. Par ailleurs, il est remarquable qu'une structure particulière s'emploie très couramment pour exprimer la comparaison nominale :

(29) a. Jean-i Pierre-boda **deo [don-i manh-da]**  
 Jean-SUB Pierre-PC plus argent-SUB être nombreux-DEC

‘Jean a plus d’argent que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [l’argent est nombreux] plus que Pierre’)<sup>269</sup>

Le coréen a tendance à profiter d’une proposition prédicative enchâssée (*don-i manh-da*)<sup>270</sup> lorsque le verbe *avoir* apparaît dans la construction comparative (en particulier, fréquemment avec le quantificateur *manh-da* plutôt qu’avec le quantificateur *jeog-da*). Il en va de même pour les exemples suivants. La structure comparative (a’) s’emploie plus fréquemment que la structure comparative (a) :

(30) a. Jean-i budongsan-boda **deo manh-eun** **don-eul** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB propriété immobilière-PC plus être nombreux-SF argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 ‘Jean a plus d’argent que de propriété immobilière’

a’. Jean-i budongsan-boda **don-i** **deo manh-da**  
 Jean-SUB propriété immobilière-PC argent-SUB plus être nombreux-DEC  
 ‘Jean a plus d’argent que de propriété immobilière’ (lit. ‘\*Jean [l’argent est plus nombreux] que la propriété immobilière’)

(cf. Han K., 2012 : 192)<sup>271</sup>

L’exemple (29)-a et l’exemple (30)-a’ comprennent tous deux une proposition prédicative enchâssée mais la position de l’adverbe de degré *deo* est différente dans chacune des phrases et par conséquent l’empan qu’il modifie l’est également : dans le premier cas, il concerne la proposition entière *don-i manh-da* tandis que dans le second, il modifie le prédicat *manh-da*. Han K. (*ibid.*) indique que le type de standard dépend de la position de l’adverbe de degré *deo* ; sa position en (29)-a demande un standard mis en parallèle avec *Jean* tandis qu’en (30)-a’ elle demande un standard mis en parallèle avec *don* (« argent »). Cependant, il nous semble que dans l’exemple (30)-a’, le type du standard n’est pas limité :

(30) a’’. Jean-i **Pierre-boda** don-i deo manh-da  
 Jean-SUB Pierre-PC argent-SUB plus être nombreux-DEC  
 ‘Jean a plus d’argent que Pierre’

La question du type du standard concerne le parallélisme syntaxique des structures comparatives. Nous traiterons cette question de manière détaillée dans la section suivante (cf. Chapitre 3-2.3.)

<sup>269</sup> L’exemple (29)-a pourrait correspondre à la comparative ayant une portée extra-prédicative en français :

Jean-i Pierre-boda **deo** [**don-i** **manh-da**]  
 Jean-SUB Pierre-PC plus argent-SUB être nombreux-DEC  
 ‘Jean a beaucoup d’argent, plus que Pierre’

Cependant, nous ne prenons en considération que sa sémantique intrapredicative comme nous l’avons mentionné auparavant (cf. note 201 du chapitre 2, p. 156) pour une discussion intensive sur le sujet de notre étude.

<sup>270</sup> Voici un exemple d’**enchâssement - proposition prédicative**, c’est-à-dire d’une **proposition prédicative enchâssée** (cf. Chapitre 2-2.1.2., p. 139).

Pierre-ga [ **son-i** keu-da ]  
 Pierre-SUB main-SUB être grand-DEC  
 ‘Pierre a les mains grandes’

<sup>271</sup> L’exemple de Han K. (2012 : 192) a été repris *mutatis mutandis*.

Examinons maintenant les exemples de comparaison adjectivale d'inégalité concernant les autres adjectifs que les quantificateurs : les adjectifs généraux.

- (31) a. Pierre-ga Paul-boda **deo** **keu-da**  
 Pierre-SUB Paul-PC plus être grand-DEC  
 'Pierre est plus grand que Paul'
- a'. Pierre-ga Paul-boda **deo** [**ki-ga** **keu-da**]  
 Pierre-SUB Paul-PC plus taille- SUB être grand-DEC  
 'Pierre est plus grand que Paul' (lit. '\*Pierre [la taille est grande] plus que Paul')  
 (cf. Kim J. D., 1991b : 191)<sup>272</sup>

- (32) a. Pierre-ui pal-i Paul-ui pal-boda **deo** **gil-da**  
 Pierre-GEN bras-SUB Paul-GEN bras-PC plus être long-DEC  
 'Les bras de Pierre sont plus longs que ceux de Paul'
- a'. Pierre-ga Paul-boda **deo** [**pal-i** **gil-da**]  
 Pierre-SUB Paul-PC plus bras-SUB être long-DEC  
 'Les bras de Pierre sont plus longs que ceux de Paul' (lit. '\*Pierre [les bras sont longs] plus que Paul')

Ici aussi, les structures avec une proposition prédicative enchâssée (*ki-ga keu-da* de l'exemple (31)-a' et *pal-i gil-da* de l'exemple (32)-a' sont utilisées aussi fréquemment dans la comparaison adjectivale que les structures générales de la comparaison adjectivale (exemples (31)-a et (32)-a). Dans les exemples (31)-a' et (32)-a', l'adverbe de degré *deo* porte sur la proposition entière ; *ki-ga keu-da* et *pal-i gil-da*. Évidemment, l'adverbe de degré *deo* de tous les exemples ci-dessus peut être supprimé (cf. Chapitre 2-2.4.1.)

Dans la comparaison d'égalité comme dans la comparaison d'inégalité, nous pouvons diviser les adjectifs en deux types, les quantificateurs et les autres. Considérons d'abord les exemples avec les quantificateurs (*manh-da* (être nombreux) et *jeog-da* (être peu nombreux)) :

- (33) a. Jean-i Pierre-**mankeum** **manh-eun** **jaesan-eul** gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) être nombreux-SF (= beaucoup de) argent-ACC avoir-SF exister-DEC  
 '\*Jean a aussi beaucoup de biens que Pierre' (≠ Jean a autant de biens que Pierre)
- a'. Jean-i Pierre-**mankeum** [**jaesan-i** **manh-da**]  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) biens-SUB être nombreux-DEC  
 '\*Jean a aussi beaucoup de biens que Pierre' (≠ Jean a autant de biens que Pierre) (lit. '\*Jean [les biens sont nombreux] aussi que Pierre)
- (34) a. ?Jean-i Pierre-**mankeum(ina)** **jeog-eun** su(-)ib-eul gaji-go iss-da  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) être peu nombreux-SF (= peu de) revenu-ACC avoir-SF exister-DEC  
 'Jean a aussi peu de revenus que Pierre'
- a'. Jean-i Pierre-**mankeum(ina)** [**su(-)ib-i** **jeog-da**]  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) revenu-SUB être peu nombreux-DEC

<sup>272</sup> L'exemple de Kim J. D. (1991b : 191) a été repris *mutatis mutandis*.



‘Jean a aussi peu de revenus que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [les revenus sont peu nombreux] aussi que Pierre)

Comme dans la comparaison d’inégalité, la comparaison nominale du français peut s’exprimer en coréen via la catégorie « adjectif ». La construction comparative qui se présente comme une comparaison adjectivale par sa forme a le sens d’une comparaison nominale comme le montre l’exemple (33)-a et (34)-a. Ici encore, la structure enchâssant une proposition prédicative s’emploie très couramment pour exprimer la comparaison nominale lorsque le verbe *avoir* apparaît dans la construction comparative, comme le montre l’exemple (33)-a’ et (34)-a’. En revanche, l’exemple [11]-a est une construction peu courante et même peu acceptable à cause de la relation sémantiquement maladroite entre le verbe *gaji-* (« avoir ») et son complément d’objet direct *su(-)ib* (« revenu »). La structure de l’exemple (34)-b, qui profite d’une proposition prédicative enchâssée (*su(-)ib-i jeog-da*) s’emploie plus couramment et est plus acceptable que celle de l’exemple (34)-a.

Par ailleurs, même si nous avons dit que lorsque le verbe *avoir* apparaît dans la construction comparative d’inégalité, le coréen a tendance à profiter d’une proposition prédicative enchâssée plus fréquemment avec le quantificateur *manh-da* (« être nombreux ») qu’avec le quantificateur *jeog-da* (« être peu nombreux »), l’exemple suivant, version « inégalitaire » de l’exemple [11]-a’, est acceptable :

- (35) a. Jean-i Pierre-boda **deo** [su(-)ib-i jeog-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC plus revenu-SUB être peu nombreux-DEC  
 ‘Jean a moins de revenus que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [les revenus sont peu nombreux] plus que Pierre)

Cependant, le prédicat *jeog-da* de la proposition prédicative n’accepte pas bien l’autre sujet, *don* (« de l’argent »), tandis que le prédicat *manh-da* l’accepte aussi bien dans la comparaison d’égalité que dans la comparaison d’inégalité :

- (36) a. Jean-i Pierre-boda **deo** [don-i manh-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC plus argent-SUB être nombreux-DEC  
 ‘Jean a plus d’argent que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [l’argent est nombreux] plus que Pierre)
- b. ?Jean-i Pierre-boda **deo** [don-i jeog-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC plus argent-SUB être peu nombreux-DEC  
 ‘Jean a moins d’argent que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [l’argent est peu nombreux] plus que Pierre)
- (37) a. Jean-i Pierre-**mankeum** [don-i manh-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) argent-SUB être nombreux-DEC  
 ‘\*Jean a aussi beaucoup d’argents que Pierre’ (≠ Jean a autant d’argent que Pierre) (lit. ‘\*Jean [l’argent est nombreux] aussi que Pierre)
- b. ?Jean-i Pierre-**mankeum(ina)** [don-i jeog-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) argent-SUB être peu nombreux-DEC  
 ‘Jean a aussi peu d’argent que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [l’argent est peu nombreux] aussi que Pierre)

Mais si nous ajoutons un élément qui détermine le sujet *don* (« de l’argent ») au moyen du verbe *avoir* dans les exemples (36)-b et (37)-b, ils deviennent acceptables comme suit :

(36) b'. Jean-i Pierre-boda deo [**gaji-n** don-i jeog-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC plus avoir-SF argent-SUB être peu nombreux-DEC  
 'Jean a moins d'argent que Pierre' (lit. '\*Jean [l'argent est peu nombreux] plus que Pierre')

(37) b'. Jean-i Pierre-mankeum(ina) [**gaji-n** don-i jeog-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) avoir-SF argent-SUB être peu nombreux-DEC  
 'Jean a aussi peu d'argent que Pierre' (lit. '\*Jean [l'argent est peu nombreux] aussi que Pierre')

Dans tous les cas, il est clair que l'emploi du quantificateur *jeog-da* est plus restreint que celui du quantificateur *manh-da* dans la comparaison d'égalité aussi bien que dans la comparaison d'inégalité. Le quantificateur *manh-da* semble donc s'utiliser plus fréquemment que le quantificateur *jeog-da*. Par ailleurs, comme nous avons examiné plus haut dans l'exemple (30)-a' et a'', le sujet de la proposition enchâssée précède l'adverbe de degré :

(36) b''. Jean-i Pierre-boda [**gaji-n don-i deo** jeog-da]  
 Jean-SUB Pierre-PC avoir-SF argent-SUB plus être peu nombreux-DEC  
 'Jean a moins d'argent que Pierre'

(37) b''. Jean-i [**gaji-n don-i Pierre-mankeum(ina)** jeog-da]  
 Jean-SUB avoir-SF argent-SUB Pierre-PC(aussi) être peu nombreux-DEC  
 'Jean a aussi peu d'argent que Pierre'

Nous traiterons de même cette question de manière détaillée dans la section suivante (*cf.* Chapitre 3-2.3.)

Passons maintenant aux exemples de comparaison adjectivale d'égalité qui concerne les adjectifs généraux. Comme dans la comparaison d'inégalité, les structures avec une proposition prédicative enchâssée (*ki-ga keu-da* de l'exemple (31)-a' et *pal-i gil-da* de l'exemple (32)-a') sont utilisées fréquemment dans la comparaison adjectivale d'égalité :

(38) a. Pierre-ga Paul-mankeum keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC(aussi) être grand-DEC  
 'Pierre est aussi grand que Paul'

a'. Pierre-ga Paul-mankeum [**ki-ga keu-da**]  
 Pierre-SUB Paul-PC(aussi) taille- SUB être grand-DEC  
 'Pierre est aussi grand que Paul' (lit. '\*Pierre [la taille est grande] aussi que Paul')

(39) a. Pierre-ui pal-i Paul-ui pal-mankeum gil-da  
 Pierre-GEN bras-SUB Paul-GEN bras-PC(aussi) être long-DEC  
 'Les bras de Pierre sont aussi longs que ceux de Paul'

a'. Pierre-ga Paul-mankeum [**pal-i gil-da**]  
 Pierre-SUB Paul-PC(aussi) bras-SUB être long-DEC  
 'Pierre a les bras aussi longs que Paul' ou 'Les bras de Pierre sont aussi longs que ceux de Paul' (lit. '\*Pierre [les bras sont longs] aussi que Paul')

Dans les exemples (38)-a' et (39)-a', l'adverbe de degré *-mankeum* porte sur la proposition entière qui fonctionne en tant que prédicat ; *ki-ga keu-da* et *pal-i gil-da* alors qu'il porte juste sur l'adjectif qui fonctionne également en tant que prédicat ; *keu-da* et *gil-da* dans les exemples (38)-a et (39)-a.

### 2.1.1.2. < *deo/deol* ou *-mankeum* > ADV

Dans cette catégorie, nous allons également diviser les adverbes en deux types : les quantificateurs (*manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu »)) et les autres. Examinons d'abord la comparaison d'inégalité. En ce qui concerne les exemples du premier type, nous l'avons déjà traitée auparavant de manière détaillée (cf. Chapitre 2-2.3.1, p. 153). La comparaison verbale du français peut s'exprimer en coréen via la catégorie « adverbe » comme suit :

- (40) a. Jean-i Pierre-boda **deo manhi** meog-neun-da  
 Jean- SUB Pierre-PC plus beaucoup manger-PRES-DEC  
 'Jean mange plus que Pierre' (lit. '\*Jean mange plus beaucoup que Pierre')
- b. Jean-i Pierre-boda **deo jogeum** meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus peu manger-PRES-DEC  
 'Jean mange moins que Pierre' (lit. '\*Jean mange plus peu que Pierre')
- (41) a. Cheolsu-ga Minsu-boda gudeongi-leul **deo manhi** pa-ass-da  
 Cheolsu-SUB Minsu-PC fosse-ACC plus beaucoup creuser-P-DEC  
 'Cheolsu a creusé plus la fosse que Minsu' (lit. '\*Cheolsu a creusé plus beaucoup la fosse que Minsu')
- b. Cheolsu-ga Minsu-boda gudeongi-leul **deo jogeum** pa-ass-da  
 Cheolsu-SUB Minsu-PC fosse-ACC plus peu creuser-P-DEC  
 'Cheolsu a creusé moins la fosse que Minsu' (lit. '\*Cheolsu a creusé plus peu la fosse que Minsu')

et la comparaison nominale en français peut également s'exprimer via la catégorie « adverbe » comme suit :

- (42) a. Jean-i Pierre-boda gansig-eul **deo manhi** meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC goûter-ACC plus beaucoup manger-PRES-DEC  
 'Jean mange plus/moins de goûter que Paul' (lit. '\*Jean mange des goûters plus beaucoup que Pierre')
- b. Jean-i Pierre-boda gansig-eul **deo jogeum** meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC goûter-ACC plus peu manger-PRES-DEC  
 'Jean mange moins de goûter que Paul' (lit. '\*Jean mange des goûters plus peu que Pierre')

Dans les exemples ci-dessus, *manhi* et *jogeum*, en tant qu'adverbes, correspondent respectivement à *beaucoup* et à *peu*. Étant donné la formule < *deo/deol* > ADV, nous pourrions dire que la construction comparative qui se présente comme une comparaison adverbiale par sa forme a le sens d'une comparaison verbale dans les exemples (40) et (41) et le sens d'une comparaison nominale dans l'exemple (42).

Pour passer maintenant aux exemples de comparaison d'inégalité relative aux adverbes généraux, observons que l'adverbe de degré se place à gauche de l'adverbe et le modifie directement comme en français :

- (43) a. Pierre-ga    Jean-boda    **deo**    **ppali**    dali-n-da  
          Pierre-SUB   Jean-PC    plus   vite    courir-PRES-DEC  
          'Pierre court **plus vite** que Jean'
- b. Pierre-ga    Jean-boda    **deo**    **jaju**    pyeonji-leul    sseu-n-da  
          Pierre-SUB   Jean-PC    plus   souvent   lettre-ACC    écrire-PRES-DEC  
          'Pierre écrit des lettres **plus souvent** que Jean'

(cf. Kim J. D., 1990 : 42)<sup>273</sup>

Mais l'adverbe ne se trouve pas toujours immédiatement à sa droite même s'il continue toujours à être modifié par l'adverbe de degré. Par exemple, le complément d'objet direct peut se placer entre l'adverbe de degré *deo* et l'adverbe modifié par celui-ci comme suit :

- (43) b'. Pierre-ga    Jean-boda    **deo**    pyeonji-leul    **jaju**    sseu-n-da  
          Pierre-SUB   Jean-PC    plus   lettre-ACC    souvent   écrire-PRES-DEC  
          'Pierre écrit des lettres **plus souvent** que Jean'

La construction comparative à portée intrapredicative peut ne pas placer l'adverbe de degré directement à gauche du paramètre, en l'occurrence l'adverbe (ou l'adjectif), comme le montre bien l'exemple (43). Au fond, il en va de même en français. Dans les comparatives détachées, l'adverbe ou l'adjectif ne se trouve en effet pas immédiatement à la droite de l'adverbe de degré comme dans *Plus que Jean, Pierre écrit souvent des lettres* ou *Pierre écrit souvent des lettres, plus que Jean*, même si la comparaison prend alors une portée extrapredicative ou même exophrastique (ou portée sur l'énonciation). Néanmoins selon N. Fournier & C. Fuchs (2007 : 18), les comparatives détachées ont même alors dans la plupart des cas une portée intrapredicative :

Dans la plupart des cas, le déplacement de surface ne modifie pas la portée fondamentalement intrapredicative de l'adverbe de degré, mais signale une thématization de l'échantil-repère de la comparaison (il est constitué comme le point de départ de l'énoncé) ; ainsi dans les exemples suivants : (63a) *Marie est plus jolie que sa soeur.* (63b) *Plus que sa soeur, Marie est jolie* (63c) *Marie est jolie, plus que sa soeur.* *Que* porte-t-il toujours sur le prédicat 'être jolie', et les structures (b) et (c) apparaissent-elles comme de simples variantes de la structure (a).

Quoi qu'il en soit, dans le corpus du coréen *Modu-ui malmungchi*, on trouve les exemples suivants même si la plupart du temps l'adverbe de degré est placé directement à gauche de l'adverbe. De toute manière, l'exemple (44) et l'exemple (45) peuvent correspondre au même énoncé en français, si on se limite à une portée intrapredicative :

- (44) a. neo-neun    na-boda    **deo**    badasgil-eul            **jal**    a-n-da  
          toi-TOP    moi-PC    plus   route maritime-GEN    bien    savoir-PRES-DEC  
          'Tu connais mieux la route maritime que moi'

<sup>273</sup> L'exemple de Kim J. D. (1990 : 42) a été repris *mutatis mutandis*.

b. uli-neun daleun salam-deul-boda myeoch bae-na **deo** na(-)i-leul **ppali** meog-eoss-da  
 on-TOP autre personnes-PL-PC plusieurs fois-PAR plus age-ACC vite prendre-P-DEC  
 ‘On a pris de l’âge plusieurs fois plus vite que d’autres personnes’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>274</sup>

(45) a'. neo-neun na-boda badasgil-eul **deo jal** a-n-da  
 Toi-TOP moi-PC route maritime-GEN plus bien savoir-PRES-DEC  
 ‘Tu connais mieux la route maritime que moi’

b'. uli-neun daleun salam-deul-boda na(-)i-leul myeoch bae-na **deo ppali** meog-eoss-da  
 on-TOP autre personnes-PL-PC age-ACC plusieurs fois-PAR plus vite prendre-P-DEC  
 ‘On a pris de l’âge plusieurs fois plus vite que d’autres personnes’

Par conséquent, la même structure peut s’appliquer à la comparaison qui concerne les quantificateurs *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») sans différence sémantique majeure entre l’exemple (42) et l’exemple suivant :

(46) a'. Jean-i Pierre-boda **deo** gansig-eul **manhi** meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus goûter-ACC beaucoup manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange plus de goûter que Pierre’

b'. Jean-i Pierre-boda **deo** gansig-eul **jogeum** meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus goûter-ACC peu manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange moins de goûter que Pierre’

(cf. Kim B. M., 1990 : 48)<sup>275</sup>

Ainsi que nous l’avons mentionné plus haut pour l’exemple (27), il en va de même pour la comparaison adjectivale. En conclusion, au moins dans la comparaison intrapredicative, la relation entre l’adverbe de degré et l’adverbe (ou l’adjectif) du coréen est assez souple. Par conséquent, plusieurs structures comparatives ayant le même sens (intrapredicatif) peuvent correspondre sémantiquement à une même structure comparative en français.

Dans la comparaison d’égalité, nous reconduisons la subdivision des adverbes en deux types : les quantificateurs (*manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu »)) et les autres. La comparaison verbale du français peut de même encore s’exprimer en coréen via la catégorie « adverbe » de la façon suivante :

(47) a. Jean-i Pierre-**mankeum manhi** meog-neun-da  
 Jean- SUB Pierre-PC(aussi) beaucoup manger-PRES-DEC  
 ‘\*Jean mange aussi beaucoup que Pierre’

b. Jean-i Pierre-**mankeum(ina) jogeum** meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC(aussi) peu manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange aussi peu que Pierre’

<sup>274</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

<sup>275</sup> L’exemple de Kim B. M. (1990 : 48) a été repris *mutatis mutandis*.

et la comparaison nominale du français peut également s'exprimer via la catégorie « adverbe »:

- (48) a. Jean-i      **don-eul**      Pierre-**mankeum**    **manhi**      **beo-n-da**  
          Jean-SUB   argent-ACC   Pierre-PC(aussi)   beaucoup   gagner-PRES-DEC  
          ‘\*Jean gagne aussi beaucoup d’argent que Pierre’
- b. Jean-i      **don-eul**      Pierre-**mankeum(ina)**    **jogeum**      **beo-n-da**  
          Jean-SUB   argent-ACC   Pierre-PC(aussi)      peu      gagner-PRES-DEC  
          ‘Jean gagne aussi peu d’argent que Pierre’ (lit. ‘\*Jean gange de l’argent aussi peu que Pierre’)

Dans les exemples ci-dessus, *manhi* et *jogeum*, en tant qu’adverbes, correspondent respectivement à *beaucoup* et à *peu*. Étant donné la formule < -*mankeum* > ADV, la construction comparative, qui se présente comme une comparaison adverbiale par sa forme, a le sens de la comparaison verbale dans l’exemple (47) et a le sens de la comparaison nominale dans l’exemple (48). Mais la séquence - *mankeum manhi* de l’exemple (47)-a et de l’exemple (48)-a, aussi bien que -*mankeum manh-eun* N, ne correspond pas exactement au sens de *autant* (*de* N) mais à celui de la séquence \**aussi beaucoup* (*de* N) comme nous l’avons remarqué auparavant (*cf.* Chapitre 2-2.4.2.).

Pour la comparaison d’égalité qui concerne les adverbes généraux, l’adverbe de degré se place directement à gauche de l’adverbe qui remplit une fonction de paramètre :

- (49) Hyeoni-ga      Ugi-**mankeum**    **ppali**      dali-n-da  
          Hyeoni-SUB   Ugi-PC(aussi)   vite      courir-PRES-DEC  
          ‘Hyeoni court aussi vite que Ugi’

(Oh K. S., 2004b : 89)

À nouveau, rapportée à la comparaison d’égalité ou d’inégalité en français, la structure coréenne montre une relation plus flexible entre le marqueur -*mankeum* et l’adverbe qui fonctionne en tant que paramètre :

- (50) a. Jihyeon-eun   Yankees-ui   golsupaen-deul-**mankeum**   yagu-leul      **jal**   al-ji      motha-eoss-da  
          Jihyeon-TOP   Yankees-GEN   grand fan-PL-PC(aussi)   base-ball-ACC   bien connaître-SF NEG-P-DEC  
          ‘Jihyeon ne connaît pas aussi bien le base-ball que les grands fans de Yankees’  
          (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>276</sup>

- a’. Jihyeon-eun   yagu-leul      Yankees-ui   golsupaen-deul-**mankeum**   **jal**   al-ji      motha-eoss-da  
          Jihyeon-TOP   base-ball-ACC   Yankees-GEN   grand fan-PL-PC(aussi)   bien connaître-SF NEG-P-DEC  
          ‘Jihyeon ne connaît pas aussi bien le base-ball que les grands fans de Yankees’

Il en va de même pour la comparaison qui concerne le quantificateur *manhi* (« beaucoup ») et *jogeum* (« peu ») :

- (51) a. Jean-i      Pierre-**mankeum**    don-eul      **manhi**      beo-n-da  
          Jean-SUB   Pierre-PC(aussi)   argent-ACC   beaucoup   gagner-PRES-DEC  
          ‘\*Jean gagne aussi beaucoup d’argent que Pierre’
- b. Jean-i      Pierre-**mankeum(ina)**    don-eul      **jogeum**      beo-n-da

<sup>276</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

Jean-SUB Pierre-PC(aussi) argent-ACC peu gagner-PRES-DEC  
 ‘Jean gagne aussi peu d’argent que Pierre’

### 2.1.1.3. < *deo/deol* ou *-mankeum* > V

Nous examinerons la troisième catégorie en la divisant en deux types ; dans le premier, elle correspond sémantiquement à la comparaison nominale du français et dans le second, sémantiquement et syntaxiquement, à la comparaison verbale. Observons d’abord la comparaison d’inégalité dans cette catégorie. Quant au premier type, la comparaison nominale du français peut s’exprimer en coréen via la catégorie « verbe » sans même faire intervenir le quantificateur au contraire des catégories précédentes :

- (52) a. Jean-i Pierre-boda gansig-eul **deo meog-neun-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC goûter-ACC plus manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange plus de goûter que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [mange plus] des goûters que Pierre’)
- b. Jean-i bab-boda ppang-eul **deo meog-neun-da**  
 Jean-SUB riz-PC pain-ACC plus manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange plus de pain que de riz’ (lit. ‘\*Jean [mange plus] du pain que du riz’)
- c. Sinlang-cheug chingu-deul-i sinbu-cheug chingu-deul-boda gyeolhonsig-e **deo o-ass-da**  
 marié-côté ami-PL-SUB mariée-côté ami-PL-PC salle de mariage-LOC plus venir-P-DEC  
 ‘Plus d’amis du côté du marié que d’amis du côté de la mariée sont venus dans la salle de mariage’ (lit. ‘\*Les amis du côté du marié sont venus plus que les amis du côté de la mariée’)

La catégorie « verbe » qui appartient au premier type est limitée à aux procès qui concernent une activité et elle demande un autre élément pour être gradué, en l’occurrence, l’actant du verbe<sup>277</sup>. Dans les exemples ci-dessus, les procès d’activités, *meog-* (« manger ») et *o-* (« venir »), disposent chacun d’un actant susceptible d’être gradué, c’est-à-dire le complément d’objet direct, *gansig* (« goûter ») et *ppang* (« pain ») dans les exemples (a) et (b) ou le sujet, *chingu-deul* (« amis ») dans l’exemple (c)<sup>278</sup>.

Examinons maintenant le deuxième type : la comparaison verbale s’y réalise en correspondant sémantiquement et syntaxiquement à celle du français. L’adverbe de degré ne se place pas toujours immédiatement devant le verbe pour modifier celui-ci. Il peut également se placer devant les compléments du verbe :

- (53) appa-ga eomma-boda **deo nolla-ss-da**  
 papa-SUB maman-PC plus s’étonner-P-DEC  
 ‘Mon papa s’étonnait plus que ma maman’

<sup>277</sup> Dans les procès des *activités*, à la différence du cas de la propriété où le degré est en mesure de porter sur l’adjectif ou l’adverbe lui-même, le degré ne porte pas sur le verbe lui-même mais sur l’autre facteur relatif à celui-ci. Autrement dit, la classe d’*occurrences de procès* est liée aux paramètres extensionnels tels que la durée, la fréquence de procès, ou bien l’actant. (cf. Chapitre 1-1.2.1, p. 11)

<sup>278</sup> De même, dans le cas où la comparaison nominale du français peut s’exprimer en coréen via la catégorie « adverbe », (plus concrètement, *manhi* et *jogeum*), le verbe de la construction comparative est limité également au premier type.

- (54) a. Jean-i yagu-boda **chuggu-leul** **deo** **johaha-n-da**  
 Jean-SUB baseball-PC football-ACC plus aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime plus le football que le baseball’
- b. Jean-i Pierre-boda **deo** **chuggu-leul** **johaha-n-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC plus football-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime le football plus que Pierre’

Lorsqu’il modifie un verbe sans complément comme dans l’exemple (53), l’adverbe de degré se place immédiatement devant le verbe. Par contre, lorsqu’il modifie un verbe accompagné d’un complément, il peut se placer entre le complément et le verbe comme dans l’exemple (54)-a ou devant le complément du verbe comme dans l’exemple (54)-b. D’après Han K. (2012 : 189), dans l’exemple (54)-a où l’adverbe de degré s’installe derrière le complément d’objet direct, c’est le complément d’objet direct *chuggu* (« football ») qui devient le comparé tandis que dans l’exemple (54)-b où l’adverbe de degré se place après le sujet, c’est le sujet *Jean* qui devient le comparé. Par ailleurs, selon cet auteur, dans l’exemple (54)-a, il est possible que le complément d’objet *chuggu* (« football ») précède le standard *yagu* (« baseball ») :

- (55) a. Jean-i **chuggu-leul** yagu-boda **deo** **johaha-n-da**  
 Jean-SUB football-ACC baseball-PC plus aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime plus le football que la baseball’

Mais l’ordre des mots dans l’exemple (54)-a où le standard *yagu* (« baseball ») précède le complément d’objet *chuggu* (« football »), est normal. En fait, le standard précède généralement le comparé mais lorsque le comparé est le sujet ou le complément d’objet (direct ou indirect), il peut précéder le standard (Han K., 2012 ; Kim J. D., 1991a). En définitive, la position de l’adverbe de degré conditionne le type du standard si bien que les phrases suivantes ne sont pas acceptables selon le premier de ces auteurs :

- (56) a’. \*Jean-i yagu-boda **deo** **chuggu-leul** **johaha-n-da**  
 Jean-SUB baseball-PC plus football-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime le football plus que la baseball’
- b’. \*Jean-i Pierre-boda **chuggu-leul** **deo** **johaha-n-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC football-ACC plus aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime plus le football que Pierre’

Si les compléments d’objet *chuggu* (« football ») et *yagu* (« baseball ») sont comparés, l’exemple (56)-a’ n’est pas acceptable puisque l’adverbe de degré se place avant le complément d’objet *chuggu* (« football »). De même si le sujet *Jean* et *Pierre* sont comparés, l’exemple (56)-b’ n’est pas acceptable puisque l’adverbe de degré se place après le complément d’objet *chuggu* (« football »).

Il ne semble cependant pas que tous les chercheurs soient d’accord avec le point de vue de Han K. (*op. cit.*) sur l’inacceptabilité des exemples (56)-a’ et b’. En effet, étant donné que nous avons tendance à comparer des entités appartenant à la même catégorie sémantique, il serait toujours possible de rétablir le sens des comparaisons contenues dans les exemples ci-dessus, et cela quelle que soit la position de l’adverbe de degré : l’exemple (56)-a’ qui compare *chuggu* (« football ») et *yagu* (« baseball ») et l’exemple (56)-b’ qui compare *Jean* et *Pierre* seraient donc acceptables (Kim J. D.,



1991a : 73 ; Lee Y. O., 2018 : 87). Bien évidemment cependant, les phrases comparatives suivantes présentent une ambiguïté d'après Kim J. D. (1991b) et Lee Y. O. (2018) tandis qu'elles n'en comportent aucune du point de vue de Han K. :

- (57) a. Jean-i bumonim-boda **deo seonsaengnim-eul jongyeongha-n-da**  
 Jean-SUB parents-PC plus maître-ACC respecter-PRES-DEC  
 'Jean respecte son maître plus que ses parents'
- a'. Jean-i bumonim-boda **seonsaengnim-eul deo jongyeongha-n-da**  
 Jean-SUB parents-PC maître-ACC plus respecter-PRES-DEC  
 'Jean respecte plus son maître que ses parents'

Les deux phrases de l'exemple (57) ont deux interprétations possibles selon les premiers (Kim J. D. et Lee Y. O.) : « Jean respecte plus son maître que ses parents ne respectent son maître » ou « Jean respecte plus son maître qu'il ne respecte ses parents ». En revanche, selon Han K., l'exemple (57)-a correspond à la première interprétation et l'exemple (57)-b à la deuxième. En somme, dans l'interprétation de la construction comparative, l'élément sémantique (les comparandes sémantiquement apparentés) domine l'élément syntaxique (la position de l'adverbe de degré) pour les premiers et inversement pour Han K. En français, la phrase *Jean aime le football plus que le baseball*, correspondant à l'exemple (56)-a', est acceptable. Elle implique une comparaison entre les deux objets du verbe *aimer* dont Jean est le sujet : le football et le baseball. La phrase *Jean aime plus le football que Pierre*, correspondant à l'exemple (56)-b', également acceptable, peut impliquer une comparaison entre les deux sujets Jean et Pierre. Quant aux phrases *Jean respecte plus son maître que ses parents* et *Jean respecte son maître plus que ses parents*, correspondant à celles de l'exemple (57), elles comportent toutes deux une ambiguïté. Par conséquent, la construction comparative en coréen ressemble plus à celle du français du point de vue de Kim J. D. et Lee Y. O. que de celui Han K..

Cependant, il n'en va pas de même pour les verbes du premier type qui concernent les procès d'**activité**. En effet, lorsque des verbes tels que *meog-da* (« manger »), *sa-da* (« acheter ») sont accompagnés d'un complément d'objet direct, il faut que celui-ci précède l'adverbe de degré quel que soit le type du standard, le sujet ou le complément d'objet. Si le complément d'objet direct se place après l'adverbe de degré *deo*, la phrase semble inacceptable. Examinons les exemples suivants en les comparant aux exemples (52)-a, b. :

- (58) a. ?Jean-i Pierre-boda deo gansig-eul meog-neun-da  
 Jean-SUB Pierre-PC plus goûter-ACC manger-PRES-DEC  
 'Jean mange plus de goûter que Pierre' (lit. '\*Jean mange des goûters plus que Pierre')
- b. ?Jean-i bab-boda deo ppang-eul meog-neun-da  
 Jean-SUB riz-PC plus pain-ACC manger-PRES-DEC  
 'Jean mange plus de pain que de riz' (lit. '\*Jean mange du pain plus que du riz')

Autrement dit, dans des cas pareils, l'adverbe de degré doit se placer obligatoirement immédiatement devant le verbe à modifier.

Dans cette même catégorie, venons-en à la comparaison d'égalité. Le premier type, la comparaison nominale du français, peut s'exprimer en coréen via la catégorie « verbe » sans même faire intervenir le quantificateur ainsi qu'on l'a déjà observé avec l'inégalité :

- (59) a. Jean-i        **Pierre-mankeum** gansig-eul        **meog-neun-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC(autant) goûter-ACC manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange autant de goûter que Pierre’ (lit. ‘\*Jean mange des goûters autant que Pierre’)
- b. Jean-i        sagwa-leul        **bae-mankeum**        **pal-ass-da**  
 Jean-SUB pomme-ACC poire-PC(autant) vendre-P-DEC  
 ‘Jean a vendu autant de pommes que de poires’ (lit. ‘\*Jean [a vendu autant que des poires] des pommes’)
- c. Sinlang-cheug chingu-deul-i gyeolhonsig-e        **sinbu-cheug chingu-deul-mankeum o-ass-da**  
 marié-côté ami-PL-SUB salle de mariage-LOC mariée-côté ami-PL-PC(autant) venir-P-DEC  
 ‘Autant d’amis du côté du marié que d’amis du côté de la mariée sont venus dans la salle de mariage’  
 (lit. ‘\*Les amis du côté du marié sont venus autant que les amis du côté de la mariée’)

On peut appliquer à la comparaison d’égalité la même explication qu’à comparaison d’inégalité. Cependant, quelques différences se font jour dans l’ordre des mots. Selon Kim B. M. (1990 : 51), le standard marqué par *-mankeum* se place normalement immédiatement après le comparé comme le montrent les exemples ci-dessus. Autrement dit, le complément d’objet *gansig* (« goûter ») ne peut pas précéder *Pierre-mankeum* comme suit :

- (60) a’. Jean-i        gansig-eul        **Pierre-mankeum**        **meog-neun-da**  
 Jean-SUB goûter-ACC Pierre-PC(autant) manger-PRES-DEC  
 ‘Jean mange autant de goûter que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [mange autant que Pierre] des goûters’)

Mais pour autant, il ne semble pas que la phrase ci-dessus soit inacceptable. En effet, Lee Y. O. (2018) donne ces deux types de phrases sans distinction comme des exemples de la comparaison d’égalité.

Dans le deuxième type, la comparaison verbale se réalise en concordant en tous points (sémantiquement et syntaxiquement) à celle du français. Même l’adverbe de degré *-mankeum* ne se place pas toujours immédiatement devant le verbe pour modifier celui-ci. Il peut également se placer devant les compléments du verbe :

- (61) a. Jean-i        chuggu-leul        yagu-**mankeum**        **johaha-n-da**  
 Jean-SUB football-ACC baseball-PC(autant) aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime autant le football que la baseball’
- b. Jean-i        **Pierre-mankeum**        **chuggu-leul**        **johaha-n-da**  
 Jean-SUB Pierre-PC(autant) football-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime le football autant que Pierre’

Comme indiqué précédemment, le standard marqué par *-mankeum* se place normalement immédiatement derrière le comparé selon Kim B. M. (1990 : 51). Cependant, et pour la même raison que celle invoquée pour la comparaison d’inégalité (cf. les exemples (56)-a’, b’), il nous semble que les exemples suivants sont tout aussi acceptables que les exemples ci-dessus :

- (62) a’. Jean-i        yagu-**mankeum**        **chuggu-leul**        **johaha-n-da**  
 Jean-SUB baseball-PC(autant) football-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime le football autant que la baseball’
- b’. Jean-i        **chuggu-leul**        **Pierre-mankeum**        **johaha-n-da**

Jean-SUB football-ACC Pierre-PC(autant) aimer-PRES-DEC  
 ‘Jean aime autant le football que Pierre’

La justification de cette acceptabilité est également identique : sont de préférence comparées des entités et/ou des notions appartenant à la même catégorie sémantique, si bien que la comparaison en est aiguillée vers une interprétation sémantiquement homogène même si le standard marqué par *-mankeum* ne se place pas immédiatement derrière le comparé dans les exemples ci-dessus. De ce point de vue, les phrases suivantes comportent donc une ambiguïté :

(63) a. Jean-i bumonim-mankeum seonsaengnim-eul jongyeongha-n-da  
 Jean-SUB parents-PC(autant) maître-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Jean respecte son maître autant que ses parents’

a’. Jean-i seonsaengnim-eul bumonim-mankeum jongyeongha-n-da  
 Jean-SUB maître-ACC parents-PC(autant) respecter-PRES-DEC  
 ‘Jean respecte autant son maître que ses parents’

La phrase *Jean aime le football autant que le baseball*, correspondant en français à l’exemple (62)-a’, elle est tout à fait acceptable et établit une comparaison entre l’amour pour le football et celui pour le baseball chez le sujet Jean. La phrase *Jean aime autant le football que Pierre*, également acceptable, correspondant à l’exemple (62)-b’, elle implique plutôt une comparaison entre Jean et Pierre. Quant aux phrases *Jean respecte son maître autant que ses parents* et *Jean respecte autant son maître que ses parents*, correspondant à celles de l’exemple (63), elles présentent une ambiguïté. Par conséquent, la construction comparative en coréen s’apparente ici davantage à celle du français que précédemment.

#### 2.1.1.4. < deo/deol ou -mankeum > N-i-da

Dans la dernière catégorie, l’adverbe de degré modifie un nom ayant un **caractère d’état**, tel que *mi-in* (« beauté<sup>279</sup> », *buja* (« riche<sup>280</sup> »), *babo* (« imbécile<sup>281</sup> »), autrement dit : des noms graduables. Ils contiennent un élément qui peut être modifié par un adverbe de degré : *belle femme*, *personne riche*, *personne stupide* (cf. Chapitre 2-2.4.1.1., p. 175). Ce type de nom forme, généralement avec la particule prédicative *-i-*, le prédicatif « nom-i-da (nom-C-DEC) » correspondant à « être N ». Plus précisément, c’est le prédicatif entier « nom-i-da » que modifie l’adverbe de degré. Cette catégorie correspond sémantiquement à la comparaison adjectivale du français. C’est pourquoi également la comparaison adjectivale du français peut s’exprimer via la catégorie du « nom » en coréen (plus précisément le prédicatif « nom-i-da » correspondant à « être N ») :

(64) a. eonni-ga dongsaeng-boda **deo/deol** **mi-in-i**<sup>282</sup>-da  
 grande sœur petite sœur-PC plus/moins beauté-C-DEC  
 ‘Sa grande sœur est **plus/moins belle** qu’elle’ (lit. ‘\*Sa grande sœur est **plus/moins beauté** qu’elle’)  
 (Lee, Y. O., 2018 : 120)

<sup>279</sup> Au sens désignant quelqu’un.

<sup>280</sup> Adjectif substantivé.

<sup>281</sup> Adjectif substantivé.

<sup>282</sup> La copule (C) *-i-*, en tant que particule prédicative, « se combine obligatoirement avec le nom et se comporte comme un verbe conjugué, dans le sens où elle peut porter les morphèmes verbaux » (Chun, J. H., *op. cit.* : 27).

b. dongsaeung-i      oppa-mankeum      sujae-i-da  
 petite sœur-SUB    grand frère-PC(aussi)    intelligence-C-DEC  
 ‘La petite sœur est **aussi intelligente** que le grand frère’ (lit. ‘\* La petite sœur est **aussi intelligence** que le grand frère)

(Oh K. S., 2004b : 88)

### 2.1.1.5. RÉSUMÉ

En somme, les structures de la partie correspondant à la matrice en français pourraient se résumer comme suit dans les tableaux ci-dessous :

CATÉGORIE	TYPE DE PARAMÈTRE	STRUCTURE & CORRESPONDANCE SÉMANTIQUE	
a. <i>-boda</i> <> ADJ	Quantificateurs	Structure générale	- <i>boda deo manh-eun</i> N -PC plus être nombreux-SF N ‘ <b>plus de N</b> que’  - <i>boda deo jeog-eun</i> N -PC plus être peu nombreux-SF N ‘ <b>moins de N</b> que’
		Structure enchâssée	- <i>boda deo</i> [N-i <i>manh-da</i> ] -PC plus N-SUB être nombreux-DEC ‘avoir <b>plus de N</b> que’
			- <i>boda deo</i> [N-i <i>jeog-da</i> ] -PC plus N-SUB être peu nombreux-DEC ‘avoir <b>moins de N</b> que’
		Autres adjectifs	Structure générale
	Structure enchâssée		- <i>boda deo/deol</i> [N-i <i>ADJ-da</i> ] -PC plus/moins N-SUB ADJ-DEC ‘ <b>plus/moins ADJ</b> que’
	b. <i>-boda</i> <> ADV	Quantificateurs	Sans (ou avec) complément d’objet direct

		Avec complément d'objet direct	-boda N-eul deo manhi V -PC N-ACC plus beaucoup V 'V plus de N que'  -boda N-eul deo jeogeum V -PC N-ACC plus peu V 'V moins de N que'	-boda deo N-eul manhi V -PC plus N-ACC beaucoup V 'V plus de N que'  -boda deo N-eul jeogeum V -PC plus N-ACC peu V 'V moins de N que'
	Autres adverbess	Adverbe de degré directement à gauche de ADV	(N-eul) -boda (ou N-eul) deo/deol ADV (ou N-eul) (N-ACC) -PC plus/moins ADV '(N) plus/moins ADV (ou N) que'	
		Complément entre adverbe de degré et ADV	-boda deo/deol N-eul ADV -PC plus/moins N-ACC ADV '(N) plus/moins ADV (ou N) que'	
c. -boda <> V	Verbes de type activité	Son actant gradué : complément d'objet direct	-boda N-eul deo/deol V -PC N-ACC plus/moins V 'V plus/moins de N que'	?-boda deo/deol N-eul V -PC plus/moins N-ACC V 'V plus/moins de N que'
		Son actant gradué : sujet	N1-i N2-boda deo/deol V N1-SUB N2-PC plus/moins V 'Plus/moins de N1 que de N2 V'	
		Sans actant gradué	-boda deo/deol V -PC plus/moins V 'V plus/moins que'	
	Autres verbes	Sans complément d'objet direct	-boda deo/deol V -PC plus/moins V 'V plus/moins que'	
		Avec complément d'objet direct	(N-eul) -boda (ou N-eul) deo/deol (ou N-eul) V N-ACC -PC plus/moins V 'V (N) plus/moins (ou N) que'	
d. -boda <> N-i-da	Noms gradables	Nom-i-da (être N)	-boda deo/deol N-i-da -PC plus/moins N-C-DEC 'être plus/moins ADJ que' (lit. '*être plus/moins N que')	

Tableau 63 : Structures de la partie correspondant à la matrice (comparaison d'inégalité)

CATÉGORIE	TYPE DE PARAMÈTRE	STRUCTURE & CORRESPONDANCE SÉMANTIQUE	
a. <-mankeum > ADJ	Quantificateurs	Structure générale	-mankeum manh-eun N -PC(aussi) être nombreux-SF N '*aussi beaucoup de N que'  -mankeum jeog-eun N -PC(aussi) être peu nombreux-SF N 'aussi peu de N que'
		Structure enchâssée	-mankeum [N-i manh-da] -PC(aussi) N-SUB être nombreux-DEC '*avoir aussi beaucoup de N que'  -mankeum [N-i jeog-da] -PC(aussi) N-SUB être peu nombreux-DEC 'avoir aussi peu de N que'

			<p>S [N-i <b>-mankeum manh-da</b>] S N-SUB -PC(aussi) être nombreux-DEC ‘*avoir <b>aussi beaucoup de N</b> que’</p> <p>S [N-i <b>-mankeum jeog-da</b>] S N-SUB -PC(aussi) être peu nombreux-DEC ‘avoir <b>aussi peu de N</b> que’</p>	
	Autres adjectifs	Structure générale	<p><b>-mankeum ADJ</b> -PC(aussi) ADJ ‘<b>aussi ADJ</b> que’</p>	
		Structure enchâssée	<p><b>-mankeum [N-i ADJ-da]</b> -PC(aussi) N-SUB ADJ-DEC ‘<b>aussi ADJ</b> que’</p>	
b. <-mankeum > ADV	Quantificateurs	Sans (ou avec) complément d’objet direct	<p><b>-mankeum manhi V</b> -PC(aussi) beaucoup V ‘*<b>V aussi beaucoup</b> que’</p> <p><b>-mankeum jeogeum V</b> -PC(aussi) peu V ‘<b>V aussi peu</b> que’</p>	
		Avec complément d’objet direct	<p><b>N-eul -mankeum manhi V</b> N-ACC -PC(aussi) beaucoup V ‘*<b>V aussi beaucoup de N</b> que’</p> <p><b>N-eul -mankeum jeogeum V</b> N-ACC -PC(aussi) peu V ‘<b>V aussi peu de N</b> que’</p>	<p><b>-mankeum N-eul manhi V</b> -PC(aussi) N-ACC beaucoup V ‘*<b>V aussi beaucoup de N</b> que’</p> <p><b>-mankeum N-eul jeogeum V</b> -PC(aussi) N-ACC peu V ‘<b>V aussi peu de N</b> que’</p>
	Autres adverbes	Adverbe de degré directement à gauche de ADV	<p>(N-eul) <b>-mankeum ADV</b> (ou N-eul) (N-ACC) -PC(aussi) ADV ‘<b>aussi ADV</b> que’</p>	
		Complément entre adverbe de degré et ADV	<p><b>-mankeum N-eul ADV</b> -PC(aussi) N-ACC ADV ‘<b>aussi ADV</b> que’</p>	
	c. <-manekum > V	Verbes de type activité	Son actant gradué : complément d’objet direct	<p><b>N-eul -mankeum V</b> N-ACC -PC(autant) V ‘<b>V autant de N</b> que’</p>
Son actant gradué : sujet			<p><b>N1-i N2-mankeum V</b> N1-SUB N2-PC(autant) V ‘<b>Autant de N1 que de N2 V</b>’</p>	
Sans actant gradué			<p><b>-mankeum V</b> -PC(autant) V ‘<b>V autant</b> que’</p>	
Verbes généraux		Sans complément d’objet direct	<p><b>-mankeum V</b> -PC(autant) V ‘<b>V autant</b> que’</p>	
	Avec complément d’objet direct	<p>(N-eul) <b>-mankeum</b> (ou N-eul) V N-ACC -PC(autant) V ‘<b>V (N) autant</b> (ou N) que’</p>		
d. <-mankeum > N-i-da	Noms gradables	Nom-i-da (être N)	<p><b>-mankeum N-i-da</b> -PC(aussi) N-C-DEC ‘<b>être aussi ADJ</b> que’ (lit. ‘*<b>être aussi N</b> que)</p>	

Tableau 64 : Structures de la partie correspondant à la matrice (comparaison d’égalité)

## 2.1.2. STRUCTURATION DE LA PARTIE CORRESPONDANT À LA SUBORDONNÉE DU FRANÇAIS

La partie correspondant en coréen à la subordonnée comparative du français est marquée par la particule comparative *-boda* d'inégalité ou *-mankuem* d'égalité. Rappelons qu'en ce qui concerne la subordonnée du français, ses structures se répartissent en deux grands types, selon qu'elles sont verbales ou averbales (cf. Chapitre 3-1.1.2., p. 212). En coréen, les séquences *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum* correspondent généralement aux structures verbales du français dans la mesure où l'élément supplémentaire *-n geos* est précisément requis pour construire le standard sous forme de proposition. Cependant, les séquences *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum* ne correspondent pas toujours aux structures verbales du français. Elles peuvent correspondre aussi aux structures averbales, ce qui est dû aux diverses caractéristiques sémantiques du nom dépendant *geos*. Nous allons donc observer prioritairement les séquences où apparaissent ces marqueurs. Celles-ci peuvent se diviser en quatre types dont le premier correspond exactement aux structures verbales du français tandis que les trois restantes correspondent aux structures averbales.

Dans le premier type (*geos* 1), le nom dépendant *geos*, en tant que nom à caractère abstrait, exprime le sens de « degré » (Park K. S., 2011). Les structures *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum* comportant le nom dépendant *geos* avec cette acception correspondent bien aux structures verbales du français.

- (65) a. Yeongsu-neun [abeoji-ga hyeong-eul salangha-neun<sup>283</sup> **geos]-boda deo  
Yeongsu-TOP père-SUB grand frère-ACC aimer-SF ND-PC plus  
hyeong-eul salangha-n-da.  
grand frère-ACC aimer-PRES-DEC.  
'Yeongsu aime son grand frère plus que son père n'aime celui-ci'**
- (Park K. S., *ibid.* : 52)

- b. Paul-i [Pierre-ga jagi anae-leul akki-neun **geos]-boda deo jagi gae-leul  
Paul-SUB Pierre-ga sa femme-ACC chérir-SF ND-PC plus son chien-ACC  
akki-n-da.  
chérir-PRES-DEC  
'Paul chérit son chien plus que Pierre ne chérit sa femme'**
- (Kim J. D., 1990 : 36)<sup>284</sup>

- c. na-neun [neo-ga yeppeu-n **geos]-boda deo yeppeu-da.  
Moi-TOP toi-SUB être belle-SF ND-PC plus être belle-DEC  
'Je suis plus belle que tu ne l'es'**

- (66) a. Nuna-neun [hyeong-i suhag-eul jalha-neun **(geos)-mankeum**  
Grande sœur-TOP grand frère-SUB mathématique-ACC se défendre bien-SF ND-PC

<sup>283</sup> *-neun* remplit la même fonction que '*-n*', c'est aussi un suffixe flexionnel déterminatif. Il signifie en même temps qu'un acte est en train d'avoir lieu.

<sup>284</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

gwahag-eul jalha-n-da.  
 Science-ACC se défendre bien-PRES-DEC  
 ‘Ma grande sœur se défend en sciences aussi bien que mon grand frère se défend en mathématiques’  
 (Kim J. D., 1991b : 192)

b. Suni-neun Yeonghi-ga geulim-eul jal geuli-neun (geos)-mankeum  
 Suni-TOP Yeonghi-SUB tableau-ACC bien peindre-SF (ND)-PC

nolae-leul jalha-n-da  
 chanson-ACC bien faire-PRES-DEC  
 ‘Suni chante aussi bien que Yeonghi peint’

(Lee Y. O., 2018 : 42)<sup>285</sup>

c. na-neun [neo-ga yeppeu-n (geos)]-mankeum yeppeu-da.  
 Moi-TOP toi-SUB être belle-SF ND-PC être belle-DEC  
 ‘Je suis aussi belle que tu l’es’

Dans tous les exemples ci-dessus, le nom *geos* pourrait être remplacé par le nom « degré » selon Kim J. D. (1991b)<sup>286</sup>. Dans la comparaison d'égalité, il peut même être supprimé, auquel cas le marqueur *-mankeum* remplit une fonction de nom dépendant modifié par une proposition déterminative [S + V - n (ou *-neun*)]. Comme nous l'avons déjà mentionné auparavant, le marqueur *-mankeum* peut remplir les deux fonctions à la fois : il peut être ajouté directement au substantif en tant que particule ou bien peut être modifié par une proposition déterminative en tant que nom dépendant (cf. Chapitre 2-2.5.2., p. 198). En fait, dans la mesure où le sens originel du mot *-mankeum* est déjà « un degré, une mesure ou une quantité égal(e) à », il nous semble que l'emploi du marqueur *-mankeum* sans le nom dépendant *geos* au sens de « degré » est convaincante.

Dans le deuxième type (*geos* 2), le nom dépendant *geos*, en tant que pronom, réfère à une entité (Park K. S., 2011). Dans ce cas, il correspond sémantiquement à *chose* ou à *ce que* du français (Chun J. H., 2013) et ne remplace donc pas un nom spécifique. Les structures *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum* comportant le nom dépendant *geos* avec cette acception correspondent aux structures averbales du français :

- (67) a. *igeos-eun* [nae-ga eoje sa-n **geos]-boda deo yeppeu-da.  
 ceci-TOP moi-SUB hier acheter-SF chose-PC plus être beau-DEC  
 ‘Ceci est plus beau que ce que j’ai acheté hier’**
- b. *igeos-eun* [nae-ga eoje sa-n **geos]-mankeum yeppeu-da.  
 ceci-TOP moi-SUB hier acheter-SF chose-PC être beau-DEC  
 ‘Ceci est aussi beau que ce que j’ai acheté hier’**

<sup>285</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>286</sup> Il nous semble que les séquences *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum* (surtout la première séquence) de ce point de vue présentent une ressemblance considérable avec le marqueur comparatif *que* du point de vue de Le Goffic (connecteur, adverbe, corrélatif). D'abord, les séquences *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum*, qui se comportent comme un suffixe flexionnel conjonctif de subordination, chevillent deux propositions de même que le connecteur (terme conjonctif) *que*. Ensuite, le nom dépendant *geos* dans la séquence renferme le sens de « degré » de même que l'adverbe de degré indéterminé *que*. Enfin, le marqueur *-boda* est en relation solidaire avec l'adverbe de degré de même que le corrélatif *que* est en corrélation avec l'adverbe de degré.



Le pronom *geos* peut d'autant moins être supprimé dans cette comparaison d'égalité qu'il représente une entité, au contraire du cas précédent où il était optionnel.

Dans le troisième type (*geos* 3), le nom dépendant *geos*, en tant que pronom, réfère encore à une entité avec le sens de *chose* ou *ce que* du français. Mais cette fois, il remplace un nom spécifique. Dans les exemples suivants, le pronom *geos* désigne concrètement le nom *parapluie* :

- (68) a. Paul-eun [Pierre-ga sa-n **geos**]-boda deo gin usan-eul sa-ass-da.  
 Paul-TOP Pierre-SUB acheter-SF chose-PC plus long parapluie acheter-P-DEC  
 'Paul a acheté un parapluie plus long que celui que Pierre a acheté'  
 (Park K. S., *op. cit.* : 52)<sup>287</sup>

- b. Paul-eun [Pierre-ga sa-n **geos**]-mankeum gin usan-eul sa-ass-da.  
 Paul-TOP Pierre-SUB acheter-SF chose-PC long parapluie acheter-P-DEC  
 'Paul a acheté un parapluie aussi long que celui que Pierre a acheté'

De même que dans le cas juste précédent, le pronom *geos* ne peut pas être supprimé de la comparaison d'égalité, et pour la même raison : il réfère à une entité, qui est cette fois présente dans le contexte.

Enfin, le dernier type d'emploi de *geos* n'est plus proprement ni nominal ni pronominal, car il s'est alors plutôt grammaticalisé en complémentateur selon Park K. S. (1997 *cit. in* Park K. S., 2011). Dans le dernier type (*geos* 4), le nom dépendant *geos*, en tant que complémentateur, correspond syntactiquement à *que* (ou *le fait que*) et à l'infinitif du français :

- (69) a. I il-i [gajog-gwa jeonyeog meog-**neun geos**]-boda deo jungyeoha-da.  
 Ce travail-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-PC plus être important-DEC  
 'Ce travail est plus important que dîner avec ma famille'
- b. I il-i [nae-ga gajog-gwa jeonyeog meog-**neun geos**]-mankeum jungyeoha-da.  
 Ce travail-SUB moi-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-PC être important-DEC  
 'Ce travail est aussi important que (le fait) que je dîne avec ma famille'

De même, le pronom *geos* dans la comparaison d'égalité peut d'autant moins être supprimé qu'il remplit une fonction de complémentateur. Les caractéristiques de ces quatre types de *geos* pourraient être résumées grâce au tableau suivant :

	<i>Geos</i> 1	<i>Geos</i> 2	<i>Geos</i> 3	<i>Geos</i> 4
Correspondance en français	Structure verbale <i>que S + V</i>	Structure averbale <i>que ce que S + V</i>	Structure averbale <i>que celui que S + V</i>	Structure averbale <i>que + infinitif</i> <i>que (le fait) que S+V</i>
Sens de <i>geos</i>	<i>degré</i>	anaphore non catégorisée (« ce »)	anaphore catégorisée (« celui/celles/ceux »)	complémentateur
Suppression de <i>geos</i> dans la comparaison d'égalité	Possible	Impossible	Impossible	Impossible

Tableau 65 : Quatre emplois de *Geos*

<sup>287</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

En fin de compte, nous voici fondée à affirmer que les structures *-n geos* (1) du coréen correspondent aux structures verbales du français. Par ailleurs, de même qu'en français, lorsque le prédicat de la partie à structure *-n geos* (1) est identique à celui de la matrice, nous évitons généralement de répéter le verbe. Autrement dit, nous évitons d'utiliser la structure *-n geos* (1) :

- (70) a. na-neun [neo-ga yeppeu-**n geos**]-boda deo yeppeu-da.  
 moi-TOP toi-SUB être belle-SF ND-PC plus être belle-DEC  
 'Je suis plus belle que tu n'es belle'
- a'. na-neun [neo]-boda deo yeppeu-da.  
 moi-TOP toi-PC plus être belle-DEC  
 'Je suis plus belle que toi'

Il n'empêche que les structures *-n geos* (1)<sup>288</sup> sont utilisées pour la comparaison. Nous observerons donc la partie à structure *-n geos* (1) en la comparant avec la subordonnée à structure verbale du français.

### 2.1.2.1. PARTIE CORRESPONDANT À LA SUBORDONNÉE À STRUCTURE VERBALE DU FRANÇAIS

Rappelons qu'on a distingué quatre catégories dans la subordonnée à structure verbale du français selon le type de verbe employé : verbe plein (a), verbe *être* (b), verbe vicair *faire* (c), et verbe modal (d).

#### Partie à structure *-n geos* (1)

##### a. Verbe plein

Le verbe dans la partie à structure *-n geos* (1) peut être un verbe ordinaire avec son jeu complet d'actants accompagnés éventuellement de circonstants comme en français. Notons toutefois quelques dissemblances entre les deux langues en ce qui concerne l'emploi des anaphores. Leur présence dans la subordonnée est un trait général caractéristique des comparaisons en français (Fuchs et al., 2008 : 20 sq.). Or en coréen, d'un point de vue général, le pronom de troisième personne n'est pas fréquemment utilisé (son emploi se limite normalement à la langue écrite du roman), certainement moins que l'anaphore en français. Le sujet et l'objet, qui peuvent se faire anaphoriser en français, sont en coréen ou bien normalement supprimés (nous pourrions parler d'*ellipse*) ou bien alors sont répétés (cf. Kim S. Y., 2015). Par ailleurs, dans la structure de la comparaison intrapredicative du coréen, la partie à structure *-n geos* (1) (soit la partie correspondant à la subordonnée du français) précède le prédicat (objet compris) tandis que dans le cas du français, la subordonnée est normalement précédée, dans la comparaison intrapredicative du moins, du prédicat principal :

**Coréen : SUJET + [( )-n geos-PC] + PRÉDICAT.**

**Français : SUJET + PRÉDICAT + [que ( )]**

<sup>288</sup> Comme nous l'avons observé avant, le suffixe flexionnel *-n* (de *-n geos*) peut être remplacé par d'autres suffixes flexionnels selon les cas (pour d'autres significations). Nous les représentons par *-n* dans la séquence (suffixe flexionnel + *geos*) pour des raisons de commodité. Par conséquent, nous utilisons la séquence *-n geos*.

Par conséquent, les anaphores dans la subordonnée ne peuvent concerner que le sujet tandis que l'anaphore d'autres éléments (objet, circonstants...) se réalise dans la partie correspondant à la matrice du français. Observons précisément comment l'anaphore se présente dans la structure comparative du coréen. D'abord, en ce qui concerne l'anaphore du sujet, celui de la subordonnée (= la partie à structure *-n geos* (1)) est normalement supprimé :

(71) Anaphore d'actant-sujet

a. Pierre-ga [san jeogsang-eseo solijileu-n geos]-boda deo keuge ul-eoss-da  
 Pierre-SUB montagne sommet-LOC crier-SF ND-PC plus fort pleurer-P-DEC  
 'Pierre a pleuré plus fort qu'il n'a crié au sommet de la montagne'

b. Suni-ga [nampeyon-eul salangha-neun (geos)]-mankeum adeul-eul miweoha-eoss-da  
 Suni-SUB mari-ACC aimer-SF ND-PC fils-ACC détester-P-DEC  
 'Suni détestait son fils autant qu'elle aimait son mari'

Si le sujet nominal est répété dans la partie à structure *-n geos* (1), l'énoncé en devient peu naturel, du moins dans une structure comparative<sup>289</sup>. Bien que le pronom de la troisième personne puisse donc se présenter comme sujet dans la « subordonnée » (partie à structure *-n geos* (1)), l'énoncé avec un sujet de ce type est bien moins naturel et moins courant que celui qui n'en a pas du tout<sup>290</sup>. Pour l'anaphore d'un objet, qui se réalise donc en coréen dans la partie correspondant à la matrice du français, l'objet nominal est normalement répété plutôt qu'éventuellement supprimé :

(72) Anaphore d'actant-objet

Eomma-ga [nae-ga appa-leul salangha-neun (geos)]-mankeum (appa-leul) miweoha-n-da  
 mère-SUB moi-SUB père-ACC aimer-SF ND-PC père-ACC détester-PRES-DEC  
 'Ma mère déteste mon père autant que je l'aime'

En lieu et place de cette répétition, il est possible d'utiliser un pronom de troisième personne en guise d'anaphore, mais un énoncé avec un objet de ce type est plutôt propre à la langue écrite et à la traduction<sup>291</sup>. Enfin, pour l'anaphore de circonstant, il n'existe pas de pronom en coréen qui

<sup>289</sup>

Pierre-ga ? [Pierre-ga san jeogsang-eseo solijileu-n geos-boda] deo keuge ul-eoss-da  
 Pierre-SUB Pierre-SUB montagne sommet-LOC crier-SF ND-PC plus fort pleurer-P-DEC  
 'Pierre a pleuré plus fort que Pierre n'a crié au sommet de la montagne'

<sup>290</sup>

Pierre-ga ? [geu-ga san jeogsang-eseo solijileu-n geos-boda] deo keuge ul-eoss-da  
 Pierre-SUB lui-SUB montagne sommet-LOC crier-SF ND-PC plus fort pleurer-P-DEC  
 'Pierre a pleuré plus fort qu'il n'a crié au sommet de la montagne'

<sup>291</sup>

Eomma-ga [nae-ga appa-leul salangha-neun (geos)-mankeum] (geu-leul) miweoha-n-da  
 mère-SUB moi-SUB père-ACC aimer-SF ND-PC lui-ACC détester-PRES-DEC  
 'Ma mère déteste mon père autant que je l'aime'

correspondent exactement aux pronoms *y* et *en* du français. Le circonstant est donc normalement répété tel quel :

- (73) Anaphore de circonstant-(X)  
 Momo-neun [Séo-ga bada-eseo jayu-leul neuggi-neun (geos)]-mankeum **bada-eseo**  
 Momo-TOP Séo-SUB mer-LOC liberté-ACC ressentir-SF ND-PC mer-LOC  
  
 gongpo-leul neuggi-n-da  
 peur-ACC ressentir-PRES-DEC  
 ‘Momo ressent la peur en mer autant que Séo *y* ressent la liberté’

Certes, le nom *bada* (« mer ») peut être remplacé par le pronom désignant un lieu, *geogi* ou *geugos* (« là, cet endroit-là ») mais dans la mesure où ce type de pronom comporte le trait /éloignement/, il induit un sentiment de distance, si bien qu’il est plus naturel de répéter le nom *bada* (« mer ») que d’utiliser l’un des pronoms comme substitut du circonstant.

Avec un verbe plein dans la partie à structure *-n geos* (1), les caractéristiques de la construction comparative en coréen sont similaires à celles du français dans les mêmes conditions (*i.e.* lorsque le verbe de la subordonnée est un verbe plein). Le prédicat de la structure *-n geos* (1) est différent de celui de la matrice comme le montrent les exemples ci-dessus. Et même si le prédicat est identique, il peut comme en français être répété afin d’insister « sur un contraste portant sur les arguments du verbe (sujet et/ou objet) » – exemple (74) – ou « sur l’actualisation modale et temporelle du procès » – exemple (75) (Fournier & Fuchs, 2007: 23). Cependant, à la différence du français, lorsque le sujet de la « subordonnée » (partie à structure *-n geos* (1)) et celui de la partie correspondant à la matrice sont identiques, le premier est normalement supprimé – exemple (74)-b et exemple (75)-b – comme nous l’avons mentionné plus haut :

- (74) a. **Paul-i** [**Pierre**-ga soseol-eul johaha-neun geos]-boda deo soseol-eul johaha-n-da  
 Paul-SUB Pierre-SUB roman-ACC aimer-SF ND-PC plus roman-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Paul aime le roman plus que Pierre ne l’aime’

- b. Paul-i [soseol-eul johaha-neun (geos)]-mankeum **si**-leul johaha-n-da  
 Paul-SUB roman-ACC aimer-SF ND-PC poème-ACC aimer-PRES-DEC  
 ‘Paul aime le roman autant qu’il aime le poème’

(Kim J. D., 1990 : 37)<sup>292</sup>

- (75) a. Jasig-eun [bumo-ga jasig-eul **salangha-n**<sup>293</sup> geos]-boda deo bumo-leul  
 enfant-TOP parents-SUB enfant-ACC aimer-SF ND-PC plus parents-ACC

- salangha-l** geos-i-da  
 aimer-SF(futur) ND-C-DEC  
 ‘L’enfant **aimera** ses parents plus qu’ils ne l’ont **aimé**’

- b. uri-neun [ta(-)in-eul **salangha-l**<sup>294</sup> **su** iss-neun (geos)]-mankeum jasin-eul  
 on-TOP autrui-ACC aimer-SF pouvoir exister-SF ND-PC soi-même-ACC

<sup>292</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>293</sup> Le suffixe flexionnel ‘-n’ de cet exemple signifie que le procès est actualisé dans le passé.

<sup>294</sup> Le suffixe flexionnel ‘-l’ renferme l’idée de présomption, de prédétermination, de volonté, ou de possibilité.

**salangha-yeoya ha-n-da**  
 aimer-SF(devoir) faire-PRES-DEC  
 ‘On doit s’aimer soi-même autant qu’on peut aimer les autres’

## b. Verbe être

Ainsi que nous l’avons déjà relevé, en coréen, l’adjectif fonctionne en tant que tel comme un prédicat à part entière, au même titre que le verbe dans la séquence correspondante du français ‘être adjectif’. L’explication donnée pour le type précédent « a. verbe plein » s’applique également dans le cas présent. En voici un exemple, où le prédicat de la partie à structure *-n geos* (1) est un adjectif :

(76) Eomma-ui maeum-eun [jasig-i **apeu-neun** (geos)]-mankeum gotongseuleob-da  
 mère-GEN cœur-TOP enfant-SUB être malade-SF ND-PC être douloureux-DEC  
 ‘Le cœur de la mère est aussi douloureux que son enfant est malade’

Étant donné que l’adjectif en coréen correspond à la séquence ‘être adjectif’ du français, il n’existe pas, dans le système coréen, d’éléments comme l’« anaphore de qualité » qui se réalise **par le pronom neutre le** ou **par ‘zéro’** dans la subordonnée, soit (*le*) être. Par conséquent, le prédicat de la partie à structure *-n geos* (1) est répété dans la partie correspondant à la matrice.

(77) Eomma-ga [adeul-i **goelo(-)u-n** geos]-boda deo **goelo(-)u-l** geos-i-da  
 mère-SUB fils-SUB souffrant-SF ND-PC plus souffrant-SF(présomption) ND-C-DEC  
 ‘La mère **serait** aussi **souffrante** que son fils **l’est**’

## c. Verbe vicair faire

Comme en français, l’anaphore (plus précisément la *cataphore* compte tenu de la structure comparative du coréen dans laquelle la partie correspondant à la subordonnée du français précède le prédicat<sup>295</sup>) au niveau du verbe peut se réaliser dans la subordonnée au moyen de verbes vicaires : *geuliha-* ou *geuleo-* (« le faire », « faire ainsi », « faire comme ça »...) et *ha-* (« faire »). Ces verbes vicaires ne s’utilisent cependant pas aussi fréquemment dans le système du coréen que dans le système du français. En général, c’est le même verbe qui est répété dans la partie correspondant à la matrice du français. Malgré tout, quelques exemples de construction comparative comportant un verbe vicair se trouvent dans les corpus du coréen :

(78) a. Yeongok-eun [Changyeol-i jasin-ege geulaess (= **geuleo**-eoss)-deon<sup>296</sup> geos]-boda  
 Yeongok-TOP Changyeol-SUB elle-même-DAT le faire-P-SF ND-PC  
 deo janinhage Changyeol-eul dudeulgi-eo pae-gi sijagha-e(o)ss-da

<sup>295</sup> Coréen : SUJET + [( )-n geos-PC] + PRÉDICAT.

Français : SUJET + PRÉDICAT + [que ( )]

<sup>296</sup> *-deon* remplit la même fonction que ‘-n’, soit celle d’un suffixe flexionnel déterminatif. Il signifie en même temps qu’on est en un certain état dans le passé. (*Grand Dictionnaire Standard du Coréen*)

plus cruellement Changyeol-ACC taper-SF battre-SF commencer-P-DEC  
 ‘Yeongok a commencé à rosser Changyeol plus cruellement que Changyeol ne l’a fait à elle-même’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>297</sup>

b. Minsu-neun [geudeul-i geu-ege **ha**-neun (geos)]-mankeum gongsonhage nopimmal-eul  
 Minsu-TOP eux-SUB lui-DAT faire-SF ND-PC(aussi) poliment honorifique-ACC  
 ss(eu)-eoss-da  
 utiliser-P-DEC  
 ‘Minsu utilisait l’honorifique aussi poliment qu’ils faisaient pour lui’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>298</sup>

c. (Nae-ga) ne-ga **ha**-n geos-boda deo chisahage mul-eo ju-l  
 (moi-SUB) toi-SUB faire-SF ND-PC plus salement mordre-SF donner (verbe auxiliaire)-SF  
 teni (teo<sup>299</sup>-i-ni) !  
 ND-C-DEC  
 ‘Je vais te mordre plus salement que tu ne le faisais !’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

Comme le montrent tous les exemples ci-dessus, les verbes vicaires du coréen vicarient normalement un procès agentif à l’instar du vicaire *faire* du français. En revanche l’exemple suivant, dont les verbes vicarient un procès non agentif (« se ressembler ») est senti comme littéraire et n’est pas utilisé aussi couramment qu’en français :

(79) Suni-wa Yuni-neun [yeoneu du chincheog-i **geuleo** (ou **geuliha**)-n geos]-boda  
 Suni-et Yuni-TOP ordinaire deux cousin-SUB le faire-SF ND-PC  
 hwolssin deo dalm-ass-da  
 beaucoup plus ressembler-P-DEC  
 ‘Suni et Yeonghi se ressemblaient beaucoup plus que ne font d’ordinaire deux cousines’ (lit. ‘Suni et Yeonghi se ressemblaient beaucoup plus que ne le font d’ordinaire deux cousines’)

Les deux verbes vicaires seraient donc difficilement acceptés dans la phrase tandis que le verbe *ha-* (« faire ») ne serait quant à lui pas du tout accepté dans un cas pareil, ce qui montre que le dernier est d’emploi plus restreint que les deux premiers. Dans tous les cas, le verbe vicaire ne se s’emploie pas autant en coréen qu’en français dans les structures comparatives : le coréen préfère ici encore, c’est-à-dire pour le verbe, le répéter plutôt que l’anaphoriser. Par exemple :

(80) a. Suni-wa Yuni-neun [yeoneu du chincheog-i **dalm**-eun geos]-boda  
 Suni-et Yuni-TOP ordinaire deux cousin-SUB ressembler-SF ND-PC  
 hwolssin deo dalm-ass-da  
 beaucoup plus ressembler-P-DEC

<sup>297</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>298</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>299</sup> *teo* : nom dépendant, expression indiquant la volonté du locuteur (*Dictionnaire Coréen de l’Université de Corée*).

‘Suni et Yeonghi se ressemblaient beaucoup plus que ne font d’ordinaire deux cousines’ (lit. ‘Suni et Yeonghi se ressemblaient beaucoup plus que ne se ressemblent d’ordinaire deux cousines’)

b. Momo-neun [yeogi-eseo **ddeodeu**-neun (geos)]-mankeum sikkeuleobge jib-eseo  
Momo-TOP ici-LOC bavarder-SF ND-PC bruyamment maison-LOC

ddeodeu-l geos-i-da  
bavarder-SF ND-C-DEC

‘Momo parlera chez elle aussi fort qu’elle fait ici’ (lit. ‘Momo parlera chez elle aussi fort qu’elle parle ici’)

#### d. Verbe modal

La réduction à un verbe modal de l’équivalent de la subordonnée en coréen (la partie à structure *-n geos* (1)) est également très fréquente dans les structures comparatives du coréen. Mais tandis qu’en français le contenu propositionnel de la matrice peut être réduit à un *le* anaphorique de toute la proposition, en coréen, où il n’existe pas d’élément correspondant exactement à ce pronom, le verbe modal figure seul dans la partie à structure *-n geos* (1). En voici des exemples avec différents verbes modaux ou équivalents :

(81) Verbes d’attitude propositionnelle

a. Eomeoni-neun [abeoji-ga **saenggagha**-neun geos]-boda deo yeori-da  
mère-SUB père-SUB penser-SF ND-PC plus être fragile-DEC  
‘Ma mère est plus fragile que mon père ne (le) pense’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>300</sup>

b. taepung-i [(uri-ga) **yesangha-eoss**-deon geos]-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
ouragan-SUB (on-SUB) imaginer-P-SF ND-PC plus être puissant-P-DEC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’) imaginait’

(82) Verbes de parole

adeul-ui yeojachingu-neun [adeul-i **malha**-n geos]-boda hwolssin deo eolyeo boi-n-da  
fils-GEN copine-TOP fils-SUB dire-SF ND-PC beaucoup plus jeune avoir l’air-PRES-DEC  
‘La copine de mon fils a l’air beaucoup plus jeune qu’il ne l’a dit’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>301</sup>

(83) Verbes de modalité

a. Appa-ga [eomma-ga **bala**-neun geos]-boda deo manhi nolyeogha-e(o)ss-da  
père-SUB mère-SUB vouloir-SF ND-PC plus beaucoup faire des efforts -P-DEC  
‘Mon père a fait plus d’efforts que ma mère ne (le) voulait’

b. neo-ga [**junbiha**-l **su** **iss**-neun (geos)]-mankeum junbiha-e(o)la  
toi-SUB se préparer-SF(possibilité) ND(pouvoir) exister-SF ND-PC se préparer-IMP

<sup>300</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>301</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

‘Prépare-toi autant que tu (le) peux’ (lit. ‘Prépare-toi autant que tu peux te préparer’)

c. na-neun [nae-ga (mattanghi) **yoguha-e(o)ya** **ha-neun** (geos)]-mankeum  
moi-TOP moi-SUB raisonnablement demander-SF(devoir) faire-SF ND-PC

yoguha-e(o)ss-da  
demander-P-DEC

‘J’ai demandé autant que je (le) devais (raisonnablement)’ (lit. ‘J’ai demandé autant que je devais raisonnablement demander’)

De même qu’en français, la modalité peut être nettement externe au contenu propositionnel du reste de l’énoncé comme le montre le sujet *uri* (« on ») de l’exemple (81)-b. Dans de tels cas, les sujets de ce type sont fréquemment supprimés. Mais elle peut également être interne au contenu propositionnel comme le montrent les autres exemples. Ainsi que nous avons dit plus haut, un sujet identique à celui de la partie correspondante dans la matrice est normalement supprimé. Par ailleurs, si la modalité est nettement externe au contenu propositionnel (autrement dit, si le sujet est *uri* (« on ») ou *na(e)* (« moi »)), le coréen peut remplacer les verbes d’attitude propositionnelle par des **noms d’attitude à valeur modale** comme *saengag* (« idée », « pensée ») et *yesang* (« attente », « prévision »). La structure *-n geos* (1) se réduit alors à un seul nom à valeur modale :

(84) Verbes d’attitude propositionnelle → Nom à valeur modale

a. Eomeoni-neun [(nae-ga) **saenggagha-neun** geos]-boda deo yeori-da  
mère-SUB moi-SUB penser-SF ND-PC plus être fragile-DEC  
‘Ma mère est plus fragile que je ne (le) pense’

→ a’. Eomeoni-neun **saenggag**-boda deo yeori-da  
mère-SUB pensée-PC plus être fragile-DEC  
‘Ma mère est plus fragile que je ne (le) pense’ (lit. ‘\*Ma mère est plus fragile que ma pensée’)

b. taepung-i [(uri-ga) **yesangha-eoss-deon** geos]-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
ouragan-SUB (on-SUB) imaginer-P-SF ND-PC plus être puissant-P-DEC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé’

→ b’. taepung-i **yesang**-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
ouragan-SUB prévision-PC plus être puissant-P-DEC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé’ (lit. ‘\*L’ouragan était plus puissant que notre prévision’)

Les exemples sous (83) illustrent d’autres particularités du coréen. En effet, un verbe modal du français comme *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, etc. ne correspond pas forcément à un verbe modal en coréen. Par exemple, alors que le verbe *bala-* de l’exemple (83)-a correspond bien au verbe français *vouloir*, il n’en va pas de même pour les autres verbes. Dans le système du coréen, pour exprimer ce que les verbes de modalité *pouvoir* et *devoir* signifient, il faut nécessairement les accompagner du verbe principal : V- (*eu*)*l su iss-* (« pouvoir V ») et V-*eoya ha-* (« devoir V »). Cela veut dire que la totalité du même prédicat doit être répété dans cette partie comme le montrent les exemples (83)-b, c.



### 2.1.2.2. PARTIE CORRESPONDANT À LA SUBORDONNÉE À STRUCTURE NON VERBALE DU FRANÇAIS

Nous examinerons maintenant ce qui correspond en coréen à la subordonnée à structure non verbale du français. Avant de rentrer dans le vif du sujet, il nous faudrait réfléchir au statut du *que* comparatif lorsqu'il est suivi d'une entité (ou son équivalent) en comparaison avec le comparatif coréen. Van Peteghem (2009, *cit. in* Choi-Jonin, 2009 : 9) discute de la question du statut du *que* comparatif en tant que conjonction de subordination lorsqu'il est suivi d'un constituant, sans verbe :

Le recours à une analyse par ellipse permet de sauver le caractère propositionnel de l'élément qui suit le *que* comparatif, et ce dernier peut être considéré comme une conjonction de subordination. Or, la question n'est pas aussi simple que l'on croit, comme le montre la contribution de M. Van Peteghem à ce volume. [...] En effet, si l'on considère que la corrélation met en relation deux propositions, une structure qui met en comparaison directement deux entités ne peut pas être considérée comme une corrélatrice, du moins d'un point de vue syntaxique. Le marqueur du complément comparatif fonctionne alors plutôt comme une préposition que comme une conjonction de subordination. (Choi-Jonin, 2009 : 9)

Le *que* comparatif peut être considéré comme une préposition au moins lorsque le *que* comparatif est suivi d'une entité. En fait, pour le coréen, la particule comparative est suivie normalement d'un constituant nominal comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises et comme l'explique I. Choi-Jonin (*ibid.*) :

D'ailleurs, dans les langues comme le coréen, le comparant est représenté nécessairement par un constituant nominal, suivi d'une postposition comparative. Une proposition doit donc être nominalisée si elle est utilisée comme un complément comparatif.

Autrement dit, le comparatif français présente un caractère similaire au comparatif coréen dès lors qu'ils peuvent tous deux fonctionner comme une adposition (préposition pour le français et postposition pour le coréen). Auparavant, notre discussion avait mis l'accent sur la correspondance de la partie marquée par le comparatif coréen (*-boda* et *-mankeum*) avec la subordonnée (à structure verbale) introduite par le *que* comparatif, qui est subordonnant. Mais le traitement de *que* en préposition montre que la partie marquée par le *que* comparatif correspond bien à la partie marquée par le comparatif coréen et par conséquent, permet d'aligner la description du français sur le coréen. Dans tous les cas, la subordonnée à structure non verbale du français se réduit en surface à un terme (ou à deux termes) et selon la catégorie syntaxique et sémantique du terme, on distinguera les quatre types dégagés en français (*cf.* Chapitre 3-1.1.2., p. 213) : terme actanciel (GN ou équivalent) (a), terme circonstanciel (Adverbe ou équivalent) (b), terme de qualité (Adjectif ou équivalent) (c) et deux termes (d). Nous observerons quel terme ou quelle structure le coréen adopte vis-à-vis de ces quatre configurations usuelles en français.

#### a. Un terme actanciel : GN ou équivalent

Dans le premier type, la subordonnée du français correspond bien à la structure *-boda* (*-mankeum*) du coréen. Plus précisément, la subordonnée qui se compose d'un GN actanciel ou d'un équivalent du nom – Pronoms et Groupes pronominaux variés, Infinitif (ou Groupe Infinitival), Termes ou fragments divers utilisés en 'mention', Complétives, Expression d'une quantité, etc. (*cf.* Tableau 59, p. 213) –

correspond bien à la structure *-boda* (ou *-mankeum*) qui marque un GN actanciel ou un équivalent du nom, comme beaucoup de nos exemples précédents le montrent. En particulier, lorsque le constituant de la subordonnée non verbale est un infinitif ou une complétive en français, la structure correspondante du coréen prend la forme d'une structure *-n geos*. Mais ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'élément *geos* correspondant à l'infinitif ou à la complétive du français est différent de celui qui correspond à la subordonnée verbale : les deux premiers sont de type *-n geos* (4) alors que le dernier est un *-n geos* (1) (cf. Tableau 65, p. 266). Nous reprenons les exemples donnés auparavant :

(85) Infinitif (ou Groupe Infinitival)

a. I il-i [gajog-gwa jeonyeog meog-**neun geos**]-boda deo jungyeoha-da.  
Ce travail-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-PC plus être important-DEC  
'Ce travail est plus important que **dîner avec ma famille**'

Complétives

b. I il-i [nae-ga gajog-gwa jeonyeog meog-**neun geos**]-mankeum jungyeoha-da.  
Ce travail-SUB moi-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-PC être important-DEC  
'Ce travail est aussi important que (le fait) **que je dîne avec ma famille**'

Lorsque le GN actanciel est régi par une préposition dans la subordonnée à structure verbale en français, le coréen ajoute, dans la partie à structure *-n geos* (1), une particule correspondant à la préposition qui régit le GN actanciel en français :

(86) Eonni-ga [**chitong-eulo** gosaengha-n geos]-boda **dutong-eulo** deo gosaengha-eoss-da.  
Eonni-SUB douleurs dentaires-de souffrir-SF ND-PC migraines-de plus souffrir-P-DEC  
'Ma sœur a plus souffert **de migraines** qu'elle n'a souffert **de douleurs dentaires**'

Mais le GN actanciel se présente sans la particule dans la partie à structure de non *-n geos* (1)<sup>302</sup>, soit la partie correspondant à la subordonnée non verbale du français. La symétrie n'est pas terme à terme comme en français :

(87) a. Eonni-ga **chitong-boda dutong-eulo** deo gosaengha-eoss-da.  
Eonni-SUB douleurs dentaires-PC migraines-de plus souffrir-P-DEC  
'Ma sœur a plus souffert **de migraines** que **de douleurs dentaires**' (lit. '\*Ma sœur a plus souffert de migraines que ~~de~~ douleurs dentaires')

(Kim J. D., 1991a : 73)<sup>303</sup>

b. Balchi hu hwanja-deul-eun **chitong-mankeum dutong-eulo** gosaengha-n-da.  
Extraction après malade-PL-TOP douleurs dentaires-PC migraines-de plus souffrir-PRES-DEC  
'Après l'extraction d'une dent, les malades souffrent autant **de migraines** que **de douleurs dentaires**'  
(lit. '\*Après l'extraction d'une dent, les malades souffrent autant de migraines que ~~de~~ douleurs dentaires')

(88) a. Pierre-ga **dambae-boda sul-e** deo jungdogdoe-eoss-da.  
Pierre-SUB tabac-PC alcool-de plus devenir dépendant-P-DEC

<sup>302</sup> Nous appellerons désormais la partie correspondant à la subordonnée non verbale du français *la partie à structure de non -n geos* (1).

<sup>303</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

‘Pierre est devenu plus dépendant **de l’alcool** que **du tabac**’ (lit. ‘\*Pierre est devenu plus dépendant de l’alcool que **du** le tabac’)

b. Uri-neun **dambae**-mankeum **sul-e** swipge jungdogdoe-n-da.  
 on-TOP tabac-PC alcool-de facilement devenir dépendant-P-DEC  
 ‘On devient aussi facilement dépendant **de l’alcool** que **du tabac**’ (lit. ‘\*On devient aussi facilement dépendant de l’alcool que **du** le tabac’)

(89) a. I os-eun **na**-boda **neo-ege** deo jal eo(-)uli-n-da.  
 ce vêtement-TOP moi-PC toi-à(DAT) plus bien aller-PRES-DEC  
 ‘Ce vêtement **te** va mieux **à toi** qu’**à moi**’ (lit. ‘\*Ce vêtement te va mieux à toi que **à** moi’)

b. I os-eun **na**-mankeum **neo-ege** jal eo(-)uli-n-da.  
 ce vêtement-TOP moi-PC toi-à(DAT) bien aller-PRES-DEC  
 ‘Ce vêtement **te** va aussi bien **à toi** qu’**à moi**’ (lit. ‘\*Ce vêtement te va aussi bien à toi que **à** moi’)

Dans les exemples ci-dessus, l’entité mise en parallèle avec celle qui est marquée par *-boda* (ou *-mankeum*) est pourvue d’une particule demandée par le prédicat (*duton-eulo* « **de** migraines » dans l’exemple (a)) alors que l’entité marquée par *-boda* (ou *-mankeum*) ne porte pas la même particule demandée par le prédicat (*chitong-eulo-boda duton-eulo* « **de** migraines que **de** douleurs dentaires ») ; la symétrie des deux termes mis en parallèle n’est donc pas parfaite, contrairement à ce qui se passe en français où les deux entités régies par une préposition sont parfaitement parallèles sur le plan formel (*de migraines que de douleurs dentaires*, *de l’alcool que du tabac* et *à toi qu’à moi*). Cependant, la particule *-ege* (datif) peut être ajoutée exceptionnellement à l’entité marquée par *-boda* (ou *-mankeum*) (Han K., 2012 : 193 ; Lee S. T., 1994 : 90). Comparons l’exemple suivant avec l’exemple (89) :

(90) a’. I os-eun **na(-ege)**-boda **neo-ege** deo jal eo(-)uli-n-da.  
 ce vêtement-TOP moi-à-PC toi-à(DAT) plus bien aller-PRES-DEC  
 ‘Ce vêtement te va mieux **à toi** qu’**à moi**’

b’. I os-eun **na(-ege)**-mankeum **neo-ege** jal eo(-)uli-n-da.  
 ce vêtement-TOP moi-à-PC toi-à(DAT) bien aller-PRES-DEC  
 ‘Ce vêtement te va aussi bien **à toi** qu’**à moi**’

Mais malgré tout, l’exemple (89) sans la particule *-ege* (datif) ajoutée semble plus naturel et courant en coréen. La séquence *-ege-mankeum* est en effet à peine détectable dans le corpus du coréen (*Corpus Modu-ui malmungchi*) et la séquence *-ege-boda* n’est pas non plus fréquemment utilisée, mais l’exemple suivant est néanmoins issu du corpus :

(91) chinjasig-**ege-boda** deo keun salang-eul ju-si-n bun  
 Prepro enfant-DAT-PC plus grand amour-ACC donner-HON-SF personne  
 ‘la personne qui a donné un plus grand amour qu’**à** son propre enfant’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

La particule *-ege* est d’autant plus obligatoire dans l’exemple ci-dessus que l’entité comparée à *chinjasig* (« son propre enfant ») n’apparaît pas dans la structure de surface. Sans celle-ci, nous sommes

fortement tentée de mettre en parallèle *chinjasig* (« son propre enfant ») à *bun* (« la personne »). Mais si une entité comparée à *chinjasig* (« son propre enfant ») apparaît dans la phrase, la particule n'est plus requise :

- (92) chinjasig(-ege)-boda neo-ege deo keun salang-eul ju-si-n bun  
 Propre enfant-DAT-PC toi-DAT plus grand amour-ACC donner-HON-SF personne  
 'la personne qui a donné un plus grand amour **à toi** qu'**à** son propre enfant'

Mais dans l'exemple ci-dessus, lorsque la particule *-ege* est supprimée, il peut y avoir une ambiguïté : *propre enfant VS toi* ou *propre enfant VS la personne*, il n'en va pas de même en français étant donné que les deux entités sont manifestement en parallèle sur le plan formel : *à son propre enfant qu'à toi*.

## b. Un terme circonstanciel : GAdv ou équivalent

Dans le deuxième type, la relation de correspondance entre deux langues semble plus ou moins compliquée, ce qui est normal compte tenu du caractère de la particule comparative généralement ajoutée derrière le substantif. Nous examinerons comment la subordonnée du français, qui se compose d'un terme circonstanciel, soit un GAdv, ou son équivalent – Groupe prépositionnel (à valeur circonstancielle), Gérondif ou Infinitif circonstant, Subordonnée circonstancielle, ou Groupes nominaux (temporels) à valeur de complément circonstanciel (cf. Tableau 59, p. 213) – correspond à la partie à structure de *non -n geos* (1).

- (93) GAdv → GN

a. Na-neun eojae-boda oneul deo haengbogha-da.  
 moi-TOP hier-PC aujourd'hui plus être heureux-DEC  
 'Je suis plus heureuse aujourd'hui **qu'hier**'

b. Pierre-neun geu eoneu ttae-boda deo haengbogha-e bo(i)-n-da.  
 Pierre-TOP un quelconque temps-PC plus être heureux-SF avoir l'air-PRES-DEC  
 'Pierre a l'air plus heureux **que jamais**'

Dans les exemples ci-dessus, le GAdv dans la subordonnée du français (*hier*<sup>304</sup> et *jamais*) correspond au GN à valeur de complément circonstanciel dans la partie à structure de *non -n geos* (1).

- (94) Groupe prépositionnel (à valeur circonstancielle) → GN

a. Pierre-ga adeul-boda ttal-eul wiha-e deo manh-eun seonmul-eul junbiha-eoss-da  
 Pierre-SUB fils-PC fille-ACC (v.)pour-SF plus être nombreux-SF cadeaux-ACC préparer-P-DEC  
 'Pierre a préparé plus de cadeaux pour sa fille **que pour son fils**' (lit. '\*Pierre a préparé plus de cadeaux pour sa fille **que pour son fils**')

b. Pierre-ga pisibang-boda noliteo-e deo jaju ga-n-da  
 Pierre-SUB cybercafé-PC aire de jeux-LOC plus souvent aller-PRES-DEC

<sup>304</sup> En coréen, *eojae* (« hier ») a un statut grammatical d'adverbe comme *hier* en français.

‘Pierre va plus souvent à l’aire de jeux **qu’au cybercafé**’ (lit. ‘\*Pierre va plus souvent à l’aire de jeux **qu’au le cybercafé**’)

- c. Pierre-ga **haggyo-mankeum** pisibang-e jaju ga-n-da  
 Pierre-SUB école-PC cybercafé-LOC souvent aller-PRES-DEC  
 ‘Pierre va aussi souvent au cybercafé **qu’à l’école**’ (lit. ‘\*Pierre va aussi souvent au cybercafé **qu’à l’école**’)

Dans les exemples ci-dessus, même si une particule (ou une locution comprenant celle-ci) est ajoutée à l’entité qui est mise en parallèle avec l’entité marquée par le marqueur *-boda* (ou *-mankeum*) (*ttal-eul wiha-e* « pour sa fille », *noliteo-e* « à l’aire de jeux », et *pisibang-e* « au cybercafé »), cette même particule (ou cette locution) n’est pas ajoutée à l’entité marquée par *-boda* (ou *-mankeum*) (*adeul-eul wiha-e-boda* « que pour son fils », *pisibang-e-boda* « qu’au cybercafé », et *haggyo-e-mankeum* « qu’à l’école »), ce qui est diffère à nouveau du français où les deux entités régies par une préposition sont parfaitement parallèles sur le plan formel (*pour sa fille que pour son fils, à l’aire de jeux qu’au le cybercafé, au cybercafé qu’à l’école*). Autrement dit, le **Groupe prépositionnel (à valeur circonstancielle)** dans la subordonnée du français correspond au **GN (parce que la particule est enlevée)** dans la partie à structure de *non -n geos* (1). Cependant, les particules, *-ege* (« pour », « avec »...) et *-eseo* (locatif), peuvent être ajoutée exceptionnellement à l’entité marquée par le marqueur *-boda* (ou *-mankeum*) (Han K., 2012 : 193 ; Lee S. T., 1994 : 90)<sup>305</sup>. Malgré tout, le GN sans particule semble plus naturel et courant dans le système du coréen :

(95) **Groupe prépositionnel (à valeur circonstancielle) → GN ou GN + Particule**

- a. Na-neun **bang an(-eseo)-boda** bawiteum-eseo deo manhi ja-ass-da  
 moi-TOP chambre intérieur-LOC-PC espace entre deux rochers-LOC plus beaucoup dormir-P-DEC  
 ‘J’ai dormi plus dans cet espace entre deux rochers **que dans ma chambre**’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>306</sup>

- b. Séoul-eseo chuwo-ss-jiman **Strasbourg(-eseo)-mankeum** chub-ji-neun anh-ass-da  
 Séoul-LOC faire froid-P-SF Strasbourg-LOC-PC faire froid-ND-TOP NEG-P-DEC  
 ‘Même s’il faisait froid à Séoul, il ne faisait pas aussi froid **qu’à Strasbourg**’

<sup>305</sup> Selon Lee S. T. (1994 : 90), la particule *-e* (cas locatif) est ajoutée aussi bien que les deux autres particules devant le marqueur *-mankeum*, mais il nous semble que la séquence *-e-mankeum* est peu naturelle et très peu courante :

? jinheulg-i os-e-do **gudu-e-mankeum** manhi mud-eoss-da  
 boue-SUB vêtement-LOC-aussi chaussures-LOC-PC beaucoup s’attacher à-P-DEC  
 ‘\*La boue s’est attachée aussi beaucoup au vêtement **qu’aux chaussures**’

De même, si la particule *-e* (locatif) est ajoutée devant le marqueur *-mankeum* dans l’exemple (94)-c, l’énoncé devient peu naturel :

? Pierre-ga **haggyo-e-mankeum** pisibang-e jaju ga-n-da  
 Pierre-SUB école-PC cybercafé-à souvent aller-PRES-DEC  
 ‘Pierre va aussi souvent au cybercafé **qu’à l’école**’

<sup>306</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

- c. I munje-neun **neo(-ege)-boda-do**<sup>307</sup> na-ege deo jungyoha-da  
 Cette question-TOP toi-pour-PC-PAR moi-pour plus être important-DEC  
 ‘Cette question est plus importante pour moi **que pour toi**’
- d. I munje-neun **neo(-ege)-mankeum** na-ege jungyoha-da  
 Cette question-TOP toi-pour-PC moi-pour être important-DEC  
 ‘Cette question est aussi importante pour moi **que pour toi**’

La subordonnée du français qui se compose d’un gérondif doit nécessairement correspondre à la partie à structure *-n geos* (1) :

(96) **Gérondif circonstant** → *-n geos* (1)

- a. Salam-deul-eun [**ta(-)in-eul miweoha-myeonseo**<sup>308</sup> **goeloweogha-neun geos**]-boda  
 homme-PL-TOP les autres-ACC détester-SF se tourmenter-SF ND-PC
- ta(-)in-eul salangha-myeonseo hwolssin deo goeloweoha-n-da  
 les autres-ACC aimer-SF encore plus se tourmenter-PRES-DEC  
 ‘Les hommes se tourmentent encore plus en aimant les autres **qu’en les détestant**’ (lit. ‘Les hommes se tourmentent encore plus en aimant les autres **qu’ils ne se tourmentent en les détestant**’)  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

- b. Salam-deul-eun [**ta(-)in-eul miweoha-myeonseo goeloweogha-neun (geos)**]-mankeum  
 homme-PL-TOP les autres-ACC détester-SF se tourmenter-SF ND-PC
- ta(-)in-eul salangha-myeonseo goeloweoha-n-da  
 les autres-ACC aimer-SF se tourmenter-PRES-DEC  
 ‘Les hommes se tourmentent autant en aimant les autres **qu’en les détestant**’ (lit. ‘Les hommes se tourmentent autant en aimant les autres **qu’ils se tourmentent en les détestant**’)

En coréen, le morphème *-myeonseo* s’emploie pour exprimer la simultanéité, son statut syntaxique est celui d’un suffixe flexionnel ajouté après le verbe, il ne peut pas être supprimé au contraire de la particule (locatif, datif...). Par conséquent, dès lors que les marqueurs *-boda* et *-mankeum* ne peuvent pas l’admettre directement (*\*-myeonseo-boda*, *\*-myeonseo-mankeum*), le coréen doit recourir à la structure *-n geos* (1).

(97) **Subordonnée circonstancielle** → GN

- a. na-neun [**honja iss-eul ttae**]-boda nyeoseog-hago gachi iss-eul ttae  
 moi-TOP seul être-SF moment-PC petit-avec ensemble être-SF moment
- deo pyeonha-da  
 plus être confortable-DEC  
 ‘Je me sens plus confortable quand je suis avec ce petit **que quand je suis seule**’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>309</sup>

<sup>307</sup> *-do* : la particule auxiliaire, ajoutée derrière quelques adverbes ou quelques locutions adverbiales, met l’accent sur leur sens.

<sup>308</sup> Le morphème *-myeonseo* exprime la simultanéité de deux actions.

<sup>309</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

- b. a(-)i-deul-eun dolao-neun gil-e-n [ga-l ttae]-mankeum tteodeul-ji anh-ass-da  
 enfant-PL-TOP revenir-SF chemin-LOC-PAR patir-SF moment-PC bavarder-SF NEG-P-DEC  
 ‘Les enfants ne bavardaient pas sur le chemin du retour autant **que quand on est partis**’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

Dans les exemples ci-dessus, la subordonnée circonstancielle, équivalent du GAdv dans la subordonnée du français (*quand* S + V) correspond au **GN à valeur de complément circonstanciel** dans la partie à structure de *non -n geos* (1) ((S) + V-SF + *ttae*). Pour autant, tous les types de subordonnées circonstancielle du français ne correspondent pas au GN à valeur de complément circonstanciel du coréen comme dans le cas du *quand*. C’est la raison pour laquelle les particules comparatives, *-boda* et *-mankeum*, ne peuvent pas toujours admettre directement les éléments correspondant à la subordonnée circonstancielle du français à la différence du GN *ttae*. Par exemple, le morphème *-myeon* (ou *-lamyeon*, *-damyeon* etc.) dont le statut grammatical est celui d’un suffixe flexionnel ajouté derrière le verbe (parce qu’il n’existe pas de GN à valeur circonstancielle en coréen correspondant à la subordonnée circonstancielle *si* S+V). La correspondance entre les deux langues est par conséquent plutôt compliquée. Bien évidemment, comme avec le morphème *-myeonseo* (gérondif), nous pouvons essayer de recourir à la structure *-n geos* (1), mais dès lors que la proposition principale est répétée, la phrase devient *ipso facto* considérablement longue. L’énoncé comportant la structure *-n geos* (1) est donc peu naturelle dans ce cas-là et n’est pas couramment employée pour exprimer l’équivalent des tournures du français. Cette non-correspondance entre les deux langues nous semble résulter de la différence du statut syntaxique des marqueurs du standard dans les deux langues ; le marqueur de standard du coréen n’admet que le substantif en tant que particule, et cette caractéristique fait forcément répéter le prédicat compris dans la proposition subordonnée. Mais, pour éviter une répétition (selon le principe de l’économie linguistique), le coréen semble finir par adopter d’autres constructions. En voici quelques exemples :

(98) **Subordonnée circonstancielle → (?) -n geos (1)**

- a. Il est aussi fier que si Grégoire était son fils ! (Dorin)

→ a’. geu-neun [Grégoire-ga geu-ui adeul-i-lamyeon jalangseuleoweoha-l<sup>310</sup> geos]-mankeum  
 lui-TOP Grégoire-SUB lui-GEN fils-C-SF(si) être fier-SF ND-PC

jalangseuleoweoha-n-da

être fier-PRES-DEC

‘Il est aussi fier **que si Grégoire était son fils**’

- b. Nous étions beaucoup plus calmes que si nous avions attendu un train. (Berr)

→ b’.uri-neun [uri-ga gicha-leul gidari-yeoss-damyeon joyongha-l geos]-boda  
 nous-TOP nous-ga train-ACC attendre-P-SF(si) être calme-SF ND-PC

hwolssin deo joyongha-e(o)ss-da

beaucoup plus être calme-P-DEC

<sup>310</sup> -l remplit la même fonction que ‘-n’, soit celle d’un suffixe flexionnel déterminatif. Il renferme en même temps l’idée de présomption, de prédétermination, de volonté, ou de possibilité.

‘Nous étions beaucoup plus calmes que si nous avions attendu un train’

Du fait des caractéristiques syntaxiques du morphème-*myeon* (correspondant au sens de *si* du français) et des particules comparatives, la proposition principale comportant le prédicat doit se répéter, ce qui rend la phrase longue et complexe. Dans la mesure où le sens que nous voulons transmettre à travers les phrases ne change pas, le coréen recourt aux phrases suivantes où la proposition principale, soit le prédicat, n’est pas répétée :

(99) **Subordonnée circonstancielle → d’autres constructions**

Comparaison d’égalité : *aussi ~ que si* S + V → *comme si* S + V

a. *geu-neun machi* Grégoire-ga *geu-ui adeul-i-n geos-cheoleom*] *jalangseuleoweoha-n-da*  
lui-TOP comme si Grégoire-SUB lui-GEN fils-C-SF ND-comme être fier-PRES-DEC  
‘Il est aussi fier que si Grégoire était son fils’ (lit. ‘Il est fier comme si Grégoire était son fils’)

Comparaison d’inégalité : *plus/moins~ que si* S + V → *même si* (S + V) + **construction négative**

b. *uri-ga galyeong* *gicha-leul gidari-yeoss-eodo,* ***i-boda*** *deo joyongha-ji-n*  
nous-SUB ADV(même si) train-ACC attendre-P-SF(même si) ça-PC plus être calme-SF-PAR

***anh-ass-eul geos-i-da***  
NEG-P-SF ND-C-DEC

‘Nous étions beaucoup plus calmes que si nous avions attendu un train’ (lit. ‘Même si nous avions attendu un train, nous n’étions pas plus calmes que ça’)

Les phrases ci-dessus sont des exemples parmi d’autres, néanmoins la tendance à ne pas répéter le prédicat semble bien commune à tous les exemples. À un GN à valeur de complément circonstanciel dans la subordonnée du français correspond naturellement au GN à valeur de complément circonstanciel dans la partie à structure de *non -n geos* (1) :

(100) **GN (temporels) à valeur de complément circonstanciel**

*Olhae-ga jagnyeon-boda* *deo chub-da*  
Cette année-SUB l’année dernière-PC plus faire froid-DEC  
‘Il fait plus froid cette année que l’année dernière’

**c. Un terme de qualité : Gadj ou équivalent**

Dans ce troisième type, nous observerons comment la subordonnée du français, qui se compose d’un terme de qualité – adjectif (ou Groupe adjectival) – correspond à la partie *-boda* (ou *-mankeum*) du coréen. La subordonnée du français qui se compose d’un adjectif semble forcément correspondre à la partie à structure *-n geos* (1) dès lors que la particule comparative ne peut pas admettre directement l’adjectif :



(101) **Adjectif (terme de qualité) → -n geos (1)**

- a. Suji-neun [yeppeu-n (geos)]-mankeum mosdoe-eoss-da  
Suji-TOP être joli-SF ND-PC être méchant-PRES-DEC  
'Suji est aussi méchante que jolie' (lit. 'Suji est aussi méchante qu'elle est jolie')
- b. ? i chaegsang-eun [gi-n geos]-boda deo neolb-da  
cette table-TOP être long-SF ND-PC plus être large-DEC  
'Cette table est plus longue que large'

Cependant, tandis que la structure *-n geos* (1) est en l'occurrence productive pour la comparaison d'égalité, il n'en va pas de même pour la comparaison d'inégalité. Un autre type de structure, impliquant les termes nominaux d'échelle, s'utilise le plus souvent (cf. Kennedy, 2007a)<sup>311</sup> :

- (102) b'. i chaegsang-eun gili-ga pog-boda deo gil/keu-da  
cette table-TOP longueur-SUB largeur-PC plus être long/être grand-DEC  
'Cette table est plus longue que large' (lit. Quant à cette table, sa longueur est plus longue/grande que sa largeur' ou 'Cette table a la longueur plus longue/grande que la largeur')

Par rapport au schéma de ce type en coréen, correspondant au schéma du français '*plus adj que adj*', nous l'étudierons de plus près dans le chapitre suivant (cf. Chapitre 4-2.3., p. 352).

En ce qui concerne l'adjectif modal, les équivalences ne vont pas de soi. Par exemple, dans le système de la comparaison en coréen, il n'existe pas de construction comparative qui correspond à celle comportant la subordonnée du français *autant que possible* (le coréen a recours à une autre structure que la structure comparative). Mais selon les cas, la subordonnée du français qui se compose d'un adjectif modal comme *que prévu* peut correspondre à la partie *-boda* (ou *-mankeum*) qui admet un nom à valeur modale comme *yejeong* (« ce qui est prévu ») au même titre que *saengag* (« idée », « pensée ») et *yesang* (« attente », « prévision ») de l'exemple (84) :

(103) **Adjectif modal → GN (selon les cas)**

- Suji-neun **yejeong-boda** halu deo ppali chulgugha-e(o)ss-da  
Suji-TOP ce qui être prévu-PC un jour plus tôt quitter le pays-P-DEC  
'Suji a quitté le pays un jour plus tôt **que prévu**'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>312</sup>

---

311

Third, many languages do not permit 'multi-perspectival' comparisons of the sort encoded in so-called constructions such as French COMPARATIVE SUBDELETION and its English translation. 'The table is longer than it is wide.' Such structures are robustly ungrammatical in Japanese and Chinese [...]. It is of course possible to convey the information expressed by the English translations [...] in these languages, but a very different kind of structure involving nominal scale terms has to be used [...] (Kennedy, 2007a)

<sup>312</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

#### d. Deux termes

Dans le deuxième type, la subordonnée du français qui porte sur deux termes – 2 termes actanciels ( $d_1$ ), 1 terme actanciel et 1 terme circonstanciel ( $d_2$ ), 2 termes circonstanciels ( $d_3$ ), ou 1 terme actanciel et 1 terme de qualité ( $d_4$ ) – correspond sans aucun doute à la structure *-n geos* (1). Avec  $d_2$  et  $d_3$ , les deux termes peuvent le cas échéant se réduire à un GN.

##### (104) **d<sub>1</sub>. 2 termes actanciels** → *-n geos* (1)

[jane-ui eomeoni-ga jane-leul saengagha-neun (geos)]-mankeum jane-ga jane-ui  
vous-GEN mère-SUB vous-ACC penser-SF ND-PC vous-SUB vous-GEN

eomeoni-leul saengagha-n-damyeon  
mère-ACC penser-PRES-SF(si)

‘si vous pensez à votre mère autant que votre mère à vous’ (lit. ‘si vous pensez à votre mère autant que votre mère pense à vous’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>313</sup>

##### (105) **d<sub>2</sub>. 1 terme actanciel, 1 terme circonstanciel** → GN ou *-n geos* (1)

a. hangug-eseo Cho Yongpil-eun **peulangseu-eseoui**<sup>314</sup> BTS-boda deo yumyeongha-da.  
Corée-LOC Cho Yongpil-TOP France-PAR BTS-PC plus être célèbre-DEC  
‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre qu’en France BTS’

a’. hangug-eseo Cho Yongpil-eun [BTS-ga peulangseu-eseo yumyeongha-n geos]-boda  
Corée-LOC Cho Yongpil-TOP BTS-SUB France-LOC être célèbre-SF ND-PC

deo yumyeongha-da.  
plus être célèbre-DEC

‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre que BTS n’est célèbre en France’

##### (106) **d<sub>3</sub>. 2 termes circonstanciels** → GN ou *-n geos* (1)

a. geugos-eseo bannyeon-dongan **igos-eseo-ui sib-nyeon**-boda deo manh-eun  
là-bas-LOC six mois-pendant ici-LOC-GEN dix-an-PC plus être nombreux-SF

il-i iss-eoss-da  
événement-SUB se produire-P-DEC

‘Là-bas, pendant six mois, plus d’événements se sont produits qu’ici pendant dix ans’ (lit. ‘\*?Là-bas, pendant six mois, des événements plus nombreux qu’[en] dix ans d’ici’ se sont produits’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>315</sup>

b. nae-ga [yeogi-seo dangsin-gwa hamkke haengbogha-n geos]-mankeum daleun gos-eseo  
moi-SUB ici-LOC vous-avec ensemble être heureux-SF ND-PC autre endroit-LOC

<sup>313</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>314</sup> *-eseoui* : particule du cas déterminatif. Il signifie un point ou un endroit où un procès se déroule.

<sup>315</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

haengbogha-l su iss-eulkka?  
être heureux-SF pouvoir exister-INT

‘Est-ce que je pourrais être ailleurs aussi heureux qu’ici avec vous ?’ (lit. ‘Est-ce que je pourrais être ailleurs aussi heureux que je suis heureux ici avec vous ?’)

(107) **da. 1 terme actanciel, 1 terme de qualité** → *-n geos (1)*

nae salm-eun [neo-ui salm-i gotongseuleo(-)u-n (geos)]-mankeum jeulgeob-da  
ma vie-TOP toi-GEN vie-SUB être douloureux-SF ND-PC être agréable-DEC

‘Ma vie est maintenant aussi agréable que la tienne douloureuse’ (lit. ‘Ma vie est maintenant aussi agréable que la tienne est douloureuse’)

## 2.2. TYPES DE PARAMÈTRE ET DE DIFFÉRENTIEL

La construction comparative du coréen comprend en général l'**élément différentiel** (qui ne concorde pas forcément avec le terme ‘comparant’) **et le paramètre**, mesuré respectivement dans la partie marquée par la particule comparative (*-boda* ou *-mankeum*) et dans la partie restante, comme en français. Lorsque l'élément différentiel ne coïncide pas avec le standard, il faut passer par les deux étapes suivantes pour « caractériser les termes comparés et le type de comparaison » (cf. C. Fuchs et al., *op. cit.* : 12) :

- **Étape 1** : Épingler le constituant ‘différentiel’ présent dans la partie marquée par la particule comparative
- **Étape 2** : Reconstruire le constituant parallèle qui lui correspond dans la partie restante

Malgré la position différente du ‘différentiel’ d’une langue à l’autre (le différentiel en coréen précède l’adverbe de degré contrairement au français), les deux étapes se retrouvent en coréen comme en français : il nous faut épingler le constituant ‘différentiel’ dans la partie comportant *-boda* ou *-mankeum* et ensuite essayer (spontanément en général) de reconstruire le constituant parallèle qui lui correspond dans la partie restante (soit la partie sans *-boda* ou *-mankeum*).

### 2.2.1. TYPES DE PARAMÈTRE

Tandis qu’en français le paramètre est identifiable à partir du support de l’adverbe de degré, autrement dit, toujours reconnaissable au niveau morphologique, il n’en va pas de même pour le coréen. Comme cela a été mentionné à maintes reprises, l’adverbe de degré *deo* (« plus ») peut être supprimé dans certains cas et de surcroît le marqueur *-mankeum* (« aussi », « autant ») fonctionne parallèlement comme marqueur du standard. Dans de tels cas, il faut passer au niveau sémantique, c’est-à-dire identifier « ce que l’on quantifie » (C. Fuchs et al., *ibid.* : 25) dans la construction comparative. Bien évidemment, lorsque les adverbes de degré *deo* (« plus ») et *deol* (« moins ») apparaissent dans la construction comparative, le paramètre reste identifiable comme en français, à partir du support de l’adverbe de degré. Et du point de vue syntaxique, il concerne toujours « un élément ayant un fonctionnement de prédicat » (*ibid.*). Ayant auparavant divisé le type de paramètre en français en trois catégories ; **qualité**, **propriété**, et **procès** (cf. Chapitre 3-1.2.1., p. 219), nous reconduirons cette

division sur le coréen et examinerons les caractéristiques du paramètre dans chaque catégorie en comparaison avec celles qui ont été relevées pour le français.

D'abord, en ce qui concerne la première catégorie du paramètre, la **qualité**, lorsque l'adverbe de degré *deo* (ou *deol*) ou le marqueur *-mankeum* modifie un adjectif ou un adverbe, le paramètre renvoie à une qualité. Dans cette catégorie, il ne semble pas y avoir une grande différence entre les deux langues sauf que le paramètre dédoublé en deux qualités – *plus mignonne et plus jolie* ou *aussi simple et aussi court* – se limite à la comparaison d'inégalité en coréen, ce qui est attendu vu l'absence du marqueur du paramètre pour la comparaison d'égalité en coréen (exemple [2]). Examinons les caractéristiques du paramètre pour ce type afin de les résumer dans le tableau qui suit immédiatement les exemples :

[1]<sup>316</sup> a. Na-neun eojae-boda oneul **deo haengbogha-da**.  
Moi-TOP hier-PC aujourd'hui plus être heureux-DEC  
'Je suis plus heureuse aujourd'hui qu'hier'

b. Pierre-ga Paul-**mankeum keu-da**  
Pierre-SUB Paul-PC être grand-DEC  
'Pierre est aussi grand que Paul'

[2] a. Suni-ga Minhi-boda **deo gwiyeob-go deo yeppeu-da**  
Suni-SUB Minhi-PC plus être mignon-et plus être joli-DEC  
'Suni est plus mignonne et plus jolie que Minhi'

[3] a. ne son-eun nae son-boda **deo yeppeu-go aleumdab-da**  
ta main-TOP ma main-PC plus être joli-et être beau-DEC  
'Tes mains sont plus jolies et belles que les miennes'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. saegsi-deul-eun seonnyeo-**mankeum yeppeu-go sangnyangha-e(o)ss-da**  
jeune mariée-PL-TOP fée-PC être joli-et être sympathique-P-DEC  
'Ces jeunes mariées étaient aussi jolies et sympathiques que des fées'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

[4] a. Pierre-ga Jean-boda **deo ppali dali-n-da**  
Pierre-SUB Jean-PC plus vite courir-PRES-DEC  
'Pierre court **plus vite** que Jean'

b. Hyeoni-ga Ugi-**mankeum ppali dali-n-da**  
Hyeoni-SUB Ugi-PC vite courir-PRES-DEC  
'Hyeoni court aussi vite que Ugi'

(Oh K. S., 2004b : 88)

[5] a. Geu-neun geuttae-boda **deo jidoghage holanseuleo-weoss-da**  
Lui-TOP ce moment-là-PC plus affreusement être confus-P-DEC  
'Il était plus affreusement confus qu'à ce moment-là'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>317</sup>

<sup>316</sup> Les exemples dans cette section sont numérotés à nouveau pour éviter le désordre.

<sup>317</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

b. Imugi-neun            gonlyong-**mankeum** **eomaeomahage** keu-da  
 Serpent géant-TOP    dinosaure-PC            immensément    être grand-DEC  
 ‘Le serpent géant est aussi immensément grand que le dinosaure’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>318</sup>

TYPE DE PARAMÈTRE		CARACTÉRISTIQUE	PARAMÈTRE (inégalité)	PARAMÈTRE (égalité)
Qualité	Adjectif	Paramètre = Qualité Fonction de l’adjectif - attribut du sujet	[1] a – Prédicat renvoyant à la qualité <i>haegbogha-</i> (être heureux)	[1] b – Prédicat renvoyant à la qualité <i>keu-</i> (être grand)
		Paramètre dédoublé en deux qualités	[2] a – Prédicat renvoyant à la qualité <i>gwiyeob-</i> (être mignonne) et <i>yeppeu-</i> (être jolie)	-
		Paramètre - qualité complexe exprimée par deux adjectifs coordonnés	[3] a – Prédicat renvoyant à la qualité <i>yeppeu-go aleumdab-</i> (être jolie et belle)	[3] b – Prédicat renvoyant à la qualité <i>yeppeu-go sangnyangha-</i> (être jolie et sympathique)
	Adverbe	Modifieur du verbe - qualité qualifiant le prédicat principal	[4] a – Qualité à laquelle renvoie le prédicat qui correspond à l’adverbe <i>ppali</i> (vite) → <i>ppaleum</i> (vitesse de la course)	[4] b – Qualité à laquelle renvoie le prédicat qui correspond à l’adverbe <i>ppali</i> (vite) → <i>ppaleum</i> (vitesse de la course)
		Modifieur de l’adjectif - ambiguïté possible	[5] a – <i>jidoghage holanseuleo-</i> (être affleusement confus) ou <i>jidogha-</i> (être affleux)	[5] b – <i>eomaeomahage keu-</i> (être énormément grand) ou <i>eomaeomaha-</i> (être énorme)

Tableau 66: Type de paramètre en coréen – qualité

Ensuite, en ce qui concerne la deuxième catégorie de paramètre, la **propriété**, lorsque l’adverbe de degré *deo* (ou *deol*) ou le marqueur *-mankeum* modifie un verbe en emploi non situationnel ou un nom en emploi prédicatif, le paramètre renvoie à une propriété. Dans cette catégorie, il ne semble pas non plus y avoir une grande différence entre deux langues. Le prédicat est entendu comme une propriété qui peut concerner, selon les caractéristiques des verbes, l’intensité, la fréquence, la temporalité, et la quantité des actants (nous avons essayé de représenter les différents types de manière plus détaillée en ajoutant le critère de la *temporalité*). Et comme en français, si le verbe contient des compléments, le groupe verbal constitue en tant que tel un prédicat qui est le paramètre (exemples [6], [7], et [9]-b). Mais même si le paramètre est entendu comme une propriété, étant donné que le type de prédicat est le verbe (et non pas l’adjectif ou l’adverbe), l’adverbe de degré *deo* (« plus ») peut normalement être remplacé par *deo manhi* (« beaucoup ») dans les exemples de comparaison d’inégalité de cette catégorie. Par ailleurs, le nom d’un caractère d’état peut construire un paramètre de type propriété en s’accompagnant généralement de la particule prédicative *-i-*. Dans l’exemple [10]-a, le nom *mi-in* (« beauté ») avec la particule prédicative *-i-* est entendu comme une propriété qui sert de prédicat pour le paramètre : *mi-in-i-* (« être belle »). Voyons les caractéristiques du paramètre de ce type pour les résumer dans le tableau ci-dessous :

[6] a. Jean-i    Pierre-boda **deo mal-eul**    **deondeum-neun-da**  
 Jean-SUB   Pierre-PC    plus   parole-ACC   tâter-PRES-DEC  
 ‘Jean bégaie plus que Pierre’ (Lit. \*Jean tâte ses paroles plus que Pierre)

b. Jean-i    Pierre-**mankeum** **chuggu-leul**    **johaha-n-da**  
 Jean-SUB   Pierre-PC    football-ACC   aimer-PRES-DEC

<sup>318</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

‘Jean aime le football autant que Pierre’

- [7] a. Hyeong-i            dongsaeng-boda    **gohyangjib-e**                    **deo**    **ga-n-da**  
 grand frère-SUB    petit frère-PC    maison familiale-LOC    plus    fréquenter-PRES-DEC  
 ‘Le grand frère fréquente plus la maison familiale que le petit frère’

(Lee. Y. O., 2018 : 112)

- b. geunyeo-neun    nampyeon-**mankeum**    **yeohaeng-eul**    **dani-n-da**  
 elle-TOP            mari-PC            voyage-ACC    aller et venir-PRES-DEC  
 ‘Elle voyage autant que son mari’ (Lit. Elle fait des voyages autant que son mari)

- [8] a. botong            yeoja-deul-i            namja-deul-boda    **deo**    **sa(l)-n-da**  
 généralement    femme-PL-SUB    homme-PL-PC    plus    vivre-DEC  
 ‘Généralement, les femmes vivent plus que les hommes’

- b. Suni-neun    gasnana(-)**i-mankeum**    **ja-n-da**  
 Suni-TOP    nouveau-né-PC    dormir-PRES-DEC  
 ‘Suni dort autant qu’un nouveau-né’

- [9] a. Suni-ga    eoni-boda            **deo**    **meog-neun-da**  
 Suni-SUB    grande sœur-PC    plus    manger-PRES-DEC  
 ‘Suni mange plus que sa grande sœur’

- b. Suni-ga    eoni-**mankeum**            **sul-eul**            **masi-n-da**  
 Suni-TOP    grande sœur-PC    alcool-ACC    boire-PRES-DEC  
 ‘Suni boit autant que sa grande sœur’ (lit. ‘Suni boit de l’alcool autant que sa grande sœur’)

- [10] a. geunyeo-neun    saengagha-e(o)ss-deon    geos-boda    **hwolssin**            **mi(-)in-i-eoss-da**  
 elle-TOP            penser-P-SF                    ND-PC    beaucoup plus    beauté-C-P-DEC  
 ‘Elle était beaucoup plus belle que je le pensais’ (lit. ‘\*Elle était beaucoup plus beauté que je le pensais’)  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

- b. dongsaeng-i            oppa-**mankeum**            **sujae-i-da**  
 petite sœur-SUB    grand frère-PC    intelligence-C-DEC  
 ‘La petite sœur est aussi intelligente que le grand frère’ (lit. ‘\* La petite sœur est aussi intelligence que le grand frère’)

(Oh K. S., 2004b : 88)

TYPE DE PARAMÈTRE		CARACTÉRISTIQUE	PARAMÈTRE (inégalité)	PARAMÈTRE (égalité)
Propriété	Verbe en emploi non situationnel	Quantification – en termes d’ <b>intensité</b>	[6] a - Prédicat correspondant au groupe <i>mal-eul deodeum-</i> (« bégayer ») entendu comme une propriété → Intensité	[6] b - Prédicat correspondant au groupe <i>chuggu-leul johaha-</i> (« aimer le football ») entendu comme une propriété → Intensité
		Quantification – en termes de <b>fréquence</b>	[7] a - Prédicat correspondant au groupe <i>gohyangjib-e ga-</i> (« aller à la maison natale, rendre visite aux parents ») entendu comme une propriété construite sur la base d’une activité itérative → Fréquence	[7] b - Prédicat correspondant au groupe <i>yeohaeng-eul dani-</i> (« voyager, faire des voyages ») entendu comme une propriété construite sur la base d’une activité itérative → Fréquence

	Quantification – en termes de <b>durée</b>	[8] a - Prédicat <i>sal-</i> (« vivre ») entendu comme une propriété concernant la durée du temps de vie des <i>femmes</i> → durée	[8] b - Prédicat <i>ja-</i> (« dormir ») entendu comme une propriété concernant la durée du temps de sommeil de <i>Suni</i> → durée
	Quantification – en termes de <b>quantité des actants</b>	[9] a - Prédicat <i>meog-</i> (« manger ») entendu comme une propriété concernant la quantité de ce que <i>Suni</i> mange → Quantité des actants	[9] b - Prédicat correspondant au groupe <i>sul-eul masi-</i> (« boire, prendre de l'alcool ») entendu comme une propriété concernant la quantité de l'alcool que <i>Suni</i> prend → Quantité des actants
<b>Nom</b>	Nom en emploi prédicatif	[10] a - <i>mi(-)in</i> (« beauté ») avec la particule prédicative <i>-i-</i> : <i>mi(-)in-i-</i> (« être belle »)	[10] b - <i>sujae</i> (« intelligence ») en emploi prédicatif avec la particule prédicative <i>-i-</i> : <i>sujae-i-</i> (« être intelligent »)

Tableau 67 : Type de paramètre en coréen – propriété

Enfin, dans la dernière catégorie de paramètre, le **procès**, l'adverbe de degré *deo* (ou *deol*) ou le marqueur *-mankeum* modifie un verbe en emploi situationnel et le paramètre renvoie un procès. La quantification dans un procès peut concerner, selon les caractéristiques des verbes concernés, l'intensité, la fréquence, la temporalité ou la quantité des actants (nous avons essayé de diviser les types de manière plus détaillée). Les cas où le support du déclencheur est une séquence 'de + Nom' en français correspondent en coréen au quatrième type 'Quantification – en termes de quantité des actants' (exemples [14] et [15]). Nous examinons les caractéristiques du paramètre de ce type et les résumons dans le tableau qui suit :

[11] a. Eoleum-i eoje-boda **deo** **nog**-ass-da  
 glace-SUB hier-PC plus fondre-P-DEC  
 'La glace a fondu plus qu'hier'

b. cheonsa-do na-**mankeum** **nolla-n** geos gat-ass-da  
 ange-aussi moi-PC s'étonner-SF ND sembler-P-DEC  
 'L'ange aussi semblait s'étonner autant que moi'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>319</sup>

[12] a. hoejangnim-eun sajangnim-boda na-ege **deo sul-eul** **gwonha-go** iss<sup>320</sup>-eoss-da  
 président-TOP patron-PC moi-DAT plus alcool-ACC présenter-SF avoir-P-DEC  
 'Le président était en train de proposer de l'alcool plus souvent à moi qu'au patron' (lit. '\* Le président était en train de proposer de l'alcool plus à moi qu'au patron')

(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. appa-neun nae namjachingu-**mankeum** **na-ege** **yeonlagha**-sin-da  
 père-TOP mon copain-PC moi-DAT contacter-HON-DEC  
 'Mon père me contacte autant que mon copain'

[13] a. Hobag-eul danggeun-boda **deo** **malli**-eoya ha-n-da  
 Courgette-ACC carotte-PC plus déshydrater-SF faire-PRES-DEC

<sup>319</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>320</sup> La forme verbale périphrastique *-go iss-* est l'une des formes linguistiques en coréen qui exprime l'aspect progressif d'un procès (I. Choi-Jonin, 2001).

‘Il faut déshydrater plus les courgettes que les carottes’

(Lee Y. O., 2018 : 105)<sup>321</sup>

b. Suni-neun eoje gasnana(-)i-**mankeum jam-eul ja-ss-da**  
 Suni-TOP hier nouveau-né-PC someil-ACC dormir-P-DEC  
 ‘Hier, Suni a dormi autant qu’un nouveau-né’

[14] a. Cheolsu-ga Minsu-boda **gudeongi-leul deo pa-ass-da**  
 Cheolsu-SUB Minsu-PC fosse-ACC plus creuser-P-DEC  
 ‘Cheolsu a creusé plus de fosses que Minsu’ ou ‘Cheolsu a creusé plus la fosse /les fosses que Minsu’  
 (Lee Y. O., 2018 : 107)

b. ai-deul-eun **congnamul-eul bab-mankeum meog-eoss-da**  
 enfant-PL-TOP pousse de soja-ACC riz-PC manger-P-DEC  
 ‘Les enfants ont mangé autant de pousses de soja que de riz’ (lit. ‘\*Les enfants [ont mangé autant que du riz] des pousses de soja’)  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>322</sup>

[15] a. **i sanja-ui kub-deul-i** jeo sangja-ui kub-deul-boda **deo kkaeji-eoss-da**  
 ce...-ci boîte-GEN verre-PL-SUB ce...-là boîte-GEN verre-PL-PC plus se briser-P-DEC  
 ‘Plus de verres dans cette boîte-ci que dans cette boîte-là se sont brisés’ (lit. ‘Des verres (ou les verres) dans cette boîte-ci se sont brisés plus que les/des verres dans cette boîte-là’)  
 (Lee Y. O., 2018 : 107)

b. **Adeul-deul-i ttal-deul-mankeum urigib-e o-ass-da**  
 fils-PL-SUB fille-PL-PC ma maison-LOC venir-P-DEC  
 ‘Autant de fils que de filles sont venus chez moi’ (lit. ‘Les fils sont venus chez moi autant que les filles’)  
 (Lee Y. O., 2018 : 112)

TYPE DE PARAMÈTRE		CARACTÉRISTIQUE	PARAMÈTRE (inégalité)	PARAMÈTRE (égalité)	
Procès	Verbe en emploi situationnel	Quantification – en termes d’ <b>intensité</b>	[11] a – Prédicat <i>nog-</i> (« fondre ») qui renvoie à un procès concernant l’intensité de ‘fonte’ en situation	[11] b – Prédicat <i>nolla-</i> (« s’étonner ») qui renvoie à un procès concernant l’intensité ‘d’étonnement’ en situation	
		Quantification – en termes de <b>fréquence</b>	[12] a – Prédicat <i>sul-eul gwonha-</i> (« présenter l’alcool ») qui renvoie à un procès concernant la fréquence ‘d’invitation’ en situation	[12] a – Prédicat <i>na-ege yeonlagha-</i> (« me contacter ») qui renvoie à un procès concernant la fréquence de ‘contact’ en situation	
		Quantification – en termes de <b>temporalité</b>	[13] a – Prédicat <i>malli-</i> (« déshydrater ») qui renvoie à un procès concernant la durée du temps de ‘déshydratation’ en situation	[13] b – Prédicat <i>jam-eul ja-</i> (« dormir ») qui renvoie à un procès concernant la durée du temps de ‘sommeil’ en situation	
		Quantification – en termes de <b>quantité des actants</b>	= ‘de + Nom’ en français		
		actant = objet du verbe	[14] a - Prédicat <i>gudeongi-leul pa-</i> (« creuser des fosses ») qui renvoie un	[14] a - Prédicat <i>congnamul-eul meog-</i> (« manger des pousses de soja ») qui renvoie	

<sup>321</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>322</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.



		procès concernant le nombre de <i>fosses</i> que <i>Cheolsu</i> a creusées	un procès concernant la quantité de <i>pousses de soja</i> que <i>les enfants</i> ont mangées
	actant = sujet	[15] a - Prédicat <i>kkaeji-</i> (« se briser ») qui renvoie un procès concernant le nombre de <i>verres</i> qui se sont brisés	[15] b - Prédicat <i>o-</i> (« venir ») qui renvoie à un procès concernant le nombre de <i>filles</i> qui sont venues

**Tableau 68 : Type de paramètre en coréen – procès**

Remarquons qu'en coréen, dès lors que l'adverbe de degré ne porte pas directement sur le nom mais sur le verbe (au contraire du français, qui porte directement sur le nom à l'aide de *de* ('*de* + Nom')), il peut y avoir une ambiguïté en fonction des caractéristiques aspectuelles et sémantiques des verbes (cf. Lee Y. O., 2018 : 83-119). Dans l'exemple [13]-a, où la quantification opère en termes de durée, elle peut également opérer en termes de quantité des actants (ici objet du verbe) :

- [13] a'. Hobag-eul danggeun-boda deo malli-eoya ha-n-da  
Courgette-ACC carotte-PC plus déshydrater-SF faire-PRES-DEC  
'Il faut déshydrater plus les courgettes que les carottes' (durée)  
'Il faut déshydrater plus de courgettes que de carottes' (quantité)

En français au contraire, le premier énoncé *Il faut déshydrater plus les courgettes que les carottes*, qui correspond syntaxiquement à l'énoncé du coréen ci-dessus puisque l'adverbe de degré modifie directement le prédicat, ne présente aucune ambiguïté<sup>323</sup>, c'est-à-dire que la quantification ne concerne alors que la durée du procès. Pour que la quantification concerne la quantité des actants, il est obligatoire d'avoir recours en français au deuxième énoncé en forme de *plus de* + N. De même, dans l'exemple [14]-a, où la quantification opère en termes de quantité des actants (en l'occurrence l'actant objet du verbe), elle peut également opérer en termes d'intensité ou de durée :

- [14] a'. Cheolsu-ga Minsu-boda gudeongi-leul deo pa-ass-da  
Cheolsu-SUB Minsu-PC fosse-ACC plus creuser-P-DEC  
'Cheolsu a creusé plus de fosses que Minsu' (quantité)  
'Cheolsu a plus creusé la fosse / les fosses que Minsu' (intensité – *profondément* / durée)

L'ambiguïté de l'exemple [14] résulte de la caractéristique aspectuelle et sémantique du verbe *pa-* (« creuser ») et la même ambiguïté apparaît donc dans la comparaison d'égalité :

- [14] a''. Cheolsu-ga Minsu-mankeum gudeongi-leul pa-ass-da  
Cheolsu-SUB Minsu-PC fosse-ACC creuser-P-DEC  
'Cheolsu a creusé autant de fosses que Minsu' (quantité)  
'Cheolsu a autant creusé la fosse / les fosses que Minsu' (intensité / durée)

Chaque deuxième phrase du français dans les deux exemples ci-dessus, *Cheolsu a plus creusé la fosse/les fosses que Minsu* et *Cheolsu a autant creusé la fosse/les fosses que Minsu*, ne présente aucune ambiguïté. Elles n'expriment chacune qu'une quantification relative à l'intensité ou à la durée du procès et si la quantification devait au contraire concerner la quantité des actants, il serait obligatoire d'avoir recours aux premiers énoncés du français en forme de *plus de* + N ou *autant de* + N. En dernier lieu, dans l'exemple [15], où la quantification opère en termes de quantités des actants (ici le sujet du verbe),

<sup>323</sup> Dans le système du français, l'existence de l'article défini semble contribuer à enlever ce type d'ambiguïté.

elle peut également opérer en termes d'intensité (pour l'exemple [15]-a) ou de durée (pour l'exemple [15]-b):

- [15] a'. i sanja-ui kub-deul-i jeo sangja-ui kub-deul-boda deo kkaeji-eoss-da  
 ce...-ci boîte-GEN verre-PL-SUB ce...-là boîte-GEN verre-PL-PC plus se briser-P-DEC  
 'Plus de verres dans cette boîte-ci que dans cette boîte-là se sont brisés' (Quantité)  
 'Des verres (ou les verres) dans cette boîte-ci se sont plus brisés que dans cette boîte-là' (Intensité du  
 procès : gravité des brisures)
- b'. Adeul-deul-i ttal-deul-mankeum urigib-e o-ass-da  
 fils-PL-SUB fille-PL-PC ma maison-LOC venir-P-DEC  
 'Autant de fils que de filles sont venus chez moi' (Quantité)  
 'Les fils sont autant venus chez moi que les filles' (Fréquence)

La deuxième traduction en français de [15]-a' et [15]-b', *Des verres (ou les verres) dans cette boîte-ci se sont plus brisés que celles dans cette boîte-là* et *Les fils sont autant venus chez moi que les filles*, qui correspondent syntaxiquement aux énoncés du coréen, ne présentent à nouveau aucune ambiguïté. La première ne concerne que la quantification de l'intensité et la seconde celle de la fréquence. Pour que la quantification soit relative à la quantité des actants, il est obligatoire d'avoir recours aux premières traductions en forme de *plus de + N* ou *autant de + N*. En somme, lorsqu'en coréen l'adverbe de degré porte directement sur le verbe, il peut y avoir une ambiguïté quant au paramètre en fonction des caractéristiques aspectuelles et sémantiques des verbes. Au contraire, en français, il n'y a aucune ambiguïté dans le même type d'énoncé dans la mesure où le français d'une part dispose des déterminants (exemple [13]-a') et qu'il recourt d'autre part à la comparaison nominale *plus de + N* pour la quantification en termes de la quantité.

Mais en réalité, dans la comparaison en coréen aussi bien qu'en français, selon les types de quantifications, les adverbes convenables s'emploient la plupart du temps pour lever une ambiguïté ; durée (*longtemps*), fréquence (*souvent*), intensité (*gravement*, *profondément*...). En particulier, dans le cas du coréen, l'adverbe *manhi* peut apparaître derrière l'adverbe de degré *deo* (« plus ») dans les quatre types et il peut alors avoir la même signification que les adverbes ci-dessus (Lee. Y. O., 2018 : 119). Autrement dit, dans cette catégorie, étant donné que le type de prédicat est le verbe, l'adverbe de degré *deo* (« plus ») peut normalement être remplacé par *deo manhi* (\* « plus beaucoup ») ; mais même dans ce cas, une ambiguïté analogue à celle des exemples ci-dessus ([13]-a, [14]-a, et [15]-a) peut encore subsister :

- [13'] a. Hobag-eul danggeun-boda **deo manhi** malli-eoya ha-n-da  
 Courgette-ACC carotte-PC plus beaucoup déshydrater-SF faire-PRES-DEC  
 'Il faut déshydrater plus les courgettes que les carottes' (durée)  
 'Il faut déshydrater plus de courgettes que de carottes' (quantité)  
 (lit. '\*Il faut déshydrater plus beaucoup des courgettes que des carottes')
- [14'] a. Cheolsu-ga Minsu-boda gudeongi-leul **deo manhi** pa-ass-da  
 Cheolsu-SUB Minsu-PC fosse-ACC plus beaucoup creuser-P-DEC  
 'Cheolsu a creusé plus de fosses que Minsu' (quantité)  
 'Cheolsu a creusé plus la fosse / les fosses que Minsu' (intensité – *profondément* / durée)  
 (lit. '\*Cheolsu a creusé plus beaucoup des fosses que Minsu')

- [15'] a. i sanja-ui kub-deul-i jeo sangja-ui kub-deul-boda **deo manhi** kkaeji-eoss-da  
 ce...-ci boîte-GEN verre-PL-SUB ce...-là boîte-GEN verre-PL-PC plus beaucoup se briser-P-DEC  
 'Plus de verres dans cette boîte-ci que dans cette boîte-là se sont brisés' (Quantité)  
 'Des verres dans cette boîte-ci se sont brisés plus que dans cette boîte-là' (Intensité – *gravement*)  
 (lit. '\*Des verres dans cette boîte-ci se sont brisés plus beaucoup que dans cette boîte-là')

Lorsque la quantification opère en termes de quantité des actants, l'adverbe *manhi* (« beaucoup ») s'utilise relativement souvent derrière le marqueur du paramètre *deo* (« plus »). Dans le cas où l'actant concerne le sujet, la séquence *deo manhi* (« plus beaucoup ») semble même plus naturelle et s'emploie plus fréquemment que l'adverbe *deo* (« plus ») seul. En fait, pour lever l'ambiguïté et circonscrire la quantification à la quantité des actants, le coréen, dans la comparaison d'inégalité, a recours à la comparaison adjectivale avec *manh-* (« être nombreux ») et *jeog-* (« être peu nombreux ») : *deo manh-eun*<sup>324</sup> + N (« plus nombreux N ») correspond sémantiquement à *plus de* + N et *deo jeog-eun* (« plus peu nombreux N ») à *moins de* + N. D'une façon ou de l'autre, le paramètre est alors le prédicat *manh-* (« être nombreux ») ou *jeog-* (« être peu nombreux ») dans le système du coréen :

- [16] a. Chimmug-i ungbyeon-boda **deo manh-eun** mal-eul ha-n-da  
 Silence-SUB éloquence-PC plus être nombreux-SF propos-ACC faire-PRES-DEC  
 'Le silence dit plus de choses que l'éloquence' (lit. '\*?Le silence fait des propos plus nombreux que l'éloquence')

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>325</sup>

- b. Geunyeo-neun dan myeochil-eul yeohaeng dani-n salam-boda  
 elle-TOP juste quelques jours-ACC voyager aller et venir-SF personne-PC  
  
**deo jeog-eun** jim-eul gaji-go<sup>326</sup> hangug-eulo gwigugha-e(o)ss-da  
 plus être peu nombreux-SF bagag-ACC avoir-SF Corée-en rentrer-P-DEC  
 'Elle est rentrée en Corée avec moins de bagages que les gens qui voyageaient juste pour quelques jours' (lit. '\*?Elle est rentrée en Corée avec des bagages plus peu nombreux que les gens qui voyageaient juste pour quelques jours')

(Corpus Modu-ui malmungchi)

- [17] sicheong ap-e-neun yejeon-boda **deo manh-eun** gwanjung-deul-i molyeodeul-eoss-da  
 mairie devant-à-PAR auparavant-PC plus être nombreux-SF spectateur-PL-SUB se ruer-P-DEC  
 'Plus de spectateurs qu'auparavant se sont rués vers la mairie' (lit. '\*?Des spectateurs plus nombreux qu'auparavant se sont rués vers la mairie')

(Corpus Modu-ui malmungchi)

En français, des structures équivalentes – *plus nombreux* ; *plus peu nombreux* – ne semblent pas figurer dans le système de la comparaison.

<sup>324</sup> Avec un morphème *-eun*, qui leur permet de modifier le nom (Chun J. H., *op. cit.* : 130), comme des déterminants du nom.

<sup>325</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>326</sup> Le suffixe flexionnel *go* indique la séparation de deux actions accomplies d'une manière simultanée (*cf.* Chun J. H., 2013 : 120).

## 2.2.2. TYPES DE DIFFÉRENTIEL

Pour reconstruire en coréen la partie marquée par la particule comparative (*-boda* ou *-mankeum*), il faudrait y identifier ce qui est différentiel par rapport aux constituants de l'autre partie de la phrase. L'élément 'différentiel', qui est marqué par la particule comparative (sans ou avec *-n geos* grâce auquel le différentiel compris dans la proposition peut être admis), ne concorde pas forcément avec le terme 'comparant' et pas nécessairement avec l'ensemble des éléments présents dans la partie *-boda* ou *-mankeum*. En français nous avons auparavant distingué, du point de vue sémantique, six catégories dans le différentiel : **entité (a)**, **circonstance (b)**, **procès (c)**, **qualité (d)**, **propriété (e)**, et **modalité (f)** (cf. Chapitre 2-1.2.2., p. 224). Nous adopterons ces mêmes subdivisions pour étudier les caractéristiques du différentiel dans chaque catégorie du coréen en les comparant avec celles du français.

### a. Entité

Du point de vue de ses traits sémantiques, l'**entité** peut être humaine, non humaine ou abstraite d'une part et spécifique ou générique de l'autre, tout comme en français. Dans l'exemple [18], où le différentiel est une entité humaine spécifique, *eonni* (« grande sœur ») remplit selon les contextes divers rôles sémantiques. Le rôle actanciel peut être identifié relativement à la structure comparative dans son ensemble :

[18] **Différentiel : un seul constituant (GN) qui joue un rôle sémantique d'actant** - Support de propriété (a), Siège du procès (b), Agent (c), Patient (d), et Bénéficiaire (e)

a. Suni-ga **eonni**-boda deo keu-da  
Suni-SUB grande sœur-PC plus être grand-DEC  
'Suni est plus grand que sa grande sœur'

b. Suni-ga **eonni**-boda deo nae maeum-e deu(l)-n-da  
Suni-SUB grande sœur-PC plus mon cœur-à être bien accepté-P-DEC  
'Suni me plaît plus que sa grande sœur'

c. Suni-ga **eonni**-boda deo manhi ilha-n-da  
Suni-SUB grande sœur-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
'Suni travaille plus que sa grande sœur'

d. Suni-ga **eonni**-boda dongsaeng-eul deo aimer-n-da  
Suni-SUB grande sœur-PC petite sœur-ACC plus salangha-PRES-DEC  
'Suni aime plus sa petite sœur que sa grande sœur'

e. Suni-ga **eonni**-boda dongsaeng-ege mal-eul deo manhi ha-n-da  
Suni-SUB grande sœur-PC petite sœur-DAT parole-ACC plus beaucoup faire-PRES-DEC  
'Suni parle plus à sa petite sœur qu'à sa grande sœur'

Dans l'exemple [19], le différentiel peut être l'argument d'un verbe plein identique à celui de la partie correspondant à la matrice du français ; cependant, comme mentionné auparavant, le verbe s'utilise moins souvent que le verbe plein en coréen :

[19] **Différentiel : argument d'un vicaire (a) ou d'un verbe plein (a') identique à celui de la matrice**

a. eonni-neun **eomma**-ga ha/geuleo-n geos-boda deo ssege na-leul ttael(i)-yeoss-da  
 grande sœur-TOP mère-SUB faire/le faire-SF ND-PC plus fort moi-ACC frapper-P-DEC  
 'Ma grande sœur m'a frappé plus fort que ne le faisait ma mère'

a'. eonni-neun **eomma**-ga ttaeli-n geos-boda deo ssege na-leul ttael(i)-yeoss-da  
 grande sœur-TOP mère-SUB frapper-SF ND-PC plus fort moi-ACC frapper-P-DEC  
 'Ma grande sœur m'a frappé plus fort que ma mère ne m'a frappé'

Enfin, l'entité générique et l'entité spécifique peuvent apparaître en tant que différentiel dans les comparatives à parangon comme dans l'exemple [20] :

[20] **Différentiel : comparatives à parangon - entité générique (a) et entité spécifique (b)**

a. geuddae-n nae-ga **bawi**-mankeum keu-go sesang-eun nae  
 à l'époque-PAR moi-SUB rocher-PC être grand-et monde-TOP mon

sontob-mankeum jag-ass-da  
 ongle-PC être petit-P-DEC

'A l'époque, j'étais aussi grand que le rocher et le monde était aussi petit que mon ongle'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. **JO Olyeon**-boda hwolssin deo yumyeongha-n suyeong seonsu  
 JO Olyeon-PC beaucoup plus être célèbre-SF nage sportif professionnel  
 'Un nageur beaucoup plus célèbre que JO Olyeon'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

## b. Circonstance

Le différentiel peut être une **circonstance** qui dénote une localisation spatiale ou temporelle comme dans le cas du français. Cependant, tandis qu'en français, il peut se présenter sous diverses formes<sup>327</sup>, en coréen on le trouve la plupart du temps sous forme de GN à valeur de complément circonstanciel :

[21] **Différentiel : GN à valeur de complément circonstanciel**

**a. Complément circonstanciel de lieu**

yeonghwa sog-ui jangmyeon-eun **yeonghwa(-eseo)**-boda hyeonsil-eseo deo  
 film dedans-GEN scène-TOP film-LOC-PC réel-LOC plus

lieolha-e(o)ss-da.  
 être proche de la réalité-P-DEC

'La scène est plus proche de la réalité dans le réel que dans le film'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

<sup>327</sup> Complément circonstanciel, subordonnée circonstancielle temporelle ou hypothétique, gérondif ou infinitif circonstanciel, adverbe, et qualité (cf. Chapitre 2-1.2.2., p. 224, tableau 61).

**b. Complément circonstanciel temporel (correspondant à la subordonnée temporelle en français)**

a(-)i-deul-eun dolao-neun gil-e-n **ga-l** **ttae**-mankeum tteodeul-ji anh-ass-da  
 enfant-PL-TOP revenir-SF chemin-LOC-PAR patir-SF moment-PC bavarder-SF NEG-P-DEC  
 ‘Les enfants ne bavardaient pas sur le chemin du retour autant que quand on est partis’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

**c. Complément circonstanciel temporel (correspondant à l’adverbe en français)**

nalssi-ga **eoje**<sup>328</sup>-mankeum chub-da  
 temps-SUB hier-PC faire froid-DEC  
 ‘Il fait aussi froid qu’hier’

**d. Verbe + -n geos (4)<sup>329</sup> (correspondant à l’infinif circonstant en français)**

Kim Hwan-eun **hoesa-leul** **gyeongyeongha-neun** **geos**-boda yuheung-eul jeulgi-neun  
 Kim Hwan-SUB entreprise-ACC gérer-SF ND-PC divertissement-ACC s’amuser-SF  
  
 geos-e deo manh-eun sigan-eul bonae-ss-da.  
 ND-PAR plus être nombreux-SF temps-ACC passer-P-DEC  
 ‘Kim Hwan a passé plus de temps à se distraire qu’à gérer son entreprise’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>330</sup>

Dans les cas où il ne peut pas se présenter sous forme de GN comme avec le ‘verbe-*myeonseo*<sup>331</sup>’ dans l’exemple [22]-a, correspondant au gérondif du français, il lui faut figurer comme un élément compris dans la structure *-n geos* (1). Et contrairement au français, la localisation temporelle différentielle marquée par la seule détermination du vicaire (ou du verbe plein) ne semble pas bien acceptée dans la comparaison en coréen comme le montre l’exemple [22]-b. Pour faire apparaître le verbe marquant la localisation temporelle dans la partie *-boda* (ou *-mankeum*), il faut un adverbe de temps comme *eoje* (« hier ») de l’exemple [22]-b’. En fait, la structure la plus courante et naturelle, dans ce cas-là, est de recourir à un seul différentiel-circonstance *eoje* (« hier ») comme dans l’exemple [22]-b’’.

[22] **Différentiel : un/des élément(s) dans la structure -n geos (1)**

**a. Verbe + morphème -myeonseo (correspondant au gérondif en français)**

Salam-deul-eun [ta(-)in-eul **miweoha-myeonseo** goeloweogha-neun geos]-boda

<sup>328</sup> Par ailleurs, en coréen, *eojae* (« hier ») a un statut grammatical d’adverbe comme l’*hier* du français.

<sup>329</sup> cf. Tableau 65 (quatre emplois de *Geos*)

	<i>Geos 1</i>	<i>Geos 2</i>	<i>Geos 3</i>	<i>Geos 4</i>
Correspondance en français	Structure verbale <i>que S + V</i>	Structure averbale <i>que ce que S + V</i>	Structure averbale <i>que celui que S + V</i>	Structure averbale <i>que + infinitif</i> <i>que (le fait) que S+V</i>
Sens de <i>geos</i>	<i>degré</i>	anaphore non catégorisée (ce)	anaphore catégorisée (celui/celles/ceux)	complémenteur
Suppression de <i>geos</i> dans la comparaison d’égalité	Possible	Impossible	Impossible	Impossible

<sup>330</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>331</sup> Le morphème *-myeonseo* exprime la simultanéité de deux actions.

homme-PL-TOP les autres-ACC détester-SF se tourmenter-SF ND-PC

ta(-)in-eul salangha-myeonseo hwolssin deo goeloweoha-n-da  
les autres-ACC aimer-SF encore plus se tourmenter-PRES-DEC  
'Les hommes se tourmentent encore plus en aimant les autres qu'en les détestant' (lit. 'Les hommes se  
tourmentent encore plus en aimant les autres qu'ils se tourmentent en les détestant')  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

**b. Détermination temporelle du vicaire (ou du verbe plein)**

?Na-neun [nae-ga **geulae/malhae-ss-deon** geos]-boda deo bunmyeonghage malha-l geos i-da.  
moi-TOP moi-SUB le faire/parler-P-SF ND-PC plus clairement parler-SF(futur) ND C-DEC  
'Je vais parler plus clairement que je ne le faisais/ je ne parlais'

→ **b' Détermination temporelle du verbe plein + différentiel-circonstance**

Na-neun [nae-ga **eoje mal hae-ss-deon** geos]-boda deo bunmyeonghage malha-l geos i-da.  
Moi-TOP moi-SUB hier parler-P-SF ND-PC plus clairement parler-SF(futur) ND C-DEC  
'Je vais parler plus clairement que je ne parlais hier'

→ **b'' Différentiel-circonstance**

Na-neun **eoje-boda** deo bunmyeonghage malha-l geos i-da.  
moi-TOP hier-PC plus clairement parler-SF(futur) ND C-DEC  
'Je vais parler plus clairement qu'hier'

**c. Procès**

Dans la troisième catégorie, où le différentiel peut être un procès, un verbe plein en emploi situationnel se présente comme un élément compris dans la structure *-n geos* (1) avec ou sans le même sujet que celui de la partie correspondant à la matrice :

[23] **Différentiel : Verbe plein en emploi situationnel compris dans la structure *-n geos* (1)**

a. geugeos-eun [(geugeos-i) **natana-ass-deon** geos]-boda deo ppaleuge salagi-eoss-da  
cela-TOP cela-SUB apparaît-P-SF ND-PC plus vite disparaître-P-DEC  
'Cela a disparu plus vite que cela a apparu'  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. Geu salam-deul-eun [**pyeongji wi-leul geod-neun** geos]-boda deo pyeonanhage  
Ces gen-PL-TOP terrain plat dessus-ACC marcher-SF ND-PC plus tranquillement  
mal-eul ta-n-da.  
cheval-ACC faire-PRES-DEC  
'Ces gens font du cheval plus tranquillement qu'ils ne marchent sur un terrain plat'  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

#### d. Qualité

Lorsque le différentiel est une qualité, les deux langues présentent de grandes différences. Dans le système du coréen, le différentiel, qu'il soit un adjectif qualifiant une entité ou un adverbe qualifiant un procès, figure comme un élément compris dans la structure *-n geos* (1). Cependant, tandis que la comparaison d'égalité accepte relativement bien cette structure, il n'en va pas de même pour la comparaison d'inégalité. En fait, le marqueur *-mankeum*, à l'instar d'*aussi* en français<sup>332</sup>, est neutre par rapport à une interprétation métalinguistique ou non de la comparaison, comme le montrent les exemples [24]-a et [25]-a, bien qu'il nous semble que le nom dépendant *geos* ait tendance à être supprimé relativement souvent pour la comparaison métalinguistique :

[24] **Différentiel : Adjectif qualifiant a priori une entité compris dans la structure *-n geos* (1)**

a. nae ilgyeog-eun dansunha-n (geos)-mankeum ganglyeogha-da  
mon coup-TOP être simple-SF ND-PC être puissant-DEC  
'Mon coup est aussi puissant que simple' (lit. 'Mon coup est aussi puissant qu'il est simple')  
→ (comparaison ordinaire / comparaison métalinguistique) (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>333</sup>

[25] **Différentiel : Adverbe qualifiant a priori un procès compris dans la structure *-n geos* (1)**

a. geu-neun gogjo iss-ge nolaeha-neun (geos)-mankeum(ina)<sup>334</sup> heunggyeobge nolaeha-n-da  
lui-TOP mélodie exister-SF chanter-SF ND-PC gaiement chanter-PRES-DEC  
'Il chante aussi gaiement que musicalement' (lit. 'Il chante aussi gaiement qu'il chante musicalement')  
→ (comparaison ordinaire / comparaison métalinguistique)

Au contraire, la comparative d'inégalité du coréen (*-boda deo/deol*), à la différence de celle du français, ne peut pas fonctionner comme une comparaison métalinguistique (exemples [24]-b et [25]-b) :

[24] **Différentiel : Adjectif qualifiant a priori une entité compris dans la structure *-n geos* (1)**

b. ?na-neun suchiseuleo(-)u-n geos-boda deo mianha-e(o)ss-da  
moi-TOP être honteux-SF ND-PC plus être navré-P-DEC  
'J'étais plus navré qu'honteux' (lit. 'J'étais plus navré que je ne suis honteux')

[25] **Différentiel : Adverbe qualifiant a priori un procès compris dans la structure *-n geos* (1)**

b. ?geu-neun gogjo iss-ge nolaeha-neun geos-boda deo heunggyeobge nolaeha-n-da  
lui-TOP musicalité exister-SF chanter-SF ND-PC plus gaiement chanter-PRES-DEC  
'Il chante plus gaiement que musicalement' (lit. 'Il chante plus gaiement qu'il ne chante musicalement')

Il faut utiliser un autre marqueur, dans ce cas - *dagiboda* (« plutôt que »), pour une interprétation métalinguistique (exemples [24]-b' et [25]-b').

<sup>332</sup> Voir C. Fuchs (2010b) pour la comparaison épistémique en français.

<sup>333</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>334</sup> Dans l'exemple, la particule *mankeumina*, qui est une forme accentuée de *mankeum*, semble rendre la phrase plus naturelle.



[24] **b' (comparaison métalinguistique)**

na-neun suchiseuleo-weoss-**dagiboda** mianha-e(o)ss-da  
 Moi-qaunt à être navré-P-plutôt que être navré-P-DEC  
 ‘J’étais plutôt navré qu’honteux’ ou ‘J’étais plus navré qu’honteux’ (lit. ‘J’étais navré plutôt que je suis honteux’)

[25] **b' (comparaison métalinguistique)**

geu-neun gogjo iss-ge nolaeha-n-**dagiboda** heunggyeobge nolaeha-n-da  
 lui-TOP musicalité exister-SF chanter-PRES-plutôt que gaiement chanter-PRES-DEC  
 ‘Il chante plus gaiement que musicalement’ ou ‘Il chante plutôt gaiement que musicalement’ (lit. ‘Il chante gaiement plutôt qu’il chante musicalement’)

Quant à l’interprétation non métalinguistique, ou ordinaire, de la comparaison, le coréen doit recourir à une autre structure comparative, avec un autre schéma comparatif : la qualité, qui se présente normalement sous forme d’adjectif ou d’adverbe en français, a tendance à y être nominalisée comme dans l’exemple [24]-b’’ et [25]-b’’

[24] **b’’ (comparaison ordinaire)**

na-neun mianham-i suchisim-boda deo k(eu)-eoss-da  
 Moi-quant à sentiment d’être navré honte-PC plus être grand-P-DEC  
 ‘Quant à moi, le sentiment d’être navré était plus grand que la honte’ ou ‘J’éprouvais une consternation plus forte que la honte’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>335</sup>

[25] **b’’ (comparaison ordinaire)**

geu-ui nolae-eseo-neun heunggyeo(-)um-i eumag-ui gogjo-boda  
 Lui-GEN chant-dans-PAR gaieté-SUB musique-GEN musicalité-PC

deo keuge neukkyeoji-n-da  
 plus fortement être ressenti-PRES-DEC  
 ‘Dans son chant, la gaieté est plus fortement ressentie que la musicalité’

Dans de tels cas, le différentiel n’est plus une qualité mais une entité abstraite (par conséquent, il appartient au premier type de différentiel : Entité), et un adjectif ou un adverbe convenable (dans les exemples, *grand* et *fortement*) s’emploie comme un paramètre destiné à comparer les deux qualités nominalisées, soit les deux entités abstraites.

### e. Propriété

Dans la quatrième catégorie, auquel cas le différentiel est une propriété, un verbe en emploi non situationnel ou un nom impliquant une notion peut apparaître en tant que différentiel comme dans le cas du français :

<sup>335</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

[26] **Différentiel : Verbe en emploi non situationnel (typiquement au présent générique)**

Uri-neun huhoeha-neun (geos)-mankeum goeloweoha-n-da  
on-TOP regretter-SF ND-PC souffre-PRES-DEC  
'On souffre autant qu'on regrette'

[27] **Différentiel : Une notion**

Sara-neun Hangugin-boda deo hangugin-i-da.  
Sara-TOP coréen-PC plus coréen-C-DEC  
'Sara est une coréenne plus que coréenne'

## f. Modalité

Lorsque le différentiel est une modalité de prédicat (exemple [28]), la partie marquée par la particule comparative comporte un verbe modal comme *bala-/wonha-* (« vouloir ») ou un groupe verbal modal comme *V-go sip-* (« vouloir V »), *V-(eu)l su iss- / V-(n)eun su iss-* (« pouvoir V »), *V-eoya ha-/V-eoya doe-* (« devoir V »). En français, avec les verbes modaux (*pouvoir, devoir, vouloir*, etc.), le prédicat modalisé est souvent anaphorisé (par *le* ou ellipsé, soit anaphore zéro) ou vicarisé alors qu'en coréen, avec les verbes modaux, *bala-/wonha-* (« vouloir »), le prédicat modalisé est normalement ellipsé. Remarquons cependant que, dans l'économie du groupe verbal modal, les statuts syntaxiques des éléments essentiels pour la modalité (l'adjectif auxiliaire *sip-*, le nom dépendant *su*, le suffixe flexionnel *eoya*) les obligent à être accompagnés d'un verbe principal, si bien que le prédicat ne peut pas être ellipsé dans ces cas-là. Par conséquent, le même prédicat que celui de la partie non subordonnée est alors nécessairement répété dans la partie marquée par la particule comparative, ce qui n'est pas le cas pour les verbes modaux du français *vouloir, pouvoir, devoir* etc. A ce propos, notons que les verbes correspondant à *vouloir* et *pouvoir* apparaissent en tant que différentiel relativement souvent dans le corpus pour la comparaison d'égalité (exemples [28]-1-a, b et [28]-2-a) :

[28] **Différentiel : Une modalité de prédicat**

[28]-1. **Verbe modal : *bala- / wonha-* (« vouloir ») ou Groupe verbal modal: *V-go sip-* (« vouloir V »)**

a. Lilon-eun **wonha**-neun (geos)-mankeum jeulgy-eoss-da  
Lilon-TOP vouloir-SF ND-PC s'amuser-P-DEC  
'Lilon s'est autant amusé qu'il (le) voulait'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. **ul-go sip**-eun (geos)-mankeum ul-eoyo  
pleurer-SF vouloir-SF ND-PC manger-IMP  
'Pleurez autant que vous (le) voulez' (lit. 'Pleurez autant que vous voulez pleurer')

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>336</sup>

---

<sup>336</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

[28]-2. **Groupe verbal modal : V-(eu)l su iss- (pouvoir V) ou V-(n)eun su iss- (pouvoir V)**

- a. geu-neun **jwi-l** **su** **iss-neun** (geos)-mankeum jwi-eoss-da  
 lui-TOP tenir-SF pouvoir exister-SF ND-PC tenir-DEC  
 ‘Il a tenu autant qu’il (le) pouvait’ (lit. ‘Il a tenu autant qu’il pouvait tenir’)  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>337</sup>

Dans ces cas-là, le nom dépendant *geos* devant le marqueur d’égalité *-mankeum* est très fréquemment supprimé. Par contre, ces mêmes verbes semblent plus rares dans la comparaison d’inégalité. De plus, les groupes verbaux correspondant au verbe *devoir* n’apparaissent pas souvent dans le corpus ni pour la comparaison d’inégalité ni pour la comparaison d’égalité. Pour autant, cela ne signifie pas que ces types d’énoncés (exemples [28]-1-c, [28]-2-b, [28]-3) soient peu naturels :

[28]-1. **Verbe modal : bala- / wonha- (« vouloir ») ou Groupe verbal modal: V-go sip- (« vouloir V »)**

- c. Na-neun hansnang nae-ga **bala-neun** geos-boda deo salangbad-neun-da  
 Moi-TOP toujours moi-SUB vouloir-SF ND-PC plus être aimé-PRES-DEC  
 ‘Je suis toujours aimé plus que je ne (le) veux’

[28]-2. **Groupe verbal modal : V-(eu)l su iss- (pouvoir V) ou V-(n)eun su iss- (pouvoir V)**

- b. na-neun nae-ga pyeongso **meog-eul** **su** **iss-neun** geos-boda deo meog-eoss-da  
 moi-TOP moi-SUB d’habitude manger-SF pouvoir exister-SF ND-PC plus s’efforcer-P-DEC  
 ‘J’ai mangé plus que je ne (le) pouvais d’habitude’ (lit. ‘J’ai mangé plus que je ne pouvais manger d’habitude’)

[28]-3. **Groupe verbal modal : V-eoya ha- (devoir V) ou V-eoya doe- (devoir V)**

- a. na-neun nae-ga pyeongso **meog-eoya** **doe-neun** geos-boda deol meog-eoss-da  
 moi-TOP moi-SUB d’habitude manger-SF se réaliser-SF ND-PC moins manger-P-DEC  
 ‘J’ai mangé moins que je ne (le) devais d’habitude’ (lit. ‘J’ai mangé moins que je ne devais manger d’habitude’)
- b. na-neun nae-ga mattanghi **yoguha-e(o)ya** **ha-neun** (geos)-mankeum yoguha-e(o)ss-da  
 moi-TOP moi-SUB raisonnablement demander-SF faire-SF ND-PC demander-P-DEC  
 ‘J’ai demandé autant que je (le) devais raisonnablement’ (lit. ‘J’ai demandé autant que je devais raisonnablement demander’)

Ils sont juste moins courants en coréen qu’en français. Enfin, lorsque le différentiel est une modalité de phrase (exemple [29]), la partie marquée par la particule comparative comprend un verbe modal comme *saenggagha-* (« penser »), *malha-* (« dire »), *yesangha-* (« imaginer ») etc. La phrase modalisée est normalement ellipsée.

[29] **Différentiel : Une modalité de phrase**

- a. abeoji-neun nae-ga **saenggaaha-n** geos-boda hwolssin buja-yeoss (=i-eoss)-da

<sup>337</sup> L’exemple a été repris mutatis mutandis.

père-TOP moi-SUB penser-SF ND-PC beaucoup plus riche-(=C-P)-DEC  
 ‘Mon père était beaucoup plus riche que je ne (le) pensais’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. Minsu-neun eomma-ga **malha**-n (geos)-mankeum chagha-ji anh-ass-da  
 Minsu-TOP mère-SUB dire-SF ND-PC être gentil-SF NEG-P-DEC  
 ‘Minsu n’était pas aussi gentil que ma mère (le) disait’

Nous avons analysé les exemples dont le différentiel est composé d’un simple constituant mais comme en français, il est possible que ces catégories se combinent. Le différentiel peut être composé de plusieurs constituants. En français, deux termes peuvent, en tant que différentiel, apparaître dans la subordonnée en se juxtaposant sans le prédicat. Autrement dit, dans ce cas-là, il n’y a pas à construire une relation prédicative complète dans la subordonnée. Mais il n’en va pas de même pour le coréen. Lorsque deux termes constituent le différentiel, ils se présentent dans la structure *-n geos* (1) nécessairement avec le prédicat, que ce prédicat soit répété :

[30] **Différentiel complexe avec le prédicat répété**

**a. Différentiel complexe : deux entités**

[Mulatteu-ga **nae bueog**-eul pilyoloha-neun (geos)]-boda nae-ga deo jeolsilhi  
 Mulatteu-SUB ma cuisine-ACC avoir besoin de-SF ND-PC moi-SUB plus fortement

geu-leul pilyoloha-n-da  
 lui-ACC avoir besoin de-PRES-DEC

‘J’ai besoin de Mulatteu plus fortement que lui de ma cuisine’ (lit. ‘J’ai besoin de Mulatteu plus fortement qu’il n’a besoin de **ma cuisine**’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)

**b. Différentiel complexe : deux circonstances**

nae-ga [yeogi-seo **dangsin-gwa hamkke** haengbogha-n geos]-mankeum daleun gos-eseo  
 moi-SUB ici-LOC vous-avec ensemble être heureux-SF ND-PC autre endroit-LOC

haengbogha-l su iss-eulkka?  
 être heureux-SF pouvoir exister-INT

‘Est-ce que je pourrais être ailleurs aussi heureux qu’ici avec vous ?’ (lit. ‘Est-ce que je pourrais être ailleurs aussi heureux que je suis heureux **ici avec vous** ?’)

**c. Différentiel complexe : une entité et une circonstance**

hangug-eseo Cho Yongpil-eun [BTS-ga **peulangseu-eseo** yumyeongha-n geos]-boda  
 Corée-LOC Cho Yongpil-TOP BTS-SUB France-LOC être célèbre-SF ND-PC

deo yumyeongha-da.  
 plus être célèbre-DEC

‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre qu’en France BTS.’ (lit. ‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre que **BTS** n’est célèbre **en France**.’)

**d. Différentiel complexe comportant un marquage contrastif sur le prédicat répété, d’ordre temporel ou modal**

[nae-ga neo-l manna-a **haengbogha-e(oss)**-deon geos]-mankeum neo-ga

moi-SUB toi-ACC rencontrer-de être heureux-P-SF ND-PC toi-SUB

haengbogha-gi-l bala-n-da

être heureux-SF-ACC espérer-PRES-DEC

‘J’espère que tu es aussi heureux que j’étais heureuse de t’avoir rencontré’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>338</sup>

ou que ce prédicat soit nouveau :

[31] **Différentiel complexe avec un nouveau prédicat**

**a. Différentiel complexe : une entité et une qualité**

nae salm-eun [ne salm-i gotongseuleo(-)u-n (geos)]-mankeum jeulgeob-da

ma vie-TOP ta vie-SUB être douloureux-SF ND-PC être agréable-DEC

‘Ma vie est maintenant aussi agréable que la tienne douloureuse’ (lit. ‘Ma vie est maintenant aussi agréable que la tienne est douloureuse’)

**b. Différentiel complexe : une entité et un procès**

[geu-ui neudaseo(-)un nunmul-i na-leul nolla-ge ha-n geos]-mankeum

lui-GEN brusque larme-SUB moi-ACC étonner-SF faire-SF ND-PC

geu-ui gabjagseuleo(-)un chenyem-eun na-leul danghwangha-ge ha-e(o)ss-da

lui-GEN soudain résignation-TOP moi-ACC déconcerter-SF faire-P-DEC

‘Sa résignation soudaine m’a déconcerté autant que ses larmes m’ont étonné’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

Une relation prédicative complète se construit donc dans la partie marquée par la particule comparative à moins que les termes ne se combinent pour se réduire à un GN comme dans l’exemple suivant :

[32] **Différentiel complexe au moyen de GN (sans le prédicat répété)**

**a. Différentiel complexe : GN constitué d’une entité et une circonstance**

hangug-eseo Cho Yongpil-eun peulangseu-eseoui<sup>339</sup> BTS-boda deo yumyeongha-da.

Corée-LOC Cho Yongpil-TOP France-PAR BTS-PC plus être célèbre-DEC

‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre qu’en France BTS.’

**b. Différentiel complexe : GN constitué de deux circonstances**

geugos-eseo bannyeon-dongan igos-eseoui sib-nyeon-boda deo manh-eun

là-bas-LOC six mois-durant ici-PAR dix-an-PC plus être nombreux-SF

il-i iss-eoss-da

événement-SUB se produire-P-DEC

‘Là-bas, durant six mois, plus d’événements se sont produits qu’ici durant dix ans’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>340</sup>

<sup>338</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>339</sup> -eseoui : particule du cas déterminatif. Il signifie un point ou un endroit où un procès se déroule.

<sup>340</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

Lorsqu'il faut répéter le même verbe, le verbe viciaire peut s'utiliser même si son occurrence est moins fréquente qu'en français :

[33] **Différentiel complexe avec un viciaire**

**a. Différentiel complexe avec un viciaire**

Minsu-neun [geudeul-i geu-ege **ha**-neun (geos)]-mankeum gongsonhage nopimmal-eul  
 Minsu-TOP eux-SUB lui-DAT faire-SF ND-PC poliment honorifique-ACC

ss(eu)-eoss-da  
 utiliser-P-DEC

'Minsu utilisait l'honorifique aussi poliment qu'ils faisaient pour lui'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>341</sup>

**b. Différentiel complexe comportant un marquage contrastif sur le viciaire, d'ordre temporel ou modal**

Yeongok-eun [Changyeol-i jasin-ege geulaess (= **geuleo-eoss**)-deon geos]-boda  
 Yeongok-TOP Changyeol-SUB elle-même-DAT **le faire-P-SF** ND-PC

deo janinhage Changyeol-eul dudeulgi-eo pae-gi sijagha-e(o)ss-da  
 plus cruellement Changyeol-ACC taper-SF battre-SF commencer-P-DEC

'Yeongok a commencé à rosser Changyeol plus cruellement qu'il ne l'**avait fait** à elle-même'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>342</sup>

Si la partie marquée par la particule comparative comporte le prédicat, un marquage contrastif d'ordre temporel peut y apparaître comme en français comme dans les exemples [30]-d et [33]-b

[30] **d. Différentiel complexe comportant un marquage contrastif sur le prédicat répété, d'ordre temporel**

[nae-ga neo-l manna-a **haengbogha-e(oss)**-deon geos]-mankeum neo-ga  
 moi-SUB toi-ACC rencontrer-de être heureux-P-SF ND-PC toi-SUB

haengbogha-gi-l bala-n-da  
 être heureux-SF-ACC espérer-PRES-DEC

'J'espère que tu es aussi heureux que j'étais heureuse de t'avoir rencontré'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>343</sup>

[33] **b. Différentiel complexe comportant un marquage contrastif sur le viciaire, d'ordre temporel**

Yeongok-eun [Changyeol-i jasin-ege geulaess (= **geuleo-eoss**)-deon geos]-boda  
 Yeongok-TOP Changyeol-SUB elle-même-DAT **le faire-P-SF** ND-PC

deo janinhage Changyeol-eul dudeulgi-eo pae-gi sijagha-e(o)ss-da  
 plus cruellement Changyeol-ACC taper-SF battre-SF commencer-P-DEC

'Yeongok a commencé à rosser Changyeol plus cruellement qu'il ne l'**avait fait** à elle-même'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>344</sup>

<sup>341</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>342</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>343</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>344</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

## 2.3. PARALLÉLISME SYNTAXIQUE DES STRUCTURES COMPARATIVES

Nous souhaitons tester l'hypothèse que la structure sous-jacente de la construction comparative en coréen puisse s'analyser comme une phrase complexe (*cf.* Chapitre 3-2.1., p. 264) :

- [34] a. Séo-ga Léa-boda deo yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-PC plus être belle-DEC  
 'Séo est plus belle que Léa'
- a'. Séo-ga [Léa-ga yeppeu-**n** **geos**]-boda deo yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-SUB être belle-SF ND-PC plus être belle-DEC  
 'Séo est plus belle que Léa n'est belle'
- [35] a. Séo-ga Léa-mankeum yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-PC être belle-DEC  
 'Séo est aussi belle que Léa'
- a'. Séo-ga [Léa-ga yeppeu-**n** **geos**]-mankeum yeppeu-da  
 Séo-SUB Léa-SUB être belle-SF ND-PC être belle-DEC  
 'Séo est aussi belle que Léa est belle'

Kim J. D. (1991a : 72-74) suggère une analogie des structures comparatives du coréen et du français en supposant que dans les deux cas, la structure sous-jacente de construction comparative serait une phrase complexe. Le comparatif propositionnel du coréen, qui correspond à la subordonnée comparative du français, se compose en effet d'une proposition (dont le sujet peut être éventuellement supprimé), de l'élément *-n geos* (qui introduit ou enchâsse la proposition), constitué d'un suffixe flexionnel déterminatif *-n*<sup>345</sup> et d'un nom dépendant *geos* exprimant le « degré », et d'un marqueur du standard *-boda* ou *-mankeum* (remplissant en même temps une fonction conjonctive de subordination avec *-n geos*) : [(S) + V + *-n geos* + marqueur du paramètre]. (*cf.* Kim J. D. 1990 ; Kim J. D. 1991a ; Lee S. T., 1994 ; Park K. S., 2011).

En somme, le comparatif propositionnel du coréen pourrait bien être considéré lui aussi comme une proposition adverbiale, de sorte que la structure comparative en coréen (bien évidemment sous-jacente) constituerait **une** phrase complexe : la proposition adverbiale, soit le comparatif propositionnel, s'y trouverait enchâssée par l'équivalent d'une conjonction de subordination (Kim J. D., 1991a : 74). Comme en français, la structure comparative du coréen suppose entre autres éléments communs un parallélisme syntaxique entre la matrice et la subordonnée. Celle-ci (soit la partie marquée par la particule comparative) peut se réduire (en réalité, elle est la plupart du temps réduite) à un (ou quelques) élément(s), qui concorde(nt) généralement avec le différentiel. Autrement dit, elle est le plus souvent elliptique comme la subordonnée du français. Par ailleurs, comme mentionné auparavant, il existe un emploi particulier de la construction comparative dans la structure comparative du coréen : une mesure concrète (ou un degré concret) peut tenir lieu de standard dans la construction comparative. Les

<sup>345</sup> Il peut être remplacé par d'autres suffixes flexionnels déterminatifs pour d'autres significations comme nous l'avons mentionné.

constructions de ce type n'ont pas de structure sous-jacente en forme de phrase complexe et c'est la raison pour laquelle Kim J. D. (1990) les appelle « quasi-construction comparative » :

[36] a. Cheoli-ga 160 cm-boda deo keu-da  
 Cheoli-SUB 160 cm-PC plus être grand-DEC  
 'Cheoli mesure plus de 160 cm' (lit. '\*Cheoli est plus grand que 160 cm')  
 (Kim J. D., 1990 : 38)

\*a' Cheoli-ga [160cm-ga keu-n geos]-boda deo keu-da  
 Cheoli-SUB 160cm-SUB être belle-SF ND-PC plus être grand-DEC  
 '\*Cheoli est plus grand que 160 cm est grand'

[37] a. Yeonghi-ga 160 cm-mankeum keu-da  
 Yeonghi-SUB 160 cm-PC être grand-DEC  
 'Yeonghi mesure 160 cm' (lit. '\*Yeonghi est aussi grande que 160cm')  
 (Lee Y. O., 2018 : 158)

\*a'. Yeonghi-ga [160 cm-ga keu-n geos]-mankeum keu-da  
 Yeonghi-SUB 160 cm-PC être grand-SF ND-PC être grand-DEC  
 '\*Yeonghi est aussi grande que 160 cm est grand'

Nous examinerons donc le parallélisme syntaxique dans les constructions comparatives « pures » ( Kim J. D., *ibid.*) sans y inclure les « quasi-constructions comparatives » ci-dessus.

### 2.3.1. RESTITUTION DES ANAPHORES ET DES ELLIPSES

Dans tous les cas, il faut restituer des **anaphores** et des **ellipses** dans la partie marquée par la particule comparative pour identifier un élément parallèle au différentiel. D'abord, l'anaphore (plus précisément la 'cataphore') du prédicat plein se réalise par les verbes vicaires : *geuliha-* ou *geuleo-* (« le faire », « faire ainsi », « faire comme ça »...) et *ha-* (« faire ») :

[38] Na-neun **eonni(-ga ?geuleo/ha-neun geos)-boda** deo manhi ilha-n-da  
 moi-TOP sœur-SUB le faire/faire-SF ND-PC plus beaucoup travailler-PRES-DEC  
 'Je travaille plus que (ne le fait/fait) ma sœur'

Dans l'exemple [38], le verbe vicair *ha-* serait plus ou moins bien accepté, mais le verbe vicair *geuleo-* est tout juste acceptable alors qu'en français *le faire* et *faire* seraient indifféremment acceptés. Comme nous l'avons indiqué plus haut (*cf.* Chapitre 3-2.1.2.1., p. 270), les verbes vicaires ne s'utilisent pas aussi souvent en coréen qu'en français : répéter le verbe plein est plus courant et naturel qu'utiliser le verbe vicair en coréen. D'ailleurs, tout autant qu'en français, lorsqu'un verbe vicair apparaît dans une phrase, il peut y avoir une hésitation sur l'empan du prédicat anaphorisé (prédicat seul ou prédicat avec l'ensemble de ses déterminations). Quoiqu'il en soit, grâce à cette disponibilité de l'anaphore qui lui est propre, le français tire mieux profit que le coréen des avantages de l'anaphore du prédicat sur l'ellipse. L'anaphore du prédicat renseigne notamment sur le niveau du prédicat ellipsé comme nous l'avons vu précédemment (*cf.* Chapitre 3-1.3.1., p. 232) :



[39] **Ellipse** : Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean.

(Fuchs et al., *op. cit.* : 39)

[40] **Anaphore**

a. Marie a engagé un collaborateur plus **efficace** que ne **l'est** Jean

b. Marie **a engagé un collaborateur** plus **efficace** que ne **l'a fait** Jean

Si nous prenons maintenant les énoncés du coréen correspondant aux exemples ci-dessus, l'anaphore du prédicat *être* dans l'exemple [40]-a obligerait en coréen à répéter le prédicat, de même pour l'anaphore du prédicat *faire* dans l'exemple [40]-b. Cependant, le coréen n'aurait pour autant presque pas recours à des structures telles que l'illustre l'exemple [41], très littéraire :

[41] **Prédicat plein**

a. Marie-ga [Jean-i yuneungha-n geos]-boda deo yuneungha-n jiggwon-eul  
Marie-SUB Jean-SUB être efficace-SF ND-PC plus être efficace-SF collaborateur-ACC

goyongha-e(o)ss-da

engager-P-DEC

'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que ne l'est Jean' (lit. 'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean n'est efficace')

b. ?Marie-ga [Jean-i yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-n geos]-boda  
Marie-SUB Jean-SUB être efficace-SF collaborateur-ACC engager-SF ND-PC

deo yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da

plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que ne l'a fait Jean' (lit. 'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean n'a engagé un collaborateur efficace')

Mais le coréen produirait la plupart du temps des énoncés du type de l'exemple [42], avec ellipse malgré l'ambiguïté de la phrase résultante :

[42] **Ellipse**

Marie-ga Jean-boda deo yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
Marie-SUB Jean-PC plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean'

D'ailleurs, dans l'exemple [42], lorsque le différentiel (*Jean*) est en parallèle avec le sujet (*Marie*), le prédicat ellipsé remonte jusqu'au prédicat primaire et donc la restitution se réalise à ce niveau-là comme dans l'exemple [41]-b. En général, dans ce cas-là, c'est le prédicat restitué en entier qui est alors considéré comme le paramètre de cette construction comparative déséquilibrée (*cf.* Schéma 7, p. 222) mais ce point de vue prête autant à controverse en coréen qu'en français. Nous reviendrons plus loin (*cf.* exemples [50] et [51], p. 309) sur le problème du paramètre dans de tels cas.

Dans la partie consacrée au français (*cf.* Chapitre 3-1.3.2., p. 309), nous avons observé l'ellipse dans trois types de subordonnées :

- subordonnée non verbale
- subordonnée comportant un verbe dominant hiérarchiquement le prédicat commun ellipsé
- subordonnée dont la matrice comprend une prédication seconde

De même, pour le coréen, nous essayerons de restituer l'ellipse dans la partie marquée par la particule comparative, correspondant à chaque type de subordonnée du français. Prenons pour commencer l'ellipse dans la partie à structure de non *-n geos* (1) (nous avons convenu d'appeler la partie correspondant à la subordonnée non verbale du français *partie à structure de non -n geos* (1)). En fait, dans la construction comparative du coréen, aussi bien que dans la construction comparative du français, il faudrait restituer le prédicat ellipsé **au niveau notionnel** étant donné qu'il peut aussi y avoir une indétermination portant sur la délimitation de son empan et sur la restitution des marques modales et temporelles à lui affecter (Fournier & Fuchs, 2007 ; Fuchs et al, 2008). Par exemple, la modalité et le temps du prédicat ellipsé sont incertains dans la construction comparative suivante :

- [43] Séo-ga [Chang]-boda deo **keu-l** geos-i-da  
 Séo-SUB Chang-PC plus **grandir-SF(futur et présomption)** ND-C-DEC  
 'Séo grandira (peut-être) plus que Chang'
- [Chang-i keu-l geos]-boda  
 Chang-SUB grandir-**SF (futur et présomption)** ND-PC  
 'Séo grandira (peut-être) plus que Chang grandira'
- [Chang-i k(eu)-**eoss-deon** geos]-boda  
 Chang-SUB grandir-**P-SF (passé)** ND-PC  
 'Séo grandira (peut-être) plus que Chang a grandi'
- [Chang-i keu-**neun** geos]-boda  
 Chang-SUB grandir-**SF (présent)** ND-PC  
 'Séo grandira (peut-être) plus que Chang grandit'

Par conséquent, il ne faudrait pas toujours affecter au prédicat à restituer la même modalité et le même temps que ceux du prédicat dans la partie correspondant à la matrice du français et il ne faudrait pas non plus le restituer au niveau actualisé :

- [44] a. Séo-ga [Chang]-boda deo keu-l geos-i-da  
 Séo-SUB Chang-PC plus grandir-SF ND-C-DEC  
 'Séo grandira plus que Chang'
- a' Séo-ga [Chang(-i **keu-** geos)]-boda deo keu-l geos-i-da  
 Séo-SUB Chang-SUB grandir- ND-PC plus grandir-SF ND-C-DEC  
 'Séo grandira plus que Chang (**grandir**)'

En somme, dans ce premier type de restitution, la copie de tout ou partie du prédicat principal – à l'exception du constituant parallèle au différentiel – se fait dans la partie marquée par la particule comparative et par rapport à la relation prédicative restituée au niveau notionnel. Observons en deuxième lieu l'ellipse dans la partie marquée par la particule comparative lorsque celle-ci comporte un verbe dominant hiérarchiquement le prédicat commun ellipsé. Dans l'exemple suivant, le prédicat commun *yeppeu-* (« être belle ») dominé par le verbe *saenggagha-* (« croire ») est restitué comme suit :

- [45] a. Séo-neun nae-ga saenggagha-n geos-boda deo yeppeu-da  
 Séo-TOP moi-SUB croire-SF ND-PC plus être belle-DEC

‘Séo est plus belle que je croyais’

a’ Séo-neun [nae-ga (Séo-ga yeppeu- -go) saengagha-n geos]-boda deo yeppeu-da  
Séo-TOP moi-SUB Séo-SUB être belle- -SF croire-SF ND-PC plus être belle-DEC  
‘Séo est plus belle que je croyais (que elle être belle)’

Lorsque le verbe de modalité apparaît en tant que différentiel, le constituant parallèle est très souvent absent et donc dans ce cas, une « modalité par défaut », comme constituant parallèle au différentiel, est présupposée comme en français. La restitution du prédicat commun devrait alors se faire comme précédemment au niveau notionnel étant donné la multiplicité des solutions possibles :

[46] taepung-i [uri-ga yesangha-e(o)ss-deon geos]-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
ouragan-SUB on-SUB imaginer-P-SF ND-PC plus être puissant-P-DEC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé’

→ [uri-ga (taepung-i gaglyeogha-lilago) yesangha-eoss-deon geos]-boda  
on-SUB ouragan-SUB être puissant-SF(présomption) imaginer-P-SF ND-PC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé (que l’ouragan serait puissant)’

→ [uri-ga (taepung-i gaglyeogha-l su iss-dago) yesangha-eoss-deon geos]-boda  
on-SUB ouragan-SUB être puissant-SF(possibilité) pouvoir exister-SF imaginer-P-SF ND-PC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé (que l’ouragan peut être puissant)’

Par ailleurs, comme nous l’avons dit plus haut, si la modalité est nettement externe au contenu propositionnel (autrement dit, le sujet est *uri* (« on ») ou *na(e)* (« moi »)), le verbe de modalité, *saengagha-* (« penser ») et *yesangha-* (« imaginer »), peut se réduire à un nom à valeur modale comme *saengag* (« idée », « pensée ») et *yesang* (« attente », « prévision ») :

[47] taepung-i yesang-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
ouragan-SUB prévision-PC plus être puissant-P-DEC  
‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé’ (lit. ‘\*L’ouragan était plus puissant que notre prévision’)

L’emploi du nom à valeur modale en tant que différentiel est une tournure consacrée par l’usage et l’exemple [47] est donc considéré comme une version réduite de l’exemple [46]. Par conséquent, la restitution des ellipses dans ce type de phrase devrait se faire de la même manière. Ce tour n’existe pas tel quel (et *mutatis mutandis*) dans la construction comparative du français, mais le français recourt à sa place au circonstant à valeur modale, auquel cas la relation de domination hiérarchique entre les prédicats et par conséquent la restitution des ellipses se fait de la même manière que dans la subordonnée non verbale :

[48] taepung-i yesang-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
ouragan-SUB prévision-PC plus être puissant-P-DEC  
‘L’ouragan était plus puissant (dans les faits) que dans nos attentes’ (lit. ‘\*L’ouragan était plus puissant que notre attente’)

Venons-en en dernier lieu à l'ellipse dans la subordonnée lorsque la partie correspondant à la matrice du français comporte une prédication seconde. Reprenons l'exemple proposé plus haut :

- [49] Marie-ga Jean-boda deo yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 Marie-SUB Jean-PC plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC  
 'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean'

→ **Empan étroit**

Marie-ga [Jean-i (yuneungha-) geos]-boda deo yuneungha-n **jiggwon-eul**  
 Marie-SUB Jean-SUB être efficace- ND-PC plus être efficace-SF collaborateur-ACC

goyongha-e(o)ss-da  
 engager-P-DEC

'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean (être efficace)'

→ **Empan large**

Marie-ga [Jean-i (yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-) geos]-boda deo  
 Marie-SUB Jean-SUB être efficace-SF collaborateur-ACC engager- ND-PC plus

yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean n'(engager un collaborateur efficace)'

La restitution de l'ellipse d'empan étroit en reste au niveau de la prédication seconde sur laquelle porte l'adverbe de degré *deo*. L'empan du prédicat à restituer est donc étroit et dans ce cas, le prédicat à restituer concorde sans aucun doute avec le paramètre. Avec un empan large, la restitution de l'ellipse remonte jusqu'au niveau de la prédication primaire comme en français. Dans ce cas, le différentiel *Jean* ne s'apparie pas avec l'argument du prédicat second sur laquelle porte l'adverbe de degré *deo* mais avec le sujet *Marie*. L'empan du prédicat à restituer est donc large, mais même dans ce cas, il serait difficile de soutenir que le prédicat à restituer concorde avec le paramètre, comme le prétendent Fuchs et al. (2008 : 31) (*cf.* Schéma 7, p. 222). Il est vrai qu'il faudrait restituer, du point de vue syntaxique, la prédication primaire comme dans l'exemple de l'empan large. Mais il n'en est pas moins vrai que le paramètre est la prédication seconde, *efficace*. Lorsque le nom dépendant *geos* est remplacé par le nom *jeongdo* (degré), l'énoncé est plus ou moins difficile à accepter du point de vue sémantique et montre clairement que le paramètre ne concorde pas avec la prédication primaire, comme il en va d'ailleurs aussi en français si on suit l'analyse sémantique de Le Goffic (1993) :

- [50] ?Marie-ga [Jean-i yuneungha-n jiggwon-eul **goyongha-n jeongdo**]-boda  
 Marie-SUB Jean-SUB être efficace-SF collaborateur-ACC engager-SF **degré**-PC

deo yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean n'a engagé un collaborateur efficace'

- [51] Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean n'a engagé un collaborateur efficace  
 → ? Marie a engagé un collaborateur efficace **supérieurement au degré auquel** Jean n'a engagé un collaborateur efficace

Si nous tentons de restituer du point de vue sémantique les énoncés déséquilibrés en nous focalisant sur le paramètre *efficace* :

[52] **Marie-ga Jean-boda** deo yuneungha-n jigggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 Marie-SUB Jean-PC plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC  
 ‘Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean’

→ Marie-ga [**Jean-i goyongha-n/ jigggwon-i yuneungha- geos**]-boda  
 Marie-SUB Jean-SUB engager-SF collaborateur-SUB être efficace- ND-PC

deo yuneungha-n jigggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC  
 ‘Marie a engagé un collaborateur plus efficace **qu’un collaborateur /que Jean n’a engagé / (être) efficace**’

[53] **Marie** a engagé un collaborateur efficace que **Jean**

→ Marie a engagé un collaborateur plus efficace **qu’un collaborateur /que Jean n’a engagé / (être) efficace**

Dans une construction comparative de ce type, il y a un écart, en coréen autant qu’en français, dans la restitution des ellipses entre le point de vue syntaxique et le point de vue sémantique. Dans tous les cas, il serait difficile d’admettre la prédication primaire en tant que paramètre. Mieux vaudrait traiter ce type de construction comme un cas particulier : un élément, qui n’est pas le support du prédicat second sur lequel porte l’adverbe de degré, mais celui du prédicat primaire, peut obtenir le statut du différentiel et dans ce cas-là le paramètre est toujours le prédicat second et non le prédicat primaire. En outre, dès lors que le prédicat second (*efficace*) est toujours le paramètre, le collaborateur de Marie et celui de Jean sont visiblement les comparandes si bien que, puisqu’ils ne sont pas une entité dédoublée mais deux entités distinctes, le collaborateur de Jean ne devrait pas être ellipsé dans la subordonnée. Mais malgré tout, il est ellipsé et c’est là que la particularité de cette construction apparaît de nouveau.

Par ailleurs, il existe en coréen une autre structure comparative, qui correspond en français à la structure comparative dont la matrice comprend une prédication seconde :

[54] a. Cheolsu-ga Yeongsu-boda deo/deol **heon** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB Yeongsu-PC plus/moins usé vêtement-ACC porter-P-DEC  
 ‘Cheolsu a porté un vêtement plus/moins usé que Yeongsu’

(Lee Y. O., *op. cit.* : 121)

b. Cheolsu-ga nae os-boda deo/deol **heon** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB mon vêtement-PC plus/moins usé vêtement-ACC porter-P-DEC  
 ‘Cheolsu a porté un vêtement plus/moins usé que mon vêtement’

Dans les exemples ci-dessus, un « déterminatif qualitatif » est impliqué dans la structure comparative comme paramètre. Les déterminatifs qualitatifs coréens sont l’une des parties du discours en coréen. Ils sont « comparables aux adjectifs français à fonction épithète » mais « montrent exactement les mêmes propriétés morphosyntaxiques que les déterminatifs démonstratifs ou quantitatifs » (I. Choi-Jonin,

2005 : 112)<sup>346</sup>. Autrement dit, le paramètre *heon* (usé), en tant que « déterminatif qualitatif », ne peut pas assumer de fonction prédicat et par conséquent, il est impossible de restituer la structure comparative comme dans l'exemple [49] à cause de la particularité de son statut grammatical. Cependant, mis à part les problèmes de la restitution des structures impliquant les déterminatifs qualitatifs, il semble déjà qu'ils aient du mal à être paramètres dans les structures comparatives. Prenons les exemples avec un autre déterminatif qualitatif *sae* (« neuf ») :

- [55] a. ??Cheolsu-ga Yeongsu-boda deo/deol **sae** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB Yeongsu-PC plus/moins neuf vêtement-ACC porter-P-DEC  
 'Cheolsu a porté un vêtement plus/moins neuf que Yeongsu'
- b. ??Cheolsu-ga nae os-boda deo/deol **sae** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB mon vêtement-PC plus/moins neuf vêtement-ACC porter-P-DEC  
 'Cheolsu a porté un vêtement plus/moins neuf que mon vêtement'
- c. ??Cheolsu-ga nae os-mankeum **sae** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB mon vêtement-PC neuf vêtement-ACC porter-P-DEC  
 'Cheolsu a porté un vêtement plus usé que mon vêtement'

## 2.3.2. TYPOLOGIE DES CONSTRUCTIONS COMPARATIVES SELON LES DEGRÉS DE PARALLÉLISME

Nous allons donc proposer une typologie des constructions comparatives en les distinguant selon « les degrés de parallélisme syntaxique existant entre les deux relations prédicatives » sur le modèle de C.Fuchs et C.Guimier (2011)<sup>347</sup> (cf. Tableau 62, pp. 237-240) :

### 1. Parallélisme (plus ou moins) complet

#### 1.1. Partie marquée par la particule comparative et partie restante totalement parallèles

- [56] A(-)u-ga Hyeong-i soseol-eul johaha-neun geos-boda deo soseol-eul  
 petit frère-SUB grand frère-SUB roman-ACC aimer-SF ND-PC plus roman-ACC
- johaha-n-da  
 aimer-PRES-DEC

<sup>346</sup> I. Choi-jonin (2005) explique en détail les particularités des déterminatifs qualitatifs comme suit :

Ils sont, d'un point de vue morphologique, invariables, et d'un point de vue syntaxique, se mettent devant un nom avec lequel ils forment un syntagme nominal. Les mots utilisés uniquement pour la fonction déterminatif qualitatif sont très peu nombreux en coréen : les grammaires coréens (cf. J. -H. Lee, 1992 : 138) en mentionnent quatre, dont deux mots purement coréens (*sae* 'neuf' *hōn* [*heon*] 'usé'), et deux mots sino-coréens (*sun* 'pur', *ko* 'ancien'). (*ibid.* : 112)

<sup>347</sup> / / : encadre un segment qui, au sein de l'énoncé, est analysé comme extérieur à la construction comparative  
 [ ] : encadre un (ou des) constituant(s) restitué(s) ou remanié(s) lors de l'analyse  
 { } : encadre un (ou des) constituant(s) analysé(s) comme dominant hiérarchiquement la relation prédicative de la subordonnée (Fuchs & Guimier, 2011 : 9)

‘Le petit frère aime le roman plus que le grand frère n’aime le roman’

(Kim J. D., 1990 : 37)

## 1.2. Présence d’éléments adventices dans la partie marquée par la particule comparative et la partie restante

[57] hwimolachi-neun balam-e byeogche-ga heundelli-neun (geos)-mankeum  
se déchaîner-SF vent-par mur-SUB être agité-SF ND-PC

nae-ga heundelli-neun geos /gat/-ass-da  
moi-SUB être agité-SF ND sembler-P-DEC

‘Par le vent qui se déchaîne, je /semble/ être agité autant que le mur est agité’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

## 1.3. Présence d’un terme anaphorique et/ou vicaire dans la partie marquée par la particule comparative

[58] Minsu-neun geudeul-i geu-ege ha-neun (geos)-mankeum gongsonhage nopimmal-eul ss(eu)-eoss-da  
Minsu-TOP eux-SUB lui-DAT faire-SF ND-PC poliment honorifique-ACC utiliser-P-DEC  
‘Minsu utilisait l’honorifique aussi poliment qu’ils faisaient pour lui’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>348</sup>

→ Minsu-neun geudeul-i geu-ege ha [= gongsonhage nopimmal-eul seu]-neun (geos)-mankeum  
Minsu-TOP eux-SUB lui-DAT faire poliment honorifique-ACC utiliser-SF ND-PC

gongsonhage nopimmal-eul ss(eu)-eoss-da  
poliment honorifique-ACC utiliser-P-DEC

‘Minsu utilisait l’honorifique aussi poliment qu’ils faisaient [= utilisaient l’honorifique] pour lui’

## 1.4. Présence d’un constituant supplémentaire (circonstant) dans la partie marquée par la particule comparative<sup>349</sup>

[59] Nae-ga neo-ga geu dangsi haengbogha-e(o)ss-deon geos-boda deo haengbogha-da  
Moi-SUB toi-SUB ce époque être heureux-P-SF ND-PC plus être heureux-DEC  
‘Je suis plus heureux que tu n’étais heureux à cette époque’

→ Nae-ga neo-ga geu dangsi haengbogha-e(o)ss-deon geos-boda [jigeum] deo haengbogha-da  
Moi-SUB toi-SUB ce époque être heureux-P-SF ND-PC maintenant plus être heureux-DEC  
‘Je suis [maintenant] plus heureux que tu n’étais heureux à cette époque’

<sup>348</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>349</sup> Il nous semble qu’un constituant supplémentaire (circonstant) peut se trouver dans la partie restante (correspondant à la matrice en français) en coréen aussi bien qu’en français :

Nae-ga neo-ga haengbogha-n geos-boda geu dangsi deo haengbogha-e(o)ss-da  
Moi-SUB toi-SUB être heureux-SF ND-PC ce époque plus être heureux-P-DEC  
‘J’étais à cette époque plus heureux que tu n’es heureux’

→ Nae-ga neo-ga [jigeum] haengbogha-n geos-boda geu dangsi deo haengbogha-e(o)ss-da  
Moi-SUB toi-SUB maintenant être heureux-SF ND-PC ce époque plus être heureux-P-DEC  
‘J’étais à cette époque plus heureux que tu n’es maintenant heureux’

## 2. Parallélisme partiel

### 2.1. Partie marquée par la particule comparative comportant un seul constituant<sup>350</sup>

#### [60] Un GN sujet

a. namu-ga kkoch-boda deo aleumdab-da  
arbre-SUB fleur-PC plus être beau-DEC  
'L'arbre est plus beau que la fleur'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

→ namu-ga kkoch[-i **aleumdab-** geos]-boda deo aleumdab-da  
arbre-SUB fleur-SUB être beau- ND-PC plus être beau-DEC  
'L'arbre est plus beau que la fleur [**être beau**]

b. jeog-i uri-boda (gunsa-ga deo manh-ass-da)  
ennemi-SUB nous-PC soldat-SUB plus être nombreux-P-DEC  
'L'ennemi avait plus de soldats que nous' (lit. '\* L'ennemi (les soldats étaient plus nombreux) que nous)

(Corpus Modu-ui malmungchi)

→ jeog-i uri[-ga **gunsa-ga manh-** geos]-boda (gunsa-ga deo manh-ass-da)  
ennemi-SUB nous-SUB soldat-SUB être nombreux- ND-PC soldat-SUB plus être nombreux-P-DEC  
'L'ennemi avait plus de soldats que nous [avoir des soldats]' (lit. '\* L'ennemi (les soldats étaient plus nombreux) que nous [les soldats (être) nombreux]')<sup>351</sup>

#### [61] Un GN (ou PN) sujet en forme de *-n geos* (4) (correspondant en français à un GInf ou à une subordonnée en '(le fait) que P')

a. I il-i gajog-gwa jeonyeog meog-neun geos-boda deo jungyoha-da.  
Ce travail-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-PC plus être important-DEC  
'Ce travail est plus important que dîner avec ma famille'

→ I il-i gajog-gwa jeonyeog meog-neun geos-[-i **jungyoha-** geos]-boda  
Ce travail-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-SUB être important- ND-PC

deo jungyeoha-da.  
plus être important-DEC  
'Ce travail est plus important que dîner avec ma famille [**être important**]

b. I il-i nae-ga gajog-gwa jeonyeog meog-neun geos-mankeum jungyoha-da.

<sup>350</sup>Les structures du parallélisme partiel du français comportant un des quatre types de constituants dans la subordonnée (cf. Tableau 62, p. 237) doivent correspondre aux structures de parallélisme complet en coréen comme nous l'avons vérifié plus haut (cf. Chapitre 3-2.1.2.2.) :

- Un groupe en fonction attribut du sujet ou de l'objet
- Un Gprép ou Gadv en fonction de circonstant (gérondif, hypothèse...)
- Un Gadv en fonction de modifieur
- Un participe passé

<sup>351</sup>Nous considérons le prédicat *manh-* comme un quantificateur avec un sens neutre concernant la quantité (ainsi que *grand, long, large...*), non pas comme un adjectif qui signifie la propriété « abondant ».



Ce travail-SUB moi-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-PC être important-DEC  
 ‘Ce travail est aussi important que si/le fait que je dîne avec ma famille’

→ I il-i nae-ga gajog-gwa jeonyeog meog-neun **geos**-[i **jungyoha**- geos]-mankeum  
 Ce travail-SUB moi-SUB famille-avec dîner manger-SF ND-SUB être important- ND-PC

jungyeoha-da.

être important-DEC

‘Ce travail est aussi important que le fait que je dîne avec ma famille [**être important**]’

[62] **Un GN complément**

Seogi-ga bumonim-mankeum seonsaengnim-eul jongyeongha-n-da  
 Seogi-SUB parents-PC professeur-ACC respecter-PRES-DEC  
 ‘Seogi respecte son professeur autant que ses parents’

(Oh K. S., *ibid.*)

→ Seogi-ga [**Seogi**-ga] bumonim[-eul **jongyeongha**- geos]-mankeum seonsaengnim-eul  
 Seogi-SUB Seogi-SUB parents-ACC respecter- ND-PC professeur-ACC

jongyeongha-n-da

respecter-PRES-DEC

‘Seogi respecte son professeur autant que [**Seogi – respecter**] ses parents’

[63] **Un GN (correspondant en français à un Gprép complément essentiel d’un verbe)**

Eonni-ga chitong-boda dutong-eulo deo gosaengha-eoss-da.

Eonni-SUB douleurs dentaires-PC migraines-de plus souffrir-P-DEC

‘Ma sœur a plus souffert de migraines que de douleurs dentaires’ (lit. ‘\*Ma sœur a plus souffert de migraines que les douleurs dentaires’)

(Kim J. D., 1991a : 73)<sup>352</sup>

→ Eonni-ga [Eonni-ga] chitong-[**eulo gosaengha**- geos]-boda dutong-eulo deo  
 Eonni-SUB Eonni-SUB douleurs dentaires-de souffrir- ND-PC migraines-de plus

gosaengha-eoss-da

souffrir-P-DEC

‘Ma sœur a plus souffert de migraines que [**ma sœur –souffrir**] de douleurs dentaires’

[64] **Un GN (ou PN) complément en forme de -n geos (4) (correspondant en français à un Ginf complément ou à une subordonnée en ‘(le fait) que P’)**

a. Chohi-neun su-leul noh-neun geos-boda geul-eul jis-neun geos-eul  
 Chohi-TOP broderie-ACC faire-SF ND-PC récit-ACC construire-SF ND-ACC

deo johaha-n-da

plus aimer-PRES-DEC

<sup>352</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

‘Chohi aime mieux rédiger que broder’ (lit. ‘Chohi aime plus construire un récit que faire de la broderie’)  
(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>353</sup>

→ Chohi-neun [**Chohi-ga**] su-leul noh-neun geos[-eul **johaha-** geos]-boda  
Chohi-TOP Chohi-SUB broderie-ACC faire-SF ND-ACC aimer- ND-PC

geul-eul jis-neun geos-eul deo johaha-n-da  
récit-ACC construire-SF ND-ACC plus aimer-PRES-DEC

‘Chohi aime mieux rédiger que [**Chohi – aimer**] broder’ (lit. ‘Chohi aime plus construire un récit que [**Chohi – aimer**] faire de la broderie’)

b. yesnal bumo-deul-eun ddal-deul-i gonbu-leul jalha-neun geos-boda (ddal-deul-i)  
autrefois parent-PL-TOP fille-PL-SUB travail-ACC bien faire-SF ND-PC fille-PL-SUB

jibanil-eul jalha-neun geos-eul deo johaha-e(o)ss-da.  
ménage-ACC bien faire-SF ND-ACC plus aimer-P-DEC

‘Les parents d’autrefois aimaient mieux que leurs filles fissent le ménage qu’elles ne travaillassent’ (lit. ‘Les parents d’autrefois aimaient plus que leurs filles fissent le ménage qu’elles ne travaillassent’)

→ yesnal bumo-deul-eun ddal-deul-i gonbu-leul jalha-neun **geos**[-eul **johaha-** geos]-boda  
autrefois parent-PL-TOP fille-PL-SUB travail-ACC bien faire-SF ND-ACC aimer- ND-PC

(ddal-deul-i) jibanil-eul jalha-neun geos-eul deo johaha-e(o)ss-da.  
fille-PL-SUB ménage-ACC bien faire-SF ND-ACC plus aimer-P-DEC

‘Les parents d’autrefois aimaient mieux que leurs filles fissent le ménage que [les parents – **aimer (le fait) que**] elles ne travaillassent’ (Lit. ‘Les parents d’autrefois aimaient plus que leurs filles fissent le ménage que [les parents – **aimer (le fait) que**] elles ne travaillassent’)

[65] **Un GN (correspondant en français à un groupe prépositionnel – complément d’un nom ou d’un adjectif)**

a. geojismal-boda jinsil-ui him-i hwolssin deo sse-da  
mensonge-PC vérité-de force-SUB encore plus être force-DEC

‘La force de la vérité est encore plus forte que du mensonge/celle du mensonge’ (lit. ‘\*La force de la vérité est encore plus forte que le mensonge’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)

→ Geojismal[**-ui him-i sse-** geos]-boda jinsil-ui him-i hwolssin deo sse-da  
mensonge-de force-SUB fort- ND-PC vérité-de force-SUB encore plus être force-DEC

‘La force de la vérité est encore plus forte que [**la force**] du mensonge/celle du mensonge [**être fort**]’ (lit. ‘\*La force de la vérité est encore plus forte que [**la force de**] le mensonge [**être fort**]’)

a’. na-neun geojismal-boda jinsil-ui him-eul deo mid-neun-da  
moi-TOP mensonge-PC vérité-de force-ACC plus croire-PRES-DEC

‘Je crois plus à la force de la vérité que du mensonge’ (lit. ‘\*Je crois plus à la force de la vérité que le mensonge’)

→ na-neun [**nae-ga**] geojismal[**-ui him-eul mid-** geos]-boda jinsil-ui him-eul deo mid-neun-da

<sup>353</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

moi-TOP moi-SUB mensonge-de force-ACC croire- ND-PC vérité-de force-ACC plus croire-PRES-DEC  
 ‘Je crois plus à la force de la vérité que [**je – croire – à la force**] du mensonge’ (lit. ‘\*Je crois plus à la force de la vérité que [**je – croire – à la force de**] le mensonge’)

b. i a(-)i-ga suhag-mankeum gwahag-e neungha-da  
 ce enfant-SUB mathématiques-PC sciences-pour être doué-DEC  
 ‘Cet enfant est aussi doué pour les sciences que pour les mathématiques’ (lit. ‘\*Cet enfant est aussi doué pour les sciences que les mathématiques’)

→ i a(-)i-ga [**a(-)i-ga**] suhag[-e **neunha-** geos]-mankeum gwahag-e neungha-da  
 ce enfant-SUB enfant-SUB mathématiques-pour être doué- ND-PC sciences-pour être doué-DEC  
 ‘Cet enfant est aussi doué pour les sciences que [**l’enfant – être doué**] pour les mathématiques’ (lit. ‘\*Cet enfant est aussi doué pour les sciences que [**l’enfant – être doué pour**] les mathématiques’)

[66] Un GN (correspondant en français à un Gprép ou Gadv en fonction de circonstant)

a. Eoleum-i eoje-boda deo nog-ass-da  
 glace-SUB hier-PC plus fondre-P-DEC  
 ‘La glace a fondu plus qu’hier’

→ Eoleum-i eoje [**eoleum-i nog-** geos]-boda deo nog-ass-da  
 glace-SUB hier glace-SUB fondre- ND-PC plus fondre-P-DEC  
 ‘La glace a fondu plus que [**la glace - fondre**] hier’

b. a(-)i-deul-eun dolao-neun gil-e-n ga-l ttae-mankeum tteodeul-ji anh-ass-da  
 enfant-PL-TOP revenir-SF chemin-LOC-PAR partir-SF moment-PC bavarder-SF NEG-P-DEC  
 ‘Les enfants ne bavardaient pas sur le chemin du retour autant que quand on est partis’ (lit. ‘\*Les enfants ne bavardaient pas sur le chemin du retour autant que le moment de partir’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)

→ a(-)i-deul-eun dolao-neun gil-e-n [**a(-)i-deul-i**] ga-l ttae [**tteodeul-** geos]-mankeum  
 enfant-PL-TOP revenir-SF chemin-LOC-PAR enfant-PL-SUB partir-SF moment bavarder- ND-PC

tteodeul-ji anh-ass-da  
 bavarder-SF NEG-P-DEC

‘Les enfants ne bavardaient pas sur le chemin du retour autant que [les enfants – bavarder] quand on est partis’ (lit. ‘\*Les enfants ne bavardaient pas sur le chemin du retour autant que [**les enfants**] le moment de partir [**bavarder**]’)

2.2. Subordonnée comportant plusieurs constituants<sup>354</sup>

[67] GN sujet<sup>355</sup> + modalité

<sup>354</sup> Dans tous les cas à l’exception du type ‘GN sujet + modalité’, les structures de parallélisme partiel du français comportant plusieurs constituants dans la subordonnée (cf. Tableau 62, p. 237) doivent correspondre en coréen aux structures présentant un parallélisme complet comme nous l’avons montré plus haut (cf. Chapitre3-2.12.2.). Mais exceptionnellement, dans le cas du type ‘GN sujet + circonstant’, qui est en mesure de se réduire à un GN dans le système du coréen, les structures de parallélisme partiel du français peuvent correspondre en coréen à des structures non-parallèles (voir ci-dessous, l’exemple [68]).

<sup>355</sup> Comme nous l’avons déjà indiqué, lorsque le sujet dans la partie marquée par la particule comparative est identique au sujet de la partie restante, il est très souvent supprimé.

Lion-eun (geu-ga) **wonha-neun** (geos)-mankeum jeulgy-eoss-da  
 Lion-TOP lui-SUB vouloir-SF ND-PC s'amuser-P-DEC  
 'Lilon s'est autant amusé qu'il (le) voulait'

(Corpus Modu-ui malmungchi)

→ Lilon-eun geu-ga [**jeulgy-neun geos**<sup>356</sup>-eul] wonha-neun (geos)-mankeum jeulgy-eoss-da  
 Lilon-TOP lui-SUB s'amuser-SF ND-ACC vouloir-SF ND-PC s'amuser-P-DEC  
 'Lilon s'est autant amusé qu'il (le) voulait [**s'amuser**']

### 3. Non-parallélisme – restituable à partir du contexte<sup>357</sup>

#### 3.1. Partie pertinente de la partie restante se réduit en surface à un GN incluant un syntagme déterminatif<sup>358</sup>

[68] Marie-ga Jean-boda deo yuneungha-n jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 Marie-SUB Jean-PC plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC  
 'Marie a engagé un collaborateur plus efficace que Jean'

→ /Marie-ga/ /Jean-i/ [**yuneungha- jiggwon-eul**] /**[goyongha- geos]**/-boda  
 Marie-SUB Jean-SUB être efficace- collaborateur-ACC engager- ND-PC

deo yuneungha-n jiggwon-eul /goyongha-e(o)ss-da/  
 plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

'Marie a engagé/ un collaborateur [**être**] plus efficace que /Jean [**engager**]/ [**un collaborateur – être efficace**],<sup>359</sup>

[69] Marie-ga Jean-boda deo manh-eun jiggwon-eul goyongha-e(o)ss-da  
 Marie-SUB Jean-PC plus être nombreux-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC  
 'Marie a engagé plus de collaborateurs que Jean' (lit. '\*?Marie a engagé des collaborateurs plus nombreux que Jean')

→ /Marie-ga/ /Jean-i/ [**manh- jiggwon-eul**] /**[goyongha- geos]**/-boda

<sup>356</sup> *geos* (4)

<sup>357</sup> Les deux types de non-parallélisme du français, 3.2. « la partie pertinente de la matrice se réduit à un groupe adjectival détaché et à son support nominal » et 3.3. « la subordonnée comporte un prédicat d'actualisation », qui sont des types propres au français, sont exclus dans la même catégorie du coréen. Au lieu de cela, un autre type est ajouté : Non équivalence syntaxique des éléments pertinents (3.2.)

<sup>358</sup> Dans la construction comparative de ce type, un syntagme déterminatif compris dans un GN n'est pas limité à l'adjectif épithète en coréen :

Samsung-i LG-boda deo **jal palli-neun** smartphone-eul mandeu-n-da  
 Samsung-SUB LG-PC plus **bien se vendre-SF** smartphone-ACC fabriquer-PRES-DEC  
 'Samsung fabrique des smartphones qui se vendent mieux que LG (en registre familier)'

<sup>359</sup> Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'énoncé peut être restitué du point de vue sémantique comme suit :

→ /Marie-ga/ /Jean-i/ [**goyongha-n/ jiggwon-i yuneungha- geos**]-boda  
 Marie-SUB Jean-SUB engager-SF collaborateur-SUB être efficace- ND-PC

deo yuneungha-n jiggwon-eul /goyongha-e(o)ss-da/  
 plus être efficace-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

'Marie a engagé/ un collaborateur [**être**] plus efficace qu'**[un collaborateur /que] Jean [engager] / [être efficace]**'

Marie-SUB Jean-SUB être nombreux- collaborateur-ACC engager- ND-PC

deo manh-eun jigwon-eul /goyongha-e(o)ss-da/

plus être nombreux-SF collaborateur-ACC engager-P-DEC

‘Marie a engagé plus de collaborateurs que Jean [engager – des collaborateurs]’ (lit. ‘\*?/Marie a engagé/ des collaborateurs [être] plus nombreux que /Jean [engager]/ [des collaborateurs – être nombreux]’)

**3.2. Non équivalence syntaxique des éléments pertinents :** Un GN dans la partie marquée par la particule comparative parallèle à deux constituants dans la partie restante

[70] Un GN parallèle à un GN sujet et une circonstance

hangug-eseo Cho Yongpil-eun peulangseu-eseoui BTS-boda deo yumyeongha-da.  
Corée-LOC Cho Yongpil-TOP France-PAR BTS-PC plus être célèbre-DEC  
‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre qu’en France BTS.’

→ hangug-eseo Cho Yongpil-eun peulangseu-eseoui BTS[-ga yumyeongha- geos]-boda  
Corée-LOC Cho Yongpil-TOP France-LOC BTS-SUB être célèbre- ND-PC

deo yumyeongha-da.

plus être célèbre-DEC

‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre qu’en France BTS [être célèbre].’

[71] Un GN parallèle à deux circonstances

geugos-eseo bannyeon-dongan igos-eseoui sib-nyeon-boda deo manh-eun  
là-bas-LOC six mois-durant ici-PAR dix-an-PC plus être nombreux-SF

il-i iss-eoss-da  
événement-SUB se produire-P-DEC

‘Là-bas, durant six mois, plus d’événements se sont produits qu’ici durant dix ans’ (lit. ‘\*?Là-bas, durant six mois, des événements plus nombreux qu’[en] dix ans d’ici se sont produits’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>360</sup>

→ geugos-eseo bannyeon-dongan igos-eseoui sib-nyeon[-dongan manh- il-i  
là-bas-LOC six mois-durant ici-LOC dix-an-PC-durant être nombreux- événement-SUB

iss- geos]-boda deo manh-eun il-i iss-eoss-da  
se produire- ND]-PC plus être nombreux-SF événement-SUB se produire-P-DEC

‘Là-bas, durant six mois, (il y avoir) plus d’événements (qui) se sont produits que (il y avoir) [des événements (qui) se produire] ici durant dix ans’

(lit. ‘\*?Là-bas, durant six mois, des événements (être) plus nombreux que [des événements – être nombreux – /se produire/ durant] dix ans d’ici /se sont produits/’)<sup>361</sup>

<sup>360</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>361</sup> L’acceptabilité de la structure comparative de ce type dans le système de la comparaison en coréen semblerait témoigner que le coréen est moins rigide par rapport à l’équivalence syntaxique des éléments pertinents que le français

### 3.4. Partie marquée par la particule comparative comportant une modalisation extra-prédicative

[72] taepung-i uri-ga yesangha-eoss-deon geos-boda deo ganglyeogha-eoss-da  
 ouragan-SUB on-SUB imaginer-P-SF ND-PC plus être puissant-P-DEC  
 ‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé’

→ taepung-i uri-ga [**taepung-i gaglyeogha- (-go)**] yesangha-eoss-deon geos-boda  
 ouragan-SUB on-SUB ouragan-SUB être puissant- -SF imaginer-P-SF ND-PC  
 deo ganglyeogha-eoss-da  
 plus être puissant-P-DEC  
 ‘L’ouragan était plus puissant qu’on ne (l’)avait imaginé [(**que**) l’ouragan être puissant]’

## 4. Non-parallélisme – non restituable à partir du contexte<sup>362</sup>

### 4.1. Comparaisons figées

[73] soljighi uri geu-mankeum chinha-n geos-do ani-janha?  
 franchement nous ça-PC proche-SF ND-PAR NEG-DEC  
 ‘Franchement, nous ne sommes pas si proches que ça?’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

→ *geu-mankeum*<sup>363</sup> = « qu’on le dit » ? « que tu le penses » ? « que nous en avons l’air » ? « que ce degré d’intimité » ?

[74] Manon-eun i-boda deo kkomkkomhage nonmun-eul sseu-l su eob-da  
 Manon-TOP cela-PC plus minutieusement thèse-ACC écrire-SF pouvoir NEG-DEC  
 ‘Manon ne peut pas rédiger une thèse plus minutieusement que cela’

→ *i-boda*<sup>364</sup> = « que sa thèse (celle-là) » ? = « que ce qu’elle a rédigé » ? = « qu’elle ne le fait » ?

### 4.2. Constructions avec déterminatif qualitatif

[75] a. Cheolsu-ga Yeongsu-boda deo/deol **heon** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB Yeongsu-PC plus/moins usé vêtement-ACC porter-P-DEC  
 ‘Cheolsu a porté un vêtement plus/moins usé que Yeongsu’

(Lee Y. O., *op. cit.* : 121)

b. Cheolsu-ga nae os-boda deo/deol **heon** os-eul ib-e(o)ss-da  
 Cheolsu-SUB mon vêtement-PC plus/moins usé vêtement-ACC porter-P-DEC  
 ‘Cheolsu a porté un vêtement plus/moins usé que mon vêtement’

<sup>362</sup> Le type de non-parallélisme du français, 4.2. « constructions en l’un que l’autre », qui sont des types propres au français, sont exclus dans la même catégorie du coréen. Au lieu de cela, un autre type est ajouté : constructions en déterminatif qualitatif (4.2).

<sup>363</sup> D’un autre côté, *geu-mankeum*, qui peut même se comporter en tant que tel comme un adverbe, est souvent utilisé dans le sens de « à tel point ».

<sup>364</sup> La différence entre les deux pronoms, le pronom *i* (*i-boda*) et le pronom *geu* (*geu-mankeum*), concerne un sentiment de distance que le locuteur ressent par rapport au référent ; le premier se réfère à ce qui est proche alors que le second à ce qui est loin.

## BILAN

Nous venons d'analyser dans ce chapitre les diverses structures comparatives de chaque langue étudiée, au-delà de leurs configurations prototypiques, en nous appuyant sur l'analyse de C. Fuchs et al. (2008) et de C. Fuchs et C. Guimier (2011), puis nous avons discuté des correspondances entre ces structures d'une langue à l'autre en tenant compte des points communs et des différences que nous avons pu relever.

Nous avons d'abord analysé la représentation syntaxique des CC dans chaque langue, qui met en relation la structuration de la matrice d'un côté et celle de la subordonnée comparative de l'autre. Après avoir montré qu'il est possible de mettre en parallèle la structure comparative du coréen et la structure à subordonnée comparative du français, nous avons fait correspondre la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum* du coréen à la subordonnée en français et la partie comportant le terme ou le prédicat sur lequel porte l'adverbe de degré en coréen à la matrice du français.

Quant à la structuration de la **matrice**, nous l'avons catégorisée selon les types de terme (ou de prédicat) sur lequel porte le déclencheur en français. En nous référant à cette catégorisation, nous avons essayé de catégoriser la partie correspondant à la matrice en coréen. Alors qu'en français le terme (ou le prédicat) auquel le déclencheur est incident est divisé en cinq catégories, le terme (ou le prédicat) concerné par l'adverbe de degré est divisé en quatre catégories en coréen.

### Français

- Terme : adjectif, adverbe, ou nom

a. <> Adj *que*

b. <> Adv *que*

c. <> de N *que*

- Prédicat : V plein ou *être* sans attribut

d. V <> *que*

e. Être <> *que*

### Coréen

- Terme : adverbe

b. < *deo/deol* ou *-mankeum* > ADV

- Prédicat : adjectif / verbe / N+ *i-da*

a. < *deo/deol* ou *-mankeum* > ADJ

c. < *deo/deol* ou *-mankeum* > V

d. < *deo/deol* ou *-mankeum* > N-*i-da*

C. Fuchs et al. (2008) ont subdivisé chaque catégorie selon la fonction et la caractéristique syntaxique du terme (ou du prédicat) concerné (cf. Tableau 58). Pour la partie consacrée au coréen, nous avons tenu compte dans chaque catégorie des facteurs qui agissent sur la correspondance entre les structures des deux langues. Par exemple, par rapport aux types de paramètre, les quantificateurs sont considérés dans les catégories (a) et (b), et les verbes d'activité dans la catégorie (c). De plus, au plan syntaxique, la structure enchâssée propre au coréen a été prise en compte ainsi que la présence ou l'absence de compléments (d'objet direct) dans le prédicat, car elle a aussi été considérée comme un facteur déterminant (cf. Tableau 67).

Quant à la structuration de la **subordonnée**, on distingue deux grandes catégories ; les structures verbales ou averbales (Fuchs et al., 2008) qui se subdivisent à leur tour selon les types de verbe ou de termes non verbaux :

### Structure verbale

a. Verbe plein

b. Verbe *être*

### Structure non verbale

a. Un terme actanciel : GN ou équivalent

b. Un terme circonstanciel : GAdv ou équivalent

- c. Verbe vicaire *faire*
- d. Verbe modal

- c. Un terme de qualité : GAdj ou équivalent
- d. Deux termes

Avant d'étudier la structure de la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum*, correspondant à la structure verbale en français, nous avons distingué quatre emplois du nom dépendant *geos*, qui est un constituant des séquences *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum*, parce que les séquences en question ne correspondent pas toujours aux structures verbales du français, du fait des caractéristiques sémantiques spécifiques du nom dépendant *geos* (cf. Tableau 68). Par la suite, dans chaque catégorie, nous avons essayé d'établir une correspondance entre les structures comparatives des deux langues, et trouvé certaines particularités qui les distinguent l'une de l'autre.

Dans les catégories à **structure verbale**, quelques différences ont pu être remarquées entre les deux langues relativement aux anaphores. Ce qui peut être anaphorisé en français (le sujet, le complément d'objet, le verbe...) est normalement ou bien supprimé ou bien répété en coréen. De plus, du fait de la différence dans l'ordre des mots entre les deux langues, les anaphores (ou les ellipses) en coréen ne se font pas toujours dans la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum*, au contraire de ce qui se passe pour la subordonnée en français : les anaphores (ou les ellipses) dans la partie à structure de *-n geos* (1) ne concernent que le sujet tandis que l'anaphore (ou l'ellipse) d'autres éléments (celle de l'objet, celle des circonstants...) se réalise dans la partie correspondant à la matrice du français.

Dans les catégories à **structure non verbale**, tandis qu'en français un terme (ou plusieurs termes) d'un statut grammatical très varié peut apparaître dans la subordonnée ; en coréen, le terme correspondant se réduit autant que possible au GN hormis quelques cas particuliers où certaines particules sont postposées au GN. Autrement dit, les termes présents dans la subordonnée du français correspondent pour la plupart au GN dans la partie à structure de *non -n geos* (1). Par contre, dans les cas où ce terme ne peut correspondre à GN (par exemple, lorsque le différentiel est un prédicat comme dans la catégorie (c) ou qu'il existe plusieurs différentiels comme dans la catégorie (d) etc.), le coréen doit recourir à la structure verbale, soit la structure de *-n geos* (1). En somme, la non correspondance entre certains termes des deux langues nous semble résulter de la différence du statut syntaxique de leurs marqueurs du standard : *que* en tant que connecteur (ou conjonction) et *-boda* et *-mankeum* en tant qu'adposition.

Nous avons étudié ensuite divers types de paramètre et de différentiel compris respectivement dans la matrice et dans la subordonnée. Les paramètres et les différentiels sont d'abord catégorisés par type (Fuchs et al. 2008) :

Paramètre - Qualité (adjectif ou adverbe) - Propriété (verbe en emploi non situationnel ou nom) - Procès (verbe en emploi situationnel)	Différentiel (simple) - Une entité - Une circonstance - Un procès - Une qualité - Une propriété - Une modalité (de prédicat ou de phrase)
	Différentiel (complexe)

Puis les paramètres et les différentiels dans chaque type sont encore caractérisés par leur nature et leur fonction (cf. Tableaux 60, 61). La CC du coréen comprend en général l'élément différentiel (qui ne



concorde pas forcément avec le terme ‘comparant’) dans la partie marquée par la particule comparative (-*boda* ou -*mankeum*), et le paramètre mesuré dans la partie restante de même qu’en français.

Pour les trois types de **paramètre**, nous avons présenté les CC en fonction des caractéristiques du paramètre de chaque catégorie en les mettant en contraste avec les CC du français (cf. Tableaux 69-71). Dans les deux premières catégories, il n’y a pas de grande différence entre les deux langues mais dans la catégorie du procès, il existe des différences sémantiques directement issues des systèmes de comparaison propres à chaque langue. Lorsque le paramètre est un procès en effet, la quantification peut concerner, selon les caractéristiques des verbes, l’intensité, la fréquence, la temporalité ou la quantité des actants. Les CC en français où le support du déclencheur est une séquence ‘*de* + Nom’ correspondent en coréen au quatrième type ‘Quantification – en termes de quantité des actants’(cf. Tableau 71). Mais dès lors que l’adverbe de degré du coréen ne porte pas directement sur le nom mais sur le verbe, une ambiguïté est possible par rapport aux quatre types de quantification énumérées ci-dessus, en fonction des caractéristiques aspectuelles et sémantiques des verbes. Au contraire, le français ne présente aucune ambiguïté dans le même type d’énoncé dans la mesure où il dispose d’une part des déterminants dans le même contexte et qu’il recourt d’autre part à la comparaison nominale *plus de* + N pour la quantification en termes de la quantité.

Dans chaque catégorie de **différentiel**, nous avons présenté les CC du coréen en fonction de ses caractéristiques en les mettant en contraste avec les CC du français. Les divers types de caractéristiques du différentiel proposés par Fuchs et al. (2008) nous ont permis de découvrir et de catégoriser des exemples très variées de CC du coréen. Par exemple, dans la catégorie des entités, plusieurs rôles sémantiques d’actant se sont trouvés joués par un GN : le support de propriété, le siège du procès, l’agent, le patient et le bénéficiaire ; dans la catégorie de la circonstance, les éléments circonstanciels très variés sémantiquement ont été relevés, tels que ceux de lieu, de temps, de simultanéité, etc. Surtout, dans la quatrième catégorie, lorsque le différentiel est aussi une qualité, comme dans *J’étais plus navré que honteux*, neutre en français par rapport à une interprétation métalinguistique ou de comparaison ordinaire, la correspondance avec le coréen est bien plus difficile à établir au contraire des cas précédents, comme le montre notre analyse. Enfin, lorsque le différentiel est une modalité de prédicat ou de phrase, la correspondance n’est pas non plus très régulière. En coréen, le prédicat modalisé est normalement ellipsé mais le cas échéant, le prédicat peut ne pas l’être lorsque le statut syntaxique des éléments essentiels pour la modalité n’est pas le verbe.

En somme, les subdivisions en fonction des caractéristiques du différentiel nous ont paru très significatives en coréen, d’autant qu’une recherche réalisée à partir de tels critères n’a à notre connaissance jamais été entreprise en linguistique coréenne.

En dernier lieu, nous avons analysé l’anaphore et l’ellipse dans les CC de chaque langue et catégorisé les structures comparatives en fonction de leur degré de parallélisme, en restituant des anaphores et (ou) des ellipses si cela est nécessaire. Nous avons notamment voulu montrer que la structure comparative du coréen peut être considérée comme supposant le parallélisme syntaxique à l’instar de la structure comparative du français, sauf en cas de « quasi-construction comparative » (Kim J. D., 1990).

Pour ce qui est de l’**anaphore** dans chaque langue, tandis que le français sait exploiter les avantages que présente l’anaphore du prédicat par rapport à une ellipse pure et simple, l’emploi des verbes vicaires se révèle peu fréquent en coréen relativement au français. En fait, le coréen a tendance à choisir l’ellipse plutôt que de répéter le même prédicat malgré d’éventuelles ambiguïtés, ce qui montre qu’il est plus dépendant du contexte que le français.

Pour ce qui est de l'**ellipse**, sa présence se confirme dans deux contextes (Fuchs, 2014) : quand la subordonnée est « non verbale » ou quand la subordonnée comporte « un verbe dominant hiérarchiquement le prédicat commun ellipsé ». La restitution du prédicat ellipsé se fait, tant dans la CC du coréen que dans la CC du français, à un niveau notionnel, étant donné que celui-ci reste considérablement sous-déterminé à deux niveaux : son indétermination porte d'une part sur la délimitation de son empan et d'autre part sur la restitution des marques modales et temporelles à lui affecter (Fuchs & Fournier, 2007 ; Fuchs et al, 2008). Enfin, dans les cas où la matrice comprend une prédication seconde et que l'empan du prédicat à restituer dans la subordonnée est large, nous avons constaté l'existence d'un écart, en coréen autant qu'en français, dans la restitution des ellipses entre le point de vue syntaxique et le point de vue sémantique.

Nous avons le plus souvent possible donné des exemples authentiques et les avons mis en parallèle systématiquement, ce qui nous a permis de mener une analyse comparative plus approfondie des structures comparatives des deux langues.

# CHAPITRE 4

## TYPES DE CONFIGURATIONS EN FRANÇAIS ET EN CORÉEN

### INTRODUCTION

Sur la base des analyses précédentes, nous essayerons d'établir une représentation synthétique des systèmes comparatifs en français et en coréen. Nous examinerons les configurations réalisées par chaque langue en relevant les caractéristiques de chaque configuration, qui seront mises en contraste les unes avec les autres. Les configurations comparatives en français et en coréen seront chacune divisées en six types, qui ne coïncident pas parfaitement d'une langue à l'autre.

### 1. TYPES DE CONFIGURATIONS EN FRANÇAIS

Dans ce chapitre, nous essayerons de subdiviser et de caractériser des configurations comparatives du français afin de les mettre en parallèle avec celles du coréen. Dans la configuration prototypique du français, comme nous l'avons mentionné plusieurs fois, deux entités sont comparées par rapport à un unique paramètre. Cependant, comme le montrent aussi nos analyses précédentes, dans les configurations non prototypiques, l'identification du paramètre et celle des termes comparés sont parfois plus ou moins incertaines. En nous référant à C. Fuchs (2014) et C. Fuchs et al. (2008), les configurations comparatives se répartissent dans les six types suivants :

	Type de configurations	Exemple
<b>Configuration prototypique</b>	1) Deux entités et un paramètre	<i>Eva est plus belle que Léa</i>
<b>Configuration non prototypique</b>	2) Une entité, un paramètre et une variable	<i>Eva est plus belle qu'hier</i>
	3) Un paramètre et une variable sans entités comparées	<i>Il fait plus beau qu'hier</i>
	4) Une entité et deux paramètres	<i>Ce jardin est plus large que long</i>
	5) Deux entités et deux paramètres	<i>Eva boit plus que Léa ne mange</i>
	6) Deux entités, un paramètre et une variable	<i>Eva est plus belle que Léa hier</i>

**Tableau 69 : Six types de configurations comparatives en français**

Nous nous limiterons ici à examiner les six types appartenant au « schéma canonique » (Fuchs, 2014) dont le marqueur *que* en tant qu'adverbe de prédicat a une « portée intraprédicative » (Fournier & Fuchs, 2007) dans la matrice<sup>365</sup>.

<sup>365</sup> Selon N. Fournier et C. Fuchs (2007 :11), l'adverbe *que* peut avoir trois types de portée dans la matrice selon les fonctions de l'adverbe *que* ; il a une portée **intraprédicative** en tant qu'adverbe de prédicat, une portée **extraprédicative** en tant qu'adverbe de phrase et une portée **exophrastique** en tant qu'adverbe d'énonciation.

## 1.1. CONFIGURATION PROTOTYPIQUE : DEUX ENTITÉS ET UN PARAMÈTRE

<i>Eva est plus belle que Léa</i>	
Deux entités	Un paramètre
<i>Eva et Léa</i>	<i>être belle</i>

Dans ce type de configuration, où l'analyse syntaxique et l'analyse sémantique concordent complètement, les comparandes et le paramètre sont facilement reconnaissables. **Le paramètre** se caractérise par « un prédicat à une seule place », autrement dit c'est un « prédicat simple, monoactanciel, ne requérant que la présence d'un sujet », et il est « appliqué deux fois à des sujets différents », c'est-à-dire aux deux comparandes (Fuchs, 2014 : 70). Dans l'exemple ci-dessus, le paramètre est le prédicat *être belle* qui n'exige que la présence d'un sujet et qui est appliqué aux deux entités *Eva* et *Léa*. Et **les deux entités**, qui sont clairement identifiables dans ce type de configuration, se comprennent facilement comme les comparandes dès lors qu'elles sont parallèles à tous égards ; C. Fuchs et al. (2008 : 45) indique que « la comparaison est facilitée par l'appartenance des deux entités à une même classe ». Les deux comparandes, qui sont de même niveau, jouent le même rôle, soit le sujet, dans cette configuration. C. Fuchs (*ibid.*) détaille ses caractères comme suit :

- 1) Elles sont **de même niveau** : deux groupes nominaux, dénotant des entités référentielles (objets du monde spécifiques), appartenant à un même paradigme et aisément commensurables.
- 2) Elles **jouent le même rôle** : elles ont la même fonction (patente dans la matrice, inférable dans la subordonnée) de sujet, qui leur donne une dimension privilégiée de thème (ce dont on parle).
- 3) Elles se distinguent parfaitement du paramètre, auquel tout les oppose (nature, fonction...).

Les deux entités, *Eva* et *Léa* dans l'exemple ci-dessus, appartiennent à la classe des humains et remplissent la fonction de sujet. C. Fuchs et al. (*op. cit.* : 45) illustrent la comparaison dans cette configuration au moyen de l'image suivante : la comparaison entre les deux entités *Eva* et *Léa* se réduit à « mettre dans chacun des deux plateaux de la balance, leur beauté respective pour la soupeser ». En bref, dans la configuration prototypique, deux entités, qui ont des caractéristiques référentielles spécifiques et singulières, sont comparées par rapport au degré auquel elles vérifient le même prédicat qui concorde avec le paramètre.

---

Nous ne traiterons pas ici des constructions comparatives « par-delà le schéma canonique » (Fuchs, 2014), comme « les comparatives détachées » (*Plus que Léa, Eva est belle*) qui ont dans la plupart des cas une portée intrapredicative mais peuvent aussi présenter selon les cas une portée extrapredicative et « les comparatives métalinguistiques » (*Léa est plus imprudente que malveillante*) ayant une portée exophrastique. Les caractéristiques de ces trois types de comparatives se résument de la façon suivante :

Le propre de la comparaison dite « métalinguistique » (également appelée « épistémique » par Rivara) est de faire porter le degré relatif, non pas sur un paramètre prédicatif référé à deux entités, ni non plus sur l'adéquation des propositions (le « dit ») au réel (comme font les comparatives détachées), mais sur *l'énonciation* de deux propositions : ce qui est en jeu, c'est le degré de pertinence de la formulation (du « dire ») (Fuchs, 2014 : 94).

Mais cette configuration présente aussi des cas particuliers où **les comparandes** ne renvoient plus à des entités **référentielles spécifiques et singulières** parce qu'elles ne correspondent plus à « des êtres humains ou à des objets concrets du monde » (*ibid.* : 46) :

[1] Votre message pour nous était plus doux que le miel. (<http://globaldisciples.com/>)

[2] a. Quoi de plus espagnol que Cervantès. (Fuchs et al. : 46)  
 b. Pierre est plus réaliste que quiconque.  
 c. Rien n'est plus triste que le silence éternel des espaces infinis ! (Tournier)

[3] a. Être un lion est nettement plus honorable qu'être une chèvre. (Koltès)  
 b. Ils nous promettaient de laver plus blanc que blanc. (Google)

Dans l'exemple [1], le standard ne renvoie pas à une entité référentielle spécifique, mais à une entité **générique**, qui est censée représenter à son plus haut degré la propriété considérée : *le miel*, qui est réputé incarner typiquement la propriété de la *douceur*, fonctionne comme un modèle quant à cette propriété. Ce type de comparaison s'appelle pour cette raison « comparaison à parangon » (Fuchs et al, 2008 : 46 ; Fuchs, 2014 : 80). Une entité spécifique s'y trouvant comparée à un parangon, on ne peut la considérer comme une véritable comparaison entre deux entités telle que l'établit la configuration prototypique. Dans ce tour où une entité spécifique est comparée à un parangon, le but de l'énoncé consiste plutôt à réaliser « une prédication à valeur intensive à propos du sujet » (Fuchs, *ibid.*).

Au rebours de la configuration prototypique, où les comparandes renvoient de préférence à des entités définies (Fuchs et al., *op. cit.*), des termes **indéfinis** tels que *quoi*, *quiconque* et *rien*, se présentent en tant que comparandes dans l'exemple [2]. Le haut degré est également exprimé par ces trois exemples : l'exemple (a) a recours à la comparaison à parangon comme [1], tandis que les exemples (b) et (c) ont recours au procédé que C. Fuchs baptise *pseudo-incomparabilité* (2014 : 81). La pseudo-incomparabilité consiste, (i) lorsque le standard est un terme indéfini tel que *quiconque*, *personne*, *n'importe qui*, *tout*, etc., à « parcourir la classe des éléments susceptibles de constituer le standard sans en retenir aucun » ; (ii) lorsque le comparé est un terme indéfini tel que *rien*, *personne*, etc., à réaliser « un parcours négatif [...] sur les éléments susceptibles de fonctionner comme des comparés » (*ibid.*). Le comparé *Pierre* dans l'exemple (b) est présenté comme vérifiant le paramètre *être réaliste* plus que *quiconque* et le comparé *rien* dans l'exemple (c) ne peut être comparé au standard *le silence éternel des espaces infinis* quant au degré auquel il vérifie le paramètre *triste*. Le comparé *Pierre* et le standard *le silence éternel des espaces infinis* vérifient donc chacun le paramètre au plus haut degré.

Enfin, dans les exemples [3], les termes comparés ne sont pas non plus des entités singulières correspondant à des objets concrets du monde « dotés d'une référence, au moins virtuelle » (*ibid.* : 70) mais des entités abstraites et notionnelles ou des entités dénuées de référence. Dans l'exemple (a), les notions exprimées par les infinitifs, '(le fait d')être un lion...' et '(le fait d')être une chèvre', sont comparées par rapport au paramètre *honorable* ; dans l'exemple (b), le standard se présente comme l'adjectif *blanc* correspondant à la notion abstraite. En fait, ce dernier exemple recourt au « dépassement notionnel », lequel « consiste à parcourir l'échelle des degrés constitutifs du domaine notionnel d'une propriété » pour exprimer le haut degré (*ibid.* : 83).

En dehors des cas comportant ces particularités des comparandes, nous rencontrons quelques variantes de cette configuration :

[4] a. Onze heures du soir, ces deux-là sur les bras, plus irresponsables l'un que l'autre. (Garat)

b. Le surveillant et le surveillé sont aussi seuls l'un que l'autre dans la maison vide. (Pontalis)

[5] Pierre a une voiture plus puissante que Paul. (Fuchs, 2014 : 71)

[6] a. Un si joli dessin...pour une réalité autrement moins jolie. (Google *cit. in* Fuchs, 2014 : 73)  
b. On y verra plus clair demain. (Pouy)

La configuration de l'exemple [4] se constitue aussi de deux entités et d'un paramètre, mais à la différence des cas prototypiques, chacun des comparandes fait fonction de comparé et de comparant à la fois, c'est-à-dire que « la comparaison tourne indéfiniment sur elle-même » (Fuchs, *op. cit.* : 82) :

[4] a. Onze heures du soir, ces deux-là sur les bras, plus irresponsables l'un que l'autre. (Garat)  
→ L'un est plus irresponsable que l'autre et l'autre est plus irresponsable que l'un.

Par ce procédé, que C. Fuchs appelle la *comparaison mutuelle*, le haut degré est exprimé ; « les deux degrés du paramètre se valent et se situent à un haut degré » (*ibid.*). L'auteur ajoute que, dans la comparaison mutuelle, l'égalité est pragmatiquement équivalente à l'inégalité et construit donc le haut degré de la même façon que l'inégalité du moment que le paramètre concerne des propriétés subjectives<sup>366</sup> :

[4] b. Le surveillant et le surveillé sont aussi seuls l'un que l'autre dans la maison vide. (Pontalis)  
= Le surveillant et le surveillé sont très seuls tous les deux dans la maison vide.  
= Le surveillant et le surveillé sont plus seuls l'un que l'autre dans la maison vide.

La configuration de l'exemple [5] est aussi constituée de deux entités et d'une paramètre mais, à la différence des cas prototypiques, elle est en déséquilibre à cause d'un décalage entre le terme différentiel (*Paul*) et le constituant porteur du degré (*une voiture plus puissante*) :

[7] **Schéma prototypique**  
La voiture de Pierre est plus puissante que celle de Paul

**Schéma en déséquilibre**  
Pierre a une voiture plus puissante que Paul

En ce qui concerne les entités comparées, le récepteur « restitue spontanément l'équilibre entre constituants de même rang et de même nature » (Fuchs, *ibid.* : 71) : dès lors que le terme différentiel *Paul* est mis en correspondance avec le sujet *Pierre*, *Pierre* et *Paul* peuvent être considérés comme les comparandes ; dans ce cas, les comparandes *Pierre* et *Paul* sont comparés au niveau supérieur par rapport à la *puissance respective de leur voiture*. D'un autre côté, les *voitures* de chacun peuvent être considérées comme les comparandes ; la *voiture de Pierre* et la *voiture de Paul* sont comparées au

---

<sup>366</sup> Si le paramètre concerne des propriétés objectives, l'égalité ne peut pas maquer le haut degré (*ibid.*) :

- a. Jihyang et Séo sont plus grandes l'une que l'autre  
= Jihyang et Séo sont très grandes toutes les deux  
b. Jihyang et Séo sont aussi grandes l'une que l'autre  
≠ Jihyang et Séo sont très grandes toutes les deux

L'exemple (b) ne construit pas le haut degré mais signifie juste une égalité simple.

niveau inférieur quant à la *puissance*. Dans ce cas, les comparandes concordent avec « les arguments du prédicat identifié comme paramètre » (*être puissant*) à la différence des comparandes dans l'interprétation précédente même si le standard *voiture de Paul* est un « syntagme reconstruit » et ne concorde pas avec le terme différentiel (*ibid.* : 72). En résumé, tandis que le terme différentiel ne concorde pas avec le standard dans la deuxième interprétation, il concorde avec le standard dans la première interprétation où, de plus, les comparandes fonctionnent comme un sujet thématique. Ainsi la deuxième interprétation ne correspond plus à la configuration prototypique alors que la première interprétation semble assez proche de celle-ci. C. Fuchs (*ibid.*) indique qu'un ensemble de faits analogues font prévaloir la première interprétation parmi les récepteurs.

L'exemple [6] est incomplet, à la différence des exemples précédents : il ne comporte qu'une « matrice » sans « subordonnée » (dans la mesure où l'on peut parler de l'une sans l'autre). Dans ce schéma réduit, le standard, qui est normalement introduit par la subordonnée dans le schéma complet, doit être repris « à partir d'éléments contenus dans l'énoncé » comme dans l'exemple (a), ou être inféré « à partir du contexte ou de la situation » comme dans l'exemple (b) (Wittaker : 1995).

## 1.2. UNE ENTITÉ, UN PARAMÈTRE ET UNE VARIABLE

<i>Eva est plus belle qu'hier</i>		
Une entité	Un paramètre	Une variable
<i>Eva</i>	<i>être belle</i>	<i>hier</i>

Dans ce type de configuration, la comparaison ne concerne qu'une seule entité et le prédicat, qui concorde avec le paramètre, devient complexe car il intègre un autre élément (ou d'autres éléments) que le standard, soit une variable (ou des variables). Étant donné que le terme introduit par la subordonnée n'est pas parallèle au sujet de la matrice, les comparandes et le paramètre ne sont pas identifiés aussi facilement dans cette configuration que dans la configuration prototypique. En effet, la double mesure relative qui se réalise dans cette configuration peut « laisser dans l'ombre ce à quoi les mesures sont rapportées » (Fuchs, *op. cit.* : 74). Par conséquent, un processus additionnel d'interprétation de la comparaison pourrait éventuellement être exigé (*cf.* Fuchs et al., 2008 ; Fuchs, 2014). D'après C. Fuchs (*ibid.* : 74), « ces variables peuvent être de nature et de fonction très diverses, depuis les variations de temps sur un verbe jusqu'à des propositions complètes, - que la subordonnée soit verbale ou sans verbe ». Les variants se regroupent dans les cinq catégories suivantes que nous décrirons successivement :

**Variable = modalité**

**Variable = circonstant**

**Variable = actant (complément d'objet (in)direct)**

**Variable = complément d'un adjectif**

**Variable = complément d'agent**

### 1.2.1. VARIABLE = MODALITÉ

La variable peut être une modalité, plus concrètement, une modalité de phrase ou une modalité de prédicat (Fuchs et al., *op. cit.* : 49). Dans l'exemple suivant :

[8] Elle est encore plus belle que je ne pensais (Poirot-Delpech)

où une modalité de phrase se présente en tant que variable, l'entité *elle* est comparée, relativement à « son degré de beauté effective » avec la même entité *elle* relativement à « son degré de beauté imaginée par moi » (*ibid.*). Mais la présence de cette variable pose question : comparons-nous (i) l'unique entité *elle* à elle-même (dans deux univers de croyance différents) ou bien (ii) 'sa beauté réelle' à 'sa beauté imaginée' (*ibid.*). De même, dans l'exemple :

[9] Pour les raisons susdites, mon père résista autant qu'il le pouvait (Genette)

où une modalité de prédicat se présente en tant que variable, la question se pose de savoir si nous considérons que l'entité unique *mon père* est comparé à elle-même (« selon les deux modalités de l'effet et de la puissance » (*ibid.*)) ou si 'sa résistance effective' est comparée à 'sa puissance de résistance'. Somme toute, selon que la variable (ici une modalité) est affecté aux comparandes ou au paramètre, l'entité unique (*elle* ou *lui*) se dédouble dans la première interprétation tandis que c'est le paramètre (*beauté* et *résistance*) qui se dédouble dans la deuxième interprétation.

### 1.2.2. VARIABLE = CIRCONSTANT

Lorsque la variable est un circonstant, elle peut avoir un correspondant dans la matrice (ou le cas échéant, dans l'énoncé) :

[10] b. La vie était alors plus agréable qu'aujourd'hui (Fuchs et al., 2008 : 49)  
a. Quand il est venu me voir à Bordeaux, mes souvenirs étaient plus frais qu'aujourd'hui. (Mendès-France)

ou être sans correspondant dans la matrice :

[10] c. Je suis beaucoup plus calme qu'hier matin (Beauvoir)

En fait, deux interprétations sont aussi possibles pour ce type de configuration avec une variable de circonstant. Dans la première, comme le prédicat est assorti d'une variable, l'analyse syntaxique la relie *a priori* au prédicat de la subordonnée (qui est bien évidemment ellipsé). Autrement dit, la variable s'affecte au paramètre et c'est le paramètre qui est modulé (soit se dédouble). Dans ce cas, l'entité unique est conservée sans se dédoubler. Dans cette première interprétation, l'exemple (c) compare, à propos de *Je*, son *calme d'aujourd'hui* à *celui d'hier matin*. Dans la deuxième interprétation, si la variable s'affecte aux comparandes, le comparé (l'entité unique) est modulé, soit dédoublé, et le paramètre unique est conservé. D'après cette deuxième interprétation, le *moi d'aujourd'hui* de l'exemple (c) est comparé au *moi d'hier matin* quant à leur *calme respectif* (cf. Fuchs, 2014 :75). Que



ce soit dans la première ou dans la deuxième interprétation<sup>367</sup>, ce qui est évident, c'est que le *calme* (modulé ou non) reste le paramètre, et que les comparandes ne peuvent être que *moi* comparé à moi-même (*hier matin/aujourd'hui*) comme le remarque C. Fuchs (*ibid.*).

Dans l'exemple suivant :

[11] Les hommes risquent davantage en vous laissant vivre qu'en vous attaquant (Fuchs et al., 2008 : 48)

la variable comporte un prédicat présentant un terme parallèle dans la matrice ; nous avons alors tendance à restituer une comparaison entre la variable et son correspondant, soit entre « deux états de choses (*vous laisser vivre* et *vous attaquer*) » (Fuchs et al., 2008 : 49). Dans ce type de comparaison, l'entité unique ne s'assimile plus à un terme comparé si bien qu'il faut « rechercher deux éléments susceptibles d'être mis en parallèle » (*ibid.*). Par rapport aux exemples précédents, l'attention est portée davantage sur la comparaison entre la variable et son correspondant sans considérer l'entité unique comme comparande. Autrement dit, l'attention se porte plutôt sur la comparaison entre la variable même et le terme parallèle dans la matrice que sur le dédoublement d'une entité ou celui d'un paramètre. En somme, dans cet exemple, la comparaison **entre deux états de choses** (*vous laisser vivre* et *vous attaquer*) est restituée relativement au degré respectif de *risque* qu'ils impliquent pour *les hommes*.

De plus, dans ce type de configuration avec une « variable circonstant », le haut degré peut aussi être exprimé au moyen du procédé de « pseudo-incomparabilité » mentionné plus haut :

[12] Vu en plein hiver, l'appartement est plus sombre, plus sale que jamais (Hoppenot)

L'énoncé [12] exprime le haut degré grâce au circonstant *jamais* qui fonctionne comme variable. De manière générale, des circonstants tels que (*plus que*) *nulle part*, *ailleurs*, *d'aucune autre manière*, etc., qui se trouvent en position de variable, peuvent contribuer à la signification du haut degré.

### 1.2.3. VARIABLE = ACTANT (COMPLÉMENT D'OBJET (IN)DIRECT)

La variable peut aussi être un actant du verbe autre que le sujet, à savoir son complément d'objet direct ou indirect. Selon C. Fuchs (*ibid.* : 75 sq.), lorsque la variable a intrinsèquement « un statut d'entité » et remplit « une fonction actancielle », l'analyse peut se révéler plus délicate ou indélicate. Comparer deux compléments d'objet rend en effet l'identification des comparandes problématique. Dans ce type de comparaison, la prédication se fait par rapport au sujet et le différentiel (soit la variable) concerne une partie du prédicat, qui concorde avec le paramètre. Dans ce cas, le paramètre que le sujet porte par rapport au premier complément d'objet et celui qu'il porte par rapport au deuxième complément d'objet sont évalués l'un par rapport à l'autre. Même si la mesure relative est ainsi rendue évidente, les termes comparés ne se manifestent pas clairement. (*cf.* Fuchs, *ibid.* : 76). Nous pourrions appliquer l'analyse de C. Fuchs (*ibid.*) à l'exemple suivant :

[13] Les hommes ressemblent plus à leur temps qu'à leur père. (Havet)

---

<sup>367</sup> C. Fuchs (*ibid.*) indique que le caractère propre des termes, en l'occurrence l'entité et le paramètre, fait pencher l'interprétation sémantique, malgré la syntaxe (qui rapporte, au premier abord, la variable au prédicat concordant avec le paramètre) vers le dédoublement de l'entité comparée, soit vers la deuxième interprétation.

La prédication *ressembler* est réalisée par rapport au sujet *les hommes* ; le différentiel concerne une partie du prédicat *ressembler*, puisque *à leur temps* est mis en regard d'*à leur père*. Par conséquent, l'énoncé mesure l'une par rapport à l'autre *la ressemblance qu'ont les hommes avec leur temps* et *celle qu'ils ont avec leur père*. Concernant le couple d'entités comparées, examinons les trois lignes d'appréciation possibles proposées par C. Fuchs (*ibid.*) :

- 1) Comparaison de *leur temps* et *leur père*
- 2) Comparaison de la *ressemblance des hommes avec leur temps* et la *ressemblance des hommes avec leur père*
- 3) **Caractérisation du sujet** plutôt que réalisation d'une comparaison

On compare sous 1) *leur temps* et *leur père* quant au degré de *ressemblance* qu'ont *les hommes* avec eux. Dans ce cas, le sujet de l'énoncé « devient sémantiquement, une partie du paramètre » (*ibid.*) : *Leur temps ressemble plus aux hommes que leur père*. D'après C. Fuchs et al., « lorsque le côté prédicatif comporte des éléments susceptibles d'être compris comme des entités à part entière, ces éléments sont d'autant plus facilement identifiés à des termes comparés » (*op. cit.* : 49). Sous 2) sont comparées la *ressemblance des hommes avec leur temps* et la *ressemblance des hommes avec leur père*, c'est-à-dire que les *ressemblances des hommes* avec respectivement *leur temps* et *leur père* sont mises en regard. Dans ce cas, le paramètre nominalisé se retrouve en position de sujet : *La ressemblance des hommes avec leur temps est plus grande que celle qu'ils ont avec leur père*. Enfin, en ce qui concerne la dernière possibilité 3), C. Fuchs indique (*ibid.*) que l'énoncé peut viser « plutôt à caractériser le sujet qu'à réaliser pleinement une comparaison » : la comparaison est alors utilisée en tant que simple procédé formel pour caractériser *les hommes*, sans intention d'établir une véritable comparaison.

#### 1.2.4. VARIABLE = COMPLÉMENT D'UN ADJECTIF

Lorsque la variable est le complément d'un adjectif, l'analyse de la comparaison peut reconduire dans une certaine mesure celles de la variable 'circonstant' et de la variable 'actant' menées dans les deux sections précédentes. Dans le cas de l'exemple suivant :

[14] Le Roi était quelquefois plus sensible à mes larmes qu'à la misère de ses peuples. (Chandernagor)

deux interprétations peuvent aussi être avancées, comme pour la variable de circonstant (*cf.* exemple [10]-c) :

- a) A propos du *Roi*, sa *sensibilité à mes larmes* est comparée à *celle à la misère de ses peuples*.
- b) *Le Roi face à mes larmes* est comparé au *Roi face à la misère de ses peuples* quant à sa *sensibilité*.

Mais en ce qui concerne les comparandes, il ne semble pas très naturel de considérer que les comparandes ne peuvent être que *Le Roi* comparé à lui-même (relativement à *mes larmes* / à *la misère de ses peuples*) ainsi qu'il en était avec la variable 'circonstant'. On est en vérité plutôt tenté de restituer une comparaison entre deux éléments mis en parallèle comme dans le cas de la variable 'actant' (plus précisément, la première possibilité décrite avec cette variable), soit les deux compléments de l'adjectif (*mes larmes* / *la misère de ses peuples*). Étant donné que les compléments de l'adjectif forment une partie du prédicat à l'instar des compléments d'objet et qu'ils constituent des entités à part entière, il

est possible qu'ils soient identifiés aux termes comparés. Cependant, dans ce cas, il semble difficile que le sujet de l'énoncé (*Le Roi*) devienne sémantiquement une partie du prédicat à la différence du type de configuration avec une variable 'actant' (*Leur temps ressemble plus aux hommes que leur père* dans la première possibilité) (Fuchs, *op. cit.*).

### 1.2.5. VARIABLE = COMPLÉMENT D'AGENT

La même analyse qu'en 1.2.3 (variable = 'actant') semble pouvoir s'appliquer à la présente variable ('complément d'agent'), dès lors que le complément d'agent a un statut d'entité et un statut d'actant *réel* du procès exprimé par un verbe passif. Ainsi, dans ce type de comparaison, la prédication est faite par rapport au sujet et le différentiel (soit la variable) maintient une relation étroite avec le prédicat (même si cette relation n'est pas si forte que celle du complément d'objet avec le prédicat). Dans l'exemple suivant :

[15] Le peuple américain est plus intéressé par de justes décisions pour protéger ce pays que par les postures politiques. (<https://share.america.gov/>)

la prédication *être intéressé* est réalisée par rapport au sujet *le peuple américain* et le différentiel (*par de justes décisions pour protéger ce pays* et *par les postures politiques*) est étroitement lié au prédicat. Par conséquent, l'énoncé mesure *l'intérêt que le peuple américain porte à de justes décisions pour protéger ce pays* relativement à *celui qu'il porte aux postures politiques*. De même, trois directions d'appréciation sont alors possibles :

- 1) Comparaison de *de justes décisions pour protéger ce pays* avec *les postures politiques*  
(Paraphrase : De justes décisions pour protéger ce pays intéresse davantage que les postures politiques)
- 2) Comparaison de *l'intérêt du peuple américain* par rapport à *de justes décisions pour protéger ce pays* relativement *aux postures politiques*  
(Paraphrase : L'intérêt du peuple américain pour de justes décisions pour protéger ce pays est plus grand que celui qu'il porte aux postures politiques)
- 3) **Caractérisation du sujet** plutôt que réalisation d'une comparaison

Les commentaires par rapport aux trois lignes d'appréciation présentées ci-dessus seraient analogues à ceux qui ont été formulés pour l'exemple [13].

### 1.3. UN PARAMÈTRE ET UNE VARIABLE

<i>Il fait plus froid qu'hier</i>	
<b>Un paramètre</b>	<b>Une variable</b>
<i>Il fait froid (?)</i>	<i>hier</i>

Ce type de configuration ne concerne qu'un paramètre et une variable. Même s'il n'y a pas d'entités comparées, la comparaison peut se réaliser par rapport à deux procès impersonnels grâce à la subordonnée comportant une variable. C'est-à-dire qu'« une évaluation relative différentielle » peut

s'organiser autour de *que* (Fuchs, *ibid.* : 76). A propos de l'exemple prototypique ci-dessous, C. Fuchs essaie d'identifier les comparandes mais la tâche est ardue :

[16] Il fait plus froid qu'hier

Il est problématique de chercher des entités comparées auxquelles se rapporterait cette évaluation. On peut certes considérer [...] que la comparaison porte soit sur *aujourd'hui* (inféré) et *hier*, soit sur la température relativement à son degré de *froid*, mais d'une part *aujourd'hui* et *hier* sont des entités discutables, et d'autre part la température est en fait une propriété qui se distingue mal du degré de froid. Comment trancher avec certitude? On est loin de la clarté d'interprétation (identification conjointe du paramètre et des entités comparées) du schéma prototypique. (Fuchs, *ibid.*)

Cependant, il en va un peu autrement des exemples suivants :

[17] a. Il y a plus de ressemblances que de différences (Mauriac)  
 b. Il pleut davantage à Londres qu'à Paris (Fuchs, 2014 : 77)

Nous sommes tentée d'interpréter l'exemple [17]-a comme comparant le nombre 'de ressemblances' et le nombre 'de différences' et l'exemple [17]-b comme comparant *Londres* et *Paris* (quant à leur *pluviosité*) encore que les deux termes de chaque énoncé « fassent partie intégrante du paramètre » et qu'en particulier, dans le cas de l'exemple [17]-b, ils soient « circonstants du prédicat (*il pleut*) » aussi bien que la variable *hier* de l'exemple [16] (*ibid.* : 77). Nous interprétons par conséquent les énoncés [17] comme suit :

[17'] a'. Les ressemblances sont plus nombreuses que les différences  
 b'. Londres est plus pluvieux que Paris (*ibid.*)

En fait, c'est leur « statut d'entité plausible » (*ibid.*), plus précisément, « susceptible d'être compris comme des entités à part entière » (Fuchs et al., *op. cit.* : 50), qui permet de les assimiler facilement à des termes comparés au contraire du cas de l'énoncé [16]. Autrement dit, cela dépend de la nature propre des variables.

#### 1.4. DEUX PARAMÈTRES ET UNE (DEUX) ENTITÉ(S)

<i>Ce jardin est plus large que long</i>		
Une entité	Un paramètre	Second paramètre
<i>Ce jardin</i>	<i>être large</i>	<i>être long</i>

<i>Eva boit plus que Léa ne mange</i>		
Deux entités	Un paramètre	Second paramètre
<i>Eva et Léa</i>	<i>boire</i>	<i>manger</i>

Il peut y avoir des configurations qui comportent deux paramètres, soit deux prédicats totalement distincts. Dans ces cas-là, le second paramètre se présente comme un élément différentiel dans la subordonnée (Fuchs, *op.cit.* : 77). Au-delà de la modulation du paramètre par une variable, une totale différenciation se réalise « au niveau du lexème verbal » (Fuchs et al., *op. cit.* : 47). Selon les cas, la comparaison concerne une entité ou deux entités.

#### 1.4.1. DEUX PARAMÈTRES ET UNE ENTITÉ

Examinons d'abord la configuration où **une seule entité** est en jeu (*Ce jardin est plus large que long*) :

- [18] a. La coupure était plus large que profonde. (Chandernagor)  
b. Tu étais plus honnête que courtois. (Levé)  
c. [...] mettait en scène quatre vieilles filles aussi laides que méchantes. (Groult)  
d. Ils en produisent autant qu'ils en attrapent (Jenni)  
e. On y boit autant qu'on y mange (Fargue *cit. in* Fuchs, 2014 : 77)

Même s'il existe deux paramètres « indépendants » dans ce type de comparaison, il n'empêche que la comparaison peut se faire dans la mesure où ils sont mesurables « dans la même échelle d'unités » (Fuchs, *op. cit.*), c'est-à-dire qu'ils peuvent partager une certaine échelle qui rend possible la comparaison entre les deux paramètres. D'après C. Fuchs (*ibid.*), le double paramètre consiste, dans la plupart des cas, en des propriétés (exemples (a) ~ (c)), mais peut aussi être constitué par des procès (exemples (d) et (e)). Dans les exemples ci-dessus, l'entité unique est prise en compte relativement au degré respectif où elle vérifie chacun des deux paramètres. Comme C. Fuchs et al. (*op. cit.* : 48) l'indique, « la dualité 'comparé / comparant' » se trouve dans les deux prédicats, qui concordent avec les paramètres, plutôt que dans l'entité unique (à supposer que l'on compare cette entité à elle-même). Par ailleurs, des cas plus compliqués se présentent :

- [19] a. Les petites Irlandaises dansaient mieux qu'elles ne chantaient.  
b. Le prince fut aussi vite calmé qu'il avait été irrésistiblement enivré.

(Fuchs et al., *ibid.*)

Dans les exemples [18], le double paramètre se présente sous la forme simple d'une propriété (soit *large* vs *profond* de l'exemple (a)) ou d'un procès (soit *boire* vs *manger* de l'exemple (e)) et l'échelle partagée par les deux paramètres est supposée implicitement (une échelle métrique dans l'exemple (a) et une échelle de kilogramme dans l'exemple (e)). En revanche, dans les exemples [19], le double paramètre se présente sous une forme complexe (soit *bien danser* vs *bien chanter* dans l'exemple (a) et *vite calmé* vs *vite enivré* dans l'exemple (b)) tandis que l'échelle partagée par les deux paramètres est exprimée explicitement (une échelle mobilisant *bien*, soit la qualité dans l'exemple [19]-a) ; et une échelle requérant *vite*, soit la vitesse dans l'exemple [19]-b). Pour interpréter une telle comparaison, de même que dans les exemples [18] précédents, il faut comparer les deux prédicats concordant avec les paramètres : dans l'exemple [19]-a relatif aux *petites Irlandaises*, 'la qualité de leur danse' et 'la qualité de leur chant', et dans l'exemple [19]-b, à propos du *prince*, 'la vitesse de son retour au calme' et 'la

vitesse de son irrésistible enivrement’ sont comparées quantitativement. L’exemple suivant semble encore plus complexe, ce qui engendre même une ambiguïté quant à sa configuration :

[20] Le vieil Ennius disait déjà qu’il avait autant d’âmes qu’il avait appris de parler

(Fuchs et al., *ibid.*)

Dès lors qu’une comparaison quantitative est faite entre le nombre ‘d’âmes’ et le nombre ‘de parler’, l’énoncé ci-dessus équivaut à l’énoncé ci-après :

[21] Ce dernier voulut que chacune de ses créatures ait autant de défauts que de qualités nécessaires à sa survie. (Google)

Cependant, au contraire de l’énoncé [21], l’énoncé [20] comporte dans la subordonnée un prédicat autre que celui de la matrice, sans tenir compte du complément d’objet également différent : *apprendre des parler* s’oppose ainsi complètement à *avoir des âmes*. Le double paramètre se présente sous la forme complexe de deux procès (*avoir des âmes* vs *apprendre des parler*) tout en semblant partager une échelle de numération. Autrement dit, le fait que les deux paramètres aient une quelconque corrélation sémantique et que les deux noms *âmes* et *parler* puissent être quantifiés, facilite la comparaison en dépit de la différence des deux prédicats mis en regard. En somme, une comparaison quantitative stricto sensu est effectuée entre « le nombre ‘d’âmes (possédées par le vieil E.)’ et le nombre ‘de parler (qu’il avait appris)’ » (*ibid.*).

#### 1.4.2. DEUX PARAMÈTRES ET DEUX ENTITÉS

Examinons ensuite la configuration où deux entités sont en jeu (*Eva boit plus que Léa ne mange*). Cette configuration, où deux entités sont comparées à propos de deux paramètres différents, présente une relation symétrique entre la matrice et la subordonnée, c’est-à-dire que la subordonnée de cette configuration comporte son sujet propre correspondant au standard et son prédicat propre jouant le rôle de second paramètre. Dès lors que les deux schémas prédictifs (celui de la matrice et celui de la subordonnée) sont complètement différents, il devient plus difficile d’interpréter la comparaison dans cette configuration.

- [22]
- a. Le jardinet, aussi large que la façade est longue, se trouve encadré par le mur de la rue et par le mur mitoyen de la maison voisine. (Balzac, *cit. in* Fuchs, 2014 : 79)
  - b. Dans le silence aussi profond que le paysage était grand, se dressaient ces sommets immobiles et silencieux. (Goldschmidt)
  - c. Abdallah était aussi brun et aussi gai qu’Hattem était blond et mélancolique. (Tournier)
  - d. Votre politique est aussi logique que la mienne est cohérente. (Mendès-France)
  - e. La nuit fut aussi douce, aussi calme, que la journée avait été chaude et animée (Fuchs et al., 2008 : 47)

Les deux entités sont normalement de la même classe (*votre politique* et *la mienne* de l’exemple (d)) ou appartiennent à la même classe superordonnée (*Abdallah* et *Hattem* de l’exemple (c), *la nuit* et *la journée* de l’exemple (e)) (*cf.* Fuchs et al., *ibid.*) quoique les exemples (a) et (b) contreviennent à ce principe. La comparaison se réalise alors grâce aux « deux prédicats sémantiquement apparentés » (*ibid.*) (*large* et *longue* de l’exemple (a) et *profond* et *grand* de l’exemple (b)), ce qui constitue en quelque

sorte une condition subsidiaire : « pour que la comparaison ne soit pas incongrue, il faut que les deux relations contiennent chacune un élément susceptible d'être évalué quantitativement sur la même échelle » (Fuchs, *op. cit.* : 79). Autrement dit, les deux prédicats doivent être sémantiquement proches (ou même quasi-synonymes) ou bien sémantiquement opposés, ce qui revient à dire qu'ils doivent appartenir au « même domaine prédicatif superordonné » (Fuchs et al., *op. cit.* : 47). Les paires de prédicats présentés dans les exemples ci-dessus en témoignent bien, ils satisfont à l'une des conditions opposées suivantes :

[...] un double paramètre de type propriété objective est prédiqué de deux entités différentes ou  
[...] le double paramètre renvoie à deux propriétés subjectives antonymes [...] (Fuchs, 2014 : 79)

Cependant, même lorsque les deux propriétés subjectives auxquelles renvoie le double paramètre ne sont pas antonymes, la comparaison peut ne pas sembler incongrue :

- [23] a. Votre politique est aussi logique que la mienne est cohérente. (Mendès-France)  
b. Ma vie était maintenant aussi sotte et ennuyée que la sienne douloureuse. (Fuchs et al., 2008 : 47)

Les deux prédicats de chacun des exemples renvoient à des propriétés subjectives qui sont sémantiquement proches, si bien que la comparaison entre les deux relations semble se faire naturellement. Il subsiste cependant quelques cas où les conditions mentionnées plus haut ne sont pas satisfaites. L'énoncé suivant donne par exemple l'impression d'arriver à la limite par rapport à « la question de la légitimité et de l'interprétation possible de cette configuration » (Fuchs, *op. cit.* : 78) :

- [24] J'ai vu mourir presque autant de lois scientifiques que Poincaré a promené de discours sur des tombes de soldats inconnus (Léon Daudet, *cit. in* Fuchs, 2014 : 79 et Fuchs et al., 2008 : 48)

De fait, les deux prédicats (*voir mourir des lois scientifiques* et *promener des discours sur des tombes de soldats inconnus*) ne semblent pas avoir de rapport sémantique quelconque, et néanmoins la comparaison semble reposer sur deux facteurs principaux : premièrement, les prédicats partagent la notion de « mesure quantitative élevée qu'implique le second prédicat lorsqu'il est prédiqué d'un homme politique » (Fuchs et al., *ibid.*). En fait, dans l'énoncé, la mesure quantitative élevée peut être soulignée (soit « 'le très grand nombre de lois scientifiques que j'ai vu mourir' »), grâce à « une structure comparative qui transpose au plan situationnel une comparaison à parangon » (*ibid.*). Deuxièmement, les deux noms *lois scientifiques* et *discours* peuvent faire l'objet d'une quantification. La comparaison est bien faite après tout par rapport à ces deux noms, plus précisément, c'est une comparaison quantitative entre le nombre de 'lois scientifiques (que j'ai vu mourir)' et le nombre de 'discours (que Poincaré a promené sur des tombes de soldats inconnus)'.

### 1.4.3. COMPARAISON ORDINAIRE ET COMPARAISON DE DÉVIATION

#### 1.4.3.1. DEUX PROPRIÉTÉS ANTONYMES - ÉGALITÉ

Ces deux dernières configurations se révèlent en réalité étroitement liées à l'expression du haut degré. Lorsqu'un double paramètre renvoie à deux propriétés **antonymes**, généralement dans le cas de

l'**égalité**, chaque entité (ou l'entité dédoublée) se comprend comme vérifiant sa propriété à un degré remarquablement élevé. On nomme ce type de procédé la « comparaison de déviation » (Kennedy, 1997 *cit. in* Fuchs, 2014 : 84).

[25] **Deux entités**

- a. Le fils était aussi **conservateur** que le père était **pionnier**. (Schmit)
- b. Le voyage a été aussi **bref** que l'attente était **longue**. (Sartre)
- c. En revanche, leurs caractères sont diamétralement opposés. Il est aussi **faible** qu'elle est **volontaire**, aussi **affectueux** qu'elle est **distante**, aussi **sensible** qu'elle est **superficielle** (Dorin)

[26] **Une entité**

- a. Jean est aussi **mince** à présent qu'il était **gros** l'an dernier. (Fuchs, 2014 : 84)
- b. Le temps était aussi **détestable** qu'il était **doux et bleu** (Huguenin)
- c. Colossal, Gontran de Puech est aussi **balourd** qu'il est **entreprenant**. (Lanzmann)

L'exemple [25]-a signifie que *le fils était aussi remarquablement conservateur que le père était remarquablement pionnier* et l'exemple [26]-a signifie que *Jean est aussi excessivement mince qu'il était excessivement gros*. D'après C. Fuchs (*op.cit.* : 84), des énoncés de ce type évaluent « la mesure relative d'un écart entre le degré très élevé auquel chaque entité vérifie la propriété et le degré moyen », à savoir que le degré auquel chaque entité vérifie la propriété « dépasse de façon remarquable le degré moyen » et dans le cas de l'égalité, cet écart relatif de « déviance » de chacun est évalué comme identique.

### 1.4.3.2. DEUX PROPRIÉTÉS CO-ORIENTÉES - ÉGALITÉ

Par ailleurs, même lorsqu'un double paramètre renvoie à deux propriétés **co-orientées**, le même effet peut être obtenu (Anscombe, 1975 *cit. in* Fuchs, 2014 : 85) :

[27] **Deux entités**

Votre politique est aussi **logique** que la mienne est **cohérente**. (Mendès-France)

[28] **Une entité**

- a. Le plus jeune, le comte de Toulouse, grand amiral de France, n'avait alors guère plus de vingt ans, mais il était déjà aussi **aimable** que **beau**. (Chandernagor)
- b. Merci aussi à Jean-Christophe Brochier qui réalise son travail d'édition avec autant de **délicatesse** que de **passion**. (Castel)

### 1.4.3.3. DEUX PROPRIÉTÉS ANTONYMES - INÉGALITÉ

La comparaison de déviation peut également fonctionner dans le cas de l'**inégalité**, mais C. Fuchs (*ibid.* : 84 ) indique qu'il faut y rajouter *encore*, qui implique que le degré auquel le standard vérifie la seconde propriété est « déjà déviant » et que le degré auquel le comparé vérifie la première propriété est « encore plus déviant » :



[29] **Deux entités**  
Ce roman est encore plus **long** que cette nouvelle n'est **brève** (Fuchs, *ibid.*)

[30] **Une entité**  
Jean est encore plus **mince** à présent qu'il était **gros** l'an dernier.<sup>368</sup>

L'exemple [29]-a signifie que alors que le degré de la *brièveté* de *cette nouvelle* est déjà déviant, le degré auquel *ce roman* vérifie la propriété *long* est encore plus déviant.

#### 1.4.3.4. DEUX PROPRIÉTÉS CO-ORIENTÉES - INÉGALITÉ

D'un autre côté, dans le cas de l'inégalité, au contraire du cas de l'égalité, la comparaison de déviation semble moins bien jouer sur deux propriétés **co-orientées** même si *encore* est rajouté devant *plus* :

[31] **Deux entités**<sup>369</sup>  
a. Ce gamin est [encore] plus **menu** que le soupirail n'est **étroit**. (Fuchs, *ibid.*)  
b. Votre politique est [encore] plus **logique** que la mienne est **cohérente**. (Mendès-France)

[32] **Une entité**  
a. Ce jardin est encore plus large que long.

On pourrait soutenir que des exemples de ce type relèvent de la comparaison ordinaire plutôt que d'y voir des illustrations de la comparaison de déviation. L'ambiguïté des deux comparaisons n'est pas à écarter. L'effet de déviation semble être ressenti plus intensément dans le cas des propriétés antonymes que dans le cas des propriétés co-orientées. C. Fuchs (*ibid.* : 85) explique ce phénomène de la façon suivante :

Le fait d'admettre deux propriétés antonymes (exprimées par des adjectifs « à polarité opposée ») est une caractéristique de la comparaison de déviation, qui se distingue ainsi de la comparaison ordinaire. Cette dernière, en effet, n'admet qu'un double paramètre renvoyant à des propriétés « à polarité congruente » : *La table est plus longue que large ; Ce gamin est plus menu que le soupirail n'est étroit, il pourra donc s'y faufiler.* (Fuchs, 2014 : 85)

Par conséquent, la comparaison ordinaire refuse un double paramètre renvoyant à des propriétés antonymes dans les cas d'inégalité :

[33] a. \*Pierre est plus grand que Paul n'est petit.  
b. \*Ce gamin est plus large que le soupirail n'est étroit.

(Fuchs, *ibid.*)

<sup>368</sup> L'adverbe *aussi* de l'exemple original ([26]-a) est remplacé par la séquence *enore plus*

<sup>369</sup> L'adverbe *encore* est rajouté aux exemples originaux.

Si l'adverbe *encore* était rajouté aux énoncés ci-dessus, ils deviendraient acceptables. Mais dans ce cas, ils ne signifieraient plus la comparaison ordinaire, mais produiraient l'effet de la **comparaison de déviation** comme les exemples [29] et [30]<sup>370</sup> :

- [34] a. Pierre est **encore** plus grand que Paul n'est petit.  
b. Ce gamin est **encore** plus large que le soupirail n'est étroit.

### 1.4.3.5. RÉSUMÉ

Nous pourrions résumer la relation entre la comparaison de déviation et la comparaison ordinaire dans la comparaison d'inégalité comme suit :

TYPE DE PROPRIÉTÉS	SANS OU AVEC <i>ENCORE</i>	TYPE DE COMPARAISON	EXEMPLE
Antonymes	plus... que	X	*Ce roman est plus long que cette nouvelle n'est brève * Jean est plus mince à présent qu'il était gros l'an dernier
	encore plus...que	Comparaison de déviation	Ce roman est encore plus long que cette nouvelle n'est brève Jean est encore plus mince à présent qu'il était gros l'an dernier
Co-orientées	plus...que	Comparaison ordinaire	Ce gamin est plus menu que le soupirail n'est étroit Ce jardin est plus large que long
	encore plus...que	Ambiguïté (?)	Ce gamin est encore plus menu que le soupirail n'est étroit Ce jardin est encore plus large que long

Tableau 70 : Comparaison de déviation et Comparaison ordinaire dans le cas de l'inégalité

Dans le cas de l'égalité (*cf.* exemples [25]~[30]), il semble que tous les énoncés puissent présenter une ambiguïté entre comparaison ordinaire et comparaison de déviation, mais lorsqu'un double paramètre renvoie à deux propriétés **antonymes** et en plus **subjectives**, la tendance est d'y voir une comparaison de déviation. Dans l'énoncé suivant, dont les deux propriétés sont **co-orientées** et en plus **objectives**, l'ambiguïté est manifeste :

- [35] Ce pont est aussi long que la Tour Eiffel est haute (Fuchs, *ibid.*)

- Comparaison ordinaire :

*La longueur de ce pont est égale à la hauteur de la Tour Eiffel*

- Comparaison de déviation :

*La longueur de ce pont est aussi remarquablement grand que l'est la hauteur de la Tour Eiffel*

(*ibid.* : 85 sq.)

<sup>370</sup> Les exemples [29] et [30] ne sont donc pas acceptables sans l'adverbe *encore* :

\* Ce roman est plus long que cette nouvelle n'est brève.

\* Jean est plus mince à présent qu'il était gros l'an dernier

Le degré d'ambiguïté pourrait donc varier selon les caractéristiques des deux propriétés comme suit :

TYPE DE PROPRIÉTÉS	CARACTÈRE DES PROPRIÉTÉS	TYPE DE COMPARAISON	EXEMPLE
Antonymes	Objectif	Déviaton >> ambiguïté	Le voyage a été aussi bref que l'attente était longue Jean est aussi mince à présent qu'il était gros l'an dernier
	Subjectif	Déviaton >>> ambiguïté	Le fils était aussi conservateur que le père était pionnier Colossal, Gontran de Puech est aussi balourd qu'il est entreprenant
Co-orientées	Objectif	Ambiguïté	ce pont est aussi long que la Tour Eiffel est haute Ce jardin est aussi large que long
	Subjectif	Déviaton > ambiguïté	Votre politique est aussi logique que la mienne est cohérente Il était déjà aussi aimable que beau

Tableau 71 : Comparaison de déviation et Comparaison ordinaire dans le cas de l'égalité

## 1.5. DEUX ENTITÉS, UN PARAMÈTRE ET UNE VARIABLE

<i>Eva est plus belle (aujourd'hui) que Léa hier</i>		
Deux entités	Un paramètre	Une variable
<i>Eva et Léa</i>	<i>être belle</i>	<i>hier</i>

Dans ce type de configuration, la comparaison concerne deux entités et un paramètre tout comme la configuration prototypique (cf. 1.1. deux entités et un paramètre), mais la subordonnée comporte, en plus du standard (soit la deuxième entité), une variable. Autrement dit, les deux entités, clairement identifiables comme les comparandes, sont parallèles à tous égards excepté la variable. Une telle configuration présente aussi deux interprétations selon que la variable s'affecte (1) au paramètre ou (2) aux comparandes, comme dans le cas de la deuxième configuration (cf. 1.2. une entité, un paramètre, et une variable) (Fuchs, *op. cit.* : 78) :

(1) **paramètre modulé**, comparandes simples (à propos de *Eva*, *sa beauté d'aujourd'hui* et à propos de *Léa*, *sa beauté d'hier*)

(2) **comparandes complexes (modulées)**, paramètre simple (*Eva d'aujourd'hui* et *Léa d'hier* en ce qui concerne *leur beauté respective*)

Mais il nous faut remarquer ce que C. Fuchs (*ibid.*) indique également : « le schéma repose en tout état de cause sur la comparaison de **deux entités clairement distinctes** ». En effet, les deux entités clairement distinctes rendent la comparaison (plus précisément l'analyse de la comparaison) moins délicate, voire même simple. Cette configuration a tendance à se réduire très naturellement à la comparaison entre deux entités par rapport à la deuxième qui n'en concernait qu'une. La variable de cette configuration peut correspondre non seulement au **circonstant** (a), mais aussi au **complément de l'adjectif** (b) ou au **complément d'objet du verbe** (c) de même que celle de la deuxième configuration (Fuchs et al, *op. cit.* : 46 sq.) :

- [36] a. Cette grand-mère était plus jeune que sa petite-fille aujourd'hui. (Garat)  
 b. Oui, Bobby certes est plus sensible à 39 ans que moi à 24, je suis peut-être dans l'âge de pierre, non plus l'âge ingrat, mais celui plus impardonnable de l'ingratitude. (Havet)  
 c. Marie aime plus son chien que Jeanne son chat. (Fuchs et al., 2008 : 46)

Dans les énoncés comportant chaque type de variable, la comparaison peut être analysée très clairement et distinctement par rapport à la deuxième configuration qui comporte également une variable. Dans l'exemple (a), les deux entités, *cette grand-mère* et *sa petite-fille*, sont comparées quant au degré où elles vérifient le prédicat *être jeune* considéré sous l'angle d'*alors* pour la première et sous l'angle d'*aujourd'hui* pour la seconde. Ou *cette grand-mère d'alors* et *sa petite-fille d'aujourd'hui* sont comparées quant au degré où elles vérifient chacune le même prédicat *être jeune*. De même, dans l'exemple (b), les deux entités, *Bobby* et *moi*, sont comparées quant à leur degré respectif de *sensibilité* relativement à *39 ans* et à *24 ans* ou *Bobby* pourvu de la variable *39 ans* et *moi* de *24 ans* sont comparés quant au degré de *sensibilité*. Enfin dans l'exemple (c), il nous semble que seules les comparandes simples sont possibles. Les deux entités, *Marie* et *Jeanne*, sont comparées « quant au degré de leur 'amour' pour leur animal domestique respectif » (*ibid.*). En définitive, que ce soit les comparandes simples (sans modulation) ou complexes (avec modulation), il n'en reste pas moins que le schéma repose sur la comparaison de deux entités clairement distinctes.

## 2. TYPES DE CONFIGURATIONS EN CORÉEN

Dans ce chapitre, nous essayerons d'analyser des configurations comparatives du coréen en les comparant avec celles du français. Sur les six types de configurations du français que nous venons de parcourir, le coréen en retient cinq : on n'y trouve pas le troisième type de configuration, ce qui, compte tenu de l'absence d'un verbe impersonnel en coréen, ne saurait surprendre. En revanche, ce qui a été auparavant présenté comme une « quasi-construction comparative », peut être intégré au système comparatif du coréen. D'ailleurs, même le français semble adopter à l'occasion ce dernier type, même s'il y met plus de contraintes que le coréen. Quoi qu'il en soit, nous étudierons les six types suivants que nous rappelons ci-dessous. Nous nous limiterons bien évidemment ici encore à la construction comparative à portée intrapredicative comme nous l'avons fait pour le français :

	Type de configurations	Exemple
<b>Configuration prototypique</b>	1) Deux entités et un paramètre	<i>Eva est plus belle que Léa</i>
<b>Configuration non prototypique</b>	2) Une entité, un paramètre et une variable	<i>Eva est plus belle qu'hier</i>
	3) Un paramètre et une variable sans entités comparées	<i>Il fait plus beau qu'hier</i>
	4) Une entité et deux paramètres	<i>Ce jardin est plus large que long</i>
	5) Deux entités et deux paramètres	<i>Eva boit plus que Léa ne mange</i>
	6) Deux entités, un paramètre et une variable	<i>Eva est plus belle que Léa hier</i>
<b>Quasi-construction comparative</b>	7) Une entité, un prédicat et un critère (de degré ou de quantité)	<i>*Eva est plus grande que 180cm</i>

Tableau 72 : Six types de configurations comparatives en coréen

## 2.1. CONFIGURATION PROTOTYPIQUE : DEUX ENTITÉS ET UN PARAMÈTRE

<i>Eva-ga</i>	<i>Léa-boda</i>	<i>deo</i>	<i>yeppeu-da</i>
Eva-SUB	Léa-PC	plus	être belle-DEC
<b>Deux entités</b>		<b>Un paramètre</b>	
<i>Eva et Léa</i>		<i>yeppeu-</i>	

Ce premier type de configuration est prototypique du coréen comme du français, la majorité des exemples dans le corpus du coréen appartient en effet à ce type. Le coréen partage avec le français, dans cette configuration, les caractéristiques propres aux comparandes et au paramètre; à savoir le paramètre sous forme de prédicat à une seule place et les deux comparandes parallèles à tous égards.

- [37] yose-neun bidanos-boda mumyeongos-i deo gwiha-da  
 Ces jours-ci-PAR vêtement de soie-PC vêtement de coton-SUB plus être rare-DEC  
 ‘Ces jours-ci, le vêtement de coton est plus rare que le vêtement de soie’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)
- [38] Lio-neun na-mankeum ganha-da  
 Lio-SUB moi-PC(aussi) être fort-DEC  
 ‘Lio est aussi fort que moi’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

Les comparandes ne renvoient toutefois pas toujours à des entités référentielles spécifiques et singulières, normalement représentées par des êtres humains ou des objets concrets du monde. Ils renvoient également à des entités génériques, à des termes indéfinis ou des entités abstraites et notionnelles comme en français. C’est d’ailleurs avec la même finalité pragmatique, soit l’expression du « haut degré », qu’apparaissent des entités génériques ou des termes indéfinis en tant que comparandes :

- [39] geu iyagi-ga han yeoleum taeyang-mankeum gangyeolha-e(o)ss-da  
 cette histoire-SUB en plein été soleil-PC(aussi) être ardent-P-DEC  
 ‘Cette histoire était aussi ardente que le soleil en plein été’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)
- [40] a. geu-neun geu nugu-boda deo yeolsimhi ilha-e(o)ss-da  
 lui-TOP DET quiconque-PC plus dur travailler-P-DEC  
 ‘Il a travaillé plus dur que quiconque’
- b. geu eotteon geos-do igeos-mankeum seomtteugha-ji-neun anh-eul geos-i-da  
 une quelque chose-PAR cela-PC(aussi) être effrayant-SF-PAR NEG-SF(possibilité) ND-C-DEC  
 ‘Rien ne serait plus effrayant que cela’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>371</sup>
- [41] a. salm-ui uiji-boda jugeum-ui uiji-ga deo gangha-da  
 vivre-GEN volonté-PC mourir-GEN volonté-SUB plus être fort-DEC

<sup>371</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

‘La volonté de vivre est plus forte que la volonté de mourir’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. nam yogha-neun geos-boda chingchanha -neun geos-i deo jaemiiss-da  
les autres dire du mal-SF ND-PC dire du bien-SF ND-SUB plus être amusant-DEC  
‘Dire du bien des autres est plus amusant que (de) dire du mal des autres’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>372</sup>

Certaines constructions, qui se présentent en français avec un paramètre et une variable sans entités comparées (cf. Chapitre 4-1.3.), se présentent en coréen sous la forme de cette configuration prototypique également :

[42] jajeom-i iss-neun (geos)-mankeum danjeom-i iss-da  
avantage-SUB exister-SF ND-PC(autant) inconvénient-SUB exister-DEC  
‘Il y a autant d’inconvénients que d’avantages’ (lit. ‘?Les avantages existent autant que les inconvénients existent’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)

[43] danjeom-i jangeom-boda deo manh-da  
inconvénient-SUB avantage-PC plus être nombreux-DEC  
‘Il y a plus d’inconvénients que d’avantages’ (lit. ‘Les avantages sont plus nombreux<sup>373</sup> que les inconvénients’)

Certaines variantes de cette configuration sont par ailleurs propres au coréen et tiennent à ses particularités syntaxiques. Rappelons que la « proposition prédicative » fait d’une phrase une construction à double sujet comme le montrent les exemples suivants :

[44] a. Pierre-ga [son-i keu-da ]  
Pierre-SUB main-SUB être grand-DEC  
‘Pierre a les mains grandes’ ( lit. ‘\*Pierre [les mains sont grandes]’)

b. Pierre-ga [him-i se-da ]  
Pierre-SUB force-SUB être fort-DEC  
‘Pierre a la force forte/ Pierre est fort’ (lit. ‘\*Pierre [la force est forte]’)

Dans les exemples ci-dessus, *Pierre* est le sujet syntaxique de la phrase entière tandis que *son* (« main ») et *him* (« force ») sont sujets de la proposition prédicative (cf. Kim M. H., 2017 : 38). Dans une telle construction syntaxique, le paramètre de peut être assimilé à cette « proposition prédicative » elle-même :

[45] a. Pierre-ga Paul-boda son-i deo keu-da  
Pierre-SUB Paul-PC main-SUB plus être grand-DEC  
‘Pierre a les mains plus grandes que Paul’ (lit. ‘\*Pierre [les mains sont plus grandes] que Paul’)

<sup>372</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

<sup>373</sup> Ici, nous utilisons le mot *nombreux* pour traduire *manh-* mais dans ce cas-là, il est considéré comme quantificateur pour le sens de la quantité non pas comme adjectif pour le sens de la propriété « abondant ».

b. Pierre-ga Paul-boda deo him-i se-da  
 Pierre-SUB Paul-PC plus force-SUB être fort-DEC  
 ‘Pierre a la force plus forte que Paul/ Pierre est plus fort que Paul’ (lit. ‘\*Pierre [la force est forte] plus que Paul’)<sup>374</sup>

La proposition prédicative présente dans ces cas-là les mêmes caractéristiques qu’un prédicat simple de cette configuration : « monoactanciel, ne requérant que la présence d’un sujet, et appliqué deux fois à des sujets différents », c’est-à-dire les deux comparandes (Fuchs, 2014 : 70). Et la position de l’adverbe *deo* par rapport à la proposition prédicative n’influence pas le sens de la phrase (si on se limite à une portée intrapredicative). Celui-ci peut se situer devant la proposition prédicative aussi bien qu’entre le sujet et le verbe de la proposition prédicative<sup>375</sup>. Lorsqu’une construction de ce type appartient à cette configuration, le paramètre est une proposition prédicative entière, quelle que soit la position de l’adverbe de degré *deo*. La construction de ce type en coréen correspondrait (i) au schéma en déséquilibre du français (à condition de maintenir les mêmes comparandes), schéma dont le verbe est normalement *avoir* (ainsi de l’énoncé *Pierre a les mains plus grandes que Paul* de l’exemple (a)) ou (ii) au schéma prototypique dont le paramètre est un prédicat simple *être* + adjectif (ainsi de l’énoncé *Pierre est plus fort que Paul* de l’exemple (b)). En revanche, lorsque le prédicat de la proposition est, non pas un adjectif, mais un verbe, la correspondance entre les deux langues semble plus difficile à établir :

[46] hangug-i peulangseu-boda [ingu-ga deo ppaleuge gamsoha-n-da]  
 Corée-SUB France-PC population-SUB plus vite diminuer-PRES-DEC  
 ‘?La Corée a une population qui diminue plus vite que la France’ (lit. ‘\*La Corée [la population diminue plus vite] que la France’)

Il n’est pas impossible de faire correspondre l’énoncé du coréen à l’énoncé *la Corée a une population qui diminue plus vite que la France* en maintenant les mêmes comparandes. Mais il nous semble que le système de la comparaison en français préfère malgré tout simplifier cette construction comparative en modifiant ceux-ci de la façon suivante : *la population de la Corée diminue plus vite que celle de la France*. Et lorsque le verbe de la proposition prédicative est *manh-*(« être nombreux », « abonder »), la comparaison de supériorité (soit *-boda deo*) ayant cette proposition prédicative comme paramètre correspondrait en français à la comparaison nominale *avoir plus de +N que* :

[47] Jean-i Pierre-boda deo [gyeongheom-i manh-da]

<sup>374</sup> Le préposition prédicative *him-i se-da* peut se traduire par un adjectif en français « fort » (cf. M. Duval, 2021)

<sup>375</sup> Dans la comparaison d’égalité, où le marqueur du standard est en même temps un adverbe de degré, la séquence *-mankeum* peut prendre place devant la proposition prédicative ou entre le sujet et le verbe de la proposition prédicative :

a. Pierre-ga Paul-mankeum son-i keu-da  
 Pierre-SUB Paul-PC(aussi) main-SUB être grand-DEC  
 ‘Pierre a les mains aussi grandes que Paul’ (lit. ‘\*Pierre [les mains sont grandes] aussi que Paul’)

b. Pierre-ga him-i Paul-mankeum se-da  
 Pierre-SUB Paul-PC (aussi) force-SUB être fort-DEC  
 ‘Pierre a la force aussi forte que Paul/ Pierre est aussi fort que Paul’ (lit. ‘\*Pierre [la force est aussi forte] que Paul’)

Jean-SUB Pierre-PC plus expérience-SUB être nombreux-DEC  
 ‘Jean a plus d’expérience que Pierre’ (lit. ‘\*Jean [les expériences sont nombreuses] plus que Pierre’)

Cette construction à double sujet peut bien évidemment apparaître aussi dans d’autres configurations à titre de variante. Mais il se peut même qu’elle forme à elle seule une configuration prototypique :

- [48] a. Pierre-ga [son-i bal-boda deo keu-da]  
 Pierre-SUB main-SUB pied-PC plus être grand-DEC  
 ‘Pierre a les mains plus grandes que les pieds’ (lit. ‘\*Pierre [les mains sont plus grandes que les pieds]’)
- b. hangug-i [chulsaenglyul-i samanglyul-boda deo ppaleuge gamsoha-n-da]  
 Corée-SUB natalité-SUB mortalité-PC plus vite diminuer-PRES-DEC  
 ‘?La Corée a la natalité qui diminue plus vite que la mortalité’ (lit. ‘\*La Corée [la natalité diminue plus vite que la mortalité]’)
- c. Jean-eun [jisig-boda gyeongheom-i deo manh-ass-da]  
 Jean-TOP connaissance-PC expérience-SUB plus être nombreux-DEC  
 ‘Jean a plus d’expérience que de connaissance’ (lit. ‘\*Jean [les expériences sont plus nombreuses plus que les connaissances]’)

Dans les exemples ci-dessus, c’est le prédicat d’une proposition prédicative qui forme le paramètre. Cette construction du coréen correspondrait en français à un énoncé comportant un prédicat second – à condition de conserver le même sujet dans tout l’énoncé – : dans ce cas, le schéma ne serait plus en déséquilibre, le prédicat primaire restant également *avoir* (ainsi de l’énoncé *Pierre a les mains plus grandes que les pieds* de l’exemple (a)).

Notons toutefois que le schéma en déséquilibre, une des variantes de cette configuration, s’utilise très fréquemment en coréen aussi bien qu’en français (*cf.* Chapitre 4-1.1., p. 327) :

- [49] **Schéma en déséquilibre**  
 Yujang-eun abeoji-mankeum ganglyeogha-n jidolyeog-eul balhwiha-yeoss-da  
 Yujang-TOP père-PC(aussi) être puissant-SF leadership-ACC déployer-P-DEC  
 ‘Yujang a déployé un leadership aussi puissant que son père’  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>376</sup>

- [50] **Schéma prototypique**  
 Yujang-i balhwiha-n jidolyeog-i abeoji-ga balhwiha-n jidolyeog-mankeum  
 Yujang-SUB déployer-SF leadership-SUB père-SUB déployer-SF leadership-PC(aussi)  
 ganglyeogha-e(o)ss-da  
 être puissant-P-DEC  
 ‘Le leadership qu’a déployé Yujang était aussi puissant que celui qu’a déployé son père’

Comme nous l’avons déjà observé précédemment (*cf.* Chapitre 2-2.3.1.2., p. 157), le coréen fait notamment appel très souvent au schéma en déséquilibre afin de former une construction comparative qui corresponde sémantiquement à la comparaison nominale (d’inégalité) du français :

<sup>376</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.



[51] **Schéma en déséquilibre**

ttaeloneun mal-boda nun-i deo manh-eun geos-eul iyagiha-n-da  
 parfois parole-PC yeux-SUB plus être nombreux-SF chose-ACC dire-P-DEC  
 ‘Les yeux disent parfois plus de choses que la parole’ (lit. ‘Les yeux disent parfois des choses plus nombreuses que la parole’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)

[52] **Schéma prototypique**

ttaeloneun nun-i iyagiha-neun geos-boda mal-i iyagiha-neun geos-boda  
 parfois yeux-SUB dire-SF chose-PC parole-SUB dire-SF chose-PC

deo manh-da

plus être nombreux-DEC

‘Les yeux disent parfois plus de choses que la parole’ (lit. ‘Les choses que les yeux disent sont parfois plus nombreuses que celles que la parole dit’)

En dernier lieu, nous trouvons également un « schéma réduit » en coréen, en l’occurrence une construction comparative sans la partie marquée par la particule comparative. Mais celui-ci n’apparaît qu’avec la comparaison d’inégalité. Étant donné en effet que faute de marqueur de paramètre, la comparaison d’égalité ne recourt qu’au marqueur du standard *-mankeum* (cf. Chapitre 2-2.3.2., p. 163), le schéma réduit est irréalisable dans la comparaison d’égalité. Dans le schéma réduit du coréen, le standard, qui est habituellement introduit par le marqueur *-boda* dans le schéma complet, peut être repris « à partir d’éléments contenus dans l’énoncé » (exemple (a)), ou être inféré « à partir du contexte ou de la situation » (exemple (b)) (Wittaker : 1995), exactement de même que dans le schéma réduit du français :

[53] a. jeo ses-i habha-yeodo geu-ga deo ganhada  
 ces trois (personnes)-SUB s’unir-même si lui-SUB plus être fort  
 ‘Même si ces trois personnes s’unissent, il est plus fort’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>377</sup>

b. abeoji-neun deo godogha-go deo sseulsseulha-go deo goelo(-)u-si-eoss-jiyo  
 père-TOP plus être solitaire-et plus être triste-et plus être affligé-HON-P-DEC  
 ‘Mon père était plus solitaire, plus triste, et plus affligé’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

En somme, nous pouvons estimer qu’il existe toujours un standard (sous quelque forme que ce soit, explicite ou implicite) dès lors que l’adverbe de degré *deo* apparaît dans la construction et le schéma réduit peut être donc considéré comme l’une des constructions comparatives dans le système coréen (Lee Y. O., 2018 : 47).

<sup>377</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

## 2.2. UNE ENTITÉ, UN PARAMÈTRE ET UNE VARIABLE

<i>Eva-ga</i>	<i>eoje-boda</i>	<i>deo</i>	<i>yeppeu-da</i>
Eva-SUB	hier-PC	plus	être belle-DEC
Une entité	Un paramètre	Une variable	
<i>Eva</i>	<i>yeppeu-</i>	<i>eoje</i>	

Le deuxième type de configuration, où une entité en tant que standard de la configuration prototypique est remplacée par une (ou des) variable(s), apparaît assez souvent dans le système de la comparaison en coréen en diversifiant ses variants – « depuis les variations de temps sur un verbe jusqu’à des propositions complètes » (C. Fuchs, 2014 : 74) comme en français. On observe cependant que la majorité des exemples qui appartiennent à ce type dans les corpus du coréen relève de la comparaison d’inégalité. Bien que cette configuration ne soit jamais agrammaticale dans la comparaison d’égalité, elle apparaît donc rarement dans les corpus du coréen. Néanmoins, et comme l’a entre autres fait remarquer Song H. K. (2016b : 154), dès lors que la consultation des corpus n’assure pas inmanquablement l’objectivité du jugement de grammaticalité, nous pourrions présenter des exemples de comparaison d’égalité qui concordent avec cette configuration. Nous reprenons ci-après le plan d’étude adopté pour le français (*cf.* Chapitre 4-1.2., p. 328)

### 2.2.1. VARIABLE = MODALITÉ

Examinons d’abord la configuration avec une (des) variable(s) de modalité :

- [54] a. hajiman sanghwang-eun geu-ga saengagha-e(o)ss-deon geos-boda hwolssin deo  
 mais situation-TOP lui-SUB penser-P-SF ND-PC encore plus

napp(eu)-ass-da  
 être mauvais-P-DEC

‘Mais la situation était encore pire qu’il ne le pensait’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

- b. geu-neun (geu-ga) jwi-l su iss-neun (geos-)mankeum jwi-eoss-da  
 lui-TOP lui-SUB tenir-SF pouvoir exister-SF ND-PC(autant) tenir-DEC  
 ‘Il a tenu autant qu’il (le) pouvait’ (lit. ‘Il a tenu autant qu’il pouvait tenir’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>378</sup>

- c. salam-deul-eun (geudeul-i) wonha-neun (geos-)mankeum jongibonji-e doneos-eul  
 gens-PL-TOP eux-SUB vouloir-SF ND-PC(autant) sachet-dans beignet-ACC

dam-neun-da  
 mettre-PRES-DEC

‘Les gens mettent autant de beignets dans un sachet qu’ils veulent’ (lit. ‘\*Les gens mettent des beignets dans un sachet [autant qu’ils veulent]’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>379</sup>

<sup>378</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>379</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

Comme C. Fuchs et al. (2008 :49) l'ont montré à propos du français, il peut y avoir généralement deux possibilités d'interprétation de ces structures selon que la modalité en tant que variable s'affecte aux comparandes (dans ce cas, c'est l'entité unique qui se dédouble) ou aux prédicats (dans ce cas, c'est le paramètre qui se dédouble). Mais lorsque le paramètre est le prédicat constitué par le groupe 'V + complément' et que la quantification concerne la quantité des actants comme dans l'exemple (c), il semble qu'en coréen comme en français, nous soyons tentés d'exclure la première interprétation et de mettre en parallèle la quantité effective de beignets (mis dans un sachet) et la quantité souhaitée de beignets (qui seront mis dans un sachet), c'est-à-dire que nous inclinons presque toujours vers la deuxième interprétation, au moins lorsqu'il s'agit d'un énoncé de ce type.

### 2.2.2. VARIABLE = CIRCONSTANT

Dans la configuration avec une (des) variable(s) de circonstant, le GN à valeur circonstancielle, qui peut fonctionner en même temps comme adverbe, est en tant que tel marqué par la particule comparative :

- [55] a. Daum nal-eun eoli-n sae-deul-i **eoje-boda** deo nopi nala(-)ol(eu)-ass-da  
 après jour-PAR petit-SF oiseau-PL-SUB hier-PC plus haut s'envoler-P-DEC  
 'Le lendemain, les oisillons se sont envolés plus haut qu'hier'
- b. i yeoseong-ui pyojeong-eun **eoje-mankeum** gud-eo iss-eoss-da  
 cette femme-GEN visage-TOP hier-PC(autant) se figer-SF exister-P-DEC  
 'Le visage de cette femme s'est figé autant qu'hier'

Lorsque le circonstant est constitué d'un substantif et d'une particule du cas adverbial (dans le système du coréen : adverbe = substantif + particule du cas adverbial), en général, le substantif apparaît comme variable sans la particule du cas adverbial dans la structure comparative :

- [55] c. nae moseub-eun **naj(-e)-boda** bam-e deo yeppeu-da  
 ma figure-TOP jour-PC nuit-PAR (dans) plus être joli-DEC  
 'Ma figure est plus jolie dans la nuit que dans la journée'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>380</sup>

Mais comme nous l'avons remarqué plus haut, certaines particules comme *-e* ou *-eseo* peuvent éventuellement rester derrière le substantif (*cf.* Chapitre 3-2.1.2.2., p. 278). On retrouve ici les deux possibilités d'interprétation selon qu'on rapporte la variable au paramètre ou à l'entité unique, mais, dans ce cas-là, l'interprétation sémantique semble plutôt pencher vers le dédoublement de l'entité unique comme C. Fuchs (*op. cit.* : 75) l'a établi pour la configuration de ce type (soit *les oisillons du lendemain VS les oisillons d'hier* dans l'exemple (a)). Mais ainsi que nous l'avons indiqué pour la configuration avec la variable de modalité (*cf.* ci-dessus 2.2.1), lorsque la quantification concerne la quantité des actants, on est tenté de mettre en parallèle la quantité de beignets d'hier et celle d'aujourd'hui qui ont été mises en sachet plutôt que de comparer l'entité unique vis-à-vis d'elle-même par rapport à la variable :

<sup>380</sup> Les exemples ont été repris mutatis mutandis.

[56] salam-deul-eun eoje-boda jongibonji-e doneos-eul deo dam-neun-da  
gens-PL-TOP hier-PC sachet-dans beignet-ACC plus mettre-PRES-DEC  
'Les gens mettent plus de beignets dans un sachet qu'hier'

De même qu'en français, lorsque des termes indéfinis à valeur de circonstant se trouvent en position de variable, ils contribuent à la signification du « haut degré », comme nous allons maintenant le voir.

[57] a. geu soongan Jinyeon-eun **geu eoneu ttae**<sup>381</sup>-boda deo ganghage jasin-ui unmyeong-eul  
ce moment Jinyeon-TOP un quelconque temps-PC plus fortement soi-GEN destin-ACC  
gamjiha-e(o)ss-da  
ressentir-P-DEC  
'A ce moment-là, Jinyeon a ressenti plus fortement son destin que jamais'  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

b. i jiyeg-eseo ssal suyo-ga **daleun eoneu jiyeg(-eseo)-boda**-do deo manh-da  
cette région-dans riz demande-SUB autre nulle région-dans-PC-PAR plus être imporatnt-DEC  
'Dans cette région, le riz est plus demandé que dans nulle autre région' (lit. 'Dans cette région, la demande de riz est plus importante que dans nulle autre région')

Certaines constructions qui se présentent en français sous la forme d'une configuration constituée d'un paramètre et d'une variable sans entités comparées (cf. Chapitre 4-1.3.) se présentent en coréen sous cette forme :

[58] nalssi-ga eoje-**boda** deo chub-da  
temps-SUB hier-PC plus être froid-DEC  
'Il fait plus froid qu'hier' (lit. '?Le temps est plus froid qu'hier')  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

L'énoncé correspondant du français se présente sans entités comparées (*Il fait plus froid qu'hier*) si bien que l'identification des comparandes y est malaisée (Fuchs *op. cit.* : 76 ; cf. Chapitre 4-1.3., p. 333). En revanche, dans l'énoncé coréen, une entité (*le temps*), qui est l'un des éléments constitutif de la configuration comparative, facilite cette même identification. Comme précédemment, deux voies d'interprétation s'ouvrent, soit *le temps d'hier* VS *le temps d'aujourd'hui* soit *le froid d'hier* VS *le froid d'aujourd'hui* (à titre indicatif, le prédicat *chub-* signifie : « la température de l'air est basse »).

Le cas échéant, le prédicat se répète dans la partie marquée par la particule comparative et la variable de circonstant est alors forcément incluse dans la proposition nominale :

[59] geu-eun [(geu-ga) **ta(-)in-eul miweoha-myeonseo**<sup>382</sup> goeloweogha-neun geos-boda]  
lui-PL-TOP lui-SUB les autres-ACC détester-TA se tourmenter-SF ND-PC

<sup>381</sup>Pour fonctionner comme un adverbe, le terme *ttae* (« temps ») doit normalement s'adjoindre la particule du cas adverbial *-e* : *ttae-e* (« au temps/ au moment ») mais celle-ci est très souvent supprimée. Le terme *ttae* (« temps ») semble donc agir en tant que tel comme un adverbe et par conséquent le GN *geu eoneu ttae* (« un quelconque temps ») peut être considéré comme un circonstant malgré l'absence de la particule adverbiale.

<sup>382</sup> Le morphème *-myeonseo* exprime la simultanéité de deux actions ou plus. (cf. Chun J. H., *op. cit.* : 112)

**ta(-)jin-eul salangha-myeonseo** hwolssin deo goeloweoha-n-da  
 les autres-ACC aimer-TA encore plus se tourmenter-PRES-DEC  
 ‘Il se tourmente encore plus en aimant les autres qu’en les détestant’ (lit. ‘Il se tourmente encore plus en aimant les autres qu’il se tourmente en les détestant’)

Même si en apparence la comparaison se fait entre les propositions dans un tel cas, il nous semble que, comme cela se produit en français, l’attention est portée sur la comparaison entre la variable et son correspondant (par rapport au fait de se *tourmenter*) et non sur la comparaison entre l’entité unique et elle-même, c’est-à-dire deux états de celle-ci. Somme toute, ce sont des caractéristiques de l’entité, du paramètre et de la variable circonstant qui sélectionnent une interprétation sur les deux possibles.

### 2.2.3. VARIABLE = ACTANT

En dernier lieu, intéressons-nous à la configuration avec une (des) variable(s) d’actant. Lorsque la variable est un **objet**, normalement marqué par la particule accusative dans le système du coréen – soit substantif + particule accusative (qui correspond à un complément d’objet direct dans le système du français) –, le substantif apparaît systématiquement sans particule accusative mais avec particule comparative :

- [60] a. gwageo-e-neun sesang-i **neulyeog-boda ingyeg-eul** deo jungsiha-e(o)ss-da  
 passé-dans-PAR monde-SUB compétence-PC personnalité-ACC plus valoriser-P-DEC  
 ‘Dans le passé, le monde a valorisé plus la personnalité que la compétence’
- b. geu-neun geu-ui **hwoesa-leul mogsum-mankeum** akki-n-da  
 lui-TOP lui-GEN société-ACC vie-PC(autant) chérir-PRES-DEC  
 ‘Il chérit sa société autant que sa vie’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>383</sup>

Lorsque la variable est un adverbe **essentiel** (qui se distingue par son caractère essentiel de l’adverbe correspondant au circonstant non essentiel du français présenté plus haut), constitué d’un substantif et d’une particule du cas adverbial (dans ce cas, il peut correspondre à un complément d’objet indirect, au complément d’un adjectif, à un complément essentiel, etc.), le substantif apparaît en général comme variable sans la particule du cas adverbial dans la structure comparative. Mais comme nous l’avons également remarqué plus haut, certaines particules comme *-ege* (particule dative) et *-e ou -eso* (particule locative) peuvent éventuellement rester derrière le substantif (*cf.* Chapitre 3-2.1.2.2., p. 278) :

- [61] a. eomma-ga **goyangi-ege gangaji-mankeum** gansig-eul ju-eoss-da  
 mère-SUB chat-DAT chien-PC(autant) goûter-ACC donner-P-DEC  
 ‘Ma mère a donné autant de goûter à son chat qu’à son chien’
- b. hyeong-eun **nam(-ege)-boda jasin-ege** deo eomgyeogha-n namja-i-yeoss-da  
 frère-TOP les autres-DAT-PC lui-même-DAT plus être sévère-SF homme-C-P-DEC  
 ‘Mon frère est un homme qui est plus sévère avec lui-même qu’avec les autres’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

<sup>383</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

c. geu jagaeg-i **ingan-boda jimseung-e** deo gakkabda-myeon  
 cet assassin-SUB homme-PC bête-PAR(de) plus être proche-si  
 ‘Si cet assassin est plus proche de l’homme que de la bête’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

d. sangsa-neun **jagi eobmu-mankeum nae eobmu-e** singyeong-eul ss(eu)-eoss-da  
 supérieur-SUB son travail-PC(autant) mon travail-PAR(de) soin-ACC prendre-P-DEC  
 ‘Mon supérieur a pris soin autant de mon travail que du sien’ (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>384</sup>

e. na-neun pungyeong-boda salam-e deo kkeuli-n-da  
 moi-TOP paysage-PC personne-PAR(par) plus être attiré-PRES-DEC  
 ‘Je suis plus attiré par les personnes que par les paysages’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>385</sup>

Selon l’analyse de la configuration avec une variable d’actant proposée par C. Fuchs (2014) et C. Fuchs et al. (2008) pour le français (*cf.* Chapitre 4-1.2.3., p. 331), trois interprétations seraient ici disponibles ; elles diffèrent selon que le prédicat est un verbe ou un adjectif (tandis que lorsque la variable est un circonstant, il n’y aurait pas de différence entre les deux interprétations). Pour commencer, voici leurs points communs :

- 1) Comparaison entre la variable (d’actant) et son équivalent
- 2) Comparaison entre le paramètre auquel est rapporté la variable et celui auquel est rapporté son équivalent

Appliquons 1) et 2) à l’exemple [61]-d dont le prédicat est un verbe et à l’exemple [61]-b dont le prédicat est un adjectif :

Exemple [61]-d

- 1) Comparaison entre *son travail* et *mon travail*
- 2) Comparaison entre *prendre soin de son travail* et *de prendre soin de mon travail*

Exemple [61]-b

- 1) Comparaison entre *lui-même* et *les autres*
- 2) Comparaison entre *la sévérité avec lui-même* et *la sévérité avec les autres*

Le critère distinctif qui doit ensuite être appliqué à l’interprétation est (i) lorsque le prédicat est un adjectif, l’entité unique peut se dédoubler par rapport à la variable d’actant et à son équivalent.

Exemple [61]-b

- 3) Comparaison entre *mon frère* face à *lui-même* et *mon frère* face aux *autres* quant à sa *sévérité*

Mais (ii) lorsque le prédicat est un verbe, l’interprétation de ce type, soit le dédoublement de l’entité, a du mal à être appliquée :

Exemple [61]-d

- (?) Comparaison entre *mon supérieur* face à *son travail* et *mon supérieur* face à *mon travail* quant à son *soin*

<sup>384</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

<sup>385</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

Si nous nous concentrons sur l'entité unique, on peut considérer que l'énoncé est destiné à caractériser le sujet :

Exemple [61]-d

3) Caractérisation de *mon supérieur* qui a pris soin autant de mon travail que son travail.

Une analyse pareille semble bien s'appliquer à la deuxième configuration avec une variable d'actant pour le coréen aussi bien que pour le français.

## 2.3. DEUX PARAMÈTRES ET UNE (DEUX) ENTITÉ(S)

<i>Ce jardin est plus large que long</i> → ?		
Une entité	Un paramètre	Second paramètre
?	?	?

<i>Eva boit plus que Léa ne mange</i> → ?		
Deux entités	Un paramètre	Second paramètre
?	?	?

La troisième configuration, où le second paramètre apparaît comme un différentiel, affiche une grande différence entre les deux langues par rapport aux deux configurations précédentes. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué au travers de quelques exemples, la configuration de ce type n'est pas si simple en coréen qu'en français. En effet, le coréen ne met pas en parallèle les deux paramètres de manière très homogène car celle-ci varie en fonction (i) des types de comparaison (d'inégalité ou d'égalité), (ii) des types de paramètres (propriété ou procès), et (iii) des caractéristiques des propriétés (objective ou subjective). Nous nous interrogerons sur la troisième configuration dans chaque type d'énoncé selon ces différents critères. Observons pour commencer la configuration où **une seule entité** est en jeu dans une comparaison d'inégalité.

### 2.3.1 DEUX PARAMÈTRES ET UNE ENTITÉ

#### 2.3.1.1. INÉGALITÉ

Comme nous l'avons indiqué auparavant (*cf.* Chapitre 3-2.1.2., p. 264), la structure *-n geos* (1)<sup>386</sup> est généralement bien acceptée dans le système de la comparaison en coréen. Les deux CC

386

	<i>Geos 1</i>	<i>Geos 2</i>	<i>Geos 3</i>	<i>Geos 4</i>
Correspondance en français	Structure verbale <i>que S + V</i>	Structure averbale <i>que ce que S + V</i>	Structure averbale <i>que celui que S + V</i>	Structure averbale <i>que + infinitif</i> <i>que (le fait) que S+V</i>
Sens de <i>geos</i>	<i>degré</i>	anaphore non catégorisé (ce)	anaphore catégorisé (celui/celles/ceux)	complémenteur
Suppression de <i>geos</i> dans la comparaison d'égalité	Possible	Impossible	Impossible	Impossible

suivantes comportant une structure *-n geos* (1), qui appartiennent chacune à la première configuration (2.1. deux entités et un paramètre) et à la deuxième (2.2. une entité, un paramètre et une variable), correspondent bien sémantiquement à celles comportant une subordonnée à structure verbale en français :

- [62] a. Yeongsu-neun [abeoji-ga hyeong-eul salangha-neun geos-boda] deo hyeong-eul  
 Yeongsu-TOP père-SUB grand frère-ACC aimer-SF ND-PC plus grand frère-ACC  
 salangha-n-da.  
 aimer-PRES-DEC.  
 ‘Yeongsu aime son grand frère plus que son père ne l’aime’

(Park K. S., *op. cit.* : 52)

- b. Eva-ga [eoje yepp(eu)-eoss-deon geos-boda] deo yepp(eu)-da  
 Eva-SUB hier être jolie-P-SF ND-PC plus être belle-DEC  
 ‘Eva est plus jolie qu’elle n’était jolie hier’

Mais une troisième configuration comportant la structure *-n geos* (1), à laquelle appartiennent les exemples ci-dessous, n’y correspond plus aussi bien et n’est de surcroît pas si bien acceptée car elle est sentie comme plus ou moins maladroite même si elle n’est pas complètement agrammaticale :

- [63] **Inégalité – Propriété objective**  
 ? i jeongwon-eun gi(l)-n goes-boda deo neolb-da  
 ce jardin-TOP être long-SF ND-PC plus être large-DEC  
 ‘Ce jardin est plus large que long’ (lit. ‘Ce jardin est plus large qu’il n’est long’)

- [64] **Inégalité – Propriété subjective**  
 a. **Sentiment**  
 ? na-neun suchiseuleo(-)u-n goes-boda deo mianha-e(o)ss-da  
 Moi-TOP être honteux-SF ND-PC plus être navré-DEC  
 ‘J’étais plus navré que honteux’ (lit. ‘J’étais plus navré que je n’étais honteux’)

- b. **Qualité**  
 ? i sonyeo-neun yepp(eu)-n goes-boda deo gwiyeob-da  
 cette fille-TOP être jolie-SF ND-PC plus être mignonne-DEC  
 ‘Cette fille est plus mignonne que jolie’ (lit. ‘Cette fille est plus mignonne qu’elle n’est jolie’)

- [65] **Inégalité – Procès**  
 ? Eva-neun meog-neun goes-boda deo masi-n-da  
 Eva-TOP manger-SF ND-PC plus boire-PRES-DEC  
 ‘Eva boit plus qu’elle ne mange’

Les caractéristiques de la comparaison d’inégalité avec la structure *-n geos* (1), telles qu’elles ont été relevées par Park K. S. (2011 : 52) permettent de rendre compte des limites de la structure *-n geos* (1) dans cette configuration. Pour reprendre la distinction sémantique entre « la comparaison d’entité » et



« la comparaison de degré »<sup>387</sup>, l'usage de *geos* (1), qui exprime le « degré » dans l'exemple [62] – établissant ainsi une comparaison de degré – est d'emploi restreint tandis que l'usage principal de ce même marqueur est la représentation d'une entité en tant que pronom – base de la comparaison d'entité. En somme, la construction comparative avec la structure *-n geos* (*clausal comparatives* selon Park) et la construction comparative sans la structure *-n geos* (*phrasal comparatives*) seraient en premier lieu destinées toutes deux à la comparaison d'entité et n'interviendraient qu'incidemment pour la comparaison de degré<sup>388389</sup>. Dans les exemples [62], même si l'énoncé exprime la comparaison de degré grâce à *geos* (1), qui renferme le sens du « degré », les entités comparées se présentent d'autant plus comme dans la comparaison d'entité qu'il n'y a qu'un paramètre partagé à l'instar de ce qui se passe dans cette comparaison-là<sup>390</sup>. En fait, la partie marquée par la particule comparative des énoncés [62] peut même être réduite à un substantif : *abeoji* (« son père ») pour l'exemple (a) et *eoje* (« hier ») pour l'exemple (b). Il n'en va pas de même pour les exemples de la troisième configuration. Étant donné que les entités comparées ne sont pas si manifestes et qu'un second paramètre apparaît dans la construction comparative, la comparaison s'établit principalement sur les deux paramètres, qui supposent implicitement une échelle à partager. Au final, le fait que les énoncés de ce type aient du mal à être acceptés d'un point de vue sémantique révèle les limites de la comparaison d'inégalité qui privilégie la « comparaison d'entité ».

### 2.3.1.1.1. INÉGALITÉ – PROPRIÉTÉ OBJECTIVE

Voyons maintenant à quelles structures le coréen fait appel pour remplacer cette configuration défectueuse dans son « système ». D'abord, afin de transmettre le même sens que l'énoncé [63], où le double paramètre concernant des propriétés objectives est mis en parallèle dans une comparaison d'inégalité, le coréen a souvent recours à une structure impliquant des « noms scalaires »<sup>391</sup> :

<sup>387</sup> D'après Park. K. S. (2011 : 50), le concepte de la « comparaison de degré (*degree comparison*) » et celui de « la comparaison d'entité (*individual comparison*) » proposés par Kennedy (2007a) concernent chacun « l'entité standard » et « le degré standard » ; quant au premier, il faut que le standard corresponde sémantiquement à l'entité et syntaxiquement au GN (ou au GN comme syntagme déterminatif) et quant au dernier, il faut que le standard corresponde sémantiquement au degré et syntaxiquement à la proposition.

<sup>388</sup> Park K. S. (2011 : 47) fait allusion à un statut prioritaire de la « comparaison d'entité » dans le système de la comparaison en coréen comme suit :

For Korean comparatives, however, the notion of individual comparison plays an important role in explaining phrasal and clausal comparatives, but sometimes the notion of degree comparison is also needed.

<sup>389</sup> Elles, la *clausal comparative* et la *phrasal comparative*, peuvent intervenir pour la comparaison de degré comme dans l'exemple [62] (*clausal comparative*) et comme dans *Il est plus grand que 180cm* – cf. Chapitre 4-2.5 – (*phrasal comparative*).

<sup>390</sup> Dans l'exemple [62]-b, l'unique entité se double facilement par le variable circonstant *eoje* (hier)

<sup>391</sup> Kennedy (2007a) analyse le chinois et le japonais par rapport au même type d'énoncé :

Third, many languages do not permit 'multi-perspectival' comparisons of the sort encoded in so-called constructions COMPARATIVE SUBDELETION such as French (6) and its English translation.

(6) La table est plus longue qu'elle n'est large.  
the table is more long than-it NEG-is wide

[63] **Inégalité – Propriété objective**

?i jeongwon-eun gi(l)-n goes-boda deo neolb-da  
ce jardin-TOP être long-SF ND-PC plus être large-DEC  
'Ce jardin est plus large que long' (lit. 'Ce jardin est plus large qu'il n'est long')

[63'] **Inégalité – Propriété objective**

a. i jeongwon-ui pog-i jeongwon-ui gili-boda deo gil-da  
ce jardin-GEN largeur-SUB jardin-GEN longueur-PC plus être longue-DEC  
'Ce jardin est plus large que long' (lit. 'La largeur de ce jardin est plus longue que la longueur de ce jardin')

b. gang-ui neobi-ga gang-ui gipi-boda deo gil-da  
rivière-GEN largeur-SUB rivière-GEN profondeur-PC plus être longue-DEC  
'La rivière est plus large que profonde' (lit. 'La largeur de la rivière est plus longue que la profondeur de la rivière')

(Lee. Y. O., 2018 : 45)

c. nun-ui nopi-ga (nun-ui) pog-boda deo keu-da  
yeux-GEN longueur-SUB yeux-GEN largeur-PC plus être grande-DEC  
'Les yeux sont plus longs que larges' (lit. 'La longueur des yeux est plus grande que la largeur (des yeux)')

(*Dictionnaire Urimalsaem*)<sup>392</sup>

En somme, la structure auquel le coréen recourt pour remplacer l'énoncé [63] est la première configuration, où les deux entités sont les « noms scalaires » et dont le paramètre est un prédicat concernant la mesure.

Qui plus est, la structure à double sujet, mentionnée auparavant, est aussi très fréquemment utilisée et dans ce cas-là, les « noms scalaires » apparaissent en tant que comparé et standard dans la proposition prédicative :

[63''] **Inégalité – Propriété objective**

jadongcha-neun [pog-boda gili-ga deo gil-da]  
automobile-TOP largeur-PC longueur-SUB plus être long-DEC  
'L'automobile est plus longue que large' (lit. '\*L'automobile [la longueur est plus longue que la largeur]')  
(*Dictionnaire Coréen de l'Université de Corée*)<sup>393</sup>

---

'The table is longer than it is wide.'

Such structures are robustly ungrammatical in Japanese and Chinese [...]. It is of course possible to convey the information expressed by the English translations [...] in these languages, but a very different kind of structure involving nominal scale terms has to be used [...] 'The shelf's height is greater than the door's width.' [...] 'The width of this river is greater than its depth' (Kennedy, 2007a)

Le coréen, de même que le chinois et le japonais, recourt à un autre type de structure impliquant les termes nominaux d'échelle, mais à la différence de ces langues, la structure 'la table est plus longue qu'elle n'est large', soit la troisième configuration, ne semble pas complètement agrammaticale dans le système du coréen.

<sup>392</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>393</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

Tout comme l'énoncé ci-dessus, les énoncés qui se présentent sous la forme de la première configuration dans l'exemple [63'] peuvent également être transformés en structure à proposition prédicative.

### 2.3.1.1.2. INÉGALITÉ – PROPRIÉTÉ SUBJECTIVE

Cette même structure à proposition prédicative s'emploie très fréquemment afin de transmettre le même sens que l'énoncé [64]-a, où le double paramètre concernant des propriétés subjectives – plus précisément le 'sentiment' – est mis en parallèle dans la comparaison d'inégalité :

#### [64] Inégalité – Propriété subjective

##### a. Sentiment

? na-neun suchiseuleo(-)u-n goes-boda deo mianha-e(o)ss-da  
 Moi-TOP être honteux-SF ND-PC plus être navré-DEC  
 'J'étais plus navré que honteux' (lit. 'J'étais plus navré que je n'étais honteux')

#### [64'] Inégalité – Propriété subjective

##### a. Sentiment

na-neun [suchisim-boda mianham-i deo k(eu)-eoss-da]  
 Moi-quant à honte-PC sentiment d'être navré plus être grand-P-DEC  
 'J'étais plus navré que honteux' (lit. '\*je [le sentiment d'être navré était plus grand que la honte]')<sup>394</sup>  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>395</sup>

Comme dans les énoncés concernant des propriétés objectives (cf. Chapitre 4-2.3.1.1.1., exemple [63']), le coréen a tendance à faire appel à des termes nominaux dans les énoncés de ce type. Les noms de sentiment constituent alors, en tant que comparé et standard, la proposition prédicative dont le prédicat est la plupart du temps 'être grand'. Par contre, lorsque le double paramètre concerne des propriétés subjectives – traits, qualités ou caractéristiques – la structure impliquant des termes nominaux n'est pas employé (même si elle n'est pas agrammaticale). En fait, il serait même très délicat de transformer l'énoncé [64]-b en une seule phrase comparative. Pour l'heure, il semble que nous n'ayons aucun autre choix que la structure suivante comportant deux propositions :

#### [64] Inégalité – Propriété subjective

##### b. Qualité

? i sonyeo-neun yeppeu-n goes-boda deo gwiyeob-da  
 cette fille-TOP être jolie-SF ND-PC plus être mignonne-DEC  
 'Cette fille est plus mignonne que jolie' (lit. 'Cette fille est plus mignonne qu'elle n'est jolie')

#### [64'] Inégalité – Propriété subjective

<sup>394</sup> Il peut être traduit comme '*Quant à moi, le sentiment d'être navré est plus grand que la honte*'. L'analyse de la construction à double sujet et ses appellations varient selon les points de vue, mais étant donné que cette question est au-delà du sujet de la thèse, nous ne la détaillerons pas et suivrons l'approche et l'appellation généralement acceptées par la grammaire scolaire.

<sup>395</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

## b. Qualité

i sonyeo-neun yeppeu-n de (ou -jiman), geu-boda deo gwiyeob-da  
cette fille-TOP être jolie-mais cela-PC plus être mignonne-DEC  
'Cette fille est plus mignonne que jolie' (lit. 'Cette fille est jolie, mais elle est plus mignonne que cela')

A priori, le système de la comparaison en coréen requiert une telle structure pour établir une comparaison quantitative entre les deux propriétés que la fille a possédées (sans aucun rapport avec la comparaison métalinguistique). Dans l'énoncé ci-dessus, le sujet de la deuxième proposition est supprimé étant donné qu'il est identique à celui de la première proposition et le standard *cela* semble pouvoir signifier *que le degré de sa joliesse, qu'elle est jolie, etc.*

### 2.3.1.1.3. INÉGALITÉ – PROCÈS

En dernier lieu, afin de transmettre le même sens que l'énoncé [65], où le double paramètre concernant le procès est mis en parallèle dans la comparaison d'inégalité, le coréen a souvent recours à la structure *-n geos* (3) qui correspond à *ce que S + V* en français :

#### [65] Inégalité – Procès

?Eva-neun meog-neun goes-boda deo masi-n-da  
Eva-TOP manger-SF ND-PC plus boire-PRES-DEC  
'Eva boit plus qu'elle ne mange'

#### [65'] Inégalité – Procès

[Eva-ga masi-neun geos]-i [(Eva-ga) meog-neun goes]-boda deo manh-da  
Eva-SUB boire-SF chose-SUB Eva-SUB manger-SF chose-PC plus être nombreux-DEC  
'Eva boit plus qu'elle ne mange' (lit. 'Ce qu'Eva boit est plus abondant<sup>396</sup> que ce qu'Eva mange')

Les deux procès forment respectivement une structure *-n geos* (3), chacune correspondant à l'un des comparandes mis en parallèle grâce au paramètre *manh-* (« être nombreux »). Comme avec les énoncés précédents, nous pouvons transformer cette phrase en une construction à double sujet :

#### [65''] Inégalité – Procès

Eva-neun [(Eva-ga) masi-neun geos]-i (Eva-ga) meog-neun goes-boda deo manh-da  
Eva-TOP Eva-SUB boire-SF chose-SUB Eva-SUB manger-SF chose-PC plus être nombreux-DEC  
'Eva boit plus qu'elle ne mange' (lit. '\*Eva [ce qu'elle boit est plus abondant que ce qu'elle mange]')

Le sujet de la phrase entière étant donné à l'initiale dans ces structures, il est plus naturel pour le coréen d'y supprimer les deux sujets récurrents dans les deux structures *-n geos* (3), comme le montrent les exemples suivants :

[66] a. Hyeondaein-deul-eun [meog-neun goes-boda beoli-neun geos-i deo manh-da]  
contemporains-PL-TOP manger-SF chose-PC jeter-SF chose-SUB plus être nombreux-DEC  
'Les contemporains jettent plus qu'ils ne mangent' (lit. '\*Les contemporains [ce qu'(ils) jettent est plus

<sup>396</sup> Ici, nous utilisons le mot *abondant* pour la traduction littérale plus naturelle en français mais dans ce cas-là, il est considéré comme quantificateur pour le sens de la quantité objective non pas comme adjectif pour le sens de la propriété « abondant ».

abondant que ce qu’(ils mangent]’)

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>397</sup>

- b. geunyeo-neun [ilh-neun goes-boda eod-neun geos-i deo manh-da]  
elle-TOP perdre-SF chose-PC gagner-SF chose-SUB plus être nombreux-DEC  
‘Elle gagne plus qu’elle ne perd’ (lit. ‘\*Elle [ce qu’(elle) gagne est plus abondant que ce qu’(elle) perd]’)  
(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>398</sup>

#### 2.3.1.1.4. INÉGALITÉ – RÉSUMÉ

Dans les cas où l’échelle partagée par le double paramètre est **explicitement** exprimée – au contraire des exemples [63]~[65] dont le double paramètre sous une forme simple (de procès ou de propriété) partage une échelle implicitement supposée – cette configuration (deux paramètres et une entité – inégalité) est bien acceptée dans le système de comparaison en coréen comme en attestent ces quelques exemples du corpus :

- [67] a. geugeos-eun natana-ass-deon goes-boda deo **ppaleuge** salag(i)-yeoss-da  
cela-TOP apparaître-SF ND-PC plus vite disparaître-P-DEC  
‘Cela est disparu plus vite que cela n’était apparu’  
(Corpus Modu-ui malmungchi)
- b. Prana-neun ssai-neun goes-boda deo **manhi** sojindoe-n-da  
Prana-TOP s’accumuler-SF ND-PC plus beaucoup s’épuiser-P-DEC  
‘Prana s’épuise plus qu’il ne s’accumule’ (lit. ‘\*Prana s’épuise plus beaucoup qu’il ne s’accumule’)  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

Dans l’exemple (a), le double paramètre se présente sous une forme complexe (*vite disparaître* vs *vite apparaître*) et l’échelle partagée par les deux paramètres est explicitement exprimée grâce au terme *ppareuge* (« vite »). L’exemple (b) est particulièrement révélateur du fait que l’apparition de *manhi*, dans *deo manhi* (\*« plus beaucoup »), rend l’énoncé acceptable. Cela tendrait à prouver que l’adverbe *deo* (« plus ») ne pourrait remplacer à lui seul, au moins dans la troisième configuration, *deo manhi* (\*« plus beaucoup ») étant donné que l’énoncé deviendrait alors moins acceptable (comme dans l’exemple [65]).

En somme, dans la troisième configuration impliquant une seule entité (dans la relation d’inégalité), le double paramètre a tendance à être nominalisé (de même que les termes impliquant des échelles, des sentiments, des propositions nominales *-n geos* (3), etc.), de manière à obtenir des entités abstraites qui concordent avec les comparandes de la configuration prototypique. Cette tendance témoigne d’une caractéristique particulière de la construction comparative du coréen : la comparaison d’entité y occupe une position centrale dans la comparaison d’inégalité. Lorsque cette même démarche (nominalisation du double paramètre) s’avère moins praticable – comme avec les propriétés subjectives : traits, qualités, ou caractéristiques –, il devient assez difficile de proposer une construction comparative qui corresponde bien à celle du français. Par ailleurs, il resterait à déterminer pourquoi cette configuration est plus acceptable lorsque l’échelle partagée par le double paramètre est explicite. Nous nous contenterons de présumer pour l’instant que, dans un contexte où la comparaison d’inégalité

<sup>397</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

<sup>398</sup> L’exemple a été repris *mutatis mutandis*.

privilégie la comparaison d'entités, l'apparition d'une échelle explicite assigne indirectement au double paramètre une propriété substantive, ce qui rend cette configuration acceptable.

### 2.3.1.2. ÉGALITÉ

Lorsque la comparaison d'égalité met en jeu une seule entité, elle accepte mieux la troisième configuration que la comparaison d'inégalité dont il vient d'être question :

[68] **Égalité – Propriété objective**

i jeongwon-eun gi(l)-n (goes)-mankeum neolb-da  
 ce jardin-TOP être long-SF ND-PC(aussi) être large-DEC  
 'Ce jardin est aussi large que long'

[69] **Égalité – Propriété subjective**

**a. Sentiment**

uri-neun seulpe(u)-eoss-deon goes-mankeum haengbogha-l geos i-da  
 on-TOP être triste-P-SF ND-PC(aussi) être heureux-SF(futur) ND C-DEC  
 'On va être aussi heureux qu'on était triste'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>399</sup>

**b. Qualité**

i sonyeo-neun yeppeu-n (goes)-mankeum gwiyeob-da  
 cette fille-TOP être jolie-SF ND-PC(aussi) être mignonne-DEC  
 'Cette fille est aussi mignonne que jolie' (lit. 'Cette fille est aussi mignonne qu'elle est jolie')

[70] **Égalité – Procès**

Eva-neun meog-neun (goes)-mankeum masi-n-da  
 Eva-TOP manger-SF ND-PC(autant) boire-PRES-DEC  
 'Eva boit autant qu'elle mange'

Mais lorsqu'un double paramètre concernant des propriétés objectives intervient dans cette comparaison d'égalité, une structure impliquant des noms scalaires semble également plus naturelle qu'une structure impliquant un double paramètre :

[68'] **Égalité – Propriété objective (les noms scalaires)**

a. i jeongwon-ui pog-i jeongwon-ui gili-mankeum gil-da  
 ce jardin-GEN largeur-SUB jardin-GEN longueur-PC(aussi) être longue-DEC  
 'Ce jardin est aussi large que long' (lit. 'La largeur de ce jardin est aussi longue que la longueur de ce jardin')

b. gang-ui neobi-ga gang-ui gipi-mankeum gil-da  
 rivière-GEN largeur-SUB rivière-GEN profondeur-PC(aussi) être longue-DEC  
 'La rivière est aussi large que profonde' (lit. 'La largeur de la rivière est aussi longue que la profondeur de la rivière')

(Lee. Y. O., 2018 : 45)

<sup>399</sup> L'exemple a été repris *mutatis mutandis*.

[68''] **Égalité – Propriété objective (structure à double sujet)**

i jeongwon-eun [pog-i gili-mankeum gil-da]  
 ce jardin-TOP largeur-SUB longueur-PC(aussi) être longue-DEC  
 ‘Ce jardin est aussi large que long’ (lit. ‘\*Ce jardin [la largeur est aussi longue que la longueur]’)

Dans tous ces exemples [68]-[70], le nom dépendant *geos* de *geos-mankeum* est souvent absent (c’est-à-dire que le marqueur *mankeum* fonctionne comme un nom dépendant et non comme une particule). Notamment, lorsque le double paramètre concerne des procès, seuls des exemples sans le nom dépendant *geos* apparaissent dans le corpus :

[71] **Égalité – Procès**

- a. Nae-ga dansin-kke baeu-neun mankeum galeuchyeodeuli-lida  
 Moi-TOP vous-DAT apprendre-SF ND(autant) enseigner-DEC  
 ‘Je vous enseigne autant que j’apprends (avec vous)’
- b. Na-neun chunggyeog bad-eun mankeum gap-eul geos i-da  
 Moi-TOP choc recevoir-SF ND(autant) se venger-SF (volonté) ND C-DEC  
 ‘?Je vais me venger autant que j’étais bouleversé’ (lit. ‘?Je vais me venger autant que j’ai reçu un choc’)
- c. Suhyeog-eun Kei-leul akki-neun mankeum oemyeonha-e(o)ss-da  
 Suhyeog-TOP Kei-ACC chérir-SF ND(autant) éviter-P-DEC  
 ‘?Suhyeog a évité Kei autant qu’il l’a chérie’

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>400</sup>

Le fait que *mankeum* en tant que nom dépendant (sans *geos*) soit préféré à *-mankeum* en tant que particule comparative (nécessairement avec *geos*) pourrait illustrer à nouveau le statut marginal de *geos* (1), au sens de « degré », déjà mentionné pour la comparaison d’inégalité (cf. Chapitre 4-2.3.1.1.). Étant donné que l’usage de *geos* (1) occupe une place marginale et que la comparaison d’égalité peut avoir recours au marqueur *mankeum* (nom dépendant), celui-ci, qui ne requiert pas *geos* (1), pourrait être préféré à la particule comparative *-mankeum* qui le demande nécessairement, ce dont le corpus témoigne. Dans le corpus en effet, le nom dépendant *geos* des énoncés avec *geos-mankeum* fonctionne, la plupart du temps, comme *geos* (3) ou *geos* (4), et non pas comme *geos* (1) qui exprime le degré. Quoi qu’il en soit, cette configuration est très productive dans la comparaison d’égalité même si l’échelle partagée par le double paramètre est implicitement supposée (et non pas explicitement exprimée), et cela en opposition avec la comparaison d’inégalité. Il semble en aller de même pour le français, dans la mesure où les énoncés appartenant à cette configuration se trouvent davantage dans la comparaison d’égalité que dans la comparaison d’inégalité :

[72] **Égalité – Procès**

- a. Ces trois ou quatre couleurs qui se nouent, se dénouent, se repoussent autant qu’elles se recherchent (Bonnetoy)
- b. Même dans le travail quotidien, Léon Blum séduisait autant qu’il imposait (Mendès-France)

<sup>400</sup> Les exemples ont été repris *mutatis mutandis*.

Bien évidemment, comme dans la comparaison d'inégalité, l'échelle partagée par le double paramètre peut être **explicitement** exprimée. Mais en coréen, le terme qui établit l'échelle est éventuellement répété dans la partie marquée par (-)*mankeum*. Une telle structure semble plus naturelle :

- [73] a. geugeos-eun (**ppaleuge**) natana-n (geos)-mankeum **ppaleuge** salag(i)-yeoss-da  
 cela-TOP vite apparaître-SF ND-PC(aussi) vite disparaître-P-DEC  
 'Cela est disparu aussi vite que cela est apparu' (lit. 'Cela est disparu aussi vite que cela est (vite) apparu')
- b. geu-ga **shipge** beo(l)-neun (geos)-mankeum **shipge** sseu-n-da  
 lui-SUB facilement gagner-SF ND-PC(aussi) facilement dépenser-PRES-DEC  
 'Il dépense aussi facilement qu'il gagne' (lit. 'Il dépense aussi facilement qu'il gagne facilement')
- c. Juli-ui kisseu-neun **gabjagseuleobge** iloueoji-n mankeum **gabjagseuleobge**  
 Juli-GEN bisou-TOP soudainement se faire-SF ND(aussi) soudainement  
 jungdandoe-eoss-da  
 s'interrompre-P-DEC  
 'Le bisou de Juli s'est interrompu aussi soudainement qu'il s'est fait' (lit. 'Le bisou de Juli s'est interrompu aussi soudainement qu'il s'est fait soudainement')
- (Corpus Modu-ui malmungchi)

Dans la comparaison d'égalité en coréen, qui ne recourt qu'au marqueur du standard sans le marqueur du paramètre, lorsque les deux prédicats sont mis en parallèle, la répétition du terme qui établit l'échelle partagée par le double paramètre semble servir à lever une ambiguïté éventuelle. Enfin, les deux prédicats, qui ont chacun leur complément d'objet direct, peuvent être mis en parallèle en partageant une échelle concernant la numération comme en français :

- [74] noleumkkun-eun mulgeon-eul pa(l)-n (geos)-mankeum boggwon-eul sa-ass-da  
 joueur-TOP produit-ACC vendre-SF ND-PC(autant) billet de loterie-ACC acheter-P-DEC  
 'Le joueur a acheté autant de billets de loterie qu'il a vendu de produits'

Une comparaison quantitative est faite entre le nombre de 'produits (vendus par le joueur)' et le nombre 'de billets de loterie (achetés par le joueur)'.

## 2.3.2. DEUX PARAMÈTRES ET DEUX ENTITÉS

### 2.3.2.1. INÉGALITÉ

Lorsque **deux entités** sont en jeu, la comparaison se fait en satisfaisant aux conditions relatives à celles-ci (classe identique ou classe superordonnée) ainsi qu'aux deux prédicats (sémantiquement proches, ou opposés tout en se situant dans le même domaine prédictif superordonné) (cf. Fuchs et al, 2007 ; Fuchs, 2014, Chapitre 4-1.4.2.). La configuration impliquant deux entités dans la comparaison d'inégalité se distingue assez nettement de celle impliquant une seule entité. Lorsque deux entités sont en jeu, la configuration comportant la structure *-n geos* (1) est relativement bien acceptée, ce qui n'est pas le cas lorsqu'une seule entité est en jeu dans la comparaison d'inégalité. Autrement dit, coréen et français sont bien alignés dans cette configuration, ce qui pourrait provenir de la préférence marquée par la comparaison d'inégalité pour la « comparaison d'entité ».



En effet, même si les deux configurations, celle à deux paramètres et une entité (cf. 2.3.1.1.) et celle à deux paramètres et deux entités (cf. 2.3.2.1., section actuelle), appartiennent à la « comparaison de degré » étant donné qu'elles ont recours à la structure *-n geos* (1), la configuration impliquant deux entités ressemble plus à la « comparaison d'entité » que celle impliquant une seule entité, ce qui pourrait expliquer la compatibilité de la structure *-n geos* (1) avec la comparaison d'inégalité impliquant deux entités. On trouve malgré tout des ressemblances entre les deux configurations soit celle à deux paramètres et une entité et celle à deux paramètres et deux entités. Nous allons donc illustrer la configuration impliquant deux entités selon les critères proposés auparavant.

Examinons d'abord les cas où le double paramètre concerne des propriétés objectives. La configuration comportant la structure *-n geos* (1) est acceptable, mais, malgré cela, le coréen recourt plus fréquemment à la structure impliquant des « noms scalaires » :

[75] **Inégalité – Propriété objective**

seonban-i nop-eun (goes)-boda mun-i deo neolb-da  
 étagère-SUB être haute-SF ND-PC porte-SUB plus être large-DEC  
 'La porte est plus large que l'étagère n'est haute'

[75'] **Inégalité – Propriété objective (les noms scalaires)**

a. seonban-ui nopi-boda mun-ui pog-i deo gil/keu-da  
 étagère-GEN hauteur-PC porte-GEN largeur-SUB plus être longue/être grand-DEC  
 'La porte est plus large que l'étagère n'est haute' (lit. 'La largeur de la porte est plus longue/grande que la hauteur de l'étagère')

b. Cheolsu-ui ki-ga sopa-ui gili-boda deo keu-da  
 Cheolsu-GEN taille-SUB canapé-GEN longueur-PC plus être grand-DEC  
 'Cheolsu est plus grand que le canapé n'est long' (lit. 'La taille de Cheolsu est plus grande que la longueur du canapé')

(Lee. Y. O., 2018 : 45)

Lorsque le double paramètre concerne des propriétés subjectives, la configuration comportant la structure *-n geos* (1) est bien acceptée comme on va le voir :

[76] **Inégalité – Propriété subjective**

**a. Sentiment**

na-neun neo-ga sogsangha-n goes-boda deo seulpeu-da  
 Moi-TOP toi-SUB être peiné-SF ND-PC plus être triste-DEC  
 'Je suis plus triste que tu n'es peiné'

**b. Qualité**

mangnae-neun cheosjjae-ga yeppeu-n goes-boda deo gwiyeob-da  
 la plus jeune-TOP la fille aîné-SUB être jolie-SF ND-PC plus être mignonne-DEC  
 'La plus jeune est plus mignonne que la fille aîné n'est jolie'

Dans les deux cas où le double paramètre concerne une propriété, ce double paramètre renvoie à des propriétés co-orientées (ou « à polarité congruente » selon le terme de C. Fuchs). Comme C. Fuchs (2014) l'a observé (cf. Chapitre 4-1.4.3.4., p. 338), la comparaison ordinaire refuse le double paramètre renvoyant à des propriétés antonymes dans les cas d'inégalité. Mais si l'échelle partagée par le double

prédicat est explicitement exprimée et que par conséquent le double paramètre se présente sous une forme complexe, il nous semble qu'en coréen aussi bien qu'en français la comparaison pourrait se faire même si les deux prédicats renvoient à des propriétés antonymes :

[77] Patjwi-ga Kongjwi-ga male-n goes-boda deo simhage ttungttungha-da  
 Patjwi-SUB Kongjwi-SUB être maigre-SF ND-PC plus extrêmement être grosse-DEC  
 'Patjwi est grosse plus extrêmement que Kongjwi est maigre'

Enfin, même lorsque le double paramètre concerne le procès, la configuration comportant la structure - *n geos* (1) est relativement bien acceptée :

[78] **Inégalité – Procès**  
 Eva-neun Léa-ga meog-neun goes-boda deo masi-n-da  
 Eva-TOP Léa-SUB manger-SF ND-PC plus boire-PRES-DEC  
 'Eva boit plus que Léa ne mange'

Comme dans la configuration impliquant une seule entité (cf. 2.3.1.1.3. Inégalité – procès), nous pouvons recourir à la structure -*n geos* (3) qui correspond à *ce que S + V* en français. Les deux entités et les deux procès constituent chacun une structure -*n geos* (3) et les deux structures -*n geos* (3) deviennent les comparandes mis en parallèle par rapport au paramètre *manh-* (« être nombreux, abonder ») :

[78'] **Inégalité – Procès**  
 [Eva-ga masi-neun geos]-i [Léa-ga meog-neun goes]-boda deo manh-da  
 Eva-SUB boire-SF chose-SUB Léa-SUB manger-SF chose-PC plus être nombreux-DEC  
 'Eva boit plus que Léa ne mange' (lit. 'Ce qu'Eva boit est plus abondant que ce que Léa mange')

Dans les cas où l'échelle partagée par le double paramètre est **explicitement** exprimée, cette configuration à deux entités (exemple [78]) semble la plus naturelle et la mieux acceptée en coréen :

[78''] **Inégalité – Procès**

a. Eva-neun Léa-ga meog-neun goes-boda deo **manhi** masi-n-da  
 Eva-TOP Léa-SUB manger-SF ND-PC plus beaucoup boire-PRES-DEC  
 'Eva boit plus que Léa ne mange' (lit. '\*Eva boit plus beaucoup que Léa ne mange')

b. myeoneuli-ga nae adeul-i ju-neun goes-boda deo **manhi** bepul-eoss-da  
 belle-fille-SUB mon fils-SUB donner-SF ND-PC plus beaucoup accorder des faveurs-P-DEC  
 '\*Ma belle-fille a accordé des bienfaits à mon fils plus qu'il ne lui a donné' (lit. '\*Ma belle-fille a accordé des bienfaits à mon fils plus beaucoup qu'il lui a donné')

(Corpus Modu-ui malmungchi)

c. Eonni-neun nae-ga gongbuha-neun goes-boda deo **yeolsimhi** non-n-da  
 grande sœur moi-SUB travailler-SF ND-PC plus assidûment s'amuser-PRES-DEC  
 'Ma grande sœur s'amuse plus assidûment que je ne travaille'

### 2.3.2.2. ÉGALITÉ

Enfin, observons la configuration où deux entités sont en jeu dans la comparaison d'égalité. Celle-ci accepte également bien la troisième configuration, à l'instar de la comparaison d'inégalité. Mais lorsque le double paramètre concerne des propriétés objectives, la structure impliquant les noms scalaires est plus naturelle que la structure impliquant le double paramètre comme dans les cas précédents ainsi qu'on peut le voir ci-après :

[79] **Égalité – Propriété objective**

seonban-i nop-eun (goes)-mankeum mun-i neolb-da  
étagère-SUB être haute-SF ND-PC(aussi) porte-SUB être large-DEC  
'La porte est aussi large que l'étagère est haute'

[79'] **Égalité – Propriété objective (avec noms scalaires)**

a. seonban-ui nopi-mankeum mun-ui pog-i gil/keu-da  
étagère-GEN hauteur-PC(aussi) porte-GEN largeur-SUB être longue/être grand-DEC  
'La porte est aussi large que l'étagère est haute' (lit. 'La largeur de la porte est aussi longue/grande que la hauteur de l'étagère')

b. Cheolsu-ui ki-ga sopa-ui gili-mankeum keu-da  
Cheolsu-GEN taille-SUB canapé-GEN longueur-PC(aussi) être grand-DEC  
'Cheolsu est aussi grand que le canapé est long' (lit. 'La taille de Cheolsu est aussi grande que la longueur du canapé')

(Lee. Y. O., 2018 : 45)

Au contraire de ce qui se passe dans la comparaison d'inégalité, lorsque le double paramètre concerne des propriétés subjectives, il peut renvoyer à des propriétés synonymes autant qu'à des propriétés antonymes comme nous l'avons observé également en français dans la configuration équivalente (*cf.* Chapitre 4-1.4.3., p. 336) :

[80] **Égalité – Propriété subjective**

**a1. Sentiment (synonyme)**

na-neun neo-ga sogsangha-n (goes)-mankeum seulpeu-da  
Moi-TOP toi-SUB être peiné-SF ND-PC(aussi) être triste-DEC  
'Je suis aussi triste que tu es peiné'

**a2. Sentiment (antonyme)**

Patjwi-neun Congjwi-ga sogsangha-n (goes)-mankeum haengbogha-e(o)ss-da  
Patjwi-TOP Congjwi-SUB être peiné-SF ND-PC(aussi) être heureux-P-DEC  
'Patjwi était aussi heureuse que Congjwi était peiné'

**b1. Qualité (synonyme)**

mangnae-ga cheosjjae-ga yeppeu-n (goes)-mankeum gwiyeob-da  
la plus jeune-SUB la fille aîné-SUB être jolie-SF ND-PC(aussi) être mignonne-DEC  
'La plus jeune est aussi mignonne que la fille aîné est jolie'

## b2. Qualité (antonyme)

cheosjjae-ga yeminha-n (goes)-mankeum mangnae-ga dunha-da  
la fille aînée-SUB être subtile-SF ND-PC(aussi) la plus jeune-SUB être obtuse-DEC  
'La plus jeune est aussi obtuse que la fille aînée est subtile'

Enfin, lorsque le double paramètre concerne un procès, il peut aussi bien renvoyer à des procès synonymes ainsi qu'à des procès antonymes. La configuration de ce type est fréquente dans le corpus où dans la plupart des exemples, le nom dépendant *geos* de *geos-mankeum* est souvent absent. En voici quelques exemples :

### [81] Égalité – Procès

a. Eva-ga Léa-ga meog-neun (goes)-mankeum masi-n-da  
Eva-SUB Léa-SUB manger-SF ND-PC(autant) boire-PRES-DEC  
'Eva boit autant que Léa mange'

b. Yeonghi-ga geulim-eul jal geuli-neun (geos)-mankeum Suni-neun nolae-leul  
Yeonghi-SUB tableau-ACC bien peindre-SF ND-PC(aussi) Suni-TOP chanson-ACC  
  
jalha-n-da  
bien faire-PRES-DEC  
'Suni chante aussi bien que Yeonghi peint' (lit. '\*Suni fait des chants aussi bien que Yeonghi peint bien des tableaux')

(Lee Y. O., 2018 : 42)

c. Uri-ui bagseong-deul-i buyuhaeji-neun mankeum neo-ui bagseong-deul-eun gumjuri-ge  
nous-GEN peuple-PL-SUB s'enrichir-SF ND(autant) toi-GEN peuple-PL-TOP s'affamer-SF  
  
deo-l geos-i-da  
devenir-SF (FUT) ND-C-DEC  
'Ton peuple sera affamé autant que notre peuple s'enrichira'

(Corpus Modu-ui malmungchi)<sup>401</sup>

d. B-ga neol geuliweoha-neun mankeum geui-do na-leul bo-go sipeoha-lkkayo?  
B-SUB te regretter-SF ND(autant) lui-aussi moi-ACC voir-SF vouloir-INT  
'Je lui manque autant que B te regrette ?' (lit. '?Il veut aussi me voir autant que B te regrette ?')  
(Corpus Modu-ui malmungchi)

Lorsque nous avons étudié cette configuration dans la partie consacrée au français, nous avons rencontré un exemple éloigné des caractéristiques typiques de cette configuration (*cf.* Chapitre 4-1.4.2., p. 336, exemple [24]) :

[24] J'ai vu mourir presque autant de lois scientifiques que Poincaré a promené de discours sur des tombes de soldats inconnus (Léon Daudet, *cit. in* Fuchs, 2014 : 79 et Fuchs et al., 2008 : 48)

---

<sup>401</sup> L'exemple a été repris mutatis mutandis.

Même si les deux prédicats ne semblent pas avoir un quelconque rapport sémantique, la comparaison repose sur le fait qu'ils partagent une mesure quantitative élevée qui est impliquée par le second prédicat et que les deux noms *lois scientifiques* et *discours* peuvent faire l'objet de quantifications. Dans le corpus coréen, nous n'avons pas trouvé d'exemple tout à fait analogue mais nous proposerons néanmoins le suivant :

- [82] ?Na-neun [Nataeju siin-i si-leul sseu-n (goes)-mankeum] yeoleo  
 Moi-TOP Nataeju poète poème-ACC écrire-SF ND-PC(autant) plusieurs  
  
 gongyag-deul-i salaji-neun geos-eul moggyeogha-e(o)ss-da  
 promesses électorales-PL-SUB disparaître-SF ND-ACC voir-P-DEC  
 'J'ai vu disparaître autant de promesses électorales que le poète Nataeju a écrit de poèmes'

L'exemple ci-dessus est à la limite de cette configuration comme l'était celui du français. Mais compte tenu du système du coréen où la comparaison nominale se fait de manière indirecte contrairement au français, la comparaison est encore plus improbable dans l'exemple ci-dessus qu'elle ne l'est dans l'exemple [24] du français, étant donné que l'un des facteurs principaux qui rendent possible la comparaison dans les exemples de ce type est le fait qu'y sont présents des noms qui peuvent faire l'objet de quantifications. Le coréen aura donc tendance à préférer la structure suivante qui fait ressortir la comparaison nominale, au détriment de la précédente qui ne s'utilise presque pas :

- [83] Na-neun Nataeju siin-i sseu-n si-mankeum manh-eun gongyag-deul-i  
 Moi-TOP Nataeju poète écrire-SF poème-PC(aussi) nombreux-SF promesses électorales-PL-SUB  
  
 salaji-neun geos-eul moggyeogha-e(o)ss-da  
 disparaître-SF ND-ACC voir-P-DEC  
 'J'ai vu disparaître des promesses électorales aussi nombreuses que des poèmes que le poète Nataeju a écrit'

De toute manière, le fait que cette structure implique [...] *des promesses électorales (être) aussi nombreuses que des poèmes* [...], témoigne de la tendance du coréen à recourir très fréquemment à une configuration prototypique.

Par ailleurs, nous rencontrons également un exemple non-typique de cette configuration dans le corpus :

- [84] [Bongseong-i dabdabhaeha-neun (goes)-mankeum] Lio-ga neukki-neun  
 Bongseong-SUB être étouffé-SF ND-PC(aussi) Lio-SUB ressentir-SF  
  
 dabdam-do kip-eoss-da  
 étouffement-également être intense-P-DEC  
 '?L'étouffement ressenti par Lio était aussi intense que B. était également étouffé'  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

Dans l'exemple ci-dessus, il n'y a aucun rapport sémantique entre les deux entités (*l'étouffement* et *Bongseong*) et entre les deux prédicats (*être intense* et *être étouffé*). Mais les deux relations prédicatives (soit, celle de la partie correspondant à la matrice et celle de la partie marquée par *-mankeum*) sont sémantiquement proches, ce qui ouvre la possibilité de la comparaison. La comparaison d'égalité sans marqueur du paramètre semble faire accepter une telle structure plus facilement qu'en français. Dans

l'exemple ci-dessus, les comparandes et les paramètres de chaque proposition sont difficiles à séparer les uns des autres. En somme, lorsque deux relations prédicatives sont sémantiquement proches bien qu'il y manque le parallélisme syntaxique, la comparaison pourrait néanmoins se faire comme dans l'exemple ci-dessus.

### 2.3.3. COMPARAISON DE DÉVIATION

Deux configurations en coréen semblent pouvoir également exprimer le haut degré, au moins dans la comparaison d'égalité lorsqu'un double paramètre renvoie à deux propriétés co-orientées ou antonymes, réalisant la « comparaison de déviation » (Kennedy, 1997 *cit. in* Fuchs, 2014 : 84) que nous avons déjà abordée dans la partie consacrée au français (*cf.* Chapitre 4-1.4.3., p. 336). Mais dans la comparaison en coréen, il faut recourir de préférence au marqueur *-mankeumina*, intensif du marqueur *-mankeum*, pour obtenir cet effet. En fait, les exemples ci-dessus [79]-[80], où le marqueur *-mankeum* est utilisé, expriment une comparaison ordinaire et ne semblent pas produire particulièrement l'effet de la comparaison de déviation à la différence de la configuration équivalente en français. Il nous semble que cette différence entre les deux langues résulte d'une différence subtile du sens entre les deux marqueurs *-mankeum* et *aussi*, que nous avons précédemment trouvée dans l'analyse sur la relation de la comparaison d'égalité du point de vue de Rivara (1990) (*cf.* Chapitre 2-2.3.2.4.). Dans l'énoncé d'une relation comprenant *-mankeum*, la possibilité que le comparé soit très légèrement inférieur au comparant par rapport au paramètre ne semble pas être exclue. C'est-à-dire que la possibilité que le comparé n'atteigne pas tout à fait le comparant est alors plus forte sémantiquement dans une relation comprenant *-mankeum* en coréen que dans une relation comprenant *aussi*. D'après nous, le sens que le marqueur *-mankeum* renferme l'empêche de produire l'effet de la « comparaison de déviation » comme le fait le marqueur *aussi* et par conséquent il demande un autre élément sémantique pour intensifier son sens : *-mankeumina*. Par contre, la comparaison d'inégalité ne semble pas servir à la comparaison de déviation dans le système du coréen. Voici des exemples de la comparaison d'égalité :

Deux propriétés **antonymes - égalité**

[85] **Deux entités**

a. gidalim-i gil-eoss-deon (goes)-mankeumina mannam-eun jjalb-ass-da  
 attente-SUB être longue-P-SF ND-PC(aussi) rencontre-TOP être courte-P-DEC  
 'La rencontre a été aussi courte que l'attente était longue'

[86] **Une entité**

a. i gyul-eun mosna-n (geos)-mankeumina masiss-da  
 cette clémentine-SUB être moche-SF ND-PC(aussi) être bon-DEC  
 'Cette clémentine est aussi bonne que moche' (lit. 'Cette clémentine est aussi bonne qu'elle est moche')

b. Lolelia-neun yeppeu-n (geos)-mankeumina byeondeog-i simha- [...]  
 Lolelia-TOP belle-SF ND-PC(aussi) caprice-SUB être intense-  
 'Lolelia est aussi capricieuse que belle'

(<https://books.google.fr/>)

Deux propriétés **co-orientées - égalité**

[87] **Deux entités**

nae jujang-i                      nonlijeog-i-n (goes)-mankeumina neo-ui      jujang-do  
 da mon argument-SUB logique-C-SF ND-PC(aussi)      toi-GEN argument-aussi

ilgwansung iss-  
 cohérence exister-DEC

‘Votre argument est aussi cohérent que le mien est logique’

[88] **Une entité**

Donsaeng-eun      yeppeu-n goes-mankeumina ssagssagha-go [...]  
 petite soeur-TOP belle-SF ND-PC(aussi)      être affable-et

‘Ma petite soeur est aussi affable que belle’ (Google)

**2.4. DEUX ENTITÉS, UN PARAMÈTRE ET UNE VARIABLE**

<i>Eva-ga [Léa-ga eoje yeppeu-eoss-deon geos-boda] deo yeppeu-da</i>		
Eva-SUB Léa-SUB hier-PC être belle-P-SF ND-PC plus être belle-DEC		
<b>Deux entités</b>	<b>Un paramètre</b>	<b>Une variable</b>
<i>Eva et Léa</i>	<i>être belle</i>	<i>hier</i>

La quatrième configuration est forcément accompagné de la structure *-n geos* (1) dans la partie marquée par la particule comparative comme nous l’avons indiqué auparavant (cf. Chapitre 3-2.1.2.). La variable de cette configuration peut correspondre non seulement à un circonstant (a), mais aussi à un complément de l’adjectif (b) ou au complément d’objet du verbe (c) comme dans le cas du français :

[89] a. hangug-eseo ChoYongpil-eun [BTS-ga peulangseu-eseo yumyeongha-n geos-boda]  
 Corée-LOC ChoYongpil-TOP BTS-SUB France-LOC être célèbre-SF ND-PC

deo yumyeongha-da.  
 plus être célèbre-DEC

‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre qu’en France BTS.’ (lit. ‘En Corée, Cho Yongpil est plus célèbre que BTS n’est célèbre en France.’)

b. K-ga [Nae-ga na(-)i-e mingamha-n (geos)-mankeum] oemo-e mingamha-da  
 K-SUB moi-SUB âge-à être sensible-SF ND-PC(aussi) apparence-à être sensible-DEC

‘K est aussi sensible à l’apparence que moi à l’âge’ (lit. ‘Il est aussi sensible à l’apparence que je suis sensible à l’âge’)

c. geunyeo-neun [Geu-ga geunyeo-leul salangha-neun geos-mankeum] geu-leul salangha-e(o)yo  
 elle-TOP lui-SUB elle-ACC aimer-SF ND-PC(autant) lui-ACC aimer-DEC

‘Il l’aime autant qu’elle l’aime’

(Corpus Modu-ui malmungchi)

Cette configuration, dont les deux entités, clairement identifiables comme les comparandes, sont parallèles à tous égards excepté la variable, se trouve fréquemment dans le corpus coréen. Cette configuration est également susceptible de deux interprétations selon que la variable s'affecte au paramètre ou aux comparandes comme expliqué auparavant pour la configuration du français (cf. Chapitre 4-1.5., p. 340)<sup>402</sup>.

## 2.5. UNE ENTITÉ, UN PRÉDICAT ET UN CRITÈRE (DE DEGRÉ OU DE QUANTITÉ)

<i>Eva-ga</i>	<i>180cm-boda</i>	<i>deo</i>	<i>keu-da</i>
Eva-SUB	180cm-PC	plus	être grande-DEC
Une entité	Un critère	Un paramètre (?)	
<i>Eva</i>	<i>180cm</i>	<i>Être grand</i>	

La dernière configuration paraît prendre une forme très similaire à celle de la première configuration (prototypique) mais dans cette configuration, à la place du standard apparaît un critère (soit une mesure concrète ou un degré concret), et non pas une autre entité qui serait parallèle à tous égards à l'entité, soit le comparé. La restitution de la relation prédicative, qui peut se faire normalement dans les configurations précédentes, ne peut pas se faire dans cette configuration. C'est pour cela qu'elle se nomme « quasi-construction comparative » (Kim J. D., 1990). En voici des exemples :

- [90] a. Cheoli-ga 160 cm-boda deo keu-da  
 Cheoli-SUB 160 cm-PC plus être grand-DEC  
 'Cheoli mesure plus de 160cm' (lit. '\*Cheoli est plus grand que 160cm')

(Kim J. D., 1990 : 38)

- b. Yeonghi-ga 160 cm-mankeum keu-da  
 Yeonghi-SUB 160 cm-PC être grand-DEC  
 'Yeonghi mesure 160cm' (lit. '\*Yeonghi est aussi grande que 160cm')

(Lee Y. O., 2018 : 158)

Un autre terme qu'un nombre peut aussi apparaître comme critère :

- [91] a. nae-ga maj-eun gangdo-boda hwolssin deo se-n peonchi  
 moi-SUB recevoir-PC intensité-PC encore plus être fort coup  
 'Un coup qui est fort au point de dépasser de beaucoup l'intensité (du coup) que j'ai reçu' (lit. '\*Un coup qui est encore plus fort que l'intensité (du coup) que j'ai reçu')

(Corpus Modu-ui malmungchi)

<sup>402</sup> (1) **Paramètre modulé**, comparandes simples : à propos de *Eva*, *sa beauté d'aujourd'hui* et à propos de *Léa*, *sa beauté d'hier*

(2) **Comparandes complexes (modulées)**, paramètre simple : *Eva d'aujourd'hui* et *Léa d'hier* en ce qui concerne *leur beauté respective*

(Fuchs, 2014 : 78)



b. Hongyeong-ui nun-i taggugong-mankeum keoji-eoss-da  
 Hongyeong-GEN yeux-SUB balle de ping-pong-PC s'écarter-P-DEC  
 'Les yeux de Hongyeong s'écarter au point d'atteindre (la taille de) la balle de ping-pong' (lit.  
 '\*Les yeux de Hongyeong s'écarter autant que la balle de ping-pong')  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

c. salam-eun geu-ga heulli-n nunmul-mankeum bosang-eul bad-neun-da  
 homme-TOP lui-SUB verser-SF larme-PC récompense-ACC recevoir-PRES-DEC  
 'L'homme reçoit des récompenses à proportion (de la quantité) des larmes qu'il a versées' (lit.  
 '\*L'homme reçoit autant de récompense que les larmes qu'il a versées')  
 (Corpus Modu-ui malmungchi)

Nous rencontrons d'ailleurs des énoncés censés appartenir à cette configuration dans le système de la comparaison en français. Les exemples suivants correspondent bien aux exemples ci-dessus du coréen d'un point de vue sémantique :

- [92] a. Un petit geste de déférence et de respect permet ainsi souvent, en Afrique, d'obtenir en retour beaucoup plus que **ce que l'on a donné** (BÂ Amadou Hampâté *cit. in* Piot, 2008 : 90)  
 b. Nous ne pouvons pas faire plus que **ce que le droit nous permet**. (Google)  
 c. Je me décide une bonne fois à gagner autant que **ce que je dépense**. (forlani)  
 d. Il fallait plus d'argent que **ce qui avait été budgétisé**. (Google)

Dans les exemples ci-dessus, il est impossible de restituer le prédicat de la même manière que dans les autres configurations étant donné que ce qui est à la place du standard, soit *ce que/ ce qui P*, fonctionne comme une mesure de degré ou de quantité par rapport auquel le degré ou la quantité comparé(e) est jugé<sup>403</sup>. Nous pourrions par conséquent avancer que le système de la comparaison en français adopte également cette configuration, au moins en contexte restreint (*que ce que P, que ce qui P...*). Inversement, examinons des exemples du coréen correspondant aux énoncés avec la séquence *que ce que P* (ou *que ce qui P*) du français :

- [93] a. na-neun nae-ga sseu-neun **geos-boda** deo beo(l)-n-da  
 moi-TOP moi-SUB dépenser-SF ND-PC plus gagner-PRES-DEC  
 '**Je gagne plus que ce que je dépense**'  
 b. na-neun nae-ga sseu-neun **geos-mankeum** beo(l)-n-da  
 moi-TOP moi-SUB dépenser-SF ND-PC(autant) gagner-PRES-DEC  
 '**Je gagne autant que ce que je dépense**'

<sup>403</sup> Par conséquent, si nous essayons de substituer à la séquence *plus que ce que P* des exemples [92] (a~c) la séquence *plus que (ne) P*, nous obtenons « soit des séquences différentes en sens, soit plus ou moins douteuses ou encore inacceptables » (Piot, 2008 : 92) :

- [92'] a. ≠ Un petit geste de déférence et de respect permet ainsi souvent, en Afrique, d'obtenir en retour beaucoup plus que **l'on n'a donné**  
 b. \* Nous ne pouvons pas faire plus que **le droit nous permet**.  
 c. ≠ Je me décide une bonne fois à gagner autant que **je dépense**.

De tels exemples présentent une ambiguïté étant donné que le nom dépendant *geos* peut exprimer le « degré » :

[94] a. na-neun nae-ga sseu-neun **geos**-boda deo beo(l)-n-da  
 moi-TOP moi-SUB dépenser-SF ND-PC plus gagner-PRES-DEC  
 ‘Je gagne plus que je dépense’

b. na-neun nae-ga sseu-neun (**geos**)-mankeum beo(l)-n-da  
 moi-TOP moi-SUB dépenser-SF ND-PC(autant) gagner-PRES-DEC  
 ‘Je gagne autant que je dépense’

L'exemple [93] et l'exemple [94] n'ont pas le même sens même s'ils présentent la même structure. Le premier appartient à la dernière configuration (2.5. Une entité, un prédicat et un critère) et le dernier à la troisième configuration (2.3.1. deux paramètres et une entité).

## BILAN

Type de configurations	Français	Coréen
Type 1) Deux entités et un paramètre	O	O
Type 2) Une entité, un paramètre et une variable	O	O
Type 3) Un paramètre et une variable sans entités comparées	O	X (remplacé par le type 1 ou par le type 2)
Type 4) Une entité et deux paramètres	O	<b>inégalité</b> : Δ (limité en général et remplacé par le type 1) <b>égalité</b> : O (en partie limité et remplacé par le type 1)
Type 5) Deux entités et deux paramètres	O	O (mais moins usité)
Type 6) Deux entités, un paramètre et une variable	O	O
Type 7) Une entité, un prédicat et un critère (de degré ou de quantité)	Δ (possible dans certains cas)	O

**Le premier type** (*Eva est plus belle que Léa*), en tant que configuration prototypique, est constitué d'un paramètre, qui se caractérise par un prédicat à une seule place, et de deux entités, qui sont clairement identifiables. Nous avons examiné les caractéristiques prototypiques du paramètre et des deux entités dans cette configuration, et aussi dans d'autres cas particuliers où les comparandes ne renvoient plus à des entités prototypiques (référentielles, spécifiques et singulières). Les deux langues partagent leurs caractéristiques par rapport aux comparandes et au paramètre. De plus, nous avons

relevé quelques variantes de cette configuration. Alors que les deux langues partagent également certains variantes comme « le schéma en déséquilibre » et « le schéma réduit », elles présentent chacune d'autres variantes propres à leur système de comparaison respectif : « la comparaison mutuelle » pour le français et le « schéma avec proposition prédicative » pour le coréen. Notamment par rapport au « schéma avec proposition prédicative », nous avons essayé de trouver des structures correspondantes pour le français mais la correspondance entre les deux langues n'était en ce cas pas très simple à établir.

**Le deuxième type** (*Eva est plus belle qu'hier*), dans lequel la comparaison ne concerne qu'une seule entité et le prédicat, intègre un autre élément que le standard, soit une variable. Les comparandes et le paramètre, dans cette configuration, ne sont pas identifiables aussi facilement que dans la configuration prototypique. Pour le français, nous avons divisé les variants de ce type en cinq catégories (modalité, circonstant, actant (complément d'objet (in)direct), complément d'adjectif, et complément d'agent) et analysé les interprétations possibles de la comparaison dans chaque type en nous basant sur celles de Fuchs et al., 2008 et Fuchs, 2014). Pour le coréen, nous avons divisé les variants en seulement trois catégories (modalité, circonstant, et actant (objet et adverbe essentiel)). Même si le coréen n'a pas toujours recours à la même structure syntaxique que le français (soit la structure verbale ou non verbale) selon les types de variants (comme nous l'avons vérifié dans le chapitre précédent), cette configuration en coréen est susceptible d'interprétations presque identiques à celles de la même configuration du français.

**Le troisième type** (*Il fait plus beau qu'hier*), **qui** ne concerne qu'un paramètre et une variable sans entités comparées, établit une comparaison entre deux procès impersonnels grâce à la subordonnée comportant une variable. Ce type est propre au système de la comparaison en français, ce qui est normal compte tenu de l'absence d'un verbe impersonnel dans le système linguistique coréen. L'identification des comparandes peut être plus ou moins facilitée selon la nature propre des variables. En coréen, cette configuration revient au premier ou au deuxième type si bien il n'est pas très compliqué d'identifier les comparandes dans les énoncés.

Dans **le quatrième type** (*Ce jardin est plus large que long*), où le second paramètre se présente comme un élément différentiel dans la subordonnée (Fuchs, 2014 : 77), une certaine échelle (soit implicitement supposée, soit explicitement exprimée), partagée par deux paramètres indépendants, rend possible la comparaison entre deux paramètres.

Cette configuration n'est néanmoins pas bien acceptée dans la CC d'inégalité en coréen et la correspondance avec celle du français n'est pas immédiate : comportant la structure *-n geos* (1), elle ne correspond sémantiquement pas exactement à celle du français et semble plutôt maladroite même si elle n'est pas vraiment agrammaticale. Nous avons donc cherché à quelle structure le coréen a de préférence recours pour exprimer la comparaison réalisée dans cette configuration en distinguant les types suivants de double paramètre : 1) Propriété objective, 2) Propriété subjective : sentiment ou qualité, 3) Procès. De manière générale, le double paramètre a tendance à être nominalisé de manière à obtenir des entités abstraites qui concordent avec les comparandes de la configuration prototypique (sauf lorsqu'on se trouve dans 2) : propriété subjective-qualité), ce qui montre bien que la « comparaison d'entité » a un statut prioritaire dans le système de la comparaison en coréen.

Dans la comparaison d'égalité, il nous semble en revanche que la comparaison d'égalité accepte relativement bien cette configuration par rapport à la comparaison d'inégalité. Mais le nom dépendant *geos* de *geos-mankeum* est souvent absent (c'est-à-dire que le marqueur *mankeum* fonctionne comme

un nom dépendant et non comme une particule). De plus, lorsque le double paramètre concerne des propriétés objectives, la structure comparative impliquant les noms scalaires (soit la configuration prototypique) est plus naturelle que la structure impliquant le double paramètre.

Au total, la comparaison d'égalité aussi bien que celle d'inégalité acceptent bien cette configuration lorsqu'une échelle partagée par le double paramètre est explicite.

**Le cinquième type** (*Eva boit plus que Léa ne mange*) concerne deux schémas prédicatifs complètement différents si bien qu'il est plus contraignant de satisfaire aux conditions requises pour établir une comparaison que dans le type précédent : il faut prendre en compte aussi bien les deux entités que les caractéristiques des prédicats proposées dans la description de C. Fuchs (2014). Les caractéristiques du double paramètre demandent notamment d'analyser les CC en français d'après les types de propriétés impliquées (objective VS subjective ou antonyme VS non-antonyme). Nous avons par ailleurs tenté de développer l'analyse de C. Fuchs (2014) concernant la « comparaison de déviation » dans ces configurations faisant appel au double paramètre. Nous avons cherché à établir sur quel critère telle CC s'interprétait comme une « comparaison ordinaire » et/ou une « comparaison de déviation », et ce sont à la fois les caractéristiques des deux propriétés (antonymes vs co-orientées ; objectives vs subjectives) ou l'apparition de tel marqueur (avec *encore* vs sans *encore* pour la comparaison d'inégalité) qui nous ont paru déterminantes (cf. Tableaux 73 et 74).

Pour le coréen, par contraste avec le type précédent où une seule entité est en jeu, la configuration impliquant deux entités correspond assez bien à celle du français. Même si les deux configurations appartiennent bien en effet à la « comparaison de degré », la configuration impliquant deux entités ressemble plus à la « comparaison d'entité » que celle impliquant une seule entité, ce qui pourrait expliquer la compatibilité de la structure *-n geos* (1) avec la comparaison d'inégalité impliquant deux entités. Même dans les cas où le double paramètre concerne des propriétés objectives, la configuration comportant la structure *-n geos* (1) peut être acceptée. Mais, malgré cela, le coréen recourt plus fréquemment à la configuration prototypique, c'est-à-dire la structure impliquant des noms scalaires. Même en analysant les CC du coréen en fonction des types de propriétés (objective VS subjective ou antonyme vs non-antonyme), le résultat ne diffère guère de celui du français. Nous avons cependant remarqué que, par rapport à la « comparaison de déviation », les deux configurations impliquant le double paramètre expriment également le haut degré dans la comparaison d'égalité, mais plutôt avec le marqueur *-mankeumina*, intensif du marqueur *-mankeum*, et cela en raison semble-t-il d'un sens de *-mankeum* subtilement différent de celui d'*aussi*.

**Le sixième type** (*Eva est plus belle (aujourd'hui) que Léa hier*) concerne deux entités et un paramètre, comme la configuration prototypique, mais la subordonnée comporte une variable en plus du standard, c'est-à-dire la deuxième entité. Il peut y avoir deux interprétations selon que la variable s'affecte au paramètre ou aux comparandes, comme dans le deuxième type (*Eva est plus belle qu'hier*) (Fuchs, *op. cit.* : 78). Or, cette configuration a tendance à se réduire très naturellement à celle entre deux entités si bien que deux entités clairement distinctes rendent l'interprétation de la comparaison moins délicate que celle du deuxième type qui ne concerne qu'une entité. De même, la comparaison en coréen, qui doit généralement être accompagnée de la structure *-n geos* (1) pour ce type de comparaison, accepte cette configuration d'autant mieux que deux entités sont concernées par rapport à un unique paramètre dans la comparaison.

**Le septième type** (\*Cheoli est plus grand que 160cm) semble très similaire à la configuration prototypique, mais à la place du standard apparaît un critère (concrètement, une mesure concrète ou un degré concret), et non pas une autre entité qui serait parallèle à tous égards à l'entité, soit le comparé. La restitution de la relation prédicative, qui peut se faire normalement dans les types précédentes ne peut pas se faire dans cette configuration. Ce type est adopté pour le coréen, mais même le français semble l'adopter à l'occasion (au moins en contexte restreint : *que ce que P, que ce qui P...*). De même qu'en coréen, il est impossible de restituer le prédicat de la même manière que dans les autres configurations.

# CONCLUSION

Dans cette thèse, nous avons non seulement étudié les structures comparatives du français et du coréen, mais aussi essayé de les comparer systématiquement et d'établir les correspondances sémantique et syntaxique entre leur systèmes respectifs. Nous aimerions finir notre étude en résumant ce que nous avons découvert durant notre recherche.

Les CC prototypiques en français et en coréen utilisent la même stratégie sémantique du point de vue typologique : la « mesure relative » Henkelmann (2006), tant dans la comparaison d'inégalité que dans la comparaison d'égalité. Notamment dans la comparaison d'inégalité, les structures logiques des CC de chaque langue sont assez similaires pour partager entièrement la terminologie élaborée pour la CC en français : *plus...que* en français et *-boda...deo* en coréen. Entre autres choses, leurs marqueurs du paramètre, *plus* et *deo*, se ressemblent beaucoup aussi bien sémantiquement que syntaxiquement. Par contre, les marqueurs du standard du français (*que*) et du coréen (*-boda* pour l'inégalité et *-mankeum* pour l'égalité) ont respectivement le statut de conjonction et celui d'adposition du point de vue typologique. Néanmoins, nous avons établi deux faits qui autorisent leur comparaison. Premièrement, selon Stassen (1984, 2013), les marqueurs du standard du français et du coréen se recoupent en partie ; deuxièmement, les marqueurs du standard en coréen peuvent se comporter à la fois comme adposition et comme conjonction de subordination en intégrant *-n geos* (élément constitué d'un suffixe flexionnel et d'un nom dépendant), au même titre que celui du français (*que*), qui accepte le standard sous forme de proposition mais aussi, de syntagme nominal (en surface tout au moins). Nous avons pu ainsi assurer la comparabilité des CC en français et en coréen et la validité de notre étude.

Cette comparaison entre les deux langues nous a permis de nous référer, pour analyser la CC en coréen, outre les recherches existantes sur la CC en linguistique coréenne, aux recherches sur la CC en français de Rivara (1990), C. Fuchs et al. (2008), C. Fuchs (2014), etc., qui proposent des analyses beaucoup plus détaillées et exhaustives sur la comparaison que les recherches existantes sur la CC en coréen. La démarche contrastive nous paraît en l'espèce avoir enrichi le point de vue sur l'une des deux langues grâce à l'apport théorique et méthodologique fourni par les études sur l'autre langue cible de l'étude.

Avant d'explorer en détail le champ global de la comparaison en français et en coréen en prenant la classification de C. Fuchs (2014) comme référence, nous avons établi qu'il serait légitime de catégoriser les comparaisons par *-boda* et *-mankeum* dans la « comparaison quantitative » (distinguée de la « comparaison qualitative ») au regard des définitions de la « comparaison de degré » et de « la comparaison de modus » réservées généralement aux expressions comparatives en coréen. Parmi les trois grands types de schémas proposés par C. Fuchs (2014), les CC du français (*plus, moins, aussi...que*) et du coréen (*-boda deo/deol* pour l'inégalité et *-mankeum* pour l'égalité) correspondent toutes au « schéma de mesure relative » qui introduit le degré dans la comparaison, plus précisément, à la version 3 de ce schéma où le degré se réalise comme marqueur et le paramètre comme prédicat.

Nous avons observé les adverbes de degré de chaque langue, adverbes auxquels appartiennent les marqueurs du paramètre, et étant donné leur sens et comportement, nous avons considéré que les adverbes de degré dans le schéma canonique de chaque langue pouvaient se correspondre : *plus – deo* et *moins – deol* pour l'inégalité et *aussi, autant – mankeum* pour l'égalité. Par conséquent, nous avons pu appliquer l'analyse de Rivara (1990) à la sémantique de la comparaison en coréen, c'est-à-dire que

nous avons pu examiner comment la relation *-ER* et la relation *EG* se réalise dans chaque langue. En fait, les caractéristiques propres à chaque langue concernant les quantificateurs *beaucoup* et *peu* (*manhi* et *jogeu* pour le coréen) rendent moins immédiate la correspondance sémantique entre les comparaisons des deux langues. Mais comme nous avons adopté le même point de vue pour l'analyse de la comparaison dans chaque langue, nous avons pu trouver les divers comparatifs (ou locutions comparatives) en coréen qui peuvent correspondre sémantiquement aux termes comparatifs du français.

De plus, nous avons essayé d'analyser les significations (*sens posé*, *sens présupposé*, et *sens logiquement impliqué*) de chaque relation d'inégalité et d'égalité en coréen du point de vue de ce même linguiste, et ce afin de comparer la sémantique de la comparaison dans les deux langues. Nous avons à nouveau établi qu'il n'existe pas de différence significative de sens dans la comparaison d'inégalité d'une langue à l'autre, mais que la comparaison d'égalité présente en revanche une subtile différence de sens : dans la relation d'égalité, la possibilité que le comparé n'atteigne pas tout à fait le comparant est plus forte sémantiquement en coréen qu'en français. L'analyse selon les types de signification de Rivara nous aura ainsi permis de révéler une nuance infime que nous aurions pu autrement négliger.

Après avoir étudié les adverbes de degré relatif marqueurs d'(in)égalité et leurs fonctions dans les structures comparatives, nous avons comparé leurs emplois et leur correspondances sémantiques d'une langue à l'autre. Une autre grande différence oppose les deux marqueurs du paramètre *plus* et *de* : tandis que le premier est obligatoire dans la construction comparative en français, celui du coréen peut être le cas échéant facultatif. Nous avons donc analysé la question de la suppression du marqueur *de*. Ce problème nous a semblé rendre compte de son statut en tant que marqueur comparatif dans la mesure où sa suppression est impossible lorsque le paramètre de la comparaison concerne des verbes avec lesquels le degré s'interprète extensionnellement.

Étant donné que le marqueur comparatif *de* fait présumer, en mettant en jeu une échelle, un facteur extérieur sur la base duquel la comparaison de ce type de verbes peut se former, on ne peut le supprimer. En analysant ce phénomène dans les termes de Rivara (*ibid.*), on dira que c'est le marqueur comparatif *de*, plus précisément *manhi* (« beaucoup ») compris dans le marqueur *de* (relation *-ER + beaucoup*) qui met en jeu l'échelle des grandes quantités par rapport aux facteurs extérieurs dans la comparaison de ce type de verbes. En somme, le marqueur *de* est non supprimable, car il contribue à établir une échelle pour former la comparaison.

Nous avons pu ensuite approfondir cette question en tenant compte de la relation entre le marqueur du standard *-boda* et l'adverbe de degré *de* (ou *deol*) et en comparant cette situation à celle du français. La relation entre les deux marqueurs est très forte en français aussi bien qu'en coréen ; pour le français, le marqueur *que*, qui indique juste un degré indéterminé et ne peut donc pas à lui seul cheviller les deux propositions de la construction comparative, renvoie à un adverbe de degré marquant une quantification relative, c'est-à-dire que le marqueur *que* est en corrélation très forte avec l'adverbe de degré (Le Goffic, 1993). Pour le coréen, l'adverbe de degré *de* (« plus ») et *deol* (« moins ») demandent le marqueur *-boda* accompagné du standard dans la CC. Et le marqueur *-boda*, qui modifie d'après nous un élément établissant une échelle pour former la comparaison, modifie *de* (« plus ») ou *deol* (« moins ») (ou la séquence comprenant *deol*) sauf dans les cas où le paramètre peut établir à lui seul une échelle en tant que tel. En somme, cette relation de solidarité entre *-boda* et *de* (ou *deol*) est aussi forte que celle du français, sauf lorsque le marqueur du paramètre *de* est supprimé.

En effet, la CC du coréen *-boda...de* a la même structure logique que celle du français *plus...que* et la relation de solidarité entre *-boda* et *de* est aussi forte que celle du français. De plus, les marqueurs du paramètre, *de* et *plus*, partagent des caractéristiques sémantiques (dans la perspective de Rivara). Mais le phénomène de suppression du marqueur du paramètre ne se produit qu'en coréen parce

que sa suppression n'entraîne aucune ambiguïté dès lors que le coréen distingue le marqueur du standard dans la comparaison d'inégalité (*-boda*) de celui dans la comparaison d'égalité (*-mankeum*), au contraire du français qui dispose seulement de *que*. Somme toute, dès que l'adverbe de degré *deo* ne remplit pas de fonction essentielle pour établir une échelle, son omission est possible dans la comparaison d'inégalité, et le principe d'économie linguistique la favorise d'autant plus qu'elle n'est pas source d'ambiguïté grâce à l'existence de marqueurs du standard spécifiques à chaque type de comparaison.

Par ailleurs, au-delà de l'analyse de la configuration prototypique, nous avons essayé de décrire exhaustivement dans chaque langue les diverses structures comparatives afin de mettre au jour les points communs et les différences entre les structures comparatives des deux langues étudiées. Nous avons examiné les structures comparatives du français grâce à l'analyse réalisée dans le cadre du projet SCF et établi une typologie des structures syntaxiques du coréen sur le modèle de celles qui ont été établies en français, en faisant correspondre la partie marquée par *-boda* ou *-mankeum* à la subordonnée comparative du français et la partie comportant le terme ou le prédicat sur lequel porte l'adverbe de degré à la matrice en français. La structure comparative du coréen et celle du français ont pu ainsi être mises en parallèle, d'autant que plusieurs chercheurs émettent l'hypothèse que la construction comparative avec *-n geos* pourrait s'analyser comme une comparaison propositionnelle et que la construction avec *-n geos* est supposée constituer la structure sous-jacente de la CC en coréen. Dans la partie correspondant à la matrice, des quantificateurs ou une proposition prédicative peuvent également être concernés par l'adverbe de degré, à la différence du français. Nous avons structuré cette partie en les prenant en considération.

Les structures de la subordonnée du français se répartissent en deux grands types, selon qu'elles sont verbales ou averbales. En coréen, la structure *-n geos* (1) (parmi les quatre emplois de *-n geos*) correspond aux structures verbales du français. Or les séquences *-n geos-boda* et *-n geos-mankeum* (surtout la première) présentent une ressemblance considérable avec le marqueur comparatif *que* tel qu'il est décrit par Le Goffic (connecteur, adverbe, corrélatif). Nous avons donc observé la partie à structure *-n geos* (1) en la comparant avec la subordonnée à structure verbale du français selon le type de verbe : verbe plein, verbe *être*, verbe vicairie *faire*, et verbe modal (Fuchs et al., 2008) et trouvé quelques différences entre les deux structures : ce qui peut se faire anaphoriser en français est normalement supprimé ou répété en coréen et l'anaphore (ou l'ellipse) en coréen, sauf celle du sujet, ne se réalise pas dans la partie à structure *-n geos* (1) mais dans la partie correspondant à la matrice du français du fait de la structure de la comparaison du coréen où la partie à structure *-n geos* (1) précède normalement le prédicat (objet compris).

Ensuite, nous avons examiné ce qui correspond en coréen à la subordonnée à structure non verbale du français, qui se réduit en surface à un terme (ou à deux termes). Les quatre types ont été distingués selon la catégorie syntaxique et sémantique du terme : terme actanciel, terme circonstanciel, terme de qualité et deux termes (Fuchs et al., 2008). Nous avons observé quel terme ou quelle structure le coréen adopte préférentiellement vis-à-vis de ces quatre configurations usuelles en français. Tandis qu'en français un terme (ou plusieurs termes) d'un statut grammatical très varié peut apparaître dans la subordonnée, en coréen, le terme correspondant se réduit généralement au GN sauf dans quelques cas particuliers où certaines particules sont ajoutées au GN marquée par *-boda* ou *-mankeum*. Par contre, dans les cas où il ne peut pas correspondre à GN, la subordonnée du français doit nécessairement correspondre à la partie à structure *-n geos* (1). Pour autant, l'énoncé comportant la structure *-n geos* (1) n'est pas toujours naturelle pour exprimer l'équivalent des tournures du français. Après tout, une telle non-correspondance nous semble résulter de la différence radicale du statut syntaxique des marqueurs



du standard dans les deux langues : celui de *que* en tant que connecteur (terme conjonctif) et ceux de *-boda* et *-mankeum* en tant qu'adpositions.

Nous avons ensuite analysé divers types de paramètres et de différentiels de la structure comparative des deux langues. Ayant divisé en français le paramètre en trois catégories (qualité, propriété et procès (Fuchs et al., 2008)), nous avons reconduit cette division en coréen et examiné les caractéristiques du paramètre dans chaque catégorie en comparaison avec celles qui ont été relevées pour le français. Nous avons remarqué dans la catégorie du procès qu'en coréen, dès lors que l'adverbe de degré ne porte pas directement sur le nom mais sur le verbe, il peut y avoir une ambiguïté quant au paramètre en fonction des caractéristiques aspectuelles et sémantiques des verbes. Au contraire, en français, il n'y a aucune ambiguïté dans le même type d'énoncé dans la mesure où le français d'une part dispose des déterminants et qu'il recourt d'autre part à la comparaison nominale *plus de* + N pour faire porter la quantification directement sur le nom.

C. Fuchs et al. (2008) proposent six catégories qui permettent de regrouper les divers types de différentiels : entité, circonstance, procès, qualité, propriété, et modalité ; ils caractérisent aussi les différentiels de chaque catégorie par nature, fonction et type. Nous avons adopté ces mêmes subdivisions pour étudier les caractéristiques du différentiel dans chaque catégorie du coréen en les comparant avec celles du français. En fait, les divers types de différentiel présentés par eux ont permis de découvrir et de catégoriser des exemples très variés des CC du coréen. Surtout, lorsque le différentiel est aussi une qualité, nous avons établi que la correspondance dans la comparaison d'inégalité est assez particulière et plus complexe que dans les cas précédents. Et lorsque le différentiel est une modalité de prédicat ou de phrase, la correspondance n'est pas très régulière non plus mais nous avons essayé de proposer malgré tout une correspondance systématique en illustrant chaque type de modalité.

Enfin, nous avons abordé la question de la restitution des anaphores et des ellipses pour distinguer les CC selon les degrés de parallélisme syntaxique existant entre les deux relations prédicatives (Fuchs & Guimier, 2011). En priorité, nous avons vérifié l'hypothèse que la structure sous-jacente de la construction comparative en coréen puisse s'analyser comme une phrase complexe, sauf dans le cas des « quasi-constructions comparatives » (Kim J. D., 1990) et nous avons ensuite proposé une typologie des constructions comparatives en coréen, sur le modèle de C. Fuchs et C. Guimier (2011). Autant que possible, des exemples de chaque langue ont été systématiquement mis en parallèle, en fonction du degré de parallélisme de la structure comparative, ce qui nous a permis d'engager une analyse contrastive plus approfondie des structures comparatives des deux langues.

Finalement, nous avons essayé d'établir une représentation synthétique des systèmes comparatifs en français et en coréen en nous référant à C. Fuchs (2014) et C. Fuchs et al. (2008). Nous avons donc mis en parallèle les six types de configurations du français avec celles du coréen. Nous avons observé qu'on n'en retrouvait en coréen que cinq : le troisième type de configuration impliquant un verbe impersonnel est absente, faute de tour correspondant en coréen. Nous avons également remarqué que, lorsque la configuration implique deux paramètres, la structure *-n geos* (1) n'est pas très bien acceptée, surtout dans la comparaison d'inégalité avec une seule entité, et que le coréen préfère plutôt en ce cas exploiter la configuration prototypique. Ce phénomène nous semble être en rapport avec le fait que l'usage de *geos* (1), qui exprime le « degré », est d'emploi restreint, tandis que l'usage principal de ce même marqueur est la représentation d'une entité en tant que pronom.

En somme, la CC en coréen serait en premier lieu destinée à la comparaison d'entités et n'interviendrait qu'incidemment pour la comparaison de degré. Notons également que dans la configuration impliquant deux paramètres, le marqueur *-mankeum* en tant que tel a du mal à produire l'effet de la « comparaison de déviation » comme le fait le marqueur *aussi*, du fait de la légère différence

de sens, déjà signalée, entre les deux marqueurs. Enfin, ce qui était auparavant présenté comme une « quasi-construction comparative » a été intégré au système comparatif du coréen ; d'ailleurs même le français semble adopter à l'occasion ce type, même s'il y met plus de contraintes que le coréen.

Les marqueurs *que* et *-boda* (et *-mankeum*) partagent le nom de « particule » ; le premier appartient au type du « comparatif de la particule » dans la subdivision de Stassen (1984, 2013) et les seconds sont nommés *josa* (« particule ») en linguistique coréenne. Même si les CC du français et du coréen n'appartiennent pas au même type du point de vue typologique, elles franchissent la limite typologique fixée par le statut grammatical de leur marqueur du standard (connecteur vs adposition) ; la CC du coréen profite de la structure à *-n geos* (1) pour se rapprocher du type de la CC du français et la CC du français adopte également la « quasi-construction comparative » du coréen dans laquelle le parallélisme entre la matrice et la subordonnée n'est pas supposé. De plus, la CC du français rompt parfois la corrélation entre l'adverbe de degré et le marqueur du standard (*en comparaison avec... plus..., comparé à... plus...*) comme dans la comparaison d'inégalité en coréen. Inversement, la tendance à ne pas franchir cette limite se confirme également dans les CC des deux langues ; pour le coréen, la structure à *-n geos* (1) n'est pas bien acceptée dans la configuration impliquant deux paramètres et une entité (en particulier dans la comparaison d'inégalité) et pour le français, la « quasi-construction comparative » ne s'utilise qu'en contexte restreint (*\*Pierre est plus grand que 160cm*). Nous pourrions décrire une telle relation entre les CC des deux langues étudiées au moyen de la comparaison suivante :

*Les structures comparatives en français et en coréen sont plus similaires qu'on ne l'avait imaginé mais elles sont aussi différentes qu'elles le devraient.*

L'originalité de notre étude consiste non seulement à avoir cherché à établir de manière systématique une correspondance sémantique et syntaxique entre les structures comparatives des deux langues étudiées, au-delà de la configuration prototypique, mais aussi à avoir essayé de les analyser du point de vue typologique et à avoir examiné diverses expressions comparatives dans chaque langue. Pour autant que nous le sachions, cette étude est la première à avoir essayé de comparer les constructions comparatives entre le français et le coréen sans prendre en considération celles d'autres langues.

Nous espérons que notre étude enrichira, d'un point de vue théorique et pratique, l'approche linguistique et pédagogique du phénomène étudié. Pour le versant linguistique, les points communs entre les deux langues dans le système de la comparaison (au moins pour la comparaison quantitative) se sont révélés assez clairement et l'étude contrastive nous a permis d'approfondir l'analyse de la construction comparative à la fois en français et en coréen. En effet, des éléments qui n'apparaissent pas aussi clairement dans une seule langue ont pu être éclairés par ceux de l'autre langue. Les savoirs accumulés sur la construction comparative dans chaque langue ont apporté des matériaux à l'analyse de l'autre. Quant à la valeur pédagogique, l'analyse contrastive pourra être d'une grande utilité pratique en contribuant à l'enseignement du français et du coréen comme langues étrangères. Nos recherches pourraient en effet apporter une contribution à l'enseignement grammatical pour les Coréens qui apprennent le français et pour les Français qui apprennent le coréen. Par ailleurs, elle pourrait aider au développement de la traduction entre le français et le coréen et vice versa.

Précisons cependant que notre étude limite la discussion à des comparaisons classiques à portée intra-prédicative où le degré relatif porte sur un paramètre prédicatif. Nous espérons faire

ultérieurement une étude contrastive des comparaisons à portée extra-prédicative et même à portée exo-prédicative comme prolongements possibles au présent travail. En nous basant sur une série d'études réalisées, nous pourrions constituer le corpus de la construction comparative en coréen et mener une analyse statistique et fournir des données chiffrées en les mettant en contraste avec le corpus que nous avons déjà constitué à partir de Frantext.

# BIBLIOGRAPHIE

- Abeille, A., & Borsley, R. (2007). La syntaxe des corrélatives comparatives en français et en anglais. *Faits de langues*, 28, 21-34.
- Ahn, J. H. (2010). {-치고}의 문법적 특성에 대한 고찰 (Étude sur le statut grammatical de '-chigo'). *Hangeul*, 288, 43-72.
- Albrespit, J. (2005). Le suffixe-*ish* en Anglais : Comparaison par approximation. In C. Merillou (Ed.), *Travaux linguistiques du CerLiCo 18* (« *Intensité, comparaison, degré-2* ») (pp. 81-97). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Allaire, S. (1977). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*. (Thèse de doctorat). Université de Rennes 2.
- Andersen, P. K. (1983). *Word Order Typology and Comparative Constructions*. Amsterdam : Benjamins.
- Anscombe, J.-C. (1975). Il était une fois une princesse aussi belle que bonne. *Semantikos*, 1, 1-28.
- Anscombe, J.-C. (1990). Thème, espaces discursifs et représentation événementielle. In J.-C. Anscombe & G. Zaccaria (Eds.), *Fonctionnalisme et pragmatique. À propos de la notion de thème* (pp. 43-150). Milano : Edizioni Unicopli.
- Aquien, M. (1993). *Dictionnaire de poétique*. Paris : Le livre de poche.
- Arrivé, M., Blanche-Benveniste, C., Chevalier, J.-C., & Peytard, J. (1964). *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse.
- Authier-Revuz, J. (1995). Méta-énonciation et comparaison : remarques syntaxiques et sémantiques sur les subordonnées comparatives de modalisation autonymique. *Faits de langues*, 5, 183-192.
- Bae, J. S. (2019). *비교의 연결어미 '-느니' 연구* (Étude sur le suffixe connectif de la comparaison '- neuni'). (Mémoire de master). Université nationale de Séoul.
- Benveniste, É. (1975[1948]). *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris : Maisonneuve.
- Bobaljik, J. D. (2012). *Universals in comparative morphology : Suppletion, superlatives, and the structure of words*. Cambridge : MIT Press.
- Bolinger, D. (1972). *Degree words*. La Haye : Mouton.
- Bong, M. K. (2011). 말뭉치에 나타난 부사 '더'와 '덜'의 의미 연구 (Approche basée sur le corpus des relations d'antonymie entre les adverbes de degré, 'deo' et 'deol'). *hangukeo uimihak*, 34, 159-183.
- Bonnet, V. (2005). La nomenclature chimique lavoisienne : de la quantification à la comparaison. In C. Merillou (Ed.), *Travaux linguistiques du CerLiCo 18* (« *Intensité, comparaison, degré-2* ») (pp. 257-269). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Cappeau, P., & Savelli, M.-J. (1995). Corrélacion ne vaut pas comparaison. *Faits de langues*, 5, 175-182.
- Chae, H. R. (1998). "tough-구문"과 비교구문의 영어-한국어 비교 분석 (Analyse comparative de la construction *tough-* et la construction comparative en anglais et en coréen). *Eohakyeongu*, 34(1), 33-71.
- Choi, H. B. (1965). *우리말본* (Étude du coréen). Séoul : Jeongeumsa.
- Choi, J. S. (2017). 한중 비교표현의 대응관계 연구 (Étude contrastive des expressions comparatives en coréen et en chinois). *Dongbuka munhwayeongu*, 52, 197-214.

- Choi-Jonin, I. (2001). L'aspect progressif en coréen. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 96(1), 389-418.
- Choi-Jonin, I. (2002). Comitatif et jonctif en français et en coréen. *Cahiers de grammaire*, 27, 11-28.
- Choi-Jonin, I. (2005). Étude comparative des termes de couleur en français et en coréen. *Langue française*, 145, 109-123.
- Choi-Jonin, I. (2008). Particles and postpositions in Korean. *Typological Studies in Language*, 74, 133-170.
- Choi-Jonin, I. (2009). Présentation générale. Propriétés de la corrélation grammaticale. *Langages*, 174(2), 3-12.
- Choi-Jonin, I. (2013). La multidimensionnalité de la corrélation. In O. Inkova & P. Hadermann (Eds.), *La Corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques* (pp. 57-84). Genève : Droz.
- Choi-Jonin, I., Park, O. h., & You, j. s. (1994). Les prédicatifs en coréen. *Scolia*, 2, 13-53.
- Chu, K. H. (2000). ‘좀’과 ‘조금’ (‘jom’ et ‘jogum’). *Gukeohak*, 36, 379-399.
- Chun, J. H. (2013). *Interface syntaxe-topologie et amas verbal en coréen et en français*. (Thèse de doctorat). Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Chung, C. J. (1984). 차등비교구문과 기준 (Construction comparative d'inégalité et Norme). *Hangukeomunyeongu*, 1, 33-51.
- Chung, I. K. (1981). 한국어 비교구문에 대해서- 특히 ‘-보다-더-’ 구문을 중심으로 (À propos de la construction comparative en coréen - axée sur ‘-boda-deo-’). *Eoneogwahakyeongu*, 1, 61-74.
- Chung, I. S. (1996). 국어 정도 형용사 구문의 의미 (Sémantique d'une construction à adjectif graduable). *Hanminjokeomunhak*, 29, 71.
- Chung, I. S. (1998). 국어 차등 비교 형용사 구문의 의미 연구 : ‘-보다 더-’ 구문을 중심으로 (Étude sémantique des constructions adjectivales d'inégalité en coréen - axée sur ‘-boda deo-’). *Eomunhak*, 63, 67-81.
- Chung, I. S. (1999). 국어 동등 비교 형용사구문의 의미연구 : ‘만큼’ 구문과 ‘처럼’ 구문을 중심으로 (Étude sémantique des constructions adjectivales d'égalité en coréen - axée sur ‘-cheoleom’ et ‘-mankeum’). *Hyeondaemunbeobyeongu*, 18, 147.
- Combettes, B. (2008). L'alternance *si/aussi* dans l'expression du comparatif d'égalité. Facteurs d'évolution en moyen français. *Linguisticae investigationes*, 31(1), 124-142.
- Combettes, B., & Kuyumcuyan, A. (2007). Intensité et comparaison : étude diachronique des corrélations en *si* et *aussi*. *Travaux de linguistique*, 55(2), 75-92. doi : 10.3917/tl.055.0075
- Combettes, B., & Kuyumcuyan, A. (2008). Comme dans les comparaisons d'égalité : la corrélation *aussi/autant... comme* jusqu'à l'époque classique. *Langue française*, 159(3), 16-32. doi : 10.3917/lf.159.0016
- Combettes, B., & Kuyumcuyan, A. (2010). De la quantité à la qualité : sur la formation de deux marqueurs argumentatifs du français moderne : *dans la mesure où* et *pour autant que*. In F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada, & S. Prévost (Eds.), *CMLF 2010 - 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 137-157). doi : <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010180>
- Corteel, C. (2010). L'expression de l'identité en français : le cas de *même* et de *pareil*. In F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada, & S. Prévost (Eds.), *CMLF 2010 - 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 1647-1661). doi : <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010163>

- Cui, J. (2010). 유형학적 관점에서 본 한중 차등비교구문의 차이 (Étude contrastive des constructions comparatives d'inégalité en coréen et en chinois du point de vue typologique). *Junggukoneoyeongu*, 31, 155-181.
- Culioli, A. (2002). À propos de *même*. *Langue française*, 133, 16-27.
- Curnow, T. (1997). *A Grammar of Awa Pit (Cuaiquer) : An Indigenous Language of South-western Colombia*. (Thèse de doctorat). Australian National University.
- Danon-Boileau, L., & Morel, M.-A. (Eds.). (1995). *Faits de langues 5 (« La comparaison »)*.
- Delabre, M. (1984a). Les deux types de comparaisons avec *comme*. *Le Français Moderne*, 52, 22-47.
- Delabre, M. (1984b). *Comme* opérateur d'inclusion référentielle. *Linguisticae investigationes*, 8, 21-36.
- Delatour, Y. (1991). *Grammaire du français: cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris : Hachette.
- Delatour, Y., & Jennepin, D. (2000). *Grammaire pratique du français en 80 fiches*. Paris : Hachette.
- Delaveau, A. (2001). *Syntaxe : la phrase et la subordination*. Paris : Armand Colin.
- Delhay, C. (1995). Le diminutif : la diminution sans comparaison? *Faits de langues*, 5, 63-72.
- Desmets, M. (2001). *Les typages de la phrase en HPSG : le cas des phrases en comme*. (Thèse de doctorat). Université Paris-X.
- Do, J. H., & Heo, I. Y. (2019). 동등구문의 개념과 한국어 표현의 다양성 -언어유형론적 연구를 위한 비교 개념에 기반하여 (Notion de construction d'égalité et Diversité des expressions coréennes - en se basant sur le concept de comparaison pour l'étude typologique). *Gukeohak*, 91, 149-193.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire* Paris : Hermann.
- Dupriez, B. (2019). *Gradus : Les procédés littéraires (Dictionnaire)*. Paris : Éditions 10/18.
- Duval, M. (2021). *Subject-Predicate Collocations in East Asia : Focusing on Standard Korean*. Séoul : Seoul National University Press
- Eluierd, R., & Mitterand, H. (2002). *Grammaire descriptive de la langue française*. Paris : Nathan.
- Fortescue, M. D. (1984). *West Greenlandic*. London : Croom Helm
- Fournier, N. (2013). Le traitement de la comparaison dans les grammaires du français des XVIe et XVIIe siècles. *Histoire Épistémologie Langage*, 35(2), 97-132.
- Fournier, N., & Fuchs, C. (2007). *Que* et *comme* marqueurs de comparaison. *Lexique*, 18, 59-107.
- Fournier, N., & Fuchs, C. (2009). Les subordonnées comparatives détachées. In D. Apothéloz, F. Neveu, & B. Combettes (Eds.), *Les linguistiques du détachement* (pp. 263-276). Berne : Peter Lang.
- Fuchs, C. (1999). Les tours qualifiants en « comme N » : Jean travaille comme maçon. In A. DESCHAMPS & J. Guillemin-Flescher (Eds.), *Les opérations de détermination. Quantification/Qualification* (pp. 63-82). Paris : Ophrys.
- Fuchs, C. (2007). Relations de synonymie entre polysèmes : le réseau *comme, manière, façon*. *Le Français Moderne*, 75, 97-113.
- Fuchs, C. (2008). Autour de la base SCF ("Structures Subordonnées Comparatives du Français"). *Linguisticae investigationes*, 31, 1-10.
- Fuchs, C. (2010a). L'évolution des structures de comparaison adjectivale d'égalité depuis le 16ème siècle. *Le Français Moderne*(2), 171-185.
- Fuchs, C. (2010b). La comparaison épistémique en français moderne. In F. Neveu, V. Muni Toke, T. Klingler, J. Durand, L. Mondada, & S. Prévost (Eds.), *CMLF 2010 - 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française* (pp. 2091-2102). doi : <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010024>

- Fuchs, C. (2012a). 'Comme' marqueur d'analogie : l'identité de manière d'être. In N. Le Querler, F. Neveu, & E. Roussel (Eds.), *Relations, connexions, dépendances : Hommage au Professeur Claude Guimier* (pp. 179-196). Rennes Presses universitaires de Rennes.
- Fuchs, C. (2012b). Sur la prétendue équivalence entre 'aussi adj. que' et 'adj. autant que' en français moderne. In C. Schnedecker & C. Armbrecht (Eds.), *La Quantification et ses domaines* (pp. 465-477). Paris : Champion.
- Fuchs, C. (2013). Quand préférence rime avec comparaison. *Hommage au Professeur Odile Halmøy. Arena Romanistica*, 13, 74-91.
- Fuchs, C. (2014). *La comparaison et son expression en français*. Paris : OPHRYS.
- Fuchs, C., Fournier, N., & Le Goffic, P. (2008). Structures à subordonnée comparative en français. Problèmes de représentations syntaxiques et sémantiques. *Linguisticae Investigationes*, 31(1), 11-61.
- Fuchs, C., & Guimier, C. (2011). Les constructions comparatives intra-prédicatives en français. *Travaux de linguistique*, 63, 7-33.
- Fuchs, C., & Le Goffic, P. (2005). La polysémie de 'comme'. In S. Olivier (Ed.), *La polysémie* (pp. 267-292). Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
- Fuchs, C., & Le Goffic, P. (2008). Un emploi typifiant de « comme » : *Un de ces exemples comme on en trouve partout*. *Langue française*, 159, 67-82.
- Gaatone, D. (2008). Un ensemble hétéroclite : les adverbes de degré en français. In *CMLF 2008 - Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* (pp. 2483-2492).
- Gaatone, D. (2013). Esquisse d'un guide des perplexes : problèmes de définition et de classification des adverbes de degré en français. *Langue française*, 177, 37-50.
- Goo, K. H. (1995). Quelques remarques sur les compléments comparatifs du français. *eomunhakyongu*, 3, 319-344.
- Goosse, A., & Grevisse, M. (2016). *Le bon usage*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- Greco, G. (2003). Approche sémantique de la comparaison figée à base adjectivale. *Philologica*, 2, 99-104.
- Grégoire, M., & Thiévenaz, O. (2013). *Grammaire progressive du français: niveau intermédiaire : avec 680 exercices*. Paris : CLE
- Grevisse, M. (1990). *Précis de grammaire française* (Vingt-neuvième ed.). Paris : Duculot.
- Guimier, C. (2008). L'adverbe *tout* en construction comparative : *tout* prémodifieur de *comme*. *Linguisticae investigationes*, 31, 62-86.
- Guimier, C. (2009). De la comparaison à l'énonciation : le cas de *aussi bien*. *Langue française*, 161(1), 97-114.
- Guiraud-Weber, M. (1995). Le comparatif russe et ses particularités. *Faits de langues*, 3(5), 89-97.
- Ha, G. J. (1998). 비교와 비유의 의미 (Sémantique de la comparaison et la figure). *Hangukeohak*, 7, 321-343.
- Ha, G. J. (1999). *현대 한국어 비교 구문 연구 (Étude des constructions comparatives en coréen)*. Séoul : Pagijong.
- Hadermann, P., & Inkova, O. (Eds.). (2010). *Approches de la scalarité*. Genève : Droz.
- Hadermann, P., Pierrard, M., & Van Raemdonck, D. (Eds.). (2007). *Travaux de linguistique 54* (« La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens »).
- Hadermann, P., Pierrard, M., & Van Raemdonck, D. (Eds.). (2010b). *Langue française 165* (« la scalarité »).

- Hadermann, P., Pierrard, M., Van Raemdonck, D., & Wielemans, V. (2008). La scalarité aux fondements de la distinction entre constructions équative et similative? In *CMLF 2008 - Congrès Mondial de Linguistique Française 2008* (pp. 2587-2599).
- Hadermann, P., Pierrard, M., Van Raemdonck, D., & Wielemans, V. (2010a). Constructions équatives, similatives, exclamatives et interprétations scalaires. In P. Hadermann & O. Inkova (Eds.), *Approches de la scalarité* (Vol. 28, pp. 17-38). Genève : Droz.
- Hadermann, P., Pierrard, M., Van Raemdonck, D., & Wielemans, V. (2010c). Quantification et scalarité : le fonctionnement de *tant/autant (que)*. *Langue française*, 165, 155-173.
- Hamon, A. (1995). *Cours pour tous : La Grammaire*. Paris : Hachette.
- Han, K. (2012). 정도부사 ‘훨씬’, ‘가장’, ‘더/덜’의 용법 (Usages des adverbes de degré ‘*hwolssin*’, ‘*gajang*’, ‘*deo/deol*’). *inmungwahakyeongu*, 35, 183-205.
- Han, K. A. (2014). 일본어 「ほど」와 한국어 「만큼」의 대조 연구 (Étude contrastive de ‘*hodo*’ en japonais et ‘*mankeum*’ en coréen). *Ileoilmunhak*, 63, 161-179.
- Han, S. Y. (1995). *한.일 비교구문에 대한 대조적 연구 (Étude contrastive des constructions comparatives en coréen et en japonais)*. (Mémoire de master). Université de Kyungnam.
- Han, S. Y. (1999). 한국어 ‘만큼’과 일본어 ‘*ホド*’의 대조연구 (Étude contrastive entre ‘*mankeum*’ en coréen et ‘*hodo*’ en japonais). *Ilbonmunhwahakhoe*, 7, 141-156.
- Han, S. Y. (2001a). 동등 비교구문상에서의 서술어 제약 : 한국어 ‘만큼’과 일본어 ‘*ほど・ぐらい*’의 대조를 중심으로 (Restrictions sur les prédicats dans les constructions comparatives d’égalité). *ilbonmunhwahakbo*, 10(153-169).
- Haspelmath, M. (2017). Equative constructions in world-wide perspective. In Y. Treis & M. Vanhove (Eds.), *Similative and equative constructions : A cross-linguistic perspective* (pp. 9-32) : John Benjamins Publishing Company.
- Haspelmath, M., & Buchholz, O. (1998). Equative and similative constructions in the languages of Europe. In J. Van Der Auwera & D. Ó. Baoill (Eds.), *Adverbial constructions in the languages of Europe* (Vol. 3, pp. 277-334). Berlin; New York : Mouton de Gruyter.
- Heath, J. (1998). *A grammar of Koyra Chiini, the Songhay of Timbuktu* (Vol. 19). Berlin : Walter de Gruyter.
- Heine, B. (1997). *Cognitive foundations of grammar*. New York : Oxford University Press.
- Henkelmann, P. (2006). Constructions of equative comparison. *Sprachtypologie und Universalien forschung*, 59(4), 370-398.
- Henry, A. (1991). « Tel » en français moderne. *Revue de linguistique romane*, 55, 339-426.
- Hong, S. M. (2002a). 국어 정도 부사의 하위 분류 (Étude sur la subdivision des adverbes de degré). *Eomunlonchong*, 36, 31-74.
- Hong, S. M. (2002b). 국어 정도 부사의 피한정어 연구(Étude sur le déterminé des adverbes de degré). *Eomunhak*, 76, 153-176.
- Hwang, M. H. (1996). {더/덜} 구문의 통사 구조 연구 (Étude de la structure syntaxique des constructions ‘*deo/deol*’). *Eomunhak*, 57, 341-360.
- Jang, G. W. (2011). ‘*보다*’구문 연구 : 통사·의미적 비교양상을 중심으로 (Étude sémantique et syntaxique des constructions comparatives ‘*boda*’). (Mémoire de master). Université de Sungsil.
- Jang, G. W. (2014). 비교를 나타내는 연결어미 ‘-느니’의 양태성 연구 (Modalité du suffixe connectif de comparaison ‘*-neuni*’ en coréen). *Eomunhak*, 124, 103-127.



- Jonas, P. (1971). *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Jong, H. G. (1999). *현대 한국어 비교구문 연구 (Étude des constructions comparatives en coréen)*. Séoul : Pagijong.
- Junjaud, A. (2002). Le statut pronominal de *même* comparatif dans l'attribution et l'apposition. *Cahiers de grammaire*, 27, 49-76.
- Kahane, S. (2010). Entre adverbes, noms et pronoms : le cas des modificateurs temporels. In *Actes de Congrès Mondial de Linguistique Française 2010 (CMLF 2010)*. La Nouvelle Orléans.
- Kennedy, C. (1999). *Projecting the adjective : The syntax and semantics of gradability and comparison*. New York : Garland.
- Kennedy, C. (2005). *Variation in the expression of comparison : Implications for the semantics and comparatives and gradable predicates*. MS. Cornell University.
- Kennedy, C. (2007a). Modes of comparison. In M. Elliott, J. Kirby, O. Sawada, E. Staraki, & S. Yoo (Eds.), *Proceedings from the Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society 43* (pp. 141-165) : Chicago Linguistic Society.
- Kennedy, C. (2007b). Vagueness and grammar : The semantics of relative and absolute gradable adjectives. *Linguistics and philosophy*, 30(1), 1-45.
- Kim, B. M. (1990). 국어 견중말 연구 (Étude des comparatifs coréens). *Hangeul*, 209, 33-58.
- Kim, J. A. (1998). *중세국어의 비교구문연구 (Étude des constructions comparatives en coréen médiéval)*. Séoul : Taehaksa.
- Kim, J.-B., & Sells, P. (2010). A phrasal analysis of korean comparatives. *Studies in Generative Grammar*, 20, 179-205.
- Kim, J. D. (1990). 비교 구문 논의를 위한 몇 가지 전제 (Présuppositions pour la discussion sur les constructions comparatives). *Kyungnameomunnonjip*, 3, 29-48.
- Kim, J. D. (1991a). 비교 표현의 '기준 (norm)' 에 대하여 (À propos de la norme d'expression comparative). *Recueil d'articles pour célébrer le 60e anniversaire de la naissance de Dr. DEULME Jae-Geuk SEO*, 189-209.
- Kim, J. D. (1991b). '-보다' 비교 구문의 기저 구조 (Structure sous-jacente des constructions comparatives '-boda'). *Jusigyeonghakbo*, 7, 149-156.
- Kim, J. D. (1993). *한국어 비교구문의 통사론 (Syntaxe des constructions comparatives en coréen)*. (Thèse de doctorat). Université de Keimyung.
- Kim, J. D. (1998). 비교구문 의미론 (Sémantique des constructions comparatives). In S. M. Lee (Ed.), *Nouvelles orientations pour la recherche sémantique* (pp. 305-332). Séoul : Pagijong.
- Kim, K. H. (1990). 정도 부사의 의미기능 (Fonctions sémantiques des adverbes de degré). *Nonmunjip*, 31(1), 255-265.
- Kim, M. H. (2017). *Étude contrastive de la phraséologie des noms d'éléments du corps en coréen et en français*. (Thèse de doctorat). Université de Lorraine.
- Kim, N. T. (1993a). 정도성 연구 (Étude de la graduation). *Munhak-gwa Eoneo*, 14(1), 5-22.
- Kim, N. T. (1993b). 정도성과 등급성에 관한 일고찰(Réflexion sur la graduation et un caractère graduable). *Eomunlonchong*, 27, 51-68.
- Kim, N. T. (1994a). 속성정도 표시어와 상태정도 표시어 (Mot du degré de propriété et mot du degré d'état). *Eomunlonchong*, 28, 35-50.

- Kim, N. T. (1994b). 국어 정도표시 명사에 대하여 (À propos des noms graduables). *Munhwawayunghab*, 15, 5-25.
- Kim, R. J. (2009). 특수어미 ‘-느니’의 형태통사론 (Morphosyntaxe de la terminaison particulière ‘- neuni’). *Hangeul*, 284, 73-105.
- Kim, S. A. (2013). 韓·中차등비교문의 대응양상 (Étude sur la correspondance des phrases comparatives d’inégalité entre le coréen et le chinois). *Dongyangmunhwayeongu*, 16, 251-274.
- Kim, S. G. (1987). 견준월 연구 (Étude des constructions comparatives). *Hangeul*, 196, 195-218.
- Kim, S. H. (1972). 한국어 비교구문의 구문론적 연구(Étude syntaxique des constructions comparatives). (Mémoire de master). Université de Yonsei.
- Kim, S. Y. (2014). 프랑스어의 연상 대용 현상에 관한 연구 (Étude sur le phénomène d’anaphore associative en français). (Mémoire de master). Université Nationale de Séoul.
- Kim, Y. H. (1975). 한국어 조사류어의 연구 (Étude des particules en coréen). *Munbeobyeongu*, 1, 271-312.
- Kim, Y. H. (1985). 셈술말로서의 정도 부사 (Adverbe de degré en tant que quantifieur). *Hangeul*(190), 133-162.
- Kleiber, G. (1976). Adjectifs antonymes : comparaison implicite et comparaison explicite. *Travaux de linguistique et de littérature*, 14(1), 277-326.
- Kleiber, G., & Schnedecker, C. (Eds.). (2007). *Travaux de Linguistique 55* (« L'intensité »).
- Ko, Y. K., & Nam, K. S. (1993). *표준국어문법론* (Grammaire standard du coréen). Séoul : Tapchulpansa.
- Kroumova, Y., & Hristov, P. (1982). Les fonctions de *comme*. *Revue roumaine de linguistique*, 27, 71-77.
- Kuyumcuyan, A. (2006). *Comme* et ses valeurs : le point de vue historique (XIVe-XVIe siècles). *Langue française*, 149(1), 113-126. doi : 10.3917/lf.149.0113
- Kuyumcuyan, A. (2008). Les modifieurs de déclencheurs dans les systèmes corrélatifs. *Lingvisticae investigationes*, 31, 107-123.
- Kuyumcuyan, A. (2016a). Entre connecteur et modalisateur : à propos de quelques emplois de *autant/façon de dire que*. *Journal of French Language Studies*, 26(1), 29-43. doi : 10.1017/s0959269515000423
- Kuyumcuyan, A. (2016b). De *mieux en pis* : une histoire de connecteurs. In É. Buchi, J.-P. Chauveau, & J.-M. Pierrel (Eds.), *Actes du XXVIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)* (Vol. 2, pp. 1127-1140). Strasbourg: ELIPHI.
- Kwee, J. B. *Indonesian*. (Teach Yourself Books) Sevenoaks. Kent : Hodder & Stoughton.
- Laca, B., & Tasmowski, L. (2001). Distributivité et interprétations dépendantes des expressions d’identité. In G. Kleiber, B. Laca, & L. Tasmowski (Eds.), *Typologie des groupes nominaux* (pp. 143-166). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Le Goffic, P. (1991). *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description. In C. Guimier & P. Larcher (Eds.), *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 4, pp. 11-31). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Le Goffic, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Lee, C. U. (1996). 정도어 연구 서설 (Étude sur les mots graduables). *Gukeohak*, 28, 219-239.
- Lee, H. S. (2008). 조사 ‘보다, 처럼’의 문법적 지위 (Statut grammatical des particules ‘boda, cheoleom’). *Gaesineomunyeongu*, 28, 5-30.
- Lee, J. H. (1992). *현대국어문법론* (Grammaire du coréen contemporain). Séoul : Deahangyogwaseo

- Lee, S. B. (2014). 한국어 비교구문의 유형별 추론에 관한 실험화용적 연구 (Étude expérimentale pragmatique sur les différents types de constructions comparatives en coréen). *Eoneogwahak*, 21(1), 131-150.
- Lee, S. K. (1987). *현대국어 정도 어찌씨의 의미 연구* (Étude sur les adverbess de degré en coréen). (Thèse de doctorat). Université de Konkuk.
- Lee, S. M. (1992). 국어 비교 구문과 전제 (Construction comparative du coréen et sa présupposition). *suryeoneomunnonjip*, 19, 97-113.
- Lee, S. T. (1994). {-만큼}구문의 통사론적 연구 (Étude syntaxique des constructions comparatives '- mankeum'). *Busan Hangeul*, 13, 87-106.
- Lee, Y. O. (2014). '-만큼' 동등 비교구문 연구 (Étude sur les constructions comparatives d'égalité '- mankeum'). *Eomunhak*, 125, 95-116.
- Lee, Y. O. (2018). *현대국어 비교 구문의 통사-의미 연구* (Étude syntaxique et sémantique sur les constructions comparatives en coréen). (Thèse de doctorat). Université Nationale de Chungnam.
- Leeman, D. (2004). Les déterminants "divers" et "différents" : deux manières de présenter la comparaison. In F. Lefeuve & M. Noailly (Eds.), *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 17, pp. 243-254). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Lefeuve, F., & Noailly, M. (Eds.). (2004). *Travaux linguistiques du CerLiCo 17* (« Intensité, comparaison, degré-1 »). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Leon, S. (2001). Comparative constructions. In M. Haspelmath (Ed.), *Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 20.2* (« Language typology and language universals ») (pp. 993-997). Berlin and New York : Walter de Gruyter.
- Leroy, S. (2004). *Sale comme un peigne et méchant comme une teigne*. Quelques remarques sur les comparaisons à parangon. In F. Lefeuve & M. Noailly (Eds.), *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 17, pp. 255-268).
- Leroy, S. (2007). Les comparaisons *comme SN* exprimant le plus haut degré. *Travaux de linguistique*, 54(1), 69-82.
- Leroy, S. (2008). Changement et évolutions des emplois comparatifs de *tel (que)* (XVIe-XXe siècles). In O. Bertrand, B. Combettes, B. Fagard, & S. Prévost (Eds.), *Evolutions en français* (pp. 231-248). Berne : Peter Lang.
- Lim, D. H. (2004). 한국어 조사의 하위 부류와 결합 유형 (Étude sur la classification des 'Josa's et leurs combinaisons). *Gukeohak*, 43, 119.
- Lim, D. H. (2006). '만큼, 처럼, 보다' 가 격조사인가 (Discussion sur ce qu'on appelle marqueur comparatif de cas en coréen). *Gukeohak*, 48, 125-143.
- Lim, J. R. (1987). 정도그림씨의 의미대립 특성 (Propriétés d'opposition sémantique des adjectifs graduables). *Eoneo*, 12(1), 150-168.
- Liu, X. D. (2019). *한·중 비교구문 대조 연구* (Étude contrastive des constructions comparatives en coréen et en chinois). (Thèse de doctorat). Université Nationale de Busan.
- Martin, R. (1975). Sur l'unité du mot *même*. *Travaux de linguistique et de littérature*, 13, 227-243.
- Mélanie-Becquet, F., & Fuchs, C. (2011). Elaboration d'une base de données d'exemples de structures comparatives : de la grille d'annotation au système d'interrogation. *Corpus*, 10, 273-295.
- Mennecier, P. (1995). *Le tunumiisut, dialecte inuit du Groenland oriental : description et analyse*. Paris : Klincksieck.

- Merillou, C. (Ed.) (2005). *Travaux linguistiques du CerLiCo 18 (« Intensité, comparaison, degré-2 »)*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Meyer, R. (2005). *Das Zay. Deskriptive Grammatik einer Ostguragesprache (Äthiosemitisch)* (Vol. 25). Köln: Rüdiger Köppe.
- Moline, E. (1996a). Y a comme un problème : un emploi métalinguistique de comme? *Champs du signe*, 6, 249-277.
- Moline, E. (1996b). *Pierre est-il aussi intelligent que Paul?* Syntaxe des comparatives corrélatives quantifiantes. *Champs du signe*, 165-205.
- Moline, E. (1998). *C'est juste une fille comme toi et moi* : un exemple de relatives en comme. De la comparaison au prototype. *Revue romane*, 33, 68-86.
- Moline, E. (2001). *Elle ne fait rien comme tout le monde*. Les modifieurs adverbiaux de manière en comme. *Revue romane*, 36, 171-192.
- Moline, E. (2005). *Nous venons ici comme témoins*. À propos des emplois qualifiants de comme. In M. Țenchea & A. Tihu (Eds.), *Prépositions et conjonctions de subordination. Syntaxe et sémantique* (pp. 159-174). Timișoara : Excelsior Art Editură.
- Moline, E. (2006). *Belle comme un cœur/Belle comme sa sœur* : Pour une description unifiée des comparatives en comme. *L'information grammaticale*, 111, 14-20.
- Moline, E. (2007). Détachement, négation et comparaison : un emploi paradoxal de comme. In N. Flux & D. Stosic (Eds.), *Les constructions détachées: entre langue et discours*, (pp. 129-151). Arras : Artois Presses Université.
- Moline, E. (2008). *Elle volait pour voler, comme on aime pour aimer* : Les propositions d'analogie en comme. *Langue française*, 159, 83-99.
- Moline, E. (2009). Les segments extrapredicatifs en comme SN. In D. Apotheloz, B. Combettes, & F. Neveu (Eds.), *Les linguistiques du détachement*. Bern: Peter Lang.
- Moon, G. S. (2008). On the Morpho-Semantic Status of Te "More" in Korean Comparatives. *Comparative Korean Studies*, 16(1), 5-28.
- Morinet, C. (1995). La comparaison en amont ou en aval de la métaphore. *Faits de langues*, 5, 201-208.
- Muller, C. (1983). Les comparatives du français et la négation. *Linguisticae investigationes*, 7, 271-316.
- Muller, C. (1990). Les constructions en tel et la subordination consécutive. *Cahiers de grammaire*, 15, 101-122.
- Muller, C. (1996a). *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- Muller, C. (1996b). À propos de que comparatif. *Linx*, 34(1), 241-254.
- Muller, C. (1996c). Économie des marques dans la conjonction comparative du français et dans la construction de la subordonnée comparative. In *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 9, pp. 31-45). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Muller, C. (2004). La quantification par une fois et autant dans les comparatives d'inégalité : un défi à la logique? In F. Lefevre & M. Noailly (Eds.), *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 17, pp. 297-308). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Muller, C. (2013). Corrélation et complémentation dans les comparatives du français dans une perspective typologique. In O. Inkova & P. Hadermann (Eds.), *La corrélation, Aspects syntaxiques et sémantiques* (pp. 19-39). Genève : Droz.
- Na, E. M. (2011). '-만큼'과 '-처럼'의 의미 특성과 비교·비유 표현 (Caractéristiques sémantiques de '-mankeum' et '-cheoleom' et Expressions comparatives et Figuratives). *hangukeo uimihak*, 34, 109-130.

- Noailly, M. (2004). *Plutôt* ou l'alternative résolue. In F. Lefevre & M. Noailly (Eds.), *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 17, pp. 219-227). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Oh, K. S. (2003). ‘보다’ 비교구문의 의미와 정도성 (Sémantique des constructions comparatives ‘- *boda*’ et la graduation). *Gukeohak*, 41, 277-306.
- Oh, K. S. (2004a). ‘만큼’ 비교구문과 ‘처럼’ 비교구문의 이질성(Différence entre ‘*mankeum*’ comparatifs et ‘*cheoleom*’ comparatifs). *hangukeo uimihak*, 14, 197-221.
- OH, K. S. (2004b). *국어 후치사 비교구문 연구(Étude sur les constructions comparatives de postposition)*. (Thèse de doctorat). Université de Sogang.
- Oh, K. S. (2005). 비교구문과 비유 의미 (Comparatifs et Similitude). *Sihak-gwa eoneohak*, 10, 311-329.
- Oh, K. S. (2010). *한국어의 비교 구문 연구(Étude des constructions comparatives en coréen)*. Séoul : Pagijong.
- Park, K. S. (1997). The Grammaticalization of Complementizer *kes* and Subordinators in Korean. *Journal of PNU College of Humanities*, 50.
- Park, K. S. (2011). 영어와 한국어 비교구문 의미론 연구 (Étude sémantique sur les constructions comparatives en anglais et en coréen). *Eoneogwahak*, 18(4), 47-60.
- Park, M. S. (1987). *우리말의 자리말 연구(Étude des particules en coréen)*. (Thèse de doctorat). Université de Donga.
- Park, S. Y. (2010). Korean clausal comparatives revisited : Korean has genuine clausal comparatives. *Studies in Generative Grammar*, 20(3), 473-498.
- Park, S. Y. (2018). 한국어 절-비교구문의 관계절 분석에 대한 반론 (Arguments contre la comparative propositionnelle analysée comme une proposition relative). *Studies in Generative Grammar*, 28(2), 253-272.
- Pierrard, M. (1999a). *Comme*, relateur de prédicats. *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, 25(2), 153-168.
- Pierrard, M. (1999b). Grammaticalisation et contexte : l'extension des emplois de *comme*. *Revue de sémantique et de pragmatique*, 6, 133-144.
- Pierrard, M. (2002a). Grammaticalisation et restructuration fonctionnelle : *comme* et la subordination. In D. Lagorgette & P. Larrivée (Eds.), *Représentations du sens linguistique* (pp. 293-308). Munich : Lincom Europa.
- Pierrard, M. (2002b). *Comme* préposition ? *Travaux de linguistique*, 44, 69-78.
- Pierrard, M. (2003). Les emplois prépositionnels de "comme" : de la prédication à la qualification. In F. Sánchez Miret (Ed.), *Actes du XXIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Vol. 2, pp. 187-198). Tübingen : M. Niemeyer.
- Pierrard, M. (2008). La comparative co-énonciative en *comme*. *Langue française*, 159, 50-66.
- Pierrard, M. (2012). *Aussi bien que* et le marquage de l'adjonction. *Travaux de linguistique*, 65(2), 85-103. doi : 10.3917/tl.065.0085
- Pierrard, M., & Leard, J.-M. (2004). *Comme* : comparaison et haut degré. In F. Lefevre & M. Noailly (Eds.), *Travaux linguistiques du CerLiCo* (Vol. 17, pp. 269-286). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Pinkham, J. E. (1983). *The Formation of Comparative Clauses in French and English*. (Thèse de doctorat). Harvard University.
- Piot, M. (2008). La comparative relative *X que ce que P* et son homonyme en français : contextes d'apparition et emplois en corpus. *Lingvisticae investigationes*, 31, 87-106.

- Popjes, J., & Popjes, J. (1986). Canela-Krahô. In D. C. Derbyshire & G. K. Pullum (Eds.), *Handbook of Amazonian languages* (pp. 128-199). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Portine, H. (1995). *Fin comme (un) cheveu*. *Revue de linguistique romane*, 59, 369-399.
- Pottier, B. (1982). Comparaison : *le même et l'autre*. *Modèles linguistiques*, 4, 41-48.
- Price, S. (2017 [1990]). *Comparative constructions in Spanish and French syntax*. New York : Routledge.
- Riegel, M. (1995). L'interprétation de tel adjectival : une variable de caractérisation liée contextuellement. *Scolia*, 5, 143-175.
- Riegel, M. (1997). Tel adjectif anaphorique : variable de caractérisation et opérateur d'abstraction. In W. De Mudler, L. Tasmowski-De Ryck, & C. Vettters (Eds.), *Relations anaphoriques et (in)cohérence* (pp. 221-240). Amsterdam/Atlanta : Rodopi.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1998 [1994]). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rivara, R. (1979). La quantification corrélatrice. *Sigma Montpellier*, 4, 65-107.
- Rivara, R. (1990). *Le système de la comparaison : sur la construction du sens dans les langues naturelles*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Rivara, R. (1995). Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison. *Faits de langues*, 3(5), 19-39.
- Roulet, E., Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C., & Schelling, M. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : P. Lang.
- Roulet, E., Filliettaz, L., Grobet, A., & Burger, M. (2001). *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Berne : P. Lang
- Rullier-Theuret, F. (1995). L'emploi des mots « comparé » et « comparant » dans la description de la comparaison et de la métaphore. *Faits de langues*, 5, 209-216.
- Ryu, B. R. (2017). 한국어 비교구문의 비교표지 '더'의 필수성과 수의성 (Sur le caractère facultatif du marqueur comparatif 'te' dans les constructions comparatives en coréen). *Eoneowa jungbo*, 21(2), 189-211.
- Sapir, E. (1968). La gradation : recherches sémantiques. In *Linguistique* (pp. 207-248). Paris : Minuit.
- Seo, J. S. (2005). *한국어의 부사 (Les adverbess du coréen)*. Séoul : Seoul National University Press.
- Seo, S. K. (1991). 정도부사에 대한 국어학사적인 조명과 그 분류에 대해 (Éclairage historique sur les adverbess de degré et leur classification). *Yonsei eomunhak*, 23, 219-266.
- Seo, T. G. (2009). 보조사 '말고', '치고'에 대한 연구 (Étude des particules auxiliaires 'malgo' et 'chigo'). *Hangukeohak*, 45, 255-274.
- Seong, G. S. (1979). *국어 조사에 대한 연구 (Étude sur les particules coréennes)*. Séoul : Hyungseulchulpansa.
- Shay, E. (2005). *A Grammar of East Dangla : Te Simple Sentence*. (Thèse de doctorat). Université de Colorado boulder.
- Shin, H. S. (2019). 수량어 '만큼' 구성의 의미 통사적 기능 연구 (Étude sur les fonctions sémantiques et syntaxiques du quantifieur 'mankeum'). *Eomunyeongu*, 101, 39-71.
- Shyldkrot, H. (1995). Subordonnées circonstancielles et dépendance sémantique. Comparaison, concession et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs. *Faits de langues*, 5, 145-154.
- Sim, D. (2011). *한.중 비교성 정도부사의 대비 연구 (Étude contrastive des adverbess de degré de nature comparative en coréen et en chinois)*. (Mémoire de master). Université Nationale de Busan.

- Son, C. S. (2001). 정도부사의 의미와 기능에 대한 고찰 (Étude sur la sémantique et la fonction des adverbes de degré). *Hangukeo uimihak*, 9, 97-130.
- Song, H. K. (2016a). 내재적 비교와 명시적 비교의 구분에 대하여 (Distinction entre Comparaison Implicite et Comparaison Explicite). *Eoneohak yeongu*, 38, 315-335.
- Song, H. K. (2016b). 차등 비교 구문과 정도차 표현 (Constructions comparatives d'inégalité et Expressions différentielles). *Dongakeomunhak*, 69, 145-169.
- Stassen, L. (1985). *Comparison and universal grammar*. Oxford : Blackwell.
- Stassen, L. (2013). Comparative constructions. In M. S. Dryer & M. Haspelmath (Eds.), *The world atlas of language structures online*. Leipzig : Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Disponible en ligne à l'adresse <http://wals.info/chapter/121>, Site consulté le 1er juin 2022)
- Stolz, T. (2013). *Competing comparative constructions in Europe*. München : Akademie Verlag.
- Suh, M. J. (2014). *한·중 비교 구문의 대조 연구 (Étude contrastive des constructions comparatives en coréen et en chinois)*. (Mémoire de master). Université de Dongguk.
- Tamba, I., & Anscombre, J.-C. (Eds.). (2013). *Langue française 177 (« L'intensification »)*.
- Tobback, E., & Defrancq, B. (2008). Un *comme* qui marque une fonction qui se démarque. L'attribut de l'objet en *comme* et les verbes de nomination. *Langue française*, 159, 116-133.
- Ultan, R. (1972). Some features of basic comparative constructions. *Working Papers on Language Universals*, 9, 117-162.
- Valentin, P. (Ed.) (1989). *Linguistica Palatina (Colloquia III) (« La comparaison »)*. Paris : Département de linguistique de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Van Peteghem, M. (1995). Sur les emplois anaphoriques de « tel ». *Sémiotiques*, 8, 57-78.
- Van Peteghem, M. (1997). Sur un indéfini marginal : *même* exprimant l'identité. *Langue française*, 116, 61-80.
- Van Peteghem, M. (2000). Les indéfinis corrélatifs *autre*, *même* et *tel*. In L. Bosveld, M. Van Peteghem, & D. Van de Velde (Eds.), *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis* (pp. 117-202). Arras : Artois Presses Université.
- Van Peteghem, M. (2001). *Autre* vs *différent* : du *pareil* au *même*. In D. Amiot, W. De Mulder, & N. Flaux (Eds.), *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique* (pp. 141-160). Arras : Artois Presses Université.
- Van Peteghem, M. (2009). Sur le subordonnant comparatif dans les langues romanes. *Langages*, 174(2), 99-112.
- Van Peteghem, M. (2011). Lorsque *tel* et *comme* se rencontrent. In A. Dany, D. M. Walter, M. Estelle, & S. Dejan (Eds.), *Ars grammatica : hommages à Nelly Flaux* (pp. 221-235). Bern, Allemagne : Peter Lang.
- Wagner, R.-L., & Pinchon, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Pairs: Hachette.
- Whittaker, S. (1995). A la recherche de l'étalon : sur le comparatif tronqué. *Faits de langues*, 5, 165-174.
- Whittaker, S. (2002). *La notion de gradation : applications aux adjectifs*. Berne : Peter Lang.
- Whorf, B. L. (1956). *Language, thought, and reality*. Cambridge : MIT Press.
- Wolfenden, E. (1971). *Hiligaynon reference grammar*. Honolulu HI : University of Hawaii Press.
- Woo, S. J. (2008). '-보다'성분의 유형과 유사 비교 구문 (Types de constituants '-boda' et Pseudo-Constructions comparatives). *Eoneohak*, 52, 145-165.

- Woo, S. J. (2016). 한국어 차등비교구문에서의 ‘더’와 ‘덜’의 분포 연구 (Étude sur la distribution des particules comparatives ‘*deo*’ et ‘*deol*’ dans les constructions comparatives). *Gukeohak*, 78, 77-104.
- Yim, C. H. (2002). 국어 비유구문의 의미 연구 : ‘처럼’, ‘만큼’을 중심으로 (Étude sémantique des constructions figuratives en coréen - axée sur ‘*cheoleom*’ et ‘*mankeum*’). *hangukeo uimihak*, 10, 209-226.
- Yoon, K. W. (1998). 태국어와 한국어의 비교구문 연구 (Étude de la construction comparative en Thaïlandais en Coréen). *Hanguktaegukhakhoenonchong*, 7, 15-33.



# ANNEXE I. PLUS

## 1. Plus - Adj/Adv

### 1.1. Plus + Adj/Adv + que

Les phrases positives	
	<Adj>
1	C'est plus fort que moi. (BLOCH-DANO)
2	Rosie a une nature plus réceptive que créatrice. (GROULT)
3	Ils sont dans une solitude plus parfaite que quiconque. (GIONO)
4	La chambre était plongée dans une obscurité plus absolue qu'avant. (POUY)
5	Par la force des circonstances cette invention d'un nouveau genre littéraire est restée plus programmatique qu'effectivement réalisée. (ROUBAUD)
6	Haie de fleurs dans le grand escalier et, à son sommet, ces fleurs plus sombres que sont Nilo Peçanha et Régis de Oliveira. (HOPPENOT)
7	La couverture avait glissé et elle s'était enroulée dans le drap qui la moulait, plus troublante que si elle avait été nue. (PAGE)
8	Cette histoire, c'est plus profond que ça en a l'air. (GAVALDA)
9	Il me semblait que les champignons que j'avais ramassés jadis ici même étaient plus beaux que ceux d'aujourd'hui. (TOURNIER)
10	Le cas est plus fréquent qu'on ne pense. (TOURNIER)
11	Ils ont besoin de se voir. De se voir plus beaux qu'ils ne sont en ce moment. (JENNI)
12	Elle paraissait plus jeune que son âge. (OLLIVIER)
13	Je vois, avec une précision sans doute bien plus grande que maintenant, la chambre de Lillebonne, leur lit à eux parallèle à la fenêtre, le mien en bois de rose tout à côté. (ERNAUX)
14	Lorsque, plus blond que nature, plus britannique que jamais, la tête toute remplie de la grandeur de son pays et de vers de Kipling, le jeune Brian O'Shaughnessy débarque au Cap à l'extrême fin du siècle, il est d'abord saisi par la beauté du paysage. (ORMESSON)
15	Elles préparaient le Brevet supérieur, dont le programme était plus encyclopédique que critique ou analytique, à mon sens. (DUPUY)
16	Il y a des choses plus sérieuses que les hivers trop sombres et les printemps moroses. (LETESSIER)
17	On est encore plus fatigué que les autres jours de la semaine. (LETESSIER)
18	Je verrais venir à moi les odeurs enfin libres comme des mains secourables qui se feraient passage en moi pour y balancer de longs cheveux plus longs que ce passé que je ne peux atteindre. (CÉSAIRE)
19	Les enfants : l'un geignait, l'autre riait plus fort qu'il n'en avait envie. (BIANCIOTTI)
20	Sachez qu'elle est plus pure qu'il n'est jaloux. (SHAKESPEARE)
	<Adv>
1	Il s'adapte bien plus facilement que toi et moi. (SCHREIBER)
2	Il le décharnerait moralement, plus gravement que physiquement. (GUIBERT)
3	Mais la surveillance parentale s'exerçait sur moi plus strictement que sur la maîtresse de Brassard dans la nouvelle en question. (OLLAGNIER)
4	Peut-être son premier amour, avec ses circonstances, sinon dramatiques, du moins romanesques, l'avait-il marquée plus profondément qu'elle ne le reconnaissait ? (ORMESSON)
5	Elle tuait à petit feu mon fils adoptif, aussi sûrement et bien plus atrocement que si elle l'eût fait étrangler. (GRÈCE)
6	Je pense que probablement on aime plus facilement qu'on écrit — ce qui ne veut pas dire qu'on aime bien. (CIXOUS)
7	Elle le maintenait dans ses fers plus sûrement qu'en étant une maîtresse douce et soumise. (MATZNEFF)
8	Mais ces derniers, je les entendais désigner, plus précisément qu'ailleurs, parmi des connaissances et dans notre propre famille. (MASPERO)
9	Il trouva plus facilement que personne au monde. (SOLLERS)
10	Elle me désignait cette année-là plus sûrement que par n'importe quel autre moyen. (GARAT)
11	Il sentit la chaleur lui monter aux joues, ce qui lui arrivait plus fréquemment qu'il ne l'aurait voulu. (LABRO)

12	Je regardais surtout Drifter, Drif, cet homme auquel j'avais cru être promise, et j'en souffrais, trouvant qu'il portait encore plus manifestement que lors de la nuit que nous avions vécue sans qu'il se fût rien passé à New York, les traces d'un changement. (LABRO)
13	Je suis toujours malade après avoir mangé la cuisine de Louise, cette fois (vertèbres de mouton décharné flottant dans je ne sais quelle graisse) je le suis plus promptement que d'habitude et je dois utiliser ses toilettes. (GUIBERT)
14	Tout de suite ! Et plus vite que ça ! (DESPLÉCHIN)
15	En remontant dans sa chambre plus tard qu'il ne l'avait prévu, il se sentit légèrement ivre. (ORMESSON)
16	Il y a des mules, par chance, qu'on attelle plus facilement que d'autres à la noria des grandes espérances. (DEBRAY)
17	Si le fourre-tout totalitaire sert aux publicistes de placard pour cadavres gênants, le mot, qui garde sa validité dans le domaine des arts (où il y a parenté de Moscou à Berlin), pourrait s'appliquer, plus proprement qu'aux régimes, à une psychologie patronale. (DEBRAY)
18	Philippe était très gêné finalement d'avoir sa sœur avec lui, qui réussissait plus facilement que lui. (DOLTO)
19	Un jour, le médecin m'expliqua avec tact que je devais me laver un peu plus profondément que je ne le faisais avec le gant de toilette. (MILLET)
20	De sorte qu'il commente un Lapassade plus richement que Lapassade n'est capable de commenter quoi que ce soit. (MANCHETTE)

<b>Les phrases négatives</b>	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>&lt;Adj&gt;</b>
1	Son successeur ne sera pas plus consciencieux que lui. (HOPPENOT)
2	Ce n'est pas plus sorcier que ça. (BÉNABOU)
3	Vous n'êtes pas plus indochinois que je ne le suis, que je sache. (JENNI)
4	Son reflet infuse à la pièce une atmosphère mourante, jamais plus mélancolique qu'à cette heure-là, poussière, patine, fumée voilant l'espace confiné. (GARAT)
5	Il n'y a pas plus invraisemblable que la réalité. (GARAT)
6	Soutenir que pour résoudre un problème il suffit d'en comprendre l'énoncé n'est pas plus sérieux que faire d'un savoir préalable la condition sine qua non de l'action à mener (DES FORÊTS)
7	(...) Explication que je me donne aujourd'hui n'est sans doute pas plus valable que n'importe quelle autre qui s'accorderait mieux à un autre moment, à une autre période de ma vie. (DUPEREY)
8	Ils ne sont pas plus sauvages que les gens à Paris ! (LE CLÉZIO)
9	Pas plus loquace que la fois précédente, le porteur cette fois prit le temps, en se retirant, de jeter un coup d'oeil à droite et à gauche. (RHEIMS)
10	Ça ne doit pas être plus difficile que si c'étaient des billes », songe-t-il en débouchant le tube de colle sous la lampe. (BIENNE)
11	On ne peut pas être plus unis que nous ne le sommes. (SARTRE)
12	Ces grandeurs n'ont jamais semblé plus déchues que depuis qu'elles sont restaurées. (GRACQ)
13	Mais la certitude qu'on ne peut pas être plus heureux qu'on est. (ERNAUX)
14	Le danger d'une conflagration universelle n'a peut-être jamais été plus grand qu'aujourd'hui. (MENDÈS-FRANCE)
15	Même si Anthony Quinn en Staline ou Alec Guinness en Trotski n'auraient pas été plus invraisemblables qu'en Faysal ou en Bédouin, le Cinémascope préfère les dunes dorées aux banlieues rouges. (DEBRAY)
16	Je n'ai jamais été plus modeste qu'en me contraignant à écrire quotidiennement dans ce carnet des pages que je sais, que je sens si pertinemment médiocres... (SARTRE)
17	À mes yeux, il n'y avait pas de personne plus savante qu'elle. (SZCZUPAK-THOMAS)
18	Ces repas de carême auxquels on s'astreignait n'avaient pas de résultat plus clair que de brouiller la cervelle à quelques pécores en attendant que la basse-cour tout entière en perdît la tête. (AYMÉ)
19	Elle ne déplaisait pas à ce célibataire plus âgé qu'elle. (OLLIVIER)
20	Ton père ne pouvait pas rêver une avocate plus zélée que toi... (DORIN)
	<b>&lt;Adv&gt;</b>
1	Elle est arrivée pas plus tard qu'hier. (BÉNABOU)
2	Peut-être de la chenille qu'il fut, le papillon garde-t-il le souvenir, mais pas plus clairement que n'accède à notre conscience la pensée du corps préhistorique. (GARAT)

3	Pas plus tard que la veille, j'ai assisté à la même consternation. (EAUBONNE)
4	Pour rédiger les propos vitupérés par les voyageurs du train bondé, il n'a certainement pas dû se creuser la tête, pas plus profondément que pour la tombe de Manon. (QUENEAU)
5	Je me demandais s'il ne me parlait pas plus familièrement qu'à ses propres fils. (NOURISSIER)
6	Et comment mon grand-père, Max Weitzmann, est parti, on n'a jamais su exactement quand, pas plus exactement que l'année de sa naissance. (DOUBROVSKY)
7	En matière de siècles, à « Tebas », à de très rares exceptions près, on ne descendait pas plus bas que le début du xviii <sup>e</sup> . (BIANCIOTTI)
8	Pas plus tôt qu'il a eu fini, la petite revient au grand format. (AYMÉ)
9	Je ne rentrais jamais plus tard que minuit. (AYMÉ)
10	Elle n'ira de toute façon pas plus loin que ne lui permet sa date de naissance. (BAZIN)
11	Ce qui est merveilleux, c'est que cette clandestinité ait été extériorisée (hors de la conscience) mais pas plus loin qu'à la limite du moi constituée par le pantalon. (CIXOUS)
12	Ça ne tiendrait pas plus loin que le bout de la nuit. (LABRO)
13	Je ne vois pas plus bas que mes genoux. (HAVET)
14	Il se détache du sol, s'arrache à contrecœur, pas plus vite qu'une petite mobylette en montée. (ECHENOZ)
15	Tu ne vivras pas plus longtemps que mon bouc, ton âme accompagnera la sienne. (BÂ)
16	Elle n'allait pas repartir plus tôt que prévu. (GAVALDA)
17	Croire à « l'esprit » par sentiment, sans que l'esprit se soit reconnu, cela ne m'est pas arrivé plus souvent que d'accepter un baiser perdu... (POZZI)
18	On ne peut pas aller plus vite que la musique. (JAOUÏ)
19	On voit que je ne pouvais pas étudier Heidegger plus tôt que je ne l'ai fait. (SARTRE)
20	Quel est l'oiseau qui n'a pas chanté plus haut qu'il n'a volé ? (SZCZUPAK-THOMAS)
<b>Rien</b>	
	<Adj>
1	Rien de plus flou que l'amour. (ORMESSON)
2	Je sais qu'il n'y a rien de plus incertain que l'onomastique des poissons. (ROUBAUD)
3	Rien de plus faux que de lui attribuer cette propension négative. (MENDÈS-France)
4	Vous connaissez donc Louis et Sacha ? Osait-elle demander, sûre de s'attirer les foudres du jeune homme qui, d'évidence, n'avait rien de plus pressé que de mettre fin à cet échange. (GARAT)
5	Mais non, les auteurs de film ne crurent rien plus pressé que d'adapter à tours de bras les pièces de théâtre ou les romans. (ARAGON)
6	Croyez-moi, rien n'est plus triste que le silence éternel des espaces infinis ! (TOURNIER)
7	Rien n'est plus comique que de voir le visage de Déso [ rmière ] rougir de colère. (HOPPENOT)
8	Comme le temps était clair, décembre tout riant de soleil, rien ne me parut plus joli que de me précipiter dans la mer du haut d'une falaise abrupte. (AYMÉ)
9	Rien ne m'aura été plus familier que l'absurde. (NAVARRE)
10	Rien ne me semble plus fastidieux que la vue de ces visages que je confonds, de ces conversations toujours les mêmes, dont je connais les termes par cœur, de ces formules de politesse en usage. (HOPPENOT)
	<Adv>
1	Certes, j'aurais pu me dire que rien ne sèche plus facilement que des larmes de jeune fille. (BÉNABOU)
2	Rien ne sonne plus juste qu'un mensonge car l'écoute le cisèle et le malin peut facilement le manier. (NAVARRE)
3	Rien ne s'oublie plus vite qu'un immeuble devant lequel on est passé pendant cinquante ans sans y faire attention. (PENNAC)
4	Rien ne s'évapore plus vite que ce sel-là. (GENETTE)
5	Et rien ne lui allait plus mal que ce cadre d'hôpital, soudain, et ce cathéter, sur sa main de « vieil homme libre ». (BILLETDOUX)
<b>Personne</b>	
	<Adj>
1	Olga était persuadée que personne n'était plus éloigné que Dalloway de ces « cultes maternels » de la Chine ancienne, cultes préféministes que Bernadette lui avait reproché de ne pas mettre suffisamment en vedette. (KRISTEVA)
2	Un enfant qui aime sa mère trouve que personne n'est plus beau qu'elle. (SARRAUTE)

3	Personne n'est plus partial que moi quand il s'agit de la police. (BEAUCHEMIN)
4	Elle m'a expliqué que personne ne pouvait être plus pur qu'un enfant qui fait sa première communion. (DOLTO)
	<Adv>
1	Paul Nizan et ses camarades « ne méprisaient personne plus profondément que les Anciens Combattants ». (MAURIAC)

## 1.2. Plus + Adj/Adv + ... + que

Plus + Adj + ... + que	
1	Il n'y avait pas de plus grand racisme que celui de l'autre que l'on rejette par peur d'être soi-même, tout entier, démasqué (...) (NAVARRE)
2	Je ne suis point plus grande dame que j'étais à la rue des Tournelles, que vous me disiez fort bien mes vérités. (CHANDERNAGOR)
3	Des paroles (des absences de paroles) de ces scènes dépasse tout ce qu'on peut déplorer de plus conventionnel ailleurs que dans les lits. (ROUBAUD)
4	Il ne pouvait exister de plus grand bonheur que d'y être près de la femme que j'aimais, ma fille à cheval sur mes épaules, la main de mon fils dans la (...) (MASPERO)
5	Un plus grand malheur que la maladie a frappé le Fou : il n'a pas la télé ! (Benacquista)
6	Ils étaient bien plus disponibles et accessibles qu'à Paris même. (JABÈS)
7	Rien n'est plus beau et intense que l'amour naissant. (BOUILLIER)
8	C'était encore plus étroit et humiliant qu'un placard à balais, un panier en osier. (FORLANI)
9	Wahl a le cheveu long, il est encore plus laid et minable que je ne me rappelais. (BEAUVOIR)
10	Et puis vous êtes infiniment plus curieux et tolérants que nous n'étions. (ROLIN)
11	Ce que l'on appelait « l'équilibre de la terreur » n'est plus assuré, l'u.R.S.S. étant devenue plus puissante en Europe que l'otan qui se prépare à installer en Europe occidentale de nouvelles fusées à moyenne portée. (MAURIAC)
12	Jérôme se demandait s'il n'aurait pas été plus heureux en Bourgogne qu'à Paris. (ORMESSON)
13	Le Roi était quelquefois plus sensible à mes larmes qu'à la misère de ses peuples. (CHANDERNAGOR)
14	Kirk Douglas me sont plus familiers dans leur voix française qu'en cet anglais-américain qui est pourtant leur langue maternelle. (PODALYDÈS)
15	Paradoxalement, ils se montraient plus libéraux à notre égard que les autorités de notre propre pays ne l'avaient été. (VEIL)
16	Si vous avez perdu quelque chose, si votre fortune est plus légère après m'avoir rencontré qu'elle ne l'était avant, où donc est passé ce qui nous manque à tous deux ? (KOLTÈS)
17	C'était plus facile à dire qu'à faire. (PAGE)
18	Souvent elle a pensé qu'elle n'avait rien de plus important à leur offrir que son rire, par-delà l'infini désordre du monde. (VIGAN)
19	Je crois plus utile de lire Proust que de retenir des formules de chimie. (GROULT)
20	Il est plus raisonnable d'aimer les arbres que les hommes. (BOUVIER)

Plus + Adv + ... + que	
1	Elle était même plus évidemment bourgeoise que lui. (THOMAS)
2	(...) l'épicerie du village, lésinant sur le linge, le savon, l'huile et le café, plus souvent la chicorée, plus souvent maigre que gras (...) (GARAT)
3	Ce noir comporte plusieurs nuances — puissent suffire à évoquer tout un monde, à nous le rendre plus immédiatement sensible que ne le feraient des toiles riches en couleurs. (PONTALIS)
4	(...) chemisier apparaît le soutien-gorge, qui est toujours plus compliqué, adulte, dentelle noire, plus dégoûtamment transparent qu'on ne l'attendait. (NOURISSIER)
5	L'atmosphère, dans les régions de grandes performances, était devenue encore plus difficilement respirable que vingt ans auparavant. (ROUBAUD)
6	Rien de plus tristement caricatural que ce corps qui paraissait toujours être placé de profil, même quand on lui faisait face. (TOURNIER)
7	Mais c'est plus vite dit que fait. (MENDÈS-FRANCE)
8	Rien de plus banal, de plus communément répandu que destigmatiser, non sans quelques raisons d'ailleurs, le

	Nouveau régime (...) (LIPOVETSKY)
9	Lisant Henri Bremond, il me semble que ces quelques mots essentiels me sont plus directement, plus totalement compréhensibles qu'à ce chrétien-là. (MAURIAC)
10	Il rentre encore plus salement ivre qu'il ne l'a jamais été. (MANŒUVRE)
11	Ça me fait comme si mes lettres avaient des visages pour vous et je me sens encore plus tendrement aimé par vous que quand vous me le dites. (SARTRE)
12	Le témoignage que pendant la campagne électorale aucun parti n'a été plus violemment, plus tenacement attaqué par le Parti communiste que le Parti radical et que nos amis ! (MENDÈS-FRANCE)
13	Si m'en croyez, on y est plus vite rendu par Skagway et Whitehorse que par la piste Dalton, dit-elle aux chasseurs attablés sous la lampe de sa cuisine. (GARAT)
14	Où peut s'inscrire plus sûrement le nom de l'amour que sur la tombe ? (ROUBAUD)
15	L'ordre de la consommation pulvérise beaucoup plus radicalement les structures et personnalités traditionnelles que n'a pu le faire l'ordre raciste colonial. (LIPOVETSKY)
16	Les vieux ont forcément plus souvent raison que les jeunes. (BOBER)
17	Les médecins sont plus souvent docteurs que soignants. (WINCKLER)
18	Enfin, prenant prétexte de mon veuvage, je cachais encore plus soigneusement ma gorge que je n'y étais accoutumée ; (CHANDERNAGOR)
19	Il se tient alors sur un rocher, « son rocher », qui, caressé par le soleil, prend plus vite la chaleur que la terre et la rend. (NAVARRE)
20	Les nobles trophées qu'il portait lui ouvraient plus largement les portes que n'importe quelle recommandation. (VARGAS)
21	J'ai fouillé les décombres, plus près des flammes que je ne le suis de toi en ce moment. (LEVY)
22	Ils t'ont mis là-bas plus souvent le nez dans un bouquin que dans une assiette ! (L'HÔTE)
23	Je n'étais pas sensiblement plus mal traitée que ma cousine Angélique. (CHANDERNAGOR)
24	Le clown est plus sévèrement réprimé que le sadique qui agit en hypocrite dans les coins. (DOLTO)

## 2. Plus - Nom (attribut)

Les phrases positives	
1	Pour le moment, je suis trop jeune, je me sens vis-à-vis d'elle plus homme que père. (DORIN)
2	Le père Foucault était plus écrivain que moi. (MICHON)
3	Quand le malheureux avait été encore plus cancre que d'habitude, la directrice téléphonait au chalet de la baronne pendant qu'il revenait chez lui (...) (GOLDSCHMIDT)
4	Serais-je plus médecin que je ne le crois ? (PONTALIS)
5	Les agneaux étaient plus agneaux qu'on ne pourrait l'imaginer dans les rêves d'agneau les plus fous. (ROUBAUD)
6	Je tourne et retourne chaque facette de ce triple : rêve, décision, projet. (c'est plus un solide qu'une liste. (ROUBAUD)
7	Les professeurs deviendraient plus des animateurs que des distributeurs de savoir. (DOLTO)
8	En gros, revendiquer Baudelaire, Mallarmé ou les surréalistes au Caire était plus une référence qu'autre chose. (JABÈS)
9	La Parole est plus un silence qu'un bruit de gueule, et plus un vide qu'un silence seul. (CHAMOISEAU)
10	Les Juifs allemands, très assimilés à la culture européenne, se considérant généralement comme plus Allemands que Juifs, avaient toujours éprouvé un sentiment de mépris et d'incompréhension pour les Juifs polonais, (...) (FLEM)
11	Clayeux, Manette, Janine, Josée, Nico et moi sommes plus spectateurs qu'acteurs. (MAURIAC)
12	Qui peut se permettre de ne pas tenir compte de ce qui est devenu plus opinion que foi et, pour beaucoup, test d'appartenance à la communauté des fréquentables ? (BAZIN)
13	C'est une mère plus mère que toutes les mères, donc insupportable. (ORSENNA)
14	Il avait depuis longtemps jugé qu'un esclave valait un empereur ; plus idéologue que sa femme, il était d'ailleurs capable de poser les problèmes en termes généraux. (CHANDERNAGOR)
15	Jugé encore plus ours, plus butor que moi. (BOUDARD)
16	Pour le reste, totalement intégrés. Plus prolos qu'un prolo, plus junkies qu'un junkie. Ils s'infiltrèrent partout. (PAGE)
17	Bonne-Maman est venue, en voisine. Très habillée. Plus pécaré que jamais. (NAVARRE)

18	Heureusement un admirable médecin-plus directeur de conscience que soignant, à dire vrai-l'avait obligée à voir clair en elle-même. (TOURNIER)
19	Et peut-être, même s'il se sentait déjà plus homme de plume qu'homme d'épée, aurait-il pris plaisir à conduire une charge ou enlever une redoute ? (CHANDERNAGOR)
20	Elle demeura en fait longtemps encore auprès de ses parents avec son jeune cousin, plus compagnon de jeux que réellement mari. (BÉNABOU)
21	D'où le clash-, comme par tradition, on était plutôt plus copains avec les Lancia qu'avec Jakib le païen. (BAYON)
22	Callsen semblait bien plus maître de lui-même que l'après-midi, presque détendu. (LITTELL)
23	Si jamais vous la gagnez, vous sortirez de cette guerre plus nationaux-socialistes et plus impérialistes que nous, mais votre socialisme, à la différence du nôtre, ne sera qu'un nom vide, (...) (LITTELL)
24	Il y a des personnes qui sont plus personnes que d'autres ? - Vous croyez ?... Non. (SOLLERS)
25	Se laisser instruire par eux, c'est encore plus dommage que de se laisser domestiquer. (FORLANI)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Il y avait dans l'idée de ces princes qui se voyaient et qui étaient égaux entre eux, qui n'étaient pas plus princes que je ne l'étais, (...) (BEAUVOIR)
2	Or nous n'étions pas plus journalistes que membres d'une organisation clandestine. (ROLIN)
3	Elle n'est pas plus un mirage que notre jeunesse évanouie ou l'assassinat de Jules César ou les Royaumes combattants dans l'Empire du Milieu. (ORMESSON)
4	Même si Jésus n'était qu'un mythe-et les savants assurent qu'il n'est pas plus un mythe qu'Alexandre ou César ou Cléopâtre ou Moïse-, il me semble que (...) (ORMESSON)
5	Et quand le professeur Pelletier ( pas plus psychiatre que moi, entre parenthèses, mais un bon copain des deux flics, du temps de leur folle jeunesse ) donc, (...) (PENNAC)
6	La Madeleine, d'une blancheur de marbre, ne m'a jamais paru plus temple antique que sous cette ardente lumière. (AUROY)
7	Leur distraction, cette errante oisiveté, bien qu'ils n'eussent d'autre souci présent qu'éviter les déjections de chiens, ne leur semblaient pas plus un luxe que ça. (ECHENOZ)
8	Pas plus alpiniste que mécanicien, il aimait les courses solitaires en montagne, avec paroxysme et imprudences. (SCHREIBER)
9	Je ne suis pas plus avocate que vous archevêque. (GARAT)
10	Pas plus avocate que conseiller juridique, tantôt élégante en framboise écrasée, tantôt en Jean et blouson de cuir, et puis quoi encore ? (GARAT)
11	Ils consentent que leur mère soit impotente pire qu'eux, que ce voisin invalide qui les pousse à la cave ne soit pas plus père qu'il n'a été enfant, (...) (GARAT)
<b>Rien</b>	
1	Rien n'est plus mode que de ne pas avoir l'air de se préoccuper de la mode. (LIPOVETSKY)
2	Rien ne me parut plus prometteur de désastres que cette appellation dont le ridicule n'avait d'égal que la solennité. (COMPÈRE)
<b>Personne</b>	

### 3. Plus - VPP/VPR

#### 3.1. Plus + VPP/VPR + que

Les phrases positives	
1	J'approche du mystère présidant à la vie, et il me paraît bien plus troublant que l'observation des étoiles et des galaxies, à laquelle je m'initie. (ARNAUD)
2	Je pensais que ce cri demandait à l'esprit de l'Occasion de le rendre plus cinglant qu'une lanière de cuir chauffée par une minutieuse foudre et refroidie par une grêle (...) (LOVAY)
3	Les paysans ont leurs produits, ils sont plus gâtés qu'en ville. (CHAIX)
4	Il paraissait plus assommé qu'après un discours du Comité central. (PÉCHEROT)

5	Les Höcherer (officiers-gros messieurs) sont plus redoutés que les soldats. (SARTRE)
6	La paranoïa était plus répandue qu'on ne croyait. (POZZI)
7	Que les gazettes de Whaston se montrassent plus empressées que d'autres à fournir des informations exactes. (VERNE)
8	Le papier d'aluminium est plus contaminé que l'amiante. (BEIGBEDER)
9	Et loin maintenant l'épilogue du suicide de Martin, dont Lucien, contrairement à ce qu'elle avait imaginé, était plus attristé qu'il ne le montrait. (GARAT)
10	Carlos est beaucoup plus engagé que toi dans la lutte-et il est moins abattu. (ORMESSON)

<b>Les phrases négatives</b>	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Je déjeune chez les Labouret avec [ Jean ] Parmentier qui n'est pas plus avancé que nous, tout expert qu'il est. (LAZARD)
2	Cette ville n'était pas plus menacée que celles qui se trouvaient situées sous la trajectoire décrite par le météore dans son mouvement de translation autour du globe terrestre. (VERNE)
3	Tu n'es pas plus douée que moi pour l'oisiveté. (DORIN)
4	Lui-même ne semblait pas plus éprouvé que s'il se fût levé d'un banc après y avoir pris repos. (PELOT)
5	(...) plus tard et même bien après qu'elle m'eut quitté et sur l'instant je ne l'avais d'ailleurs pas trouvé plus bouleversant que cela. (BOUILLIER)
6	Ils ne m'ont pas paru plus éloignés que moi. (NOURISSIER)
7	Marcus a pas eu l'air plus renversé que ça. (CHAZAL)
<b>Rien</b>	
1	Néanmoins, rien ne lui eût paru plus humiliant que de voir imputer à un simple désir de révolte. (NDIAYE)
<b>Personne</b>	
1	Selon lui, personne n'était plus doué qu'un autre pour lire dans l'âme de son voisin. (BENACQUISTA)
2	Personne ne désirant être plus exposé que quiconque. (CHAMOISEAU)

### 3.2. Plus + VPP/VPR + ... + que

<b>Plus + VPP/VPR + ... + que</b>	
1	Son hâle est plus soutenu et coloré que d'habitude, d'un bistre qui tire sur l'orangé. (ECHENOZ)
2	Je serais confronté à des joueurs autrement plus doués et déterminés que mes compagnons de crosse. (DICKER)
3	Il n'était pas plus menacé de vertiges que n'importe qui. (BEAUVOIR)
4	Mais il faut tenir compte que le revenu national par habitant est beaucoup plus élevé en Angleterre qu'en France. (MENDÈS-FRANCE)
5	Vous vous sentiez plus appuyé par Coty que par Auriol ? (MENDÈS-FRANCE)
6	Quoi de plus chiffonnant pour notre amour-propre que l'enquête historique établissant que l'attentat de Sarajevo, en 1914, (...) (DEBRAY)
7	(...), presque des chaussons de danse, plus répandues à l'époque qu'elles ne le sont aujourd'hui. (THOREZ)
8	M'est avis qu'il est plus porté sur le portefeuille que sur la bonne chère. (BEAUCHEMIN)
9	Mon travail est beaucoup plus lié à ma propre mort qu'il ne l'était dans les années 1980. (BOLTANSKI)
10	Mauvais parce que j'avais le sentiment, petite fille, que mes parents étaient plus intéressés par la compréhension du monde que par ce qui se passait chez eux. (LINHART)
11	Weinmann se montra plus concerné par la bavure de nos Orpo que par la mort de Hanika. (LITTELL)
12	Ils étaient plus entraînés au golf qu'à tenir un brasier. (GARAT)
13	J'ai l'impression que vous êtes bien plus coupé du monde depuis Morsbronn qu'avant, bien plus enfermé dans la solitude... (SARTRE)
14	Je suis plus habitué à rouler ma vie qu'à l'écrire. (FOURNEL)
15	Plus disposée à parler du présent immédiat que de l'avenir. (DORIN)
16	A tout prendre, c'est même plus gratifiant d'accoucher une fille qu'une vache. (GARAT)

## 4. Plus - Verbe

### 4.1. V<sup>404</sup> + plus + que

Les phrases positives	
1	Elle me pesait plus qu'aux autres. (THOREZ)
2	Un croquis m'apprend plus qu'un long rapport. (SOUPAULT)
3	C'est drôle comme certains — dont est Sabine — ressentent plus que d'autres les secousses. (MARTIN)
4	Monsieur héritait de la maison, qui très vite lui coûta plus qu'elle ne rapportait. (CHAIX)
5	Ondine, vous m'avez malmené plus que personne ne l'a jamais fait. (SZCZUPAK-THOMAS)
6	À côté d'elle, senti plus que vu, un homme élancé, maigre, voûté un peu, qui poussait un landau à la capuche rabattue. (SZCZUPAK-THOMAS)
7	On vous doit plus que la lumière. (LANG)
8	Je pouvais difficilement espérer plus que ça. (DJIAN)
9	Le soleil breton dure plus que les autres. (LANGE)
10	La mer demande plus qu'elle ne donne. (LANGE)
11	Loin de nous rapprocher de la paix, la science et l'intelligence nous en éloignent plus que le muscle, la gueule ou la taille. (SERRES)
12	Celui-là m'a touchée plus que je ne saurais dire. (GARAT)
13	En apprenant que Kitchener, à qui il devait tant et qu'il avait admiré plus que personne, était parmi les victimes, Brian, pour la première fois de sa vie, pleura comme un enfant. (ORMESSON)
14	Loué sois-tu donc, ô mon instituteur du soir, « toi qui sur le néant en sais plus que la mort », champion toutes catégories du caduc, agrégé en toc et précaire, lauréat du fumigène, je te rends l'hommage. (DEBRAY)
15	Aurais-je peiné plus que je ne l'ai fait pour lisser par politesse une armature par trop revêche (...) (DEBRAY)
16	On voyait plus que dans le salon, mais on ne voyait pas très bien. (DOLTO)
17	La demi-libération, c'est lorsqu'une heure de votre temps vaut plus que ce que vous pouvez dépenser en une heure. (MANCHETTE)
18	Elle se promet de s'y efforcer plus que jamais. (YOURCENAR)
19	C'est le syndicat des gardiennes d'enfants qui a fait imposer cette réglementation, pour que ce travail soit respecté plus qu'il ne l'était. (DOLTO)
20	Louis, avec sa retraite et ses modestes rentes, a plus qu'il ne faut pour subvenir à ses besoins et participer aux frais communs. (DORIN)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Sous tous ces affûtiaux de jupes, jupons, tabliers, un gros ventre ne se remarquait pas plus qu'un ventre ordinaire. (CHAIX)
2	Je ne m'y fais pas plus qu'à ces cuisines de ferme ravagées par le formica et le blanc des ustensiles ménagers... (CHAIX)
3	Je ne pouvais pas plus qu'un autre résister à mes appétits. (SARTRE)
4	Et dans la Sierra, tout brave qu'il fût, il ne s'exposait jamais plus que nécessaire. (DEBRAY)
5	Le tourisme ne m'intéresse pas plus qu'en Thaïlande. (MAURIAC)
6	Elle n'en sait pas plus que nous. (AYMÉ)
7	On ne l'entend pas plus que si vous aviez dans votre sac une bûche au lieu d'un chat. (AYMÉ)
8	Je n'existais pas plus que tu n'existais il y a cent ans. (AYMÉ)
9	Et ça ne vous étonne pas plus que ça ? (PENNAC)
10	Il arrêta son cheval, mais n'en descendit pas plus qu'il ne l'avait fait sur la place de la Constitution. (VERNE)
11	Maurice et moi ne nous connaissons pas plus qu'hier. (GROULT)
12	Il n'a pas plus que moi choisi sa vie. (BOBIN)
13	Ne lui demandez pas plus qu'il ne peut nous offrir. (CHALANDON)
14	Et ne les fait pas durer plus qu'il ne se doit. (PENNAC)
15	Les siècles n'ont pas épargné plus que d'autres l'œuvre de Piero della Francesca. (BONNEFOY)

<sup>404</sup> Y compris VPP/VINF/VPR



16	Mais jusqu'ici je n'ai pas retrouvé plus que dans mes lectures de septembre sur la guerre de 1914 : l'ennui, la durée, etc. J'ai déjà compris tout ça. (BEAUVOIR)
17	Je crois que beaucoup ne s'en étaient pas aperçus plus que moi. (SARTRE)
18	Déjà qui fut jugé beaucoup trop long par ces messieurs, qui avaient escompté que la même manœuvre ne devait pas prendre plus qu'une dizaine d'heures. (SCHROEDER)
19	T'es sûr que, toi, t'étais pas rempli plus que mon seau, hier ? (PÉCHEROT)
20	Le soir, s'ils n'avaient pas insisté plus que ça, ce n'était pas parce qu'ils avaient trouvé plus malin qu'eux. (IZZO)
<b>Rien</b>	
1	Rien ne salit plus que la méchanceté. (GIESBERT)
2	Rien ne m'impressionnait plus qu'une femme enceinte. (mauriac)
3	Rien n'enfonçait plus que de jouer les « comtesse d'Escarbagnas » ! (CHANDERNAGOR)
4	Rien n'absorbe plus que l'amour... (ARAGON)
5	Tu crèves de solitude, tu rêves d'un grand amour et rien ne t'effraie plus que de tomber amoureuse. (LEVY)
6	Rien ne se fera plus que le monde entier ne s'en mêle. (HYVERNAUD)
<b>Personne</b>	
1	Et personne n'a dormi plus que vous. (VARGAS)

#### 4.2. V + plus + VPP/VINF (+ ...) + que

Les phrases positives	
1	En quittant Jack, Marilyn a plus perdu que lui, en tout cas de mon point de vue. (GARAT)
2	Cela faisait plus rire que pleurer. (PIERRE-DAHOMÉY)
3	Ces deux jours de Paris m'ont plus crevé que quinze jours de banlieue. (FALLET)
4	Cette Poupie que j'aimais comme une copine superbe m'a plus déçu qu'elle ne l'a déçu... (FALLET)
5	C'est aussi la vérité que la S S aurait pu intensifier ses efforts pour contrôler ces gens, même si elle en a plus fait qu'on ne le pense couramment ; (LITTELL)
6	J'ai plus lu que je ne lus dans le reste de mon existence. (LUCOT)
7	Gide s'était plus vanté que livré en parlant si souvent de son homosexualité. (MAURIAC)
8	Ce qui demeure d'un plaisir qu'on a plus rêvé que goûté. (POZZI)
9	Le mauvais vin les avait plus altérés qu'il n'avait étanché leur soif. (GARAT)
10	Narcisse veut plus séduire qu'être admiré. (LIPOVETSKY)
11	Au premier rang votre livre sur Laurent Terzieff cet écho à Bertrand, oui il m'a plus apporté que tout, autrement du moins. (MAURIAC)
12	On a plus peiné que respiré. (MOLNÁR)
13	Le pouvoir d'achat des employeurs a plus augmenté que celui des salariés. (MENDÈS-FRANCE)
14	Monsieur Gendre n° 1 vous a plus fait rire que Monsieur Gendre n° 2. (BURON)
15	Elle fait plus avancer notre cause que bien des discours militants. (JUNG)
16	La technologie a plus évolué depuis 1945 que du Moyen Age à la Seconde Guerre mondiale, ai-je lu quelque part. (BLOCH-DANO)
17	J'ai plus lu à cette époque que ne l'ont fait mes petits-enfants. (DUPUY)
18	Ce sont des hommes comme nous, ils se sont plus fait casser la gueule que nous ». (QUENEAU)
19	Les garçons m'avaient plus fait battre le cœur que les filles. (NOURISSIER)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Mais je l'ai pas fait. J'aime pas plus souffrir qu'un autre. (DEGAUDENZI)
2	Je ne me suis pas plus vendue que tu n'es mort. (LANZMANN)
3	Je n'en ai pas plus abusé qu'à d'autres époques de ma vie nomade (...) (GARAT)
4	Zébré de courbatures il s'était redressé en protestant, marchant vers la fenêtre et voyant que le jour se levait mais non, malentendu, à Port Radium le jour ne s'était pas plus couché que lui. (ECHENOZ)
6	Je n'ai pas plus changé que mon écriture, si mes problèmes ne sont plus les mêmes. (MAURIAC)
7	Fedora ne s'en laissait pas plus conter que Boris. (OSMONT)

8	Je n'avais pas plus dormi que pour les épreuves écrites. (OSMONT)
9	Vous n'avez pas plus oublié que nous-mêmes les tentatives faites en ce sens par le fascisme, le nazisme, le vichysme. (MENDÈS-FRANCE)
10	Pendant ce temps, il n'a pas plus bougé qu'une pierre. (GARAT)
11	Je ne l'ai pas plus connu que sa sœur, Tia Reizl. (JABLONKA)
12	Je ne l'ai pas plus oublié que vous ne l'avez oublié vous-même, madame. (VERNE)
13	(...), elles pour qui l'argent était une chose avec laquelle on ne pouvait pas plus jouer qu'avec l'air qu'on respire ou le pain qu'on mange (...) (SIMON)
14	Il connaît l'inflexibilité des autorités égyptiennes, qui ne laissent pas plus sortir les papyrus qu'un masque de momie, (...) (DESARZENS)
15	Il apparaît que Rose n'a pas plus osé aborder Max que Max Rose. (ECHENOZ)
16	Et je m'étonne soudain de n'avoir pas plus nommé Bertrand en 1979 qu'en 1964. (MAURIAC)
17	On ne peut pas plus faire taire un perroquet que le coeur humain. (GRÈCE)
18	Je n'aime pas plus reprendre une lettre inachevée que rallumer un cigare éteint. (SARTRE)
19	Elle n'a pas plus vu que je regardais qu'elle ne sait que je l'aime jusqu'à la suivre. (POZZI)
<b>Rien</b>	
1	Y a rien qui me fait plus chier que de discuter pour des conneries. (LASAYGUES)
2	Rien n'a plus compté que toi dans ma vie. (MUSSO)
3	Rien ne pouvait plus être communiqué que ce frémissement de ses doigts dans les nôtres. (CECCATTY)
<b>Personne</b>	

#### 4.3. V + ... + plus + que

Les phrases positives	
1	Proportionnellement, elle a versé son sang plus qu'aucune autre pendant la Première Guerre mondiale. (MENDÈS-FRANCE)
2	Je dors mon saoul, je vois mon monde plus que mon saoul, je vais à un tas de concerts, et je regorge de loisirs. (STORTI)
3	Le verre de thé que vous m'apportez me réchauffe le cœur plus que vous ne croyez. (BOBER)
4	En l'occurrence, sous cette flaque de lumière qui creusait l'ombre plus qu'elle ne la dissipait (...) (BIANCIOTTI)
5	Peut-être les récents événements avaient-ils dissuadé les habitués de fréquenter un endroit plus que jamais sous surveillance. (BIANCIOTTI)
6	Je lui fais confiance plus qu'à quiconque pour me dire si le Breughel est authentique. (POLET)
7	Ils m'ont fait cigale plus que fourmi. (BOUILLIER)
8	Il a trouvé la fille qui le fera monsieur plus qu'il ne la fera dame. (BAZIN)
9	Jeanne a connu le harcèlement sexuel plus que le marivaudage. (WINOCK)
10	Le modernisme personnalise la communication artistique plus qu'il ne la détruit. (LIPOVETSKY)
11	Ils savent de mon histoire plus que je n'en sais, (GARAT)
12	Il a fait pour cette femme plus qu'on pouvait raisonnablement attendre. (YOURCENAR)
13	Une trop grande partie du personnel soignant se bat contre le malade plus que contre la maladie. (CECCATTY)
14	Il est vu par le monde plus qu'il ne le voit, entendu par lui plus qu'il ne l'entend, par attraction érotique et transport de son âme. (garat)
15	J'y ai vécu par l'imagination plus que dans la réalité. (GRACQ)
16	À cause de notre mauvaise politique financière, la crise se prolongea en France plus que partout ailleurs. (MENDÈS-FRANCE)
17	La loi exigeait que nous manquions à Yvonne plus qu'elle ne nous manquait. (SCHREIBER)
18	Mais la campagne des défenseurs du non est parfois, souvent, si pénible (s'attaquant à Mitterrand plus qu'à la défense de l'Europe de demain telle qu'ils la conçoivent) que je crois que je voterai oui. (MAURIAC)
19	J'avais, (...), bénéficié de l'attention parentale plus que certains de mes aînés qui, eux, avaient dû subir de plein fouet les contre-coups de la guerre. (BÉNABOU)
20	C'est en argent à gérer personnellement qu'il faudrait aider les enfants, dès la nubilité et encore d'âge scolaire, en rémunérant d'une façon personnelle plus qu'en récompensant leur assiduité, leurs efforts, leur contribution à la vie sociale, leurs réussites et leurs performances, aussi bien corporelles, manuelles qu'intellectuelles. (DOLTO)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Elle n'en faisait pas partie plus que moi. (GARAT)
2	Et aussi : lorsque je te quittai pour partir avec lui, lorsque j'abandonnai l'un pour l'autre, je n'avais pas choisi, je n'en aimais pas l'un plus que l'autre. (LAGARCE)
<b>Rien</b>	
1	Je n'aimais rien plus que rester à la maison avec Maman. (VEIL)
2	Elle ne haïssait rien plus que certains de ces bruits, ceux du bois. (GERMAIN)
<b>Personne</b>	

#### 4.4. V + plus + ... + que

Les phrases positives	
1	Tiens, mon ami, fit-il en fouillant dans la poche intérieure de son veston et lui tendant son revolver, tu en as plus besoin que moi. (BEAUCHEMIN)
2	Ils redoutent plus Staline que Hitler. (SARTRE)
3	Il n'y a personne en qui j'aie plus confiance qu'en vous. (ORMESSON)
4	Ça sentait plus l'artiste que sur les Champs-élysées. (HANSKA)
5	Je vivais plus la nuit que le jour. (HAVET)
6	Le principe de plaisir guide plus ma vie que le principe de réalité. (Édouard)
7	Mais tu aimais plus ces paroles que si tu t'étais souvenu les avoir dites. (levé)
8	Mais... Vous devez avoir plus l'habitude que moi... (JONQUET)
9	Long couloir de marbre, lumières douces, balustrades et escaliers de verre, l'architecture lisse de l'institut médico-légal rappelait plus l'aéroport international que la clinique des morts. (FÉREY)
10	Maman ! Hélas, elle aussi elle vient de nous quitter. Je la voyais rarement, mais il est difficile d'aimer plus une grand-mère que je ne l'aimais. (MAURIAC)
11	On vivait plus à l'aise qu'à Tassin. (CHAIX)
12	Telles sont les bornes fixées par une morale qui appartient plus à une superstition qu'à une intelligence claire de ce qui serait bien et de ce qui serait mal. (MILLET)
13	Même ma grand-mère a mentionné la bibliothèque dans ses souvenirs : elle a écrit qu'il vivait plus à l'université qu'à la maison, parce que la bibliothèque était bien fournie. (AUDIN)
14	Vous savez, ma soeur, les colporteurs en ont plus à leur disposition que vous ne l'imaginez. (SHAKESPEARE)
15	L'obligation de m'exciter plus avec des images mentales qu'avec de franches caresses a peut-être permis que je développe mon imagination. (MILLET)
16	(...) ces moments silencieux, qui s'apparentent plus à des sculptures vivantes qu'à des séquences de film. (LEVÉ)
17	Mais ici je pense plus à Guillemain qu'à vous. (MAURIAC)
18	Le gouvernement a pris une mesure qui fera plus pour les grandes familles que beaucoup de paroles. (BLOCHER-SAILLENS)
19	Je jouis plus avec Sigrid qu'avec Liv. (SOLLERS)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Mes comptes rendus ne trahissaient pas plus la réalité que ne le fait automatiquement toute transposition. (MILLET)
2	Dieu, courroucé, ne souhaitait pas plus sa vie que sa mort. (MÉRIL)
3	Le second procès ne prouve pas plus son innocence que le premier n'avait prouvé sa culpabilité. (MAURIAC)
4	Et, malgré les réconfortantes recommandations de Francis Gordon, M. Forsyth et M. Hudelson ne s'y faisaient pas plus l'un que l'autre. (VERNE)
5	Je ne mérite pas plus la défaite que Molly Smith ou Mary Brown. (GROULT)
6	Mais il court tout de même, car il n'a pas plus le choix que moi. (VARGAS)
7	Nous ne verrons personne vendredi, soyez-en sûre, je n'en ai pas plus envie que vous. (SARTRE)
8	Je n'aime pas plus les pierres apparentes que les poutres apparentes. (LEVÉ)

9	L'aseptisation et la standardisation du monde n'appartiennent pas plus à une société qu'à une autre. (LABRO)
10	Je n'étais pas plus à l'abri qu'eux d'un revirement de situation. (DORIN)
11	Je ne crois pas plus à l'amitié qu'à l'amour entre une femme et un homme. (ORMESSON)
12	Bouddha n'est pas plus dans le temple que dans le balai des toilettes. (QUIGNARD)
13	(...) mais tout au plus « mauvais goût », on ne le condamne pas plus chez les jeunes filles que chez les femmes âgées. (LIPOVETSKY)
14	Pour le moment, il ne nous en dit pas plus sur Vaudel que nous sur le crime. (VARGAS)
15	Tu ne te refuses pas plus à Dieu qu'au reste, semble-t-il. (MAURIAC)
16	Je ne suis pas plus à Malagar qu'ailleurs. (MAURIAC)
17	Je n'en sais pas plus sur mon père que toi sur le tien. (ROLIN)
18	Leur distraction, cette errante oisiveté, bien qu'ils n'eussent d'autre souci présent qu'éviter les déjections de chiens, ne leur semblaient pas plus un luxe que ça. (ECHENOZ)
19	Il n'existe pas plus dans l'enfance que dans le sommeil ou l'amour. (BOBIN)
20	L'absence de Nicolas ne la frappa qu'assez tard parce que, ne l'ayant jamais connu et n'ayant même jamais entendu la moindre allusion à l'existence de son père, elle ne se posait guère de question. La mort de Nadia, malgré sa cruauté, facilitait les choses : il n'y avait pas plus de père qu'il n'y avait de mère, voilà tout. (ORMESSON)
<b>Rien</b>	
1	Rien ne fascine plus Yves que ce sapin, accroché au rocher, à « son rocher », au bord de l'escarpement. (NAVARRE)
2	Rien ne donne plus le sens que de changer de sens.
3	Rien ne peinait plus ma mère que lorsque mon frère doutait de ma beauté. (DURAS)
4	Rien ne ressemblait plus à la passion que ces instants où les larmes le cédaient au plaisir. (ORMESSON)
5	Mais rien ne ressemble plus à la guerre que de se trouver là, en plein soleil, à se comparer à quelqu'un qui ne fait qu'un avec soi. (GARAT)
6	Rien ne terrifie plus les coeurs sensibles que ces avortements de baleine sur le soleil de la montagne Je rue à la vue d'un chien enragé. (ARAGON)
<b>Personne</b>	

## 5. Plus de Nom

### 5.1. Plus de + nom<sup>405</sup> + que

Les phrases positives	
1	Comment expliquer (...), et que la révélation de la vérité ait éveillé en moi plus de stupéfaction que de tristesse ? (BLOCH-DANO)
2	Plus tard, elle tricoterait pour moi plus de robes que je ne pouvais en porter. (WEIL)
3	Je repris un bain à l'essence de Guerlain, fis de multiples essayages et me maquillai avec plus de soin que si j'avais dû rencontrer Godard, Hitchcock ou le petit-fils de Rudolph Valentino. (HANSKA)
4	Dans son récit, les silences tenaient plus de place que les paroles (SZCZUPAK-THOMAS)
5	Un nid fut construit pour lui que nous placerions dans les noisetiers non loin de la maison, car le but était là aussi de le rendre à sa vie naturelle dès qu'il serait devenu autonome, ce qui prend plus de temps que pour un pigeon. (DUPEREY)
6	Jusque-là, il me semblait que c'était une injustice et que les garçons avaient beaucoup plus de chances que nous d'être heureux. (DOMENACH-LALLICH)
7	Je voudrais revoir mon vélo, lui flatter la croupe avec plus d'affection qu'on ne lutine la soubrette, au vaudeville. (FALLET)
8	Elle est touchée, voire confuse de constater que nous y avons apporté plus de soin qu'aux autres chambres sur lesquelles elle jette un oeil intéressé. (DORIN)
9	Romain accueillit ce faire-part de non-mariage avec plus d'émotion que je m'y attendais. (DORIN)
10	Tout auditeur connaît plus de registres qu'il n'en utilise. (HAGÈGE)
11	Elles conduisent l'énonceur à donner plus d'information qu'il ne serait « logiquement » nécessaire. (HAGÈGE)
12	Y a plus de Pantruche que dans les films en noir et blanc. (BOUDARD)

<sup>405</sup> Nom, Nom adj ou Adj nom

13	Aurait-il plus de bon sens que les autres ? (THOMAS)
14	Aussi ma mère, depuis un an qu'elle était à Niort, avait-elle reçu plus de bonnes paroles que de bons services. (CHANDERNAGOR)
15	Papa, si jeune ; et maman, tellement jeune que je suis bouleversé, soudain, de lui découvrir plus de cheveux blancs qu'avant mon départ pour Prague. (MAURIAC)
16	Observez, intervient Wedderkopp qu'il y a aujourd'hui plus d'écrivains allemands que de bruxellois qui s'adressent la parole à Bruxelles ! (MERTENS)
17	Favoriser dès l'enfance la jouissance des êtres et des choses introduira dans les mœurs plus de changements heureux que prôner, avec l'angoisse de n'être pas entendu, la protection de la flore, de la faune et du milieu humain. (VANEIGEM)
18	Quatre ans s'étaient écoulés depuis la fuite en Sicile, durant lesquels Nil vécut plus d'aventures amoureuses que beaucoup d'hommes n'en vivent durant leur vie entière. (MATZNEFF)
19	Avec les psychotiques de moins de cinq ans, et même de moins de dix ans, il y a quand même plus de réversibilité que lorsqu'on attend les psychoses de l'adolescence. (DOLTO)
20	Quels applaudissements, quelles ovations peuvent donner plus de joie que ne m'en donne la certitude d'avoir atteint la perfection... (SARRAUTE)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Je suis à onze mois de ma majorité et n'ai pas plus de droits qu'un gosse de quatre ans. (SZCZUPAK-THOMAS)
2	Mais il n'y a pas plus de vérité qu'avant. (ERNAUX)
3	Je ne lui accorde pas plus d'attention que ne lui en aurait accordé une statue de chatte. (FORLANI)
4	Comme il n'y avait pas plus d'anguilles que de grenouilles. (ROLIN)
5	On reconnaît la théorie libérale : on n'a pas plus de droit que celui qu'on réclame. (CARRÈRE)
6	Peut-être l'organisme n'absorbait-il pas plus de peinture qu'il ne lui en fallait. (AYMÉ)
7	Sur le front de l'Est on n'a pas eu plus de morts que la veille. (YOURCENAR)
8	Une fille ne peut pas tenir plus de place que l'autre dans ma vie. (DOUBROVSKY)
9	Chacune au couvent agissait avec calme et sans jamais prendre plus de responsabilités qu'elle ne pouvait en porter. (CHANDERNAGOR)
10	Il n'y aurait, ainsi, pas plus de livre sacré que de livre profane. (JABÈS)
11	Il semblait bâti tout d'un bloc rugueux et n'avoir pas plus de vie intérieure qu'une pierre. (GERMAIN)
12	C'est une épopée. Il n'y règne pas plus de hasard véritable que chez Homère. (BLANC)
13	Il ne leur reste pas plus d'existence distincte qu'au greffon, lui aussi apparemment exogène, où la sève a monté. (GRACQ)
14	Peut-être pense-t-elle ne pas mériter plus de plaisir et d'amour que ce qu'elle a reçu d'eux. (LANÇON)
15	Je ne montre pas sur le papier plus de courage que devant toi. (MAURIAC)
16	Cette fois Madame de Breyves se demanda s'il n'entraînait pas dans sa franchise plus de défi que de candeur. (CHANDERNAGOR)
<b>Rien</b>	
1	rien n'avait plus d'importance que d'aller en rendre compte. (OSMONT)
2	rien n'avait plus d'importance que Lucille. (HERMARY-VIEILLE)
3	rien ne leur ferait plus de plaisir que de faire grande chère une fois en leur vie ; (CHANDERNAGOR)
<b>Personne</b>	
1	Personne n'a fait plus de mal que vous. (ORMESSON)

## 5.2. Plus de + nom + ... + que

Les phrases positives	
1	Cela a commencé avec ma propre mère, qui a eu plus de mal à accepter mes cannes que la maladie elle-même. (GAULT)
2	Il y a désormais plus de vies à sauver au-dehors qu'entre les murs de cet hôpital. (LEVY)
3	Il lui semblait pourtant qu'ils avaient passé plus de temps à s'éteindre qu'à s'éteindre. (BENOZIGLIO)
4	Si je rate ma correspondance, je passe plus de temps à cheminer vers Beaudouin qu'il ne m'en reste pour le voir. (GROULT)

5	Six LES garçons de la rue Labat prenaient plus de plaisir à préparer la bataille qu'ils n'en auraient eu à la livrer. (SABATIER)
6	Le Roi en fut si fâché que, pensant que sa maîtresse pouvait avoir plus de plaisir à m'entretenir qu'à lui parler, il exigea d'elle, par une délicatesse de passion, de ne pas me dire un seul mot le soir. (CHANDERNAGOR)
7	Il faudra beaucoup plus de temps pour écrire 60 sous-poèmes que deux jours, beaucoup beaucoup plus. (MOLNÁR)
8	Mais je mis plus de sincérité à faire le singe que la plupart des gens qui affectent en public d'être naturels. (JARDIN)
9	Il se passe énormément plus de choses dans la réalité vécue que dans la moindre fiction. (BOUILLIER)
10	Il y a bien plus de femmes ménopausées dans cette Halle que d'amateurs de palets bretons. (BOUHERRAFA)
11	Si vous aviez eu le courage, vous étiez faite femme sans plus de douleur que celle toujours inutile que je vous ai infligée. (HAVET)
12	François Mitterrand aura suscité encore plus de phénomènes amoureux chez les hommes que chez les femmes... (MAURIAC)
13	Depuis quinze mois il y a eu dans l'Administration algérienne beaucoup plus de fonctionnaires musulmans chassés et révoqués que de Musulmans nouvellement embauchés. (MENDÈS-FRANCE)
14	Elle revient à dire que « l'héritage » est fait bien plus de responsabilités que de bénéfices ;(MENDÈS-FRANCE)
15	Effectivement, les bourgeois tirèrent plus de crainte d'une foule frustrée que d'un duc dont on n'apercevait pas la moindre estafette. (COMPÈRE)
16	Aussi me donna-t-il bientôt plus de peine encore par ses paroles que par ses actes. (CHANDERNAGOR)
17	Je lui ai dit que nous voyions beaucoup plus de soldats américains ivres que nous ne voyions d'allemands. (BLOCHER-SAILLENS)
18	(...) et chaque fois je les rejoins en un lieu sans repères visibles qui a bien plus de force d'existence que la maison de mes parents. (FRANÇOIS)
19	(...) la masse des biens produits, de manière à pouvoir accomplir davantage, faire face effectivement à plus de demandes que celles que nous parvenons à satisfaire actuellement. (MENDÈS-FRANCE)
20	Il y avait d'ailleurs beaucoup plus de divergences entre nous que je ne l'imaginai. (LAMBLIN)

<b>Les phrases négatives</b>	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	De plus, il met une fatuité insolente à ne tirer pas plus de gloire de ses succès pianistiques que de ses exploits hippiques. (GARAT)
2	La politique n'a pas plus de lien causal avec la poésie que la météorologie. (ROUBAUD)
3	« Qui vous a appris à tricher de la sorte ? » demanda-t-elle à l'enfant. Il ne fit pas plus de difficultés pour répondre que si elle lui avait demandé l'heure : « Beauchamp ». (CHANDERNAGOR)
4	Il n'y a pas plus de raison de refuser une bénédiction qu'une main tendue. (ROLIN)
5	En conséquence tu ne dois pas avoir plus de complexes d'infériorité que moi de supériorité. (DORIN)
6	(...) régulièrement en dépit de tous ses efforts neuf fois sur dix, la dixième ne lui laissant guère plus de semence dans le ventre que s'il y avait crachouillé ; (PELOT)
7	Il n'y avait pas plus de chaussures devant le cimetière que de pieds dans celles de Clyde-Fox. (VARGAS)
8	Mais peut-être n'y a-t-il pas plus de mémoire des enthousiasmes collectifs que des douleurs physiques. (DEBRAY)
9	Un homosexuel pleinement développé en un hétérosexuel est une entreprise qui n'a guère plus de chance d'aboutir que l'opération inverse... (ANGOT)
10	Il n'aurait pas eu plus de droits sur Wolfgang que maintenant, je pense. (MONFERRAND)
11	(...) l'acte est l'aspect extérieur de la volonté et la volonté le thème unificateur interne de l'acte ; pas plus de volonté sans acte que de pensée sans langage. (SARTRE)
12	Il était au spectacle. La belle femme constituait ce spectacle. Elle n'avait pas plus de réalité pour lui que les personnages qui naissaient d'eux-mêmes sous sa plume. (PENNAC)
13	En tout cas, il n'y avait pas plus de coquilles dans le journal qu'on n'en trouve, en moyenne, dans un bon quotidien parisien de nos jours. (MENDÈS-FRANCE)
14	Il n'y a pas plus d'apprentissage de la vie que d'expérience de la mort. (BOBIN)
15	Mais il est clair aussi que le recul du regard historique n'a pas plus de réalité pour Dante que n'en ont la perspective picturale et le point de fuite, qui seront bientôt ceux de Léonard, pour les fresques de son contemporain Giotto. (GRACQ)
16	Les sabots ne laissent pas plus de marque visible qu'à l'envers des nuages la suite échauffée des dos. (TRASSART)

<b>Rien</b>	
1	Rien au monde ne pourrait me causer plus de joie que ce que tu nous racontes de ton travail. (WEIL)
<b>Personne</b>	

## ANNEXE II. MOINS

### 1. Moins - Adj/Adv

#### 1.1. Moins + Adj/Adv + que

Les phrases positives	
	<Adj>
1	En cela, il avait été moins heureux que le cousin Alphonse qui, en 1882, épousait la jolie Henrietta Lévy, âgée de dix-neuf ans. (WEIL)
2	L'écriture de mon grand-père est moins régulière que celle de ma grand-mère, moins ornée, mais soignée, une écriture de médecin qui veut que ses ordonnances soient lisibles et compréhensibles. (WEIL)
3	(...) c'était par ricochets, à des moments où force m'était de reconnaître entre mes camarades et moi des différences moins anodines que ne me le faisait croire d'ordinaire l'identité de nos convictions. (THOREZ)
4	Les affaires de ce genre tournaient vite à l'échange d'épithètes moins homériques que crapuleuses. (THOREZ)
5	J'étais beaucoup moins vulnérable qu'aux premiers temps. (ROZE)
6	Contact moins froid qu'elle ne l'aurait imaginé. (TENENBAUM)
7	Sciemment, me dis-je, moins crétin que j'ai l'air d'être. (GARAT)
8	Elle a regardé autour d'elle, à peine moins surprise que si elle se réveillait sur la lune. (PÉCHEROT)
9	Marguerite l'avait trouvée « moins con qu'elle en avait l'air. (DORIN)
10	Il était comme un trou de souris, ce renforcement de mur de couloir sans lumière et j'allais y devenir moins épaisse qu'une souris puisque j'allais y rester coincée dedans par la méfiance. (FORLANI)
	<Adv>
1	J'ai cédé quelquefois, moins souvent que je l'eusse voulu. (GENEVOIX)
2	L'image de son sexe sur le ventre de l'autre femme survenait moins souvent que celle d'une vie quotidienne qu'il évoquait précautionneusement au singulier et que j'entendais toujours au pluriel.
3	Je sais que je réussis moins facilement que ma femme à concilier deux rôles. (BAZIN)
4	Je me sentis à part, écarté, dépassé, sans doute moins intellectuellement que socialement (je parle de la société lycéenne). (ROUBAUD)
5	Parfois nous nous rendions au cimetière. Cela arrivait moins souvent que nous ne l'avions imaginé. (FOREST)
6	Ils s'embrassèrent un peu moins chaudement qu'à l'arrivée ; (YOURCENAR)
7	De même, Couperin et Corneille, infiniment ardu, s'entendent moins aisément que Beethoven et Shakespeare, qui n'hésitent pas devant quelque moyen bruyant de capter la bienveillance. (SERRES)
8	Malgré un mystère glacé, assez peu mystérieux, et un café en revanche assez étrange, notre repas s'achève un peu moins tristement qu'il n'a commencé. (DORIN)
9	Au cours de l'après-midi, alors qu'avec une cuillère à soupe j'extrayais d'une grande boîte en fer-blanc (et moins maladroitement que je ne le craignais) de la confiture pour en tartiner les tranches de pain du goûter (...) (BOBER)
10	Si le sujet coïncide le plus souvent avec le thème défini comme support de ce que dit le reste de l'énoncé, on peut prédire que les éléments en fonction sujet seront moins souvent que d'autres les centres de déterminations correspondant à diverses informations. (HAGÈGE)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais <sup>406</sup>	

<sup>406</sup> y compris la négation avec *non*

	<b>&lt;Adj&gt;</b>
1	La haine, passion non moins obscure que l'idée de nation, n'eut rien d'une surprise d'alambic, au terme d'une longue décantation. (DEBRAY)
2	J'eus tout cela dans les mains et ne sentis pas un embarras moins grand que celui que le roi confessait d'éprouver. (CHANDERNAGOR)
3	Le fait est qu'il n'y a pas d'art moins généalogique que le cinématographe, fit observer Suzanne. (PENNAC)
4	Vouloir se débarrasser de soi n'est pas moins présomptueux que chercher par l'exercice du langage à s'en faire une idée claire. (DES FORÊTS)
5	Image double du rêve, avec d'une part l'idylle, la quête libératrice, et d'autre part ces dessous d'opacité oppressive, qui n'était pas moins stevensonienne que dickensienne, (...) (ROUBAUD)
6	Mes années Partisans ne furent pas plus byroniennes et pas moins matérialistes que mes années d'establishment. (DEBRAY)
7	Tu n'es pas moins heureux qu'autrefois (CHAR)
8	Les intellectuels, (...), ne sont pas moins habiles que les électifs et les élus à l'estimation sociale du socius, à la jauge sans faille ni pardon du poids comparé des confrères. (DEBRAY)
9	Le fleuve... n'arrose pas une contrée moins déserte que lorsque l'homme, ayant perforé une corne de boeuf, fit retentir pour la première fois son cri rude et amer dans les campagnes sans écho-Connaissance de l'Est. (GRACQ)
10	Le malade, en effet, ne me fit pas passer des nuits moins fâcheuses que le soi-disant mari. (CHANDERNAGOR)
11	Puis, sur un ton qui n'est pas moins implorant qu'impérieux : Où c'est qu'on est, mademoiselle ? (PACHET)
	<b>&lt;Adv&gt;</b>
1	A la troisième réclamation lancée pas moins fébrilement que la première- à laquelle il avait été pourtant répondu que l'abbesse Barbe de Salm était absente (...) (PELOT)
2	Et cette liberté dont ils font tous deux la réclame pas moins ardemment que si eux-mêmes en avaient toujours été privés n'est dans le fond que la liberté de crever de faim et (...) (BELIN)
<b>Rien</b>	
	<b>&lt;Adj&gt;</b>
1	Quand même rien ne serait moins précieux que le souffle frêle d'un enfant, qui se brisera, quoi qu'on fasse, dix ans trop tôt ou trente ans plus tard. (CHANDERNAGOR)
2	Et rien n'est moins sûr que ce dont on a certitude contre lui. (CHAR)
3	Rien n'est moins voisin qu'abstraire, d'inventer. Il n'y a d'invention que du particulier. (ARAGON)
4	Rien ne me paraît moins important qu'un dogme et (...) (MAURIAC)
5	Rien n'est moins intéressant qu'une promenade du dimanche, tous ensemble.
<b>Personne</b>	
	<b>&lt;Adj&gt;</b>
1	Personne n'est moins farouche que cette Nicaraguayenne au nez indien dont les seins tendus me troublent. (ARNAUD)
2	Personne n'est moins bucolique que moi. (MATZNEFF)
3	Car personne ne pouvait être moins indifférent que moi à un changement de cette espèce. (SARTRE)

## 1.2. Moins + Adj/Adv + ... + que

<b>Moins + Adj + ... + que</b>	
1	J'espère que les vacances organisées par Vera sont organisées de façon moins désordonnée et aberrante qu'il n'apparaît. (MANCHETTE)
2	Je suis d'un peu moins belle humeur qu'à l'ordinaire. (SARTRE)
3	Gusly découvrait dans son atelier, étalés sur un canapé de fortune, les charmes d'une dame moins décevante nue qu'habillée. (CORDIER)
4	Partir Alexis Berg est beaucoup moins beau mort que vivant. (LOVEY)
5	Mais en ce cas la lecture de la pensée serait une hypothèse moins difficile à accepter qu'une visite du fantôme de Marie 18, boulevard des Batignolles. (YOURCENAR)
6	Henri dit que le bonheur est moins facile à trouver que le plaisir... (GARAT)
7	Tout au plus peut-on dire qu'il est moins difficile de conserver l'authenticité que de l'acquérir. (SARTRE)
8	Valérie, qui assistait à l'emménagement, était moins attentive au déballage qu'à son frère lui-même. (AYMÉ)



9	Comme il avait changé ! Il avait cherché le reflet de Geneviève, une image infiniment moins fidèle au modèle que ne l'était et ne le serait, dans sa relation avec Laetitia, le projet partagé. (PUECH)
10	Quant à moi, je m'étais sentie certainement moins seule sur ce chemin que sous ma douche hitchcockienne. (GARAT)

Moins + Adv + ... + que	
1	Incontestablement, je connaissais moins bien Mimoun que Ménaïhem. (BÉNABOU)
2	Durand moins souvent cité que Dupont parmi les patronymes excessivement courants. (GRANGAUD)
3	Souignons, toutefois, que le décor provoque moins souvent l'amitié que les circonstances : à cet égard, un dortoir, une tranchée, une salle d'attente, un beau naufrage, (...) (BLONDIN)
4	La fin des privilèges est souvent moins bien acceptée par les riches que les privilèges ne l'avaient été par les pauvres. (ORMESSON)
5	Il me semble que Guy Mollet sera moins mal accueilli par eux, que moi, et que cela lui donnera au début quelques semaines de répit. (MENDÈS-France)
6	Seriez-vous un peu moins petitement bourgeois que vos amis ? (BOUDARD)
7	L'opposition la plus frontale est moins mal reçue que les désaccords les plus infimes. (GENETTE)
8	Aux marches du jour à poindre, il y faisait moins vivement clair qu'au giron de la nuit. (PELOT)
9	(...) si l'on a la détestable habitude de tremper son croissant dans son bol de café, transposition moins littérairement correcte que d'amollir un morceau de madeleine dans une cuillerée de thé. (FRANÇOIS)
10	Le corps enseignant du lycée (nous étions tout au plus une trentaine) était moins routinier, moins précocement fourbu que je ne l'ai vu ailleurs. (GRACQ)
11	Elle est moins monotone, moins ouvertement propagandiste qu'elle ne l'a été pendant des années. (MENDÈS-FRANCE)
12	Et comme Suzy était moins profondément perdue que la veille, elle la comprit et en reçut un secours qu'elle sut même exprimer, (...) (MAURIAC)
13	La composition est moins souverainement centrée qu'on ne l'attend. (GRACQ)
14	Il n'est ni moins blanc ni moins bien fait que le sien. (BÂ)

## 2. Moins - Nom (attribut)

Les phrases positives	
1	Ce qu'ils contiennent est moins littérature que parole adressée à la sympathie... (POZZI)
2	Tandis que l'abbé revêt l'aube et que la religieuse allume le cierge, le romancier, pour qui la canne est moins une nécessité qu'une précaution, en la prenant par le bras conduit Madame Mancier-Alvarez parmi les sièges, la fait asseoir, et en approche un autre pour Adélaïde. (BIANCIOTTI)
3	Et le Monteillet, ce sont moins des images que des mouvements, des jeux, des histoires. (HEINICH)
4	Elle n'en avait pas été jalouse, ou alors de la qualité de ce qui circulait entre eux, dont ils paraissaient moins les acteurs que les victimes. (GARAT)
5	(...) ; ces corsets lacés au point que ma grand-mère me paraît moins une femme qu'une gerbe odorante liée en son milieu ? (MARGERIE)
6	Un livre comme celui-ci a sa vie propre : je suis moins son maître que son scribe. (MARGERIE)
7	On se dispute à cause de ça. M. Dulaurier répliqua que l'important était moins le régime que l'on suivait que le fait même de suivre un régime, puis il fit un topo sur les mérites de l'huile de pépins de courge. (MATZNEFF)
8	Après quoi le wattman, moins conducteur que conduit, s'accorde le droit de rêver dans sa clairière, de séjourner au-dessus des nuages ou de s'étendre sur un tapis qui a volé d'un lointain Orient jusqu'à lui. (PONTALIS)
9	On se sent toujours, devant lui, moins monomane, moins illuminé, moins écrivain que lui. (NOURISSIER)
10	(...), peut-être serez-vous moins homme que vous ne l'êtes aujourd'hui. (PODALYDÈS)
11	À l'appel, de partout, accourent par milliers ses Lestrygons robustes, moins hommes que géants, qui, du haut des falaises, nous accablent de blocs de roche à charge d'homme. (JENNI)
12	Siryne était moins pipelette que d'habitude, mais sa voix était la même, il pouvait deviner son sourire derrière l'appareil. (ANOUK)
13	À présent les attaques contre les gadgets se sont assourdies, ils sont moins objets de scandale qu'objets drôles, (...) (LIPOVETSKY)

14	Moins mère et vierge que reine, c'était un bel objet devant lequel je crois n'avoir jamais prié, (...) (YOURCENAR)
15	Cet élan divinatoire et instinctif vers l'autre idéal (chacun le sien) serait moins signe d'altruisme que d'un narcissisme thérapeutique destiné à réparer cette secrète amputation. (DEBRAY)
16	Elle se rêvait moins briseuse d'os que de vies. (BOUHERRAFA)
17	Alexis était né moins cire et moins vierge que tout autre ! (CHANDERNAGOR)
18	L'attachement à l'enfance serait moins nostalgie d'un temps révolu qu'attraction par cette uchronie, par cet âge qui nous tient lieu de mythe, (...) (PONTALIS)
19	Il faut remettre les choses à leur place : l'influence publicitaire est moins abolition du règne de la liberté humaine qu'action exercée dans les bornes de son « plus bas degré », là où règne l'état d'indifférence, l'embarras du choix entre des options peu différenciées. (LIPOVETSKY)
20	D'ailleurs je crois qu'il est moins le sujet qu'il n'en a l'air. (GARAT)

Les phrases négatives	
	ne ~ pas/jamais
	Rien
	Personne

### 3. Moins - VPP/VPR

#### 3.1. Moins + VPP/VPR + que

Les phrases positives	
1	Une jeunesse (qui, pour la première fois, aborde des temps qu'il a vécus, les années 60) me paraît moins fascinant que ceux où il recrée une Occupation plus réelle que la vraie, (...) (MAURIAC)
2	Alors, il est à craindre que l'on institue un médiateur qui ne sera pas le juge des enfants, qui sera peut-être moins rebutant qu'un magistrat. (DOLTO)
3	En Allemagne, on se préoccupe beaucoup de savoir si les troupes françaises endosseront un nouvel uniforme moins voyant que le nôtre... (MAURIAC)
4	Son discours est beaucoup moins claironnant que d'habitude. (LAZARD)
5	Le palais des Mille et une nuits, je l'imaginai moins chargé que son bordel. (PÉCHEROT)
6	Le roman chez V. Woolf, Joyce, Proust, Faulkner ne présente plus des personnages portraiturets, étiquetés, dominés par le romancier ; désormais ils sont moins expliqués que livrés dans leurs réactions spontanées, (...) (LIPOVETSKY)
7	Consigne venue d'en haut, à la bonne heure, t'es moins ramolli que je le craignais. (PENNAC)
8	On n'a jamais qu'un seul maître. Et par qui l'on est moins construit qu'on ne l'invente lui-même, à l'image d'un modèle idéal, du maître par excellence et (...) (MAURIAC)
9	En apparence, vis-à-vis d'autrui, il est moins renfermé qu'à la rue de la Glacière, acceptant ou rendant les invitations. (SCHREIBER)
10	Il avait l'air moins affecté qu'elle se l'était imaginé. (GARAT)
11	La rencontre se passa à merveille. Moins intimidée que Renate, Vanessa était très gaie. (ORMESSON)
12	(...), qui sont plus sensibles à l'immoralité de la société, moins attachés que d'autres aux droits acquis (ils n'en ont pratiquement pas) et aux routines (ce ne sont pas les leurs) (MENDÈS-FRANCE)
13	J'avoue qu'une fois de plus, je suis moins déterminé que vous-même devant les problèmes de l'euthanasie. (MENDÈS-FRANCE)
14	Nicolas se sentait moins encouragé que condamné au succès. (BAZIN)
15	Au retour, je fais la conversation avec le chauffeur, je lui dis que je trouve New York moins animé qu'il y a six ans. (QUENEAU)

Les phrases négatives	
	ne ~ pas/jamais
1	Je n'étais pas moins attendrie qu'elle. (CHANDERNAGOR)
2	Je n'étais pas moins intimidé qu'eux. (JULIET)

3	Les hommes purs ne sont pas moins exposés que les autres à la tentation. (AYMÉ)
4	Antoine n'était pas moins tenté que ses camarades par de telles expéditions. (AYMÉ)
5	Que, vers le Pays Imaginaire, Peter Pan entraîne à sa suite les enfants malades dans leur agonie n'est pas une hypothèse moins avérée qu'une autre. (FOREST)
<b>Rien</b>	
1	Cela surprenait infiniment lorsque rien ne semblait moins fait que des ouvrages momifiés dans un silence de nécropole pour enflammer les passions, exciter des rixes. (BERGOUNIOUX)
2	Mais rien n'est moins feint que la jalousie et la colère brimée qui l'entourent. (BOVARD)
<b>Personne</b>	

### 3.2. Moins + VPP/VPR + ... + que

Moins + VPP/VPR + ... + que	
1	Elles ne font que mieux souligner la tendance du plus grand nombre, moins préoccupé d'originalité que d'élégance effacée, de confort et de décontraction. (LIPOVETSKY)
2	On passait donc n'importe quel dernier certificat, pourvu qu'il fût moins exigeant en connaissances spéciales que « grammaire-philologie ». (GENETTE)
3	Il était d'une humeur allègre, visiblement très content de leur visite dans le cabinet noir, peut-être moins assuré de sa réussite qu'il ne l'avait prétendu. (GARAT)
4	Florian est moins éloigné de la bonté fraternelle qu'il n'y paraissait. (DORIN)
5	Le prestige du pouvoir est moins lié à l'exhibition de force qu'à l'hermétique, au huis-clos et au silence. (DEBRAY)
6	En fait, sa position avait évolué, il était désormais moins intéressé par le versement de sa pension que par une réintégration, en bonne et due forme. (OUEDRAOGO)
7	(...) ; ni André Séailles, qui m'avait ému en me découvrant un Mauriac beaucoup moins fermé au miracle de 1968 que je ne l'avais cru et craint. (MAURIAC)
8	Et qu'est-ce qui permet de dire que Mitterrand est moins décidé à faire respecter notre indépendance que le général de Gaulle ? (MENDÈS-FRANCE)
9	Quelle autre image est mieux à même de signifier l'émergence de cette forme d'individualité à la sensibilité psychologique, déstabilisée et tolérante, centrée sur la réalisation émotionnelle de soi-même, avide de jeunesse, de sports, de rythme, moins attachée à réussir dans la vie qu'à s'accomplir continuellement dans la sphère intime ? (LIPOVETSKY)
10	Car il allait tous les jours faire ses tournées, du reste moins occupé à vendre ses pains et brioches qu'à fléchir la vertu des Pénélopes de la localité. (WINOCK)
11	Elle savait qu'il est moins humiliant d'être victime que de consentir à le paraître. (BIANCIOTTI)
12	Sur le plan sexuel, les choses s'annonçaient moins compliquées avec elle qu'avec Fedora. (OSMONT)

## 4. Moins - Verbe

### 4.1. V<sup>407</sup> + moins + que

Les phrases positives	
1	Car les lettres reçues d'eux m'ont dit moins que ne le ferait un seul coup d'œil jeté sur leurs visages. (HOPPENOT)
2	A peine y distingue-t-on ce que l'on sait déjà, ou croit savoir, elles informent moins qu'elles ne masquent, (...) (GARAT)
3	Bien entendu, tu te crois tenu de compatir sur ce point, quoique, à vrai dire il t'importe moins qu'à elle. (BÉNABOU)
4	Terme à terme chaque communiste français à un niveau quelconque de la hiérarchie en savait moins qu'un communiste soviétique, au niveau correspondant. (ROUBAUD)
5	J'aime pas trop... trop... mais c'est moins... aléatoire, ça craint moins que la barbote grand public... (DEGAUDENZI)
6	Certaines morts pèsent moins qu'une plume, avait dit le Grand Timonier. (ROLIN)
7	On souffre moins qu'ici de l'égoïsme. (BLOCHER-SAILLENS)
8	Elle jouait moins qu'elle ne travaillait à sa propre destruction. (CHANDERNAGOR)
9	Luna Park, elle finit par m'avouer que ça l'amuse moins que lorsqu'elle avait seize ans. (BOUDARD)

<sup>407</sup> Y compris VPP/VINF/VPR

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Il ne vaudra pas moins qu'un autre. (YOURCENAR)
2	Mallarmé ne s'exile pas moins que Hugo. (FOREST)
3	Nous ne valons pas moins qu'à Marengo et l'ennemi ne vaut pas plus ! (RAMBAUD)
4	Certains se comportaient de manière honteuse, qui ne m'indignait pas moins que les crimes les plus ignobles perpétrés chaque jour par les Allemands. (JULIET)
5	J'obtins finalement mon visa quelques mois avant la date du congrès, mais il ne fallut pas moins que l'intervention du président Truman lui-même. (SCHWARTZ)
6	Ce n'est pas une question de milieu-dans un salon, en robe de cour avec traîne et plumet, le personnage ne surprendrait pas moins que dans cette taverne, en jupon froissé. (CHANDERNAGOR)
7	Pendant six mois, j'eus un professeur de français qui me considéra comme de loin son meilleur sujet, et ne me mit jamais moins que dix-huit. (DURAS)
8	Je ne pouvais pas faire moins que lui permettre de revenir dans le jeu. (PÉCHEROT)
9	Il ne s'agissait pas moins que de manger les morts. (LANZMANN)
10	Un pigiste qui met une semaine à rédiger un article pour Le Figaro va être payé cinquante fois moins qu'un rédac qui prend dix minutes pour pondre une affiche en free-lance. (BEIGBEDER)
<b>Rien</b>	
1	Ma coiffure était simple, elle aussi, car rien ne sied moins que des frisures et des rubans assortis d'un habit de pauvre étamine ou d'une étoffe de soie commune. (CHANDERNAGOR)
2	Jamais rien ne lui coûta moins que de se taire profondément et de dissimuler de même. (CHANDERNAGOR)
3	Rien ne me dit moins que revoir la souris qui paraît-il découvre (avec un peu de retard) le genre « existentialiste ». (FALLET)
<b>Personne</b>	

#### 4.2. V + moins + VPP/VINF (+ ...) + que

Les phrases positives	
1	J'espère rattraper les math avec le français et le latin. J'ai moins chahuté que l'année dernière. (DOMENACH-LALLICH)
2	C'est ingrat, mais notre séparation l'a moins débilitee que libérée, je n'ose dire contentée. (GARAT)
3	Mais les uns ou les autres, nous les avons moins reçus qu'aperçus : entre deux trains, entre deux bruits de moteur. (BAZIN)
4	Pourquoi dirais-je que Chateaubriand a moins saisi que Proust ce que c'est que la littérature ? (BEAUVOIR)
5	Il avait évoqué le film de l'autre soir, le premier film, du soir qu'elle avait son chapeau — spécialement certaines scènes qu'à son dam elle paraissait avoir moins aimées que lui —, (...) (ECHENOZ)
6	On doit moins grimper que rattraper. (NOURISSIER)
7	Roberto Juarroz me fait moins rire qu'Andy Warhol. (LEVÉ)
8	Oui, elle est super, Isabelle, je l'aime bien, même si j'aime moins aller chez elle que chez papa. (FOURNIRET)
9	J'ai moins lu la Bible que Marcel Proust. (LEVÉ)
10	Ce que nous croyions savoir a été et continue d'être confirmé, depuis, par d'anciens militants qui ont moins quitté le parti qu'ils n'ont été abandonnés, trahis par lui dans leurs plus belles espérances. (MAURIAC)
11	Le plaisir que nous y prenons se dissout très vite dans la solitude et laisse finalement, avec la déception d'un échec, la honte confuse d'avoir moins cherché à aimer qu'à plaire. (HUGUENIN)
12	(...) rentrant par le lacs de rues et de ruelles du centre de Strasbourg, lesquelles, aux heures tardives, semblent moins converger vers le Münster que vouloir le fuir. (BAILLY)
13	Il avait moins neigé dans cette dépression que sur les hauteurs. (GARAT)
14	La Haute Couture a moins discipliné ou uniformisé la mode qu'elle ne l'a individualisée. (LIPOVETSKY)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	

1	Ce livre était couvert d'annotations, elles aussi en anglais, et elles ne m'avaient pas moins touché que le texte lui-même. (PUECH)
2	Je n'aurais jamais imaginé pouvoir écrire, fût-ce quelques lignes dans Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord ; je n'en avais pas moins retenu que même dénué de talent romanesque on pouvait écrire. (OZOUF)
3	Je n'en avais pas moins retenu que s'il était possible d'interroger quelqu'un sur ces mystères, ce ne pouvait être que ma pragmatique grand-mère. (OZOUF)
4	Ma fréquentation des œuvres peintes n'a pas moins compté que mes lectures : Van Gogh, Gauguin, Cézanne, Rembrandt, Mondrian..., et je me garderai d'oublier Bram Van Velde. (JULIET)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

#### 4.3. V + ... + moins + que

Les phrases positives	
1	J'ai retrouvé mon père présent (j'ai retrouvé sa présence) inimitable. Il était là, il est là... Déchiffré sur une cassette mal enregistrée et déjà en partie effacée. Quelques mots manquent où je disais, je redisais que je le lisais dans ces textes moins que je n'entendais sa voix. (MAURIAC)
2	En ce moment, vous voyez votre père moins qu'avant ? (WINCKLER)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

#### 4.4. V + moins + ... + que

Les phrases positives	
1	Une beauté qui surprend et qui trouble, qui attire moins l'admiration que le désir et la fougue. (GERMAIN)
2	(...) dans les régions du monde les plus diverses, où l'on y voit moins une capitale qu'une institution destinée à surveiller la conduite de l'intellect, et de cette chose mystérieuse, le goût. (BIANCIOTTI)
3	Je réproûve moins la gifle que de l'avoir prévue, et de n'avoir tenu le rôle du témoin que pour le cas où la victime eût riposté. (BIANCIOTTI)
4	Prises le plus probablement dans les premiers mois de cette année 1936, ces photos marquaient moins un vieillissement qu'une sorte de condensation. (DEL CASTILLO)
5	Dans l'ensemble les gens lisent moins de romans, aiment moins les romans qu'on ne les aimait à un certain moment. (BEAUVOIR)
6	Sur la plage, les filles suscitent moins mon désir que dans une bibliothèque. (LEVÉ)
7	Ainsi, tout en me sentant de gauche, passais-je pour un homme de droite, et étais-je traité en tant que tel avec ce que tout cela signifiait d'opprobre et d'injures me venant de ceux en qui je continuais de voir moins des adversaires que des amis. (MAURIAC)
8	En choisissant des fragments de journal tous datés, en les montant, sans jamais rien changer ni me préoccuper de la chronologie, selon les thèmes, les sujets, les personnes évoqués, j'immobilise moins le temps que je ne m'immobilise dans le temps. (MAURIAC)
9	Probable qu'on avait dû lui dire qu'en Corse on risquait moins le viol qu'ailleurs. (SEGUIN)
10	J'ai moins la foi que jamais si je l'ai jamais eue. (MAURIAC)
11	Il y a moins une vie intellectuelle qu'une scène de sursauts. (BAILLY)
12	Déjà elle entraînait moins Simon qu'elle ne s'appuyait sur lui. (GERMAIN)
13	Nous avons moins peur que toi de nous noyer. (SHAKESPEARE)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	

1	Car si elle n'aimait pas moins son fils que son fils ne l'aimait, elle avait sur lui, dans l'étrange combat qu'elle engageait, l'avantage de l'expérience et de la lucidité. (CHANDERNAGOR)
2	Si l'on devait réserver son estime au peuple, dernière toquade des philosophes, les gabelous ne méritaient pas moins cette estime que les faux-sauniers (...). (CHANDERNAGOR)
3	la faiblesse de sa santé, et cette affreuse boiterie qui déformait une taille belle d'ailleurs, ne me touchaient pas moins le coeur que toutes ses qualités d'âme et d'esprit. (CHANDERNAGOR)
4	On ne jacasse pas moins dans les salons que chez les esprits... (FOREST)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

## 5. Moins de Nom

### 5.1. Moins de + nom<sup>408</sup> + que

Les phrases positives	
1	Mais il y en a d'autres, où le hasard et la nécessité ont moins de part que la bonté, le dévouement, le cœur d'un homme. (GENEVOIX)
2	À Paris, il y avait moins de voitures qu'aujourd'hui, plus de vélos et pas mal d'Allemands dans les rues. (CHAIX)
3	Même si mon visage n'est pas trop marqué, je trouve qu'il a moins de consistance qu'il n'en avait. (MILLET)
4	J'ai versé pour eux deux fois moins de larmes que pour Poulain. (SZCZUPAK-THOMAS)
5	Alexis éprouva moins de jalousie que de soulagement. (POIROT-DELPECH)
6	Il avait un peu moins de méchanceté qu'il n'est habituel. (AYMÉ)
7	L'usage délicieux et criminel du monde, dont parle Pascal, enfante moins de grandes œuvres que la privation amère du monde dans une chambre de malade, ou dans une maison morte de la campagne française. (LAGARCE)
8	Il me semble que je pourrais commettre moins d'erreurs grossières que dans le passé vis-à-vis de moi-même et vis-à-vis des autres. (NAVARRÉ)
9	Lorsque je ris, j'utilise moins de muscles faciaux que lorsque je ne ris pas, pour reposer mon visage, je devrais rire. (LEVÉ)
10	La surprise que Camille réservait à son amie l'était peut-être davantage à elle, qui quémandait cet avis avec moins d'assurance qu'elle n'aurait dû. (GARAT)
11	Sérieux, gentils, navrés de me voir débarquer dans ma robe de mariée, toute sale de la boue de l'étang. Je l'ai enlevée en vitesse, j'ai mis moins de temps qu'à l'enfiler. (GARAT)
12	Entre telle petite venelle de Raguse ou de Venise dont je me souviens et cette ruelle, il y a moins de différence qu'entre cette ruelle et celles de Vémars. (MAURIAC)
13	Ceux qui étaient nés au Soudan, au Kerala, au Chaco, aux Célèbes avaient moins de chances que moi de gagner quoi que ce fût au casino de la vie où ils avaient à peine leurs entrées. (ORMESSON)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais<sup>409</sup></b>	
1	Pourtant, aux États-Unis, l'entrée à Stanford, Yale, au Caltech, au MIT n'exige pas moins d'effort que celle à l'X. (SCHWARTZ)
2	(...), que le monde où j'ai volé n'a pas moins de réalité que notre ignorance terreuse. (TRASSART)
3	Même s'il pense avec non moins de certitude qu'il s'en faudrait d'un rien pour l'emporter, combattre signifie que ce rien lui fera toujours défaut. (DES FORÊTS)
4	Ils n'ont pas moins d'esprit civique que leurs aînés. (MENDÈS-FRANCE)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

<sup>408</sup> Nom, Nom adj ou Adj nom

<sup>409</sup> y compris la négation avec *non*

## 5.2. Moins de + nom + ... + que

Les phrases positives	
1	(...) lorsque le moment approche, presque glacée d'angoisse, la peur du « moins », moins de bonheur, moins de désir d'être ensemble qu'avant. (ERNAUX)
2	Il y a toujours moins de courage à emboîter le pas qu'à se détacher d'un ensemble. (SARTRE)
3	Comment lui dire que j'avais eu moins de difficultés à écrire mon roman que ma dédicace ? (BOUHERRAFA)
4	La joie de mon père, surtout, me bouleverse, car elle est moins naturelle, j'avais moins de raisons de l'attendre que celle de maman... (MAURIAC)
5	Le moral de ces petites femmes sans expérience de l'infortune, dont les maris allaient pourtant passer moins de temps en prison que Papa... (CHAIX)
6	Il y a, comme on peut s'y attendre, moins de mots de relation que de noms d'éléments reliés. (HAGÈGE)
7	Elle se composait moins de voyageurs en transit que d'employés de l'aéroport, (ECHENOZ)
8	Il ruminait sa colère : toujours les mêmes qui « y ont droit » sous le prétexte de moins de travail pour la Centurette que pour les autres machines. (SABATIER)
9	Elle a moins de puissance et de charme que l'année dernière. (SARTRE)
10	Le feu pratiquement éteint donnait moins de lumière dans la maison que la lune n'en fourrait par la porte entrouverte. (PELOT)
11	Voyez-vous, Boris, j'ai moins de craintes pour votre influence sur Edmond que pour votre influence sur vous-même ! (SCHREIBER)
12	On eût cru que l'illustre famille appelée tantôt Landsdown et tantôt mcneill (...) Avait à sa disposition moins de mots communs pour la conversation quotidienne que de noms propres pour se désigner. (ORMESSON)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais<sup>410</sup></b>	
1	Mais ceux-là sucent des cailloux avec non moins de méthode et d'application que les autres boivent comme des trous. (BOUILLIER)
2	Alors voici, c'est la petite salle qu'on appelle la bibliothèque, même s'il n'y a ni plus ni moins de livres dans cette pièce que dans les autres de la maison. (POLET)
3	Je n'ai ni plus ni moins de complicité avec ce monde que le déserteur. (SARTRE)
<b>Rien</b>	
1	Rien n'avait moins de valeur au monde que la vie d'un homme. (POUQUET)
<b>Personne</b>	

## ANNEXE III. AUSSI

### 1. Aussi - Adj/Adv

#### 1.1. Aussi + Adj/Adv + que

Les phrases positives	
	<Adj>
1	Le programme imposé est aussi précis que celui d'un souverain en voyage. (hoppenot)
2	La critique de l'élitisme en cette matière est aussi stupide que ce qu'elle condamne. (roubaud)
3	Vous les choisissez aussi dissemblables que vous le pouvez : le jour et la nuit.. (HOPPENOT)
4	La réponse ne demande pas de longs développements ; elle est aussi courte qu'affirmative — et un nouveau silence s'établit. (HOPPENOT)

<sup>410</sup> y compris la négation avec *non* et avec *ne ~ni ~ni*

5	Hélas ! Il semble aussi ennuyeux que pénétré de l'importance de ses fonctions. (HOPPENOT)
6	Provoquer un flic, c'est engager un combat sans espoir et se retrouver au trou sous des motifs aussi divers que fallacieux. (PAGE)
7	Abdallah était aussi brun et aussi gai qu'hatem était blond et mélancolique. (TOURNIER)
8	Elles sont la vie même. Ce qui se passe au fil des heures dans un jardin est tout aussi instructif que ce qu'on observe dans l'éprouvette ou la cornue d'un laboratoire. (TOURNIER)
9	Malgré cette chaleur étouffante, ma mère semble aussi fraîche que si elle venait de sortir de la salle de bains. (OLLIVIER)
10	Tous mes petits camarades me paraissent aussi puceaux que je le suis. (PODALYDÈS)
11	Seule sa sœur Prisca, aussi belle qu'il est disgracié, nous parle de lui. (PODALYDÈS)
12	Il fallait redresser au plus vite la situation, sortir de l'ambiguïté, faire que la joie du retour soit au moins aussi forte qu'avait été l'épreuve de la séparation. (BÉNABOU)
13	Plusieurs nuits de suite, il rêva amoureuxment à ce projet, qu'il jugeait aussi respectueux qu'audacieux. (BÉNABOU)
14	« Oui », s'exclama-t-elle, aussi radieuse qu'elle pouvait se montrer (BIANCIOTTI)
	<b>&lt;Adv&gt;</b>
1	Elle le prévint dès l'abord que, s'il dansait aussi mal que ses compagnons, elle l'abandonnerait à mi-parcours. (BLOCH-DANO)
2	Elle s'est calmée aussi vite qu'elle s'était énervée. (POUY)
3	Il ne m'a pas rendu mon arme, c'est moi qui lui ai repris, aussi doucement qu'il s'en était emparé. (POUY)
4	(...), planqué dans la nervosité d'Alix que je sentais aussi nettement que si elle avait été transformée en énorme pelote d'épingles. (POUY)
5	Il faut que tu me prouves, aussi logiquement que nécessairement, en vertu des hypothèses, que je dois nécessairement être vaincue dans notre course, si elle avait lieu. (ROUBAUD)
6	Pour se risquer aussi loin qu'il l'aurait dû dans l'égarement, dans le rêve, (...) (BONNEFOY)
7	Ses mains savent reposer dans le landau le Bicou aussi doucement que les miennes, il sait aussi bien que moi essayer délicatement la bouche poisseuse de lait, vérifier la chaleur du biberon en secouant quelques gouttes sur son bras nu. (ERNAUX)
8	Le viseur collé à l'orbite, mon œil s'épuise dans la tension douloureuse du travail scopique, explore follement le détail, toute la profondeur, la surface et le haut et le bas de ce coin devenu paysage sur ma rétine, presque aussi réellement qu'il le sera sur la pellicule sensible, (...) (GARAT)
9	Sosthène G., le pharmacien, grimpa, aussi prestement que le lui permettaient ses pieds démesurément grands, les marches et vint embrasser ma mère sur les deux joues. (OLLIVIER)
10	Je reviens au spectacle de sa voix, qui me tourmente aussi violemment que j'en reçois la splendide révélation. (PODALYDÈS)
11	Maman et moi nous crions aussi fort que nous pouvons, en levant la main en V. (DUPUY)
12	Elle lui permettait au moins de la voir presque aussi souvent qu'il le voulait. (BÉNABOU)
13	J'écrivis donc un tout petit mot, qui disait, aussi simplement que possible, \$ ma surprise, mon inquiétude de plus en plus vive, mon besoin d'être au plus vite rassuré, et mon immense affection. (BÉNABOU)
14	De plus en plus, à certains moments, il m'apparaissait fugitivement que je pourrais faire cesser cette occupation, rompre le maléfice, aussi simplement qu'on passe d'une pièce dans une autre ou qu'on sort dans la rue. (ERNAUX)
15	Aude était-elle capable de se défendre aussi bien que l'aurait fait Arnaud ? (LANZMANN)
16	Et la croyance dure aussi longtemps que tu parles. (JENNI)
17	On leur donne la nationalité aussi vite que les photocopieuses reproduisent le papier gribouillé, et ensuite on ne peut plus rien contrôler. (JENNI)
18	Derrière lui sur le mur la grande carte de Cochinchine grouillait de traits rouges, qui indiquaient la victoire aussi sûrement qu'une flèche indique son extrémité. (JENNI)
19	Et entendre ton rire s'envoler aussi haut que s'envolent les cris des oiseaux (...) (RENAUD)

### Les phrases négatives

<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>&lt;Adj&gt;-aussi</b>
1	Le symbole n'est pas aussi conventionnel que le signe linguistique. (HAGÈGE)



2	Nos constructions ne sont pas aussi rigides qu'on a voulu le persuader. (HAGÈGE)
3	Il n'est pas aussi accueillant que sur son dépliant publicitaire. (DORIN)
4	Pertin, pour une fois, tu aurais pu dire que je ne suis pas aussi con que j'en ai l'air. (IZZO)
5	Assurément, il n'était pas aussi cosmopolite qu'il le devint par la suite. (THOREZ)
6	Ils n'ont pas la conscience aussi nette que la mienne. (DURAS)
7	Zucca n'était pas un truand aussi célèbre que le fut Mémé Guérini, ou, plus récemment, Gaëtan Zampa, Jacky le Mat ou Francis le Belge. I(IZZO)
8	Leur nationalisation ne constituerait certainement pas une mutation aussi brutale que certaines propagandes tendancieuses l'affirment. (MENDÈS-FRANCE)
9	N'assiste-t-on pas à la renaissance aussi spectaculaire qu'étonnante des intégrismes, orthodoxies et traditions religieuses ? (LIPOVETSKY)
10	Certes, l'instituteur n'était pas aussi ferme qu'il voulait le paraître. (DEL CASTILLO)
	<b>&lt;Adj&gt;-si</b>
1	En Pologne, la vie n'est pas si facile qu'ici... (JONQUET)
2	Tu as charge d'âmes, sans compter qu'erika n'est pas si jeune que toi. (MONFERRAND)
3	(...), ou avant qu'ils aient mesuré que le désir qui les portait l'un vers l'autre n'avait pas le caractère si exceptionnel qu'ils avaient cru. (QUIGNARD)
4	Le mot du prince Henri dans Mariages, de W. Gombrowicz, n'est pas si absurde qu'il paraît : « ne sais que dire, mais quand je l'aurai dit, je le saurai. » (HAGÈGE)
5	L'esbroufe est un métier, pas si difficile qu'on le dit. (DEBRAY)
6	Cela n'est pas si difficile qu'on voudrait nous le faire croire. (ARAGON)
7	Je ne serai jamais si heureux que j'ai cru l'être... (CLUNY)
8	(...), où l'amalgame Marx-Goulag n'est pas si absurde que j'ai tendance à le croire. (MAURIAC)
9	Flatté, oui, mais pas si étonné que je le devrais. (MAURIAC)
10	Leur amour ne serait pas si fort qu'il l'est à cette heure. (CHANDERNAGOR)
11	Et il n'était jamais si tranquille que dans les toilettes. (GIESBERT)
12	La cosmétique les restaure pour qu'à notre vue ils ne paraissent pas si morts qu'ils le sont. (GARAT)
	<b>&lt;Adv&gt;-aussi</b>
1	C'est une autre affaire, car je suis divorcé et ne les vois pas aussi souvent que je le devrais.
2	Les prix ne montent pas aussi vite que la monnaie baisse et ne montent pas dans les mêmes proportions. (MENDÈS-FRANCE)
3	Même quand les formes linguistiques ne le disent pas aussi clairement que dans l'idiome des Aztèques, celui qui possède la langue est investi d'autorité. (HAGÈGE)
4	Enfin elle supputait et ne s'exprimait pas aussi crûment que je le fais... (BOUDARD)
5	Comment pouvais-je leur dire qu'il me paraissait improbable qu'ils ne voient pas aussi distinctement que je la voyais maintenant cette femme en vert qui pourtant, je le savais, jusqu'à ce matin avait échappé non à mon regard mais à ma conscience ? (NDIAYE)
6	Il m'est arrivé de participer à de grandes réunions populaires parisiennes, mais pas aussi fréquemment que Daladier, Bergery ou Jean Zay. (MENDÈS-FRANCE)
7	Je ne « possède » pas ce souvenir aussi librement que les autres. (ROUBAUD)
8	Le nom d'Étienne ne m'ouvrait pas les portes aussi largement que je l'avais espéré. (CARRÈRE)
9	Il ne poussait sans doute pas les idées révolutionnaires aussi loin que les trotskistes, (...) (SCHWARTZ)
10	Tout ne rentrera pas dans l'ordre aussi simplement que tu le penses, du moins pour moi. (BA)
	<b>&lt;Adv&gt;-si</b>
1	Le Genet avance (...) Mais pas si vite que je voudrais. (SARTRE)
2	Pourtant, je m'aperçus bientôt qu'elle ne démêlait pas si bien que moi l'intérieur des âmes (CHANDERNAGOR)
3	Espérons qu'ils ne se reproduiront pas si rapidement que les colverts de l'île Saint-Louis que je vais voir chaque jour. (MAURIAC)
4	Quand elles sont satisfaisantes, pas si facilement que vous le dites. (DORIN)
5	Elle n'existe jamais si puissamment qu'à l'envers géométrique de sa réalité de ville, de l'autre côté d'où je la vois, au loin, città sul mare.
	<b>Rien</b>

	<b>&lt;Adj&gt;-aussi</b>
1	Rien n'est aussi pâle qu'elle, aussi patient, aussi pur. (POZZI)
2	Mais l'expérience m'a prouvé que rien ne vaut la rédaction aussi proche que possible des événements racontés. (MAURIAC)
3	Par exemple, rien n'est aussi vulgaire que d'écouter les cancans de ses gens... (GAVALDA)
4	Rien ne me paraît aussi étranger qu'un homme. (CIXOUS)
5	Mais par contre rien ne m'est aussi proche qu'un être qui écrit, homme ou femme (à cause de l'intérieur). (CIXOUS)
	<b>&lt;Adj&gt;-si</b>
1	Avec la faculté de constituer sa rente à 8 % sur quatre têtes, rien ne sera jamais si avantageux que le dernier emprunt de Monsieur Necker, et tant pis pour l'État ! (CHANDERNAGOR)
2	Rien n'est si beau que ce qu'il contient. (MAURIAC)
3	Rien n'est si beau que de trouver ensemble Un grand mérite avec un grand pouvoir. (CHANDERNAGOR)
4	Monsieur de Fénelon m'assurait que rien n'est si raisonnable que le sacrifice que nous faisons à Dieu de notre raison. (CHANDERNAGOR)
5	Il l'était, mais rien n'est si parfait qu'on avait cru. (YOURCENAR)
	<b>&lt;Adv&gt;</b>
1	Rien ne prend aussi facilement que le lierre. (SIMON)
<b>Personne</b>	
	<b>&lt;Adj&gt;-aussi</b>
1	Personne n'est aussi délicat qu'un ogre. (BOBIN)
2	Jamais personne n'a été aussi seul que moi ce soir. (POZZI)
3	Personne ne peut être aussi sévère que soi-même en écriture. (CIXOUS)
	<b>&lt;Adj&gt;-si</b>
1	Je ne connais personne de si public que moi. (SARTRE)
	<b>&lt;Adv&gt;</b>
1	Personne n'habite aussi loin qu'elle. (SIZUN)
2	Personne n'attend aussi longtemps que moi. (ANGOT)
3	Personne n'est allé aussi loin que lui. (PEREC)

## 1.2. Aussi + Adj/Adv + ... + que

<b>Aussi + Adj + ... + que</b>	
1	J'ai connu bien des petites filles, mais je dois dire sincèrement qu'aucune d'elles ne portait d'aussi jolis noms que Delphine et Marinette. » (AYMÉ)
2	J'espère parfois que Dieu m'en saura aussi bon gré que je m'en sais moi-même. (CHANDERNAGOR)
3	Je t'embrasse tendrement et te souhaite aussi bon travail que j'ai fait bon voyage (et non pas que j'ai fait bon travail). (SARTRE)
4	Elle était aussi excellente latiniste qu'elle était bonne skieuse, conformiste dans les détails et rebelle pour les choses graves, (...) (GOLDSCHMIDT)
5	Puis, le service rendu ayant établi entre nous un début de familiarité (mais de sa part aussi hésitante et parcimonieuse qu'empresée, de la mienne, intimidée), (...) (MICHON)
6	(...), si différente de l'authentique, comme l'imitation ratée, vulgarisée, de celle-ci, et aussi extravagante et ridicule que pourrait l'être une Minerve vêtue de jeans (...) (NDIAYE)
7	Un automne aussi beau et ensoleillé que l'été vient le prolonger, apportant avec lui comme presque toujours le désir d'écrire. (GRACQ)
8	Jo caresse la tête de sa sœur ; elles n'ont jamais été aussi proches et seules qu'en cet instant. (BRUNET)
9	Mais elle a besoin surtout d'hommes et de femmes, honnêtes et bons, dont la conscience soit aussi fidèle au devoir que la boussole est fidèle au pôle. (mendès-france)
10	Selon vous, a-t-on aussi chaud à 35 degrés Celsius qu'à 119 degrés Fahrenheit ? (GARAT)
11	Être dans la Chambre-des-Jouets, c'était exister d'une façon toute particulière, aussi différente de l'existence que si quelque loi physique y eût été, par exemple, suspendue. (POZZI)

12	(...) jamais créées par l'espèce humaine, une époque complète, pleine et ronde comme la Terre, aussi folle de voyages lointains qu'amoureuse des jardins proches, (...) (ORSENNA)
13	Elle redevenait une femme aussi pleine de tendresse qu'un cake made in England l'est de raisins secs et de cerises confites. (FORLANI)
14	J'ai fait en sorte qu'ils soient aussi agréables à regarder qu'à porter et permettent une grande liberté de mouvement. (LIPOVETSKY)
15	Parce que ce qui est affreux, c'est d'avoir le pouvoir sur l'autre, et il est aussi affreux d'avoir le pouvoir de sauver que de tuer, c'est presque la même chose. (BOLTANSKI)
16	Mais l'amour était aussi difficile à retrouver que la folie. (PIERRE-DAHOMÉY)

<b>Aussi + Adv + ... + que</b>	
1	Pendant quelques jours nous avons été à la fois aussi intimement proches et aussi radicalement séparés qu'il est possible de l'être. (CARRÈRE)
2	Si sa force, son enfance et les fleurs me conduisaient vers un lieu net, incliné, solitaire, aérien, aussi violemment sombre que brusquement illuminé, (...) (LANÇON)
3	Car nous savons qu'il fut tout aussi naturellement républicain qu'il fut poète et orateur. (MENDÈS-FRANCE)
4	Tout cela apparaissait aussi magnifiquement improbable que les amazones qui menaient au trot le long de l'eau des montures héraldiques. (MERTENS)
5	Il est aussi profondément gris qu'il était profondément bleu et déleste avec parcimonie son trop-plein d'eau sur la terrasse. (DORIN)
6	Lorsqu'il se tient sur le dos, pour changer, il perçoit aussi distinctement les exhalaisons que s'il y enfouissait le museau pour y pleurer. (BELIN)
7	Ils égayaient aussi agréablement l'œil que le pied. (DORIN)
8	Une ville en une imbrication de blocs, aussi violemment différenciés pour l'imagination, aussi violemment contrastés par leur couleur que peuvent l'être les cubes d'une mosaïque. (GRACQ)
9	Celui qui vivait maintenant comme une bête traquée, sursautant à la moindre alerte, le bras à tout instant aussi naturellement prolongé par ce pistolet que s'il (le pistolet) avait constitué une sorte d'organe, d'appendice supplémentaire (...) (SIMON)
10	Bref, on est aussi subtilement sollicité que l'on sollicite soi-même. (MILLET)

## 2. Aussi - VPP/VPR

### 2.1. Aussi + VPP/VPR + que

<b>Les phrases positives</b>	
1	L'aménagement est tout aussi fatigant que les autres. (HOPPENOT)
2	Et le Destin-qui est neuf fois sur dix aussi déglissant que la Providence est providentielle- avait tout flanqué par terre. (FORLANI)
3	Regardant Samuel aussi scandalisé que lui, chevaleresque il se tourna vers l'homme. Chevaleresque
4	Chaque fois que ma bouche pressait la sienne, chaque fois que nous faisons l'amour, j'étais aussi ému qu'au premier jour. (MATZNEFF)
5	J'étais aussi enchantée qu'elle de la fête. (CHANDERNAGOR)
6	(...), il le fit avec un tour si majestueux que je m'en trouvai aussi embarrassée que charmée. (CHANDERNAGOR)
7	Charlie est un rempart : il est aussi baraqué que tu es fluet. (BEIGBEDER)
8	J'étais aussi gêné que si un inverti m'eût fait une déclaration. (SARTRE)
9	Il est (...), aussi effacé qu'elle est tapageuse.
10	Mon auditoire est aussi frappé que je l'ai été par cette histoire. (DORIN)

<b>Les phrases négatives</b>	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Sur la place de la Nation, les bourgeons aussi sont revenus et il y a un peu de soleil, mais il ne fait pas aussi brûlant qu'ici. (FELLOUS)

2	À vrai dire, ce qui me fascine c'est que la mort d'un mot n'est jamais aussi tranchée que celle d'un être. (JABÈS)
3	Cette photo n'était peut-être pas aussi ratée qu'elle en avait l'air. (BOUILLIER)
4	Hormis ce symptôme qui, de façon incongrue, révèle que mon rapport à l'argent n'est pas aussi désinvesti que je me l'imagine (...) (BOUILLIER)
5	La médecine prénatale n'était pas aussi sophistiquée qu'aujourd'hui. (ROUX)
6	Sans doute le ménage n'est-il pas aussi pacifié que Jouhandeau l'avait prétendu quelques minutes plus tôt. (MAURIAC)
7	Roger Nimier ne méprisait pas ce que la vie lui avait donné et qu'il avait d'ailleurs conquis la plupart du temps, n'ayant pas connu une jeunesse aussi choyée que M. De Boisdeffre feint de le croire pour la belle harmonie de son propos. (BLONDIN)
8	Les institutions supranationales ne sont pas aussi prononcées qu'elles le sont dans la C.E.D. (MENDÈS-FRANCE)
9	Non, je ne suis pas encore aussi desséché que je le disais l'autre jour. (MAURIAC)
10	Ils n'étaient pas encore aussi répandus que maintenant. (DUPUY)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

## 2.2. Aussi + VPP/VPR + ... + que

Aussi + VPP/VPR + ... + que	
1	Je me sens aussi tendue et angoissée que l'année dernière. (THOMAS)
2	(...), qu'un accent dégringolé des gaves transformait en redoutable exercice élocutoire, aussi éprouvant pour l'oreille que pour la langue. (GENETTE)
3	Brusquement, tout était clair, aussi tranchant dans les tons vifs du couchant que dans les ombres de forêts et de granits. (NAVARRÉ)
4	Sartre avait aussi droit à ce titre, mais je ne crois pas qu'il soit resté aussi attaché au Viêt-nam que je le suis. (SCHWARTZ)
5	Riccardo sembla aussi vexé de ce désir intempestif qu'il avait été fier de la tenir jusqu'alors sous son charme. (ROMILLY)
6	Je me sens aussi déterminé par le malheur psychique qu'elle l'est par le malheur social. (CARRÈRE)
7	Je suis aussi stupéfait de la muflerie de Romain que de la maîtrise avec laquelle il en jugule les effets. (DORIN)
8	Kaska a chassé les petits curieux, aussi indignés, aussi écœurés de mes pleurs que de me voir manger. (GARAT)
9	Les jaunes sont aussi déguisées dans nos robes que nous le sommes dans les leurs. (HOPPENOT)
10	J'étais aussi douée en préméditation qu'incapable de jeter la première pierre sur mon père, fût-ce du balcon de notre appartement, (...) (SEYMAN)
11	Je me sentirais aussi vaincue à New York qu'à Paris. (GROULT)
12	J'ai sans cesse pensé à la mort, ces jours-ci, je ne suis pas aussi dépourvu d'imagination que certains. (MAURIAC)
13	Car ils sont aussi curieux qu'irascibles, aussi intéressés à mordre qu'à farfouiller. (ROLIN)
14	Je suis aussi tenté d'appeler Mélodie que toi Edward. (DORIN)

## ANNEXE IV. AUSSI PEU

### 1. Aussi peu - Adj/Adv

#### 1.1. Aussi peu + Adj/Adv + que

Les phrases positives	
	<Adj>
1	En réalité, la distance qu'il leur restait à couvrir était aussi peu sûre que la route choisie. (LANZMANN)
2	Ils sont aussi peu nombreux que nous l'étions. (JENNI)
3	Je suis aussi peu exact que si je niais cette déperdition de mon sentiment. (MAURIAC)

4	Cette petite salle à l'acoustique feutrée emblématise pour moi l'esprit de NYU, aussi peu cuistre que peut l'être une université, au moins pour les études françaises. (GENETTE)
5	Nous avons affaire à un fascisme aussi peu ambigu que Frankenstein étrangeant les gêneurs. (EAUBONNE)
6	Soudain on voit les yeux noirs et pleins comme des olives aussi peu expressifs que des olives aussi expressifs que des olives le noir huileux suintant quelque chose (...) (GRANGAUD)
7	En quoi je suis aussi peu chrétien qu'il est possible. (MAURIAC)
8	Pareillement, sa qualité « littéraire » est aussi peu essentielle qu'évidemment magnifique. (BONNEFOY)
9	C'était dans un esprit de solidarité nationale et paysanne et pour rendre aussi peu nombreuses que possible les injustices. (MAURIAC)
10	Cette communion totale de l'amour, si fugitive, indicible, entre un père et un fils aussi peu commune qu'entre des amis, des amants. (MAURIAC)
	<Adv>
1	Il tira le matelas au milieu de la pièce, lui défit ses grosses chaussures et la souleva aussi peu délicatement que possible. (GAVALDA)
2	Claude Pompidou était assise avec Mitsou Fabre, aussi peu protocolairement que possible, dans le salon voisin. (MAURIAC)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
Personne	

## 1.2. Aussi peu + Adj/Adv + ... + que

Aussi peu + Adj + ... + que	
1	Elles étaient aussi peu avares de paroles que de frichti, nos cantinières. (FORLANI)
2	(...) les siens étaient minuscules, ridicules, proprement inexistantes, moins d'un bonnet A à vue d'œil et aussi peu susceptibles d'être mis en valeur que ses bras et ses épaules pouvaient l'être. (BOUILLIER)
3	Rien qu'une telle déviation, aussi peu admissible dans son propos que dans son expression, suffirait à m'inciter, à m'obliger à voter oui. (MAURIAC)
4	Le rêve " est en vérité une catégorie à caractère mécanique, aussi peu significative en elle-même que l'est dans un autre ordre la catégorie confusionnelle de l'" imprimé " (GRACQ)
5	Il m'a vu tout boueux et avec ce manteau déchiré aussi peu présentable pour ce genre de parade qu'un chien crotté comparé à un lévrier (...) (SIMON)
6	Il est là, il parle, détendu, heureux, aussi peu visiblement affecté que possible en apparence par les soucis de sa fonction et les drames passés ou à venir (...) (MAURIAC)
7	Il prononce quelques paroles sans suite ni explication, demeurant aussi peu intelligible pour sa famille ou pour la police qu'aux yeux des conjurés dont il semble plus ou moins le chef. (ROBBE-GRILLET)
8	J'étais souvent de la sorte chassée de mes occupations par les siennes et aussi peu libre dans ma chambre qu'une visiteuse. (CHANDERNAGOR)

Aussi peu + Adv + ... + que	
1	Elle lui avait sorti un autre titre honorifique et tarabiscoté qui maquillait sans doute aussi peu discrètement sa fonction que le fond de teint son teint de jeune fille, fissuré aux commissures ainsi qu'aux ailes du nez. (PELOT)
2	(...) mais qui, (...), apparaîtraient certainement aussi peu réellement pointues que celle de l'aiguille. (ROUBAUD)

## 2. Aussi peu - VPP/VPR

### 2.1. Aussi peu + VPP/VPR + que

Les phrases positives	
-----------------------	--

1	Je suis aussi peu militant que possible. (BAZIN)
2	Je suis toujours à ma table devant le précis de phonétique de Bourciez, un ouvrage aussi peu enamourant que possible. (GROULT)
3	Pierre finira par nous confier que Poirier était aussi peu galvanisant, en classe, que Gracq l'est dans ses ouvrages. (ARNAUD)
4	Ce n'était pas grand-chose et tout de même c'était beaucoup pour un garçon aussi peu habitué que moi à se faire violence. (MAURIAC)
5	Toute une série de mesures : octroi de crédits individuels ou collectifs pour l'équipement, à des taux aussi peu élevés que possible. (MENDÈS-FRANCE)
6	Mais, le soir, brusque remontée d'angoisse, aussi peu motivée que mon calme d'avant. (MAURIAC)
7	Il n'y faisait plus attention : il jouait aux dés à deux pas du cochon qui hurlait, de l'oie qu'on saignait. Aussi peu ému que s'il s'était agi d'écraser un moustique. (CHANDERNAGOR)
8	Je me suis rendu à votre corps dans une retenue nocturne, comme sur la pointe des pieds, aussi peu avisé que vous pensiez l'être vous-même. (BILLETDOUX)
9	Je pourrais vous les décrire comme des personnages disparates, aussi peu assortis que possible. (GARAT)

#### Les phrases négatives

1	Donc, dans aucun de ces pays étrangers, l'augmentation en or du budget n'atteint une proportion aussi peu élevée qu'en France. (MENDÈS-FRANCE)
---	--

## 2.2. Aussi peu + VPP/VPR + ... + que

#### Aussi peu + VPP/VPR + ... + que

1	J'étais aussi peu doué pour les calculs que pour les paquets et nous menions une vie professionnelle désopilante. (BLONDIN)
2	Un client pique du nez à une table. Un autre, de l'autre côté du bar, est aussi solitaire que moi. Aussi peu pressé de rentrer chez lui que je le suis moi-même. (BOUILLIER)

## 3. Aussi peu - Verbe

### 3.1. V<sup>411</sup> + aussi peu + que

#### Les phrases positives

1	Sous l'horloge de la Grande Institution les jeunes garçons résistent en bougeant aussi peu que possible. (JENNI)
2	La réponse importe aussi peu que la véracité de l'anecdote. (DEGAUDENZI)
3	J'ai reçu aussi peu que donné. (NOURISSIER)
4	Charles sourit aussi peu que la douleur le lui permettait. (GAVALDA)
5	Les génies, à cet égard, en savent aussi peu que les idiots de village et tout le monde, sur cette Terre, est logé à la même enseigne. (ORMESSON)
6	(...) dont le but ultime, l'âge venu, est de ressembler aussi peu que possible à leur véritable autoportrait. (BENOZIGLIO)
7	La vie en France et en Allemagne diffèrait aussi peu que leurs niveaux de culture respectifs. (SCHWARTZ)
8	Et si elle n'exerçait pas le plus vieux métier du monde, l'épithète lui convenait aussi peu que s'il l'avait appelée « Dieu ! ». (MERTENS)
9	Je me projette aussi peu que lui dans le futur. (ARNAUD)
10	J'ai eu beau (...), respirer aussi peu que je pouvais... (FORLANI)
11	(...), afin que les discussions atomiques soient mentionnées aussi peu que possible en public. (MENDÈS-FRANCE)
12	Quelque grand danger, une tempête se prépare et nous agissons prudemment en nous " gonflant " aussi peu que possible. (LANÇON)

<sup>411</sup> Y compris VPP/VINE/VPR

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
1	Rien n'avait ressemblé aussi peu que sa vie à une « irrésistible ascension » — et pour cause. (MERTENS)
Personne	

### 3.2. V + aussi peu + VPP/VINF + que

Les phrases positives	
1	Je n'ai jamais aussi peu vu Linser que depuis que je suis devenu son voisin. (GUIBERT)
2	Elle osait aussi peu dire « de toi » que lui dire « je t'aime ». (DARRIEUSSECQ)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
Personne	

### 3.3. V + ... + aussi peu + que

Les phrases positives	
1	Les gens de l'époque, pour des raisons différentes, malgré cassettes et archives, en sauront sur leur passé aussi peu que nous-mêmes. (ORMESSON)
2	Il estime [ André ] Meyer aussi peu que moi. (LAZARD)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
Personne	

### 3.4. V + aussi peu + ... + que

Les phrases positives	
1	Les choses, les idées, les sentiments, bougeaient aussi peu à Glangowness qu'à Plessis-lez-Vaudreuil. (ORMESSON)
2	Le docteur Chandi avait saisi par ma façon de contourner le mot que je souhaitais aussi peu l'entendre que le formuler. (GUIBERT)
3	Tu en sais aussi peu sur la Terre où j'ai vécu que j'en sais peu sur Urql d'où tu es arrivé. (ORMESSON)
4	Fidel et le Che, (...), goûtant aussi peu les rythmes afro-cubains que les blagues et l'humour criollos. (DEBRAY)
5	Je parle aussi peu l'anglais que vous le français. (BENACQUISTA)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
Personne	

## 4. Aussi peu de - Nom

### 4.1. Aussi peu de + nom<sup>412</sup> + que

<sup>412</sup> Nom, Nom adj ou Adj nom

Les phrases positives	
1	La poésie comme telle a, alors, par opposition à d'autres paroles, aussi peu de signes distinctifs que possible. (BONNEFOY)
2	Je dirai ce que j'ai pensé tout comme il m'est venu et avec aussi peu de liaison que les idées de la veille en ont d'ordinaire avec celles du lendemain... (LEJEUNE)
3	J'en doute fort et je grimpe à son perchoir montmartrois à l'heure convenue, avec aussi peu de curiosité que d'entrain. (DORIN)
4	Elle y avait aussi peu de part qu'à la couleur de ses cheveux ! (CHANDERNAGOR)
5	Vocabulaire monotone : « Merde, tu me fais chier », en détachant bien les mots, et avec aussi peu de naturel que possible. (BEAUVOIR)
6	Il n'y a point de fée un peu raisonnable qui voudrait seulement bouger le petit doigt pour une affaire d'aussi peu d'importance que la vôtre. (AYMÉ)
7	Séduire une adolescente en se faisant passer pour ce qu'il n'était pas, l'aurait mis aussi mal à l'aise, lui aurait donné aussi peu de plaisir que, par exemple, prétendre être l'auteur d'un livre qu'un autre aurait écrit. (MATZNEFF)
8	Au lendemain d'Octobre 1917, on trouvait aussi peu de cinémas que de lunettes noires. (DEBRAY)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
Personne	

#### 4.2. Aussi peu de + nom + ... + que

Les phrases positives	
1	Quand je passe devant cette station, je sais qu'il y a aussi peu de probabilité de vous y croiser que celle de vous avoir rencontré un jour dans ma vie. (BROCHET)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
Rien	
Personne	

## ANNEXE V. AUTANT

### 1. Autant - Adj

#### 1.1. L'être + autant + que

l'être autant que	
1	Vulnérable était trop faible : le garçon était mort et ce pied abandonné aux regards l'était autant que lui. (ROMILLY)
2	Et pourtant ce texte, que vous allez lire, est génial. Il l'est autant que le préambule du texte définitif, mais pour d'autres raisons. (LEJEUNE)
3	(...) en ce temps-là il restait libre au cœur de l'oppression, puisqu'il pouvait regarder encore le ciel « et les saisons fournir leurs oiseaux et leur miel » : Vous qui vivez qu'avez-vous fait de ces fortunes ? Regrettez-vous le temps où je me débattais ? Avez-vous cultivé pour les moissons communes ? Avez-vous enrichi la ville où j'habitais ? Cette seconde naissance que j'avais vécue en 1944 l'était autant à la mort qu'à la vie. (MASPERO)
4	Les autres sont sauvages. Faut se mettre à l'être autant qu'eux. (FORLANI)
5	Il a sangloté entre mes bras, et il était stupéfait, et il ne l'était pas autant que moi... (MERTENS)



6	L'EXPRESS : L'expérience du Front populaire de 1936 n'a pas été très concluante. M. MENDES FRANCE : Elle n'a pas été autant qu'on le voudrait parce que beaucoup des mesures prises alors ont été rapportées ensuite par des procédés divers. (MENDES-FRANCE)
---	---

## 1.2. Adj + autant + que

Adj + autant + que + Adj	
1	Les paupières du dormeur sont d'étranges membranes, translucides autant qu'opaques, (...) (GARAT)
2	La nécessité de découper l'événement en mots qui, à la fois, soient doués de sens et articulables par l'appareil phonateur humain autant que perceptibles par l'appareil auditif, autrement dit, (...) (HAGÈGE)
3	Cet état de choses provoquait des passages inattendus autant qu'intempestifs. (GRÉCO)
4	(...), mais intelligente autant que belle, Éva Grobureau se gardait d'étaler un luxe provocant. (AYMÉ)
5	(...) il en était resté honteux autant que désappointé. (ROUBAUD)
6	Si je ne puis me dire de ceux-là, hélas, j'ai, grâce à l'enseignement que je reçus de mon père, une connaissance du christianisme que je pourrais dire charnelle autant que spirituelle, tant j'en ai été imprégné. (MAURIAC)
7	Elles demeurent générales autant que louangeuses. (PODALYDÈS)
Être + Adj + autant + que + Adj	
1	On constate que les paroles de la déesse sont drôles autant qu'on peut le vouloir, quitte à s'agrémenter de quelques traits parodiques, à l'encontre d'auteurs contemporains, (...) (SHAKESPEARE)
2	Du reste, on dit bien : sanctionner un succès ! C'est révélateur autant que sanctionner un échec. (DOLTO)
3	Sois heureuse autant que tu m'as rendu heureux. (GRÈCE)
4	J'étais riche autant que peut l'être un Peul. (BÂ)
5	Elle était légère autant que l'enfant d'un an que j'allais chercher autrefois au sortir de la crèche. (FOREST)
6	Comme elle était douée pour la rhétorique, le babil à bâtons rompus, de digressions en divagations, j'en suis venu à être disert autant qu'elle, à discourir, phraser, briller, pétarader pour noyer le sujet, l'étourdir, le circonvenir. (GARAT)
7	Cet état de choses provoquait des passages inattendus autant qu'intempestifs. (GRÉCO)
Être + autant + (que + Adj) + Adj	
1	Peu d'endroits sont autant qu'un musée restreints par des zones interdites. (MILLET)

## 2. Autant - Nom (attribut)

Les phrases positives	
1	Or je veux être près d'elle, lui tenir la main, elle qui est tout autant femme que moi indemne. (DREYFUS)
2	Et il te semble que, (...), l'assertion impudique et qui ne serait que paradoxale pudeur — ou mieux, tout autant pudeur qu'impudeur... cela est indécidable et tourne sans fin, la pudeur dictant l'impudeur qui dérobe la pudeur, l'une signifiant l'autre et l'annulant dans la même profération. (GARRETA)
3	Depuis plus de dix ans, c'est-à-dire depuis que s'est écroulé le Mur à Berlin, j'ai traversé un monde où partout s'élèvent de nouveaux murs. Autant murs de la honte que l'a été le Mur. (MASPERO)
4	La mémoire involontaire de Proust est autant travail du souvenir que de l'oubli. (ROBIN)
5	C'est égoïste, mais pour moi, cette maladie c'est autant la vôtre que la mienne. (SIMONET)
6	Le monde est autant le vôtre que le nôtre, mais au fond, c'est à vous qu'il appartient. (BRIÈRE-BLANCHET)
7	Matès et Idesa Jablonka sont autant mes proches que de parfaits étrangers. (JABLONKA)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>autant</b>
1	Nous sommes là. Pas autant chapeau dans le ciel que les bottes collées à la boue. J'ai su que j'étais en quête profondément de quelque chose — (TRASSART)
2	Si, en d'autres domaines, la passivité n'est pas autant mon lot que je le souhaiterais, (...) (MAURIAC)
	<b>tant</b>

1	Ce qui comptait n'était pas tant mon succès que le fait que mes études, au sens le plus personnel du terme, me comblaient. (JSCHWARTZ)
2	Je suis en correspondance régulière avec Luc Tangorre, dont Pierre Vidal-Naquet, m'écrit qu'il obtiendra bientôt une libération conditionnelle, mais ce n'est pas tant la libération qu'il demande que la révision. (MAURIAC)
3	Ce n'est pas tant le fait que Gustave ait lu mon journal qui est grave, que le fait que je l'y ai surpris. (GUIBERT)
4	Ce ne sont pas tant des cités fantastiques que des cités plausibles où je peux donner libre cours à des rêveries d'architecture ou d'urbanisme, notamment de précieux raccords entre des parties organiques aux rues tortueuses et des parties au tracé régulier. (BAILLY)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

### 3. Autant - Verbe

#### 3.1. V<sup>413</sup> + autant + que

Les phrases positives	
1	A mon retour, je te ferai sortir autant que tu le voudras... (GROULT)
2	Faut que la télé saigne autant que le bifteck. (POUY)
3	Il me ressemble autant qu'il est possible ! (HOPPENOT)
4	(...), ces trois ou quatre couleurs qui se nouent, se dénouent, se repoussent autant qu'elles se recherchent, (...) (BONNEFOY)
5	Tout ce branle-bas paraît la tuer autant que nous, mon père et moi, effarouchés par cette débauche d'eau et d'encaustique. (ERNAUX)
6	Ils devaient avoir changé autant que moi. (ERNAUX)
7	Olivier restait naturel ici comme ailleurs, à moins que la vie sociale ne fût qu'une comédie continue destinée à être mimée autant que vécue. (SABATIER)
8	Ils en produisent autant qu'ils en attrapent. (JENNI)
9	(...), racine pourrie autant que le chêne et la pierre sont sains. (SHAKESPEARE)
10	Comme cela semblait devenir préoccupant, mon père, (...) Se mit à m'expliquer avec beaucoup de douceur que ma mère était très fatiguée, qu'elle était malade et qu'il fallait que je l'aime autant qu'en bonne santé. (GOLDSCHMIDT)
11	Puis un beau jour, sans raison, tout changeait tout à coup et j'avais le droit de manger autant que je voulais de restes de légumes ou de pommes de terre à la margarine. (GOLDSCHMIDT)
12	Cette Venise, (...), vous déplairait autant qu'à moi. (ORMESSON)
13	J'ai toujours cette envie stupide de la blesser autant qu'elle l'a fait, involontairement, ce jour-là. (MARIN)
14	J'ai besoin de vous écrire autant que de recevoir vos lettres. (SARTRE)
15	Il s'en rencontre autant que de Gascons, et autant de Gascons que de Français. (LIPOVETSKY)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
	autant
1	Il ne m'aimait jamais autant que quand il m'avait quittée. (GROULT)
2	La voiture à liséré jaune ne se remplissait jamais autant que les autres. (BIANCIOTTI)
3	Comme chez nous presque tout un chacun parlait anglais, il ne progressa pas autant que moi dans la langue adverse. (ROUBAUD)
4	Je fais naturellement de mon mieux mais je me rends parfaitement compte que tout ce que nous disons et écrivons ne parvient pas autant qu'il le faudrait à tous ceux qui se posent des questions. (MENDÈS-FRANCE)
5	Elle ne me surprenait pas autant qu'elle aurait dû. (ROMILLY)
6	Ne travailla jamais autant que ce mois de juillet là. (GAVALDA)
7	La plupart des déportés espagnols n'auraient pas autant que moi coupé les cheveux en quatre à ce propos. (SEMPRUN)

<sup>413</sup> Y compris VPP/VINE/VPR

8	Et, à proprement parler, ça ne m'intéressait pas autant que les caresses. (BEAUVOIR)
9	L'arrivée même de sa mère, tout en ravivant un peu son remords, ne le troubla pas autant qu'il l'avait craint. (AYMÉ)
10	Revenir dans la grande maison lui est de plus en plus pénible et en même temps Mattaincourt ne lui apporte pas autant que ce que j'y ai trouvé. (FRANÇOIS)
11	Et comprenez bien que je ne pourrai pas faire autant qu'un avocat. (HALIMI)
12	Je n'avais jamais éprouvé autant que devant cette femme qui est près de sortir de la vie combien le rire-qui précède historiquement le langage dans le développement visible de l'enfant- est porteur de langage, est l'un des fondements du langage. (PACHET)
13	Faute de temps, nous n'avons pas échangé autant que je le désirais. (JULIET)
14	Le lait et le sucre ne sont pas consommés autant que le voudraient la santé et la vigueur de la race. (MENDÈS-FRANCE)
15	Les cinq enfants de cette famille voisine de la nôtre n'étaient pas surveillés autant que nous, et pour cause. (CROCQ)
16	Je sais qu'il ne m'a pas aimée autant que je l'ai fait. (ERNAUX)
<b>tant</b>	
1	Est-ce pour cela qu'invariablement il me remettait au travail, me dirigeait vers le bureau plutôt que vers le lit ou la mairie, et ne me craignait jamais tant qu'entre deux romans ? (BILLETDOUX)
2	Ce silence étonna, mais il ne me surprit pas tant que les courtisans. (CHANDERNAGOR)
3	Madame de Montespan ne goûta pas tant que moi les discours du carême de cette année-là. (CHANDERNAGOR)
4	Michel Foucault me disait l'autre jour au téléphone qu'à son sens Maurice Clavel n'extravaguait pas tant que je le pensais. (MAURIAC)
5	D'ailleurs, Marie et sa manie de l'obscurité ne la désolaient pas tant qu'elles auraient dû. (CHANDERNAGOR)
<b>Rien</b>	
<b>autant</b>	
1	Il n'y a rien à quoi les vivants tiennent autant qu'à la vie. (ORMESSON)
2	Rien ne retarde autant que le poids des souvenirs. (ORMESSON)
3	Rien ne rassure autant qu'un masque. (BLONDIN)
4	Mais rien ne les exaspère autant que le sentiment que je pourrais peut-être un jour prendre une décision qui me serait propre, en dehors d'eux, en les mettant ainsi devant une sorte de chantage ou, en tout cas, de fait accompli. (MENDÈS-FRANCE)
<b>tant</b>	
1	Rien n'amuse tant que de briser les cœurs des uns et des unes, et de tous les autres. (EAUBONNE)
2	Rien ne me passionne tant que de comprendre-et transmettre-les trajectoires complexes que nous empruntons pour survivre, malgré tout, au sein d'un univers chaotique. (HELENE)
3	Rien ne nous flatte tant que l'obsession de la mort. (NAVARRE)
<b>Personne</b>	
<b>autant</b>	
1	En ce temps-là personne ne comptait autant que lui dans ma vie. (LINHART)
2	Personne n'a autant que moi besoin de la sollicitude de ses semblables et de la miséricorde de Dieu. (TOURNIER)

### 3.2. V + autant + VPP/VINF (+ ...) + que

Les phrases positives	
1	Je déteste autant recevoir que donner — et peut-être, pour être tout à fait franc, je déteste plus encore recevoir que donner — (QUIGNARD)
2	J'aime autant demeurer ici que dans l'esprit des hommes. (ARAGON)
3	J'aime autant être dans ma peau que dans la leur, vois-tu ! (AYMÉ)
4	J'étais autant trempé que si j'avais moi aussi piqué une tête dans l'eau. (POUY)
5	J'aurais autant aimé qu'il me la fiche. (DEGAUDENZI)
6	Passage qu'avait coché Natalie, car il l'avait autant frappée que moi. (MAURIAC)
7	Moi aussi, bien que j'aie autant évité que possible de céder à l'angoisse, j'avais quelques appréhensions. (MAURIAC)
8	Mais que, bien avant Arles, j'aie, ailleurs, rencontré l'Arles de Paul-Jean Toulet, tous en étaient autant enchantés qu'ébahis. (ARBAN)

9	L'âge affectif, la dynamique du désir de l'enfant devraient être le seul fondement des passages en classe supérieure, des acceptations de grands enfants au milieu de plus jeunes ou plus âgés dont le mode de vie lui convient mieux s'il est autant accepté d'eux qu'il les recherche. (DOLTO)
10	Qu'ils ont autant compté pour moi que le meilleur de mes amis ou de mes parents. (JULIET)
11	Les groseillers étaient autant dépouillés de leurs feuilles que de leurs fruits, devenus confitures grâce à Marie. (CORDIER)
12	Je suis autant touché par une bonne qu'une mauvaise nouvelle, du coup une mauvaise nouvelle peut être bonne, (...) (LEVÉ)
13	Je me suis souvent demandé si, dans nos échanges, je l'avais autant poussé dans un sens qu'il m'avait tiré dans l'autre. (GENETTE)
14	Je suis autant ému par cet engagement muet que par celui, claironnant, de ma fille. (DORIN)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>autant</b>
1	(...) et jamais il ne s'est autant accroché à mes basques qu'à ce moment-là. (BOUILLIER)
2	Jamais je n'ai autant parlé à mon père que dans ce livre-là. (NAVARRÉ)
3	L'autorité de la science n'est jamais autant contestée que lorsque ses conclusions sont contraires aux pentes naturelles de notre esprit. (GENETTE)
4	Je ne me suis jamais autant interrogée que depuis la mort de mon Ploc. (GROULT)
5	Je pense n'avoir jamais autant souffert que ce 25 janvier 1985, à deux heures du matin. (CALLE)
6	La personne en Angleterre, après Churchill, qui impressionne le plus Jérémie Finkelstein, ce n'est pas l'ambassadeur d'Argentine, ni ses quatre fils pourtant séduisants, ni Conchita Romero qu'il n'a jamais autant vue qu'au cours des interminables soirées de Londres truffées de diplomates en habit, de ministres mal élevés et de penseurs dûment estampillés, (...) (ORMESSON)
	<b>tant</b>
1	Les Parisiens n'avaient pas tant souffert qu'on avait bien voulu le dire. (AUROY)
2	Je ne l'ai jamais tant aimé qu'en le quittant, tout à l'heure, dans la rue. (GROULT)
3	Par malheur, un livre n'est jamais tant lu que lorsqu'une exécution de principe l'a déclaré infâme. (SOLLERS)
<b>Rien</b>	
1	Il n'y a rien qui me fasse autant rêver qu'un puzzle. (PEREC)
2	Il n'y a rien qui puisse autant nuire à un homme que lui-même. (VANEIGEM)
<b>Personne</b>	
1	Personne n'est autant habité par moi-même que je le suis. (BOUILLIER)

### 3.3. V + ... + autant + que

Les phrases positives	
1	Le projet a enthousiasmé les Américains autant que les Européens ou les Japonais. (PENNAC)
2	Alors, je pourrais me présenter libre au procès, après avoir repris pied dans la société, renoué des liens, travaillé, et vu mes avocats autant que nécessaire dans leur cabinet. (CASTEL)
3	Cela vaut pour élever les corps autant que pour instruire. (SERRES)
4	Telle était la profondeur des chagrins du Roi, ou plutôt, car il aimait son frère autant qu'il pouvait aimer, tels étaient son goût pour les plaisirs de sa Cour et sa passion pour la mécanique de cette vie-là. (CHANDERNAGOR)
5	Un simple dos de plateau y domine les lointains autant que ferait une montagne. (GRACQ)
6	J'ai bu son lait autant que j'ai mangé le pain de chez Marx. (MORDILLAT)
7	Des milliers de Français sont pourchassés pour avoir approuvé des crimes qu'ils ignoraient absolument et qui leur font horreur autant qu'à leurs juges. (POUQUET)
8	(...), et s'il en sait sur Rousseau autant que Rousseau lui-même, (...) (LEJEUNE)
9	Et puis au moins là-bas, ce sera plus facile d'aller en Afrique autant que je voudrai. (ECHENOZ)
10	Tu devrais (...), et prier en pleurant sur ton sort autant qu'en implorant la grâce divine de venir à notre secours. (LANZMANN)

11	(...) la voix si particulière de Mine, à la fois cristalline et modulée, qui contribuait à sa beauté autant que la pureté des traits de son visage. (HEINICH)
12	Elle fraye avec les morts autant qu'avec les vivants. (GERMAIN)
13	De nos jours, on obtient avec un dîner autant qu'autrefois avec un collier de perles. (DORIN)
14	L'allegro de Mozart m'excède pour ma part autant que celui de Stendhal me ravit. (GRACQ)
15	Quant au reste, il a de l'esprit autant qu'on peut en avoir. (CHANDERNAGOR)
16	(...), alors par quel démon continuait-elle d'avancer vers la scène obscure et violente, aimantée par la curiosité autant qu'alarmée par ce qu'elle comprenait maintenant, à la vitesse folle des rêves ou leur fascinante lenteur. (GARAT)
17	J'étudiais pour ses beaux yeux autant que pour mon avenir. (PACHET)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>autant</b>
1	Et pour jouer avec mes enfants sans me lasser de les regarder, n'embrassant pas Gérard autant que je le souhaiterais. (MAURIAC)
	<b>tant</b>
<b>Rien</b>	
	<b>autant</b>
1	Je n'admire rien autant que ces exilés qui, privés de leur paysage, de leurs biens, de leurs amis, de leurs diplômes, doivent « repartir de zéro ». (PONTALIS)
2	La proximité du danger exaspère les désirs d'hommes à peine sortis de l'enfance et qui ne craignent rien autant que d'aller à la mort sans avoir joui, ne fût-ce qu'une fois de plus, dans le ventre d'une mère. (MERTENS)
3	Il n'aimait rien autant que les aventures. (AYMÉ)
4	Rien n'a exaspéré les Français autant que la séparation de leur pays en trois ou quatre parties qui ne peuvent plus communiquer librement. (MENDÈS-FRANCE)
5	Rien ne ressemble à un ange autant qu'un démon, puisqu'un démon c'est un ange qui s'est laissé tenter une fois par la déchéance. (MANCHETTE)
	<b>tant</b>
1	En fait, tu n'aimes rien tant qu'attendre. (BÉNABOU)
2	(moi qui n'admire rien tant que le mouton broutant son ombre d'après-midi), je veux avouer que (...) (CÉSAIRE)
3	« Réactionnaire », elle qui ne souhaitait rien tant qu'apporter le progrès à des paysans routiniers, (...) (CHANDERNAGOR)
<b>Personne</b>	

### 3.4. V + autant + ... + que

Les phrases positives	
1	Cependant, j'en avais autant besoin qu'envie. Mais à quoi bon ? (AVENTIN)
2	Convaincue que je lui fais autant plaisir qu'à moi en l'utilisant. (FRANÇOIS)
3	Ils font autant pitié que ceux et celles qui, zen d'abord, cool toujours, laxativent en toutes circonstances (...) (BOUILLIER)
4	Je désire que Violaine, sans s'en apercevoir, prenne l'habitude d'aimer autant les fleurs que les animaux. (HOPPENOT)
5	J'aurais tout abandonné pour écrire, j'en ai autant besoin que d'air pour respirer. (TORRÈS)
6	Ils touchent autant les garçons que les filles. (FOREST)
7	(...) et d'une mise en garde contre le surmenage, « qui abîme autant les jeunes poulains que les vieux chevaux » (BEAUCHEMIN)
8	Quand ils devenaient hostiles, j'avais tôt fait de leur dire, en prenant autant l'accent souabe qu'il m'était possible, que, s'ils n'étaient pas contents, on pouvait (...) (GOLDSCHMIDT)
9	Et, pour ma part, je suis prêt à croire autant à Neverland qu'au ciel où tournent, radieux, les anges, ou à la terre nourricière où retourne le cercueil et se dissout dans la cendre le sacrement des cellules. (FOREST)
10	Je m'en déssole autant pour ma patrie que Votre Hautesse pour la sienne. (GRÈCE)

11	Les Russes ont été autant à la peine que les Anglo-Saxons. (BLOCHER-SAILLENS)
12	Les anges — disait-il encore — sont tantôt en haut, tantôt en bas ; attirés autant par les gouffres que par les sommets. (JABÈS)
13	L'accomplissement de ma destinée d'écrivain importe autant à un nouveau venu que m'importaient, en 1950, les débuts et (...) (NOURISSIER)
14	Tu finis par saisir qu'elle a été causée autant par une frayeur rétrospective que par la joie folle d'avoir entrevu ce à quoi tu avais échappé. (JULIET)
15	En ce qui concerne la Sarre, il était prévisible que l'accord serait critiqué tant en France qu'en Allemagne. (MENDÈS-FRANCE)
16	Mais l'opinion française n'en est pas moins, dans son immense majorité, fermement attachée tant à la réconciliation franco-allemande qu'à l' Alliance atlantique et prête à y sacrifier des sentiments qui sont vivaces et respectables . (MENDÈS-FRANCE)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>autant</b>
1	Elle lut sur son visage qu'il ne dominait pas autant la situation que pouvait le laisser paraître sa fugace emprise physique sur elle. (LABRO)
	<b>tant</b>
<b>Rien</b>	
	<b>autant</b>
1	Rien ne ressemble autant à un bébé canard qu'un autre bébé canard. (ROUBAUD)
2	On le sait, rien ne ressemble autant à l'espace que l'eau. (ECHENOZ)
	<b>tant</b>
1	Comme rien ne plaît tant à la vieillesse que le rappel du jeune temps, ils s'amusaient ensemble, aux dépens de personnes mortes depuis cinquante ans. (CHANDERNAGOR)
2	Rien ne bouleversait tant Nicolas que ce moment, très bref dans le livre mais qu'il pouvait passer des heures entières à imaginer, où les mains de la petite sirène découvraient ses jambes. (CARRÈRE)
<b>Personne</b>	

## 4. Autant de Nom

### 4.1. Autant de + nom<sup>414</sup> + que

Les phrases positives	
1	On est passé sans problèmes, des gardes-mobiles faisant même le salut réglementaire au passage de notre brigadier que j'ai entendu soupirer autant de honte que de soulagement. (POUY)
2	Pour la photographe ? Son oeil avait autant de sentiment qu'un objectif. (PAGE)
3	En tout cas, Manuel était sûr désormais qu'elle était attachée à lui par quelque chose de fort et qu'elle rejetait avec autant d'émotion que lui l'idée d'une rupture. (BÉNABOU)
4	Tour à tour barbare et raffinée, cruelle et langoureuse, elle inflige autant de supplices qu'elle aime en subir. (LANZMANN)
5	Ils sillonnent la France en minibus blindés, éteignant comme des dépôts de feu le début de troubles, intervenant partout, déclenchant autant de feux qu'ils en éteignent, (...) (JENNI)
6	Il fut abreuvé d'autant d'outrages qu'un homme peut l'être, sans en mourir-et il en mourut finalement. (MENDÈS-FRANCE)
7	Il m'arrive tout autant de petites choses qu'en décembre et j'ai tout autant d'idées. (SARTRE)
8	Peu après l'enterrement de Gontran, Aude et Nathan s'étaient donc embarqués tous deux pour le pire comme pour le meilleur à travers des contrées qui comptaient autant de hautes montagnes que de mornes plaines. (LANZMANN)

<sup>414</sup> Nom, Nom adj ou Adj nom

9	(...) les langues sont possibles. (...) Si elles possédaient autant de formes différentes qu'il y a de notions, d'objets et de relations entre eux dans le monde extérieur à la langue, elles seraient inutilisables, à cause de la charge énorme qu'elles imposeraient à la mémoire. (HAGÈGE)
10	Il fut un temps où je parcourais les routes de Suisse avec autant de ferveur curieuse que j'en mettais à explorer la France. (NOURISSIER)
11	Autant de salles de bains que de chambres, peu de meubles mais tous d'époque. (GAVALDA)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
	<b>autant</b>
1	On ne consumma jamais autant de cacahuètes qu'aux terrasses des brasseries d'avant-guerre, les Dupont, les Biard ou La Bière. (SABATIER)
2	Une dimension qui n'a pas autant de mal qu'on le croit à s'exprimer sur le sol américain. (GENETTE)
3	La culture est dans le marasme et je crains que nous n'ayons pas autant de monde que les autres années. (LAZARD)
4	Mais le chef de gare n'avait pas autant de raisons que le mécanicien d'admirer ce petit voyageur timide qui, assis sur l'extrême bord de la banquette de bois, n'avait pas l'air de savoir sur quelle fesse s'appuyer. (L'HÔTE)
5	Pour des raisons que j'ai peut-être déjà, je ne me rappelle pas bien, évoquées brièvement, la nouvelle ne me faisait pas autant de plaisir qu'elle aurait dû. (ORMESSON)
6	Sans doute, répondait M. Barnaboum, mais il n'y a pas autant de place qu'on pourrait le croire d'abord. (AYMÉ)
7	Et nous n'en tirons jamais autant de profit que lorsque, dans le secret de cette niche, la vie organique reprend ses droits, quels qu'ils soient, et que nous pouvons nous abandonner à quelque chose qui ressemble fort à l'amorce d'une régression. (MILLET)
8	Elle ne lui avait jamais confié autant de choses que depuis qu'ils ne vivaient plus ensemble. (LABRO)
9	Un vent nerveux balayait la passerelle, un de ces petits vents hargneux qui souffrent de ne pas faire autant de dégâts qu'ils le voudraient, qui aimeraient endommager plus gravement les choses, les hommes accrochés à la terre. (ECHENOZ)
10	En tout cas, je n'ai jamais de ma vie consommé autant de films qu'à cette époque-là. (MENDÈS-FRANCE)
	<b>tant</b>
1	Il faut convenir pourtant qu'avec cela, ma nièce d'Aubigné, sage et craintive, ne m'a jamais donné tant de soucis que ma nièce de Villette. (CHANDERNAGOR)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

#### 4.2. Autant de + nom + ... + que

Les phrases positives	
1	Il y a autant de racines sous terre que de feuilles sur ses branches. (PORTANTE)
2	Il y a autant de revendication de sexe que de relation. (LIPOVETSKY)
3	Elle avait dû elle aussi s'offrir l'Assimil d'allemand sans peine pour recevoir les occupants avec, je suppose, autant de grâce et gentillesse que nous autres à présent. (BOUDARD)
4	On ne peut croire fortement en quelque chose sans s'unir à quelqu'un, se réunir en quelqu'un, et qui vaudra au militant autant de bonheur pour aujourd'hui que de malheur pour demain. (DEBRAY)
5	Il y avait autant de chômeurs en France que de séropositifs sur la terre entière. (ERNAUX)
6	La chute d'un grand produit toujours autant de vagues dans le monde que celle d'un rocher dans un lac trouble. (CHANDERNAGOR)
7	(...), comme chacun sait, ça pue davantage, alors imaginez la cargaison de déodorants nécessaire, autant de fric pour le déodorant que pour la moto, et il revient me tourner autour ! (THÉRAMÉ)
8	Cette situation de perpétuelle instabilité nous engageait à réaliser chaque numéro avec autant de pompe et de décorum que si ce devait être le dernier. (MANŒUVRE)
9	Il fallait se servir du trésor, laissé intact à la mort de la Veuve, pour réunir autant de provisions et d'armes que possible et les mettre à l'abri dans les grottes. (BAUCHAU)
10	Gontran s'était bien interrogé sur la véritable nature d'Arnaud qui présentait autant de traits du caractère féminin que du caractère masculin. (LANZMANN)

11	J'étais bien incapable de frapper à nouveau sur lui avec autant de violence et de haine que tout à l'heure. (IZZO)
12	Ce sont des périodes fatigantes ; et l'on a, en fin de compte, autant de hâte de les voir finir que de crainte pour ce qui suivra. (ROMILLY)
13	Résultat des courses ? — Résultat, on a à peu près autant de chances de cravater ce tueur que tu en as d'empêcher Maracuja de tomber un jour amoureuse. (PENNAC)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<b>autant</b>
1	Bientôt il n'y aura plus autant de politiques de crédit que d'États indépendants, mais une politique de crédit unique comme (...) (MENDÈS-FRANCE)
2	Tu as fait quelques erreurs, par exemple : ta mère n'avait pas autant de robes de soie que tu l'écris. (CHAIX)
3	Je ne suis pas loin aujourd'hui de penser autant de mal de l'autobiographie que j'en ai pensé du journal. (LEJEUNE)
	<b>tant</b>
1	Henri ne fait pas tant de montre envers son hôte que pour charmer Gabrielle. (GARAT)
2	Tu n'as jamais montré tant d'égards pour Alexandre que pour Bach (Johann Sébastien). (ROUBAUD)
3	Je n'ai jamais eu tant de tendresse et d'attirance pour toi que ce soir-là. (GROULT)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	
1	Personne ne connaît autant de choses sur ma vie que moi-même, je veux la livrer à la Postérité, écrite de mes propres mains. (ROUBAUD)

## ANNEXE VI. DAVANTAGE

### 1. Davantage - Adj

#### 1.1. L'être + davantage

L'être + davantage	
1	Jamais Zaza ne s'était sentie aussi heureuse ; il lui paraissait impossible de l'être davantage et encore moins de le rester. (HANSKA)
2	Mais si l'écrit n'est qu'à peine indépendant de la culture, il l'est davantage par rapport à la langue parlée. (HAGÈGE)
3	Je suis un tout petit peu fatigué. Mélissa l'est davantage, n'a guère touché à sa traduction depuis quelques jours. (MANCHETTE)
4	Il est trop heureux d'être utile à quelque chose. Il espère même l'être davantage. (DORIN)
5	Je ne les ai pas assez récompensés, sans doute-mais comment être assez généreux ? j'essaierai de l'être davantage, je m'y appliquerai. (SHAKESPEARE)
6	Il est de fait que j'étais, que nous étions « objectivement » à droite, mais qu'une gauche stalinienne n'était pas la vraie gauche ; et qu'elle ne l'est pas davantage aujourd'hui dans la mesure où elle demeure telle, où l'amalgame Marx-Goulag n'est pas si absurde que j'ai tendance à le croire. (MAURIAC)
7	Pourquoi aucun peintre n'est-il parvenu à peindre un rêve ? Parce qu'un rêve est mouvement ? Mais alors le cinéma en serait capable. Or il ne l'est pas davantage. (PONTALIS)

#### 1.2. Davantage + Adj + que

Davantage + Adj + que	
1	Carlos était fou, pas davantage fou que vous et moi certes, mais enfin (...) (DEL CASTILLO)
2	Le narcissisme masculin est davantage synthétique qu'analytique. (LIPOVETSKY)
3	Du reste, il s'agit d'une tradition davantage parisienne que française. (HUSTON)



4	On ne pouvait pas rendre notre dispute davantage publique qu'en donnant cette fête pour mes trente-deux ans une semaine plus tard. (CUSSET)
5	Sa mission à Madagascar est davantage politique que scientifique et Yersin n'est pas dupe. (DEVILLE)

## 2. Davantage - Nom (attribut)

Les phrases positives	
1	En cet endroit la Cure était davantage torrent que rivière. Ses eaux, gonflées par la pluie, bondissaient de rocher en rocher. (GERMAIN)
2	Est-ce que la pierre n'est pas en train de me reprocher d'être davantage pierre qu'elle ? (SHAKESPEARE, KOLTÈS)
3	En fait, l'indétermination est davantage un résultat qu'une finalité délibérée. (LIPOVETSKY)
4	Si bien que l'état de la mère-grand est davantage une circonstance ordinaire qu'un événement... (GARAT)
5	C'est davantage la lutte anticolonialiste que la lutte des classes qui les motivait. (AUDIN)
6	Tu fus davantage ma petite fille que ma maîtresse et je ne suis arrivée à rien qu'à cette cendre. (HAVET)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Je n'étais pas davantage un roi que mon agresseur n'était un porc. (MICHON)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

## 3. Davantage - VPP

### 3.1. Davantage + VPP + que

Les phrases positives	
1	C'est se dire qu'on n'est pas venu à cette table pour être davantage puni qu'on l'est déjà dans l'existence et (...) (BOUILLIER)
2	Les médicaments, l'hygiène de vie, la rééducation, l'entretien physique – et sur ce plan la marche est davantage recommandée que la boxe – tout. (PEILOT)
3	Je suis à vous comme vous êtes à moi, et nous sommes davantage liés l'un à l'autre que si nous l'étions par le mariage. (MATZNEFF)
4	(...) moins dans des querelles, rixes, affrontements sanglants non parce qu'il est « autocontrôlé », davantage discipliné que ses ancêtres, mais parce que la violence n'a plus de sens social, n'est plus le moyen d'affirmation et (...) (LIPOVETSKY)
5	« Traqué » aujourd'hui dans la rue par un jeune photographe. Davantage excité qu'indigné par la situation. (GUIBERT)
6	Je vivais au cœur d'une ville presque davantage imaginée que connue, où je possédais quelques repères solides, où certains itinéraires m'étaient familiers, (...) (GRACQ)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

### 3.2. Davantage + VPP/VPR + ... + que

Davantage + VPP/VPR + ... + que	
1	L'intérieur de la maison est davantage lié au souvenir de mon père que de ma mère, comme si l'oubli ici avait fonction de sauvegarde. (GOLDSCHMIDT)

2	Il paraissait davantage sorti d'un chromo moyenâgeux que d'une artère de la grande ville. (GUIBERT)
3	J'ai l'impression de m'être davantage livré dans ce récit que dans les trois tomes du Journal. (JULIET)
4	(...), même si la pensée de l'une était davantage portée à l'indulgence que l'autre, (...) (BAUDROUX)
5	Ainsi, la mode des années 1920 a été davantage imposée par les femmes que par la Haute Couture. (LIPOVETSKY)
6	« Maître Jacques » et « le Grand Jacques », comme il fut parfois désigné, sont des surnoms davantage tournés vers le métier que vers le public. (FOURNEL)
7	Cherchait-il son visage, sa déception, sa faute, son plaisir dans ses Vierges secrètes, davantage issues de quelque drame familial que d'une icône byzantine ? (KRISTEVA)
8	Le poète allemand tint à préciser alors pourquoi il ne se sentait chargé d'aucune mission d'ordre moral, et pas davantage requis de rendre meilleurs les hommes que de répondre aux aspirations les plus hautes de la jeunesse. (MERTENS)
9	Hermine Rivaz l'écoutait, les yeux fixés sur la carte pourtant inerte, davantage réjouie par la perspective des parcs que par celle des lacs, cela se voyait. (LOVEY)

## 4. Davantage - Verbe

### 4.1. V<sup>415</sup> + davantage + que

Les phrases positives	
1	Statistiquement, je penche pour la femme : elles empoisonnent davantage que les hommes. (GARAT)
2	Sur ces années qui suivent son arrivée, j'en sais davantage que sur les années antérieures, à travers les bribes que me raconte ma mère, (...) (STORTI)
3	Les marchandages m'assomment, et ces discussions où l'on a l'air de clamer qu'on vaut davantage que les autres ne le pensent. (NOURISSIER)
4	Ici observer une fourmilière m'intéresse davantage que lire la biographie de Goya. (GUIBERT)
5	J'aurais pu me sentir coupable si j'avais pensé que d'autres avaient davantage que moi mérité de survivre. (SEMPRUN)
6	Ainsi, le chef d'une famille pauvre mais nombreuse pouvait être imposé davantage qu'un homme riche isolé. (BÂ)
7	Sous ses coups, je jouis davantage que sous ses caresses. (HAVET)
8	Si je l'avais pu, j'aurais promis davantage que je ne promets aujourd'hui. (MENDÈS-FRANCE)
9	Il faut les nourrir, leur donner davantage que les côtelettes du bon boucher de Fougères. (JABLONKA)
10	(...), moi son ange qui ai retenu la main assassine, j'en ai appris davantage que je ne croyais sur des amis proches ou même sur mes parents, ou mes enfants. (GARAT)
11	Je crois qu'elle voulait mourir davantage que moi. (FOREST)
12	Plus tard, l'adolescente devait lui dire que ce baiser, en apparence chaste, l'avait troublée davantage que s'il l'avait, comme elle s'y attendait, embrassée sur la bouche ; (MATZNEFF)
13	J'ai beau sourire, mon angoisse se voit davantage que ma grossesse ! (DORIN)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
1	Lui, je ne le craignais pas ; il ne me troublait pas davantage que les compères de Félix autour des tablées de gros vin. (MICHON)
2	Si nos habitudes de lecture ne séparaient pas davantage qu'elles ne le font pour Cinq semaines en ballon ou Nord contre Sud son texte de pareilles images, il me semble quelquefois que nous sentirions mieux, (...) (GRACQ)
3	Désormais, nous ne consommons pas davantage que ce que nous produisons. (MENDÈS-FRANCE)
4	À chaque instant elle m'extorquait des sentiments, mais elle ne m'aimait jamais davantage que lorsque je n'étais pas là. (BOUILLIER)
5	Pour tout vous avouer, l'argument de mon cher Eusebio ne me convainquait pas davantage qu'il ne satisfaisait la plupart. (DEL CASTILLO)

<sup>415</sup> Y compris VPP/VINE/VPR

6	Il ne m'aime pas davantage qu'avant le coup de fil. (ERNAUX)
7	Elle ne m'avait pas demandé davantage que de la mener à cet endroit, et la franchise même de sa requête semblait, d'autorité, la limiter à ce qu'elle posait. (GARAT)
8	Je remarque avec chagrin que ma belle-mère a encore engraisé et que mon père, de plus en plus gracile, ne doit pas peser davantage que la moitié de son poids à elle. (NDIAYE)
<b>Rien</b>	
1	Rien ne la pressait davantage que de grimper à sa chambre, d'échapper à son regard. (GARAT)
2	Rien ne l'empêchait davantage que cet enfant. (GARAT)
3	Rien ne s'active davantage que la terre d'octobre à l'approche de novembre. (EAUBONNE)
4	Rien ne colonise davantage que la publicité mondiale. (BEIGBEDER)
5	Pierre Galay n'était pas le criminel qu'il avait cru, Max son grand-père le receleur de la preuve de son ignominie, rien ne pressait davantage que de leur en faire part. (GARAT)
6	Ils ne voulaient rien davantage que détruire les bataillons parachutistes. (JENNI)
<b>Personne</b>	
1	On avait décidé d'employer la force, et personne n'en avait davantage que ces loups hâves entraînés dans la jungle. (JENNI)

#### 4.2. V + davantage + VPP/VINF (+ ...) + que

Les phrases positives	
1	Ils avaient davantage pillé que protégé les territoires acquis, davantage rançonné et assassiné les faibles que fait plier les forts. (LANZMANN)
2	J'étais déjà ce que je suis, car les paysages m'ont davantage marquée que les êtres. (MARGERIE)
3	Robert Houdin ou Jules Verne m'auraient davantage parlé que la cour des Bretons. (PEREC)
4	Sur la peinture et le lieu Il n'y a pas de livre que je voudrais davantage écrire qu'un récit des musées du monde. (BONNEFOY)
5	Ils auraient davantage travaillé que les autres. (LUZAK)
6	Elle avait davantage souffert des sécheresses que des inondations. (LOVAY)
7	(...), par exemple, l'invention du 33-tours permettant de graver jusqu'à trente minutes de musique a davantage bouleversé la création musicale que n'importe quel groupe de rock ou de jazz. (BOUILLIER)
8	Sa vision semblait davantage appartenir à l'avenir qu'au passé. (GARAT)
9	Nombre de récits montrent que les grands-pères ont davantage parlé avec leurs petits-enfants qu'avec leurs enfants. (MILEWSKI)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	La catastrophe nucléaire, en revanche, nous ne l'avions pas davantage envisagée comme une option que les Occidentaux. (SEKIGUCHI)
2	Je ne pouvais pas davantage raisonner sur le vandalisme que sur le reste. (BAYON)
3	On est pétrifié, on ne peut pas davantage fuir qu'entrer en contact. (ANGOT)
4	Mais je ne savais pas davantage tuer qu'elle ne savait mourir. (FOREST)
5	Je n'aurais pas davantage apprécié que mon oncle qui avait fréquenté les Jésuites me donnât des conseils pour mes versions latines. (PONTALIS)
6	Je ne pouvais pas davantage raisonner sur le vandalisme que sur le reste. (BAYON)
<b>Rien</b>	
1	Rien ne semble davantage exciter les gens que la perspective de redresser les torts qui ne sont pas les leurs. (BOUILLIER)
<b>Personne</b>	

#### 4.3. V + ... + davantage + que

Les phrases positives	
1	Permettez cela, si toutefois vous avez perdu votre temps davantage que maintenant. (SHAKESPEARE)

2	Mais peu d'aménagements favorisent le travail intellectuel davantage que la présence, autour de la table, d'un, deux ou trois pupitres obliques qui en augmentent la surface utile sans en aggraver l'encombrement horizontal. (GENETTE)
3	Il a l'air riche davantage qu'artiste. (GUIBERT)
4	Mais le docteur Chandī oubliait chaque fois à quel point cet entraînement lui laissait le champ libre davantage que le bâtonnet lisse truffé d'échardes mentales. (GUIBERT)
5	Je me redressai, je sortis de la couette davantage que mon nez. (JENNI)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

#### 4.4. V + davantage + ... + que

Les phrases positives	
1	Claire nous a amusées en nous racontant comment Victor était devenu expert en bébés, si bien qu'elle lui fait davantage confiance qu'en l'actuelle fille au pair pour garder Horace. (MONFERRAND)
2	Salagnon comprenait la beauté raisonnable d'un tel mot d'ordre, mais il exérait davantage la sueur que le sang. (JENNI)
3	Le chic bon goût, « classe » et distingué de la Haute Couture s'est trouvé discrédité par des valeurs mettant en avant l'éclatement des conventions, l'audace et les clins d'oeil, valorisant davantage l'idée que la réalisation, le choc émotionnel que la virtuosité, la jeunesse que la respectabilité sociale. (LIPOVETSKY)
4	Si depuis longtemps on sait que les media réussissent difficilement à ébranler les citoyens convaincus et qu'ils renforcent davantage les opinions qu'ils ne les dérangent, (...) (LIPOVETSKY)
5	On se souvient davantage des départs que des retours. (CHAIX)
6	Mais le mouvement de cette année avait pour particularité de concerner davantage les étudiants que les lycéens. (OSMONT)
7	Il lui faut davantage une gouvernante qu'une enseignante. (GARAT)
8	Depuis les années 1960, la culture de masse reproduit davantage les valeurs dominantes qu'elle n'en propose de nouvelles. (LIPOVETSKY)
9	En vérité, Arnaud s'adressa davantage à Nathan qu'à Gontran. (LANZMANN)
10	Mais je crois les avoir assumés davantage comme des hypothèses romanesques que comme de sérieuses probabilités. (HALIMI)
11	Curieusement, ces équipages à l'ancienne détonnent davantage dans le décor bucolique que les automobiles modernes des touristes. (GENETTE)
12	Il ressemblait davantage à un poète qu'à un moine. (WEYERGANS)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Tu sais pour me connaître bien que je ne crains pas davantage la mort que la vie. (LANZMANN)
2	Alors, ne pouvant pas écrire davantage sur d'autres sujets que toi-même, je pose ma joue contre la page, absolument comme les écoliers qui s'endorment, et je songe. (HAVET)
3	Les jugements moraux ne s'appliquaient pas davantage à cette évidence qu'au phénomène, disons, de la gravitation ou à celui du retour des saisons. (FOREST)
<b>Rien</b>	
1	Rien n'effraie davantage le nomade qu'un simple d'esprit. (LANZMANN)
<b>Personne</b>	

## 5. Davantage de Nom

## 5.1. Davantage de + nom<sup>416</sup> + que

Les phrases positives	
1	(...) son combat à un contre dix dans la passe de Damiette où il avait abattu à lui seul davantage de mameluks que ses compagnons d'armes réunis ? (LANZMANN)
2	Cependant, à la vitesse du fusil photographique moderne, on détruit finalement (chasse négative) davantage d'images qu'on n'en garde. (GARAT)
3	Il y a sans doute en moi davantage de lâcheté que de courage. (LANZMANN)
4	Mes index ratent-ils davantage de touches qu'il y a un mois ? (NOURISSIER)
5	Je sais davantage de choses que ce que je décris. (PEREC)
6	On lui prête davantage de cruauté qu'elle n'en possède réellement. (BLONDIN)
7	Elle vient d'entamer avec davantage d'aisance que BLACK VENDETTA. (MANCHETTE)
8	Autre chose encore : un fait bizarre, mais un fait : entre les tombes, il y a davantage de mouron que de pissenlits. (SZCZUPAK-THOMAS)
9	Il y demeure davantage de maisons anciennes qu'à Falenitz et Miedzyszyn. (MILEWSKI)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
1	Le temps infini ne contient pas davantage de plaisir que le temps fini. (FOREST)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

## 5.2. Davantage de + nom + ... + que

Les phrases positives	
1	J'avais davantage de livres devant moi que derrière moi. (GUIBERT)
2	Ils encaissent davantage de brimades et d'humiliations que de chèques. (VERGNE)
3	Étonnant renversement : les hommes âgés consacrent à présent davantage de temps en soins personnels que les femmes âgées. (LIPOVETSKY)
4	Les magazines d'information, les débats et enquêtes ont davantage de répercussions sur les consciences que tous les succès du box-office. (LIPOVETSKY)
5	Il avait trouvé davantage de sympathie chez les serpents à sonnettes que dans le monde du spectacle. (VERGNE)
6	Une orpheline, une gamine abandonnée, si ça se trouve, avec, la pauvre, davantage de fromage de tête dans le crâne que de cerveau. (PELOT)

Les phrases négatives	
<b>ne ~ pas/jamais</b>	
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

# ANNEXE VII. AUTREMENT

## 1. Autrement - Adj/Adv

### 1.1. Autrement + Adj/Adv + que

Les phrases positives	
-----------------------	--

<sup>416</sup> Nom ou Nom adj

	<Adj>
1	Bien sûr, Georges était autrement séduisant que le grossier Casimir, mais toi, ma Zazate, autrement moins délurée que l'ardente George Sand. (GROULT)
2	Quand je lui ai dit que la projection de ce film constituerait un crime autrement grave que l'exposition des tatouages de Cissou, il s'est porté volontaire. (PENNAC)
3	Voilà qui me paraissait autrement important que la maison de Mme Gabriela Mistral qu'on me faisait visiter. (NOURISSIER)
4	L'ombre du tilleul est autrement douce que celle du noyer. (GARAT)
5	Et la nécessité est un ordre immuable parce qu'elle est le reflet d'une puissance inconnue, cachée à tous les mortels, autrement nécessaire que votre nécessité de pacotille et de substitution vouée à disparaître en même temps qu'un univers (...) (ORMESSON)
6	Outre le génie qui a présidé à vos créations, ces créations sont par elles-mêmes bien autrement belles que les miennes... (ORMESSON)
7	Ils allaient se montrer autrement dangereux que les colons à nerf de boeuf et les rebelles à machette ! (CHANDERNAGOR)
8	(...), et je l'ai prononcée parce qu'obligée vraiment, mais à vouloir écrire, j'aurais marqué des choses autrement glorieuses que ce que tu griffonnes. (CHAMOISEAU)
9	Ou bien alors, il faut être autrement drôle que je ne suis. (GROULT)
10	La concurrence était rude-autrement rude qu'à Dijon. (ORMESSON)
11	Se laisser entraîner par ses narines dans des lieux interdits aux chattes même pas voleuses, faire des malignités risquées, affronter le détaillant, le narguer, c'est autrement grisant que de jouer au foot avec un « papa » comme un Chichi ou de courser et occire un rongeur, aussi roublard qu'il soit. (FORLANI)
	<Adv>

### Les phrases négatives

<b>ne ~ pas/jamais</b>	
	<Adj>
1	M. Proth ne fut pas autrement surpris que son conseil, si sage qu'il fût, eût contre lui l'unanimité de l'assistance. (VERNE)
	<Adv>
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

## 1.2. Autrement + Adj/Adv + ... + que

<b>Autrement + Adj + ... + que</b>	
1	Est-ce que je ne me trompe pas quand j'entends résonner leur rire autrement clair et léger que le rire de ceux qui ont survécu ? (MASPERO)
2	Et puis les Arabes sont autrement plaisants et sympathiques que les Napolitains. (SARTRE)
3	J'appris en même temps (et le constatai) qu'une analyse en tête-à-tête est autrement difficile pour l'analyste qu'une analyse allongée, car il doit contrôler tous les mouvements de son visage, surtout dans le silence, (...) (ALTHUSSER)
4	François Mauriac ne craignait pas ce genre d'imprudences verbales, autrement dangereuses du temps de Saint-Cyran que du nôtre. (MAURIAC)

### Autrement + Adv + ... + que

--	--

## 2. Autrement - VPP/VPR

### 2.1. Autrement + VPP/VPR + que

Les phrases positives	
	<Adj>
1	Ma sœur cadette, (...), s'affronta sans doute plus violemment à la femme d'Etienne en raison d'une féminité autrement déterminée que la mienne. (EAUBONNE)
2	Clara fit l'éloge d'un pilote, un certain Corniglion, « autrement culotté qu'André, qu'il doit empêcher de toucher aux manettes. (POIROT-DELPECH)
3	Les oreilles des Croy sont autrement ouvertes que les siennes. (COMPÈRE)
4	Philippe de la Guèpière est autrement connu que Frédéric Chenogne. (QUIGNARD)
5	Loubet était autrement respecté que moi. (IZZO)
6	À cette heure, la baraque devait être autrement animée que le domicile parisien. (PÉCHEROT)
7	Les acclamations suscitées par l'entrée de l'armée et qu'on nous a fait entendre à la radio, étaient autrement nourries que celles qu'entend le Maréchal. (BLOCHER-SAILLENS)
8	Il faut dire que l'expulsion maternelle d'un petit Terrien est un spectacle autrement éprouvant que tous les alunissages. (GARAT)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
1	Tout ambassadeur doit être par définition le porte-parole loyal, habile et efficace d'une politique à l'élaboration de laquelle il n'est pas autrement associé que par la voie de consultations. (MENDÈS-FRANCE)
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

## 2.2. Autrement + VPP/VPR + ... + que

Autrement + VPP/VPR + ... + que	
1	(...) monde arrêté, frontières figées, lois immuables, jouissance sans trouble du modicum et bonum. Plus raillée qu'elle, elle est tout autrement fondée en vérité dans son moment historique que l'utopie rousseauiste. (GRACQ)

Les phrases négatives	
ne ~ pas/jamais	
<b>Rien</b>	
<b>Personne</b>	

JiHyang MO  
Les structures comparatives  
en français et en coréen :  
Étude contrastive

## Résumé

L'objectif de notre thèse est de faire l'étude contrastive des structures comparatives entre le français et le coréen, en particulier celle des comparaisons quantitatives : *plus/moins/aussi...que* pour le français et *-boda...deo/deol* et *-mankeum* pour le coréen. En coréen, il est possible que *deo*, qui correspond à *plus* en français, soit omis dans certains cas. Quant à la particule comparative *-mankeum* de la comparaison d'égalité, elle n'est pas accompagnée du morphème comparatif au contraire de *-boda* dans la comparaison d'inégalité. Somme toute, la relation de correspondance entre les constructions comparatives est quelque peu complexe et n'est pas si simple à analyser. Il n'y a pas d'étude contrastive des constructions comparatives prototypiques, et encore moins d'étude sur les constructions comparatives non-prototypiques. Nous analysons plusieurs configurations comparatives du coréen en les comparant avec celles du français afin de révéler la diversité et la complexité de la comparaison dans chaque langue, ainsi que la correspondance entre leurs constructions non-prototypiques.

**Mots-clés :** Étude contrastive, Comparaison, Comparaison quantitative, Comparaison d'inégalité, Comparaison d'égalité, Structures comparatives, Expressions comparatives, Construction comparative

## Abstract

The purpose of this thesis is to conduct a contrastive study of the comparative structures between French and Korean, especially that of the quantitative comparisons : *plus/moins/aussi...que* for French and *-boda...deo/deol* and *-mankeum* for Korean. In Korean, it is possible to omit *deo* corresponding to *plus* in French in some cases. As for the comparative particle *-mankeum* of the comparison of equality, it is not accompanied by the comparative morpheme unlike *-boda* in the comparison of inequality. After all, the correspondence between the comparative constructions is rather complex and not so simple to analyze. There are no contrastive studies of the prototypical comparative constructions, and even fewer studies of the non-prototypical comparative constructions. We analyze several comparative configurations of Korean by comparing them with those of French to reveal the diversity and complexity of comparison in each language, and the correspondence between their non-prototypical constructions.

**Keywords :** Contrastive study, Comparison, Quantitative comparison, Comparison of inequality, Comparison of equality, Comparative structures, Comparative expressions, Comparative construction